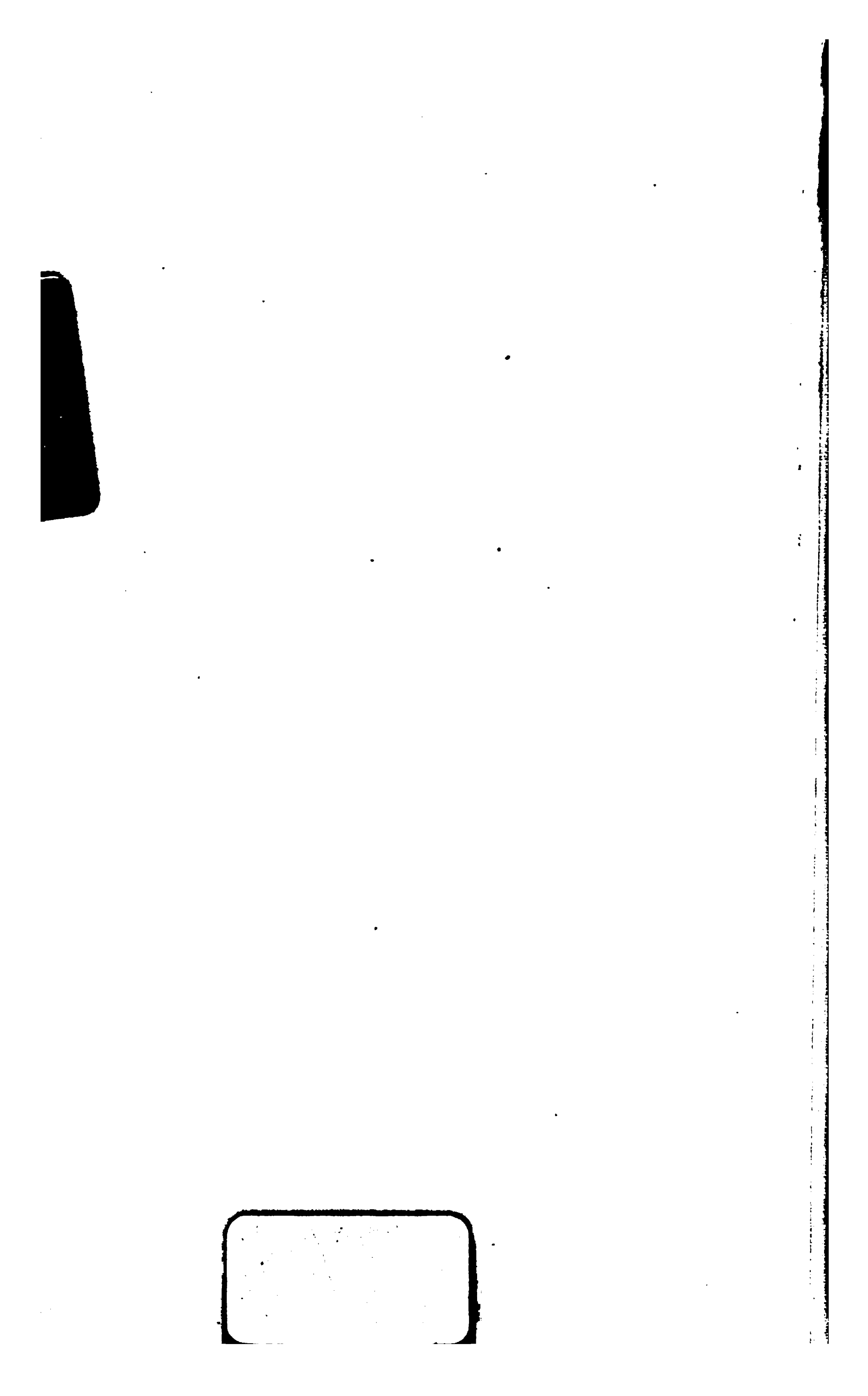


HISTOIRE

DU

DROIT DES GENS

ET

DES RELATIONS INTERNATIONALES.

II.

HISTOIRE

DU

DROIT DES GENS

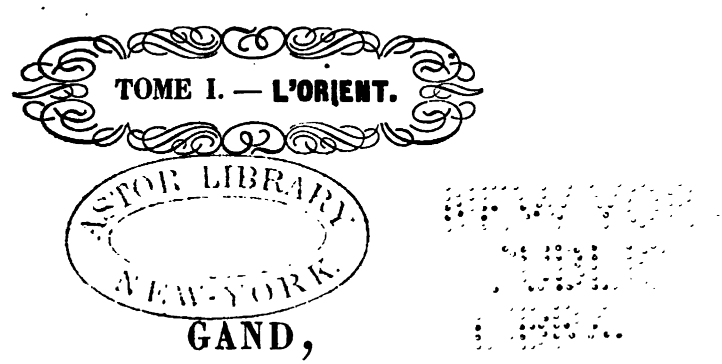
ET

DES RELATIONS INTERNATIONALES,

PAR

F. Laurent,

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE GAND.



GAND,

L. HEBBELYNCK, IMPRIMEUR, Rue des Peignes, 6. | J.-B. MERRY, LIBRAIRE, Marché au Beurre, 10.

1850.

Préface.

L'auteur de cet ouvrage a été pendant quelques années légalement sans patrie. Il ne lui fallut pas de longues réflexions pour se convaincre que l'homme ne peut pas être étranger sur la Terre où Dieu l'a placé. Cette contradiction entre le droit et le fait appela ses méditations sur le passé et l'avenir de l'humanité. Pourquoi les habitants d'un pays sont-ils étrangers dans un autre? pourquoi le monde est-il partagé en nationalités hostiles? pourquoi ceux que la nature a faits frères sont-ils ennemis lorsqu'une borne les sépare? n'arrivera-t-il pas un temps où le genre humain ne formera qu'une grande famille? Ce livre est la réponse à ces questions.

L'histoire a ses lois comme la raison, comme la nature physique. Cette vérité, ignorée des anciens, est une des précieuses découvertes de la philosophie moderne. Les peuples marchent vers une destinée providentielle, sous la loi du progrès. Il y a un principe qui régit la Création entière, l'unité dans la variété, l'harmonie. On commence à entrevoir la possibilité d'appliquer cette loi au genre humain. Les hommes sont membres d'un grand corps, l'humanité. L'humanité a une mission, qui doit être la même pour toutes les créatures intelligentes. La fin étant l'unité, la solidarité, la société humaine doit arriver à une organisation une, solidaire, qui lui permette de remplir sa destination. Mais il y a aussi dans l'humanité un élément de variété, les nations. Les nations ne sont pas un produit arbitraire et changeant des circonstances de temps

et de lieu, elles ont leur source en Dieu comme les individus : chacune a son ministère dans la tâche assignée au genre humain. Les peuples s'organisent d'abord d'une manière exclusive, se concentrant sur eux-mêmes pour se développer avec plus d'énergie; l'isolement ou la guerre est pendant des siècles la loi de leur existence. Le travail de la formation des nations n'est pas encore achevé; quand elles seront définitivement constituées, les relations hostiles feront place à l'harmonie; les nationalités ne disparaîtront pas, mais elles s'organiseront pacifiquement.

Prouver par l'histoire que l'humanité marche vers l'association et la paix, tel est l'objet des Recherches que nous publions sous le titre d'*Histoire du droit des gens et des relations internationales*. Quand nous aurons montré que, depuis la formation des premières sociétés jusqu'à nos jours, il y a un progrès continu vers l'unité, que les éléments hostiles vont en diminuant, tandis que les éléments pacifiques s'accroissent avec une force irrésistible, qui pourrait douter que la destinée du genre humain ne soit l'association pacifique?

Les états théocratiques paraissent les premiers sur la scène du monde. L'*Inde*, l'*Égypte*, la *Judée* (1), vivent en apparence isolées, mais cet isolement n'empêche pas la communication des dogmes, des doctrines. Les races guerrières sont appelées à mêler les hommes, à créer les nationalités et à préparer leur future association. Les *Assyriens*, les *Perses* fondent des empires immenses mais passagers; lorsqu'ils veulent dépasser l'Asie, le génie de

(1) Nous ne traitons pas de la *Chine* dans cette *Première Partie* de notre travail. L'Empire Céleste n'apparaît sur la scène politique que dans les temps modernes, c'est alors que nous essayerons de marquer la place que les Chinois occupent dans le développement de l'humanité. C'est pour la même raison que Niebuhr ne parlait pas de la Chine dans ses leçons sur l'histoire ancienne (*Vorträge über alte Geschichte*, T. I, p. 4 : « Es ist » gar keine Beziehung zwischen diesem isolirten Volke und Lande und » der ganzen alten Geschichte »).

l'Occident les arrête et prend leur place. Les *Phéniciens* inaugurent le commerce dont la mission est d'unir les nations. Les *Grecs* sont le peuple initiateur de l'humanité; ils civilisent leurs vainqueurs; à la suite des légions, la culture hellénique envahit le monde; elle domine encore les intelligences. La monarchie universelle de *Rome* n'est pas la forme sous laquelle l'unité doit se réaliser. La domination romaine n'est qu'une œuvre préparatoire; elle est justifiée par l'avènement du christianisme.

L'esclavage minait l'antiquité : épuisé matériellement et moralement, le monde reçoit une vie nouvelle par l'*Invasion des Barbares* et le *Christianisme*. L'unité existe en germe dans le dogme chrétien, mais la religion n'a pas la puissance de l'organiser dans l'ordre civil. L'idée d'une monarchie universelle survit à la chute de Rome : à côté de la *Papauté* s'élève l'*Empire*. Un Dieu, un Pape, un Empereur, telle est la plus haute expression de l'unité que la société chrétienne ait conçue.

L'unité du moyen âge n'est qu'apparente; la souveraineté est morcelée à l'infini; les liens de la *Féodalité* sont insuffisants pour associer ces éléments hostiles. Les États particuliers échappent à la souveraineté de l'Empire. La division éclate dans le sein même du christianisme. Mais cette anarchie cache le travail préparatoire de l'unité future, *la Formation des Nationalités*.

La philosophie prépare la *Révolution* qui promet la paix, et ouvre une ère nouvelle. Les *Utopistes* s'inspirant de ce magnifique élan, annoncent l'association des peuples. Cette utopie est un idéal que le progrès lent mais continu des siècles réalisera.

Tel est l'objet de notre travail. Nous en publions aujourd'hui la première partie, l'*Antiquité*. Quelques explications sont nécessaires sur le plan que nous avons suivi.

Une question domine le *droit des gens*, celle de *la paix et de la guerre*; c'est la seule qui entre dans le sujet de nos recherches :

les règles que l'usage a établies pour les relations des peuples sont des choses secondaires qui ne méritent pas d'être élevées à la dignité d'une science La guerre est universelle et permanente dans l'antiquité; l'invasion des Barbares, le long règne de la féodalité, les luttes des nations semblent lui donner l'importance d'un fait nécessaire, fatal. Cependant il y a au fond de la société chrétienne des dogmes qui conduiront progressivement l'humanité vers un état de paix. La guerre n'a plus qu'une mission passagère, celle de constituer les nationalités et de civiliser les races barbares.

Les *relations internationales* sont une des faces du droit des gens. Quelle est la loi qui régit les rapports des peuples? L'antiquité n'en connaît pas d'autre que la force: elle ne conçoit pas de lien de droit entre les nations, elle ne respecte que la qualité de citoyen et non celle d'homme; l'*étranger* est un *ennemi*, le *vaincu* devient *esclave*. Le christianisme montre un *frère* dans le *Barbare*. L'antiquité borne l'égalité aux citoyens, le christianisme l'étend à tous les enfants de Dieu, et abolit par là virtuellement la servitude. L'*égalité entre les hommes* aura pour conséquence l'*égalité entre les peuples*: cette égalité sera une des bases de leur future association.

Les peuples anciens ne se rencontrent pour ainsi dire que sur les champs de bataille. Les moyens de communication manquent; la *navigation* est dans l'enfance, le *commerce* dédaigné, une grande partie de la terre inconnue. La découverte de l'Amérique agrandit la sphère de l'humanité. L'Océan, longtemps redouté comme une barrière divine, devient un lien pour les hommes; les relations commerciales n'ont d'autre limite que celles du globe; de nouveaux moyens de communication abrègent les distances. Les relations des peuples, devenues pacifiques, faciliteront l'œuvre de leur association.

L'histoire du droit des gens nous montre le genre humain s'a-vançant vers un avenir de paix et d'unité. Pour développer c

vement sous toutes ses faces, nous avons essayé d'en suivre traces dans le domaine des idées. L'histoire du monde est l'histoire du développement de la pensée : s'il y a une loi providentielle qui régit l'humanité, elle doit se manifester surtout dans la sphère de l'intelligence.

La *religion* est la vie; les nations reposent sur une conception religieuse. C'est parce que l'antiquité était polythéiste, qu'elle n'a pas connu l'unité humaine; l'unité de Dieu, fondement du christianisme, entraîne comme conséquence nécessaire l'unité du monde intellectuel, l'association des peuples. Les anciens ne concevaient la divinité que comme puissance; les chrétiens l'adorent comme amour; la loi de l'amour remplace celle de la guerre, la charité devient le lien des hommes.

La *philosophie* est la manifestation de l'idée religieuse sous une autre forme; elle prépare le christianisme, elle aide à en élaborer les dogmes; lorsque l'Église affaissée semble abandonner la direction de la pensée humaine, la philosophie continue son œuvre; elle a la haute ambition de réaliser dans l'ordre politique le dogme chrétien de la fraternité.

La *poésie* est la sœur de la philosophie; le plus grand des philosophes a dit que les poëtes sont de race divine : ils sont les prophètes de l'avenir. Dans l'antiquité ils élévent une voix faible et timide en faveur de la charité et de la paix; ils finissent par chanter la Sainte Alliance des peuples, l'unité, la solidarité du genre humain.

Les *historiens* ont un rôle plus modeste, la réalité doit avant tout se réfléchir dans leurs récits. Mais l'art n'est jamais une copie de la nature, il vit par l'idéal. Tout en restant l'organe du passé et du présent, l'histoire peut s'élever à l'inspiration de l'avenir. Les historiens anciens sont surtout peintres; l'esprit moderne domine les faits par la pensée. La philosophie de l'histoire,

se fondant sur la nature de l'humanité et sur le développement de ses destinées, proclame la grande loi du progrès continu, qui permet d'espérer dans l'avenir la réalisation de l'âge d'or de la paix et de l'harmonie que les anciens rêvaient dans le passé.

Voilà les diverses faces du sujet que nous nous proposons de traiter. Hâtons-nous d'ajouter que nous n'avons pas la prétention d'avoir fait un livre digne de la grandeur de la matière. On ne doit voir dans notre travail que des *recherches*, un peu de science mise au service d'une idée. Si le rapprochement que nous présentons des faits, du droit, des dogmes, des spéculations pouvait hâter la conviction qu'un avenir d'association pacifique est réservé à l'humanité, notre ambition serait plus que satisfaite.

INTRODUCTION.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ANTIQUITÉ.

CHAPITRE PREMIER.

LA MISSION DE L'ANTIQUITÉ EST LA PRÉPARATION DU CHRISTIANISME.

Toutes les traditions de l'antiquité s'ouvrent par un tableau idéal des premières sociétés humaines : les hommes, prenant leurs espérances pour des souvenirs, reportaient au berceau du monde la félicité dont le besoin les tourmente. L'isolement est un des caractères que les poëtes attribuent à l'âge d'or. « Les peu» ples ne connaissaient d'autres rivages que ceux de leur patrie; » on n'avait pas encore vu le pin arraché des montagnes, descen» dre sur la plaine liquide, pour visiter des climats étrangers » (1). Ce fait est peut-être le seul trait des temps primitifs qui ait un fondement historique. Toutes les nations, lorsqu'elles paraissent sur la scène du monde, vivent d'une existence séparée, presque inconnues les unes aux autres. Cependant cet isolement doit cesser; l'unité, l'association est la loi du genre humain; l'histoire de l'humanité n'est autre chose qu'une marche progressive vers cet idéal. Chaque âge a sa mission dans cette œuvre sans fin : quelle est celle de l'antiquité?

Le monde ancien s'ignorait, il vivait pour ainsi dire au hasard, sans connaître le but de ses travaux : mais le fatalisme antique cachait une direction providentielle que Dieu lui-même a révélée par la succession des événements. L'antiquité a abouti au christianisme; quand on envisage les faits d'un point de vue général,

(1) *Ovid.* Metam. I, 94-96.

on les voit tous tendre vers cette fin; on peut donc dire que le travail des peuples anciens avait pour objet la préparation du règne de l'Évangile. La religion chrétienne est la première qui ait eu la prétention d'être universelle; lien des âmes dans le monde entier, elle contient en germe une nouvelle constitution du genre humain; l'unité politique sortira de l'unité religieuse. Si l'antiquité a eu pour mission de préparer le christianisme, elle a dû jeter les fondements de l'unité future en établissant des liaisons entre les peuples. Ce sont surtout les croyances, les idées communes qui unissent les hommes; mais pour que des rapports intellectuels soient possibles, il faut qu'il existe déjà des communications matérielles. L'intérêt, les besoins créent des relations (1); mais le commerce suppose également que les nations se connaissent, que le cercle de leurs pensées s'étend au-delà de l'étroit horizon de leur berceau. Pour mettre les hommes en contact, la Providence s'est servie de leurs passions; dans ses mains la violence est devenue un instrument d'union et de paix. La guerre, le commerce, les idées, tels sont les moyens qui ont préparé le monde ancien à l'initiation du christianisme.

Les croyances se manifestent dans la religion et la philosophie. Les systèmes religieux qui gouvernent encore aujourd'hui les âmes ont pris naissance en Orient : c'est là qu'apparaissent dans la plus haute antiquité les grandes figures de Moïse, de Zoroastre, de Brahma, de Buddha. Les dogmes auxquels ils ont attaché leurs noms ne se sont pas développés d'une manière isolée; les idées s'engendrent et se propagent par une filiation et une parenté analogues à celle des peuples. Dans l'Asie orientale, point de départ des migrations qui ont peuplé l'Europe, a été conçue une des doctrines les plus anciennes dont l'histoire ait conservé le souvenir. Elle ne nous est connue que par les croyances qui s'en sont détachées, le brâhmanisme et le mazdéisme. Le brâhmanisme, plus approprié au génie de l'Orient, exerça peu d'influence sur le monde occidental, mais de son sein sortit une secte puissante qui

(1) « Les besoins mutuels fondent les unions ». *Montesquieu*, Esprit des Lois, XX, 2.

a d'étonnantes analogies avec la religion chrétienne : le Buddhisme est un lien intellectuel entre l'Asie et l'Europe. Les dogmes de Zoroastre se mêlèrent plus intimément à la pensée de l'Occident. Entre les deux mondes se trouve la mystérieuse Égypte, qui développa dans sa vallée solitaire une civilisation dont les origines échappent jusqu'ici aux efforts de la science. La Providence veilla à ce que les fruits de cette culture antique profitassent au reste de l'humanité. Il y avait un peuple qui à juste titre se disait élu de Dieu, parce que plus fidèlement que les autres membres de la famille humaine il conserva le dogme de l'unité divine. Il vint en contact avec la sage Égypte : les prêtres transmirent leur science à Moïse. En apparence isolé, le mosaïsme subit l'influence de la religion de Zoroastre dont des peuples guerriers étaient devenus les propagateurs. La conquête amena les mages de la Perse sur les bords du Nil. L'Égypte était destinée à être le rendez-vous de toutes les conceptions religieuses et philosophiques de l'antiquité. Les idées grecques y pénétrèrent à la suite d'Alexandre. La Grèce avait aussi ses racines dans l'Orient; mais le génie hellénique développa avec indépendance les germes qu'il reçut de l'étranger : il produisit Pythagore, Socrate, Platon. Devenue religieuse à son déclin, la philosophie rechercha les dogmes orientaux comme la source de toute sagesse; les religions à leur tour subirent l'influence des idées philosophiques. Cette fusion des doctrines et des cultes empreignit le monde d'un esprit religieux, d'une attente universelle qui fut remplie par la venue du Christ. Le christianisme résuma en lui la science antique; mais il ne reproduisit pas simplement le passé, il ouvrit un nouvel avenir à l'humanité. Jésus-Christ et ses apôtres jetèrent les fondements d'une réorganisation sociale et politique : la Providence leur prépara la voie et facilita leur mission en réunissant les peuples anciens sous un seul Empire. Telle fut l'œuvre de la guerre et des conquêtes.

Cicéron dit qu'il n'y a jamais eu de grand homme sans inspiration divine (1) On peut appliquer cette parole profonde aux

(1) « Nemo vir magnus sine aliquo afflatu divino unquam fuit ». Cic. De Nat. Deor. II, 66.

conquérants : ils ont eu une mission providentielle; les plus grands en avaient conscience, et c'est avec justice que l'humanité les a salués du nom de héros; d'autres étaient des instruments dans la main de Dieu; tous ont coopéré au grand travail de l'unité humaine. Les pasteurs féroces qui inondaient régulièrement l'Asie comme un torrent dévastateur, étaient appelés à former le premier anneau de la chaîne qui devait unir l'Europe et l'Orient. Les Perses achevèrent l'œuvre que les Assyriens avaient commencée. Les Grands Rois furent les premiers qui manifestèrent l'orgueilleuse prétention de dominer l'univers. Ce dessein que les Perses étaient incapables de réaliser, devint l'héritage d'un conquérant qui, malgré les taches qui ternissent sa mémoire, nous apparaît comme un idéal des temps antiques. Ce qui n'était qu'un vague instinct chez les Nomades de l'Asie, fut une grande et noble idée chez Alexandre. Il eut l'ambition de conquérir la terre pour faire de ses habitants une seule famille, dans laquelle l'odieuse distinction de Grecs et de Barbares serait abolie : c'était comme une lueur de la fraternité que Jésus-Christ allait enseigner aux hommes. Alexandre légua le projet d'une monarchie universelle à un peuple que les poëtes, les historiens et les philosophes ont appelé avec un profond sentiment de vérité, le peuple roi (1). Il avait en effet cette ténacité, cette persévérance d'ambition qui distingue les races royales : il était né « pour vaincre et gouverner les na» tions » (2). Une grande partie du monde ancien fut réunie sous les lois de Rome.

Le commerce était un autre élément d'unité. La Providence qui destina certains peuples à la paisible élaboration des dogmes, d'autres aux violentes émotions des combats, doua une race particulière du génie des entreprises commerciales. Le pavillon tyrien flottait dans les mers du Nord, sur les côtes de l'Asie et dans l'Océan indien. Carthage hérita de l'esprit aventureux de Tyr,

(1) *Virgil.* Aeneid I, 21 : « *populus late rex* ». *Tacit.* Annal. III, 6 : *populus imperator* ». — *Cicer.* Pro domo, 33 : « *dominus regum, ...r atque imperator omnium gentium* ».

des Tu regere imperio populos, Romane memento » (*Virgil.*).

mais poussée aux conquêtes par sa position, elle vint en contact avec un peuple contre lequel toute lutte était inutile, car il avait pour lui les desseins de Dieu. Rome dédaigna le commerce que la ruine de sa rivale mettait entre ses mains. Cependant les relations commerciales ne furent pas interrompues. Alexandrie prit la place de Carthage; inspirée par le génie de son fondateur, elle ne fut pas seulement un entrepôt pour les marchandises, elle devint un centre intellectuel pour le monde gréco-romain.

Quel fut l'élément dominant dans la marche des peuples anciens vers l'unité? Les théocraties orientales n'ont pas songé à propager leurs dogmes. Les peuples commerçants, dans leur politique égoïste, aimaient mieux diviser les populations que de les unir : c'est malgré eux que le commerce a rempli sa mission cosmopolite. Il n'en fut pas ainsi des conquérants. Dès qu'ils paraissent dans l'histoire, ils prétendent à la monarchie universelle. Mais c'était une conception irréalisable, parce qu'elle est contraire aux vues de la Providence. La nature nous présente dans toutes ses manifestations le spectacle d'une variété infinie se déployant sur un fond identique. L'humanité est organisée d'après la même loi; une en essence, elle se divise en nations douées chacune d'un génie particulier : Dieu l'a voulu ainsi, parce que la destinée du genre humain ne peut s'accomplir que par le concours harmonique de facultés diverses (1). Il a imprimé à la terre et à la race qui l'habite des marques évidentes de ses desseins. Les climats différents demandent et produisent des organisations différentes. La diversité des langues est l'expression de la diversité de caractères qui distinguent les branches de la grande famille humaine (2). Mais il y a une unité qui harmonise en elle ces variétés. De même

(1) « Die Vertheilung des gesammten Berufes der Menschheit einer » Erde unter ihre einzelnen Völker ist zu ihrer höchsten und reichsten » Vollkommenheit wesentlich ». *Krause,* Das Urbild der Menschheit, p. 229.

(2) *Herder,* Ideen zur Philosophie der Geschichte, VIII, 5; IX, 4. — *Ballanche,* Palingénésie, 2e partie (Œuvres, T. III, p. 162), dit : « une » langue est l'expression de ce qui constitue et caractérise une race humaine distincte des autres races humaines ».

que les climats constituent dans leur ensemble une seule Terre, de même que les règles fondamentales des langues sont unes, le genre humain est aussi un et divers. Telle est la loi qui doit présider aux rapports des peuples. L'antiquité l'a méconnue en essayant de les plier sous le joug d'une domination uniforme. Cette prétention se manifeste dans toute sa brutalité chez les Perses. L'idéal conçu par Alexandre a quelque chose de séduisant; mais quelque grand qu'il fût, il était homme, et il n'est pas donné à l'homme d'embrasser le genre humain dans sa prévoyance. Ses projets furent réalisés autant qu'ils pouvaient l'être par le peuple roi. Alors se révéla la faiblesse de l'idée qui était l'ambition des conquérants. La magnifique unité de l'empire romain cachait la décadence de la société ancienne. Les nations avaient accompli la tâche qui leur était assignée : elles attendaient une régénération qui les sauvât de la mort; réunies sous une même domination, l'unité politique les prépara à l'unité morale. Telle fut l'œuvre des monarchies universelles tentées dans l'antiquité. L'empire romain s'écroula et sur ses ruines s'éleva la société chrétienne qui, après de longues convulsions, commence à entrevoir le but de sa destinée, l'unité dans la variété, l'association générale.

Ainsi la mission de l'antiquité a été de préparer l'avènement du christianisme, de jeter les fondements de la future alliance des peuples, en les rapprochant par les idées, les intérêts et surtout par la force des armes. De ce point de vue il nous sera facile d'apprécier le droit des gens et les relations internationales des peuples anciens. Longtemps ils ont été l'objet d'une admiration excessive : les défenseurs des idées théocratiques exaltaient la sagesse orientale : les partisans de la démocratie idéalisaient les républiques d'Athènes, de Sparte et de Rome. Un grand penseur a rétabli le rapport réel qui unit le monde moderne à l'antiquité, en proclamant que l'âge d'or n'est pas derrière nous, mais devant nous. L'œuvre des anciens n'est que préparatoire; des ébauches d'organisation sociale ne peuvent servir de modèles (1). L'homme

(1) *Volney* (Leçons d'Histoire, VIe séance) dit dans un esprit un peu réactionnaire, mais juste au fond : « Cessons d'admirer ces anciens qui

fait ne cherche pas un idéal dans son enfance; mais l'enfant contient en essence toutes les manifestations de l'homme futur; de même nous trouverons dans l'antiquité les germes du développement actuel du genre humain.

CHAPITRE II.

DROIT DE GUERRE DE L'ANTIQUITÉ.

Un célèbre écrivain dit que la guerre est l'état habituel du genre humain : « Le sang doit couler sans interruption sur le globe, ici » ou là, la paix n'est qu'un répit ». Pour appuyer son horrible paradoxe, De Maistre trace un tableau affreux de la longue suite de massacres qui souillent toutes les pages de l'histoire (1). Le fait que le philosophe piémontais veut ériger en théorie, est incontestable pour le passé et surtout pour le monde ancien. Les peuples y paraissent ennemis nés les uns des autres; les hostilités continuelles sont à peine suspendues par de courtes trêves, dont rien ne garantit l'observation que l'intérêt de les garder ou l'impuissance de les rompre. En conclurons-nous avec De Maistre que la guerre est une loi divine, immuable? Parole impie, qui serait mieux placée dans la bouche d'un adorateur de Jévoha, le Dieu des armées, que dans celle d'un chrétien, disciple d'une religion de charité. Oui, la guerre a été universelle, parce qu'elle était nécessaire au développement et à l'extension de la civilisation : mais l'humanité la rejetera avec horreur, du jour où cet instrument de progrès sera devenu inutile.

La guerre, dans le principe, n'est qu'un pillage : l'amour du butin se change en ambition chez les conquérants. Les philosophes

» n'eurent pour constitutions que des oligarchies, pour politique que des » droits exclusifs de cités, pour morale que la loi du plus fort et la haine » de tout étranger, etc. »

(1) *De Maistre,* Considérations sur la France, chap. 3.

qui s'inspirent surtout du sentiment, considèrent le désir des conquêtes comme une mauvaise passion; d'après Plutarque c'est une *maladie* naturelle aux princes (1); Tacite dit avec plus de profondeur que c'est le *devoir* des rois (2). La guerre était pour ainsi dire un devoir dans l'antiquité. Les hommes vivaient isolés, la guerre les rapprocha; quelques peuples favorisés particulièrement de la nature, développèrent une riche civilisation; ils la communiquèrent au genre humain, soit comme vainqueurs, soit comme vaincus. Alexandre est l'idéal des héros civilisateurs; il répand l'hellénisme en Afrique et en Asie. Les Grecs, affaiblis par leurs divisions, tombent sous le joug de Rome, mais avec leur défaite commence pour eux une gloire nouvelle: les arts, la philosophie, la littérature de la Grèce envahissent le monde à la suite des légions. L'Empire s'écroule sous les coups des Barbares; alors les Romains initient leurs maîtres farouches à la culture qu'ils avaient reçue des Grecs et qui est devenue notre héritage. Tels furent les bienfaits de la guerre. Considérée comme une loi fatale de l'espèce humaine, elle n'est qu'une horrible boucherie; mais si nous y voyons une condition de progrès, un lien entre les peuples, nous pourrons, sans dégoût, assister à cette phase sanglante de l'humanité : n'est-ce pas au prix du sacrifice, de la souffrance, que l'homme se développe et se perfectionne?

La paix est considérée aujourd'hui comme l'état normal du genre humain. Dans l'antiquité, la condition naturelle des peuples était la guerre (3), la paix était une exception qui devait être consacrée par un traité. Les anciens ignoraient qu'un lien de droit et d'humanité unit les hommes; les devoirs que nous dérivons de la nature humaine n'existaient chez eux qu'en vertu d'une convention (4). Dans un âge imbu de ces idées, les hostilités ne

(1) *Plutarch.* Pyrrh. 7 : τὸ σύμφυτον νόσημα ταῖς δυναστείαις, ἡ πλεονεξία.

(2) *Tacit.* Annal. XV, 1 : « Id in summa fortuna aequius, quod validius. Et sua retinere, privatae domus; de alienis certare, regiam laudem » esse ».

(3) Πόλεμος ἀεὶ πᾶσι διὰ βίου ξυνεχής ἐστι πρὸς ἁπάσας τὰς πόλεις. *Plat.* De Legg. I, 625, E.

(4) *Heffter*, De antiquo jure gentium, p. 8 seq. De là vient que les

pouvaient être qu'une suite d'actes atroces. Le droit des gens moderne est fondé sur ce principe, « que les nations doivent se faire » dans la paix le plus de bien, et dans la guerre le moins de mal » qu'il est possible, sans nuire à leurs véritables intérêts » (1). Les anciens semblaient plutôt suivre pour règle la conduite que Rousseau reproche à l'Europe civilisée; « ils ne se bornaient pas à faire » à leurs ennemis tout le mal dont ils pouvaient tirer profit, mais » ils comptaient pour un profit tout le mal qu'ils pouvaient leur » faire à pure perte » (2). Ce que l'antiquité appelait droit de guerre a été formulé avec une admirable énergie dans la fameuse sentence du chef gaulois : *Malheur aux vaincus* (3)! C'était une maxime universellement admise que le vainqueur avait un pouvoir absolu sur la personne des ennemis (4). Une déclaration de guerre était un arrêt de mort contre des populations entières. L'œuvre d'extermination ne s'arrêtait pas aux champs de bataille, elle emportait les cités; les nations elles-mêmes périssaient. Aujourd'hui la première pensée du conquérant est d'incorporer le pays conquis, il associe les vaincus aux droits et aux avantages du vainqueur. Dans le monde ancien, la guerre asservissait les vaincus, quand elle ne les exterminait pas. La servitude, née de la conquête, est le trait caractéristique de l'antiquité : nous regardons l'esclavage comme un crime; chez les anciens, c'était une grâce (5).

anciens considèrent les traités comme la base de l'ordre social. *Isocrat.* adv. Callim., § 27 seq. : ὥστε τὰ πλεῖστα τοῦ βίου καὶ τοῖς Ἕλλησι καὶ τοῖς βαρβάροις διὰ συνθηκῶν εἶναι. Ταύταις γὰρ πιστεύοντες — καὶ τὰς ἰδίας ἔχθρας καὶ τοὺς κοινοὺς πολέμους διαλυόμεθα... κ. τ. λ.

(1) *Montesquieu*, Esprit des Lois, I, 3.

(2) *Rousseau*, Nouvelle Héloïse, IVe Partie, Lettre III.

(3) *Plutarch*. Camill., c. 18. Le vainqueur des Cimbres et des Teutons prononça sur les vaincus ces paroles également sanglantes : *Il faut mourir* (*Diodor*. Excerpt. Phot., p. 542, fragm. lib. XXXVIII. — *Plutarch*. Marius, c. 44).

(4) *Xenoph*. Cyrop. VII, 5, 73 : νόμος γὰρ ἐν πᾶσιν ἀνθρώποις ἀΐδιός ἐστιν, ὅταν πολεμούντων πόλις ἁλῷ, τῶν ἑλόντων εἶναι καὶ τὰ σώματα τῶν ἐν τῇ πόλει καὶ τὰ χρήματα.

(5) Sur la différence du droit de guerre de l'antiquité et du droit des gens moderne, voyez *Lerminier*, Philosophie du droit, Liv. II, ch. 2; *Reynaud*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, T. IV, p. 49 et suiv.

Quelle est la raison de ces différences fondamentales qui séparent les nations anciennes et les peuples modernes? L'antiquité n'avait pas la conscience de l'unité humaine : par suite, l'humanité lui a également manqué. L'absence de ce sentiment se révèle dans la religion, la famille, les lois. Le culte est ensanglanté par le plus horrible des sacrifices. Cette cruauté ne souillait pas seulement les Barbares, les Gaulois, les Germains, les Scythes, les Pélages. La race phénicienne, la plus industrieuse du monde ancien, était aussi la plus cruelle; pour se rendre les dieux favorables, elle leur sacrifiait ce que l'homme a de plus cher, son propre sang. Les Grecs, renommés pour leur humanité, immolaient dans les siècles reculés des prisonniers avant le combat (1). Rome qui eut la gloire d'imposer aux vaincus l'abolition des sacrifices humains, les avait elle-même pratiqués dans des dangers pressants (2). La civilisation les détruisit chez la plupart des peuples, mais il fallut l'influence toute puissante du christianisme pour les abolir entièrement (3). Un écrivain de génie a essayé d'expliquer, nous oserions presque dire de justifier cette affreuse superstition. De Maistre y trouve l'idée de la *rédemption par le sang;* la guerre lui montre la même vérité sous une autre face; « ce fléau terrible sévit » toujours avec une violence rigoureusement proportionnelle aux » vices des nations, de manière que *lorsqu'il y a débordement de* » *crimes, il y a toujours débordement de sang* » (4). Nous croyons au dogme de l'expiation, mais ce n'est pas dans le sang des hommes répandu sur cette terre que nous la cherchons. La loi *du salut par le sang* est celle des époques de barbarie; si l'antiquité n'en a pas connu d'autre, c'est qu'elle ignorait le doux sentiment de l'humanité qui ne se développe, comme toutes les facultés humaines, que progressivement.

(1) *Phylarch. ap. Porphyr.*, De Abstin. II, 56.

(2) *Dion. Cass.* Fragm. Vales. XII.

(3) *Tertullian.*, Apologet., c. 9. Sur les sacrifices humains dans l'antiquité, voyez *B. Constant*, De la Religion, XI, 2. — *De Maistre*, Soirées de St-Pétersbourg, *Éclaircissement sur les sacrifices.*

(4) *De Maistre*, Éclaircissement sur les sacrifices, chap. 2, 3.

Cette absence d'humanité est un trait distinctif de la famille antique. Nous reconnaissons à peine à la société le droit de verser le sang des coupables. L'antiquité accordait au père de famille le droit de vie et de mort sur l'innocence même, sur l'enfant qui vient de naître. L'usage d'exposer les enfants était si général que les historiens remarquent avec étonnement quelques rares exceptions (1). Il y a une chose plus horrible que cette coutume atroce, c'est la doctrine des plus grands philosophes de la Grèce sur le droit des créatures humaines à l'existence que Dieu leur a donnée; Platon (2), Aristote (3) ordonnent l'exposition, l'avortement!

Montesquieu dit que les peines diminuent ou augmentent à mesure qu'on s'est plus approché ou éloigné de la liberté (4); l'observation s'appliquerait avec plus de justesse peut-être au sentiment de l'humanité. Tous les peuples anciens, depuis les Indiens, les plus mous des hommes, jusqu'aux Romains pour qui la mort était un spectacle, rivalisaient pour ainsi dire dans l'invention des supplices. C'est presque se servir d'une expression trop faible de dire que leurs lois étaient écrites avec du sang; le sang ne leur suffisait pas, il leur fallait la souffrance de la victime. La justice moderne à également été entachée de barbarie; mais au moins les coupables seuls ou ceux qu'on présumait tels étaient livrés au bourreau; chez les anciens, il y avait des êtres malheureux qu'on torturait, bien qu'innocents, pour leur arracher le

(1) Les *Égyptiens* élevaient tous leurs enfants (*Strab.* lib. XVII, p. 566, ed. Casaub.) Il en était de même des *Thébains* (*Aelian.* V. H. II, 7).

(2) Dans un délire d'imagination, le grand philosophe permet aux citoyens de sa République qui ont dépassé l'âge fixé pour la procréation, d'avoir un commerce libre; mais il défend aux femmes de mettre au jour les fruits de ce libertinage; si, malgré leurs précautions, il en naissait un enfant, il ordonne de l'exposer, parce qu'il est né à un âge où le corps et l'esprit ne sont plus dans toute leur vigueur (*Republ.* V, 461, C).

(3) *Aristote* défend de prendre soin des enfants qui naissent difformes; si des mariages deviennent féconds au-delà du terme imposé à la population, il faut provoquer l'avortement, avant que l'embryon ait reçu le sentiment et la vie (*Polit.* VII, 14, 10).

(4) *De l'Esprit des Lois,* VI, 9.

témoignage de la vérité. Rien de plus horrible que les maximes des orateurs athéniens sur la torture des esclaves (1).

Le sentiment de l'humanité s'est développé chez les peuples modernes, grâce au christianisme qui leur a montré des frères dans leurs semblables : les anciens n'avaient pas l'idée d'une nature commune à tous les hommes. Aristote nous révolte quand il prétend justifier l'esclavage par une différence d'organisation entre l'homme libre et l'esclave; mais le grand logicien n'est que l'interprète de l'opinion générale. Les peuples étaient séparés par une barrière tout aussi insurmontable. Aristote dit que les Barbares sont naturellement esclaves, il en conclut que les Grecs sont nés pour les dominer. Platon, le philosophe de l'idéal, recommande la justice, la bienveillance aux Grecs dans leur rapports réciproques, mais entre les Grecs et les Barbares il ne conçoit ni lien de droit ni devoir d'humanité. Ainsi l'antiquité déclare par l'organe de ses plus grands penseurs, qu'elle ne reconnaît pas des devoirs et des droits réciproques aux hommes en leur qualité d'hommes. Quel sera dans cet ordre de choses la loi des sociétés? La force brutale.

Les artistes exprimaient la puissance et les qualités morales par la grandeur de la stature (2). C'est le symbole d'une croyance universelle (3). La force dominait dans les gouvernements, dans

(1) « La torture, dit *Démosthène*, est la plus sûre de toutes les preuves. » Un fait a-t-il eu pour témoins un homme libre et un esclave? S'il faut » procéder à une instruction, vous n'interrogez pas le premier; vous cher- » chez la vérité en appliquant le second au chevalet. Et avec raison; car » plus d'un témoin a déposé des mensonges, tandis que jamais esclave » mis à la question n'a été convaincu de faux » (*Dem.* c. Onetor, 874, 19 seqq.) Ces réflexions sur la torture se retrouvent littéralement dans le plaidoyer d'*Isée* sur *la succession de Ciron* (§ 12).

(2) *Description de l'Égypte,* T. VI, p. 125 et suiv.

(3) « Lorsque Saül, le futur roi des Juifs, fut amené devant le peuple, il » parut plus grand que tous les autres de toute la tête; vous voyez, dit » Samuël, quel est celui que le Seigneur a choisi, il n'y en a pas dans tout » le peuple qui lui soit semblable ». (I *Rois,* X, 23, 24). Les Éthiopiens ne jugeaient digne de porter la couronne que celui d'entre eux qui était le plus grand et dont la force était proportionnée à la taille (*Herod.* III, 20). La croyance que les qualités morales se trouvent chez les hommes dans

les relations des peuples. Le même mot qui désigne la supériorité de forces physiques, servait à marquer la vertu, la supériorité morale : l'*aristocratie* a sa source dans le *droit du plus fort*. Les plus grands philosophes de l'antiquité n'ont pas conçu d'autre principe d'organisation sociale : la souveraineté de l'intelligence n'est qu'une expression différente de la même idée. La force reparait toujours, même là où elle semble surbordonnée à la raison. Les théocraties reposent sur un principe purement rationnel, et cependant le législateur indien déclare que la force est le lien unique de la société (1). Tacite résume les sentiments du monde ancien en disant que *la gloire de la justice appartient au plus fort* (2).

Ainsi le droit des gens de l'antiquité est le droit du plus fort. Nous serions infidèle à notre croyance d'un développement progressif du genre humain, si nous ne cherchions dans cet état de barbarie les germes d'où est sortie l'idée d'un lien embrassant tous les hommes, de droits et de devoirs communs à tous les peuples. L'homme ne peut méconnaître entièrement la nature qui l'unit à ses semblables. L'instinct de cette communion se manifeste déjà dans les temps primitifs, mais il ne prend pas la forme d'un rapport juridique, il se confond avec le sentiment religieux. Aussi haut que remontent nos traditions, elles nous présentent la religion mêlée à la guerre et essayant d'y introduire une sorte de justice. Les dieux sont pris à témoin avant qu'on la commence; la paix est cimentée par leur invocation; des hérauts, placés sous la protection divine, sont des agents de paix et de concorde, le peuple conquérant par excellence a un collége de prêtres qui soumet

une proportion relative à leur stature, existe encore aujourd'hui chez les peuples de l'Éthiopie (*Cailliaud*, Voyage à Méroé, chap. 28, T. II, p. 108) et dans tout l'Orient (*Chardin*, Voyage en Perse, T. XVII, p. 28 et suiv. éd. Lecointe).

(1) *Lois de Manou*, VII, 18 et suiv.

(2) *Tacit.* German., c. 36 : « Ubi manu agitur, modestia ac probitas » nomina superioris sunt ». *Id.*, Annal. XV, 1 : « Id in summa fortuna » aequius, quod validius ». *Dion Cassius* reproduit la même pensée (L. XI, 1) : οὐδὲν δικαίωμα τῶν ὅπλων ἰσχυρότερόν ἐστι. πᾶς γὰρ ὁ δυνάμει προέχων δικαιότερα ἀεὶ καὶ λέγειν καὶ πράττειν δοκεῖ.

les luttes de la force à des formalités et à des règles. La religion mit une première limite aux droits du vainqueur : il pouvait détruire, dévaster les choses humaines, mais il devait respecter les temples, les choses sacrées (1). Les personnes se ressentirent aussi de cette influence bienfaisante. Les castes et l'esclavage, que nous maudissons aujourd'hui, ont été dans le principe un bienfait pour les vaincus. En les admettant dans l'organisation sociale, bien qu'aux conditions les plus avilissantes, la théocratie leur assure au moins l'existence physique. L'esclavage occidental est déjà un progrès sur la condition des castes inférieures de l'Orient. Le *çûdra* est flétri par une tache originelle; Dieu seul peut l'élever à une caste supérieure dans une existence future. L'*esclave grec* peut être affranchi, la liberté le fait entrer dans la société de ses maîtres; à Rome sa condition s'améliore encore, l'*affranchi* devient l'égal du *citoyen*. Le vainqueur cessant d'égorger le vaincu, l'intérêt et l'humanité conduisirent à respecter non seulement sa vie, mais aussi sa liberté, en lui faisant payer une rançon ou en l'attachant au sol, en l'employant à des travaux utiles au vainqueur. La Grèce ne s'éleva guère au-dessus de cette espèce de servage. Rome fit un dernier pas vers l'association : elle prépara la fusion des races ennemies en accordant aux vaincus des droits qui les rapprochaient des vainqueurs; les peuples qui s'étaient déchirés longtemps par des guerres sanglantes, se confondirent dans la grande unité romaine.

(1) *Liv.* XXXI, 30.

CHAPITRE III.

RELATIONS INTERNATIONALES.

§ 1. *L'isolement est la loi de l'antiquité.*

Tous les peuples anciens se disent enfants du sol, nés de la terre qu'ils habitent. Poëtes, historiens, orateurs, philosophes ont exalté l'autochthonie des Athéniens (1). Cette prétention n'était pas particulière à la cité de Minerve : c'était une croyance générale (2). Nous sommes si imbus du dogme de l'unité humaine, qu'il nous est difficile de comprendre un sentiment qui la détruit, ou du moins l'affaiblit. L'autochthonie est l'expression de la vie isolée des nations primitives; elles ne connaissaient qu'elles-mêmes et prenaient l'horizon de leur vallée pour les limites du monde; l'orgueil qui s'exalte dans la solitude nourrit cette fausse opinion; un préjugé né de l'ignorance devint un titre de gloire. Rien ne caractérise mieux l'antiquité : l'isolement est sa loi.

L'isolement était une condition d'existence pour les peuples anciens. Les forces des sociétés doivent se concentrer dans des limites étroites pour pouvoir se développer avec énergie : l'amour de la famille, de la cité, précède celui de l'humanité. La guerre amena une époque d'expansion; elle mit en rapport des peuples qui se connaissaient à peine de nom. Mais l'isolement primitif laissa des traces jusque dans les états fondés par la conquête. Les mots de royaume, d'empire, de république nous font illusion, en nous faisant croire à l'unité politique là où règne une diversité profonde. L'Inde a toujours formé un assemblage de petites associations, n'ayant pas la conscience d'une patrie commune. L'empire

(1) *Eurip.* Fragm. 353 (edit. Didot.). — *Thucyd.* I, 2. — *Herod.* I, 56; VII, 161. — *Isocrat.* Panath., § 125. — *Plat.* Menexen, p. 237, B.

(2) Les Indiens se disaient autochthones (*Diodor.* II, 38), les Égyptiens (*Diod.* I, 10), les Ethiopiens (*Diod.* III, 2), les Sicaniens (*Diod.* V, 6), les Crétois (*Diod.* V, 64), les Bretons (*Diod.* V, 21), etc.

des Perses n'était qu'une juxtaposition de peuples et de cités. L'individualisme a fait la grandeur du génie hellénique, mais il a aussi préparé la ruine de la Grèce. Rome fit la conquête d'une partie du monde sans cesser d'être une république municipale.

La division du genre humain en associations bornées par les murs d'une ville, était l'expression de l'individualisme qui dominait dans l'ordre moral. Dans l'enfance de l'humanité, les esprits ne conçoivent que ce qui est particulier, local : les intelligences étant incapables de s'élever à la notion de l'unité, les hommes doivent se partager en un nombre infini de corps sans cohésion. Cette absence d'unité se révèle surtout dans l'ordre religieux. La religion est essentiellement un lien entre les hommes. Chaque individu, chaque famille commence par avoir son dieu. Quand les peuples se forment, ils mettent leurs cultes en commun; les dieux cessent d'être individuels, ils étendent leur influence sur toute la nation. Là s'arrêtent les progrès de l'antiquité, elle n'a connu que des divinités nationales, parce que les sentiments des hommes ne dépassaient pas les limites de leur patrie. La tradition nous représente les Immortels se partageant les cités grecques; les peuples de l'Orient donnent à leurs divinités le nom de roi ou maître de la ville (1). La diversité des cultes était un principe de haines nationales (2). L'Indien ne déteste pas seulement les autres peuples

(1) *Baal, Melcarth* (*Gesenius*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch et Gruber*, au mot *Baal;* Sect. I, T. VIII, p. 398). Le dieu national était le protecteur obligé de la cité qui l'avait adopté : s'il manquait à ce devoir, il n'était plus respecté. *Plutarque* en rapporte un exemple mémorable. Pendant qu'Alexandre faisait le siége de Tyr, plusieurs habitants crurent entendre, pendant leur sommeil, Hercule leur dire qu'il s'en allait vers Alexandre, parce qu'il était mécontent de ce qui se faisait dans la ville. Les Tyriens traitèrent le dieu comme un transfuge : ils chargèrent son colosse de chaînes en l'appelant Alexandriste (*Plutarch.* Alexand. 25). Les Tyriens agissaient comme le sauvage qui brise son idole. On voit des traces de ce grossier fétichisme jusque dans les derniers siècles de l'antiquité. Auguste, ayant éprouvé de grandes pertes sur mer, fit retirer la statue de Neptune, châtiant pour ainsi dire le dieu de son infidélité à la fortune de Rome (*Sueton.* Aug. 16).

(2) « La religion, dit *Rousseau,* inscrite dans un seul pays, lui donne » ses dieux, ses patrons propres et tutélaires;... hors la seule nation qui

comme étrangers, il les fuit comme impurs; les annales des Hébreux témoignent à chaque page qu'il n'y a plus de lien d'humanité entre les hommes que séparent des croyances hostiles; les prêtres du paganisme mêlent aux prières pour la cité qu'ils servent, des imprécations et des malédictions contre les ennemis et les choses qui leur appartiennent (1).

§ 2. *Du Patriotisme des anciens.*

L'isolement hostile qui caractérise le monde ancien domine toutes les relations des peuples. Il y a une vertu qu'on a longtemps regardée comme l'apanage exclusif de l'antiquité : nous entendons encore tous les jours regretter le patriotisme des Grecs et des Romains; serait-il vrai que l'humanité fût déchue sous ce rapport? Le patriotisme a son principe dans l'amour que nous éprouvons pour le lieu qui nous a vus naître. Les philosophes ont cherché la raison de cet attachement qui semble lier l'homme au sol. Herder dit que nos facultés physiques et morales, notre manière de vivre, nos joies et nos peines sont, sinon un produit du climat, du moins en rapport avec les influences extérieures au milieu desquelles nous nous développons; plus cette action est forte, moins l'homme peut se détacher du lieu de sa naissance; lui ôter son pays, c'est tarir la source de sa vie (2). L'influence de la nature est certaine, mais elle n'est pas décisive; l'affection pour le sol natal varie avec la forme du gouvernement, avec le progrès des relations internationales. Dans leur enfance les peuples sans cesse en guerre entre eux, voient un ennemi dans tout étranger; l'amour de la patrie se confond alors avec la haine de tous les hommes qui ne sont pas membres de la cité. Tel a été le patriotisme des anciens, borné, exclusif, haineux. Loin de nous

» la suit, tout est pour elle infidèle, étranger, barbare; elle n'étend les » devoirs et les droits de l'homme qu'aussi loin que ses autels; telles furent » les religions des premiers peuples » (*Contrat social,* IV, 8).

(1) Voyez les imprécations des prêtres d'Athènes contre Philippe de Macédoine (*Liv.* XXXI, 44).

(2) *Herder,* Ideen zur Philosophie der Geschichte, VII, 2.

la pensée de méconnaître ce qu'il y a de légitime et de noble dans le dévouement des Grecs et des Romains. L'humanité chantera toujours avec Horace « qu'il est doux et glorieux de mourir pour » la patrie » ; elle dira toujours avec le poëte grec « qu'il est beau » d'aimer ses enfants, mais que la patrie a droit à nos premières » affections » (1); elle répétera toujours avec Cicéron que « la patrie » étant notre mère avant celle qui nous a donné le jour, nous lui » devons plus de reconnaissance qu'à nos propres parents » (2). Aujourd'hui un individualisme absolu menace de détruire la société; les citoyens d'Athènes et de Rome se dépouillaient pour ainsi dire de tout sentiment personnel; la gloire elle-même, ce mobile tout puissant, était un tribut payé à la patrie (3). Mais si nous devons rendre justice au patriotisme antique, gardons-nous d'y voir un idéal.

La cité était la famille un peu agrandie; l'amour de la patrie avait quelque chose de l'affection que créent les liens du sang, il était profond mais égoïste; la guerre, en menaçant l'existence de l'état, mettait également en danger la fortune, la liberté, la vie du citoyen; la défense du sol natal était donc réellement un combat pour tout ce qu'il avait de plus cher (4). Mais la même cause qui exaltait le patriotisme le rendait exclusif et haineux. Zaleucus fit un crime du simple abandon de la patrie (5). Lycurgue prohiba

(1) φιλῶ τέκν', ἀλλὰ πατρίδ' ἐμὴν μᾶλλον φιλῶ. Vers cité par *Plutarque* (Praecepta gerend. Reip., c. 14).

(2) *Cicer.* De Rep. fragm., lib. I, n° 1.

(3) La victoire dans les jeux olympiques était pour les Grecs la plus haute ambition, mais elle honorait moins le vainqueur que sa patrie (*Plin.* H. N. VI, 27; XVI, 4). Dans les inscriptions, monuments d'ambition et de vanité, le citoyen tout en déclarant qu'il s'était couvert de gloire, n'oubliait jamais d'ajouter, qu'il avait immortalisé le nom de sa patrie (*Herod.* IV, 88).

(4) *Vico,* liv. IV, ch. 2, § 3, traduct. de Michelet. Vico dit que l'intérêt personnel avait une grande part dans le courage avec lequel les héros défendaient leur patrie. Dans cette identité des intérêts privés avec la chose publique, l'historien philosophe admire la sagesse de la Providence; comment, sans cet attrait, l'homme aurait-il pu s'attacher à l'ordre civil?

(5) *Stob.* Floril. XLIV (42), 21.

l'émigration. Nous comprenons le désir d'Horace « que le soleil ne » puisse rien voir de plus grand que Rome. » Mais comment qualifier la joie sauvage de Tacite, lorsqu'il raconte que des peuplades germaines s'entretuent, son vœu impie que ces haines soient éternelles (1)? Le grand historien est l'organe de l'antiquité; quand l'intérêt de la patrie était en jeu, le citoyen ne connaissait plus ni justice ni humanité, la voix même de la nature n'était plus écoutée. Qui oserait aujourd'hui justifier le fratricide auquel le patriotisme poussa Timoléon, un des héros de la Grèce? La philosophie ancienne proclama que la plus admirable de toutes les actions est de tuer un tyran, qu'un fils doit au besoin sacrifier son père (2). Les crimes devenaient un titre de gloire quand ils frappaient l'ennemi. Les historiens placent l'action de M. Scaevola au nombre des faits « qui passeraient pour des fables s'ils n'étaient pas con» signés dans les annales » (3). Cependant cet acte héroïque était un assassinat. Dans les relations internationales se montre la même absence de justice (4). Qu'on scrute les plus nobles caractères de la Grèce et de Rome; on les trouvera admirables dans les limites de la cité, mais leur vertu ne va pas au-delà.

Disons donc avec Schiller que l'antiquité a formé de grands *citoyens*, mais non de grands *hommes* (5). N'envions pas aux anciens leur farouche patriotisme, singulier amour « qui ne fait pas que les » citoyens s'entr'aiment, mais qui fait que l'on hait tout ce qui n'est » pas concitoyen » (6). Grâce à la religion chrétienne, nos sentiments se sont élargis; nous voyons des frères dans tous les hommes,

(1) *Tacit.* German., c. 33.

(2) Voyez Tome II, p. 239-241.

(3) *Flor.* II, 1.

(4) Les Pères de l'Église reprochaient déjà au patriotisme des anciens de violer la justice : « Quae sunt enim patriae commoda, nisi alterius » civitatis aut gentis incommoda? » *Lactant.* Divin. Instit. VI, 6.

(5) « Griechenland und Rom konnten höchstens vortreffliche *Römer*, » vortreffliche *Griechen* erzeugen — die Nation, auch in ihrer schönsten » Epoche, erhob sich nie zu vortrefflichen *Menschen* » (*Ueber Völkerwanderung, Kreuzzüge und Mittelalter*).

(6) *Lamennais*, Essai sur l'indifférence, chap. VI (T. I, p. 103, éd. de Hauman).

et dans l'échelle des devoirs que la nature nous impose, nous plaçons les intérêts du genre humain au-dessus des droits de la cité, par le même motif qui faisait préférer aux anciens la cité à la famille. Cependant il ne faut pas que le cosmopolitisme nous fasse oublier nos obligations envers la patrie. La Providence, en divisant le genre humain en nations, a condamné le Socialisme qui voudrait absorber les nationalités. Si les intérêts de l'humanité l'emportent sur les intérêts particuliers, ce n'est pas à dire que les liens de la famille et de la patrie doivent être détruits au profit d'un vague et stérile amour du genre humain. Il s'agit de concilier des sentiments également sacrés, et non de détruire les uns pour exalter les autres. Montrons-nous supérieurs à l'antiquité en alliant l'amour des hommes à celui de nos concitoyens; que si de fausses doctrines prétendaient que la patrie doit disparaître, retrempons-nous au spectacle de la Grèce et de Rome; allons y puiser des leçons de patriotisme, mais que cet amour ne soit plus de la haine.

§ 3. *De l'Hospitalité. Des Étrangers.*

L'hospitalité, plus encore que le patriotisme, semble donner à l'antiquité un caractère idéal. Mais si l'on considère les relations internationales dans leur ensemble, alors l'hospitalité perd le prestige poétique qui la grandit outre mesure, et elle apparaît comme un moyen peu efficace pour corriger ce que l'état social avait de barbare et d'hostile pour l'étranger. De même que l'enfant est essentiellement personnel, les sociétés naissantes n'ont en vue que leur conservation ou la satisfaction de leurs besoins. L'égoïsme national est même un progrès sur les affections exclusives de la famille, mais il faut un développement considérable des sentiments humains, pour que les peuples se traitent comme frères. La philanthropie ne peut pas trouver place dans le cercle étroit du monde primitif. C'est l'âge des luttes violentes et de la force brutale; quand des tribus voisines se rencontrent, c'est pour s'entretuer ou pour détruire et piller; comment l'homme verrait-il un ami dans un être qui ne cherche qu'à lui nuire? Étranger et

ennemi expriment nécessairement une seule et même idée (1); il faut un traité pour que l'homme regarde l'homme comme son semblable. Qu'on se représente les conséquences que cette conception doit entraîner pour l'étranger. Le *malheur aux vaincus* s'adresse à lui aussi bien qu'à l'ennemi (2). Le citoyen seul a une valeur, parce qu'il est seul membre de la cité : l'étranger est sans droit; sa naissance est une tache (3); c'est un être vil, méprisable (4); il est en état de suspicion légitime (5); s'il est libre de sa personne, il est esclave dans son langage (6). La différence des langues élève entre les peuples une barrière aussi considérable qu'une diversité de nature (7). De là vient le terme méprisant de *Barbare,* dont les Grecs et les Romains se servaient pour désigner les races étrangères. Cette expression qui joue un si grand rôle dans l'antiquité, désignait dans le principe un homme qui parle un langage inintelligible, par suite tout étranger (8); elle devint bientôt la marque d'une différence aussi profonde que celle qui séparait l'homme libre et l'esclave.

Ainsi la négation de l'unité humaine, voilà où aboutit le système international des anciens. Poussée dans ses dernières conséquences,

(1) Le même mot désigne l'un et l'autre dans les poëmes d'Homère : ἀλλότριος φώς est synonime de πολέμιος (*Iliad.* V, 214). *Hésychius* dit : ἀλλότριος φώς, πολέμιός τις ἀνήρ. Cette assimilation de l'étranger et de l'ennemi resta le sentiment dominant de l'antiquité.

(2) Οἰκτρός τις αἰὼν πατρίδος ἐκλιπεῖν ὅρους. *Eur.* Fragm. (*Stob.* XXXIX, 5).

(3) *Euripid.* Ion., v. 591 seq.

(4) Ἀτίμητος μετανάστης. *Iliad.* IX, 648.

(5) « Le temps seul montre bien ce que valent des inconnus; — chacun est disposé à médire d'un étranger qui vient se fixer parmi nous ». *Eschyl.* Suppl., v. 993-995, 972 seq.

(6) *Eurip.* Ion. v. 673; Phœn. v. 401.

(7) *Plin.* H. N. VII, 1 : « Tot gentium sermones, tot linguae, tanta » loquendi varietas, *ut externus alieno paene non sit hominis vice* ». St-Augustin dit que des animaux d'espèce différente s'associent plutôt que deux hommes parlant des langues diverses, de sorte qu'un homme aimera « mieux être avec son chien qu'avec un étranger ». (*De Civit. Dei*, XIX, 7).

(8) *Real Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft,* au mot *Barbarus.* — *Encyclopédie d'Ersch et Gruber,* au même mot (T. VII, p. 347 et suiv).

cette doctrine aurait réalisé l'horrible maxime de Hobbes; l'homme serait devenu un loup pour l'homme. Mais la Providence a mis en lui le germe de l'humanité, il est un avec ses semblables L'instinct de cette communauté se révèle déjà dans l'enfance qui souffre des gémissements, comme elle se réjouit des sourires. La compassion pour les malheureux est la première manifestation du lien qui unit tous les hommes; elle est le principe de l'hospitalité. L'hospitalité fit naître le premier soupçon de la fraternité humaine (1). La religion donna sa sanction aux sentiments de la nature. Le législateur indien place les hôtes presque sur la même ligne que les dieux (2). Chez les Grecs, l'hospitalité est tellement sacrée, qu'elle balance les liens de la patrie (3); à Rome, elle devient pour ainsi dire une obligation juridique (4). C'est aussi dans les écrits des poëtes et des philosophes romains que se montre pour la première fois l'idée de la solidarité des hommes. Mais c'était un vague pressentiment d'une doctrine nouvelle, plutôt qu'une théorie profonde sortie des entrailles de l'antiquité. La notion de l'unité humaine ne pouvait dériver que de l'unité divine. Ce dogme entrevu par les philosophes ne jeta pas des racines assez fortes pour changer la société ancienne : elle resta divisée en corps hostiles, qui repoussaient les étrangers comme des ennemis.

Que furent en réalité ces rapports d'hospitalité dont la peinture a tant d'attraits pour nous? Des liaisons se forment nécessairement entre les hommes; la sociabilité, les intérêts, les besoins l'emportent sur les haines nationales. Mais ces communications seraient impossibles, si l'étranger n'avait aucune garantie pour sa personne et pour ses biens. L'hospitalité lui donna dans son hôte la protection que le droit lui refusait : loin d'être un état idéal, elle n'est qu'une première tentative pour rapprocher les peuples (5). Lorsque

(1) *Odyss.* VIII, 546 seq.

(2) *Lois de Manou*, III, 72, 80.

(3) *Pindare* met le patriotisme et l'hospitalité sur la même ligne (*Isthm.* II, 51 seq.). — Comparez *Plat.* De Legg. V, 729, E.

(4) Voyez Tome III, Liv. III, chap. 2, § 1.

(5) « L'hospitalité est un besoin plutôt qu'une vertu chez les sauvages » de tous les pays ». *Sainte-Croix,* De l'état et du sort des colonies, p. 87.

les relations s'étendirent, elle devint insuffisante et inutile. Déjà chez les Grecs et les Romains, elle fut remplacée par des soins mercenaires. Sans doute, lorsqu'on compare les prévenances affectueuses de l'hôte avec la complaisance intéressée de l'hôtelier, on est tenté de regretter les mœurs antiques (1). Mais n'oublions pas que la garantie souvent inefficace que les étrangers cherchaient dans des liens individuels, ils l'ont aujourd'hui entière et assurée dans les lois. L'étranger n'est plus un ennemi, il est un frère, il jouit des droits de l'homme partout où il porte ses pas; une bienveillance générale a remplacé les rares relations de l'hospitalité.

§ 4. *Les peuples mis en communication par la guerre, les colonies, le commerce.*

LA GUERRE.

L'isolement était la condition primitive des peuples; mais ils étaient destinés à s'associer un jour. La Providence les doua d'une force d'expansion qui les excitait incessamment à s'étendre et à se propager au loin. Cette tendance se manifeste diversément suivant le génie divers des races. La guerre y joue le rôle principal : elle est tellement de l'essence de l'antiquité que les nations en apparence les plus pacifiques, les plus isolées, ont été, au moins dans une phase de leur existence, livrées à l'ambition des conquêtes. La race sanscrite a eu son âge héroïque, avant de se replier sur elle-même dans la méditation et la rêverie; les Pharaons égyptiens ont parcouru l'Asie en conquérants. La guerre, qui pour les riverains du Gange et du Nil n'était qu'un fait accidentel, remplissait la vie entière des autres peuples. Les rudes habitants des steppes

(1) *Raynal,* Hist. philosophique des deux Indes, liv. IX, ch. 5 (T. IV, p. 248, édit. de Genève, 1782) : « Des hommes industrieux, rapaces et » vils ont formé de tous côtés des établissements.... Le maître de la mai» son ou l'hôte n'est ni votre bienfaiteur, ni votre frère, ni votre ami. » C'est votre premier domestique. L'or que vous lui présentez vous auto» rise à le traiter comme il vous plaît.... Lorsque vous êtes sorti, il ne » se souvient plus de vous.... La sainte hospitalité, éteinte partout où la » police et les institutions sociales ont fait des progrès, ne se retrouve » plus que chez les nations sauvages ».

de l'Asie apparurent les premiers sur ce théâtre sanglant. Ils étaient poussés par une impulsion divine à conquérir un monde dont ils ignoraient l'étendue; ils unirent l'Asie occidentale en une grande monarchie, et la mirent en contact avec l'Europe. La rencontre des deux races inconnues l'une à l'autre fut comme la découverte d'un nouveau monde (1). Les conquérants ont été dans l'antiquité ce que les hardis navigateurs sont dans les temps modernes. Alexandre découvrit l'Inde et jeta les fondements de l'union future de l'Orient et de l'Occident. Mais une grande partie de cet Occident restait cachée dans ses brouillards; les pays, destinés à devenir le siége de la civilisation la plus avancée, étaient habités par des peuples barbares, qui n'avaient aucun rapport entre eux ni avec les nations plus avancées du Midi. Annibal et les légions romaines ouvrirent les premières voies entre les Gaules et l'Italie; un émule d'Alexandre osa s'aventurer jusque dans le Nord de l'Europe; les successeurs de César achevèrent l'œuvre de la conquête et de la découverte et préparèrent le terrain pour un nouveau développement social.

LES COLONIES.

« Tous les moyens de mettre les peuples en communication, » dit Herder, ne sont pas également bons; la voie de la guerre est » la plus rude et la plus mauvaise. La guerre sauvage sème la » haine et non l'amour; la communion morale qu'elle fonde n'est » du moins pas le but des conquérants. Les colonies des anciens » répandaient les sciences en même temps que le commerce : c'est » par là que les Phéniciens et les Grecs se sont immortalisés » (2). La colonisation est en effet un instrument admirable pour établir entre les hommes cette unité, cette solidarité qui est la loi de leur

(1) *Strabon* dit que les Perses et les Grecs se connaissaient à peine de nom avant les guerres médiques (lib. XV fine). Avant de demander la terre et l'eau aux Grecs, le Grand Roi envoya une expédition à la découverte de cet Occident à la domination duquel il se croyait appelé (*Herod.* III, 138 seqq.)

(2) *Herder*, vom Einfluss der Wissenschaften auf die Regierung und umgekehrt.

nature et le dernier but de leurs efforts. Elle répand des populations amies sur le globe; des liens d'affection enchaînent les colons à la métropole; la guerre entre eux est un crime, la paix un devoir; quand la force des choses rend les enfants indépendants, ils n'en restent pas moins unis par le lien du sang à leurs pères; n'est-ce pas une image idéale des destinées de l'humanité? Mais nous pouvons dire des colonies ce que Herder dit de la guerre; la civilisation qu'elles propagent est un bienfait de la Providence; mais elles sont loin de répondre, dans l'intention des fondateurs, aux desseins de Dieu. Tyr et Carthage couvrirent de leurs établissements les côtes de l'Afrique, de la Gaule, de l'Espagne; mais la race phénicienne n'était guidée que par un intérêt mercantile. La colonisation grecque était le produit des révolutions qui agitèrent la Grèce; elle dut son éclat à la rare union des facultés les plus diverses qui font des Hellènes le peuple initiateur de l'humanité; l'action pacifique qu'elle exerça sur le monde était digne de la nation qui s'illustra surtout par les arts et la philosophie. Rome émit aussi des colonies; mais elles n'étaient qu'un des moyens employés par son administration pour rattacher les pays conquis au centre de l'empire; cependant considérées comme élément de la grande unité romaine, elles ont leur importance même au point de vue des intérêts généraux de l'humanité.

LE COMMERCE, LA NAVIGATION, LES VOYAGES.

Le commerce, dit Montesquieu, unit les nations (1); dans sa plus haute expression, il est l'image de la solidarité humaine. Les rapports que l'intérêt a fondés, s'étendent ensuite aux idées et contribueront à faire du genre humain une famille de frères. L'antiquité, enchaînée dans les limites de nationalités hostiles, ne pouvait pas avoir le génie commercial, qui est naturellement cosmopolite (2). Lycurgue en proscrivant le commerce, était l'organe d'une opinion dominante. La condition d'un pays se suffisant à

(1) *De l'Esprit des Lois* (XX, 2).

(2) *Raynal* dit que par le commerce on est *moins citoyen* peut-être, mais qu'on devient *plus homme* (*Histoire des deux Indes*, Liv. II, ch. 7).

lui-même était l'idéal de la société : pour le réaliser un législateur célèbre (1) bannit même le négoce intérieur de sa république (2). « Heureux », dit Sainte-Croix, en commentant la loi de Zaleucus, « le peuple qui ne sort jamais de ses champs » (3) ! Les sentiments exprimés par le savant académicien sont ceux des anciens; l'humanité moderne a compris que cet isolement, rêve poétique d'un âge d'or, est contraire aux desseins de la Providence. Dieu ne veut pas que l'homme se suffise à lui-même, il ne veut pas que les peuples se suffisent à eux-mêmes. Peu de pays produisent toutes les choses nécessaires à la vie, le Créateur les a distribuées entre les diverses parties de la terre pour forcer ses habitants à nouer des relations entre eux (4).

La nature ne s'est pas contentée de rendre les communications des hommes nécessaires; elle leur a fourni les moyens de les pratiquer. Les voyages à travers les déserts qui séparent les pays les plus fertiles de l'Asie et de l'Afrique paraissent impossibles; ils deviennent faciles avec le secours du chameau que les Orientaux ont si justement appelé le navire de terre ferme. La mer isolait en apparence les peuples; la navigation en a fait la voie la plus rapide du commerce. Mais ces relations ne pouvaient être que le résultat de progrès séculaires. Un philosophe moderne (5) blâme Horace

(1) Zaleucus.

(2) On ne voyait chez les Locriens aucun marché, chaque agriculteur vendait chez lui ses propres denrées (*Heyne*, Legum Locris a Zaleuco scriptarum fragmenta. *Opusc. Acad.*, T. II, p. 55).

(3) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, T. XLII, p. 299.

(4) Il n'y a pas jusqu'aux déserts sablonneux qui ne soient dotés de riches trésors. Les pays placés au-delà du grand désert d'Afrique manquent entièrement de sel; mais il se trouve d'immenses magasins de ce minéral au milieu des terres sablonneuses. Qui n'admirerait les desseins de la Providence? Les peuples sont forcés de braver la plus affreuse des barrières pour se procurer une production indispensable à l'homme (*Heeren*, De la Politique et du Commerce des peuples de l'antiquité, T. IV, p. 18, 19, 205, 206 de la traduct. fr.)

(5) *Hegel*, Philosophie des Rechts, § 247. Le célèbre philosophe a bien apprécié l'influence que la mer exerce sur les relations des peuples et la civilisation (*Philosophie der Geschichte*, p. 111-118, 2e édit.)

d'avoir appelé l'Océan une barrière divine (1). Le reproche s'adresse à toute l'antiquité; elle n'a pas vu un lien dans la mer, mais une cause de séparation. Ce préjugé était naturel dans un âge où la navigation était dénuée des puissants instruments qui guident nos marins à travers l'immensité des mers et leur permettent de braver les tempêtes.

Le commerce moderne est essentiellement maritime; dans l'antiquité il se faisait presque exclusivement par terre. De parcilles relations sont limitées de leur nature : mille obstacles s'opposent à ce que les voyages par terre se fassent avec la rapidité que la mer imprime aux communications. Le commerce ne parvint pas à établir entre les peuples anciens, groupés autour de la Méditerranée, ces rapports actifs qui existent aujourd'hui entre les pays les plus éloignés.

Les circonstances qui arrêtèrent les progrès de la navigation et du commerce expliquent la rareté des voyages de découverte; on en cite à peine quelques-uns; encore ne servirent-ils pas à étendre les relations des peuples et elles profitèrent peu à la géographie. Les anciens ne connaissaient pas même le continent qu'ils habitaient. La découverte du *nouveau monde* opéra une révolution fondamentale dans la science et dans l'humanité. Depuis lors seulement les hommes connaissent la Terre qui leur sert de séjour, et les grandes questions de l'unité de la race humaine, de sa destination, de son organisation ont pu être agitées et résolues dans le sens de l'association de tous les peuples.

(1) *Horat.* Carm. I, 3, 21 seq. :

Deus abscidit
Prudens Oceano dissociabili
Terras.

CHAPITRE IV.

PHILOSOPHIE ET RELIGION.

L'antiquité n'a pas eu l'idée d'une unité fondée sur l'association : la monarchie universelle sous les lois de Rome est le dernier progrès qu'elle ait accompli. Les philosophes, les poëtes n'ont pas conçu un idéal supérieur au fait. Tel est le caractère général des spéculations des anciens. Quand on compare leurs opinions avec les nôtres sur les destinées du genre humain, on est frappé d'une différence fondamentale. Il y a aujourd'hui dans les esprits une immense espérance d'un progrès continu, illimité. Cette foi a manqué aux philosophes de la Grèce et de Rome.

L'antiquité n'a pas vu de grande transformation sociale : le christianisme qui jeta les fondements d'un monde nouveau, mit fin en même temps au vieux monde. L'invasion des Barbares ouvre la série des révolutions qui se succèdent avec une effrayante rapidité. Ces immenses mouvements de peuples et d'idées remuèrent profondément la pensée humaine. Jetant un regard sur le chemin déjà parcouru, voyant disparaître l'esclavage que les plus hautes intelligences avaient cru légitime, la philosophie s'aperçut que l'humanité a son idéal vers lequel elle avance toujours à travers les agitations et les souffrances. Elle se mit à la recherche de cette destinée; s'inspirant du dogme chrétien de l'unité, elle proclama que les hommes sont solidaires, que les peuples doivent former un tout harmonique. Tels n'étaient pas les sentiments des anciens; la société reposant toujours sur les mêmes bases, malgré la chute des empires, ils crurent que les grands événements historiques étaient des faits sans but, sans moralité, que les hommes tournaient toujours dans le même cercle, que les mêmes maux les attendaient toujours. Une antique doctrine appliqua cette idée désolante à la création entière; la conception de la *Grande Année* est la négation du progrès et de la perfectibilité. Après la révolution d'un certain nombre de siècles, toutes les choses humaines devaient se renouveler, les astres rentrer dans leurs premiers

orbites, les individus et les peuples recommencer leur première existence. Cette croyance était répandue dès les temps les plus reculés (1); on l'attribue aux premiers poëtes, nous la retrouvons encore chez les derniers Stoïciens (2). On conçoit quelle funeste influence elle a dû exercer sur les théories politiques. Les faits actuels se reproduisant éternellement, rien de plus naturel que de croire à leur légitimité. L'esclavage existait chez tous les peuples, Aristote le justifie, et nie ainsi l'unité humaine. Les nations vivaient dans un état permanent d'hostilités; Platon admet qu'entre Grecs et Barbares la guerre est perpétuelle. On chercherait en vain dans les systèmes philosophiques une espérance, un désir d'un autre avenir. Le monde idéal de Platon est infecté des vices de la société ancienne; son disciple n'a ni espoir ni désespoir, il s'en tient à la réalité et il trouve sa satisfaction à chercher les raisons des choses; les Stoïciens louent le passé, ils sont pleins de mépris pour le présent, mais ils n'attendent pas de meilleure destinée; les Sceptiques ne laissent aucune croyance à l'homme; l'Épicurisme qui veut le rattacher à la vie, aboutit au matérialisme et au néant (3).

Cependant l'antiquité, abandonnée par ses penseurs, marchait, sous la main de Dieu, à l'accomplissement de sa mission. Le progrès éclate dans les écrits des philosophes, qui travaillaient à leur insu à l'édification d'une société nouvelle; il se révèle dans les chants des poëtes, prophètes de l'avenir.

Dans l'Orient, la poésie se confond avec la religion; mais les poëtes, plus humains que les représentants officiels du culte, se font les interprètes des sentiments qui battent dans le cœur de tout homme. Serait-ce à cette source divine qu'il faut rapporter les beaux préceptes de charité, d'humanité des poëmes indiens, préceptes qui sont si peu en harmonie avec le brâhmanisme? Chez le peuple de Dieu, cette contradiction entre la religion et la mo-

(1) Chez les Étrusques, les Perses, les Indiens, les Égyptiens (*Creuzer*, Symbolik, T. III, p. 549 et suiv.)

(2) *Ritter*, Geschichte der Philosophie, T. III. p. 599 et suiv.

(3) *Ritter*, Geschichte der Philosophie, T. III, 717-730, 735.

rale n'existe pas; la poésie hébraïque est l'organe du dogme de l'unité divine. Les poëtes du paganisme ne pouvaient se nourrir d'une doctrine d'unité et de fraternité; ils puisent leurs inspirations dans l'âme humaine, supérieure aux systèmes. Homère mêle des accents d'humanité aux chants dans lesquels il peint un âge de violence et de ruse. Les tragiques nous reportent dans ces mêmes siècles dont les crimes et les malheurs se prêtent merveilleusement au drame, mais ils attribuent à leurs héros les sentiments d'une société plus avancée; heureux anachronisme qui permit à Sophocle de faire entendre sur un théâtre païen ces paroles presque chrétiennes : « Mon cœur est fait pour partager l'amour et non la haine » (1). Euripide est comme le prophète d'une ère nouvelle, dans laquelle l'esclavage, l'esprit de guerre feront place à l'égalité, à l'harmonie.

Les philosophes, de leur côté, délaissant le paganisme, vont à la recherche de la vérité. La philosophie de Pythagore est un culte; sa doctrine de l'amitié embrassant la création tout entière, est un pressentiment de la religion de charité. Socrate a été comparé au Christ, il est du moins un de ses précurseurs; sa morale est presque aussi pure que celle de l'Évangile; son cosmopolitisme contient en essence le dogme de l'unité et de la solidarité du genre humain. L'antiquité a donné à son disciple le nom de divin, les Pères de l'Église l'ont revendiqué comme un des leurs; digne hommage rendu au philosophe de l'Idéal. La justice n'a pas eu d'interprète plus sublime que Platon; il a des lueurs de génie sur les grands principes qui formeront la religion de l'avenir, la notion de Dieu, la fraternité, la paix. On peut reprocher à Aristote d'avoir justifié l'esclavage, mais du moins il cherche un principe moral à la servitude; l'aristocratie de la vertu et de la science, base de son système politique, ne satisfait plus notre besoin d'égalité; pour le monde ancien, dominé par la force brutale, c'était un immense progrès. Aristote se rattache plus directement à l'avenir par sa belle théorie de l'amitié; c'est un germe de la fraternité chrétienne.

Le mouvement imprimé aux esprits par Socrate ne s'arrêta pas

(1) *Sophocl.* Antig., v. 523.

aux spéculations philosophiques, il opéra une révolution intellectuelle qui se manifesta dans les conceptions sur la guerre, la paix, la justice internationale. Xénophon introduit l'humanité dans la guerre; son héros respecte la qualité d'homme dans les vaincus; la Cyropédie n'est encore qu'une utopie, mais l'utopie est un idéal qui se réalise quand la pensée individuelle entre dans la conscience générale. Isocrate appliqua dans ses discours la théorie du juste que Platon développa dans ses dialogues; un triomphe plus éclatant l'attendait; le plus grand des orateurs la porta à la tribune d'Athènes. D'autres disciples de Socrate s'emparèrent de ses idées cosmopolites; les Cyniques, les Stoïciens ne considèrent les cités particulières que comme des membres d'un grand tout; leur république du genre humain est au fond une doctrine de fraternité et de paix.

Le Stoïcisme était destiné à fructifier dans un sol en apparence peu favorable à la culture de la philosophie. Rome reçut ses arts, sa littérature de la Grèce, cependant elle apporta aussi dans le développement de la civilisation un élément qui lui est propre. La chute successive des nationalités antiques, la réunion dans un même empire de peuples qui s'étaient traités d'ennemis et de barbares, le spectacle de la paix régnant dans une grande partie de la terre, toutes ces circonstances éveillèrent chez les Romains des sentiments que les penseurs de la Grèce n'avaient pu concevoir dans l'horizon borné de leurs cités. C'est sur un théâtre romain que furent prononcées, aux applaudissements des spectateurs, ces paroles célèbres qui semblent ouvrir l'ère chrétienne : « Je suis homme et rien de ce qui touche l'homme ne m'est étranger ». Les poëtes de Rome ne brillent pas par l'originalité, cependant ils chantent un sentiment nouveau, le bonheur de la paix, don précieux de l'Empire. Les philosophes romains ne sont pas comme ceux de la Grèce des génies initiateurs, mais leurs écrits répondent aux besoins du monde ancien qui doit être préparé à l'avènement d'une religion de fraternité et de charité. Cicéron mêle à la doctrine stoïcienne des accents d'amour que les impitoyables disciples de Zénon ne connaissaient pas; au milieu d'un peuple qui ne vit que pour la guerre, il ose mettre la gloire des arts pacifiques

au-dessus de l'ambition des conquêtes. Ces idées marchent à grands pas, lorsque la république guerrière fait place à la paix de l'Empire. Sénèque est tellement imbu de l'esprit nouveau qu'on a longtemps supposé des rapports entre le philosophe et Saint-Paul pour expliquer la pureté de sa morale; son amour de l'humanité, sa haine des conquérants le rapprochent des philosophes du dernier siècle. Le genre humain s'avançait vers de meilleures destinées. La Providence suscita du milieu des païens des penseurs pour former le lien entre l'ancien monde qui mourait et le christianisme qui venait de naître. La philosophie prend un caractère religieux chez Plutarque; il enseigne qu'il n'y a qu'un Dieu pour les Grecs et les Barbares; cette unité divine est un type sur lequel doit s'organiser la société humaine. La charité qui anime Épictète et Marc Aurèle en fait presque des chrétiens. Mais en devenant exclusivement une science de morale individuelle, le stoïcisme renonce à toute action sociale. La philosophie conduit la société ancienne jusqu'au christianisme; alors elle semble abdiquer et assister dans une sublime indifférence aux ruines qui s'accumulent autour d'elle. Une dernière fois elle rassemble ses forces pour lutter contre l'envahissement de la religion nouvelle. Les Néoplatoniciens essaient de ranimer les croyances expirantes : leur tentative révèle le besoin que l'humanité éprouve d'une croyance religieuse; mais la philosophie était impuissante à le satisfaire : le paganisme ne pouvait être régénéré.

Le paganisme ne connaissait que des dieux particuliers, locaux; de là la division du genre humain en nationalités distinctes, hostiles. Cependant il est de l'essence de toute religion de *relier* (1), d'unir les hommes. Dans les dogmes religieux de l'antiquité comme dans la philosophie, on peut signaler des germes de l'unité future.

Une lumière nouvelle a lui sur l'Orient; quoiqu'incomplètes, nos connaissances suffisent pour attester que l'idée d'un Dieu

(1) Le mot *religion* vient de *religare*, d'après l'observation de *St-Augustin* : « *religio*, quod nos *religet* omnipotenti Deo » (De veritate Relig. 113. De Civit. Dei, X, 3). — Comparez *Fénélon*, Lettres sur la Religion, n° III, OEuvr., T. I, p. 145, édit. de Didot.)

unique se trouve chez les Indiens, les Persans, les Egyptiens, bien qu'enveloppée de nuages et faussée par le panthéisme. Le Brâhmanisme, dépourvu du sentiment de la personnalité, ne voit d'autre but à la vie que de soustraire l'homme à la renaissance; le bonheur final est l'anéantissement en Dieu. Cette profonde erreur a flétri les germes de charité, d'humanité qui se sont produits dans l'Inde : elle a même infecté de son souffle funeste le Buddhisme, sorti de la doctrine brâhmanique, mais qui lui est supérieur par la reconnaissance du dogme de l'égalité. La religion à laquelle s'est attaché le grand nom de Zoroastre, admet un premier principe, mais elle ne lui accorde pas la puissance créatrice; cependant elle se rapproche des sentiments de l'Occident, en prêchant la lutte contre le mal; la solidarité des Mazdéisnants deviendra la fraternité chrétienne. Moïse, élevé par les prêtres de l'Égypte, nous a peut-être transmis une partie de leur science. Le Mosaïsme s'élève au-dessus de toutes les religions de l'antiquité : seul il a maintenu avec une ténacité admirable la croyance de l'unité et de la personnalité de Dieu; mais l'esprit vivifiant de la charité lui manquait. Il a fallu que le Christianisme vînt compléter ce qu'il y avait d'imparfait et corriger ce qu'il y avait de faux dans les religions de l'Orient.

L'idée d'un Dieu tout puissant finit même par percer chez le peuple polythéiste par excellence. La poésie grecque représente Jupiter comme le roi des rois, comme le plus puissant des puissants (1); elle lui attribue un empire universel, un pouvoir absolu sur tout l'univers (2); elle prie avec Cléanthe : « Père des dieux, » Dieu souverain qu'on invoque sous des noms divers et qui règnes » seul, tout puissant, immuable Jupiter, source de la nature, loi » suprême de l'univers, je te salue. C'est à toi que doivent s'adresser tous les mortels; car tu es notre père à tous » (3).

Cependant malgré cet instinct de la vérité, le polythéisme resta le dogme dominant de l'antiquité. A l'époque où le christianisme

(1) *Eschyl.* Suppl., v. 527 seq.
(2) *Theogn.*, v. 149 seq. — *Pindar.* Isthm. V, 66.
(3) *Stob.* Eclog. Phys., T. I, P. I, n° 12.

annonça la *prétention d'absorber* tous les cultes dans une seule croyance, un *mouvement* analogue se manifesta au sein des sociétés païennes. Mais ce travail n'aboutit qu'au syncrétisme, preuve évidente que la notion de l'unité véritable manquait aux anciens. La religion et la philosophie trouvaient dans la multiplicité des dieux la raison de la diversité des races humaines. La division devenait fatale, immuable, parce-qu'elle avait son fondement dans la conception de la Divinité. De là les erreurs des philosophes sur l'esclavage. L'antiquité bâtie sur la négation de l'unité humaine devait périr, et faire place à un monde nouveau fondé sur l'unité des hommes en Dieu.

L'ORIENT.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

§ I. Éléments de l'Orient.

N° 1. *Caractère de la civilisation orientale.*

Aussi haut que nos traditions remontent, elles nous ramènent vers l'Orient. L'Europe était encore en pleine barbarie que déjà des monarchies puissantes dominaient en Asie et en Égypte. Un célèbre écrivain (1) dit que « tous les grands mouvements imprimés à l'espèce humaine sont partis de l'Orient ou sont venus s'y perdre. » Il y a une profonde vérité dans cette observation de Chateaubriand. Les trois systèmes religieux qui se partagent aujourd'hui la terre, le buddhisme, le christianisme, le mahométisme, ont leur racine en Asie; c'est dire que là aussi est le point de départ de notre vie intellectuelle et morale.

Quelle est cette civilisation primitive? Comment s'est-elle transmise aux peuples qui nous l'ont léguée, transformée par leurs travaux? La difficulté de ces recherches en égale l'importance. Notre siècle, si curieux de remonter aux origines des choses et d'en suivre le développement progressif, s'est vivement préoccupé de l'Orient; ses efforts ont été récompensés par la découverte d'une littérature plus vaste que les monuments de la Grèce et de Rome. Les livres sacrés de l'Inde, ses poëtes, ses philosophes, révélés au monde par le zèle des savants anglais, ont eu toute l'importance d'une révolution intellectuelle : sera-t-elle aussi féconde qu'on se l'est imaginé dans la première ferveur de l'enthousiasme? Les plus savants orientalistes avouent que leurs connaissances sont trop

(1) *Chateaubriand,* les Martyrs, Livre XI.

incomplètes pour donner une réponse à cette question (1). L'Asi nous présente des idées, des systèmes, des civilisations différente mais nous ne connaissons pas le développement historique de c doctrines. L'histoire fait défaut à l'Orient. L'esprit européen n recule pas devant l'aridité des dates, la chronologie a pour lui se attraits. Le génie oriental ne sait pas se plier aux documents, les rapporter dans leur sèche réalité; les historiens comme le poëtes surchargent les faits d'ornements, au point qu'ils dispa raissent et se changent en symboles; le héros devient un dieu, l narration un mythe, l'histoire un rêve. Ne doit-on pas tremble de se risquer sur ce terrain mal assis (2)? Les Grecs qualifiaie de Barbares tous les peuples qui leur étaient étrangers, supposan à tous les mêmes mœurs, les mêmes tendances. Nous reconnais sons aujourd'hui leur erreur, leur aveuglement; ne les imiton pas, en confondant dans un même jugement toutes les civilisation qui se sont produites dans le monde oriental (3). Pendant de

(1) L'un des premiers orientalistes, *W. Jones,* disait que la littératur sanscrite est infinie (*Dissertation sur la littérature des Indiens,* Asiat Research., T. I, p. 286, trad. allem.). Bien des années après, *Burnou* écrivait : « Quelques rapides progrès qu'ait faits de nos jours la connais» sance de l'Inde ancienne, personne ne sera surpris que des études, qu » ne datent guère que de 40 années, n'aient pas encore dissipé les ténèbre » qui enveloppent l'histoire d'une nation, *dont aucune bibliothèque euro» péenne ne possède peut-être d'une manière complète, les monuments » littéraires* » (*Préface du Bhâgavata Purâna,* p. IV). — Comparez *v. Bohlen,* Das alte Indien, T. II, p. 186-188.

(2) « Il faut », dit *Bochinger* (De la vie contemplative des Indiens, p. 9), « en traitant des institutions religieuses de l'Inde, soigneusement » distinguer les temps, les écoles de philosophie, les sectes religieuses; » c'est pour ne l'avoir pas fait qu'en construisant des systèmes sur la re» ligion de l'Inde, on s'y est quelquefois pris comme un pandit qui, igno» rant les langues et l'histoire des peuples européens, rassemblerait en » un corps de doctrines ce que le hasard lui aurait appris des systèmes » de philosophie des Grecs et des Romains, des doctrines juives et chré» tiennes, protestantes et catholiques, des institutions religieuses du » moyen-âge et de celles des temps modernes, et présenterait cet étrange » assemblage à ses compatriotes sous le nom de système religieux des peu» ples de l'Occident ». Malheureusement, les savants de l'Europe se trouvent presque forcément dans la position du *pandit;* car l'histoire manque à l'Inde.

(3) « Il semble », dit *Rémusat* (Mélanges posthumes d'histoire et de

siècles, l'histoire de l'Asie était toute faite. Historiens et philosophes répétaient que l'Orient est immobile, courbé sous la théocratie ou enchaîné par le despotisme. Qu'y a-t-il de vrai dans cette histoire traditionnelle?

La permanence des institutions et des mœurs orientales est un lieu commun (1). Les philosophes ont cherché la raison providentielle d'un fait accepté comme un axiome. « L'Orient est immobile », dit Ballanche, « parce qu'il devait être la source éternelle » de nos destinées progressives. Le sol sur lequel on bâtit ne doit » pas toujours trembler » (2). Montesquieu explique le caractère particulier de l'Asie par l'influence du climat (3). Son observation a été reproduite par Cousin : « Un immense continent, enceint » d'un Océan immense qui, au lieu d'attirer l'homme le décou» rage, paraît destiné par la nature à devenir le théâtre de l'immo» bilité » (4). A mesure que nous avançons dans la connaissance

littérature orientale, p. 225), « qu'il y ait quelque part une vaste contrée, » un pays immense, appelé l'Orient, et dont tous les habitants, formés sur » le même modèle et assujettis aux mêmes influences, peuvent être appré» ciés d'après les mêmes considérations. Mais qu'ont de commun tant de » peuples divers si ce n'est d'être nés en Asie »? — *Ibid.* (p. 226 et suiv.) : « Si on voulait considérer les objets d'un peu plus près, on serait surpris » de la multitude de choses qu'on ne sait pas, et confondu de la prodi» gieuse diversité qu'on découvrirait, sous mille points de vue différents, » chez des nations qu'on réunit ici dans une commune indifférence, ou » pour mieux dire, dans une ignorance universelle ».

(1) Ce qui existe aujourd'hui dans l'Inde, dit *Robertson* (Recherches sur l'Inde ancienne, Appendice), y fut toujours, et y continuera vraisemblablement : la violence féroce des conquérants mahométans, la puissance des Européens n'ont opéré aucun changement considérable. Les distinctions de condition, les réglements dans la société civile et domestique sont les mêmes, les mêmes maximes de la religion sont l'objet de leur vénération, et ils cultivent les mêmes sciences et les mêmes arts. Dans tous les âges, le commerce avec l'Inde a été le même.

(2) *Palingénésie sociale,* IIe Partie (OEuvres, T. III, p. 230, éd. in-8°). *Cousin* a reproduit la même pensée : « Il fallait bien que le berceau du » monde fût ferme et fixe, pour pouvoir porter tous les développements » ultérieurs de la civilisation humaine » (Cours de l'histoire de la philosophie, IIe leçon).

(3) *Esprit des Lois,* XIV, 4.

(4) *Cousin,* Cours de l'histoire de la philosophie, VIIIe leçon.

des choses orientales, des doutes sérieux s'élèvent sur cette histoire conventionnelle (1). Peut-être serons-nous un jour forcés d'avouer que nous avons rendu la nature complice de notre ignorance, en lui imputant le dessein impie d'avoir prédestiné la plus belle partie du globe à un état immobile comme la mort. La vie de l'Orient est un reflet de ses croyances; or le peu que nous savons des systèmes religieux de l'Inde prouve que les dogmes se sont modifiés en Asie aussi bien qu'en Europe. La religion des Vêdas diffère essentiellement de la doctrine brâhmanique (2). Du milieu des brâhmanes est sorti un réformateur : le buddhisme après une lutte séculaire a été expulsé de l'Inde, mais il a converti à sa foi une grande partie du monde asiatique (3). L'Inde se partage en une multitude de sectes (4). La loi de la perfectibilité préside-t-elle à ces révolutions? Le progrès est évident pour le buddhisme qui s'est inspiré du dogme de l'égalité dans un pays dont la constitution sociale repose sur les castes (5). Nos connaissances ne sont pas assez avancées pour déterminer le sens et la portée de toutes les sectes; mais leur existence seule prouve que l'Orient est soumis à la loi générale de tout ce qui a vie, le mouvement.

(1) *Rémusat,* Mélanges posthumes, p. 224, 225.

(2) Voyez plus bas, l'Inde, chap. IV, § 1.

(3) Voyez plus bas, l'Inde, chap. V, § 1.

(4) Il y a vingt sectes de *vichnouvistes,* neuf sectes au moins de *vaïvas* (sectateurs de Siva), quatre sectes de *saktas,* et dix sortes de sectes mélangées, dans lesquelles il y a encore neuf subdivisions. D'autres comptent en tout 106 sectes (*Rémusat,* Mélanges posthumes, p. 144).

(5) Le mouvement de réforme ne s'est pas arrêté dans l'Inde. On connaît la tentative philosophique du célèbre *Rammohun-Roy,* qui chercha à concilier les dogmes de l'Orient avec le christianisme (*Revue Britannique,* octob. 1833).

L'évêque anglais Heber nous apprend qu'un réformateur (*Swabi Narain*) prêchait *un Dieu,* et une morale plus pure que celle du brâhmanisme; il enseignait la fraternité, l'abolition des castes. Il avait réuni un assez grand nombre de disciples : à Guzarate on en comptait 50,000 (*Heber,* Narrative, T. III, p. 29, 34-48).

N° 2. *Éléments de la civilisation orientale.*

Les Théocraties. Les États despotiques. Les États commerçants.

La religion est le fondement de toute civilisation : cela est vrai surtout de l'Orient. Chez les Ariens de la Perse et de l'Inde, les Égyptiens, les Hébreux, des livres sacrés ou des croyances religieuses sont le principe de la vie civile et politique; la législation se confond avec la morale; la littérature, la philosophie s'inspirent des dogmes; les arts représentent le culte. Mais la théocratie a-t-elle partout le même caractère? Ici encore les généralités ont longtemps caché notre ignorance (1). Les découvertes de l'héroïque Anquetil Duperron, les travaux profonds de Burnouf ont révélé un monde nouveau dans l'Orient. La doctrine de *Zoroastre* et le *brâhmanisme* sont sortis d'une souche commune; mais des différences essentielles distinguent les deux religions rivales. Le brâhmanisme s'éloigne de nous, et paraît avoir peu de rapport avec le génie de l'Occident; sous son empire l'homme est tombé dans l'esclavage de l'univers physique; il a abouti par le panthéisme à l'inactivité, à la confusion, au néant. Dès son principe le mazdéisme revendique la souveraineté de la nature, s'attribuant le droit de la discipliner à son gré, il évite l'écueil du panthéisme en maintenant la personne de l'homme en face de celle de Dieu, il prépare ainsi le règne de la liberté (2).

Cette première distinction dans ce qu'on appelle l'Orient théocratique ne suffit pas encore pour rétablir les faits à la place de vagues et fausses généralités. L'*Inde* est le véritable type de la

(1) « Tout aujourd'hui ne nous paraît identique que parce que nous ne » connaissons rien ». *Burnouf*, Journal des Savants, 1837, p. 166.

(2) *Reynaud*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Zoroastre*, T. VIII, p. 798, 820. — *Creuzer*, Symbolik, T. I, p. 214, 215. — *Burnouf*, Études sur la langue et sur les textes zends (Journal Asiatique, oct. 1840, p. 324). La différence entre les deux religions éclate dans la conception de la destinée de l'âme. Le brâhmanisme, à quelqu'époque qu'on l'étudie, aboutit à la *transmigration*, et à l'absorption en Dieu. Le mazdéisme dans ses plus anciens monuments enseigne la *résurrection* (*Burnouf*, ib., Journal Asiatique, juillet 1840, p. 7).

théocratie; sa constitution sociale est l'inégalité la plus absolue, les castes reçoivent une sanction religieuse et deviennent immuables. A mesure qu'il se rapproche de l'Occident, le régime sacerdotal perd son caractère divin. Les castes existent chez les *Égyptiens*, mais déjà elles ressemblent à une organisation systématique, à un partage de fonctions. La *Judée* procède à la fois de l'Asie et de l'Égypte; mais chez les Hébreux, la théocratie subit une modification définitive, la caste disparait; pour la première fois dans le monde ancien, il y a égalité religieuse entre tous les membres d'un peuple; tous les enfants d'Israël sont initiés à la doctrine de la vie. Ainsi l'Orient part de la caste et aboutit à l'égalité religieuse. Arrivé à ce point, il donne la main à la Grèce et à Rome qui admettent aussi l'égalité comme principe, mais seulement dans les limites de la cité. L'Égypte et la Judée servent de transition, sous le rapport du dogme, entre les deux mondes. La transition extérieure se fait par les états despotiques, les grandes monarchies qui se sont élevées dans l'Asie occidentale.

Le *despotisme* de l'Asie a eu plus de retentissement encore que ses théocraties. Nous ne dissimulerons pas ce qu'il a d'avilissant pour l'espèce humaine. La royauté a vainement cherché en Europe à se rattacher à Dieu; l'aristocratie d'abord, le peuple ensuite ont limité ses prétentions. L'Orient est le vrai siége de la force, armée du droit divin. Les lois de Manou représentent les rois comme des dieux (1). Cette confusion de la Royauté et de la Divinité existait également chez les Égyptiens (2). Elle passa aux états despotiques.

(1) *Lois de Manou*, VII, 8, 5 : « On ne doit pas mépriser un monar- » que, même encore dans l'enfance, en se disant : c'est un simple mortel; » *car c'est une grande divinité qui réside sous cette forme humaine*.... » C'est parce qu'un Roi a été formé de particules tirées de l'essence des » principaux dieux, qu'il surpasse en éclat tous les autres mortels ».

(2) L'assimilation du roi et du dieu, dit *Ampère*, est un trait caractéristique de la religion et de la société égyptiennes. On voit au fond du sanctuaire *Ramsès* assis, lui quatrième, avec les dieux *Phta, Ammon* et *Phré*. Sur les murs du temple, on lit également le nom de Ramsès à côté de la figure qui offre et à côté de la figure qui reçoit l'hommage religieux; par une étrange apothéose, le Pharaon est à la fois le prêtre et l'objet du culte. Les mêmes symboles hiéroglyphiques désignent la divinité et la

Sur les monuments de Ninive les rois sont revêtus d'un caractère sacré (1). Les monarques persans se faisaient appeler *Seigneur et Dieu* (2). On dirait que l'Orient, ne pouvant échapper à la loi du plus fort, veut la sanctifier en identifiant la force avec Dieu. Mais les hommes ne sont pas capables de supporter la toute puissance; le despotisme considéré comme divin, est la source de ce pouvoir monstrueux que les Orientaux ont toujours reconnu à leurs maitres et sur leurs personnes et sur leurs propriétés. Le célèbre tableau que Samuel fit de la royauté aux Hébreux, lorsque ceux-ci demandèrent un roi, n'est pas une satire, c'est l'expression fidèle de l'état social de l'Orient (3). Cependant les Hébreux ne se laissèrent pas effrayer par la peinture des maux qui les attendaient:

royauté (*Ampère,* Voyage et Recherches en Égypte et en Nubie. *Revue des deux Mondes,* 1849, Tome I, p. 95, 105). — Comparez *Rosellini,* I Monumenti Storici dell' Egitto, T. III, p. 80-84.

(1) *Layard,* Nineveh and its Remains, T. II, p. 267.

(2) Δεσπότης καὶ θεός (*Aristot.,* De mundo, c. 6). — Un satrape persan disait à Thémistocle : « Vous autres, vous estimez au-dessus de tout la » liberté et l'égalité. Pour nous, entre tant de belles lois que nous avons, » la plus belle à nos yeux, c'est celle qui nous ordonne d'honorer le roi, » et *d'adorer en lui l'image du dieu qui conserve toutes choses* » (προσκυνεῖν εἰκόνα θεοῦ τοῦ πάντα σώζοντος. *Plutarch.* Themist., c. 27).

(3) I *Samuel,* VIII, 11-17 : « Voici comment vous traitera le roi qui » régnera sur vous : Il prendra vos fils, et il les mettra sur ses chariots, » et parmi ses gens de cheval, et ils courront devant son char. Il les » prendra aussi pour les établir gouverneurs sur des milliers, et gouver- » neurs sur des cinquantaines, pour labourer ses champs, pour faire sa » moisson, et les instruments de guerre, et tout l'attirail de ses chariots. » Il prendra aussi vos filles, pour en faire des parfumeuses, des cuisi- » nières et des boulangères. Il prendra aussi vos champs, vos vignes et » vos bons oliviers, et il les donnera à ses serviteurs. Il dîmera ce que » vous aurez semé et ce que vous aurez vendangé, et il le donnera à ses » officiers et à ses serviteurs. Il prendra vos serviteurs et vos servantes, » et l'élite de vos jeunes gens, et vos ânes, et les employera à ses ouvrages. » Il dîmera vos troupeaux, et vous serez ses esclaves » (Trad. d'*Osterwald*).

Telle est encore la loi de l'Orient. Les Persans, dit *Chardin,* croient que les rois sont naturellement violents et injustes; une de leurs manières de parler est de dire : *faire le roi,* pour dire, *opprimer quelqu'un et violer la justice.* Même devant les magistrats, quand on veut se plaindre d'un outrage excessif, on crie : *il a fait le roi avec moi* (*Voyage en Perse,* T. IX, p. 167, éd. Lecointe).

ils préférèrent le gouvernement militaire au régime théocratique N'est-ce pas une marque du progrès que la société a accompli, en passant de la théocratie au despotisme?

La puissance du sacerdoce est plus illimitée encore que celle de la royauté, puisqu'elle domine même cette dernière. La condition des castes inférieures de l'Inde est plus vile que celle des vaincus, des esclaves dans la monarchie persane : il y a égalité de tous, sous le despotisme d'un seul, tandis que dans les théocraties il y a inégalité radicale, perpétuelle. Le fait seul de la dissolution de la caste constitue un progrès immense. Un historien grec remarque avec étonnement que les Égyptiens appartenant aux castes inférieures ne prennent aucune part aux affaires publiques (1). C'est que dans le régime sacerdotal il n'y a pas de vie publique, il n'y a pas encore d'État; au sein de la même société vivent des peuples différents; ce ne sont pas des montagnes ni des fleuves qui les séparent, mais la religion qui devrait être le lien des hommes, devient la plus insurmontable des barrières. Sous le régime despotique, le Roi est le représentant de la divinité; devant son pouvoir, tous les autres sont sur le même niveau; il constitue à lui seul l'État; il y a donc un État, sous une forme grossière, il est vrai, en ébauche plutôt que réalisé; mais sous cette brutale organisation de la conquête, nous voyons apparaître pour la première fois l'égalité, cette sainte loi de l'avenir; en avançant vers l'Occident, l'idée grandira, les esclaves se transformeront en citoyens, et une religion nouvelle étendra l'égalité à tous les hommes.

Y a-t-il aussi progrès dans le droit des gens des états despotiques et dans le système de leurs relations internationales? Les ruines des villes les plus magnifiques que les hommes aient élevées, le massacre de populations entières, les horreurs du sérail attestent la cruauté des terribles Nomades qui fondèrent les monarchies de l'Orient. Mais l'humanité, la tranquillité des théocraties ne sont qu'apparentes : les supplices, les sacrifices sanglants ne leur

(1) *Diodor.* I, 74.

répugnent pas (1). L'esprit guerrier est plus favorable aux communications des peuples que le génie théocratique. On ne peut nier que le sacerdoce ne tende à isoler les nations, il n'a pas tenu aux prêtres que l'Inde, l'Égypte, la Judée ne formassent des mondes à part. Les races guerrières sont poussées hors des limites de leur patrie par un goût d'aventure qui s'élève bientôt jusqu'à l'ambition des conquêtes. La guerre rapproche forcément les peuples, en attendant que la fraternité les unisse.

La théocratie, le despotisme, ne sont pas les seuls éléments de l'Orient. Le berceau du genre humain renfermait tous les germes du développement futur de l'humanité. C'est l'Orient en apparence livré à l'inaction, à l'immobilité, qui a inauguré le commerce, symbole de l'activité et de l'intelligence. *Les cités phéniciennes* ont servi d'intermédiaires entre les peuples de l'Asie et de l'Occident; *Carthage,* leur fille, a étendu ses relations sur le monde entier.

§ II. Relations entre l'Orient et l'Occident.

N° 1. *Hypothèse d'un peuple primitif.*

L'Orient nous présente ainsi trois éléments, la théocratie, le despotisme, le commerce; sous ces trois faces, il se lie à l'Occident; mais quel est le rapport de filiation ou de parenté entre les deux mondes? Il n'y a pas de recherches plus difficiles que celles de la génération et de la communication des idées (2). Elles nous reportent aux origines des sociétés, et ces origines sont impénétrables. De là la grande mobilité d'opinions sur ce problème important : les révolutions dans la science sont presque plus rapides

(1) L'historien allemand *Leo* va plus loin, il dit que le génie théocratique est essentiellement inhumain (*Vorlesungen über die Geschichte des jüdischen Staates,* p. 56).

(2) *Tychsen,* dans sa Dissertation sur les vestiges des dogmes de Zoroastre dans l'Asie et dans l'Europe (*Comment. Soc. Goett.*, vol. XII, p. 4), dit très-bien : « Non diffiteor lubricam et incertam esse omnem » disputationem quae in comparandis et deducendis gentium opinionibus » et religionibus aliis ab aliis versatur ».

que celles du monde politique (1). Cependant au milieu de cette contrariété des systèmes, il y a une conviction à laquelle l'humanité s'attache pour ainsi dire instinctivement, c'est que l'Orient est le berceau de la civilisation. Cette croyance s'était déjà fait jour dans l'antiquité, bien qu'elle fût en opposition avec les prétentions des peuples à l'autochthonie. Les Grecs, les plus vains des hommes, s'obstinaient à chercher la source de leur religion, de leurs arts, de leur philosophie, chez des peuples qu'ils traitaient de barbares; ils croyaient que les Égyptiens, les Phéniciens, les Lydiens leur avaient apporté les premiers germes de la culture intellectuelle. Lorsque, au déclin de l'antiquité, les derniers penseurs du paganisme voulurent allier les dogmes religieux aux doctrines philosophiques, ils exaltèrent la sagesse orientale comme la source sacrée de toute croyance, de toute science. L'humanité pressentait que l'Orient, d'où nous vient la lumière vivifiante du soleil, allait lui rendre une nouvelle vie morale.

Le Christianisme, devenu la loi du monde occidental, donna une autorité religieuse au sentiment qui portait les hommes à voir dans l'Asie le premier siége et le point de départ de l'espèce humaine et de la civilisation. Les livres sacrés des Hébreux, révérés par l'Europe chrétienne comme les annales authentiques du genre humain, lui enseignaient que dans une contrée bénie de l'Orient avaient vécu nos pères; que Dieu s'était révélé à eux, que du sein des patriarches étaient sortis comme d'une souche commune toutes les nations. Toutes reçurent en partage le don de la parole divine; mais la vérité s'altéra chez la plupart des hommes; pour conserver ce précieux dépôt, Dieu élut une race à part qui malgré ses erreurs resta fidèle à sa haute mission. Les Hébreux étaient donc le peuple primitif, la Bible la source de nos croyances religieuses, et de notre vie intellectuelle.

Ainsi se produisit la première hypothèse d'un peuple primitif, initiateur de l'humanité. Comme elle reposait sur la foi dans les

(1) *Tychsen* (ibid.) dit que les systèmes succèdent aux systèmes comme le flux au reflux : « Est ea opinionum humanarum mobilitas et inconstan» tia ut perpetuo quasi fluxu et refluxu ferantur, et mirum in modum » inflectantur, transmutentur et transfundantur ».

livres sacrés, elle tomba lorsque les attaques des libres penseurs, et les travaux plus sérieux des orientalistes eurent ruiné l'autorité historique de la Bible. Comment rattacher à la tradition hébraïque, l'Égypte dont l'organisation sociale remonte au-delà du déluge? Zoroastre qui dispute l'antiquité à Moïse? les races européennes qui reconnaissent des frères dans le peuple sanscrit, tandis qu'aucun lien ne les unit aux Hébreux?

Cependant l'idée d'un peuple primitif avait jeté de profondes racines. La filiation hébraïque étant abandonnée, les savants allèrent à la recherche d'une nouvelle généalogie de l'humanité. Dans l'ignorance qui régnait sur les choses orientales, les opinions les plus singulières pouvaient obtenir crédit: On a de la peine à croire qu'un savant astronome du dix-huitième siècle ait vu le monde primitif dans l'*Atlantide* de Platon (1). Sans le respect que nous inspire le vénérable Bailly, nous serions tentés de sourire, en le voyant fixer le séjour de ses *Atlantes* sur le plateau de la Haute Asie (2). Pour expliquer comment des terres stériles ont pu abriter l'enfance du genre humain et devenir le théâtre d'une civilisation avancée, Bailly suppose qu'elles jouissaient autrefois d'un climat tempéré (3); il n'hésite pas à placer près du pôle le jardin des Hespérides et les Champs Élysées (4). Si ses lettres n'avaient pas été adressées à Voltaire, il aurait cherché, dans les îles du Nord, Adam et le Paradis terrestre. Le système de Bailly n'était qu'un paradoxe développé avec infiniment d'esprit. Un célèbre orientaliste lui objecta que les contrées où il avait cru trouver toutes les merveilles chantées par les poëtes de l'Inde, de la Perse et de la Grèce,

(1) *Bailly*, Lettres sur l'Atlantide, p. 18 et suiv., p. 25 et suiv.

(2) *Ibid.*, p. 227 et suiv. Plus loin l'auteur, s'enhardissant dans sa marche aventureuse, arrive à cette étrange conclusion, que le Spitzberg, le Groenland et la Nouvelle Zemble ont été la première habitation des hommes (Lettre XXIII, p. 356 et suiv.)

(3) *Lettres sur l'Atlantide*, p. 227 et suiv.

(4) *Ibid.*, p. 290-309, 223 et suiv.

(5) *Jones*, dans les *Asiatic Researches*, T. I, p. 54-56 de la trad. all. — *Rémusat* a également réfuté l'hypothèse de Bailly, dans ses *Recherches sur les langues tartares*, p. 396.

ressemblaient plutôt au séjour terrible des Enfers, dont le poëte a banni jusqu'à l'espérance (1). Mais combien la science des hommes est vaine! Ces mêmes savants qui combattaient l'*Atlantide* par le ridicule, proposèrent une hypothèse nouvelle qui, accueillie d'abord avec faveur, est aujourd'hui réléguée parmi les nombreuses erreurs de la science conjecturale.

Lorsque la littérature sanscrite fut révélée au monde savant, on découvrit des rapports évidents entre les langues européennes et la langue sacrée des brâhmanes. (2). D'un autre côté, les orientalistes prirent à la lettre l'immensité des cycles et des périodes qui faisaient remonter l'histoire indienne jusqu'à la Création. Ils ne doutèrent plus que la civilisation n'eût ses racines dans l'Inde, berceau de l'humanité. L'Égypte était une colonie brâhmanique, le polythéisme grec un débris d'un système plus universel et plus complet élaboré sur les bords du Gange; la philosophie remontait aux brâhmanes par Pythagore et Platon; les Chinois, ce peuple à part, étaient sortis de l'Inde; les nations de race germanique portaient dans leur langue l'empreinte de leur origine indienne; les Mexicains, les Péruviens étaient des descendants de la race sanscrite (3). Le système de *W. Jones* fut adopté comme une vérité incontestable (4). Mais l'Inde ne resta pas longtemps le séjour du peuple initiateur. Lorsque des études nouvelles firent connaître une tradition plus ancienne dont le brâhmanisme n'était qu'une branche détachée, le peuple primitif fut placé dans l'Ariane (5).

Bientôt ces brillantes hypothèses furent abandonnées. On s'aperçut que la chronologie imaginaire des brâhmanes était une base

(1) « Ogni lasciate speranza ». *Dante.*

(2) *Hegel* (Philosophie der Geschichte, Einleitung, p. 74 et suiv., 2e éd.) compare cette découverte à celle d'un nouveau monde.

(3) *W. Jones* a développé ce système dans ses Dissertations sur *les Indiens; les Chinois; les Divinités de la Grèce, de l'Italie et de l'Inde* (*Asiatic Researches*, T. I de la trad. all.)

(4) Elle est encore aujourd'hui répétée comme un axiome. Voyez *P. Leroux*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Brâhmanisme*, T. III, p. 56.

(5) *Roth*, Die heilige Zendsage.

peu sûre pour l'histoire de l'humanité (1). Plus on pénétrait dans l'antiquité orientale, plus le génie de l'Inde paraissait contraire et pour ainsi dire hostile à l'esprit de l'Occident; ne reconnaissant pas ses sentiments, ses tendances dans ce monde des rêves et de l'inaction, l'Europe renia la filiation qu'on lui avait supposée. La Chine, mieux étudiée, fut trouvée plus étrangère encore à l'Inde. L'Égypte, sortant de ses tombeaux, revendiqua une antiquité qui dépasse tout ce que nous savons de certain sur les origines indiennes. Ainsi s'écroulait pièce à pièce le frêle édifice du monde primitif. La science a repris sa marche lente et mesurée; elle a conclu que, dans l'état actuel de nos connaissances historiques, le problème de la génération des peuples et des civilisations était insoluble. L'hypothèse d'un peuple primitif suppose l'existence d'une seule langue, d'une seule race, et jusqu'ici on n'est pas parvenu à réduire les diverses langues et les diverses races à une souche commune (2).

(1) *Burnouf* dit des hypothèses fondées sur les traditions brâhmaniques : « L'immensité des cycles et des périodes pendant lesquels les brâhmanes » affirmaient que leur littérature s'était développée, causa à quelques » esprits ardents une espèce de vertige, et leur fit adopter sur l'antiquité » de la civilisation brâhmanique des systèmes où l'extravagance des idées » n'était égalée que par la précipitation des jugements » (*Préface du Bhâgavata Purâna,* p. 104).

(2) *Humboldt* (Cosmos, T. II, p. 134 et suiv., trad. fr.) dit : « L'his» toire, en tant qu'elle s'appuie sur des témoignages humains, ne recon» naît pas de peuples originaires, ni de siége primordial de la civilisation; » elle n'admet pas cette physique primitive ni cette science révélée de la » nature qui aurait été étouffée plus tard sous les ténèbres de la barbarie » et du péché.... Dans une antiquité reculée, à la limite de l'horizon que » peut découvrir la vraie science historique, on voit déjà de grands cen» tres de culture briller simultanément, comme des points lumineux et » rayonner les uns vers les autres; l'Égypte, Babylone, Ninive, Cachemir, » l'Iran et la Chine.... Ces points centraux rappellent involontairement » les grandes étoiles qui étincellent au firmament, ces éternels soleils des » espaces célestes dont nous connaissons la force lumineuse, sans pouvoir, » sauf pour un petit nombre d'entre eux, mesurer la distance relative » qui les sépare de notre planète ». — Comparez *Stuhr,* Die Religionssysteme der heidnischen Völker des Orients (Introduct., p. 21-49). — *Renouvier,* Manuel de Philosophie ancienne, p. 8 et suiv.

(3) Un des philologues les plus distingués de l'Allemagne (*Pott,* dans l'*Encyclopédie d'Ersch,* II, 18, 2) déclare qu'il est impossible (*eine baare Unmöglichkeit*) de ramener toutes les langues à une souche commune.

N° 2. *Liens intellectuels entre l'Orient et l'Occident.*

Mais si l'hypothèse d'une filiation rigoureuse et continue de la civilisation ne peut pas être prouvée, est-ce à dire qu'il n'y ait aucune parenté entre les peuples? La science n'a pas évité ce nouvel écueil. L'esprit humain ne sort d'un excès que pour tomber dans un autre. Après avoir cru à l'unité absolue, on reprit la croyance antique de l'autochthonie et l'on soutint que la civilisation s'est développée d'une manière tout-à-fait indépendante sur les bords du Gange, de l'Euphrate, du Nil et de la Méditerranée (1). Le système de l'autochthonie doit être rejeté aussi bien que celui d'une révélation primitive; il mérite encore moins de faveur, parce qu'il brise le lien qui unit les diverses nations et en fait une seule humanité. Il y a une loi générale qui doit servir de guide à travers l'obscurité des traditions, c'est celle de l'unité dans la variété. La diversité des races, des langues n'empêche pas que le genre humain ne soit un. La Providence a pu créer des centres particuliers pour le développement original des facultés de l'homme; mais ces centres dispersés sont destinés à se réunir, à se fondre en une grande harmonie. En effet, la mission du genre humain est une, le travail de chacun de ses membres doit aboutir à un même but : la solidarité qui lie les peuples implique une communion, une action, une influence réciproques. L'Orient ne fait pas exception à cette loi.

Hegel dit que l'Asie est concentrée sur elle-même comme la lumière du soleil (2). Mais le soleil répand ses rayons sur le monde entier; n'en serait-il pas de même de la lumière intellectuelle qui vient de l'Orient? Dès la plus haute antiquité, les riches produits que la nature prodigue dans l'Asie orientale étaient connus et recherchés chez les peuples les plus éloignés (3). Les relations nées des besoins matériels entraînèrent un échange des pensées,

(1) *Stuhr,* Die Religionssysteme (ib.). — Comparez plus bas, Livre de l'Égypte, ch. III, § 2, n° 1.

(2) *Philosophie der Geschichte,* p. 127, 2e édit.

(3) *Genèse,* XXXVII, 25.

nécessité tout aussi impérieuse pour l'homme que la nourriture du corps : la sagesse de l'Orient devint proverbiale (1). Plus nous pénétrons dans les croyances, les dogmes, les connaissances des grandes nations de l'ancien monde, plus nous apercevons de rapports, de traits de ressemblance qui attestent d'antiques communications (2).

Mais si l'unité et la solidarité des peuples sont certaines, la voie par laquelle ils sont entrés en rapport reste toujours obscure. L'Europe remonte par Rome à la Grèce, et les Grecs ont reçu de l'Orient le germe de leur culture intellectuelle. Cette filiation de la civilisation occidentale paraît un fait acquis à la science : le système de l'autochthonie de la Grèce ne trouve plus que de rares partisans. Mais le désaccord commence lorsque, quittant le domaine des généralités, on s'enquiert quelle est la nation de l'Orient qui a initié les Hellènes à la vie de l'intelligence. La diversité des opinions prouve que l'incertitude règne encore et que le doute est légitime.

La Grèce rattachait elle-même ses origines à l'Égypte. Cette tradition, attaquée et défendue avec passion, gagne du terrain à mesure qu'on avance dans la connaissance des antiquités égyptiennes (3). Mais les Égyptiens sortent-ils de l'Orient, ou sont-ils autochthones? Ici l'obscurité reparait. Les savants les plus

(1) I *Rois*, IV, 30.

(2) *Rémusat*, Mélanges posthumes, p. 192. Le célèbre orientaliste dit dans ses *Mélanges asiatiques* (T. I, p. 98, 99) : « On a cru les nations » civilisées de l'ancien monde plus complètement isolées, et plus étran- » gères les unes aux autres, qu'elles ne l'étaient réellement, parce que les » moyens qu'elles avaient pour communiquer entre elles et les motifs qui » les y engageaient nous sont également inconnus. Nous sommes peut-être » un peu trop disposés à mettre sur le compte de leur ignorance ce qui » n'est qu'un effet de la nôtre. A cet égard, nous pourrions justement » nous appliquer ce que dit par rapport à la morale, un des disciples » les plus célèbres de Lao-Tseu : *Une vive lumière éclairait la haute an- » tiquité, mais à peine quelques rayons sont venus jusqu'à nous. Il nous » semble que les anciens étaient dans les ténèbres, parce que nous les » voyons à travers les nuages épais dont nous venons de sortir. L'homme » est un enfant né à minuit; quand il voit lever le soleil, il croit qu'*HIER » *n'a jamais existé* ».

(3) Voyez plus bas, Livre de l'Égypte, ch. III, § 2, n° 1.

éminents ont longtemps admis comme un fait incontestable, que l'Égypte procède de l'Inde (1). Cette hypothèse, quelque séduisante qu'elle soit, a dû être abandonnée, lorsque des témoignages irrécusables prouvèrent que la société égyptienne était déjà formée, à une époque où la présence de la race sanscrite dans l'Inde est au moins incertaine. Les égyptologues ont signalé des différences considérables entre l'Égypte et l'Orient; cependant ils paraissent disposés à admettre que l'Égypte a ses racines dans l'Asie. La découverte inespérée des restes de Ninive ouvre un nouvel horizon à l'histoire du genre humain. L'Asie, dont les annales ne remontaient qu'à deux ou trois mille ans avant notre ère, revendiquera peut-être une antiquité aussi reculée que l'Égypte. Les monuments assyriens attestent dès maintenant que la Grèce a subi l'influence de l'Orient. L'Inde a-t-elle également eu une action sur les Hellènes? Les Indianistes après avoir cru à une filiation ou du moins à une parenté des deux civilisations, soutiennent aujourd'hui qu'elles se sont développées d'une manière indépendante. Mais qui oserait aventurer une affirmation définitive, lorsque tous les jours les ruines sortent de dessous terre pour confondre la science humaine? Un fait est certain, c'est que la langue grecque vient tout entière du sanscrit; or rien ne se lie plus intimément à la vie d'un peuple que le langage qui lui sert à exprimer ses idées, ses sentiments. Les Grecs tenant leur langue de l'Inde, on peut hardiment conclure que là aussi est en grande partie la source de leur culture intellectuelle et morale. Les Phéniciens ont également eu d'antiques rapports avec la Grèce : mais quelle est la science que la race commerçante de Tyr a répandue sur toutes les côtes de l'Europe? Nouvelle incertitude. Si l'on en croit quelques savants, les Phéniciens n'auraient été que les facteurs de la sagesse égyptienne (2); leurs relations avec les Grecs et avec tous les peuples de l'Occident attestent au moins une influence orientale sur l'Europe. Il y avait encore en Asie un peuple en apparence isolé, mais que la Providence

(1) Voyez plus bas, Livre de l'Égypte, ch. I, § 2.
(2) Voyez plus bas, Livre de l'Égypte, ch. III, § 3.

mit en communication avec toutes les races théologiques de l'antiquité : si politiquement nous sommes les descendants de Rome et de la Grèce, le Christianisme, fondement de notre vie morale, nous lie à la Judée. Ainsi partout nous découvrons des liens entre l'Europe et l'Asie. La parenté des deux mondes et l'action que l'Orient a exercée sur l'Occident ne peuvent donc être méconnues.

Nous ne nous dissimulons pas le vague des résultats auxquels nous conduisent nos recherches. Nous avons la conviction que les peuples de l'Asie réclament une place dans l'histoire de la civilisation européenne. Si elle leur a été refusée longtemps, c'était par ignorance. La littérature indienne, les livres sacrés des Perses, les monuments de l'Égypte et de l'Assyrie ont dissipé les ténèbres, mais sans faire luire la lumière : c'est depuis que nos connaissances sont augmentées que nous sentons combien elles sont défectueuses. Nous ne pouvons que marquer la lacune, la postérité la comblera.

§ III. Différences entre l'Orient et l'Occident. Rapprochement des deux mondes.

La parenté de l'Orient et de l'Occident n'empêche pas qu'il n'y ait des différences profondes entre ces deux grandes divisions du genre humain. La théocratie est l'élément dominant de la vie orientale; elle a empreint de son esprit le despotisme et jusqu'aux républiques commerçantes de Tyr et de Carthage. Or si nous pénétrons au fond de la doctrine sacerdotale, nous y découvrirons en essence le principe de l'inégalité. L'Occident paraît se mouvoir dans une direction opposée; l'égalité est son idéal, la religion le consacre comme un dogme, les peuples cherchent à le développer dans l'ordre politique. L'inégalité est donc, du point de vue de nos recherches, le trait caractéristique de l'Orient; elle existe dans la famille, dans la société, dans les relations internationales.

Quelle est la condition de la famille dans l'Orient? La malédiction divine pèse sur la femme (1); elle est à peine considérée

(1) *Genèse,* III, 16 : « Ton mari te dominera, ta concupiscence sera » sur ton mari ».
Lois de Manou, IX, 17 : « Manou a donné en partage aux femmes

comme un être humain (1); c'est un instrument de production (2); quand il ne fructifie pas dans la main de son possesseur, il le prête pour le féconder (3). Le mari est pour la femme ce que la divinité est pour l'homme (4).

Quand l'inégalité règne dans la famille, elle doit dominer aussi dans la société; le droit public reflète le droit privé. Cependant les historiens grecs disent que l'esclavage n'existait pas chez les Indiens : « Parmi les lois singulières de l'Inde, » dit Diodore d'après Mégasthène, « il y en a une bien étonnante, enseignée » par les anciens philosophes : il n'y a point d'esclaves chez eux, » tous les hommes sont libres et doivent respecter l'égalité » (5).

» l'amour de leur lit, de leur siége et de leur parure, *la concupiscence,* » la colère, les mauvais penchants, le désir de faire du mal et la perver- » sité ». *Ibid.* II, 213 : « Il est dans la nature du sexe féminin de cher- » cher ici-bas à corrompre les hommes ».

Les poëtes répètent les mêmes maximes : « Le lotus ne fleurit pas sur » la cîme des monts, la mule ne porte pas le fardeau du cheval, le grain » d'orge ne produit pas le riz, et dans le cœur de la femme ne règne pas » la vertu ». *Wilson,* Théâtre indien, traduit par Langlois, T. I, p. 69.

(1) *Aristote* dit que les Barbares ne font aucune différence entre les femmes et les esclaves (*Polit.* I, 2). A Babylone on vendait les femmes au plus offrant et dernier enchérisseur (*Herod.* I, 196).

(2) *Vishnu Purana,* IV, 19, p. 449 (éd. Wilson) : « The mother is » only the receptacle, it is the father by whom a son is begotten ».

(3) *Lois de Manou,* IX, 59 : « Lorsqu'on n'a pas d'enfants, la progé- » niture qu'on désire peut être obtenue par l'union de l'épouse, convena- » blement autorisée, avec un frère ou un autre parent ».

(4) *Lois de Manou,* V, 154. — *Bhâgavata Purâna,* VI, 18, 32. — *Râmâyana,* I, 17, 28 (ed. Schlegel). Comparez II, 20 (T. II, p. 242 et suiv., éd. Serampore); II, 21 (ib., p. 249) et passim. Ce Dieu était le seul qu'il fût permis à la femme de connaître; elle ne jouit pas du bénéfice de l'initiation religieuse; elle est incapable de lire les Vêdas; elle est mise en toutes circonstances sur la même ligne que les çûdras (*Bhâgavata Purâna,* II, 7, 46; I, 4, 25. — *Burnouf,* Préface du Bhâgavata Purâna, p. 20).

(5) *Diodor.* II, 39 : νομίμων δ'ὄντων παρὰ τοῖς Ἰνδοῖς ἐνίων ἐξηλλαγμένων θαυμασιώτατον ἄν τις ἡγήσαιτο τὸ καταδειχθὲν ὑπὸ τῶν ἀρχαίων παρ' αὐτοῖς φιλοσόφων· νενομοθέτηται γὰρ παρ' αὐτοῖς δοῦλον μηδένα τὸ παράπαν εἶναι, ἐλευθέρους δ'ὑπάρχοντας τὴν ἰσότητα τιμᾶν ἐν πᾶσι. — *Arrien* (Indic., c. 10) ajoute qu'il en est de même à Sparte, mais que les Lacédémoniens ont cependant des Ilotes, tandis que chez les Indiens il n'y a aucune espèce d'esclaves.

L'illusion que l'Inde a faite à la Grèce, est plus étrange que cette prétendue loi. L'égalité proclamée comme dogme dans le pays des castes est une impossibilité morale. Les livres sacrés de l'Inde prouvent que les Grecs se sont trompés : le Code de Manou énumère sept sources d'esclavage (1). Mais comment expliquer l'erreur des écrivains anciens ? Les esclaves proprement dits étaient moins nombreux dans l'Inde qu'en Grèce : les Grecs se sont imaginé que tous ceux qu'ils ne voyaient pas dans les liens de la servitude étaient des hommes libres; ils n'ont pas compris que la caste est la première forme de l'esclavage et la plus avilissante. L'esclave peut être affranchi; « un çûdra, bien qu'affranchi par son maître, » n'est pas délivré de l'état de servitude; car cet état étant naturel, » qui pourrait l'en exempter? » Ainsi des populations entières étaient réduites à une condition pire que l'esclavage grec ou romain (3).

La différence de dogme qui sépare l'Europe et l'Orient est fondamentale, cependant elle ne nous paraît pas essentielle ni permanente. Nous ne pouvons croire à l'éternité d'une loi qui viole l'humanité. L'histoire des théocraties va nous montrer que le régime de l'inégalité, ces castes que nous maudissons aujourd'hui à bon droit ont été un moyen employé par la Providence pour l'éducation du genre humain. Les peuples de l'Europe ont rejeté les entraves de leur berceau, ils ont grandi et revendiqué la liberté et l'égalité : un enseignement chrétien de dix-huit siècles leur a appris que tous les hommes forment une grande famille, le moment n'arrivera-t-il pas où ils se souviendront de leurs frères du lointain Orient, qui attendent une nouvelle initiation? Ce moment semble venu. L'Europe et l'Asie se rapprochent (4); les plus vieux

(1) *Lois de Manou,* VIII, 415 : Le captif prisonnier de guerre, le domestique qui vend sa liberté pour qu'on l'entretienne, les enfants nés d'une femme esclave, les esclaves achetés, donnés ou héréditaires, celui qui est esclave par punition, parce qu'il ne peut acquitter une amende.

(2) *Lois de Manou,* VIII, 414.

(3) *Raynal,* Histoire philosophique des deux Indes, livre I, § 8 (T. I, p. 45) : « La distribution des Indiens en castes caractérise la plus profonde » corruption et le plus ancien esclavage ».

(4) *Quinet,* Le Christianisme et la Révolution, VIII[e] leçon : « Aujour» d'hui, il s'agit de réconcilier le monde oriental avec l'Europe. Au fond

monuments de l'humanité, ces livres vraiment sacrés, nous apprennent que nous devons notre civilisation à cet Orient qui paraît déchu; il est temps de reconnaître notre dette (1), en lui communiquant à notre tour la doctrine de la Vie.

» cette tâche sacrée parle au génie de tous les peuples d'Occident; c'est » pour cela que le paysan de Moscou veut toucher Constantinople, que » l'Anglais est à Pondichéry, qu'hier nous avons été en Égypte, qu'aujour- » d'hui nous sommes à Alger. Dans ce vaste rendez-vous, il semble que » ces trois peuples, comme les rois Mages, vont au-devant d'un grand » inconnu, du berceau d'un droit nouveau qui doit tout apaiser. Lequel » verra le premier l'étoile? Celui qui s'élèvera le premier au-dessus de » l'idéal du passé ».

(1) *Colebrooke,* Discourse read at a meeting of the Asiatic Society (*Transactions of the Royal Asiat. Soc.*, T. I, p. XVII, XVIII) : « To those » countries of Asia, in which civilization may be justly considered to » have had its origin, or to have attained its earliest growth, the rest of » the civilized world owes a large debt of gratitude, which it cannot but » be solicitous to repay... We share in the anxious desire of contributing » to such a happy result, by promoting an interchange of benefits, and » returning, in an improved state that which was received in a ruder » forme ».

ORIENT.

PREMIÈRE PARTIE.

LES THÉOCRATIES.

INTRODUCTION.

§ 1. *Mission des Théocraties.*

Les philosophes du dernier siècle ont frappé d'une réprobation éclatante le despotisme religieux dont les derniers débris encore subsistants excitaient leur colère. D'après eux la théocratie était une grossière erreur de la part des peuples abusés et une monstrueuse imposture de la part de ceux qui établirent la religion parmi les hommes. C'est sous ces couleurs que le régime théocratique est dépeint par Condorcet, dans son *Tableau des Progrès de l'esprit humain,* testament du dix-huitième siècle (1). Ces

(1) « La théocratie, » dit *Condorcet,* « a fait acheter quelques bienfaits » passagers par une longue et honteuse tyrannie. Elle a séparé l'espèce » humaine en deux portions; l'une destinée à enseigner, l'autre faite pour » croire; l'une cachant orgueilleusement ce qu'elle se vante de savoir, » l'autre recevant avec respect ce qu'on daigne lui révéler; l'une voulant » s'élever au-dessus de la raison, et l'autre renonçant humblement à la » sienne et se rabaissant au-dessous de l'humanité, en reconnaissant dans » d'autres hommes des prérogatives supérieures à leur commune na» ture » (*Tableau,* p. 27, 28). « Si le sacerdoce s'intéresse au progrès des » connaissances, c'est pour perfectionner l'art de tromper les hommes; il » s'empare des sciences pour subjuguer les esprits, pour ne leur laisser » aucun moyen de démasquer son hypocrisie » (*Tableau,* p. 35, 36).

sentiments haineux prenaient dans les écrits des penseurs de second ordre une expression aussi repoussante qu'injuste : les prêtres, d'après Volney, sont *des jongleurs qui trouvent commode de vivre aux dépens d'autrui* (1).

Sommes-nous parvenus à nous affranchir d'un préjugé qui dégrade le genre humain, en le divisant en dupes et en fripons? Nous avons encore du sang de nos pères dans les veines : les âmes les plus religieuses frémissent au nom de théocratie. Benjamin Constant poursuit les castes sacerdotales avec acharnement, convaincu que sous leur funeste influence le sentiment religieux se flétrit et disparaît (2). Cependant on aperçoit déjà chez lui un commencement de justice; il avoue que le sacerdoce n'est pas l'auteur de tous les maux qui ont pesé sur le monde (3). Les idées ont marché rapidement dans cette voie d'impartialité. Aujourd'hui la conscience humaine se révolte à la supposition qu'un ordre qui a présidé à l'éducation des peuples, ait été inspiré uniquement par les passions les plus viles. Il y a cependant dans l'aversion des philosophes un sentiment vrai, c'est que l'empire de la théocratie est fini, c'est une forme morte, et toute tentative pour la ressusciter serait aussi vaine qu'impie. Mais si nous repoussons le despotisme religieux pour le présent et l'avenir, est-ce une raison pour le condamner aveuglément dans le passé? La guerre, malgré la violence qui l'accompagne, est regardée comme un instrument de civilisation; sachons rendre la même justice à la tyrannie sacerdotale.

La théocratie se trouve au berceau de toutes les nations. La religion est destinée à relier les hommes. Elle commence à remplir cette mission dès que les sociétés naissent: elle l'accomplira en faisant des peuples une famille de frères. Mais d'après les divers

(1) *Volney*, Histoire de Samuël, § 4.

(2) *B. Constant*, De la Religion, VI, 2 (T. III, p. 17 et suiv., édit. de Bruxelles) : « Pour le brame, le mage, le prêtre d'Héliopolis, le culte était » un métier, comme pour le jongleur. Il nous importe peu que ce métier » fût exercé avec plus ou moins de rudesse ou d'habileté, d'ignorance ou » de science. La fraude, la déception, le mensonge, en étaient des parties » constitutives. La fraude avilit le culte, elle exclut la croyance ».

(3) *De la Relig.*, XV, 1 (Tome V, p. 185).

degrés de civilisation, la religion intervient sous des formes différentes. La première de ces formes est la théocratie. Dieu lui-même révèle aux hommes, par l'intermédiaire d'un prophète, la loi sous laquelle ils doivent vivre; telle est la croyance de tous les peuples et le caractère distinctif de la théocratie. L'action directe de la Divinité était nécessaire pour contenir les passions violentes qui s'agitent dans les sociétés primitives. Le plus fort domine le faible; reconnaîtra-t-on un droit dans ce fait, et la force deviendra-t-elle la base de l'état social? L'humanité repousse d'instinct cette dégradante doctrine. C'est la pensée, reflet divin du Créateur, qui doit régir le monde; mais comment se manifestera-t-elle? Nous ne reconnaissons plus à la raison le droit de souveraineté; nous admettons que la supériorité impose un devoir plutôt qu'elle ne donne un droit, et ce devoir ne peut être exercé qu'en vertu de la vocation émanée des nations. Mais ces principes, à peine pratiqués au dix-neuvième siècle, ne pouvaient pas même être soupçonnés dans les sociétés naissantes. L'intelligence enlève l'empire à la force, mais c'est pour se l'arroger à elle-même, elle s'attribue un droit et se reconnaît à peine un devoir. Voilà en essence la théocratie. La révélation dont elle est dépositaire sanctifie la domination de la caste sacerdotale aux yeux des peuples; mais ce qui à ses propres yeux légitime l'empire qu'elle exerce, c'est qu'elle se sent supérieure aux masses et par suite elle se croit en droit de marcher à leur tête. Cela est si vrai que dans le pays théocratique par excellence, l'Inde, les livres sacrés et les doctrines philosophiques s'accordent à mesurer la perfection des êtres d'après leur science. Il fallait sans doute que le principe de l'intelligence fût exalté au point d'être seul dominant, pour qu'il fût capable de lutter contre la force brutale déchaînée dans le monde. La théocratie l'emporta en exerçant son pouvoir au nom de Dieu, elle fut l'institutrice de l'humanité. Sa domination fut donc nécessaire, providentielle.

§ 2. *Les castes. Origine, bienfaits de cette institution.*

Les philosophes du dix-huitième siècle ont accusé la théocratie, d'avoir exploité son influence sur les hommes pour les dominer en les divisant. Cette division se manifeste dans les castes. Les castes ne sont pas l'œuvre exclusive des prêtres; la force des choses leur a donné naissance, mais il est vrai de dire que le sacerdoce les a organisées à son profit.

L'origine de cette institution est un des problèmes qui ont le plus préoccupé les historiens et les philosophes (1). Les anciens voyaient dans tous les établissements l'œuvre d'un législateur; personne ne croira aujourd'hui avec Aristote (2), que les castes aient été inventées par Sésostris. Une organisation sociale qui existe chez des peuples dont l'histoire remonte au berceau de l'humanité doit avoir des racines dans la nature humaine. Dans les sociétés primitives, l'homme n'a pas cette mobilité, ce besoin de sortir de la condition où il est né, qui distingue les sociétés plus avancées. Le père est l'instituteur de son fils, les occupations comme les connaissances se transmettent par hérédité. D'un autre côté, l'homme est encore dominé par la nature extérieure, les travaux varient moins d'après les aptitudes diverses, que d'après les circonstances locales; les riverains des fleuves sont pêcheurs et bateliers, les habitants des plaines fécondes se livrent à l'agriculture; les vallées riches en paturages forment le séjour des pasteurs. Il est si vrai que l'homme est enclin à un partage régulier des différentes occupations de la vie entre différentes classes, qu'on trouve des germes de castes chez des tribus sauvages (3), et qu'il

(1) *Benjamin Constant* expose et discute avec sa lucidité ordinaire les divers systèmes qui ont été proposés sur l'origine des castes (*De la Religion*, III, 8. T. II, p. 41 et suiv.). — Comparez *Leroux*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Castes*; — *Loebell*, Die Weltgeschichte in Umrissen, T. I, p. 64-68.

(2) *Aristot.* Polit. VII, 9, 1. 3.

(3) Chez les unes il y a des pêcheurs et des chasseurs, chez d'autres, des agriculteurs ou des magiciens héréditaires (*Benj. Constant*, De la Religion, III, 8. T. II, p. 45, 46).

en reste des vestiges jusque dans la plus haute civilisation (1).

Cependant ce partage naturel des travaux n'explique pas la domination que les castes supérieures exercent sur les classes inférieures. On a cherché l'origine de cet empire dans la conquête; on a cité l'Inde (2), où les brâhmanes et les kchattriyas appartiennent à un peuple que la guerre a implanté dans une terre étrangère. La conquête explique en effet la formation d'une caste de guerriers; les patriciens de Rome s'arrogeaient sur les plébéiens une supériorité dont les insultantes prétentions tiennent à une différence de race; la noblesse féodale, descendue des conquérants barbares, se trouvait à l'égard des Gaulois dans des rapports qui rappellent la séparation des castes. Mais il y a dans l'institution de l'Orient un élément dont cette hypothèse ne rend pas raison. L'inégalité, résultant de la conquête, a pour principe la force, tandis que l'inégalité des castes dérive d'une tache originelle, d'une souillure indélébile, à laquelle la violence est tout-à-fait étrangère. D'ailleurs si la guerre justifie la domination de la classe vouée aux armes, il est difficile de concevoir comment elle aurait donné naissance à la caste sacerdotale. Ce n'est pas au moment où les conquérants sont enivrés par la victoire qu'ils se courberont sous le joug d'une théocratie. Il faut donc admettre que l'ascendant des prêtres a précédé l'invasion ou l'a suivie. La difficulté est reculée, mais non résolue. Il est impossible d'expliquer historiquement la formation de la caste sacerdotale, mais il est évident qu'une puissance fondée sur une révélation divine, sur une communication avec Dieu, doit avoir pour cause première une croyance religieuse. Le sacerdoce imprima aux castes le caractère qui leur est propre. Des divisions d'occupations ou de fonctions que la nature, des circonstances accidentelles, la guerre avaient introduites, reçurent

(1) Encore dans les sociétés modernes, la classe des laboureurs se recrute presque exclusivement par la voie de l'hérédité; ce n'est que dans la sphère plus agitée des villes, qu'il y a mobilité incessante dans le classement des individus (*Loebell*, Die Weltgeschichte in Umrissen, T. I, p. 65).

(2) Voyez plus bas, l'*Inde*, chap. II, § 4, n° 1. Pour l'Égypte, la chose est douteuse (Voyez plus bas, l'*Egypte*, ch. I, § 3, n° 1).

une sanction divine; la séparation devint profonde, insurmontable; les classes inférieures acceptèrent elles-mêmes leur dégradante condition, comme une loi du ciel.

Les castes sont condamnées depuis longtemps par l'humanité, elles sont condamnées par Dieu même, qui distribue les dons de l'intelligence et de l'âme sans considérer l'état et la condition de ceux qui reçoivent dans leur sein un nouvel habitant de ce monde. La liberté est une condition providentielle pour le développement de toutes les facultés de la nature humaine (1). Mais pour apprécier avec impartialité l'action des castes dans le passé, il ne faut pas les juger du point de vue de notre civilisation, nous devons entrer dans les idées et les sentiments des peuples au milieu desquels elles ont pris naissance. Or si nous consultons l'Inde elle-même sur une institution indienne, un fait remarquable nous frappera. La condition des çûdras est déjà avilissante, mais où trouver des expressions pour dépeindre l'abjection des tribus qui n'ont pas été admises dans les castes, des tchândalas ou parias? Et cependant ces parias ne font pas entendre une plainte sur leur sort, encore moins songent-ils à le changer par la violence (2). Il n'y a pas pour l'Européen de spectacle plus étonnant que la tyrannie acceptée comme légitime par l'esclave. Mais ce que nous appelons tyrannie est pour l'Indien la manifestation de la justice divine. L'homme fait lui-même son sort; coupable dans une vie antérieure, il est puni en naissant dans une caste inférieure; s'il remplit ses devoirs envers Dieu, il aura sa récompense dans une vie future; le çûdra pourra renaître dans la caste sacrée des brâhmanes.

(1) *Krause*, Das Urbild der Menschheit, p. 400, 401 : « Gott selbst » stimmt nicht ein in das frevelhafte Vertheilen der Berufstände in erb- » liche Kasten; denn er theilt die Gaben des Geistes und Leibes ohne » Rücksicht auf Stand und Beruf der Erzeuger aus, um die göttliche » Freiheit alles wahrhaft menschlichen Lebens in Wissenschaft und Kunst » und in jeglichem Theile der menschlichen Bestimmung zu bewähren ».

(2) Cependant ils forment le quart de la population totale de l'Inde, d'après *Dubois*, Mœurs des Indiens, T. I, p. 51. Mais, dit le même écrivain, tout paria est élevé dans l'idée qu'il est né pour être asservi aux autres castes, et que c'est là sa destinée irrévocable; jamais on ne lui persuadera que la nature a créé les hommes égaux (*Revue de l'Orient*, T. IV, p. 10).

Ainsi ce que nous considérons comme l'inégalité la plus révoltante est dans la conception indienne la véritable égalité, puisque c'est la rétribution faite par Dieu des biens et des maux d'après les mérites de chacun.

Hâtons-nous de protester contre cette fausse doctrine. Elle est fausse, parce que la religion est de son essence un lien qui unit les hommes entre eux et avec Dieu, tandis que dans le brâhmanisme elle devient un principe de division. Cependant il y a dans cette conception religieuse une vérité profonde, l'idée de la justice divine se manifestant dans la vie progressive des hommes. Nous admettons avec un philosophe catholique que tout mal est une peine (1), et la peine ne peut frapper que le coupable. De là les Indiens concluent que l'homme qui naît dans la caste des çûdras a démérité dans une vie antérieure. Mais en portant ce jugement téméraire, ils entreprennent sur la science divine. Dieu seul sait ce qui est le mal, ce qui est le bien. Ce qui paraît le mal aux hommes est parfois un bien, et le bonheur apparent, le plus grand des malheurs. Du point de vue brâhmanique, la naissance dans les classes inférieures serait une punition; mais la fortune ne peut-elle pas être une malédiction, aussi bien que l'indigence? La pauvreté nourrit le sentiment de la charité, trop souvent la richesse rétrécit le cœur. En interprétant un dogme vrai dans un sens matériel, le sacerdoce, au lieu de relier les hommes, a donné la sanction de la religion à la division la plus radicale qu'on puisse imaginer. Le genre humain ne se compose plus d'êtres unis par une origine commune; il y a des êtres inférieurs frappés par la justice divine, damnés auxquels le Créateur a imprimé une marque extérieure de leur crime et de leur punition; il y a des êtres supérieurs reconnus comme tels par Dieu et établis par lui pour dominer les créatures déchues; il ne peut pas y avoir plus de rapports entre les castes qu'entre le ciel et l'enfer.

Condorcet n'a donc pas eu tort de déplorer cette distinction de deux races, les uns nés tyrans, les autres nés esclaves. Mais au lieu d'accuser la religion et les prêtres de cette funeste séparation,

(1) *De Maistre,* Soirées de Saint-Pétersbourg.

il aurait dû s'en prendre à l'imperfection de l'humanité, ou plutôt, apôtre de la perfectibilité indéfinie du genre humain, il aurait dû reconnaître que par cela seul que l'homme est perfectible, il est imparfait, que dans toutes les institutions il y a un élément d'erreur, en même temps qu'un germe de progrès. Alors il aurait vu dans la théocratie un instrument employé par la Providence pour l'éducation des peuples.

On a déjà souvent fait la remarque (1), que l'exercice des arts et métiers restreint à certaines classes a exercé dans l'enfance des sociétés une action plutôt bienfaisante que défavorable. Les monuments de l'Égypte, sur lesquels on trouve retracée l'industrie jusque dans ses moindres détails, ont confirmé cette observation : la perfection des formes est comparable, au jugement des voyageurs, à celle de l'art grec (2). Sans doute les castes arrêtaient le développement du génie, puisque le hasard de la naissance décidait irrévocablement de l'avenir des hommes. Mais elles offraient aussi une compensation à ce défaut de liberté. Si moins de capacités étaient appelées à se produire, les hommes de génie qui naissaient dans les classes supérieures trouvaient toutes les ressources nécessaires pour se développer, et dans l'état de la société où les castes ont pris naissance, ne fallait-il pas un appui spécial pour faire éclore les talents? Les intelligences privilégiées, nourries dans les sanctuaires, ont aidé les peuples à sortir de leur barbarie primitive (3). Mais si les castes ont favorisé le développement de l'espèce humaine, elles sont devenues un mal du jour où le sacerdoce a voulu les perpétuer : l'humanité aurait dû rejeter une institution qui l'avait aidée à faire les premiers pas dans la civilisation, de même que l'homme, en grandissant, s'affranchit des liens qui ont protégé son enfance. C'est la gloire de l'Occident d'avoir opéré cet affranchissement, et c'est pour cette raison que la perfectibilité humaine se manifeste surtout dans le monde européen.

(1) Elle se trouve déjà chez *Isocrate* (Busiris, § 16 seqq.)
(2) *Heeren*, Aegypten, Sect. III, p. 596 et suiv.
(3) *Leroux*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Castes*, T. III, p. 307.

LIVRE PREMIER.

L'INDE.

CHAPITRE I.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

§ 1. *Mission des peuples théologiques.*

Le genre humain a une destination à laquelle tout homme est appelé à concourir. La vocation des individus reste le plus souvent le secret de Dieu; mais nous pouvons reconnaître la tâche qui est réservée aux peuples dans l'œuvre commune, leur passé explique le présent et fait prévoir l'avenir. Le but étant le même pour toute l'humanité, les divers membres qui le composent ont au fond une mission identique, mais les moyens diffèrent pour l'accomplir. De là la variété des facultés dont Dieu a doué les nations : toutes travaillent à l'œuvre de l'association universelle, mais chacune suivant la diversité de son génie particulier. Dans l'antiquité surtout les fonctions des peuples sont distinctes comme celles des individus : les uns sont guerriers ou commerçants, il y en a d'autres que nous appellerons théologiques.

Il importe de constater la mission spéciale dont la Providence a chargé chaque nation. Car de même que les dispositions, les facultés innées à l'homme déterminent son existence tout entière, de même toutes les manifestations de la vie d'un peuple dérivent de sa vocation providentielle, comme de sa source. Virgile en disant que Rome est née pour la conquête, nous révèle le principe de son droit international. Les états commerçants n'ont pas eu de poëte pour chanter leurs paisibles exploits; mais un histo-

rien philosophe a prononcé sur eux ces paroles profondes : « L'histoire du commerce est celle de la communication des hommes » (1). Les peuples théologiques ont aussi leur mission; ils entrent en communion avec l'humanité par la pensée, ils travaillent aux dogmes et les répandent dans le monde.

Mais s'il est facile de suivre les relations internationales des états guerriers et commerçants, il n'en est pas de même des communications qui existent entre les peuples théologiques et les autres nations. Les théocraties paraissent au premier abord n'avoir aucun lien avec le reste du genre humain. Les brâhmanes ont fait de l'Inde un monde à part; les prêtres égyptiens ont eu le même but; Moïse a voulu élever entre la race élue et les populations idolâtres un mur infranchissable. L'isolement paraît donc être comme une nécessité du régime sacerdotal, mais il est incompatible avec l'idée religieuse qui se lie intimément à cette organisation de la société. La loi de l'humanité est la sociabilité et la communion; ce besoin de la nature humaine se manifeste précisément avec le plus d'énergie dans la religion : n'est-elle pas appelée à *relier* les hommes (2)? Et des peuples fondamentalement religieux vivraient solitaires! La contradiction est trop forte pour qu'elle se soit réalisée dans toutes ses conséquences. En vain les théocraties prétendent s'isoler; l'idée religieuse est plus puissante que la volonté des hommes; elle se répand par mille voies invisibles. Les peuples théologiques, tout en se murant, entrent en rapport avec le genre humain.

§ 2. *Influence civilisatrice de l'Inde.*

Les Indiens sont un peuple essentiellement théologique. L'Inde brâhmanique n'a pas été guerrière, ni commerçante. Cette terre des merveilles a été visitée par les Sémiramis, les Cyrus, les Alexandre, mais elle n'a pas produit un seul conquérant. Les riches produits dont la nature l'a dotée ont été un attrait pour les peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe; elle est devenue,

(1) *Montesquieu*, Esprit des Lois, XXI, 5.

(2) Voyez plus haut, p. 32, note 1.

malgré son isolement, le siége d'un commerce considérable, mais ses habitants n'y ont pris qu'une part passive. Quel est donc le trait caractéristique du génie indien? Un des plus ingénieux interprètes de l'Orient dit que c'est « le besoin de spéculations philosophiques et religieuses » (1). Y a-t-il eu des communications entre cette patrie de la pensée et les autres familles humaines?

L'Inde par son étendue, par sa position continentale, forme presque un monde; sa constitution a contribué à l'isoler. Le génie brâhmanique a donc pu produire une civilisation originale; et en réalité la sociéte indienne a résisté jusqu'à nos jours à toutes les influences extérieures, aux conquêtes des Grecs, des Mahométans, des Européens, comme aux missions chrétiennes. Cependant la civilisation éclose dans la solitude devait profiter au genre humain. En vain les peuples veulent-ils s'isoler; la nature les force à entrer en communion. Aucune partie de la terre n'était prédestinée comme l'Inde à servir de lien entre les nations. Elle touche aux routes que les caravanes ont suivie de tous temps pour communiquer avec le nord, l'ouest et le midi de l'Asie; ses côtes sont ouvertes aux navigateurs de la Chine, de la Perse, de la Babylonie, de l'Afrique, de l'Europe et de l'Amérique (2). Ses richesses

(1) *Burnouf*, Préface du Bhâgavata Purâna, p. 52. Plus loin (p. 184) le savant orientaliste ajoute : « N'est-ce pas quelque chose de surprenant » pour notre bon sens si pratique et si positif, qu'une grande nation, » riche de tous les dons de l'esprit, douée d'une sagacité et d'une pénétration merveilleuses, qui semble consacrer toutes ses facultés à l'examen de questions à jamais insolubles? Les nations les plus célèbres de » l'ancien monde ont laissé à quelques esprits d'élite les spéculations qui » feront toujours la gloire de la pensée humaine, mais qui ne peuvent » faire longtemps la vie des sociétés. L'Inde, au contraire, depuis l'époque héroïque célébrée dans le Mahâbhârata, s'est remise sous la conduite de ses sages, qui lui ont chanté les histoires des dieux et lui ont » ôté jusqu'au désir de connaître la sienne ».

Un orientaliste allemand fait la même observation; il dit qu'il est difficile à l'Européen de comprendre le génie indien; la race germanique est la seule dont l'esprit rêveur et métaphysique ait quelque sympathie pour nos frères de l'Inde, et qui soit capable de rendre justice à leurs vagues conceptions, à leur gigantesque panthéisme (*Pott,* dans l'*Encyclopédie d'Ersch,* S. II, T. 18, p. 27, au mot *Indogermanischer Sprachstamm*).

(2) *Lassen,* Indische Alterthumskunde, T. I, p. 74, 76.

attirèrent de bonne heure les conquérants, c'était un premier lien entre l'Inde brâhmanique et le monde extérieur; les commerçants mirent plus de persistance que les guerriers à se mettre en relation avec le pays des épices, des pierres précieuses, des tissus tout aussi précieux : les Phéniciens visitaient les côtes de l'Inde plus de mille ans avant notre ère. L'Inde est-elle toujours restée passive dans ce mouvement des peuples?

La race sanscrite a été considérée comme le peuple initiateur de l'humanité (1). Cette hypothèse, fruit du premier enthousiasme inspiré par la découverte de la littérature indienne, est aujourd'hui abandonnée par la science. Cependant l'Inde a été en rapport avec l'Orient et avec l'Occident. Son influence civilisatrice dans l'Orient est incontestable (2), et elle s'est déployée sur un vaste théâtre. Les tribus ariennes qui occupèrent l'Inde ont gagné à la civilisation un territoire dont la surface égale presque celle de l'Europe, dont la population actuelle est plus considérable que celle de l'Afrique et de l'Amérique. Peuple essentiellement civilisateur, les Ariens dépassèrent les limites que la nature a assignées à l'Inde; ils s'élancèrent sur les mers et portèrent leur culte, leurs arts dans les îles magnifiques qui semblent détachées de l'Asie. L'étude comparée des langues, à laquelle nous devons des découvertes si inespérées sur les relations internationales, a permis de suivre leurs traces en Arabie; quelques savants pensent que les moussons les conduisirent jusque sur les côtes de l'Afrique. L'origine indienne de l'Égypte ne trouve plus de partisans. Mais si le sacerdoce égyptien ne procède pas de l'Inde, le peuple sanscrit a eu une autre gloire plus grande peut-être, c'est de porter un culte humain au milieu des hordes barbares de l'Asie Centrale; le Buddhisme a pénétré jusque dans l'empire chinois; il peut rivaliser avec le Christianisme pour l'étendue de ses conquêtes, et l'action bienfaisante qu'il a exercée (3).

(1) Voyez plus haut, p. 48.

(2) *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 470 : « Ihre eigentliche geschichtliche » Würde (der Arischen Inder) ist die ein culturverbreitendes Volk ge- » wesen zu sein, wie kein anderes der morgenländischen Welt ».

(3) *Stuhr*, Die Religionssysteme der heidnischen Völker des Orients,

L'influence exagérée qu'on a attribuée à l'Inde sur le monde occidental, a conduit à l'opinion que la civilisation indienne est restée tout-à-fait étrangère à l'Europe. Ne serait-ce pas une exagération en sens contraire? Les Ariens tiennent aux populations européennes par la communauté d'origine; un commerce actif n'a pas cessé de relier les habitants de l'Inde avec les peuples occidentaux; peut-on admettre que ce contact ait été stérile? Les doctrines, les pensées se communiquent en même temps que les produits du sol s'échangent. Vers la décadence de l'antiquité, les relations intellectuelles des deux mondes deviennent certaines. Le Paganisme mourant et le Christianisme firent des emprunts à la Judée, à la Perse, à l'Inde, à l'Égypte : l'Orient influa alors sur les destinées de l'Occident. Ainsi l'Inde ne cessa d'être en rapport avec l'humanité depuis la première immigration de la race arienne jusqu'à la fin de l'antiquité.

CHAPITRE II.

DROIT DES GENS.

§ 1. *Considérations générales sur le droit international de l'Inde.*

Quelles furent les destinées de l'Inde sous l'empire de la caste sacerdotale? quelle influence la théocratie exerça-t-elle sur les relations internationales, sur le droit des gens du peuple théocratique par excellence? Question d'un intérêt capital pour l'histoire de l'humanité, mais à laquelle l'Inde ne nous donne que des

p. 7 : « Selbst das alte, in patriarchalischen Verhältnissen erblühte Völkerleben Chinas verdankt seine höhere religiöse Weihe nur *dem*, was » als Buddhaglaube in dem Geiste der Völker Vorderindiens, aus dieser » seiner Heimath auch nach China verpflanzt worden ist. Vorderindien » tritt im geschichtlichen Verhältnisse durchaus als der Mittelpunkt des in » sich abgeschlossenen Lebenskreises der ostasiatischen Völker auf ».

fragments de réponse. L'Inde n'a pas d'histoire (1) : il ne peut pas y en avoir chez un peuple imbu de la doctrine brâhmanique. L'histoire est la manifestation de l'humanité dans le temps et dans l'espace. La théologie indienne absorbe l'homme en Dieu : dans ce panthéisme infini, la notion du temps et de l'espace disparaît. L'existence qui se développe dans le monde n'est qu'une illusion; la vie est dans la pensée, détachée de toute influence extérieure, concentrée dans la contemplation de la divinité, et ayant pour but de s'anéantir en elle. Que deviennent alors les faits historiques? Une succession de rêves, qu'il serait presque ridicule de constater (2). Cependant en dépit des spéculations mystiques, l'homme sent qu'il fait partie d'un monde dont les destinées se lient intimément à la sienne. Tout peuple cherche à se construire un passé, quand il serait tout-à-fait imaginaire. L'Inde n'a pas échappé à cette loi générale : mais ses annales mythiques dépassent en extravagance tout ce que l'imagination la plus désordonnée pourrait inventer. Les hommes deviennent des dieux, les dieux des hommes, l'infini et le fini se confondent (3). Ces folles rêveries méritent la qualification de *monstrueuses* et *absurdes* qu'un orientaliste leur a données (4). En l'absence d'une histoire véritable, le tableau

(1) La littérature sanscrite si riche en poëtes, en philosophes, en grammairiens, ne possède pas une histoire. Lorsque la langue sacrée des brâhmanes fut révélée à l'Europe, on espéra trouver dans les productions du génie indien des trésors historiques, qui jeteraient une lumière nouvelle sur les origines obscures de la civilisation orientale. Cet espoir fut déçu. La patiente investigation des savants anglais mit au jour quelques annales; mais ces chroniques ont peu d'importance pour l'histoire des âges primitifs (*Lassen,* Indische Alterthumskunde, T. II, p. 2-42).

(2) *Hegel,* Philosophie der Geschichte, p. 198 (2e édition). *Lassen* (Ind. Altbert., T. II, p. 2-7), développe les raisons pour lesquelles les Indiens n'ont pas de littérature historique.

(3) Une vie de Brahma remplit une époque de 435 milliards, 456 millions d'années. Ce chiffre, qui nous paraît prodigieux, n'est encore rien en comparaison de la conception gigantesque d'une *açankia,* qui comprend une unité suivie de soixante-trois zéros (*V. Bohlen,* Das alte Indien, T. II, p. 300).

(4) *Wilson,* Asiatic Researches, T. V, p. 241 : « Indeed their system of » geography, chronology and history are equally *monstrous and absurd* ».

du droit international de l'Inde doit se borner aux principes que nous fournissent les livres sacrés : nous y ajouterons les rares faits rapportés par les historiens grecs.

Les Indiens ne sont pas un peuple guerrier. Montesquieu, se fondant sur les relations des voyageurs, va jusqu'à dire qu'ils sont naturellement sans courage (1). Cette accusation portée contre une race entière est sans doute, comme toutes les généralités sur l'Orient, l'exagération de faits particuliers ou accidentels (2). Mais il est certain que l'Inde brâhmanique n'a pas le goût de la guerre : un peuple rêveur et voyant dans l'action un obstacle à la perfection finale, ne pouvait rechercher les agitations des combats. Cependant avant que l'Inde s'assoupît sous l'influence de la doctrine qui faisait de l'inaction une voie de salut, elle a eu son âge de mouvement, d'expansion. Les Brâhmanes, les Kchattriyas n'étaient pas indigènes; ils devaient à la conquête la domination qu'ils exerçaient sur la masse de la population rejetée dans la dernière caste, et sur les tribus qui ne furent pas admises dans l'organisation sociale fondée par les Ariens. C'est à ce premier âge de l'Inde que se rapportent les traditions recueillies dans le *Mahâbhârata*. Elles présentent une ressemblance remarquable avec l'époque héroïque des Grecs : le nom que portent les *héros* chez les deux peuples est identique (3). L'origine de l'*héroïsme* est la même : les guerriers qui tombent sur le champ de bataille deviennent les hôtes d'*Indra;* « ni les sacrifices, ni les dons aux » brâhmanes, ni les pénitences, ni la science ne peuvent être com» parées à la mort glorieuse du guerrier » (4). Les héros sont les

(1) *Esprit des Lois*, XIV, 3.

(2) Un savant orientaliste observe à ce sujet, qu'on se fait une idée très-fausse de la conquête de l'Inde par les Musulmans; elle les occupa pendant plus de six siècles, et ne fut jamais complète. *Mohl* avoue que les guerres presque incessantes que se faisaient les conquérants entre eux, arrêtèrent leurs progrès : cependant le courage avec lequel les Indiens se défendirent, devrait les mettre à l'abri de l'accusation de lâcheté (*Mohl*, dans le *Journal des Savants*, 1840, p. 356. — Comparez *Von Bohlen*, Das alte Indien, T. I, p. 54; *Lassen*, Ind. Alterth., T. I, p. 121).

(3) ἥρως, *çura*. Voyez *Lassen*, Ind. Altherth., T. I, p. 616-617, note 1.

(4) Passage du *Mahâbhârata*, cité par *Lassen*, ibid., p. 617.

égaux des dieux, ils ne craignent pas de les combattre, leur courage l'emporte souvent sur la force divine (1). Les descriptions des batailles rappellent les combats gigantesques que se livraient les hommes du Nord, frères des Ariens de l'Inde (2).

Le génie guerrier qui brille d'une splendeur si vive dans le *Mahâbhârata* s'éteignit dans le calme et le silence des spéculations brâhmaniques (3). Au troisième siècle avant notre ère, il se trouvait à la cour d'un roi indien un ambassadeur des Séleucides : Mégasthène s'enquit des destinées du peuple mystérieux dont l'existence paraissait si différente de celle de la race hellénique. Les brâhmanes lui donnèrent l'assurance que jamais les Indiens n'avaient fait la guerre hors des limites de leur pays (4), que jamais ils n'avaient fondé de colonie (5). L'Inde brâhmanique est donc un monde à part. Les guerres, les révolutions qui ont changé la face de l'antiquité, ont eu un lointain retentissement sur les bords du Gange (6), mais la civilisation indienne n'en a pas reçu une impression durable. L'existence politique, comme la vie religieuse et intellectuelle des Indiens, se concentre dans les limites de leur patrie. Si l'Inde a eu un droit de guerre, un système de relations internationales, il n'a pu se manifester que dans les rapports de ses populations indigènes.

Nous sommes si profondément pénétrés du sentiment de l'unité,

(1) *Lassen*, ibid., p. 773. Comparez Râmâyana, I, 19, édit. de Serampore, T. II, p. 230 : « Once unsheating my keen scimitar, refulgent as » the lighthning, I regard not even the god who wields the thunderbolt ».

(2) *Lassen*, Ind. Alterth., T. I, p. 601. Il y a encore d'autres analogies entre l'âge héroïque des Indiens et celui des peuples germaniques. Les kchattriyas avaient leurs bardes qui remplissaient à la fois les fonctions d'écuyer et de chantre des héros qu'ils accompagnaient sur les champs de bataille (*Burnouf*, Préface du Bhâgavata-Purâna, p. 32. *Lassen*, ibid., p. 480).

(3) *Burnouf*, Préface du Bhâg. Pur., p. 32. — *Lassen*, Ind. Alterth., T. I, p. 487.

(4) *Arrian*. Indic. V, 4. — *Strab*. XV, p. 472, ed. Casaub.

(5) *Diodor*. II, 36. Cf. *Plin*. H. N. VI, 21, 4 : « Indi prope gentium » soli nunquam migravere finibus suis ». Le fait n'est exact que pour l'époque brâhmanique. Voyez plus bas ch. III, § 3, nos 1 et 2.

(6) Voyez plus bas chap. III, § 3, nos 3 et 4.

que nous la supposons volontiers là, où il y a seulement une apparence de vie générale. C'est ainsi que le nom d'Inde nous fait illusion sur la nationalité indienne : nous nous imaginons que tous les pays compris sous cette dénomination ne formaient qu'un seul Empire. Cependant l'histoire, aussi souvent qu'elle a révélé l'état intérieur de l'Inde, nous la montre partagée en un grand nombre d'états indépendants. Lors de la conquête d'Alexandre, la Pentapotamie était déchirée par des guerres continuelles, provoquées par l'ambition des petits princes qui y régnaient; plusieurs embrassèrent le parti du conquérant étranger en haine de leurs ennemis; les pays situés au-delà du Gange obéissaient à un seul chef, mais son autorité paraissait mal assurée, peut-être n'était-il que le suzerain nominal de rois indépendants (1). Lorsque les Arabes envahirent l'Inde, chaque village formait un petit état, n'ayant avec le chef commun d'autre rapport que celui du tribut; peu importait aux habitants à qui ils payaient la dîme, pourvu que le nouveau maître se contentât des droits de l'ancien (2). La décadence de la nationalité indienne augmenta le mal; les Européens trouvèrent l'Inde dans une horrible anarchie : la division qui en était le principe paraît avoir existé de tout temps. Les livres sacrés auxquels on attribue la plus haute antiquité, *les Lois de Manou* (3), portent des traces de l'organisation qui s'est conservée jusqu'à nos jours dans la partie de l'Inde qui a été le moins exposée aux invasions des conquérants (4).

(1) *Q. Curt.* IX, 4. — *Diodor.* XVII, 98. — Cf. *Lassen*, De Pentapotamia, p. 145 seq.

(2) *Mohl* dans le *Journal des Savants* de 1840 (p. 858 et suiv.) donne des détails sur cette organisation de l'Inde.

(3) *Lois de Manou*, VII, 115-120. Comparez *Lassen*, Indische Alterth., T. II, p. 5 et suiv.

(4) « Chaque bourgade, » dit un voyageur anglais, « est et a toujours été » une petite commune ou petite république particulière, reproduisant » l'image de l'ancien état de choses, lorsque les hommes se réunirent pour » la première fois en communautés... L'Inde tout entière n'est qu'un corps » immense formé de ces petites républiques... Les habitants s'inquiètent » fort peu de la chute et du démembrement des empires. Pourvu que le » lieu qu'ils habitent et sa banlieue ne souffrent pas de changement, ils

La langue sanscrite n'a pas même de mot pour désigner les territoires, les habitants que nous comprenons sous le nom d'*Inde* (1). Cependant il y avait un germe d'unité dans la communauté des croyances religieuses. La langue sacrée appelait *ârjâs, hommes vénérables,* tous ceux qui étaient initiés à la doctrine brâhmanique (2). Ainsi à défaut d'un lien politique, la religion aurait uni les Indiens en un seul peuple. Cet état présente au premier abord une grande analogie avec la situation de l'Europe au moyen âge : tous ses habitants étaient chrétiens, frères en Jésus-Christ, quoique des divisions infinies existassent dans l'ordre social. L'organisation de la société laïque présente même des ressemblances. La féodalité tenta d'unir les membres dispersés des conquérants barbares : dans son idéal, elle aboutissait à la suprématie de l'Empereur. Dans l'Inde on trouve aussi des traces d'un système féodal (3). Mais l'analogie est plus apparente que réelle. La féodalité fut pour l'Europe le premier pas vers la formation de grandes nationalités, germe d'une association générale. L'Inde se morcela de plus en plus. L'unité religieuse était profonde au moyen âge, et alors même qu'elle se brisa, il resta des croyances communes, lien intellectuel de la civilisation européenne. Dans l'Inde le brâhmanisme se partagea en mille sectes diverses (4) : les Indiens sont en général tolérants; mais il est impossible que dans une société fondée sur une conception religieuse, la diversité des croyances ne devienne pas une cause de séparation et de haine (5).

Ainsi la division régnait dans l'ordre politique et dans l'ordre

» voient avec indifférence la souveraineté passer en d'autres mains » (*Wilks*, Historical Sketches of the South of India, T. I, p. 117. — *Heeren*, Inde, Sect. II, p. 372-374 de la trad. fr.)

(1) Le nom que nous donnons au pays tout entier n'en désigne qu'une partie, voisine de l'Indus (*Lassen*, Ind. Altherth., T. I, p. 2 et suiv. — *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, au mot *Indien*, II, 17, p. 1 et suiv.)

(2) *Benfey*, ibid.

(3) Des Inscriptions représentent un chef suprême conférant à un prince son vassal, le titre de roi. *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, S. II, T. 17, p. 226.

(4) *Benfey*, ibid., p. 209 et suiv. Comparez plus haut p. 40.

(5) *Benjam. Constant*, De la Religion, IV, 2 (T. II, p. 112 et note 2).

religieux, source intarissable de dissensions et de guerres entre les populations qui se partageaient le sol de l'Inde. Quel est le droit des gens que l'influence brâhmanique fit prévaloir dans ces luttes?

§ 2. *Diplomatie brâhmanique.*

Le sacerdoce n'est pas favorable à la guerre: ce n'est pas lui qui y joue le premier rôle; les guerriers, ses rivaux, y gagnent une importance qui peut compromettre le pouvoir et l'existence même de la caste dominante. Le sacerdoce est donc intéressé à prévenir les collisions de la force, il est diplomate de sa nature. C'est un spectacle curieux d'assister à la naissance de ce système de ruses et de duplicité qu'on a honoré du nom de diplomatie. La voie des armes semble chanceuse aux prudents et timides brâhmanes: « Comme on ne prévoit jamais d'une manière certaine pour » laquelle des deux armées sera la victoire ou la défaite dans une » bataille, le roi doit, autant que possible, éviter d'en venir aux » mains » (1). Quels sont les moyens par lesquels on peut réduire l'ennemi sans recourir aux combats? « Négocier, corrompre, fomen» ter des dissensions » (2). Les négociations ont pour objet de former des alliances contre l'ennemi, ou de le priver d'appui, en stipulant la neutralité des princes qui pourraient lui fournir des secours. Les alliances sont plus ou moins étroites; tantôt les alliés agissent séparément, tantôt ils confondent leurs intérêts pour mieux les garantir (3). Les politiques indiens ne s'en tinrent pas à cette division élémentaire des traités. La langue sanscrite ne possède pas moins de seize termes pour désigner les diverses espèces d'alliances (4), preuve certaine du développement que les relations

(1) *Lois de Manou*, VII, 199 (Traduction de *Loiseleur Deslongchamps*). — Le conseil de prévenir la guerre par les négociations est répété dans l'*Hitopadésa* (III, 6, 39. 40). Le poëte ajoute une raison pour éviter les combats, les malheurs de la guerre.

(2) *Lois de Manou*, VII, 198.

(3) *Lois de Manou*, VII, 163.

(4) Elles sont énumérées dans l'*Hitopadésa* (IV, 13, 105-125), avec leurs différentes significations.

internationales avaient pris dans ce monde calme en apparence, mais qui au fond était aussi agité peut-être que les petites républiques de la Grèce.

Dès son berceau, la diplomatie a atteint son idéal. La défiance inspire toutes les conventions : « Le roi doit considérer comme un » ennemi tout prince qui est son voisin immédiat, ainsi que l'allié » de ce prince ; comme ami, le voisin de son ennemi, et comme » neutre tout souverain qui ne se trouve dans aucune de ces deux » situations » (1). Machiavel aurait-il mieux dit? (2) Les alliances, les traités, dans cet ordre d'idées, n'ont qu'un fondement, l'intérêt, et l'intérêt conseille de se tenir en garde même contre ses alliés. « Un souverain, profond politique, doit mettre en œuvre tous les » moyens pour que *ses alliés*, les puissances neutres et ses ennemis » n'aient aucune supériorité sur lui » (3).

Des relations diplomatiques tant soit peu actives demandent des agents spéciaux. Il ne paraît pas qu'il y ait eu dans l'Inde des ambassades permanentes; cependant on appréciait toute l'importance des ambassadeurs : « C'est du général que dépend l'armée, » c'est de la juste application des peines que dépend le bon ordre; » le trésor et le territoire dépendent du roi ; *la guerre et la paix* » de l'ambassadeur; en effet, c'est lui qui rapproche des ennemis, » et qui divise des alliés » (4). Par son intermédiaire le roi est instruit des desseins des souverains étrangers (5). Pour remplir ces fonctions, il choisira des hommes « sachant interpréter les signes, » les contenances, les gestes, purs dans leurs mœurs et incorruptibles » (6). Les moyens que l'ambassadeur doit mettre en usage pour remplir sa mission étaient déjà du temps de *Manou* ce qu'ils

(1) *Lois de Manou*, VII, 158.

(2) Le drame intitulé *Mondra Rakchasa* (l'Anneau du Ministre) est empreint tout entier de cet esprit : les hommes d'état qui y figurent, dit *Wilson*, n'ont d'autres principes que ceux du machiavélisme le plus révoltant (*Théâtre Indien*, T. II, p. 97 de la trad. fr.).

(3) *Lois de Manou*, VII, 177. Compar. 180.

(4) *Lois de Manou*, VII, 65, 66.

(5) *Lois de Manou*, VII, 68.

(6) *Lois de Manou*, VII, 63. Compar. 64.

sont restés jusqu'au dix-neuvième siècle : « Dans les négociations » avec un roi étranger, que l'ambassadeur devine les intentions de » ce roi, d'après certains signes, d'après son maintien et ses gestes, » au moyen de ses émissaires secrets (1)... *et en s'abouchant avec* » *des conseillers avides ou mécontents* ». On voit que si l'ambassadeur devait être incorruptible, il n'en était moins un instrument de corruption. La diplomatie avait dès lors appris à voiler des actions honteuses sous de belles paroles. C'est par des *présents* que l'ambassadeur se concilie la bienveillance du souverain étranger; si ce moyen honnête ne réussit pas, il a recours à la trahison, c'est ce que le législateur indien appelle *semer la division* (2); la suite de ses préceptes ne laisse pas de doute sur sa pensée : « Qu'il » attire à son parti ceux qui peuvent seconder ses desseins, comme » des *parents du prince ennemi ayant des prétentions au trône,* » ou des *ministres mécontents* » (3).

En voyant à quels vils moyens la diplomatie a recours dès sa naissance, on serait tenté de la maudire; mieux vaut la guerre avec ses horreurs et son héroïsme que les hostilités perfides et dégradantes de la politique. Mais pour juger la diplomatie il faut considérer la mission providentielle qui lui est assignée; cette mission est sainte, c'est la paix; aujourd'hui que nous sommes à la veille de voir le but réalisé, ne flétrissons pas les premières tentatives qu'elle a faites instinctivement pour l'atteindre.

(1) Le *Râmâyana*, dans l'éloge qu'il fait des ministres du roi Dasaratha relève leur vigilante sollicitude à explorer par des espions tout ce qui se fait à l'étranger (*Râmâyana*, I, 7, 10, ed. Schlegel).

On voit par le drame de *l'Anneau du Ministre* que des religieux, ou des hommes portant le costume des religieux, servaient d'agents aux princes. La religion était dès lors exploitée dans l'intérêt des mauvaises passions des hommes. *L'Hitopadêsa* (III, 6, 36) nous apprend que les temples et les lieux sacrés servaient de rendez-vous aux ministres et à leurs espions; ceux-ci revêtaient l'habit de pénitent; sous le voile de conférences religieuses on cachait des machinations contre la vie et la sûreté de ses ennemis. L'espionnage, dit un savant orientaliste, était un élément essentiel du régime indien. *Wilson*, Account of the Pancha Tantra (*Transactions of the Royal Asiatic Society of Great Britain,* Vol. I, p. 175).

(2) *Lois de Manou,* VII, 107.

(3) *Lois de Manou,* VII, 197.

§ 3. *Droit de guerre.*

Lorsque les négociations, la corruption, n'ont pas pu prévenir la guerre, alors, dit la *loi de Manou*, le roi doit combattre vaillamment, afin de vaincre l'ennemi (1). « Dans les préceptes relatifs à la guerre, la législation brâhmanique se montre humaine; on y découvre même quelques marques d'un esprit chevaleresque, dernières traces du génie qui avait animé les temps héroïques. La dévastation et le pillage étaient un moyen universellement pratiqué dans le monde ancien pour forcer l'ennemi à subir la loi du vainqueur. *Manou* recommande également au roi « de ravager le territoire » étranger, de gâter l'herbe des pâturages, les provisions, l'eau et » le bois de son adversaire » (2). Mais la loi indienne n'autorise pas la destruction des plantations, ni celle des habitations, que les Grecs considéraient comme légitimée par l'usage général. Cette différence dans le droit des deux peuples frappa les historiens. « Les » autres nations, » dit Diodore, « quand elles se font la guerre, » détruisent les champs, tandis que les Indiens regardent les agri- » culteurs comme leurs bienfaiteurs communs; ils n'incendient ja- » mais les champs et n'y coupent point les arbres. Les laboureurs, » réputés sacrés et inviolables, ne courent aucun danger même » dans le voisinage des armées rangées en bataille. A côté des » soldats qui se battent », ajoute Arrien, « les agriculteurs culti- » vent tranquillement leurs terres ou récoltent les fruits, ou font » la moisson » (3).

La *loi de Manou* n'est pas aussi explicite que le témoignage des historiens grecs ; mais toujours est-il que le droit des gens des Indiens se distingue honorablement de celui des autres nations de l'antiquité. Si nous en croyons leur législateur, la plus noble loyauté aurait régné dans la lutte. « Un guerrier ne doit jamais dans une » action employer contre ses ennemis des armes perfides, comme » des bâtons renfermant des stylets aigus, ni des flèches barbelées

(1) *Lois de Manou*, VII, 200.
(2) *Lois de Manou*, VII, 195.
(3) *Diodor*. II, 36, 40. — *Arrian*. Ind., c. 11. — *Strab*. XV, p. 484, ed. Casaub.

» ou empoisonnées, ni des traits enflammés. Qu'il ne frappe ni un » ennemi qui est à pied, si lui-même est sur un char, ni un homme » efféminé, ni celui qui joint les mains pour demander merci, ni » celui qui dit : je suis ton prisonnier; ni un homme endormi, » ni celui qui n'a pas de cuirasse, ni celui qui est nu, ni celui qui » est désarmé, ni celui qui regarde le combat sans y prendre part, » ni celui qui est aux prises avec un autre, ni celui dont l'arme est » brisée, ni celui qui est accablé par le chagrin, ni un homme griè» vement blessé, ni un lâche, ni un fuyard; qu'il se rappelle les » devoirs des braves guerriers » (1).

Cet esprit d'humanité est également empreint dans la poésie indienne. Les sentiments ont dans l'épopée une noblesse et souvent une délicatesse qui étonnent et rappellent plutôt les siècles de chevalerie que l'âge héroïque de la Grèce. Dans le *Râmâyana*, un brâhmane engage Râma à tuer une géante : « il ne doit pas avoir » de compassion pour son ennemie, bien qu'elle soit une femme; » les fils des rois sont obligés de faire tout ce qui est utile à la so» ciété, que ce soit une action cruelle ou non, pure ou impure. La » géante est impie, pour les impies il n'y a pas de droit ». Cependant malgré ces pressantes exhortations, le héros recule devant le meurtre de la géante, *protégée qu'elle est par le droit du sexe féminin* (2). Le *Bhâgavata Purâna* met en présence un çûdra et un héros qu'il avait offensé; « le prince saisit son glaive acéré pour » mettre à mort Kali; le çùdra tremblant de frayeur, toucha de sa » tête les pieds du roi. Le héros plein de compassion pour les » malheureux, en voyant Kali à ses pieds ne songea plus à le tuer; » mais il lui dit comme en souriant : « Non, tu n'as rien à craindre, » les mains ainsi placées en signe de soumission ».

Cependant les poëmes et les livres sacrés de l'Inde ne doivent pas nous faire illusion sur son droit de guerre. La poésie est un

(1) *Lois de Manou*, VII, 90-93. Comparez *Râmâyana*, II, 70 (T. III, p. 239, éd. de Serampore); — *Mahâbhârata*, Épisode, traduit par *Pavie*, dans le *Journal Asiatique*, novembre 1840, p. 452, 457; — *Bhâgavata Purâna*, I, 14, 41; I, 7, 36; VI, 11, 4.

(2) *Râmâyana*, I, 27, 16-19; I, 28, 11 (ed. Schleg).

(3) *Bhâgavata Purâna*, I, 17, 28-31.



idéal, le *Code de Manou* ne contient que des préceptes. Mais de la sublimité de la règle nous ne pouvons pas plus conclure à la noblesse des actions chez les Indiens, que nous ne pouvons invoquer l'Évangile comme preuve de l'humanité des Chrétiens dans leurs guerres. Si nous avions sur les luttes des peuples de l'Inde des détails aussi précis que sur celles des nations modernes, nous verrions sans doute les brâhmanes oublier leurs maximes de loyauté et d'humanité, comme les Chrétiens ont foulé aux pieds la charité évangélique. Le peu que nous savons de leur histoire nous autorise à former ces conjectures. A en juger par quelques traits de la vie intérieure des princes indiens, leur droit de guerre ne différait pas de celui des despotes mèdes et persans. Vers le cinquième siècle avant notre ère, on vit le trône occupé successivement par quatre rois parricides (1). Le célèbre Açoka, un des princes bouddhistes les plus renommés par son humanité (2), commença par mettre ses frères à mort, à l'exception d'un seul : ils étaient au nombre de cent (3)! Lors de l'invasion d'Alexandre, les Indiens se servirent d'armes empoisonnées contre le conquérant étranger; le héros grec se montra dans cette occasion plus humain que les brâhmanes; les coupables s'étant présentés à lui en habits de suppliant, il leur fit grâce (4).

§ 4. *Condition des vaincus.*

LES CASTES.

La même douceur que le *Code de Manou* recommande dans les guerres semble au premier abord inspirer le vainqueur dans sa conduite à l'égard des vaincus. La loi place la conquête parmi les moyens légitimes d'acquérir la propriété (5); mais un roi prudent n'usera pas toujours des droits que la victoire lui donne. « Les » trois fruits d'une expédition sont un ami, de l'or, ou une aug-

(1) *Lassen,* Indische Alterthumskunde, T. II, p. 82.
(2) Voyez plus bas, chap. V, § 3, n° 1.
(3) *Lassen,* Ind. Alt., T. II, p. 213, 214.
(4) *Diodor.* XVII, 103.
(5) *Lois de Manou,* X, 115. Compar. VII, 96, 97.

» mentation de territoire » (1). C'est au vainqueur à calculer son intérêt; le législateur paraît pencher vers un rapprochement avec les ennemis : « En gagnant des richesses et des terres, un prince » n'augmente pas autant ses ressources qu'en se conciliant un ami » fidèle qui, bien que faible, peut un jour devenir puissant » (2). S'il use du droit de conquête, comment devra-t-il traiter les vaincus? C'est toujours son intérêt qui doit le guider. « Enlever des » choses précieuses, ce qui produit la haine ou les donner, ce qui » concilie l'amitié, peut être louable ou blâmable, suivant les cir- » constances » (3). Mais la prudence conseille, « de respecter les » lois de la nation conquise, d'honorer les divinités qu'on y adore » et les vertueux brâhmanes » (4).

Ces règles sont dictées, non par l'humanité, mais par la politique; le génie de la caste sacerdotale se révèle dans les recommandations qu'elle adresse aux rois après la guerre, comme dans celles qui précèdent les hostilités. Il est évident du reste que les *Lois de Manou* n'ont en vue que des guerres entre les populations indiennes, liées entre elles par la communauté d'origine et de religion. Mais quelle sera la condition des vaincus qui appartiennent à une race étrangère? L'Inde brâhmanique ne donne pas de réponse à cette question; elle n'a pas eu de guerres extérieures. Pour apprécier le droit international des brâhmanes, il faut remonter à l'occupation de l'Inde par les Ariens. Là des populations d'origine diverse se sont trouvées en présence; quel a été le sort des indigènes? C'est l'institution des castes qui va nous découvrir le véritable esprit des conquérants de l'Inde, ou plutôt des brâhmanes qui s'emparèrent de la direction de la nation victorieuse et organisèrent la conquête à leur profit.

(1) *Lois de Manou*, VII, 206.
(2) *Lois de Manou*, VII, 208.
(3) *Lois de Manou*, VII, 204.
(4) *Lois de Manou*, VII, 203, 201.

N° 1. *Les castes de l'Inde. Origine.*

Les castes sont désignées dans la langue sanscrite par un mot qui signifie *couleurs* (1). Ainsi l'institution des castes tient, d'après l'étymologie même du mot, à une différence d'origine qui se manifeste par le teint clair ou foncé des habitants de l'Inde (2). La blancheur de la peau était le trait distinctif des trois castes supérieures (3); les *çûdras* seuls sont qualifiés dans les livres sacrés de *caste dont le teint est noir* (4). A quelle race appartenaient les classes dominantes? La comparaison des langues européennes avec le sanscrit prouve à l'évidence la parenté des Grecs, des Romains, des Germains, des Slaves et du peuple qui formait les trois premières castes dans l'Inde (5). La quatrième distinguée des autres par sa constitution physique, en diffère également par ce qui caractérise essentiellement les familles humaines, la langue (6). Les çûdras sont la population primitive de la péninsule (7), les trois autres castes sont venues du dehors.

L'invasion des castes supérieures est un fait acquis à la science. Tout prouve la parenté de la nation *zende*, et de la nation *sanscrite;* elles ont eu longtemps une existence commune, une même croyance; on peut encore en voir les traces dans les livres sacrés des Parses et les Védas. Une scission violente se fit entre les deux

(1) *Lassen,* Indische Alterth., T. I, p. 408. — *Benfey,* dans l'*Encyclopédie d'Ersch,* Sect. II, T. 17, p. 215.

(2) *Lassen,* ib., p. 514.

(3) Les *brâhmanes,* les *kchattriyas,* et les *vâiçyas.*

(4) *Bhâgavata Purâna,* II, 1, 37. — *Elphinstone,* un des écrivains qui connaissent le mieux l'Inde, au jugement de *Lassen,* dit que les çûdras diffèrent encore aujourd'hui tellement des castes supérieures, qu'on ne peut expliquer cette différence que par une origine différente (*Lassen,* Ind. Alt., T. I, p. 407).

(5) *G. Schlegel,* De l'origine des Hindous (Essais littéraires et historiques, p. 467 et suiv.).

(6) Il n'y a aucun rapport entre les dialectes usités dans les classes inférieures de l'Inde et le sanscrit (*Benfey,* dans l'*Encyclopédie d'Ersch,* II, 17, p. 5; *Burnouf,* dans le *Journal Asiatique,* IIe série, T. XI, p. 268 et suiv.).

(7) *Lassen,* Ind. Alt., T. I, p. 797-800.

branches des *Ariens* à une époque que nous ignorons; la séparation religieuse (1) entraîna une séparation politique (2); la migration d'une partie des tribus ariennes dans l'Inde serait-elle une suite de cette révolution? La condition dégradante à laquelle les immigrants réduisirent les indigènes, ne permet pas de douter que leur domination ne fût le résultat de la violence (3). Une partie des vaincus fut admise dans les castes, les autres furent rejetés de la société des vainqueurs, et mis pour ainsi dire hors la loi de l'humanité. Ces débris des antiques possesseurs du sol existent encore aujourd'hui; la plupart présentent l'affligeant spectacle de populations déchues et abruties, quelques-uns ont conservé de la vigueur et de la sève et sont destinés peut-être à retremper un jour la race indienne (4).

La quatrième caste est la seule dont l'origine puisse s'établir historiquement (5). On ignore comment les Ariens se divisèrent en

(1) Voyez plus bas, Livre II, *L'Empire zend*, § 1.

(2) *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 512-525.

(3) *Niebuhr*, Vorträge über alte Geschichte, T. I, p. 67. — *Lassen*, De Pentapotamia indica, p. 28, seq. — *Gorresio*, Note 88 sur le livre I du *Râmâyana*. — *Ampère*, fragments d'un essai sur l'histoire des lois par les mœurs. L'Inde.

(4) *Benfey* dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, II, 17, p. 9, 12, 6. — *Ritter* donne des détails très intéressants sur une de ces tribus (*Asien*, T. IV, Sect. I, p. 1020 et suiv.

(5) *Lassen* dit qu'on peut tracer le développement historique des castes indiennes. Dans le *Rig-Véda*, on ne trouve encore aucune mention de caste; le mot de *brâhmane*, comme désignation des prêtres, y est peu employé, celui de *kchattriya* est inconnu. Les castes ne se sont donc formées qu'après l'établissement des Ariens dans l'Inde. Cependant le germe de la caste sacerdotale existait dans les institutions des tribus ariennes : les prêtres jouent déjà un grand rôle dans les Védas; ils sont attachés aux rois et offrent les sacrifices; ils sont les intermédiaires indispensables entre les hommes et la Divinité. La possession des livres sacrés, la connaissance des rites nécessaires pour l'efficacité des sacrifices, furent la base sur laquelle s'éleva la puissance des brâhmanes. Les *kchattriyas* ont reçu leur dénomination d'un mot qui signifie *force corporelle* et *autorité*. La conquête et les luttes continuelles des immigrants expliquent suffisamment l'origine de l'ordre des guerriers. Quant aux *vâiçyas*, ils forment le fond du peuple arien. Les *çûdras* appartiennent aux habitants primitifs de l'Inde. Il en est de même des populations avilies qui sont placées en dehors des castes : les noms qui les désignent sont en partie dérivés de leurs occupations, en

prêtres, guerriers et artisans ou agriculteurs. Une chose est certaine, c'est que le sacerdoce a joué un rôle considérable dans la formation des castes de l'Inde : les brâhmanes constituent l'ordre dominant, l'empreinte d'un dogme religieux est profondément marquée dans le principe de l'institution et dans les développements qu'elle a reçus. Interrogeons les livres sacrés sur l'origine des castes. Ce n'est pas la conquête, ce n'est pas la volonté d'un législateur, ce ne sont pas des circonstances locales, c'est Dieu, l'être suprême qui les a établies : « Pour la propagation de la race » humaine, de sa bouche, de son bras, de sa cuisse et de son pied, » il produisit le brâhmane, le kchattriya, la vâiçya et le çûdra » (1).

N° 2. *Les Brâhmanes et les Kchattriyas.*

Dans nos idées d'égalité chrétienne, nous sommes tentés de flétrir comme sacrilége une doctrine, rapportant à Dieu une institution qui fait régner parmi les hommes la plus horrible inégalité. Mais, dans la conception brâhmanique, l'inégalité est une rétribution faite par la justice divine des actions bonnes ou mauvaises d'une vie antérieure (2). Appuyée sur un pareil fondement, l'institution était inébranlable, et elle devait assurer un empire absolu au sacerdoce. Le brâhmane est « le seigneur de toute la » création, parce qu'il tire son origine de la partie la plus pure, » la bouche, parce qu'il est né le premier et parce qu'il possède la

partie ce sont des dénominations d'anciennes tribus; tels sont les *tchândâlas* (*Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 794-819, 468. — Comparez *Roth*, dans la *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, T. I, p. 80-84).

Nous regrettons de ne pouvoir admettre l'explication du célèbre orientaliste, pour la science duquel nous avons la plus haute estime. *Lassen* montre bien comment les *professions* de prêtre, de guerrier, d'agriculteur, se sont développées; mais comment ces diverses *professions*, qui existent partout, se sont-elles constituées en *castes* chez les Indiens? C'est là le point capital et difficile de la question, et il nous semble que *Lassen* ne l'a pas résolu d'une manière satisfaisante.

(1) *Lois de Manou*, I, 31. L'origine divine des castes est marquée dans tous les livres sacrés de l'Inde. *Burnouf*, Préface du Bhâgavata-Purâna, p. 123. Compar. *Bhâg. Pur.*, II, 1, 37; II, 5, 37.

(2) Voyez plus haut, p. 62-64. Comparez *Herder*, Ideen, VI, 4.

» sainte Écriture » (1). « Tout ce que ce monde renferme est la propriété du brâhmane ; par sa primogéniture et par sa naissance » éminente, il a droit à tout ce qui existe; c'est par la générosité » du brâhmane que les autres hommes jouissent des biens de ce » monde » (2), « c'est par sa faveur qu'ils vivent » (3). Les livres sacrés et les poëmes épiques ne représentent pas seulement les brâhmanes comme les organes des dieux, ce sont les dieux eux-mêmes qui, sous la forme des brâhmanes, ont fixé leur demeure parmi les mortels pour assurer l'existence du monde; *les brâhmanes sont les divinités de la terre* (4). L'apothéose n'a pas suffi à l'orgueil humain; les brâhmanes ont fini par se croire supérieurs aux dieux : « Ils ont créé le feu qui dévore tout, l'Océan avec ses » eaux amères et la lune dont la lumière s'éteint et se ranime tour » à tour ». « Ils ont le pouvoir de former d'autres mondes et » d'autres régents des mondes et de changer les dieux en mortels; » ce n'est que par leurs oblations que le monde et les dieux subsistent » (5).

Quelles sont les relations entre les brâhmanes et les kchattriyas? Le *Code de Manou* établit la supériorité des premiers par une comparaison caractéristique : « Un brâhmane âgé de dix ans et un » kchattriya parvenu à l'âge de cent années doivent être considérés

(1) *Lois de Manou*, I, 92, 93.

(2) *Lois de Manou*, I, 100, 101.

(3) *Bhâgavata Purâna*, IV, 22, 46.

(4) *Râmâyana*, I, 20, 23; I, 57, 21 (ed. Schlegel) et passim. — *Lois de Manou*, IX, 317 : « Instruit ou ignorant, un Brâhmane est une divinité » puissante ».

(5) *Lois de Manou*, IX, 314-316. — Dans les Purânas cette apothéose des brâhmanes est portée à un degré incroyable. Des brâhmanes se présentent à la porte du ciel. Deux personnages divins (*dévas*), gardiens du seuil, les repoussent avec injure. Les brâhmanes condamnent les *dévas* à descendre sur la terre. Ceux-ci se reconnaissent coupables et acceptent le châtiment qui leur est infligé. Vichnou, le dieu suprême, va trouver les brâhmanes et leur dit : « Un Brâhmane est une divinité suprême, et je regarde comme » faite par moi-même l'injure que vous avez reçue de mes serviteurs... Je » me couperais moi-même le bras, si mon bras s'était opposé à vous... Qui » donc n'endurerait pas les Brâhmanes, *quand je porte sur mes aigrettes la* » *poussière pure de leurs pieds?* » Voilà le Créateur, prosterné aux pieds des Brâhmanes! (*Bhâgavata Purâna*, III, 15 et 16).

» comme le père et le fils; et des deux c'est le brâhmane qui est le » père, et qui doit être respecté comme tel » (1). C'est surtout dans les poëmes épiques et religieux qu'éclate l'infériorité fondamentale du guerrier. Le kchattriya et le brâhmane sont d'une nature différente; Dieu seul, de qui émane la distinction, peut la faire disparaître. Vichvâmitra, roi tout puissant, a subjugué tous ses ennemis; il entre en lutte avec un seul brâhmane et succombe. Un siècle d'austérités lui concilie la faveur des dieux, il obtient d'eux des armes enchantées, et revient attaquer le brâhmane, objet de sa haine. Mais les présents du ciel cèdent au pouvoir sacerdotal; le prêtre soulève les éléments, lance des flammes qui dévorent les armes magiques, et s'écrie : « Insensé, où est main- » tenant la force du guerrier? Connais-tu enfin la parole du brâh- » mane, chef insolent, vil comme la poussière » ? Le prince éperdu se retire en répétant : « La puissance du guerrier n'est qu'un vain » songe; l'empire est au brâhmane, au brâhmane seul ». Vichvâmitra veut alors devenir brâhmane, il subjugue les dieux par des pénitences inouïes, et cependant, lorsqu'il demande à Brahmâ la dignité sacerdotale, il rencontre un refus. Il recommence des macérations de mille années; il met le monde en péril, alors Brahmâ cède aux instances des dieux; seul de tous les hommes, depuis l'origine des siècles, Vichvâmitra entre dans l'ordre des brâhmanes (2).

(1) *Lois de Manou*, II, 135.

(2) *Râmâyana*, I, 51-65 (ed. Schlegel). La tradition de la lutte soutenue par Vichvâmitra contre Vasichtha se rattache à la grande lutte qui divisa les deux ordres (Voyez plus bas, p. 87). C'est l'exaltation la plus orgueilleuse de la suprématie sacerdotale, l'apothéose des brâhmanes, comme dit le traducteur italien du Râmâyana (*Gorresio*, T. I, Introduzione, p. LX).

Les Purânas sont également remplis de témoignages du mépris insultant du sacerdoce pour les guerriers et de la soumission servile des kchattriyas. Dans le *Bhâgavata Purâna*, un roi offense un brâhmane. Le jeune fils du prêtre, apprenant le crime, prononce ces paroles : « Ah! la conduite » outrageante de ces Râdjas, nourris comme les corbeaux de ce qu'on leur » jette, ressemble à celle des chiens et des esclaves gardiens de la porte » qui insultent leur maître! » — Il lance ensuite cette imprécation : « Dans » sept jours un serpent suscité par moi anéantira ce contempteur des lois » qui nous a outragés » (I, 18, 29-37). Le roi, qui déjà se répent de son

Comment les guerriers ont-ils pu se soumettre à une subordination aussi humiliante? La croyance à une primogéniture divine n'explique pas suffisamment cette insultante domination : par quel moyen les paisibles brâhmanes ont-ils fait accepter ce dogme aux conquérants de l'Inde? La tradition dit qu'une lutte violente plaça la caste des kchattriyas sous la dépendance irrévocable du sacerdoce. Des rois opprimèrent les brâhmanes, ils prétendaient tenir l'autorité de la force seule; mais dans un pays éternellement divisé entre des princes rivaux, les prêtres surent se créer des appuis au milieu même de la caste des guerriers; ils l'emportèrent, leur victoire fut célébrée comme l'œuvre de Râma. Le héros divin anéantit les kchattriyas à vingt-trois reprises (1). Ces victoires indiquent-elles de longs combats entre les deux castes, ou ne sont-elles qu'une exaltation de la puissance des brâhmanes, un témoignage de la soumission définitive des guerriers?

Cependant les brâhmanes ne voulaient pas détruire la caste des kchattriyas. La tradition épique fait un tableau affreux des maux, des crimes qui envahirent la société après que la force et l'autorité représentées par les guerriers avaient disparu (2). Il fallut qu'une intervention divine rétablit les kchattriyas (3). Les brâhmanes tâchèrent de fonder l'harmonie entre les deux ordres, en montrant que leurs intérêts étaient solidaires : « Les kchattriyas ne » peuvent pas prospérer sans les brâhmanes, les brâhmanes ne » peuvent pas s'élever sans les kchattriyas; en s'unissant, la classe » sacerdotale et la classe militaire dominent dans ce monde et dans

action, apprend la malédiction du fils du solitaire; il s'en réjouit, parce que la mort « va dans peu rompre la chaîne qui ne l'attache que trop aux » choses extérieures » (I, 19, l. 4). Dans ses dernières paroles il dit : « *Adoration en tout lieu aux brâhmanes* » (I, 19, 16).

(1) Les victoires de Râma furent célébrées à l'envi par les poëtes; elles sont chantées dans le *Râmâyana*, et le *Mahâbhârata;* le drame s'en empara (*Wilson*, Théâtre indien, T. II, p. 285 : « Cette hache vengeresse a » vingt fois attaqué la race des kchattriyas; n'épargnant pas même, dans » sa fureur, l'enfant que renfermait le sein de sa mère et qui était coupé » en morceaux »).

(2) Comparez plus bas, chap. IV, § 3.

(3) *Lassen*, Indische Alterth., T. I, p. 715-726.

» l'autre » (1). Les guerriers acceptèrent leur position subordon née, comme le résultat de la volonté de Dieu. La foi brâhma nique les dompta; on vit les chefs de la caste, les princes les plu puissants quitter le trône pour se livrer à la vie contemplative (2). Mais les kchattriyas en pliant sous les brâhmanes perdirent pou ainsi dire le principe de vie; ils finirent par disparaître; depui lors, la domination des brâhmanes s'appesantit incontestée su les castes inférieures (3).

N° 3. *Les Çûdras.*

Rien n'est plus propre à révéler l'esprit de division du brâhma nisme que les rapports des deux castes supérieures. Prêtres e guerriers appartenaient à la même race et cependant le dogm brâhmanique élève entre eux une barrière insurmontable. Si le conquérants de l'Inde ont dû subir l'insulte des brâhmanes, quell devait être la condition des vaincus? Le çûdra est né pour l'escla vage; « il a été créé pour le service des brâhmanes par l'Être exis » tant de lui-même » (4). La dégradation du çûdra est ineffaçable elle l'accompagne depuis sa naissance jusqu'à sa mort : les nom qu'on donne à l'enfant d'une çûdra expriment *l'abjection et la dé pendance* (5) : les cadavres des çûdras ne sont pas transportés pa la même porte que ceux de la race privilégiée (6). Il n'y a entre le vainqueurs et les vaincus aucun rapport ni de famille, ni de droit, ni d'humanité. On conçoit que le maître ne veuille pas mêler son sang à celui de l'esclave : dans toute l'antiquité, le mariage n'était licite qu'entre citoyens. Mais chez les Indiens l'alliance avec une

(1) *Lois de Manou*, IX, 322. Comparez *Bhâgavata Purâna*, III, 22, 3. 4 : « Brahmâ a créé le kchattriya pour protéger les brâhmanes; les » brâhmanes sont le cœur du Dieu, les kchattriyas son corps; aussi les » brâhmanes et les kchattriyas se protègent-ils les uns les autres ».

(2) *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 680.

(3) *Heeren*, Inde, Sect. II (T. III, p. 349 et suiv. de la trad. fr.).

(4) *Lois de Manou*, VIII, 413, 414.

(5) *Lois de Manou*, II, 31, 32.

(6) *Lois de Manou*, V, 92. Chaque caste a son cimetière à part. *Sonnerat*, Voyage aux Indes, livre I (T. I, p. 152, édit. in-8° de 1782).

çùdra a quelque chose d'infâme, qu'on ne rencontre dans aucune autre société; c'est un crime sans nom qui dans le principe était puni de mort; on se relâcha ensuite de cette rigueur, mais le brâhmane coupable était dégradé sur le champ; il y avait des expiations pour tous les crimes, mais « pour celui dont les lèvres » étaient polluées par celles d'une çûdra, qui était souillé par son » haleine et qui en avait un enfant, aucune expiation n'était dé- » clarée par la loi » (1). Le législateur ne trouve pas de flétrissure assez énergique pour stigmatiser les enfants nés de ces unions abominables : « l'enfant qu'un brâhmane engendre par luxure en » s'unissant avec une femme de la classe servile, quoique jouis- » sant de la vie, est comme un cadavre; c'est pourquoi il est ap- » pelé *cadavre vivant* » (2). Comment des êtres dégradés à ce point seraient-ils capables de droit? Il est permis au brâhmane de s'approprier les biens du çûdra; « car un esclave n'a rien qui » lui appartienne en propre et ne possède rien dont son maître ne » puisse s'emparer » (3). L'esclave grec était aussi sans droit, mais du moins était-il homme : le çûdra est placé dans la hiérarchie des créatures après l'éléphant et le cheval (4); c'est un être impur, frappé de la justice divine; on le fuit, comme nous nous éloignons d'un homme coupable d'un grand crime. Le contact du çûdra souille le brâhmane, la loi détermine la distance à laquelle ils peuvent s'approcher; si elle est franchie, le brâhmane est déchu de son rang; le même sort l'attend s'il touche à des aliments préparés par un çûdra. Les plus simples devoirs d'humanité deviennent des crimes, quand il s'agit de les remplir envers un homme d'une caste inférieure; le brâhmane qui donne un conseil à un çûdra est coupable (5); ces mêmes hommes qui se purifient pour avoir donné la mort à un insecte, se croiraient criminels, s'ils abandonnaient les restes de leur repas à un çûdra (6).

(1) *Lois de Manou*, III, 16. 19.
(2) *Lois de Manou*, IX, 178.
(3) *Lois de Manou*, VIII, 417.
(4) *Lois de Manou*, XII, 43.
(5) *Lois de Manou*, IV, 80.
(6) *Lois de Manou*, ib.

L'esclavage nous paraît aujourd'hui l'état le plus dégradant auquel on puisse ravaler la dignité humaine. Cependant si on le compare avec la condition des çûdras, la servitude est évidemment un progrès, une amélioration dans le sort des vaincus. Les Grecs et les Romains rapportent l'esclavage à l'usage constant de toutes les nations, et non à Dieu. Le brâhmanisme donne une sanction religieuse au droit du plus fort. La séparation entre le brâhmane et le çûdra est plus profonde que celle qui existe entre le maître et l'esclave. Les castes supérieures seules sont initiées au dogme de la vie, elles seules participent à ce que les Indiens appellent une seconde naissance; les çûdras n'ont qu'une naissance, celle du corps, l'âme leur manque (1).

Mais il y avait dans l'Inde des êtres plus avilis encore que les çûdras, c'étaient les tribus nombreuses qui n'avaient pas été admises dans les castes, les *tchândâlas* (2), dont l'abjection est devenue proverbiale dans les temps modernes sous le nom de *parias* (3). Le législateur indien ne daigne pas s'occuper de ces populations proscrites. Il se contente de les exclure de la société civile : « la demeure des tchândâlas doit être hors du village, qu'ils aient pour » vêtements les habits des morts, qu'ils aillent sans cesse d'une » place à une autre, qu'aucun homme n'ait de rapport avec » eux » (4). Les mœurs ont suppléé au silence du législateur. Ce que les voyageurs rapportent de la condition des parias paraîtrait fabuleux, si nous ne savions par les paroles mêmes des livres sacrés quelle était la dégradation des castes inférieures; que devait être l'état des malheureux qui, rejetés de la caste, étaient par cela même hors la loi ? La seule trace de leurs pas suffit pour souiller tout le

(1) *Lois de Manou*, X, 4; II, 26. Les castes supérieures sont distinguées par un nom à part qui indique que seules elles étaient initiées à la loi religieuse; dans la forme de ce mot, il y a encore une différence entre les deux premières castes et la troisième (*ârja* pour les deux premières, *arja* pour la troisième. *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 5).

(2) Le mot *paria* est moderne, il est usité seulement sur la côte du Malabar (*G. Schlegel*, De l'Origine des Hindous, p. 476).

(3) *Dubois* (Mœurs et Coutumes des Indiens) dit que les parias forment le quart de la population totale de l'Inde.

(4) *Lois de Manou*, X, 51-53.

inage, leur ombre infecte les aliments. Le législateur ne prévoit s les délits qu'on pourrait commettre envers les parias; autrefois était permis de les tuer, aujourd'hui encore les autres castes se raient un scrupule de les secourir (1).

Telle est la condition générale des populations qui ne font pas rtie des castes; mais, chose incroyable, le génie indien a encore aggraver un état qui paraît être l'idéal de la dégradation. Il existe s les forêts de Malabar une tribu, à laquelle il n'est pas même rmis de se bâtir une cabane; les *puliahs* vivent comme des bêtes uvages, ils se font une espèce de nid sur de gros arbres; ils n'o- t pas se montrer sur les routes, celui qui les rencontre peut les er sans crime (2). D'autres tribus sont tellement avilies que leur gage ne ressemble plus à la voix humaine, mais aux cris des ani- ux; ils avertissent les passants de leur présence par des hurle- nts, afin qu'ils aient le temps de les fuir; on s'en sert pour tra- er le gibier, ou d'épouvantail pour préserver les fruits contre les

(1) *Herder*, Ideen, III, 42. — *Ritter*, Asien, T. V, Sect. I, p. 928. — Voici quelques détails sur la condition des parias, extraits de *Sonnerat*, Voyage aux Indes, T. I, p. 97-100 :

Ils ont leurs habitations dans des quartiers séparés. Ce n'est point assez 'ils soient éloignés des villes, bourgs ou villages communs au reste de nation, il faut encore qu'il y ait une distance assez considérable pour e le vent ne communique pas des influences impures et contagieuses. leur est défendu de prendre de l'eau dans les puits des autres castes; en ont de particuliers auprès de leurs demeures, ils sont obligés de ettre autour des os d'animaux pour qu'on les reconnaisse et qu'on les ite. Quand un Indien permet à un paria de lui parler, ce malheureux est obligé de tenir une main devant sa bouche, afin d'empêcher son ha- leine d'infecter son noble interlocuteur. Si un paria rencontre un Indien sur un grand chemin, il faut qu'il se détourne pour le laisser passer; le contact, même involontaire, d'un paria est une souillure qui doit être effacée par des purifications. Quand on permet aux parias de travailler dans une maison, on pratique une porte qui ne sert que pour eux; ils doivent passer en baissant les yeux, car s'ils regardaient dans la cuisine, on serait obligé de briser tous les ustensiles. — Ils ne peuvent jamais entrer dans les temples. — Un Indien croira faire une bonne œuvre en sauvant la vie à des insectes, des serpents et autres animaux, tandis qu'il laissera périr un paria, plutôt que de lui tendre la main pour le retirer d'un précipice, dans la crainte de se souiller en le touchant.

(2) *Ritter*, Asien, T. IV, Sect. I, p. 929. — *Dubois*, Mœurs et cou- tumes des Indiens, T. I, p. 67.

bêtes fauves (1). Le même préjugé, qui sépare les castes supérieures de ces êtres placés en dehors de la société, existe également d'une de ces misérables tribus à l'autre. Un paria ne peut pas manger avec un puliah; quand un de ces malheureux le touche, il doit se soumettre à de longues purifications (2). Et les plus viles de toutes ces créatures se croiraient souillées en mangeant avec un Européen ! (3).

Après cet horrible tableau, oserons-nous répéter que l'institution des castes est un progrès dans le développement de l'humanité? Nous avons envisagé les castes comme une éducation providentielle de l'enfance des peuples (4); considérées sous le rapport du droit des gens, elles constituent dans la condition des vaincus un progrès comme l'esclavage. Le vainqueur, dans le premier âge de violence et de barbarie, se croit un droit sur la vie du captif, et la passion le pousse à user de ce droit terrible. Alors le conquérant dans son insolence laisse échapper la malédiction qui a eu un si long retentissement : *malheur aux vaincus !* Bénissons ceux qui les premiers répondirent à ce cri sauvage : *Pitié aux vaincus !* L'admission des populations conquises dans une caste inférieure commença l'assimilation des races ennemies. L'inégalité, telle qu'elle était organisée dans le brâhmanisme, était à la vérité fondamentale, mais on laissait au moins espérer au çûdra l'égalité dans une vie future : « Un » çûdra, pur d'esprit et de corps, soumis aux volontés des classes » supérieures, doux en son langage, exempt d'arrogance, et s'atta- » chant principalement aux brâhmanes, obtient une naissance plus » relevée » (5).

L'idéal des castes, tel que les brâhmanes l'ont conçu, a-t-il jamais été réalisé? Le défaut de documents historiques ne nous permet pas de répondre à cette question pour les temps antérieurs à Alexandre; mais à l'époque où l'Inde entra en rapport avec la

(1) *Ritter*, ib., p. 931.

(2) *Ritter*, ib., p. 930.

(3) Un de ces misérables refusa de manger avec le voyageur anglais Buchanan ! *Ritter*, ib., p. 932.

(4) Voyez plus haut, p. 64.

(5) *Lois de Manou*, IX, 335.

Grèce, il est certain que la séparation des castes n'existait plus dans la rigueur que supposent les livres sacrés. Le roi de l'Inde, lors de l'invasion du héros macédonien, était un çûdra; le célèbre Tchandragupta qui mit fin à la domination grecque, appartenait également à la dernière caste; des dynasties entières sont désignées dans les Pourânas comme devant leur origine à la classe des vaincus (1). Ces révolutions dans l'ordre politique furent peut-être la conséquence de l'application de doctrines religieuses. Nous verrons que du sein du brâhmanisme sortit une doctrine qui détruisait fondamentalement l'institution des castes. Le Bouddhisme (2) fut un essai d'un nouvel ordre social, fondé sur l'égalité; d'autres sectes traitaient également les çûdras en frères (3). Ces tentatives échouèrent dans l'Inde, mais l'esprit de charité qui les inspira se produisit ailleurs avec une force plus grande; l'Europe répandra le saint dogme de l'égalité dans le monde entier; le régime des castes qui a bercé l'enfance des peuples disparaîtra de la terre.

CHAPITRE III.

RELATIONS INTERNATIONALES.

§ 1. *Considérations générales sur les rapports de l'Inde avec les peuples étrangers.*

N° 1. *Isolement de l'Inde. Opposition religieuse entre les Indiens et les étrangers.*

L'isolement est comme une nécessité du régime théocratique. Le désir du sacerdoce de séparer les peuples qui lui obéissent des autres nations est-il le résultat d'une politique égoïste? les prêtres

(1) *Lassen*, Ind. Alterth., T. II, p. 197, 90. — *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, II, 17, p. 216. — *Von Bohlen*, Das alte Indien, T. II, p. 25-27.

(2) Voyez plus bas, chap. V.

(3) Voyez plus bas, chap. V, § 3, n° 1.

ne sont-ils inspirés que par le désir d'affermir leur domination, par la crainte que la communication avec l'étranger, en élargissant les idées et les sentiments des classes inférieures, ruine la base de leur pouvoir fondé sur la fraude et l'ignorance? La grande figure de Moïse est une protestation suffisante contre ces imputations. Tous les peuples de l'antiquité vivaient plus ou moins isolés (1). Lycurgue a voulu séparer complètement Sparte des autres républiques grecques : cependant, il n'y avait pas de caste sacerdotale à Lacédémone. Cette tendance à l'isolement devait être plus prononcée chez les peuples régis par une théocratie. Plus la constitution d'une société est parfaite, plus il importe de la mettre à l'abri de toute influence qui pourrait l'altérer : c'est ce motif qui inspira à Platon son antipathie pour le commerce maritime (2). Quel devait être l'empire de ces considérations dans des sociétés qui faisaient remonter à Dieu même l'origine de leurs lois! Les théocraties étaient par leur nature condamnées à proscrire les relations avec les peuples étrangers.

L'Inde plus que les autres états théocratiques obéit à cette loi fatale. L'Égypte, placée sur la route des grands conquérants, a été forcément entraînée dans le mouvement de l'humanité; les desseins de la Providence ont dispersé les Hébreux; mais les brâhmanes ont réussi en apparence à faire de la terre sacrée du Gange un monde à part. L'Inde brâhmanique paraît n'avoir aucune relation avec les autres peuples ni par la guerre, ni par le commerce, ni par les voyages. La tradition représente plusieurs des anciens rajahs comme conquérants; mais la mythologie elle-même n'a pas attribué à ses héros des expéditions lointaines semblables aux conquêtes des Sésostris et des Ninus (3). Le peuple sanscrit, imbu d'une doctrine qui place le bonheur suprême dans l'inaction, dans l'anéantissement, n'était pas disposé à s'aventurer sur l'Océan pour chercher des richesses que son sol lui fournissait d'ailleurs en abondance; il n'éprouvait pas davantage le besoin d'aller puiser

(1) Voyez plus haut, p. 15 et suiv.

(2) Voyez Tome II, p. 389 et suiv.

(3) *Heeren*, Inde, Sect. II (T. III, p. 377, trad. fr.). Comparez plus haut, p. 71, 72.

chez des nations étrangères une science dont il se croyait lui-même dépositaire. Les voyages étaient sinon défendus, au moins moralement réprouvés (1). La religion établit entre les Indiens et les étrangers une barrière insurmontable.

Les brâhmanes ont montré jusqu'à nos jours une vive répugnance pour toute relation avec les étrangers. Sans doute ils doivent voir avec jalousie, avec haine, les oppresseurs de leur patrie; mais les passions politiques n'ont fait que fortifier un préjugé religieux (2). Les Indiens qualifiaient les autres peuples de *Mlêtchas* : ce mot désigne des hommes parlant une langue étrangère, il répond à l'expression *Barbares* des Grecs (3). Mais l'opposition qui existait entre le peuple sanscrit et les nations étrangères était bien plus profonde que celle des Grecs et des Barbares. Dans le monde occidental, c'est surtout l'orgueil du citoyen, la conscience d'une civilisation supérieure qui est le principe de la séparation : chez les Indiens, la division est la conséquence des dogmes religieux (4). Nous avons vu qu'un abîme sépare les Indiens des quatre castes et les malheureux qui n'ont pas trouvé place dans la société de leurs vainqueurs. Pourquoi le tchândâla est-il l'objet du mépris incroyable qui pèse sur lui? parce qu'il est endehors de la communion religieuse, c'est un être impur. Les étrangers étaient dans la même condition, et on les confondait dans le même mépris (5). L'Inde est une terre sainte, destinée au séjour des Aryas (6); tous ceux qui se trouvent hors des limites de ce monde

(1) Encore de nos jours un brâhmane qui avait accompagné le voyageur anglais Burnes fut traité à son retour comme un être impur, comme un paria (*Staatslexikon*, T. II, p. 696, note).

(2) *Dubois*, Mœurs, Institutions et Cérémonies des peuples de l'Inde. Préface, p. 31.

(3) *Lassen*, Ind. Altert., T. I, p. 855. L'opposition entre la race pure et vénérable des *Aryas* et les *Mlêtchas* d'origine impure, et parlant un langage barbare, se trouve déjà dans les Vêdas (*Nève*, Études sur les Hymnes du Rig-Vêda, p. 88, 89).

(4) Le mot *Mlêtcha* finit par désigner ceux qui méprisent la sainte loi (*Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 5).

(5) *Von Bohlen*, Das alte Indien, T. II, p. 84.

(6) Fragments du poëme du *Bharatea*, dans *Lassen*, Pentapotamia indica, p. 78.

privilégié sont « impurs de mœurs et de langage » (1). L'horreur qu'ils inspirent aux riverains du Gange est dépeinte en vives couleurs dans leurs poëmes. Ce qui frappe surtout l'Indien chez les nations étrangères, c'est la confusion des diverses classes : « l'homme qui naît dans l'ordre sacerdotal passe dans celui des » guerriers, ou des artisans ou des esclaves, il s'avilit jusqu'à de- » venir barbier; après avoir été barbier, il peut de nouveau se faire » prêtre, et retomber encore dans la classe servile » (2). La vie de l'Indien est réglée par la religion jusque dans ses moindres détails; il se soumet à de strictes observances pour sa nourriture : que doit-il penser des étrangers qui mangent indistinctement de toute espèce de chair animale (3)? Des hommes qui vivent confondus, s'unissent entre eux sans distinction de classes et mangent toutes espèces d'aliments, sont aux yeux des Indiens des êtres d'une nature inférieure. Le législateur place les *Mlêtchas* dans la hiérarchie des créatures après les éléphants, les chevaux et les çûdras; c'est à peine s'ils l'emportent sur les animaux sauvages, les lions, les tigres et les sangliers (3).

Quels rapports pouvait-il y avoir entre la race pure des Aryas et des êtres placés audessous des animaux? Tout contact avec eux serait une souillure pour la pureté indienne. Telle est la source de cette insociabilité excessive qui étonne les Européens résidant dans l'Inde (5). La religion se mêlant à tous les actes de la vie civile, et

(1) Fragments de *Bharatea*, ib.

(2) Le tableau que le *Bharatea* trace de la vie physique des Barbares respire une indignation qui paraît presque comique; mais c'est une vive expression de l'antipathie que notre manière de vivre excite chez les Indiens. Nous citons la traduction de *Lassen* : « E vasis ligneis et fictilibus, escis impuris perunctis, carnium lambitu foedatis, cibos sumunt » impudentes; lacte ovillo, camelino, asinino, escisque quas inde praeparant, fruuntur Bâhîri, carne caprina, bubula, asinina, camelina qui » vescuntur, horum natales prorsus sunt inanes ».

(3) *Lois de Manou*, XII, 43.

(4) « Omnibus cibis et potibus sibi indulgentes, colluvie ordinum liberos sibi procreantes,... ab homine prudenti sunt evitandi ». Fragments de *Bharatea*, p. 73.

(5) *Leop. Sebastiani*, Storia dell' Indostan, p. 30 : « Gl' Indiani, benchè » miti e mansueti, sono resi nella maggior parte delle ordinarie azioni

toutes les pratiques religieuses étant souillées par la présence d'un impur, il en résulte que les relations entre Indiens et étrangers deviennent presque impossibles (1). Cette opposition religieuse n'empêche pas seulement le contact des Indiens avec les autres nations, elle inspire à la race élue des Aryas un profond mépris pour ceux qui ne partagent pas leurs croyances. Un *Mlêtcha* est un être plus méprisable encore qu'un *Tchândâla;* celui-ci foule au moins le sol sacré de l'Inde, le premier, créature impure, vit dans une contrée impure. Cet éloignement poussé jusqu'à l'aversion a frappé tous les dominateurs étrangers, il est encore aujourd'hui témoigné aux Européens (2); s'il s'affaiblit, c'est dans les classes où

» della vita, *piu insociabili degli uomini*. Occupati ad ogni momento da » religiose cerimonie e sempre col timore di divenire impuri, *appariscono » dispreevegoli a quegli stranieri, ch' essi evitano come profani ed im- » mondi* ».

(1) Les témoignages abondent pour prouver la force et l'étendue de cette séparation religieuse entre l'Indien et l'étranger. « Les idolâtres », dit *Tavernier* (Voyage des Indes, Liv. I, ch. 16), « ne permettent pas » aux Européens de toucher seulement les parois de leurs maisons, de » peur d'être obligés de les abattre ».

Des Indiens à bord d'un navire anglais ayant consommé toute l'eau qui était destinée à leur usage particulier, refusèrent obstinément d'en prendre de la provision générale; ils se seraient plutôt laissés mourir de soif, dit l'historien à qui nous empruntons ce fait (*Leopardi*, p. 36).

« Les disciples de Râmânoudja font leur cuisine eux-mêmes, et si, » pendant la préparation, les mets viennent à fixer l'attention d'un étran- » ger, ils les jettent à terre, et s'interrompent à l'instant » (*Rémusat*, Mélanges posthumes d'histoire et de littérature orientales, p. 145). « Un » officier, » dit *Warren* (L'Inde anglaise en 1844, ch. 27), « que l'on » voulait, dit de faire toucher la vaisselle que l'on employait à sa table par » le balayeur » (de la classe la plus abjecte des parias). Le serviteur répondit : « Le maître n'a qu'à toucher, cela suffit, personne n'en voudra » plus ».

(2) Nous citerons quelques traits de cette aversion. « Les Indiens, » dit *Lacroze* (Histoire du Christianisme des Indes, liv. VI, T. II, p. 299), « fuient avec un soin extrême l'attouchement des Européens et pour rien » au monde ils ne voudraient manger aucune chose qui eût passé par leurs » mains. *Ils ont même en horreur celles que des étrangers auraient regar- » dées, auxquels ils défendent à cause de cela l'entrée de leurs maisons*, » et l'attouchement des vases dont ils se servent pour boire et pour pré- » parer leur nourriture. S'il arrive qu'un Européen les touche, ils les

l'antique foi s'efface. Des sentiments véritablement fraternels ne prendront la place de cette haine superstitieuse que lorsque le brâhmanisme disparaîtra sous l'influence toute puissante de la civilisation européenne.

N° 2. *L'hospitalité indienne.*

Telle est la force des préjugés religieux qui séparent les Indiens des peuples étrangers. Cependant à entendre les écrivains grecs, les riverains du Gange seraient les plus hospitaliers des hommes : « Il y a chez eux des magistrats qui ont pour fonction de recevoir » les étrangers et de veiller à ce qu'on ne leur fasse aucune injus- » tice. Ils donnent des médecins à ceux qui sont malades, ils en » ont bien d'autres soins encore; ils les ensevelissent quand ils meu- » rent, et rendent aux héritiers les biens des défunts » (1). Quand on compare ces rapports avec les témoignages authentiques des livres sacrés, il est impossible d'admettre comme l'expression de la réalité le tableau que les Grecs ont tracé de l'Inde. L'hospitalité est pour ainsi dire incompatible avec les antipathies religieuses qui animent les Indiens. Les castes supérieures ne pratiquent aucun devoir d'humanité envers les tchândâlas, et toute la race sanscrite est vis-à-vis des étrangers dans des rapports analogues à ceux qui existent entre les misérables rejetés hors des castes et la population arienne. Poussée jusque dans ses dernières conséquences, cette opposition détruirait tout lien d'humanité. Heureusement l'homme trouve dans son âme un contrepoids aux funestes doctrines qui obscurcissent son intelligence et affaiblissent

» cassent aussitôt. *Ils évitent avec le même soin de voir manger des étran-* » *gers;* leurs superstitions sont sans nombre sur ce sujet ».

D'après *Sonnerat* (Voyage aux Indes, T. I, p. 102), les Européens sont tout ce que les Indiens connaissent de plus méprisable; ils les détestent plus que les parias. — Rien ne peut les familiariser avec les usages des Européens; leur haine en vivant parmi eux ne fait qu'augmenter; ils ont une horreur invincible pour tout ce qui se ressent des mœurs de l'Europe (Ib., T. II, p. 6). — Compar. *Lettres Édifiantes,* T. II, p. 599, édit. du Panthéon.

(1) *Diodor.* II, 42. — *Strab.* XV, p. 487, ed. Casaub. — *Philostrat.* Vit. Apollon. II, 11.

un sentiment moral. L'hospitalité s'est fait jour chez les Indiens en dépit des croyances brâhmaniques.

L'hospitalité est exaltée dans la littérature indienne autant que par les poëtes de la Grèce et de Rome. Le *Bhâgavata Purâna* compare « un précepteur à Brahmâ, un père au chef des créatures, » une sœur à la pitié, *l'hôte est réellement la forme de la justice* » (1). Le livre sacré fait de l'hospitalité un droit pour ceux qui la demandent (2), un devoir pour le maître de maison. Ce devoir est une des rares obligations imposées à tout homme sans distinction de castes. « Le Dieu du feu », dit l'*Hitopodésa* (3), « doit être adoré par les brâhmanes, le brâhmane par les autres » castes, le mari par son épouse, l'étranger par tout homme ». Les lois de Manou entrent jusque dans le détail des services qu'on doit rendre à l'hôte : « Que le maître de maison fasse tout son » possible pour qu'aucun étranger ne séjourne jamais chez lui » sans qu'on lui ait offert, avec les égards qui lui sont dus, un » siége, des aliments, un lit, de l'eau, des racines ou des fruits » (4). Le législateur ajoute cette recommandation qui caractérise bien le doux génie de l'Inde : « de l'herbe, la terre pour se reposer, de l'eau » pour se laver les pieds, *de douces paroles*, voilà ce qui ne man- » que jamais dans la maison des gens de bien » (5). La loi ordonne au brâhmane de s'abstenir de toute contestation avec son hôte (6), elle menace des peines les plus graves ceux qui le reçoivent sans amour (7). Si nous en croyons les maximes sur l'hospitalité que

(1) *Bhâg. Pur.* VI, 7, 29. 30.

(2) Dans le drame de *Sacontala*, un ascète exige l'hospitalité comme un droit; une simple négligence à accomplir ce devoir sacré, attire de sa part la plus sévère malédiction sur Sacontala (*Sacontala*, Acte IV, scène I).

(3) *Hitopadésa*, I, 4, 101.

(4) *Lois de Manou*, IV, 29.

(5) *Lois de Manou*, III, 101. Comparez *Hitopadésa*, I, 4, 53.

(6) *Lois de Manou*, IV, 179, 180. Comparez sur les devoirs de l'hospitalité, *Lois de Manou*, III, 94, 99, 105, 116.

(7) Un hôte qui sort d'une maison avec une espérance déçue, laisse au maître l'héritage de ses péchés, et il emporte les vertus de celui qui a manqué au devoir de l'hospitalité (*Hitopadésa*, I, 4, 56).

« Le maître de maison qui souvent à la vue d'un hôte éprouve des accès

l'on rencontre dans les poëtes, cette vertu était un bonheur plutôt qu'un devoir. Un brâhmane dit dans un drame qu'il préfère la mort à la pauvreté : il ne regrette pas sa fortune passée pour lui si « mais que l'hôte ne vienne plus frapper à la maison d'où la ri- » chesse a fui, volà ce qui m'afflige » (1) !

Mais le législateur indien dans ses touchants préceptes pense-t-il à l'étranger? Les lois de Manou ne laissent pas de doute sur la nature et la portée des sentiments hospitaliers des brâhmanes. Elles prescrivent des obligations différentes au maître de maison, suivant la caste à laquelle l'hôte appartient (2). L'hospitalité est assez sacrée pour s'étendre jusqu'aux castes inférieures; le vâiçya et le çûdra ne doivent pas être repoussés (3), mais ils mangeront avec les domestiques, le maître se contentera de leur témoigner de la bienveillance (4). Quels sont les hôtes que les livres sacrés ont en vue quand ils exaltent les devoirs de l'hospitalité ? Ce sont les membres des castes et surtout les brâhmanes (5). C'est à ces dieux de la terre que les maîtres de maison doivent prodiguer tous leurs trésors, toutes leurs attentions. Quant aux étrangers, aux *Mlêtchas*, leur nom n'est prononcé dans le code de Manou que pour être flétri. Nous voyons ici l'hospitalité dans son premier développement. Ce n'est pas l'homme qu'on honore, c'est le membre de la famille, de la caste. Ne flétrissons pas du nom d'égoïsme cette préoccupation exclusive des peuples primitifs : saluons plutôt dans cette charité étroite le germe d'un sentiment qui se développera successivement, jusqu'à ce qu'il devienne la fraternité universelle.

» de colère, et le reçoit avec des regards mécontents comme s'il voulait le » consumer, voit dans l'Enfer des vautours, des hérons, des corbeaux et » des grues venir lui arracher de force ces yeux qui n'avaient que des » regards cruels » (*Bhâgavata Purâna,* V, 26, 35).

(1) *Théâtre indien de Wilson,* T. I, p. 14, trad. fr.

(2) *Lois de Manou,* III, 107 et suiv.

(3) Pour recommander ce devoir envers les classes inférieures, les livres sacrés dépouillent en quelque sorte le çûdra de l'enveloppe de sa caste, et ne voient plus en lui que l'étranger « égal à tous les dieux ». *Hitopadésa,* I, 4, 57.

(4) *Lois de Manou,* III, 112.

(5) *Lois de Manou*, III, 116.

L'instinct de l'hospitalité n'a pas suffi pour briser l'isolement de l'Inde. Cependant cet isolement n'a pas été absolu. L'histoire serait muette sur les rapports des Indiens avec les autres peuples, que nous devrions en admettre l'existence. L'homme n'accomplit pas un acte qui n'influe sur ses semblables, comment la vie d'une nation puissante ne se lierait-elle pas à la vie générale de l'humanité ! Il est impossible qu'un des peuples les plus remarquables du monde ancien ait vécu solitaire. Sa civilisation précoce, les méditations de ses sages n'ont pas été sans fruit pour le reste du genre humain. Essayons de suivre la race arienne dans sa mission civilisatrice.

§ 2. *Le peuple sanscrit et les habitants primitifs de l'Inde.*

Pour apprécier l'influence que la race sanscrite a exercée sur l'humanité il faut se représenter le milieu dans lequel elle a vécu. Les deux péninsules indiennes par leur étendue, la merveilleuse fertilité du territoire, la richesse des productions, la population, forment presque un monde (1). Quand les Ariens n'auraient rien fait que répandre la civilisation dans cette partie de la terre, leur mission serait encore une des plus hautes que la Providence ait confiées à un peuple. L'Inde était habitée par une de ces tribus, que nous n'osons pas appeler inférieures, parce que nous croyons à l'unité du genre humain, mais dont la triste destinée est de disparaître devant les nations civilisées, sans laisser d'autre souvenir de leur existence que leurs malheurs. Les indigènes appartenaient à une race noire mais distincte des Nègres; les débris qui en subsistent encore doivent être rangés parmi les sauvages plutôt que parmi les Barbares (2). Ils sont livrés au plus grossier fétichisme, plusieurs pratiquent les sacrifices humains, d'autres ont si peu le sentiment de l'humanité, qu'ils tuent les hommes avec la même in-

(1) L'Inde proprement dite a une étendue de 65,000 milles géographiques carrés; la population actuelle est de plus de 140 millions, elle était probablement plus forte dans l'antiquité : l'Inde surpasse sous ce rapport deux continents, l'Afrique et l'Amérique (*Lassen*, Indische Alterthumskunde, T. I, p. 77, 359).

(2) *G. Schlegel*, De l'origine des Hindous, chap. VI : Sauvages indigènes de l'Inde (Essais historiques, p. 472 et suiv.).

différence que les animaux (1). La dégradation dans laquelle vivent ces tribus avilies depuis plus de trois mille ans, a sans doute contribué à les abrutir, mais si nous comparons les récits des voyageurs modernes avec ceux d'Hérodote et du *Mahâbhârata,* nous serons forcés d'admettre que les habitants primitifs de l'Inde étaient dans un état pire que la barbarie, parce qu'il semble s'opposer à tout progrès (2).

Quel fut le sort de ces populations après l'immigration des Ariens? Nous savons qu'une partie fut reçue dans la société des vainqueurs à des conditions plus ou moins dures. Le plus grand nombre résista à l'action de la civilisation, les uns se retirèrent dans les montagnes inaccessibles, les autres continuèrent à vivre au milieu des nouveaux maîtres du sol, mais dans la condition la plus vile dont l'histoire des misères humaines ait gardé la mémoire. Comment s'est opérée la transformation des uns, comment s'est maintenue jusqu'à nos jours l'humiliation des autres? Nous n'avons pas de réponse à ces questions si intéressantes pour l'his-

(1) *Lassen,* Ind. Alt., 1,363-365, 375-377, 388-390.

(2) *Hérodote* représente les tribus indiennes vivant les unes des poissons crus, comme les sauvages de l'Océanie; les autres se nourrissant de chair humaine, et tuant leurs plus proches parents, dès qu'ils sont malades, de peur que la maladie ne les fasse maigrir, et que leur chair n'en devienne moins bonne; tous s'accouplant publiquement comme les bêtes (*Herod.,* III, 98, 99, 101).

Pline parle d'après *Mégasthène* (H. N. VII, 2, 15. Cf. *Solin.* 52) d'une race d'homme à tête de chien, couverts de peaux de bêtes, aboyant au lieu de parler et armée de griffes, se nourrissant du produit de sa chasse sur les quadrupèdes et les oiseaux.

Le *Mahâbhârata* donne les mêmes détails sur les peuples sauvages qui occupaient l'Inde lors de l'immigration arienne. Nous empruntons le passage suivant aux notes de *Schwanbeck* sur Mégasthène (*Mahâbhârata,* X, 452-457) : « Ibi conspiciebantur Râxasae et Picâkae varii, carnem humanam vorantes, sanguinem bibentes, ingentes, fusci, saxcis dentibus, » tauris similes, capillis horridis, longis instructi conchis, pentapodes, » ventriosi, opisthodactyli, asperi, deformes, voce horribili, campinis » retibusque instructi, nigris gutturibus, formidolosi, crudelissimi, vultu » horribili... Et quum sanguinem bibissent, laeti catervatim saltabant, » collocuti talia : Hoc est optimnm, clarissimum, dulcissimum. Sic colloquebantur illi vorantes medullam, ossa, sanguinem, adipem, hostium » carnem devorantes, cruda carne vescentes, carne viventes ».

ire de l'humanité. C'est à peine si nous pouvons nous faire une idée de l'occupation de l'Inde par les Ariens. Peuple essentiellement civilisateur, ils ont attiré ou refoulé les indigènes par la puissance de l'intelligence, autant que par la force des armes. Les poëmes épiques nous montrent les brâhmanes se retirant dans les forêts à l'approche de la vieillesse (1). Ces solitaires étaient les missionnaires de la civilisation; ils exerçaient sur les habitants primitifs l'influence d'êtres supérieurs et presque divins (2). Ainsi s'explique la profonde impression que le brâhmanisme fit même sur les populations qu'il rejeta : il les convainquit de leur irrémédiable infériorité. Mais il y a dans les races réellement sauvages comme une force qui repousse toute culture. Plus d'une fois les ascètes furent surpris par les autochthones qui se voyaient dépouillés des terres, héritage de leurs ancêtres; les pacifiques brâhmanes appelaient à leur aide les rois, les guerriers; alors sans doute il se faisait un immense carnage de ceux qui avaient osé porter la main sur les saints habitants de la forêt (*vânaprastha*). La résistance des possesseurs du sol fut vaine : les sauvages reculent fatalement devant les nations civilisées; quand il y a en eux un élément vital, progressif, ils se fondent parmi leurs vainqueurs, les autres végètent et s'éteignent (3).

Ainsi les Ariens ne sont pas parvenus à occuper tout le territoire que la nature semblait leur avoir assigné. Dans les contrées mêmes où ils dominent, ils n'ont pu s'assimiler les habitants primitifs (4); quelques-uns n'ont adopté qu'en partie les institutions brâhmaniques, d'autres ont été rejetés dans la caste impure des

(1) *Lois de Manou*, VI, 2 : « Lorsque le chef de famille voit sa peau se » rider et ses cheveux blanchir, et qu'il a sous ses yeux le fils de son fils, » qu'il se retire dans une forêt ».

(2) « Ueberlegenheit in Erkenntniss und in Gottinnigkeit giebt überall » dem Menschen die Obmacht über den Menschen ». *Krause*, Philosophie der Geschichte, p. 382.

(3) Nous empruntons cette esquisse de l'occupation de l'Inde par la race arienne à *Lassen*, Ind. Alt., p. 449, 535, 537, 579-585.

(4) Il y a encore aujourd'hui une peuplade primitive, dans un état sauvage, près des rives du Gange, au centre de l'Inde (*G. Schlegel*, De l'origine des Hindous, p. 475).

çùdras; le plus grand nombre placé endehors des castes présent l'affligeant spectacle de populations abruties (1). Est-ce à l'oppo sition des indigènes ou à l'impuissance du brâhmanisme qu'il fau attribuer la civilisation incomplète de l'Inde? Nous croirions fair injure à l'humanité en rejetant sur les tribus primitives tout l poids de la dégradation qui pèse aujourd'hui sur les parias. Un grande partie de la responsabilité doit retomber sur les conqué rants. Aucune race n'est imbue comme le peuple sanscrit du sen timent de l'inégalité native des hommes dans cette vie : cette con viction religieuse conduit fatalement aux castes, et rien ne s'oppos autant à l'assimilation des vainqueurs et des vaincus que ce géni de la division. Mais quoique l'œuvre civilisatrice des Indiens soit imparfaite, leur gloire n'en doit pas souffrir : ils sont les premiers venus dans la glorieuse carrière du développement de l'humanité; nous ne pouvons leur demander ce que les Grecs et les Romains ont fait après eux.

§ 3. *Relations de l'Inde avec les peuples étrangers.*

N° 1. *Commerce. Colonisation.*

La civilisation originale qui se développa sous l'influence du génie brâhmanique ne resta pas concentrée dans les limites du monde indien. L'Inde est entrée en rapport avec les peuples de l'Orient par la conquête, la colonisation, le commerce. Les Indiens disaient à Mégasthène qu'ils n'avaient pas fait de guerre extérieure; cependant dans la première ardeur de l'invasion, les Ariens s'élancèrent audelà des limites de la péninsule, et occupèrent une partie de l'immense archipel qui borde l'Asie orientale. Les brâhmanes, les pieux solitaires répandirent dans ces îles le bienfait de leur civilisation, comme ils l'avaient fait sur le continent, par l'action toute puissante de la religion. Mais les relations nées de la conquête et étendues par les colonies furent bornées; le mouvement d'expansion s'arrêta, l'esprit guerrier des kchattriyas plia sous le

(1) *Lassen,* Ind. Alt., T. I, p. 383-385, 189, 190, 368, 364, 379, 359, 156, 66, 70, 162, 163, 185.

génie rêveur des brâhmanes. Le commerce, lien des nations, pouvait mettre les Indiens en contact avec le monde entier. La nature, tout en isolant l'Inde des grands empires de l'Asie, veilla à ce qu'elle fût reliée à l'humanité, pour que les bienfaits de sa culture précoce profitassent aux peuples moins avancés, et pour qu'elle-même un jour fût régénérée par le génie européen (1). La mer établissait une communication facile non seulement avec l'Archipel, mais avec la Chine, la Perse, l'Arabie, et les côtes orientales de l'Afrique. Les Indiens mirent-ils les dons de la nature à profit?

La doctrine brâhmanique est peu favorable au commerce. Le sacerdoce n'aime pas plus le commerce que la guerre; son intérêt peut exiger qu'il favorise l'accroissement de la richesse nationale jusqu'à une certaine mesure, mais dès que les relations doivent s'étendre aux autres peuples, la politique sacerdotale les entrave, comme toute liaison avec l'étranger. Dans le *Mahâbhârata*, la navigation est frappée d'une espèce de réprobation (2). Cependant les brâhmanes n'avaient pas la même antipathie pour la navigation que les Égyptiens (3) et les Perses (4); d'après la mythologie indienne, la mer, loin d'être impure, doit son origine aux émanations du fleuve sacré (5). Le Code de Manou ne prohibe pas le trafic maritime, il en consacre même tacitement la légitimité, en reconnaissant force obligatoire aux contrats qui y sont relatifs (6). L'Égypte a été le siége d'un commerce considérable malgré l'horreur religieuse

(1) *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 76, 77, 74, 192.

(2) « C'est l'avarice qui pousse les hommes à pratiquer la mer, car elle » prend mille formes, la soif des richesses ». (Passage cité par *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 854, note 3).

La pratique du commerce, dit le *Bhâgavata Purâna* (V, 14, 37) ne fait que développer les haines mutuelles.

(3) Voyez plus bas, Livre de *l'Égypte*, ch. III, § 1, n° 2.

(4) Voyez plus bas, Livre de *la Perse*, ch. III, § 2.

(5) Le Gange (*Râmâyana*, I, 44, ed. Schlegel). D'après un autre mythe, la déesse du Gange épousa *Santanou*, incarnation du dieu de la mer.

(6) *Lois de Manou*, VIII, 157. Les Purânas défendent de passer l'Indus et de pratiquer la mer; mais il paraît que cette prohibition n'est pas ancienne et qu'elle n'a jamais été observée dans toute sa rigueur (*Von Bohlen*, das alte Indien, T. II, p. 125 et suiv.).

que la mer inspirait à ses habitants; comment l'Inde, où ce préjug n'existait pas, et qui était plus favorisée encore par la nature qu l'Égypte, n'aurait-elle pas été commerçante? Des témoignages posi tifs attestent que l'Inde brâhmanique ne cessa pas d'être en relatio avec les peuples du midi de l'Asie et de l'Afrique.

Les Indiens paraissent déjà comme peuple navigateur dans le *Vèdas*, le plus ancien de leurs livres sacrés. Il y est fait mention d barques ou vaisseaux (1) portant ceux qui cherchent fortune e voyageant sur mer; le nom de trafiquant est donné à celui qui s'ex pose dans l'espoir d'un gain (2). Le *Mahâbhârata* parle d'hommes hardis qui pratiquent la mer au péril de leur vie (3), de vaisseau innombrables chargés de perles, de navires qui bravent la tem-pête (4). Le brâhmanisme amortit l'activité de la race arienne. Mais la première époque de vie surabondante et d'expansion suffit pou établir des liens entre l'Inde et les autres peuples; ces relations n cessèrent jamais, bien que les Indiens y jouent de plus en plus u rôle passif. Constatons, autant que la rareté et l'incertitude de témoignages le permettent, ces antiques rapports des peuples.

N° 2. *Relations avec les peuples du Nord et de l'Est. Colonisation de l'Archipel.*

Les communications avec les peuples du Nord ont peu d'importance dans l'époque brâhmanique. Le Tibet est voisin de l'Inde, mais séparé par les immenses chaînes de l'Himalaya; cette barrière rendait toute conquête impossible, mais elle n'empêcha pas les relations commerciales et intellectuelles : les missionnaires boud-dhistes franchirent les sentiers escarpés de ces montagnes presque inaccessibles pour prêcher la *bonne loi* (5). Les Indiens ont encore

(1) *Nâvas-naû*, de là les termes grecs et latins ναῦς et *navis*.

(2) Le *Rig-Vêda* emploie déjà le mot *banidj*, marchand, banquier, dans le sens du sanscrit usuel. *Nève*, Études sur les hymnes du Rig-Vêda, p. 89-90. — *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 577.

(3) *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 854, note 3.

(4) *Von Bohlen*, Das alte Indien, T. II, p. 140. Comparez *Râmâyana*, II, 61 (T. III, p. 287, éd. de Serampore).

(5) *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 18.

connu d'autres peuples du Nord. Le *Mahâbhârata* parle de plusieurs tribus qui apportèrent des présents au puissant roi des Pândavas (1). Les présents envoyés comme marque de soumission sont probablement une invention indienne (2). Cependant des collisions hostiles eurent lieu entre les Ariens et les populations guerrières qui les touchaient; malgré leur mépris pour les *Mlêtchas*, ils admiraient le courage de leurs indomptables ennemis (3). Mais les rapports avec la Haute Asie n'acquirent de l'importance pour la civilisation que lorsque le Bouddhisme porta au milieu de ces populations barbares des germes de culture et d'humanité.

Les Ariens entrèrent à une époque très-reculée en relation avec l'Asie orientale. Le commerce et les colonies furent un premier lien; plus tard le Bouddhisme transforma l'Indo-Chine en une dépendance de la civilisation indienne (4); la langue des habitants, dérivée du sanscrit, atteste la profonde action que l'Inde a exercée dans ces contrées (5). Les Hindous étaient-ils aussi en rapport avec les Chinois? Les déserts qui séparent les deux peuples, rendent des communications peu probables; cependant il n'est pas permis de douter qu'il n'y en ait eu dès les temps les plus reculés. Les brâhmanes empruntèrent leur système chronologique à la Chine, déjà vers le onzième siècle avant notre ère (6). Ces liens intellectuels supposent des liaisons commerciales plus anciennes encore. Le savant historien qui a éclairé d'une si vive lumière le commerce de l'antiquité, a prouvé qu'il existait un trafic par terre entre l'Inde et le Céleste Empire (7). Les Indiens du Nord allaient en nombreuses caravanes chercher les produits de la Chine, soit pour les exporter eux-mêmes, soit pour les faire exporter par leurs voisins de la Bactriane. Des tribus nomades facilitaient ces relations; placés par la Providence partout où des déserts menacent

(1) *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 848.
(2) *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 853.
(3) *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 852 et note 4.
(4) *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 75.
(5) *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 193.
(6) *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 742 et suiv., 850 et suiv.
(7) *Heeren*, Inde, Sect. II, (T. III, p. 414-421 de la trad. fr.).

de séparer les nations, les pasteurs servent de lien entre les hommes; grâce à eux, une chaîne non interrompue reliait la Chine à l'Inde et à la Mer Noire; c'est par eux que les produits du lointain Orient étaient répandus dans toute l'Asie.

La mer offrait une communication facile avec l'Archipel. *Ceylan* est à peine détachée du continent, elle conserva des rapports intimes avec l'Inde (1). Elle fut conquise par les Ariens dès l'époque héroïque (2). Plus tard Ceylan devint un des siéges principaux de la doctrine bouddhique et le centre d'une active propagande. Elle fut pendant l'antiquité l'entrepôt du commerce entre l'Arabie et l'Inde (3). *Java,* occupée de bonne heure par les Indiens (4), fut entièrement transformée par les conquérants ou les colons; ils y transportèrent leurs traditions, leurs institutions (5), leur langue, leur littérature (6). Les marchands et les brâhmanes visitèrent également les autres îles de l'Archipel (7). Les relations ne furent pas toujours directes, mais dans toutes ces îles on trouve des traces de civilisation indienne (8). L'étude des langues permet de suivre les progrès de la race arienne dans l'Océanie. L'identité du *kawi* et du *sanscrit* prouve qu'à Java la fusion des colonies hindoues et

(1) *Lassen,* Ind. Alt., T. I, p. 193.

(2) Le *Mahâbhârata* rapporte la conquête au divin Râma. *Lassen,* Ind. Alt., T. I, p. 198, 199.

(3) *Heeren,* De Graecia Indis cognita (Commentar. Soc. Goetting, T. X, p. 145-148, et Appendice IV du Tome V des *Idées*). — *Lassen,* T. I, p. 191, 192, 194.

(4) Sur l'établissement des Indiens à Java, voyez *Raffles,* History of Java, T. I, p. 71.

(5) *Raffles,* History of Java, T. II, p. 76.

(6) Le *kawi,* la langue savante de Java, a neuf mots d'origine sanscrite sur dix. La littérature javanaise est en grande partie l'imitation de celle de l'Inde. *Raffles* a analysé plusieurs de ces compositions, entre autres un poëme épique emprunté au *Mahâbhârata.* Un orientaliste français, *Dulaurier,* qui a fait une étude spéciale des littératures de l'Archipel d'Asie, en a traduit quelques fragments (*Revue des deux Mondes,* 1841, T. III, p. 79 et suiv.). Les bas-reliefs des temples dont les ruines couvrent le sol javanais sont également une reproduction de l'art indien.

(7) *Lassen,* Ind. Alt., T. I, p. 75.

(8) *Lassen,* Ind. Alt., T. I, p. 247. — *Von Bohlen,* Das alte Indien, T. I, p. 28-32.

des indigènes fut complète. Le *malai* présente, quoiqu'à un degré beaucoup moindre, la même parenté : il doit à la langue sacrée de l'Inde une partie des mots qui rappellent des idées morales, métaphysiques ou religieuses. A mesure qu'on s'éloigne de Java, l'affinité des dialectes océaniens avec le sanscrit devient moins étroite et s'efface. L'orientaliste auquel nous empruntons ces détails (1) a cru pouvoir tracer les limites dans lesquelles la civilisation indienne a agi sur le monde océanique : de l'île de Java, elle se répandit à l'ouest, dans toute l'île de Sumatra, et sur les côtes de la péninsule de Malaca, au nord jusqu'aux Philippines, à l'est jusqu'aux Moluques, qu'elle ne dépassa pas.

L'occupation de l'Archipel par la population arienne a conquis à la civilisation des pays qui sont si richement dotés par la nature qu'on y a cherché le paradis terrestre. Les habitants primitifs appartenaient probablement à cette même race noire qui occupait l'Inde avant l'immigration des Ariens; l'état intellectuel, moral, des insulaires était aussi bas que celui de leurs frères du continent : les Indiens les représentent comme des démons, des géants, des monstres (2). Les conquérants les firent entrer dans la grande famille humaine en les civilisant. On doit, dit un savant orientaliste, pardonner bien des extravagances au brâhmanisme pour cet immense bienfait (3).

N° 2. *Relations avec l'Occident. Guerre. Commerce.*

L'influence civilisatrice de la race arienne dans l'Orient est incontestable. Mais quels furent ses rapports avec l'Occident? Ici nous entrons dans le domaine des probabilités et des conjectures. L'Inde continentale est pour ainsi dire fermée du côté de l'Occident par une chaîne de montagnes qui laisse à peine quelques passages pour les communications (4). Ces barrières n'arrêtèrent pas l'ambition des conquérants : ils semblent fascinés par cette

(1) *Dulaurier*, dans la *Revue des deux Mondes*, 1841, T. III, p. 75.
(2) *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 198, 199.
(3) *Von Bohlen*, Das alte Indien, T. I, p. 32.
(4) *Schlegel*, De l'origine des Hindous (*Essais littéraires et historiques*, p. 453 et suiv.).

terre à laquelle la nature a prodigué tous ses dons. Nous ne parlons pas des conquêtes de Bacchus et d'Hercule (1), mélange de mythes grecs et indiens, qui se forma lorsque les deux peuples entrèrent en relation sous la domination macédonienne (2). Sémiramis est aussi un personnage à moitié mythique; cependant le fait d'une expédition assyrienne, longtemps rejeté comme fabuleux, ne peut plus être nié, en présence des monuments de Ninive; d'après les traditions recueillies par les auteurs grecs, la reine de Babylone échoua dans son entreprise (3); elle ne laissa aucune trace de son passage. L'invasion de Sésostris, en supposant qu'elle reçoive une confirmation par les monuments, fut passagère (4). L'histoire acquiert plus de certitude, lorsque les Perses paraissent sur la scène. Darius étendit son empire jusqu'à l'Indus (5), mais il ne pénétra pas dans l'intérieur de la péninsule. Les Hindous et les Persans appartenaient à la même famille, ils étaient voisins; mais leur contact ne fut pas assez intime pour qu'il en résultât une profonde modification des deux branches ariennes. Il y avait à la vérité des mercenaires indiens dans les armées du Grand Roi (6); mais ils ne venaient pas de l'Inde gangétique; la Perse n'avait de rapport qu'avec la Pentapotamie. Le héros macédonien qui renversa la domination persane, entama également l'Inde; la résistance

(1) *Diodor.* II, 38, 39.

(2) *Von Bohlen,* Das alte Indien, T. I, p. 148.

(3) *Strab.* XV, p. 472, ed. Casaub. — *Arrian.* Ind., c. 5.

(4) Les conquêtes de Sésostris, après avoir été niées par les savants les plus éminents, ont reçu une confirmation inattendue par les monuments égyptiens; cependant on n'a pas découvert jusqu'ici de trace d'une expédition indienne (Voyez *Égypte,* chap. II, § 2).

(5) *Herod.*, IV, 44.

(6) Nous devons cependant mentionner une tradition recueillie par *Ammien Marcellin* (XXIII, 6), d'après laquelle le brâhmanisme aurait modifié la religion des mages : « Darius pénétrant les régions reculées de l'Inde, » parvint jusqu'à de solitaires forêts, sanctuaire silencieux de la doctrine » transcendante des brâhmanes; et quand il eut tiré de ses communications » avec ces sages tout ce qu'il lui fut possible de recueillir de notions sur » les lois primordiales de notre monde, sur les mouvements célestes et sur » la théologie brâhmanique, la plus pure de toutes, il s'appliqua de retour » en Perse, à inculquer ces idées aux mages, qui les ont transmises à la » postérité... »

obstinée de son armée l'empêcha d'achever sa conquête. Alexandre éleva des monuments gigantesques pour éterniser la mémoire de son expédition; mais le sol de l'Inde conserva seul le souvenir de sa grandeur (1). La domination grecque dans l'Inde ne finit pas avec Alexandre; la langue, les arts, la littérature de la Grèce envahirent les régions les plus reculées de l'Orient; mais l'hellénisme ne fit que glisser sur les peuples imbus des dogmes brâhmaniques; d'après un savant orientaliste, les Indiens n'auraient emprunté aux Grecs que quelques connaissances mathématiques, mais le fond de la civilisation indienne resta intact (2).

Ainsi les conquêtes des Assyriens, des Perses, des Grecs, n'eurent pas la puissance de modifier l'Inde. Mais les voies par lesquelles les conquérants passèrent n'ont-elles pas servi à la communication des idées (3)? Il est certain que les missionnaires bouddhistes pratiquèrent les défilés qui séparent l'Inde du continent asiatique; les caravanes suivent depuis des milliers d'années ces routes tracées par la nature (4); l'échange des marchandises n'a-t-il pas eu pour conséquence un commerce intellectuel? Nous ne pouvons que soulever des questions; pour réponse nous avons à peine quelques probabilités résultant des relations commerciales qui eurent lieu dès la plus haute antiquité entre l'Orient et l'Occident.

La nature elle-même a préparé les communications de l'Inde et du monde occidental en dotant une partie de ces pays de productions dont l'autre est privée et qui lui sont cependant indispensables. L'Inde produit seule ces épices si recherchées, la cannelle et le poivre, qui servent au luxe dans les climats froids, mais qui sont des objets de première nécessité sous le ciel à la fois brûlant et humide des pays méridionaux. L'Arabie est la patrie de l'encens et de la myrrhe : ces baumes odorants sont aussi nécessaires pour entretenir la pureté de l'air que les épices pour conserver la santé; la religion en consacrant l'usage des parfums dans les temples en

(1) *Lassen*, De Pentapotamia, p. 27.
(2) Voyez Tome II, p. 276.
(3) *Burnouf*, Préface du *Bhâgavata Purâna*, p. 108. — Comparez Tome II, p. 272 et suiv.
(4) *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 32.

rehausse encore la valeur. L'Afrique orientale fournissait l'or qui servait au luxe et à l'échange. La barrière que les mers paraissent élever entre ces contrées, n'est qu'apparente; des vents réguliers guident les vaisseaux à travers le vaste Océan presque sans le secours de l'art (1). Ne soyons donc pas étonnés de rencontrer les produits indiens dans l'Occident dès les temps les plus reculés. Il est déjà fait mention des épices de l'Inde dans les livres de Moïse; les parfums les plus variés étaient employés pour préparer l'huile sacrée (2). Aussi loin que remonte notre connaissance de l'Égypte, nous y trouvons les marchandises des pays méridionaux (3) : l'âge des momies égyptiennes enveloppées de coton atteste l'antiquité des relations entre l'Inde et l'Égypte (4). Un autre témoignage tout aussi positif, prouve l'existence de liaisons antiques entre l'Orient et l'Occident. Les noms qui désignent dans les langues occidentales les marchandises de l'Orient, appartiennent au sanscrit, même dans les pays dont les habitants ne sont pas liés avec les Ariens par une communauté d'origine et de langage (5).

L'étude comparée des langues a fourni de nos jours une solu-

(1) *Heeren*, Éthiopiens, ch. 3 (T. V, p. 179-181 de la trad. fr.).

(2) *Exode*, XXX, 23. — Compar. *Job*, XXVIII, 16; *Ezéchiel*, XXVII, 6, 15; *Jérémie*, VI, 20; *Cantique des Cantiq.*, IV, 14.

(3) « D'où tirait-elle ces épices et ces aromes qui servaient à embaumer » tous les ans des milliers de morts? D'où venaient ces encens qui brûlaient » sur ses autels? Où prenait-elle cette quantité inouïe de coton, dont se » couvraient ses habitants, lorsque la nature l'avait cependant si peu dotée » de cette production »? *Heeren*, Éthiop., ch. 3 (T. V, p. 190). — Comparez Livre de l'*Égypte*, ch. III, § 1, n° 2.

(4) Le coton et l'indigo se trouvent dans les tombeaux de la 18e dynastie de Thèbes (1822 à 1476 avant Jésus-Christ). *Dulaurier*, dans le *Journal Asiatique*, 1846, T. VIII, p. 132.

(5) Le mot hébreu ou phénicien qui désigne le coton (*karpas*) est sanscrit (*karpasa*); de la langue phénicienne il passa dans les langues grecque et latine (*Ritter*, Asien, T. IV, Sect. I, p. 436. — *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 250, note 2). Le mot *nard* vient du sanscrit, il se trouve dans *le Cantique des Cantiques* (IV, 13, 14. *Lassen*, T. I, p. 289, note). Le mot sanscrit *pipali*, poivre, est passé dans le grec et de là dans toutes les langues de l'Europe (*Ritter*, Asien, IV, 1, p. 439). Le nom que les Grecs donnaient à l'étain a sa source dans le sanscrit : κασσίτερος est le vieux mot indien *kastira*; on retrouve la même racine dans l'arabe *kasdir* (*Lassen*, T. I, p. 239. — *Humboldt*, Cosmos, T. II, p. 436, note 29).

tion probable à un problème historique qui partage les savants depuis des siècles. Rien de plus célèbre dans l'histoire du commerce que les voyages des Phéniciens et des Juifs à Ophir. Quel est ce mystérieux pays, but d'une expédition qui durait trois ans? D'après les derniers travaux des orientalistes, il paraît que l'Inde était le terme de la navigation juive et phénicienne (1). L'existence de cet antique commerce donne des probabilités nouvelles sur les rapports de l'Orient et de l'Occident.

Les voyages dont parle la Bible, et qui eurent lieu mille ans avant l'ère chrétienne, ne furent pas les premiers que les Phéniciens eussent faits sur les côtes de l'Inde. C'est l'occupation de deux ports situés sur le golfe arabique qui fit momentanément un peuple commerçant des Hébreux; avant cette conquête, les Phéniciens étaient sans doute en rapport avec les maîtres d'Eliath et d'Eziongeber : originaires de la péninsule arabique, ils conservèrent naturellement des relations avec leur patrie. Mais si nous devons admettre que les voyages des Phéniciens à Ophir sont antérieurs à Salomon, aucun témoignage ne nous autorise à leur attribuer la conception de cette entreprise. Il est plus problable que les riverains des côtes de l'Arabie ou de l'Inde s'aventurèrent les premiers sur les mers qui séparent les deux pays. La nature elle-même les y invitait; pendant la moitié de l'année les moussons soufflent régulièrement dans la direction de l'Arabie, et pendant l'autre moitié ils ramènent le navigateur de l'Arabie dans l'Inde. On ne peut supposer que ces vents soient restés inconnus à des peuples qui avaient leur demeure sur les côtes mêmes où ils règnent, et où ils produisent une véritable révolution atmosphérique, accompagnée des phénomènes les plus imposants (2). Est-ce aux Arabes ou aux Indiens qu'il faut faire honneur de la découverte des moussons? La tradition penche en faveur des Indiens (3). Quelques rares faits viennent la confirmer.

(1) Voyez la note I à la fin du volume.

(2) *Lassen,* Ind. Alt., T. I, p. 211 et suiv. — *Jancigny,* l'Inde, p. 158 et suiv. — *Heeren,* Ethiop., ch. 2 (T. V, p. 180, 187).

(3) *Agatarchid. ap. Hudson,* Geogr. Min., I, 66. « Les premiers essais » de navigation ont peut-être été faits dans l'Inde », dit *Pardessus* (Collection des Lois Maritimes, Introduct., p. 8, 10); « on peut le conjecturer » d'après d'anciens monuments de leur littérature ».

Il se trouve à l'entrée du golfe arabique une île qui par sa position est destinée à servir d'intermédiaire entre l'Inde, l'Arabie et l'Afrique : les Grecs l'appelaient *Dioscoride;* les orientalistes ont prouvé que ce nom est sanscrit (1). Cette étymologie jette une vive lumière sur l'histoire de la navigation. Elle n'atteste pas seulement la présence des Indiens dans le golfe arabique : ils n'ont pu donner un nom sanscrit à une île arabe que parce qu'ils s'y étaient établis, soit comme conquérants, soit comme colons; les Arabes n'auraient pas souffert l'occupation d'une position aussi avantageuse pour le commerce, si dès lors ils avaient été navigateurs. L'établissement des Indiens dans le golfe arabique étant constant, on peut conjecturer que leur navigation s'étendait jusqu'en Afrique; car les moussons les portaient sur ses côtes plus facilement que dans l'île de Dioscoride. A l'appui de cette hypothèse nous citerons les écrivains arabes qui qualifient une ville située sur la côte de Malabar, d'*indienne;* c'est cette même *Sofâla* ou *Sefareh* que plusieurs savants ont prise pour l'*Ophir* de la Bible. D'autres conjectures viennent à l'appui de celle-ci. On a remarqué que beaucoup de noms de l'île de Madagascar appartiennent à la langue sanscrite; la constitution physique, l'organisation sociale semblent également rappeler une origine indienne. Des colons indiens ont peuplé les îles de l'Océan qui baigne l'Asie; il n'est pas impossible qu'ils se soient établis sur les côtes africaines. Les Abyssins s'appelaient eux-mêmes Indiens (2); la célèbre division des Éthiopiens déjà mentionnée par Homère, paraît se rattacher à des relations entre l'Afrique et l'Inde (3).

Un fait d'une haute importance résulte de ces recherches : des communications ont existé dès les temps les plus anciens entre

(1) *Von Bohlen,* Das alte Indien, T. II, p. 139. — *Benfey,* dans l'*Encyclopédie d'Ersch,* Sect. II, T. XVII, p. 30. — Une ville de l'Arabie Heureuse, dans le pays des Sabéens, un des peuples les plus anciennement civilisés, porte un nom sanscrit (*Nagara,* c'est-à-dire *ville. Lassen,* Ind. Alt., T. I, p. 748).

(2) Voyez le Livre de l'*Egypte,* ch. I, § 2.

(3) Nous avons suivi dans ces recherches, *Benfey,* dans l'*Encyclopédie d'Ersch,* II, 17, p. 25-32. — Comparez *Von Bohlen,* p. 124-141; — *Lassen,* Ind. Alt., T. I, p. 748.

l'Inde et l'Occident. Ces rapports ont-ils été exclusivement commerciaux, ou ont-ils réagi sur les idées? Les systèmes les plus contradictoires ont prévalu tour à tour sur cette importante question; les travaux des savants n'ont encore abouti à aucun résultat certain. Nous ne pouvons qu'exposer l'histoire des variations de la science; les progrès considérables déjà accomplis dans l'étude de l'Orient, légitiment l'espoir qu'un jour la lumière éclairera l'obscurité des origines intellectuelles des peuples.

N° 1. *L'Inde et la Grèce.*

L'opinion que la Grèce procède de l'Orient remonte à l'antiquité: non seulement on rapportait les germes de la civilisation hellénique à des colonies venues de l'Égypte et de l'Asie, on rattachait plus spécialement la philosophie grecque à la sagesse orientale; plusieurs des philosophes les plus célèbres, disait-on, Pythagore, Démocrite, avaient visité les mages et les brâhmanes (1). La croyance des anciens parut recevoir une confirmation éclatante par la découverte de la littérature sanscrite. La langue grecque ayant ses racines dans le langage harmonieux des Indiens, il était naturel de chercher également dans l'Inde la source du développement philosophique, littéraire et religieux des Hellènes. Ces premiers essais de la science orientale offrent un spectacle intéressant à la fois et triste. C'était une époque d'enthousiasme et de foi. Mais bientôt le résultat des recherches sur la parenté de l'Europe et de l'Inde fut contesté; à la place de la vérité absolue qu'on croyait posséder, il ne reste que doute et incertitude.

Un des premiers savants qui à la fin du dernier siècle se livrèrent avec passion à l'étude du sanscrit, *W. Jones* s'occupa des rapports entre la Grèce et l'Inde. La parenté de la philosophie grecque et des doctrines indiennes lui parut évidente : « Les six » systèmes dont les principaux sont expliqués dans le *Dersana* » *Sastra* comprennent toute la métaphysique de l'ancienne Aca» démie, du Lycée et des autres écoles philosophiques. On ne peut » lire le *Védanta* et les beaux commentaires qui y sont ajoutés

(1) *Lucian.* Fugit., c. 8. — *Clem. Alex.* Strom. I, 15, p. 305. — *Diog. Laërt.* Prooem.

» sans croire que Pythagore et Platon doivent leurs sublimes pré» ceptes aux mêmes enseignements que les sages de l'Inde » (1). Les analogies qui existent entre la théologie de Pythagore et les spéculations des Indiens frappèrent surtout les Orientalistes; ces rapports, dit un savant français, sont si intimes, qu'on doit supposer que le philosophe grec a puisé ses croyances à une source indienne (2). *Chézy* ajoute que le système de Pyrrhon lui semble avoir la même origine. La tradition le fait voyager dans l'Orient à la suite d'Alexandre; n'aurait-il pas emprunté aux brâhmanes la doctrine d'après laquelle tout est illusion? La vie du sceptique grec, son indifférence absolue rappelle l'existence contemplative des ascètes de l'Inde. Le philosophe citait sans cesse les vers d'Homère qui compare les races humaines aux feuilles des arbres que l'automne emporte; les gymnosophistes aimaient à comparer la brièveté de la vie humaine à une goutte de rosée qui brille un instant à la feuille tremblante du lotus et disparaît (3).

Dans le domaine de la religion, les ressemblances entre l'Inde et la Grèce paraissent plus nombreuses encore et plus frappantes. *Jones* a écrit une dissertation spéciale sur les *dieux da la Grèce, de l'Italie et de l'Inde* (4). Une rapide analyse montrera ce qu'il y a d'exagéré dans ce système de comparaison; mais si les déductions du savant orientaliste font parfois sourire, elles laissent cependant la conviction d'une parenté réelle des mythes grecs et indiens.

Jones commence ses études de religions comparées par les dieux les plus anciens de l'Olympe gréco-romain. *Saturne* est identique

(1) *Asiat. Research.*, T. I (p. 14 de la trad. all.).

(2) *Chézy*, Journal Asiatique, Ire Série, T. I, p. 8 et suiv.

(3) Comparez sur les rapports entre la philosophie grecque et les doctrines brâhmaniques, *Colebrooke*, Transactions of the royal asiatic Society, T. I, p. XX, 574, 579. — *Von Bohlen*, Das alte Indien, T. I, p. 328-335.

(4) *Asiatic Research.*, T. I. — *Sonnerat* (Voyage aux Indes Orientales, Livre II, T. I, p. 264 et suiv.) a déjà remarqué l'analogie qui existe entre les dieux de l'Inde et ceux de la Grèce. — Comparez *Cantu*, Histoire Universelle, T. I, p. 315 et suiv.

avec *Noé*, et *Noé* est le *Manou* de l'Inde (1). L'auteur anglais rapporte à l'appui de cette comparaison un extrait du *Bhagavat* sur le déluge; la doctrine des quatre âges de l'humanité qui se rattache au règne de Saturne, existe également chez les Indiens. Le dieu *Ganésa* est le *Janus* des Latins; *Ganésa* garde les portes du ciel, s'appuyant sur un oreiller parsemé d'étoiles, il tourne ses deux faces vers le solstice et dirige ses quatre bras vers les quatre points de l'horizon. *Jupiter*, comme personnification du firmament, est le même qu'*Indra;* les qualités attribuées au dieu indien sont presque toutes reproduites dans les épithètes que les poëtes donnent à Jupiter (2). Mais où retrouver en Grèce la Triade de *Vichnou, Siva et Brahmâ?* C'est Jupiter qui résume en lui la Trinité, il est créateur, protecteur ou conservateur et destructeur. *Neptune* et *Mahadêva* sont évidemment les mêmes divinités; le trident, la musique des Tritons, rien ne manque au dieu des mers de l'Inde. *Yama*, le souverain des enfers, porte comme *Pluton*, une fourche dans sa main droite; dans la gauche il a un miroir où se réflètent les œuvres de toutes les créatures. Mais l'enfer des Indiens est plus terrible que celui de la Grèce; on y voit des âmes damnées dans des chaudières ou sur des charbons ardents. *Câlî* (3), l'*Hécaté* des Grecs, se plait aux sacrifices humains. Hâtons-nous de passer à des mythes plus riants.

La naissance de *Crichna* (4), ses amours avec les bergères, sa lutte contre le grand serpent *Calinouga* rappellent l'*Apollon* des Grecs. Comme Dieu du soleil, Apollon a son pendant dans *Sourya* :

(1) *Manou*, fils de Brahmâ, est considéré comme le père du genre humain. C'est à lui qu'on attribue le code qui porte le nom de *Lois de Manou*.

(2) *Indra* est le roi du ciel. On le représente la main droite armée du tonnerre, et la main gauche d'un arc. Il est souvent comme Jupiter, engagé dans des aventures galantes, dont il ne sort pas toujours avec honneur.

(3) *Câlî*, femme de Siva, le dieu destructeur. On la représente sous des formes terribles. Elle a pour pendants d'oreilles deux cadavres, un collier de crânes, une ceinture formée de mains de géants, etc.

(4) *Crichna* est une incarnation de Vichnou, l'un des dieux de la Triade indienne. Il est quelquefois représenté avec une flûte à la bouche.

les poëtes décrivent son char de feu, attelé de sept coursiers verts: l'Apollon indien a donné le jour à des jumeaux, comme le dieu hellénique; *Castor et Pollux* ont la même mission dans les deux mythologies. *Narada* est le *Mercure* des Grecs; il est législateur, inventeur des arts et en même temps le messager des Immortels. Les Indiens ont aussi leur *Vulcain* qui fabrique des armes pour les dieux, dans leurs guerres contre les Titans (les *Daityas*). Il est difficile de rencontrer un *Bacchus* chez un peuple à qui l'usage des liqueurs spiritueuses est défendu; cependant en cherchant bien, l'écrivain anglais trouve une *déesse du vin*. Considéré comme héros, le *Dionysos* des Grecs est évidemment d'origine indienne; c'est le divin *Râma;* l'expédition de Bacchus dans l'Inde est un souvenir de l'origine orientale du dieu. Râma est aussi un grand conquérant; dans la guerre de *Lânka,* il fut secouru par *Hanouman,* roi des singes, fils de *Pavana,* roi des vents, qu'il traîne à sa suite; *Pavana* est identique avec *Pan,* roi des satyres, qui suivent le char triomphal de Bacchus. Les conquêtes de Râma inspirèrent les poëtes, on les représentait dans les drames; les fêtes de Bacchus furent le berceau du théâtre grec.

Les déesses de la Grèce ont des sœurs sur les bords du Gange. L'épouse de *Siva* réunit en elle trois attributs. Comme *Pârvâti,* elle ressemble à Junon; le paon, l'oiseau chéri de la fière épouse de Jupiter, a son représentant auprès de la déesse indienne. Comme *Dourgâ,* c'est la *Minerve* des Grecs, l'idéal de la valeur unie à la sagesse. Comme *Bhavani* elle rappelle la *Vénus Céleste.* Vénus, la déesse des plaisirs, ne pouvait manquer chez un peuple dont les tendances sont partagées entre un mysticisme démesuré et un matérialisme énervant. Les *Apsaras* (1) sont au service des dieux qui les emploient pour séduire les sages, lorsque ceux-ci par la force de leurs pénitences ébranlent la puissance des immortels. *Cama Dêva* est le digne frère de *Cupidon* par sa grâce

(1) Les *Apsaras* sont les nymphes du ciel d'*Indra;* elles sont, dit-on, au nombre de trente-cinq millions. Comme Vénus, elles sont sorties de l'eau. Le nom d'*Aphrodite* vient d'ἀφρός, écume; celui d'*Apsaras* du mot *ap,* eau, et de *sara,* aller.

et sa malice; enfant aimable, il a pour compagnons le printemps et les zéphirs; ses armes sont un arc de canne à sucre, son carquois contient cinq traits (1) aigus, armés de fleurs aromatiques : ces armes frappent avec la rapidité de l'éclair et allument des passions irrésistibles (2). *Cérès* est la *Lakchmi* de l'Inde (3); la déesse indienne préside à l'agriculture, elle enseigne à semer; l'un de ses noms, *Sri* ou *Sris*, paraît être la racine du nom qu'elle porte chez les Romains. Les *Muses* devaient avoir un culte chez un peuple qui brille comme les Grecs, par les dons de l'imagination. Il n'y a qu'une déesse que *Jones* ne retrouve pas dans l'Inde, c'est *Diane* : les violentes émotions de la chasse s'harmonisent avec le génie actif des races européennes, elles se concilient peu avec le goût du peuple sanscrit pour l'inaction.

En présence de tant d'analogies dans la religion, la philosophie, les langues, qui aurait pu conserver un doute sur la parenté des deux civilisations? Le système de *Jones* fut accepté par les savants comme une vérité incontestable. L'Anglais *Maurice* lui donna de nouveaux développements; il chercha à prouver que les mystères de la Grèce ont leur origine dans l'Inde (4). Jones ne s'était pas expliqué positivement sur la manière dont les doctrines indiennes avaient été transmises aux Grecs; dans le système de *Maurice* ils furent initiés à la théologie indienne par l'intermédiaire de l'Egypte (5). L'influence directe exercée par des colonies parties de l'Inde sur l'Asie occidentale, la Grèce et l'Europe, forme l'idée dominante d'un ouvrage ingénieux mais paradoxal de *Ritter* (6). Un littérateur célèbre, *Schlegel*, exalta la sagesse

(1) Ces cinq traits répondent aux cinq sens.

(2) *Chézy*, dans le *Journal Asiatique*, Ire Série, T. I, p. 8 et suiv.

(3) *Chézy* (*Ibid.*) compare la *Lakchmi* des Indiens à la mère des Grâces; la déesse indienne est née de l'écume des mers, comme Vénus.

(4) *Indian Antiquities*, T. II, p. 217-260, 281-325.

(5) *Maurice*, ib., p. 327-394.

(6) *Ritter*, Die Vorhalle europäischer Völkergeschichte, 1820. Voyez notamment, p. 307-316.

des brâhmanes (1). Il y eut dans le monde savant une véritable indomanie (2).

Le système des orientalistes qui cherchaient dans le brâhmanisme la source et le type de la civilisation grecque, tendait à faire de la Grèce la reproduction de l'Inde : il souleva une violente réaction parmi le grand nombre de savants nourris d'études classiques. Ils repoussèrent les prétentions des Indianistes avec plus de dédain encore que le dix-huitième siècle n'en avait mis à rejeter celles des hébraïsants. C'est surtout dans le domaine de la pensée qu'ils revendiquèrent l'originalité pour les Hellènes.

Les Grecs, dit-on, étaient peu disposés à aller chercher la science chez les autres peuples : l'orgueil de leur autochthonie, leurs préjugés, la conscience de leur supériorité les éloignaient des Barbares, et ne leur laissaient pas même soupçonner qu'il y eût une sagesse étrangère dont ils pussent profiter. Ceux qui admettent dans ces temps reculés un échange d'idées avec le lointain Orient, se font illusion sur la nature des rapports qui existaient entre les nations de l'antiquité : les relations étaient rares, et l'ignorance des langues rendait pour ainsi dire tout commerce intellectuel impossible. Comment les doctrines de l'Inde, qui sont encore un mystère pour l'Europe moderne, auraient-elles été connues de la Grèce ancienne, qui ignorait jusqu'à l'existence de la littérature sanscrite? Rien de si difficile que l'enseignement des idées, rien de si rare que leur transmission d'homme à homme, de peuple à peuple. D'ailleurs la science grecque en elle-même diffère essentiellement de la science indienne. Celle-ci, quoique distincte de la foi et des mythes, y est toujours relative : chez les Hellènes, la philosophie, absolument indépendante, produisit ce développement si varié qui fait de son histoire, une histoire de l'esprit humain, parcourant librement ses phases et se rendant

(1) *F. Schlegel,* Ueber die Sprache und Weisheit der Indier. Comparez plus bas, ch. IV, § 1.

(2) On rapporta même à l'Inde le droit de la Grèce. *Bunsen* (De jure hereditario Atheniensium, p. 112) dit qu'il serait plus facile d'expliquer le droit athénien par le *Code de Manou* que par la législation de Solon.

toujours compte de lui-même (1) La Grèce ne doit donc rien à l'Inde : « Les spéculations des brâhmanes sont aussi étrangères à » celles des philosophes grecs, que le Gange est distinct de l'Eu- » rotas, que l'Himalaya l'est du Pinde » (2).

Quelle conclusion tirer de ces opinions contradictoires? Écartons d'abord les exagérations qu'on pourrait qualifier d'indomanie. Ce qui excuse les écrivains modernes, c'est que les anciens en ont donné l'exemple. On supposait je ne sais quelles communications entre Socrate et un voyageur indien; Aristote, disait-on, emprunta sa logique à un philosophe de l'Inde (3). Renvoyons ces fables à celles que de pieux savants ont imaginées pour expliquer les rapports entre la morale des philosophes anciens et celle du christianisme. Mais si nous n'admettons pas que la Grèce soit la copie de l'Inde, il y a cependant des analogies incontestables dans les idées religieuses et philosophiques. Dans le domaine de la mythologie, le langage même des deux peuples conserve des traces d'une origine commune. L'une des divinités principales et primitives des Grecs est le *Ciel* : l'*Ouranos* répond exactement au *Varuna* des Indiens (4). L'aurore était adorée dans l'Inde sous le nom d'*Ushas* : le nom et le culte se retrouvent chez les Hellènes (5). Nous empruntons ces détails, que nous pourrions multiplier (6), à un orientaliste dont le témoignage n'est

(1) *Ritter*, Geschichte der Philosophie alter Zeit, T. I, p. 157-171. — *Renouvier*, Manuel de philosophie ancienne, T. I, p. 5-7.

(2) *Barthélemy Saint-Hilaire*, Mémoire sur le Nyaya, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences Morales et Politiques*, T. III, p. 236. — Ces paroles du savant traducteur d'Aristote ne s'appliquent qu'à la Logique aristotélicienne. Il admet que la Grèce a fait des emprunts considérables à l'Inde.

(3) *Dictionnaire des Sciences Philosophiques*, au mot *Philosophie des Grecs*, T. II, p. 589.

(4) *Lassen*, Ind. Alt., T. I, p. 758.

(5) ἠώς, dans le dialecte éolique αὔως pour αὔσως, répond au nominatif sanscrit *ushâs*. La forme latine *aurora* est la reproduction du sanscrit *ushâsâ*. *Lassen*, T. I, p. 762 et note 3.

(6) Voyez *Boettiger*, Kunstmythologie, T. I, p. 174 et suiv. — *Barthélemy Saint-Hilaire* dit (dans le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, au mot *Philosophie des Indiens*, T. III, p. 250) que la conception

pas suspect : *Lassen*, tout en constatant la ressemblance des mythes indiens et grecs, ne croit pas à une influence des brâhmanes sur la philosophie.

Si l'on applique une critique rigoureuse aux rapports philosophiques de l'Inde et de la Grèce, il est difficile de les admettre. Mais dans l'obscurité qui couvre la filiation et la parenté des idées, ne faut-il pas attacher quelque importance aux traditions? Les anciens mettaient les philosophes les plus célèbres en relation avec l'Orient. Ces voyages n'étaient pas impossibles, puisque les commerçants fréquentaient l'Inde. Mais il n'est pas nécessaire d'admettre une communication directe entre les brâhmanes et les philosophes grecs, pour expliquer l'influence de l'Orient sur la Grèce. Thalès était d'origine phénicienne; Oriental lui-même il a pu être initié soit en Égypte, comme le disent Plutarque et Jamblique, soit en Asie à la sagesse renommée de l'Orient. Les voyages de Pythagore chez les Syriens, les Babyloniens, les Perses, les Indiens, les Thraces et les Druides des Gaules sont en partie fabuleux, comme tous les détails qui nous sont parvenus sur la vie de cet illustre personnage; nous aimerions à y voir un symbole du lien qui unit les divers membres de l'humanité et les doctrines de ses sages. Mais si tout n'est pas vrai dans les récits que les savants d'Alexandrie nous ont transmis sur Pythagore, ce n'est pas une raison pour rejeter tout comme faux. Les Alexandrins étaient entourés des trésors de l'antiquité, des monuments de tous les peuples, de tous les âges, recueillis par les soins des Ptolémées; ils vivaient au milieu des témoins du passé : peut-on leur refuser toute créance (1)? Les

mythologique des Grecs et des Indiens est la même : « De part et d'autre » les forces diverses de la nature sont divinisées : une hiérarchie plus ou » moins régulière est de part et d'autre établie entre les dieux qui sont » tout pareils. Les attributions sont parfois aussi tout-à-fait les mêmes, » comme les caractères essentiels des divers personnages. Il est impossible » d'admettre que ces ressemblances sont fortuites, et qu'elles ne viennent » que de l'identité même de l'esprit humain. Évidemment les deux sys- » tèmes sont liés par une unité qui est aussi éclatante que celle des deux » langues ».

(1) *Goerres*, Mythengeschichte (Préface, p. XXI, XXII) : « Wenn sie » nicht Wahrheit sprachen und nicht Glauben verdienen, womit will sich » denn die neue Gelehrtheit in ihren elenden Fragmenten und den weni- » gen übriggebliebenen Fetzen alten Reichthums brüsten »?

gmes de Pythagore, la métempsycose, l'esprit religieux de sa losophie, l'organisation et les tendances des sociétés auxquelles il donna son nom, rappellent l'Inde avec son mysticisme, sa doctrine de la transmigration des âmes et ses ascètes.

Nous ne voulons pas transformer Platon en prêtre oriental; mais en rejetant avec dédain la tradition qui le met en rapport avec l'Orient, on tombe dans un autre extrême : on isole entièrement le philosophe athénien du mouvement antérieur de l'humanité. Platon procède en partie de Pythagore (1); si le sage de Samos est lié à la science orientale, Platon s'y rattache également : ce n'est pas diminuer sa gloire que d'en faire le représentant suprême de la philosophie qui l'a précédé, et l'initiateur du monde occidental (2). Ainsi, la République de Platon est à la fois une réminiscence du passé et un élan vers l'avenir. La distribution de ses citoyens en classes rappelle les castes; il y a quelques traits de ressemblance entre les philosophes qui gouvernent sa cité idéale et les corps sacerdotaux qui dirigent les destinées des peuples théocratiques (3).

(1) « In Pythagora Plato magna ex parte continetur ». *Cousin*, Praefat. ad Proclum, p. V.

(2) *Goerres*, Mythengeschichte, T. I, p. XXIII, XXIV : « Kein grosser » Geist steht allein in seiner Zeit, wie nicht leicht ein Berg auf weiter » Ebene sich erhebt; die Kraft von Tausenden hat in jeder grossen his- » torischen Erscheinung sich verzehrt, der Grösste oder Glücklichste » nennt das Werk nach seinem Namen; es gefällt der Natur oft, alle frü- » heren, kleineren Bestrebungen einzureissen, damit jene, die am näch- » sten zum Ziel getroffen, allein stehe wie eine Himmelsceder, Repräsen- » tant ganzer Jahrhunderte; wie Tempel und Pyramiden mitten unter den » Trümmern der Wohnung ihrer Erbauer stehen.... Die Geschichte aber » muss gerechter sein als die Natur, sie muss nach Verdienste jedem seine » rechte Stelle geben. So ruht Pythagoras ganz auf orientalischer, chal- » däischer, sabäischer, ägyptischer, phoenizischer, orphischer Weisheit; » Plato wieder auf ihm und der ionischen Schule.... kurz auf allen, die » vor ihm gewesen sind : nichts kann daher verkehrter sein, als aus ihm » heraus die Vergangenheit vernichten wollen, und ihn wie einen De- » miurgen vaterlos mitten in den Strom der Geschichte hinzustellen ».

(3) *Cousin*, Nouveaux fragments philosophiques, *Antécédents de Phèdre* (OEuvres, T. II. p. 320, éd. de Bruxelles) : « Les traditions de » l'Orient, celles des orphiques et des pythagoriciens par leur antiquité, » leur renommée de sagesse, leur caractère religieux et les vérités pro- » fondes qu'elles renfermaient, avaient charmé Platon, comme tous les

Mais, il y a en même temps dans le disciple de Socrate une a-
piration vers l'égalité, un sentiment d'amour qui l'élève bien a
dessus de l'égoïsme brâhmanique.

Un historien allemand dit qu'une ressemblance générale ent
les spéculations philosophiques des Grecs et des Indiens ne suff
pas pour établir la parenté des deux civilisations : l'esprit humain
le même en Grèce et sur les bords du Gange, peut être conduit
des conceptions semblables (1). Mais ces analogies, rapproché
des traditions qui admettent des relations entre l'Orient et l
Grèce, ne font-elles pas naître au moins des probabilités en faveu
d'un commerce intellectuel des deux mondes?

Si une critique sévère peut contester les rapports de la Grèc
ancienne avec l'Inde, si l'influence du brâhmanisme sur Pythagor
et Platon est douteuse, l'action de l'Orient sur la philosophie grec
que devient certaine dans les derniers siècles de l'antiquité. Le
conquêtes d'Alexandre brisèrent les barrières qui séparaient l
Grèce de l'Inde; les croyances orientales firent invasion dans l
monde européen (2). Le polythéisme ne satisfaisait plus ce besoi
de croire que l'homme peut renier parfois, mais qui éclate ensuit
avec d'autant plus d'énergie. Il fallait pour nourrir le sentimen
religieux quelque chose de plus intime que les systèmes de méta
physique; la philosophie grecque essaya de répondre à ces exi
gences, elle se fit religion. Cette philosophie religieuse s'empreigni
de l'esprit oriental. Les temps étaient venus où les conceptions phi
losophiques et les dogmes religieux de l'Occident et de l'Orien

» grands esprits de tous les siècles, et servaient de base à ses conceptions »
Comparez Tome II, p. 379, note 4. — *Barthélemy Saint-Hilaire* di
qu'on retrouve dans la philosophie de Platon, le célèbre dogme de la libé
ration, fondement des croyances et des spéculations indiennes (*Diction
naire des Sciences Philosophiques*, T. III, p. 250).

(1) *Ritter*, Geschichte der Philosophie, T. I, p. 68.

(2) *Wilson* dit qu'il y a de grandes analogies entre le néoplatonism
et la doctrine des Purânas; une communication entre les philosophe
d'Alexandrie et les adorateurs de Siva et de Vichnou lui paraît proba
ble (*Vishnu Purâna*, Translated by *Wilson*, 1840, Pref., p. VIII).

Sur les rapports entre le *Bouddhisme* et le *Christianisme*, voyez plu
bas, ch. V, § 4.

vaient se combiner, se modifier réciproquement, pour préparer l'humanité au baptême d'une religion nouvelle.

§ 4. *Géographie.*

La race arienne a civilisé l'Inde et les îles de l'Archipel; plus tard elle a porté des germes d'humanité et de culture chez les hordes de l'Asie centrale; elle a eu la puissance de vaincre l'orgueilleux isolement de la Chine et d'implanter ses dogmes dans l'Empire du Milieu; on lui attribue la gloire d'avoir inspiré les philosophes de la Grèce. Ce peuple qui a tant donné n'aurait-il rien reçu? Quelle influence un commerce séculaire avec les autres nations a-t-il exercé sur les riverains du Gange? Sur ce point des relations internationales de l'Inde, nos connaissances sont plus défectueuses encore que sur le rôle de ses habitants comme peuple civilisateur. L'Inde paraît tout-à-fait passive dans ses communications avec l'humanité; les plus grands conquérants l'ont visitée, et y ont à peine laissé un souvenir de leur passage; elle a fini par subir le joug de l'étranger, mais ses institutions, ses croyances restent encore debout. Conclurons-nous de là que la civilisation de l'Inde est autochthone et immobile? Ce serait ériger notre ignorance en théorie. Un homme ne peut avoir commerce avec un homme sans qu'ils se modifient réciproquement. Si les Indiens ont agi sur le monde, par cela seul il est prouvé que le monde a agi sur eux (1).

Cependant un fait est certain, c'est que le mouvement d'expansion qui dans l'époque héroïque entraina les Ariens sur les mers, s'arrêta. L'Inde ne cessa pas d'être fréquentée par les autres peuples, parce qu'elle les attirait par la richesse de ses produits; mais au moment où elle paraît dans l'histoire, ce ne sont plus les Indiens, mais les Phéniciens, les Arabes, les Grecs d'Alexandrie qui servent d'intermédiaires aux relations commerciales (2). Le brâhmanisme éloignait les riverains du Gange de tout contact avec les populations impures, il ne leur prêchait pas le travail et

(1) Comparez Tome II, p. 273-276.
(2) *Heeren,* Inde, Sect. II (T. III, p. 440 et suiv.)

l'activité, mais l'inaction et la rêverie; ils se laissèrent visiter par les étrangers, mais ils ne quittèrent pas leur sol sacré, et ils ne s'inquiétèrent pas de ce qui se passait audelà. Rien ne prouve mieux combien les Indiens étaient indifférents au monde, que leurs idées sur ce monde.

Il y a une vérité d'instinct dans le système cosmogonique des Indiens, c'est celle de l'infini; ils comptent les univers par myriades de myriades; la création est *immense, innombrable, indicible* (1). Mais quand on abandonne le domaine de la cosmogonie pour la géographie de notre globe, on ne trouve plus chez les Indiens aucune notion réelle. Dans la conception mythique, la Terre est une surface arrondie reposant sur une tortue ou sur quatre éléphants. Plus tard les brâhmanes reconnurent que le monde n'est pas porté par quelque chose d'extérieur, mais qu'il se soutient par sa propre force. Mais la description que les Pourânas font de la Terre ressemble plus au rêve d'un poëte qu'à un système scientifique. Elle est représentée sous la forme d'une fleur de lotus qui surnage à la face de l'Océan. Du centre s'élève le pistil, type de la plus grande élévation de l'écorce terrestre, le *Mérou*, le Mont Sacré. Autour de lui se pressent les organes de la fécondation, les filaments, les anthères, les nectaires, comme les crêtes des montagnes et les pics principaux des chaînes d'où découlent les grands fleuves. Tout autour du mont Mérou se trouvent, comme les feuilles du lotus, sept îles baignées par l'Océan. Les livres sacrés les décrivent avec leurs montagnes, leurs rivières, leurs territoires; ils donnent même la mesure, l'étendue, la situation de chacune d'elles. Mais toute cette géographie est imaginaire; une seule des sept îles a une existence réelle, c'est l'Inde, et même sur le pays qu'ils habitent les écrivains indiens donnent des renseignements tellement vagues, qu'ils ne pourraient faire la base d'une description exacte (2).

(1) *Rémusat*, Essai sur la Cosmographie des Bouddhistes (*Journal des Savants*, 1831, p. 673).

(2) *Asiatic Research*. T. VIII, p. 321. — *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, IIe Sect., T. XVII, p. 271, 272. — *Ritter*, Asien, T. I, p. 5-19. L'illustre géographe reconnaît cependant une idée vraie dans le système géographique des Indiens, c'est qu'ils rapportent tout le développement de l'Asie à l'immense plateau qui domine cette partie du monde.

CHAPITRE IV.

RELIGION ET PHILOSOPHIE.

§ 1. *Conception de la vie.*

La religion de l'Inde, comme toutes les religions des pays où règnent des castes, diffère essentiellement chez les diverses classes de la société. La croyance populaire est un fétichisme qui offre des analogies remarquables avec le polythéisme égyptien (1). On ne peut pas contester au sacerdoce indien, comme on l'a fait pour celui de l'Egypte, des dogmes supérieurs à ce culte grossier; mais il est difficile d'en suivre le développement et d'en déterminer le caractère distinctif aux diverses époques. Certains traits paraissent cependant communs non seulement à toutes les religions, à toutes les sectes de l'Inde, mais même aux spéculations philosophiques qui se sont produites à côté des dogmes. C'est ce caractère général de la science indienne qui surtout nous intéresse.

Les misères de la vie paraissent avoir fait une impression profonde sur l'esprit des Indiens. Comment concilier la répartition inégale des biens et des maux entre les hommes avec l'existence d'un Être suprême dont la qualité essentielle est la justice? Les brâhmanes disent que si l'homme souffre, c'est qu'il mérite de souffrir; que si sa vie actuelle n'explique pas la cause de sa punition, on doit la chercher dans une existence antérieure. La vie envisagée comme une déchéance et une expiation, ne peut plus avoir d'attrait; elle est pour l'homme ce que la prison est pour le criminel. Le dédain de l'existence, le mépris de ce qui la concerne (2), se révèle dans tous les monuments de la littérature

(1) *Von Bohlen,* Das alte Indien, T. I, p. 189 et suiv. — *Benj. Constant,* De la Religion, VI, 5 (T. III, p. 94 et suiv.)

(2) *Lassen* (Indische Alterth., T. II, p. 3, note 2, et T. I, p. 412) dit que cette conception lugubre n'est pas celle des Indiens. D'après lui, la douceur du climat, la merveilleuse fertilité du sol devaient au contraire charmer l'existence; de là ce sentiment profond des beautés de la création qui respire dans les premières productions de la littérature sanscrite; la

sanscrite. Écoutez le législateur de l'Inde antique parlant des infirmités du corps humain : « Cette demeure dont les os forment » la charpente, à laquelle les muscles servent d'attache, enduite de » sang et de chair, recouverte de peau, infecte, qui renferme des » excréments et de l'urine, soumise à la vieillesse et aux chagrins, » affligée par les maladies, en proie aux souffrances de toute espèce, » unie à la qualité de passion, destinée à périr, que cette demeure » soit abandonnée avec plaisir par celui qui l'occupe » (1). Les passions, source intarissable de maux, sont les compagnes inséparables du corps. « Les habitants de ce corps », dit le Véda (2), » sont la cupidité, la colère, l'avarice, l'erreur, l'inquiétude, l'envie, la tristesse, la discorde, le désappointement, la faim, la soif, » la vieillesse, la maladie, la mort, les afflictions : à quoi sert-il de » rechercher les plaisirs de ce corps? » Le Véda montre ensuite la vanité, le néant de toutes choses : « Tout s'abîme et meurt, non » seulement les hommes, mais le monde; non seulement les rois

vie y paraît sous des couleurs agréables. Nous n'osons pas entrer en discussion avec le célèbre orientaliste sur le génie de l'Inde. Peut-être son observation ne porte-t-elle que sur l'époque primitive des Vêdas. Quant aux temps déjà anciens d'où date le code de Manou, et à la période des Purânas, les témoignages abondent de cette triste conception de la vie, que nous considérons comme un trait caractéristique de l'Inde (Voyez p. 128 et la note II à la fin du volume). Le dégoût de l'existence et l'amour de la nature se concilient du reste parfaitement. A l'appui de notre opinion nous citerons une remarque d'un écrivain qui a fait une étude spéciale des dispositions contemplatives de la race arienne. Voici comment *Bochinger* (La Vie contemplative chez les Indous, p. 8 et suiv.) la caractérise : « Comparé à d'autres nations, l'Indou est en général pensif, con» centré en lui-même, il se complaît dans les extases de l'imagination, » dans les méditations religieuses, dans les pratiques de la dévotion; il » est habitué à regarder la vie actuelle comme une douloureuse illusion, » et le monde comme un lieu d'expiation et de souffrance.... Ce même » esprit, porté aux méditations et aux pratiques dévotes, joint au climat » particulier du pays, a donné aux Indiens un vif sentiment pour les » beautés de la nature, sentiment qui leur fait aimer la solitude des mon» tagnes et des forêts, où ils peuvent se livrer paisiblement aux délices » de la contemplation ».

(1) *Lois de Manou*, VI, 76, 77.

(2) *Jones*, Works, T. XIII, p. 371. — *Von Bohlen*, Das alte Indien, T. I, p. 168. — *Windischmann*, Die Philosophie im Fortgang der Weltgeschichte, T. I, p. 1161 et suiv. Voyez la note II à la fin du volume.

» avec leurs armées et leurs éléphants, mais les astres mêmes », et il finit par s'écrier : « Excepté la science de Dieu, je ne vois rien » qui soit désirable ». Saint Paul, Saint Augustin, Innocent III n'ont pas parlé avec plus de mépris du corps humain.

On conçoit que le plus grand bonheur pour l'homme nourri de ces doctrines soit d'échapper à l'existence. Le désir de la mort est aussi vif chez les brâhmanes (1) que chez les plus mystiques des chrétiens. Mais la conception de l'immortalité à laquelle ils s'attendent établit entre eux une différence fondamentale. Pour le chrétien, la Terre est un lieu de passage; quels que soient ses mérites et ses fautes, la mort met fin pour toujours à la vie. Mais pour l'Indien, la mort n'est que le point de départ d'une existence nouvelle, les maux qui l'attendent sont infinis comme les renaissances. Les méditations des brâhmanes ne semblent avoir qu'un but, c'est d'imaginer un moyen de se soustraire à ces transmigrations. Cette idée est le fond de la religion de l'Inde (2); un philosophe français dit qu'on pourrait la définir « l'art d'échapper à la nécessité de la » métempsycose » (3).

L'Indien qui n'est plus soumis à la renaissance, s'unit avec Dieu. Les moyens d'atteindre ce but ont varié aux diverses époques du développement religieux de l'Inde. Dans la période des Vêdas, la religion consiste dans l'adoration des éléments de la nature (4).

(1) « C'est un bonheur pour tous de quitter ce monde sans saveur, où » l'on ne rencontre que naissance, vieillesse, maladies et chagrins ». *Hitopadêsa*, IV, 12, 87. Comparez la note II à la fin du volume.

(2) C'est la promesse que les dieux font aux croyants. Dans le *Bhagavad-Gîtâ*, Crichna dit à Ardjuna (VIII, 15, seq. ed. Schlegel) : « Me adito, » novam genituram, doloris consortem, caducam, non subeunt magnanimi, » ad perfectionem summam progressi. Usque ad Brachmanis coelum omnes » mundi sunt remeabiles; me vero adito, nova genitura non datur ».

Dans le *Vishnu Purâna*, le Dieu promet à Prahlada, son fidèle adorateur, comme suprême récompense, la libération de l'existence : « Since » thy heart is filled immovably with trust in me, thou shalt, through my » blessing, attain freedom from existence (I, 20, p, 144, ed. Wilson).

(3) *P. Leroux*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Brahmanisme* (T. III, p. 66).

(4) Telle est l'opinion de *Wilson* (*Vishnu Purâna*, Translated from the original sanscrit. Préface, p. II). D'après Colebrooke (Voyez page 130, note 1), la religion des Vêdas consiste dans la croyance de Dieu.

Le culte des types plus personnels représentant Brahmâ, Vichnou, Siva, remplaça le védisme. A l'époque des Pourânas, la religion n'a plus d'unité, les diverses sectes accordent une importance exclusive à certaines divinités (1). A ces trois formes principales du brâhmanisme répondent trois systèmes divers sur les moyens de parvenir à l'union avec Dieu et de se délivrer du mal de la renaissance : la science, les œuvres, la dévotion.

Le dogme de la science, considérée comme moyen d'échapper à la métempsycose, découle logiquement de la théologie brâhmanique. Le mal physique est une conséquence du mal moral; le péché a sa source dans l'influence que les instincts, les sens exercent sur l'âme. Cet empire provient de l'ignorance dans laquelle l'homme se trouve sur son propre être. Pour parvenir au bonheur suprême, il faut qu'il arrive à la conscience de son essence divine. Alors il reconnaît que tout est en Dieu, que Dieu est en tout, il sait qu'il est Dieu lui-même; il ne craint rien, ne désire rien, n'espère rien, ne hait rien; la mort, la vie ne sont plus rien pour lui, il a atteint le bonheur suprême, la délivrance finale.

La science ne cessa jamais d'être en honneur chez les Indiens; mais dans les grands poëmes épiques elle n'est plus qu'un moyen accessoire de préparer l'union avec Dieu. C'est par la pénitence, par les exercices ascétiques, que le brâhmane ou le kchattriya se concilient la faveur des Immortels. Ces pratiques solitaires ont trop souvent pour effet d'exalter l'orgueil du pénitent : chez les Indiens, imbus du dogme de l'identité de l'âme humaine et de Dieu, la foi à la puissance des œuvres prit un développement monstrueux. Les dieux ne peuvent rien refuser à l'ascète, il les force à lui accorder l'objet de ses désirs : l'homme est supérieur à la divinité (2). La vie ascétiqne avec ses rudes

(1) *Burnouf*, dans le *Journal des Savants*, 1840, p. 295-297. — *Colebrooke*, Asiat. Research., T. VIII, p. 369. — *Wilson*, Vishnu Purâna, Pref., p. 1-4.

(2) Le sage acquiert « le pouvoir de se mouvoir aussi vîte que la pen» sée, de disparaître, de pénétrer dans le corps d'un autre, de toucher les » objets éloignés » (Bhâgavata Purâna, V, 5, 35. Comparez plus haut, p. 85 et suiv.)

pénitences finit par passer pour le moyen le plus efficace de parvenir au bonheur suprême (1).

Le système de la dévotion domine dans les Pourânas (2). Le culte rendu à la divinité de chaque secte est le chemin le plus sûr pour conduire l'homme à l'union avec Dieu (3). Le caractère distinctif de cette dévotion est une inaction absolue (4). La foi seule suffit (5); l'idéal de la doctrine consiste à ne plus désirer même le bien suprême (6).

Si le brâhmanisme dans son développement successif a indiqué des voies différentes pour atteindre la perfection finale, il n'a jamais varié sur le but de ses efforts. C'est l'union avec Dieu, non pas cette contemplation du Créateur que la théologie catholique promet aux élus, mais l'absorption complète de l'individualité humaine en Dieu. Ainsi la perfection consiste à ne plus naître, à ne plus vivre. Ce désir de l'anéantissement a poussé de tout temps les Indiens au suicide. L'armée d'Alexandre assista étonnée au spectacle d'une mort volontaire accomplie avec toutes les formes religieuses : les Vèdas consacraient ce sacrifice de la vie. Les veuves se brûlent encore aujourd'hui sur les tombeaux de leurs

(1) *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, II, 17, p. 191 et suiv.

(2) *Burnouf*, Préface du Bhâgavata Purâna, p. 111, note.

(3) Le *Bhâgavata Purâna* déclare que la dévotion à Bhagavat est la vertu la plus importante (III, 25, 19; III, 25, 33. 44).

(4) *Bhâg. Pur.*, IV, 23, 27; IV, 26, 59.

(5) *Bhâg. Pur.* V, 6, 17 : « Le récit de la pure histoire de Bhagavat est » fait pour effacer tous les péchés des hommes ».

Ib. VI, 2, 11 : « Le coupable ne se purifie pas aussi sûrement par les » vœux et par les autres actes de pénitence qu'ont indiqués les sages habiles dans le Vêda, qu'il le fait en prononçant les syllabes du nom de » Hari ». Compar. VI, 2, 14.

Ib. VI, 2, 19 : « Le nom du Dieu dont la gloire est excellente, prononcé, même sans le savoir, consume la faute d'un homme, de même » que le feu dévore le bois; de même qu'un médicament très-énergique, » employé par hasard, n'en produit pas moins son effet, quoique celui qui » le prend, en ignore la vertu ».

Comparez sur la pratique de la dévotion, *Bhâg. Pur.*, III, 25-32; VI, 2. 3. Les autres Purânas contiennent la même doctrine. Voyez *Vishnu Purâna*, I, 13, p. 105; II, 5, p. 210 et note 13.

(6) *Bhâg. Pur.*, VI, 18, 73.

maris; les plus exaltés des croyants se noient, se font enterrer vivants, ou se jettent sous les roues d'un char sacré (1). Cette soif de la mort s'est aussi manifestée chez les peuples de l'Occident; on trouve dans la Gaule des suicides religieux qui rappellent les sacrifices de l'Inde (2); les Druides avaient inspiré aux Celtes la même impatience de mourir; mais quelle profonde différence entre les deux doctrines! C'est la distance immense qui sépare l'Orient de l'Occident. L'homme du Nord cherche de préférence une mort héroïque sur les champs de bataille; le prix qu'il en attend est une vie nouvelle, une immortalité de combats, de plaisirs et de fêtes (3). L'homme du Midi cherche l'anéantissement dans la contemplation; une éternelle apathie, une absence complète de toute individualité est la récompense qu'il désire. L'Européen s'attache à la vie par le travail, les besoins, les dangers qui lui offrent à chaque instant une lutte à soutenir. L'Indien se fatigue de l'existence sous le plus beau ciel, au milieu de toutes les jouissances (4). C'est que l'homme n'est pas fait pour le repos, mais pour l'action; c'est par le combat, par la souffrance qu'il s'approche de l'accomplissement de sa destinée (5).

L'anéantissement présenté à l'homme comme but suprême, tel est en dernière analyse le fond du brâhmanisme. Les spéculations des philosophes (6) aboutissent au même résultat que les inspira-

(1) *Colebrooke*, Philosophie des Hindous, Trad. par *Pauthier*, p. 145-146. — *Von Bohlen*, Das alte Indien, T. I, p. 286-290. — *Cantu*, Hist. Univ., T. I, p. 276-279. Le suicide des veuves n'est pas prescrit par les Vêdas, il a une origine plus récente. *Von Bohlen*, ib., p. 293-302.

(2) *Reynaud*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Druidisme*, T. IV, p. 408bis et suiv.

(3) *Mallet*, Introduction à l'histoire du Danemark, ch. IX.

(4) *Pott*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, IIe Sect., T. XVIII, p. 27 : « Das Indervolk ist ein Büsservolk, misachtend das Irdische, vielleicht » aus Uebersättigung daran, weil dieses ihm beinahe ohne Mühe von selbst » zufällt ».

(5) *Benj. Constant* a écrit une belle page sur cette conception différente de la vie des peuples du Nord et de ceux de l'Orient (*De la Religion*, IX, 7. T. IV, p. 61).

(6) Sur la philosophie des Indiens, voyez *Colebrooke*, Essais sur la philosophie des Hindous, trad. par Pauthier, 1833; *Ritter*, Geschichte der Philosophie alter Zeit, T. IV, p. 363-444.

tions de la foi. L'âme n'est pas dans la doctrine des Indiens, comme dans celle des Grecs, un principe agissant qui domine la matière et qui cherche à réaliser dans le monde extérieur l'ordre et l'harmonie; n'ayant ni le goût ni la force de l'action, elle se replie sur elle-même dans une contemplation éternelle. Le but de la philosophie comme celui de la religion est d'assurer à l'homme une immutabilité permanente, c'est-à-dire de le délivrer de la nécessité de la métempsycose. Les sectes philosophiques, bien que divisées d'opinions, sont unanimes sur ce point fondamental (1). Elles s'accordent également à considérer la science comme le seul moyen d'atteindre ce but (2). Repoussant les *œuvres* comme impuissantes pour procurer le salut, la philosophie recommande la contemplation, l'absorption de l'âme en elle-même, pour la préparer à la perfection finale. La science est une dévotion, un état extatique où l'âme, séparée entièrement du monde extérieur, se plonge et s'absorbe dans l'infini. Le bonheur suprême promis par les philosophes à leurs adeptes est cette même union à Dieu que la religion fait entrevoir comme but aux croyants. Les écoles discutent sur la nature de cette union; les unes y voient un repos

(1) « Le but avoué des trois écoles du *Sânkhya*, aussi bien que des » autres systèmes indiens de philosophie, c'est d'enseigner les moyens par » lesquels on peut atteindre à la béatitude éternelle après la mort, si ce » n'est avant » (*Colebrooke*, p. 9, 10).

« Le but unique de la philosophie *Védânta* est d'enseigner une doc» trine par laquelle on peut obtenir une exemption de la métempsy» cose, et de convaincre les esprits que cette grande fin doit être recher» chée par les moyens qu'elle indique. Dans les aphorismes du *Nyâya*, le » même but est proposé comme la récompense d'une connaissance parfaite » de cette doctrine philosophique. Dans les systèmes du *Sânkhya*, il s'agit » également d'éviter les peines futures ». *Colebrooke*, p. 10. Compar. p. 52.

(2) « La vraie connaissance peut seule procurer la délivrance entière et » permanente du mal; les moyens temporels, qu'ils aient pour objet d'ex» citer ou d'adoucir les souffrances corporelles et mentales, sont insuffi» sants; les ressources spirituelles de la religion pratique sont imparfaites, » puisque le sacrifice, la plus efficace des observances religieuses, est » accompagné du meurtre des animaux, et par conséquent n'est point » innocent et pur, et que la récompense céleste des actions pieuses est » passagère ». C'est ainsi que *Kapila* s'explique sur ce point fondamental (*Colebrooke*, p. 11); les autres philosophes n'ont pas une doctrine différente de l'école du *Sânkhya* (Ib. p. 91, 218).

absolu, les autres l'anéantissement; mais elles avouent que fût-c le néant, il serait préférable à une transmigration éternelle. L philosophie de l'Occident conduit, dans ses enseignements les plu élevés, à une doctrine de la *vie;* on pourrait qualifier la scienc indienne de doctrine de la *mort.*

Cependant on a voulu placer la sagesse brâhmanique audessu du Christianisme, on y a vu un idéal destiné à régénérer le mond européen. Voyons cette prétendue sagesse à l'œuvre : à quelle conséquences arrive-t-elle dans les rapports des individus, dan les relations des peuples (1)?

§ 2. *Doctrine brâhmanique sur les rapports des hommes.*

L'aspiration vers Dieu semble rapprocher les brâhmanes des Chrétiens; mais une distance immense les sépare, c'est la notion de l'Être suprême. Le sentiment de la personnalité a tant de puissance chez les peuples de l'Occident, qu'ils la maintiennent, même

(1) La sagesse indienne a trouvé des admirateurs fanatiques. Voici un témoignage curieux de cette indomanie. *Schopenhauer* (dans un ouvrage intitulé : *Die Welt als Wille und Vorstellung,* dont une seconde édition a paru en 1844) trace un tableau idéal de la religion brâhmanique, il la place audessus du christianisme, comme conception théologique (T. I, p. 488 et suiv.); il prend en pitié les missionnaires anglais (*englische clergymen und herrnhuterische Leinweber*) qui tentent de propager l'Evangile en Orient; il déclare que nos religions ne prendront jamais racine dans l'Inde; le brâhmanisme est la religion primitive, il l'emportera sur celle du Galiléen; la science indienne envahira l'Europe, et modifiera fondamentalement notre philosophie et notre religion (T. I, p. 402).

A cette appréciation du brâhmanisme, nous opposerons le jugement de *Goethe :* « Die indische Lehre taugte von Haus aus nichts, so wie denn » gegenwärtig ihre vielen tausend Götter, und zwar nicht etwa untergeordnete, sondern alle gleich unbedingt mächtige Götter, die Zufälligkeiten des Lebens nur noch mehr verwirren, den Unsinn jeder Leidenschaft fördern und die Verrücktheit des Lasters, als die höchste Stufe der » Heiligkeit und Seligkeit begünstigen » (*Noten zum westöstlichen Divan*). La condamnation de l'illustre poëte est trop absolue. Il s'est laissé dominer par un sentiment d'artiste, froissé par les représentations monstrueuses des divinités indiennes : « Ungeheuere, fratzenhafte Bilder, » dit-il, « noch » jetzt sind die indischen Ungeheuer jedem reinen Gefühle verhasst ». Cependant l'antipathie qui a inspiré Goethe trouvera plus d'écho dans la conscience humaine que l'indomanie.

vis-à-vis du Créateur. En apparence les Indiens admettent aussi l'unité de Dieu, mais pour eux Dieu et le monde se confondent dans un monstrueux panthéisme (1). L'âme universelle absorbe tout; la nature, les corps ne sont qu'une vaine apparence, l'effet de l'*Illusion* (2). Quel prix la vie humaine peut-elle avoir dans une pareille doctrine? Depuis que l'homme a conscience de lui-même, il a aperçu le néant des choses terrestres, mais si les poëtes ont chanté que tout est vanité, c'est qu'ils avaient devant eux un idéal d'une existence plus sainte. Pour les Indiens toute vie, toute séparation de l'âme universelle est un mal (3). L'homme qui sait que le corps est le produit de l'ignorance n'a rien de mieux à faire que de s'en détacher (4). Quitter la société de ses semblables sera donc un devoir pour le sage, c'est le premier pas vers la délivrance définitive de l'existence, unique rêve de bonheur de l'Indien (5).

(1) *Burnouf,* dans le *Journal des Savants,* 1832, p. 712 : « Si Brahma » est appelé *unique,* c'est qu'une seule âme, dans laquelle retourneront » toutes les âmes individuelles, anime et soutient la nature. L'unité qu'on » lui attribue est plutôt une notion de *totalité* que celle d'une unité véritable. L'âme universelle est presque dans l'imagination d'un Indien, la » somme des âmes individuelles qui en sont des parties détachées, les» quelles ne subsistent isolément que pendant la durée du corps mortel qui » les enferme et les limite. La destinée de l'âme est de franchir ces bar» rières, même pendant cette vie et de s'unir par la pensée à l'âme du » monde; car l'âme individuelle n'est autre chose que l'âme universelle; » l'âme de l'homme est Dieu lui-même ».

(2) La *Mayâ.* « Ce n'est rien de plus qu'un nom que la chose désignée » par le nom de Terre » (*Bhagav. Purâna*, V, 12, 9). La réalité ne se » trouve pas plus dans le monde que dans un songe où tout est vain » (*ib.* III, 27, 4). « Cette demeure sans réalité, qu'on nomme le corps » (*ib.* V, 5, 30). « L'existence et la non-existence, la vie et l'inertie sont autant de » différences qu'a produites l'Illusion » (*ib.* V, 12, 10).

(3) La poésie indienne abonde en images de la fragilité de l'existence humaine. « La vie ressemble au tremblement de la vague agitée par le » vent » (*Hotipadêsa,* III, 9, 140). « Elle est vacillante comme l'image de » la lune dans l'eau » (*Ib.*, IV, 18, 127). « Le monde est un brouillard qui » s'élève des sables du désert, et que les animaux prennent de loin pour » l'eau » (*Ib.*, IV, 18, 128).

(4) *Bhag. Pur.* IV, 20, 5.

(5) *Lois de Manou,* VI, 42. — *Vishnu Purâna,* IV, 2, p. 368 : « Separation of the world is the only path of the sage to final liberation ».

Les ascètes de l'Inde sont les précurseurs de nos moines, d nos anachorètes : ils les surpassèrent de beaucoup par les torture volontaires qu'ils s'infligeaient (1). Mais les solitaires chrétiens même dans leurs aberrations, ne perdaient pas le souvenir de leur frères, leur vie était une prière et cette prière embrassait tous le fidèles. La dévotion brâhmanique au contraire conduit à l'égoïsme le plus absolu. L'isolement nourrit l'orgueil; chez les Indiens i devait avoir une influence d'autant plus funeste que leur doctrine ne leur montrait pas des frères dans les autres hommes, mais des créatures inférieures. A mesure que les brâhmanes s'approchaient de Dieu, ils s'éloignaient de leurs semblables; preuve certaine de la fausseté de la voie dans laquelle ils marchaient (2).

L'idéal du sage, tel que le tracent les livres sacrés, a quelque chose de séduisant; de même que le sage des Stoïciens, il est au-dessus de toutes les petites passions qui agitent les hommes; la douleur ne l'affecte pas plus que le plaisir, la honte pas plus que les honneurs, le blâme pas plus que la louange; il n'éprouve ni joie ni peine, il n'a ni regret ni désir; étranger à l'ambition, il ne trouble pas le repos du genre humain, et les agitations des peuples ne le touchent pas (3). Mais cette apathie, pour être sublime, devrait s'allier à un amour actif des hommes, et chez les Indiens plus encore que chez les disciples de Zénon, elle aboutit à une indifférence universelle. Le sage, dit le *Bhagavad-Gîtâ* (4), doit s'abstraire du monde, de même que la tortue replie sur elle tous ses membres. La comparaison est caractéristique; c'est la solitude morale, l'insensibilité, même dans les relations les plus intimes, qui est l'idéal de la sagesse indienne. « Le sage ne doit avoir de

(1) *Niebuhr,* Voyage en Arabie, T. II, p: 58 : « Le jeûne, les macéra» tions et les mortifications de la chair des moines ne sont que des baga» telles en comparaison des pénitences que certains Indiens s'imposent ».

(2) « La science, les œuvres, les pratiques de la dévotion les rappro» chaient de Dieu, mais ils ne gagnaient à cette supériorité qu'un orgueil » insensé et le mépris des créatures inférieures » (*Windischmann,* Die Philosophie im Fortgang der Weltgeschichte, p. 881).

(3) *Bhagavad Gîtâ,* XII, 15-20. Cf. II, 55-60.

(4) *Bhag. Gîtâ,* II, 58.

» l'affection ni pour ses enfants, ni pour sa femme » (1). « Que nul » ne soit ni père, ni fils, ni frère; que chacun soit à lui-même son » père, sa mère, ses parents, son devoir » (2). La pente est rapide de l'indifférence philosophique à l'égoïsme; les Indiens pouvaient d'autant moins s'y arrêter que leur doctrine de l'*Illusion* conduit logiquement à la négation de la solidarité humaine. Si les liens qui nous attachent à nos parents sont l'œuvre trompeuse de *Mâyâ*, les sentiments les plus affectueux du cœur humain ne sont qu'une chose sans réalité; l'idéal de la vie sera de ne plus sentir, de ne plus aimer (3).

Si une pareille théorie était jamais mise en pratique, elle entrainerait la destruction de la société. Les brâhmanes eux-mêmes semblent avoir eu la conscience instinctive du mal qui résulterait de l'application universelle de leurs préceptes. Si nous en croyons Mégasthène, un des motifs pour lesquels ils refusaient d'initier les femmes à leur philosophie, était la crainte de les voir abandonner leurs époux (4). Ainsi dans le cercle des relations privées, le brâh-

(1) *Bhag. Gîtâ,* XIII, 9.

(2) Passage du *Padma Purâna*, cité par *Burnouf,* dans le *Journal Asiatique,* Ire série, T. VI, p. 98.

(3) Cette doctrine est prêchée dans l'*Hitopadêsa*, comme une conséquence de la fragilité et du néant des choses humaines : « La jeunesse, la beauté. » la vie, la richesse, la domination, l'amour sont éphémères; comment le » sage s'y attacherait-il? De même que des morceaux de bois se touchent » un moment, puis sont emportés en sens divers sur l'immense Océan, de » même les hommes ne se rencontrent que pour se séparer ». (Cette image est empruntée au Râmâyana II, 75, T. III, p. 418, éd. de Serampore). « Autant l'homme se crée de liens chers à son cœur, autant il se crée de » sources de chagrin; car nous ne pouvons rester réunis avec qui que ce » soit, pas même avec notre corps; l'union est le premier pas vers la divi» sion, de même que la naissance annonce l'inévitable mort. L'homme n'a » donc rien de mieux à faire que d'éviter le commerce de ses semblables; » plus leur âme est noble, plus il doit les fuir, car plus les douleurs de la » séparation seraient poignantes (*Hitop.* IV, 12, 65, 66, 69, 70, 72, 73, 76, 77). C'est la traduction à l'usage du commun des hommes de la Doctrine philosophique de l'*Illusion.*

(4) *Megasth. ap. Strab.* XV, p. 490, ed. Casaub : ταῖς δὲ γυναιξὶ ταῖς γαμεταῖς μὴ συμφιλοσοφεῖν τοὺς Βραχμᾶνας... ἵνα, εἰ σπουδαῖαι, μὴ καταλείποιεν αὐτούς. οὐδένα γὰρ ἡδονῆς καὶ πόνου καταφρονοῦντα, ὡς δ' αὔτως ζωῆς καὶ θανάτου, ἐθέλειν ὑφ' ἑτέρῳ εἶναι.

manisme conduit à la dissolution de la famille, c'est-à-dire à la mort de l'humanité. Les conséquences de cette doctrine dans le domaine de l'état et des relations internationales ne sont pas moins funestes.

§ 3. *Doctrine brâhmanique sur la société et les rapports des peuples.*

Le brâhmanisme n'a pas conçu l'unité des hommes, parce qu'il s'est trompé sur la notion de l'Être suprême. Si les hommes ne sont pas uns en Dieu, il n'y a pas entre eux de lien de fraternité, de charité; il n'y a pas même de lien de droit, car le droit suppose des êtres de même nature, et les hommes des diverses castes sont d'une origine différente. Que reste-t-il pour base à la société? la force. Un écrivain de génie, mais prophète du passé, a étonné le dix-neuvième siècle en proclamant que « l'exécuteur est l'horreur » et le lien de l'association humaine; ôtez du monde cet agent in» compréhensible, dans l'instant même, l'ordre fait place au chaos, » les trônes s'abîment et la société disparaît » (1). Ces paroles de De Maistre sont l'expression de la doctrine brâhmanique. Écoutez le législateur indien :

« Le châtiment gouverne le genre humain, le châtiment le pro» tège; le châtiment veille pendant que tout dort; le châtiment est » la justice, disent les sages ».

« Si le roi ne châtiait pas sans relâche ceux qui méritent d'être » châtiés, les plus forts rôtiraient les plus faibles, comme des pois» sons, sur une broche ».

« La corneille viendrait becqueter l'offrande de riz, le chien lé» cherait le beurre clarifié; il n'existerait plus de droit de propriété; » l'homme du rang le plus bas prendrait la place de l'homme de » la classe la plus élevée ».

« Le châtiment régit tout le genre humain, car un homme natu» rellement vertueux se trouve difficilement; c'est par la crainte du » châtiment que le monde peut se livrer aux jouissances qui lui » sont allouées ».

(1) *De Maistre*, Soirées de St-Pétersbourg, Ier Entretien.

« Les Dieux, les Titans,... les Géants... remplissent leurs fonc-
» tions spéciales, contenus par la crainte du châtiment ».

« Toutes les classes se corrompraient, toutes les barrières se-
» raient renversées, l'univers ne serait que confusion, si le châti-
» ment ne faisait plus son devoir » (1).

La pensée des brâhmanes est la même que celle de De Maistre; mais il y a cette grande différence entre le législateur indien et le philosophe du dix-neuvième siècle que le premier a fait des lois pour une société naissante, tandis que le dernier approchait de l'époque où l'office du bourreau sera repoussé avec horreur.

Les brâhmanes, sentant leur impuissance de maintenir l'ordre et l'harmonie, appelèrent à leur aide la force représentée par les guerriers. « Ce monde privé de rois, étant de tous côtés bouleversé » par la crainte, le seigneur créa un roi, pour la conservation de » tous les êtres » (2). C'est la raison profonde de l'institution de la caste des kchattriyas (3).

Si la force est la base de la société, à plus forte raison doit-elle dominer dans les relations des peuples. La guerre est un fait aussi

(1) *Lois de Manou*, VII, 18, 20-24.

(2) *Lois de Manou*, VII, 3. — Cette idée, que la royauté, comme dépositaire de la force publique, est le lien de la société, est développée dans tout un chapitre du Râmâyana (II, 52, T. III, p. 96 et suiv., éd. de Serampore) : « Dans les états privés de rois, aucun homme n'est sûr » de ce qu'il possède, pas même de son épouse; ni enfants, ni femme ne » restent dans l'obéissance; tout devient anarchie; on ne trouve plus de » vérité; les brâhmanes eux-mêmes oublient leurs devoirs, et n'offrent » plus de sacrifices; les marchands ne peuvent fréquenter les grands che- » mins; personne ne peut compter sur sa vie; les hommes se dévorent les » uns les autres comme les poissons dans la mer; l'athéisme domine, la » société tombe en dissolution ».

(3) Dans le *Bhâgavata Purâna* un solitaire adresse au roi ces paroles : « Si tu n'allais pas, semblable au soleil, parcourant l'univers, monté sur » ton char victorieux dont le bruit épouvante les coupables; si tu n'allais » pas, armé de ton arc fort et retentissant, ébranlant la terre broyée sous » les pas de tes bataillons, et traînant à ta suite une armée immense, alors » sans doute, toutes les digues qu'a élevées Bhagavat pour contenir les » classes et les conditions seraient renversées, grand roi, par les brigands, » et l'injustice ne ferait que s'accroître, entretenue par des hommes avides » et sans frein; oui, si tu t'endormais un instant, ce monde périrait livré » en proie aux brigands » (*Bhâg. Pur.*, III, 21, 52-55).

légitime qu'inévitable; les brâhmanes cherchent à la sanctifier pour exalter le courage des rois et des guerriers : « Les souverains » qui, dans les batailles, désireux de se vaincre l'un l'autre, com- » battent avec le plus grand courage, vont directement au ciel après » leur mort » (1). La guerre étant légitime, « il n'y a pas de crime » pour un roi qui doit protéger son peuple, à tuer un frère ou des » sujets ennemis » (2). Les mêmes recommandations sont adressées à tout l'ordre des kchattriyas, les mêmes récompenses les attendent, s'ils meurent sur le champ de bataille (3); les livres sacrés élèvent la mort du guerrier presque à la hauteur de celle du sage (4).

La force est effectivement légitime, quand elle est mise au service du droit, quand elle maintient l'ordre et la paix dans la société. Elle a même sa légitimité sur les champs de bataille; les hommes n'ont jamais pu croire que la force seule assurât le succès, ils se sont imaginé que Dieu intervient dans leurs contestations et donne la victoire à la justice. Ce n'est pas ainsi que les brâhmanes conçoivent l'intervention de la force. Il y a un monument de la littérature indienne qui expose leur doctrine avec une admirable énergie : le *Bhagavad-Gîtâ*, épisode du *Mahâbhârata*, immense épopée, dont le sujet est la querelle de deux tribus de la même famille, les Kourous et les Pandous. L'une a été chassée par l'autre et entreprend de rentrer dans sa patrie. *Crichna* prend

(1) *Lois de Manou*, VII, 87-89.

(2) *Bhâgavata Purâna*, I, 8, 50.

(3) *Lois de Manou*, V, 98 : « Celui qui meurt dans un combat, en » remplissant le devoir d'un kchattriya, accomplit dans cet instant le » sacrifice le plus méritoire, et la purification a lieu pour lui sur le » champ ».

(4) *Bhâgavata Purâna*, VI, 10, 32. 33 : « Il est en ce monde deux » genres de mort glorieux et difficiles à obtenir : l'une est celle que trouve » l'homme absorbé dans le Yôga, lorsque, ayant dompté sa respiration en » méditant sur Brahma, il abandonne son corps; l'autre est celle que le » guerrier qui ne tourne pas le dos, rencontre au premier rang sur la » couche des braves. La mort est l'inévitable partage de tout ce qui est » né, et il n'existe en ce monde aucun moyen de s'en affranchir; si la gloire » et le séjour du ciel peuvent en être la récompense, quel est celui qui ne » choisirait pas comme un bienfait un trépas honorable? » — Comparez *Hitopadêsa* III, 9, 145. 146.

parti pour la race exilée, il protège le jeune *Ardjuna* et l'accompagne sur son char. L'action s'ouvre dans le Bhagavad-Gità au moment où les deux armées sont en présence.

Ardjuna contemple les rangs ennemis, et n'y trouve que des frères, auxquels il doit ôter la vie pour arriver à l'empire. Il tombe dans une mélancolie profonde : « O Crichna, voici mes parents » armés, debout, prêts à s'égorger. Vois! mes membres tremblent, » mon visage pâlit, mon sang se glace; un froid de mort circule » dans mes veines, mes cheveux se hérissent d'horreur. Mon arc » s'échappe de ma main, mon corps succombe, je chancelle, mon » âme semble vouloir m'abandonner. Dieu aux cheveux blonds, je » ne vois que des présages funestes. Quand j'aurai assassiné tous » les miens, serai-je heureux? La victoire, le trône, les jouissan» ces ne me tentènt pas, lorsque ceux pour qui on désire les » obtenir et les conserver sont morts dans le combat. Fils et pères, » oncles et neveux, amis et parents, non, je ne voudrais pas les » voir périr sur le champ de bataille, ô conquérant céleste, quand » le triple monde serait le prix de leur mort! Et les égorger pour » conquérir ce misérable globe! Non je ne le veux pas; mieux vau» drait tomber sous les traits de mes ennemis, sans lutte, désarmé ». Ardjuna fait ensuite un tableau des guerres civiles; il montre les sacrifices interrompus, les liens domestiques brisés, l'extinction des races nobles, le triomphe de l'impiété. Le guerrier retombe sur son char, dépose son arc, et attend la réponse du dieu (1). Crichna lui reproche sa faiblesse, il lui rappelle qu'il est kchattriya, que la guerre est son devoir, que s'il recule, il perd non seulement la royauté, mais l'honneur. Ardjuna réplique, avec une mélancolie plus profonde encore; il préfère une vie misérable à un empire gagné en versant le sang des siens. Alors Crichna lui développe la théorie de la mort et de la guerre : « Ceux dont tu pleures » la mort, ne doivent pas être pleurés, il n'y a pas de différence » entre la vie et la mort. Moi, toi, ces guerriers, nous avons tou» jours existé, jamais nous ne cesserons d'être. L'âme placée dans » nos corps traverse la jeunesse, l'âge mûr, la décrépitude, et

(1) *Bhagavad-Gità*, I, 24-47.

» passant dans un nouveau corps, elle y recommence sa course... » Le corps, enveloppe fragile, s'altère, se corrompt et périt; l'âme » éternelle ne périt point. Au combat donc, Ardjuna! Ne recule » pas devant le sang. Croire que dans les batailles, l'un tue, l'autre » est tué, est une erreur; jamais nous ne naissons, jamais nous » ne mourons; l'être immuable, inaltérable, éternel, n'est pas tué, » quand le corps périt... Tomber dans la mêlée, égorger ses en- » nemis, qu'est-ce, sinon déposer un vêtement, ou l'enlever à celui » qui le portait?... Sois donc sans crainte et sans compassion... » Quand même la mort et la vie seraient des choses réelles, il ne » faudrait cependant pas pleurer celui qui meurt. Car celui qui » naît, doit mourir; à quoi bon gémir d'une chose inévitable »? Ce n'est pas l'homme qui tue, c'est Dieu : « Je suis le Dieu des- » tructeur, venu ici pour détruire les hommes. Toute cette armée » va périr. Excepté toi, nul de ces guerriers rangés en bataille ne » survivra au jour qui s'écoule. Marche donc, combats, lève-toi, » triomphe, écrase tes ennemis, sois roi. Cette armée est morte » déjà, elle est ma victime, et toi, tu n'es que l'instrument du des- » tin. Frappe, massacre tes ennemis, ils sont déjà vaincus » (1).

Qu'est-ce que la guerre dans cette doctrine? Un fait sans moralité, un jeu inexplicable, et par conséquent cruel, où un Dieu aveugle se plaît à immoler des victimes humaines (2). Les hommes ne sont que ses instruments, ils doivent pour se mettre à la hauteur de leur impitoyable divinité, se faire également aveugles et impitoyables. Après cela, demanderons-nous si le brâhmanisme a cherché à prévenir les guerres, s'il a eu l'idée, au moins l'instinct de la paix? Nous rencontrerons dans la philosophie grecque une secte dont les doctrines présentent une ressemblance remarquable avec les dogmes brâhmaniques. Les Stoïciens se trompaient comme les brâhmanes sur la nature de l'Être suprême; comme eux, ils prétendaient élever l'homme audessus de l'humanité, et

(1) *Bhagavad-Gîtâ,* XI, 32-34.

(2) *Bhâgavata Purâna,* VI, 15, 6 : « Incréé lui-même, le souverain » des êtres crée, conserve et détruit les unes par les autres, les créatures » créées par lui et soumises à son empire; c'est un jeu auquel il ne donne » pas plus d'attention que ne ferait un enfant ».

en faire un Dieu. L'individu seul et son perfectionnement les intéressaient, les maux de la société les laissaient indifférents, ils raillaient les peuples sur les prétendues calamités de la guerre, ils disaient qu'il n'y a d'autre mal que celui qui résulte de nos passions. Il nous semble que si un brâhmane avait été interrogé sur la paix et la guerre, il aurait répondu comme Épictète (1). Non seulement le brâhmanisme n'était pas, ce que toute religion doit être, un élément de paix, mais il devenait un principe de division, de haine, de guerre.

Nous avons eu en Europe de sanglantes guerres de religion; mais les passions des chrétiens, quelque furieuses qu'elles fussent, ne peuvent donner une idée des antipathies que la diversité des sectes fait naître dans l'Inde. « Les hérétiques, disent les livres sacrés sont impurs, on doit éviter tout contact avec eux; la » conversation seule avec des schismatiques suffit pour faire encourir les peines de l'enfer; les cérémonies du culte, lors même » qu'elles seraient accomplies avec zèle et foi, déplaisent aux dieux » quand des apostats les souillent de leur présence » (2). Avec de pareils sentiments la tolérance, bien qu'elle soit en harmonie (3) avec la douceur des mœurs indiennes, est impossible. Non seulement les sectes ont l'une pour l'autre le plus profond mépris (4), les voyageurs parlent de collisions fréquentes (5), de batailles qui

(1) Voyez Tome II, p. 414 et suiv., et Tome III, p. 473-476.

(2) *Vishnu Purâna,* III, 18, p. 342, 345.

(3) Voyez plus bas, p. 151.

(4) Les sectes de Vichnou et de Siva ont tant de mépris l'une pour l'autre, dit *Sonnerat* (Voyage aux Indes, Livre III, T. II, p. 13), qu'un Sivaïte qui prononce le nom de Vichnou, court aussitôt se purifier dans le bain (Comparez *Tavernier,* Voyage des Indes, liv. I, ch. 16).

(5) Selon les Vichnouvistes, dit l'abbé *Dubois,* porter le *lingam* est le comble de l'abomination. Selon leurs antagonistes, quiconque porte le *nahmam* sera tourmenté en enfer avec une espèce de fourche de la forme de cet emblème. Ces prétentions réciproques entraînent souvent des altercations et des rixes violentes. Les nombreuses bandes vagabondes de religieux mendiants des deux sexes sont surtout promptes à les provoquer. On les voit former quelquefois des attroupements pour soutenir de part et d'autre l'excellence de leur culte, et là s'accabler d'injures, vomir un torrent de blasphèmes et d'imprécations, les uns contre Vichnou, les autres contre Siva, puis terminer par en venir aux mains.

troublent régulièrement les fêtes (1). L'histoire de l'Inde, si elle était mieux connue, nous montrerait sans doute les populations déchirées par des dissensions, des guerres, ayant leur source dans l'opposition et la haine que nourrit la diversité des croyances (2). Nous ne connaissons qu'un épisode de ces luttes : les longs combats des brâhmanes contre le bouddhisme sont une des pages les plus sanglantes dans l'histoire des persécutions religieuses (3).

Les Indiens, peuple essentiellement théologique, faisaient intervenir la religion dans leurs guerres, lors même que la religion ne les avait pas provoquées. L'opposition religieuse entre les Indiens et leurs ennemis éclate avec naïveté dans les Védas. La race arienne, à l'époque de l'occupation de l'Inde, se trouva en contact avec des populations barbares. Dans le récit des brâhmanes, ces hostilités prennent un caractère religieux. Les *Aryas*, hommes purs, accomplissent les saintes cérémonies, demandent aux dieux la victoire sur les *Mlêtchas*, hommes impurs, négligeant les sacrifices; les ennemis des Aryas sont aussi ennemis des dieux; c'est aux dieux autant qu'aux Aryas à combattre les Barbares, leurs prières sont des appels à la destruction. « Fais une différence, *Indra* (4), » entre les Aryas et ceux qui sont leurs ennemis, *anéantis les per-* » *turbateurs étrangers aux cérémonies*... Qu'*Indra* détruise en fa- » veur des hommes fidèles aux rites ceux qui les repoussent, en » faveur de ses adorateurs ceux qui lui refusent des louanges » ! » *Agni* (5) aux brûlants rayons, écrase partout comme avec une » massue, des ennemis ne faisant aucune offrande... Comme nous » sommes tes soldats, *Agni*, que nous triomphions par ton se-

(1) En l'année 1760, il y eut une bataille en règle entre deux sectes, à la fête de Haridwara; la secte des Bairagis (adorateurs de Vichnou) perdit 18,000 hommes (*Ritter*, Asien, T. II, p. 911, 912). La fête célébrée en 1808, après la prise de possession des Anglais, est *la première* dans laquelle le sang n'ait pas coulé (*Ritter*, ib.).

(2) L'histoire de Ceylan est remplie de guerres religieuses, de persécutions sanglantes. Voyez les annales sacrées, intitulées *Mahavansi* (*Ritter* en a donné une analyse. *Asien*, T. IV, 2e Sect., p. 236 et suiv.).

(3) Voyez plus bas, ch. V, § 1, n° 1.

(4) *Indra* est le roi du ciel.

(5) *Agni* est le dieu du feu (*agni*, *ignis*.).

» cours... Fais nous traverser nos ennemis comme un fleuve avec » un navire » (1).

Les Ariens habitués à voir dans leurs ennemis des ennemis des dieux, transportèrent cette croyance dans leurs guerres intestines. Le recueil des Vèdas contient les formules d'imprécation qu'ils lançaient les uns contre les autres. « *Indra*, viens vers nous avec tes » secours variés, excellents. *Mhagavan*, ô héros, sois propice! » Celui qui nous hait, qu'il tombe abattu à nos pieds : et celui » que nous haïssons, que le souffle de vie l'abandonne » (2).

§ 4. *Germes de charité et d'humanité.*

N° 1. *Douceur de la race indienne.*

Ainsi le brâhmanisme se trompant sur l'idée de Dieu, aboutit à une fausse conception de la vie individuelle et sociale. Il conduit le sage à l'égoïsme, il entraîne la dissolution de la famille, il devient un principe de haine et de guerre entre les hommes. Cependant nous donnerions une fausse idée de l'Inde, si nous n'ajoutions qu'à côté d'une doctrine d'égoïsme et de division germèrent des sentiments d'humanité et de charité. L'homme est doué d'une heureuse inconséquence; les plus détestables systèmes s'allient souvent dans le même individu avec les plus belles qualités de l'âme. Il en fut ainsi chez les Indiens (3). Peut-être aussi la douceur innée à la race sanscrite a-t-elle lutté contre le dogme religieux et philosophique du néant.

Les Indiens ont toujours passé pour les plus doux des hommes. Ce caractère, si étranger aux peuples anciens, frappa tellement les Grecs qu'ils se firent illusion sur leur état social. Les voyageurs représentèrent les riverains du Gange comme une nation de justes;

(1) *Nève*, Essai sur le mythe des *Ribhavas*, p. 119-121.

(2) *Nève*, Essai sur le mythe des *Rhibavas*, p. 124, 125. — *Roth*, Zur Literatur und Geschichte des Weda, p. 101, 105 et suiv.

(3) *Voltaire* (Fragments historiques sur l'Inde, art. VI) dit que toute la grandeur et toute la misère de l'esprit humain s'est déployée dans les anciens brachmanes.

à les entendre, on croirait que l'Inde réalisait l'âge d'or (1) : « le » vol est chose inouïe, les portes des maisons ne sont jamais fer- » mées, on ne sait rien de contrats, de témoins, la bonne foi et la » vérité sont des vertus générales, jamais mensonge ne sort de la » bouche des Indiens; par esprit d'équité (2), ils ne font pas la » guerre à l'étranger ». La douceur de la race indienne a seule pu inspirer ce tableau idéal. Tel est en effet le trait distinctif de ce peuple. Nous en avons un témoignage pour ainsi dire authentique dans sa littérature.

Benj. Constant a fait un parallèle ingénieux entre les poëmes épiques de l'Inde et ceux de la Grèce. « La poésie homérique est » toute endehors, ardente, avide de mouvement, plus narrative » que lyrique, se plaisant dans les récits des combats plus que » dans le vague de la rêverie. La poésie sanscrite est essentielle- » ment méditative, le mouvement l'importune, la contemplation » l'enchante, elle n'est heureuse, elle ne se trouve dans son atmos- » phère qu'avec cette fille du repos, elle s'efforce d'adoucir les » traditions féroces qui la révoltent » (3). On trouve dans les Vèdas des prières pour supplier les dieux de retirer leur appui aux ennemis des Aryas, mais ces invocations renferment peu de traces de la férocité qui respire dans les chants héroïques des autres nations. Les épopées indiennes, même en décrivant de grandes catastrophes où la main destructrice du Temps immole des milliers d'hommes, ne connaissent point la barbarie froide et sanguinaire qui domine dans les traditions des peuples du Nord. On voit à peine un exemple d'une parole violente, d'une image cruelle dans le Rig-Vêda. Cependant les livres sacrés se rapportent à une époque où l'ardeur guerrière du peuple sanscrit était dans toute son énergie (4). La douceur augmentant avec les progrès de la civilisation indienne, approcha de la timidité, de la mollesse. Ce

(1) *Megasthen. ap. Strab.* XV, p. 487, 488, ed. Casaub. — *Arrian.* Ind., c. 12, 9. — *Aelian.* V. H. II, 31.

(2) Διὰ δικαιότητα. *Arrian.* Ind. 9.

(3) *B. Constant,* De la Religion, VI, 6 (T. III, p. 154 et suiv.).

(4) Nous empruntons ces appréciations à *M. Nève,* Études sur les hymnes du Rig Vêda, p. 87 et suiv.

caractère éclate dans la poésie dramatique. Nous laissons parler un célèbre indianiste (1) :

« Nous aimons à lutter avec la destinée et à reproduire cette » lutte, même lorsque nous sommes vaincus. A mesure qu'on » s'avance vers les latitudes du nord, on trouve plus de soupirs » et d'accents déchirants, plus de misère et d'agonie dans les com- » positions poétiques. Rien du génie septentrional ne se trouve » dans les créations de l'Inde, suaves comme les émanations des » fleurs, éclatantes comme les rayons du soleil. Quelqu'âpres que » soient les sentiers à travers lesquels le poëte nous entraine, il » faut toujours que sa muse s'arrête et se repose au milieu d'une » atmosphère douce et lumineuse, qu'elle ait pour dénouement une » auréole de pures flammes et de fleurs odorantes.... La nature » orientale est plus magnifique, plus suave et plus belle; peut-être » la nôtre est-elle plus énergique, plus noble et plus sublime ». Le savant orientaliste applique ensuite ces considérations au théâtre : « Il suffit de jeter les yeux sur un drame indien pour » remarquer que les poëtes semblent avoir transformé en idylle » un genre de poésie où d'après nos idées l'action domine.... Ce » qu'on remarque le plus, c'est le besoin d'adoucir toutes les » nuances trop fortes et de représenter les chances de la vie » comme une espèce de fantasmagorie immense, à peine digne » d'occuper un moment le sage. Ce que les Européens appellent » l'effet tragique est en horreur parmi les Indiens; les situations » qui serrent le cœur, arrachent les larmes, seraient regardées » comme des attentats au bon goût et à l'humanité par un poëte » dramatique des bords du Gange... Non seulement il n'ensan- » glante pas la scène; mais si le cours des événements exige qu'il » tue un de ses acteurs, une loi rigoureuse lui défend d'annoncer » cette mort au public qui est obligé de la deviner. D'après ce » même principe on bannit du théâtre tout ce qui excite des sen- » timents d'horreur et de haine, l'imprécation lancée contre un » ennemi, le défi au combat, le sac des villes »...

(1) De l'art dramatique chez les Indous (Revue Britannique, 1834, août, d'après *Wilson*).

N° 2. *Humanité, Charité.*

L'horreur pour le sang se manifeste dans toutes les actions des Indiens, ils respectent tout ce qui a vie. « Celui qui pour son plaisir » tue d'innocents animaux ne voit pas son bonheur s'accroître, soit » pendant sa vie, soit après sa mort » (1). Éviter de faire du mal aux créatures, leur laisser une entière liberté, est une des conditions requises, dans toutes les sectes pour arriver à la perfection (2). « Afin de ne causer la mort d'aucun animal, que le *Sannyâsi* (3), » la nuit comme le jour, même au risque de se faire du mal mar- » che, en regardant la terre (4). Comme ce n'est qu'en faisant du » mal aux animaux qu'on peut se procurer de la viande, il doit » s'abstenir de toute nourriture animale, même de celle qui est » permise » (5). Les habitations des solitaires indiens s'annoncent par les animaux qui y sont entretenus et qui y vivent sans crainte (6). Les étrangers qui viennent les visiter s'informent des arbres, des bêtes fauves, des oiseaux qui entourent leur habitation, aussi bien que de la santé des ascètes (7). Ce caractère est

(1) *Lois de Manou*, V, 45.

(2) *Lois de Manou*, VI, 39, 40. — *Bhagavad-Gîtâ*, XI, 55; XII, 13; XVI, 1, 2 et passim. — *Vishnu Purâna*, III, 8, p. 291.

(3) Celui qui renonce au monde, le Solitaire.

(4) *Lois de Manou*, VI, 68.

(5) *Lois de Manou*, V, 48, 49.

(6) Dans les poëmes épiques, les sages solitaires sont représentés entourés de bêtes fauves et d'oiseaux (*Râmâyana*, II, 42. T. II, p. 502, édit. de Serampore). Ce trait caractéristique des mœurs indiennes est relevé dans un des beaux passages de *Sacontala*. Le roi Duchmanta dit qu'il aurait reconnu l'habitation de quelque pieux solitaire, quand même il n'en aurait pas été averti. Sur la demande de son compagnon, à quels signes il s'en aperçoit, Duchmanta répond : « Ne les observes-tu pas? Vois » sous ces arbres les grains nombreux parsemés sur la terre, dont les » perruches timides nourrissent dans leurs nids suspendus leurs petits qui » ne sont encore couverts que d'un léger duvet.... Considère ces jeunes » faons qui, accoutumés à la voix de l'homme et pleins de confiance, bon- » dissent sur ces prairies sans s'éloigner à notre approche.... Regarde ces » chevreuils qui paissent sans crainte devant ce jardin où l'on aperçoit » des monceaux d'herbes servant aux sacrifices....

(7) *Râmâyana*, II, 66, T. III, p. 283, ed. Serampore.

celui de la nation entière; les voyageurs rapportent des exemples d'humanité envers les animaux qui paraissent fabuleux (1).

La bienveillance des Indiens pour toutes les créatures tient à leurs croyances panthéistiques : c'est le beau côté d'une doctrine fausse. Tout ce qui existe est une émanation de la même âme universelle et en quelque sorte identique avec elle. L'homme est un avec la nature, avec le plus petit insecte, la plante la plus humble; tout ce qui existe a donc droit à la même affection. Cette bienveillance universelle n'est pas seulement un devoir du sage (2), c'est une obligation commune à toutes les castes (3). « L'homme », dit la loi de Manou (4), « doit désirer le bien de toutes les créatures ». Cet esprit de douceur approche presque de la charité chrétienne, dans cette belle prière du *Bhâgavata Purâna :* « Bonheur au monde entier! Que le méchant s'adoucisse! Que les êtres ne songent dans leur esprit qu'à leur mutuelle félicité! Que leur cœur aime le bien » (5). Les poëtes indiens ont trouvé de magnifiques images pour inculquer cet amour du prochain qui s'étend jusqu'à l'ennemi : « Le bois de sandal n'imprègne-t-il pas de ses parfums la hache qui le blesse (6)? L'arbre ne couvre-t-il pas de son ombre celui qui l'abat (7)? La lune n'éclaire-t-elle pas de sa lumière la hutte du tchândâla »? Chez les Chrétiens, la charité a sa source dans la conception de Dieu. Les anciens, si nous en exceptons Moïse, ont plutôt compris Dieu comme puis-

(1) *Niebuhr,* Voyage en Arabie, T. II, p. 19, 20.

(2) *Vishnu Purâna,* III, 8, p. 291 : « He must ever seek to promote the good of others, and do evil unto none; for the best riches of a Brahman are universal benevolence » (trad. de *Wilson*).

Nalus, Mahâbhârati Episodium, XVII, 44 : « Benignitas est summum officium ».

(3) *Vishnu Purâna,* III, 8, p. 291 : « Tenderness towards all creatures... Kesawa is most pleased with him who does good to others... who is always desirous of the welfare of all creatures » (Comparez *Hitopadésa,* I, 6, 140).

(4) *Lois de Manou,* V, 46.

(5) *Bhâgavata Purâna,* V, 18, 9.

(6) *Asiatic Researches,* T. IV, p. 167.

(7) *Hitopadésa,* I, 4, 52. Comparez I, 4, 55.

sance que comme amour. Dans les livres sacrés des Indiens, il y a des éclairs de la véritable doctrine. Le *Bhâgavata Purâna* appelle Dieu un *Océan de miséricorde* (1). Un dogme qui contraste étrangément avec l'esprit de division et d'égoïsme des brâhmanes se fait même jour dans les livres sacrés, la solidarité humaine. « L'homme ne doit souhaiter du mal à personne; car « *il souffre lui-même du mal qu'il fait à autrui* » (2). Dans cet ordre de sentiments, la charité est mieux qu'un devoir, c'est le bonheur suprême (3).

Ces sentiments de bienveillance, de charité, ont ils exercé quelque influence dans les relations de la vie? Le législateur indien recommande la douceur dans des termes que l'Évangile ne désavouerait pas : « On ne doit jamais montrer de mauvaise hu-» meur bien qu'on soit affligé; il ne faut pas proférer une parole » dont quelqu'un pourrait être blessé, et qui fermerait l'entrée du » ciel à celui qui l'aurait prononcée » (4). La bienfaisance, si rare dans l'antiquité, est un des devoirs imposés par les *Lois de Manou*. « L'homme riche doit faire des œuvres charitables, sans relâ-» che » (5). Comme les parents sont les « amis de leurs enfants, comme » la paupière est l'amie de l'œil, *le maître de maison l'est des* » *mendiants, le savant l'est de ignorants* » (6). « Celui-là seul doit » être loué parmi les hommes, celui-là seul est heureux qui écoute » toutes les prières, qui ne refuse du secours à personne » (7).



(1) *Bhâgavata Purâna*, IV, 8, 46.

(2) *Bhâg. Pur.*, IV, 8, 17. Comparez VI, 10, ... : « Voici l'immuable » devoir que respectent ceux que célèbrent ... livres sacrés, c'est qu'ils *souffrent ou se réjouissent suivant que les* ... éprouvent de la douleur *ou de la joie* ». — Le principe de la solidarité ... être aussi vaguement dans quelques systèmes philosophiques (*Cole*... philosophie des Hin*dous*, p. 182 et suiv. ... tion de *Pauthier*).

(3) *Hitop*... I, ...

(4) *Lois* ... parez *Vishnu* ... 8, p. 291. Parmi les ... » towards a... tenderness » liness ». ... friend-

(5) *Lois d*...

(6) *Bhâg*...

(7) *Hitop*...

« Celui qui par avarice ou par crainte repousse un suppliant, commet un crime égal au meurtre d'un brâhmane (1). Les rois surtout doivent être secourables pour tous les êtres et compatissants pour les malheureux » (2).

Le plus grand triomphe que la douceur du caractère indien ait remporté sur les funestes doctrines du brâhmanisme, c'est la tolérance religieuse. On a trop exalté la tolérance des Indiens (3), elle n'a pas empêché la collision sanglante des sectes ennemies; cependant c'est déjà une chose remarquable de la voir enseignée chez un peuple théocratique et même pratiquée vis-à-vis des religions étrangères. « La diversité des croyances », disent les Indiens, « prouve la puissance et l'amour de Dieu, car Dieu est l'objet de tous les cultes, quelque variés qu'ils soient; il n'y a que l'ignorant qui puisse éprouver de la haine et de l'inimitié à la vue de cérémonies religieuses qui diffèrent des siennes. Le ciel est un palais avec beaucoup de portes, où chacun entre à sa manière » (4).

N° 3. *Morale individuelle et internationale.*

On a reproché et non sans raison aux théocraties de fausser la loi morale, en présentant des actes indifférents comme des péchés, et en exagérant la criminalité des fautes. Le brâhmanisme n'est pas à l'abri de ces accusations (5). Cependant on trouve aussi dans les livres sacrés de l'Inde des préceptes de la morale la plus pure : « Il ne faut jamais nuire à autrui, pas même en concevoir la pensée » (6). « Dans quelque détresse que l'on soit en prati-

(1) *Hitopadésa,* I, 7, 184.

(2) *Bhâgavata Purâna,* IV, 16, 16.

(3) *Raynal,* Histoire philosophique des Indes, Livre I, art. 8 : « Brama est l'intime du Musulman et l'ami de l'Indien, le compagnon du Chrétien et le confident du Juif. Les hommes qu'il a doués d'une âme élevée, ne voient dans les contrariétés des sectes et la diversité des cultes religieux, qu'un des effets de la richesse qu'il a déployée dans l'œuvre de la création » (T. I, p. 48).

(4) *Von Bohlen,* Das alte Indien, T. I, p. 368. — Comparez *Benj. Constant,* De la Religion, IV, 2 (T. II, p. 112 et note 2).

(5) *Benj. Constant,* De la Religion, IX, 8; XII, 11. — *Raumer,* Vorlesungen über alte Geschichte, II° leçon (T. I, p. 55).

(6) *Lois de Manou,* II, 161.

sance que comme amour. Dans les livres sacrés des Indiens,
y a des éclairs de la véritable doctrine. Le *Bhâgavata Purâ*
appelle Dieu un *Océan de miséricorde* (1). Un dogme qui con
traste étrangément avec l'esprit de division et d'égoïsme de
brâhmanes se fait même jour dans les livres sacrés, la solidarit
humaine. « L'homme ne doit souhaiter du mal à personne; car
« *il souffre lui-même du mal qu'il fait à autrui* » (2). Dans ce
ordre de sentiments, la charité est mieux qu'un devoir, c'est le
bonheur suprême (3).

Ces sentiments de bienveillance, de charité, ont ils exercé quel
que influence dans les relations de la vie? Le législateur indie
recommande la douceur dans des termes que l'Évangile n
désavouerait pas : « On ne doit jamais montrer de mauvaise hu
» meur bien qu'on soit affligé; il ne faut pas proférer une paro
» dont quelqu'un pourrait être blessé, et qui fermerait l'entrée d
» ciel à celui qui l'aurait prononcée » (4). La bienfaisance, si ra
dans l'antiquité, est un des devoirs imposés par les *Lois de Manou*
« L'homme riche doit faire des œuvres charitables, sans rel
» che » (5). Comme les parents sont les « amis de leurs enfants, com
» la paupière est l'amie de l'œil, *le maître de maison l'est*
» *mendiants, le savant l'est de ignorants* » (6). « Celui-là seul
» être loué parmi les hommes, celui-là seul est heureux qui éc
» toutes les prières, qui ne refuse du secours à personne »

(1) *Bhâgavata Purân*[illegible], 8, 46. [illegible] Comp[illegible] 10, 9 : « Voici l'im
(2) *Bhâg. Pur.*, IV[illegible] chants sacrés, c'est
» devoir que respecte[illegible] éprouvent de la d
souffrent ou se réjoui[illegible] montre aussi vag
ou de la joie ». — Le[illegible] *Philosophie*
dans quelques systèmes[illegible]
dous, p. 182 et suiv., [illegible]
(3) Hitopadèsa, I, 7, [illegible] III, II,
(4) Lois de Manou, II, 16[illegible]
Parmi les devoirs généraux[illegible]
[illegible]
(5) Lois de Manou, IV, [illegible]
(6) [illegible]

est une des conditions pour parvenir à cet idéal de sagesse; mais cet isolement moral est tellement en contradiction avec notre nature, que la doctrine brâhmanique elle-même s'est instinctivement relâchée de la rigueur de sa théorie. « L'attachement », dit le Bhâgavata-Purâna, « qui est pour l'homme une cause de retour en » ce monde, quand il se porte par ignorance sur des méchants, » conduit au contraire au détachement de toutes choses, quand ce » sont des gens de bien qui en sont l'objet » (1). Ainsi il est permis au sage d'aimer les bons; pour eux il doit tout sacrifier, même la vie (2).

On a souvent signalé l'analogie qui existe entre le stoïcisme et la doctrine brâhmanique (3). L'idéal de Zénon est presque le même que celui de Manou. La volonté de l'homme est exaltée au point de l'élever audessus de la nature humaine (4); les Indiens avec leur imagination désordonnée ont poussé les conséquences de cette doctrine jusqu'à l'absurde. Cependant l'exagération de la puissance de l'homme, quand il est affranchi de ses passions, a un côté sublime. Contenue dans les limites de la raison, cette croyance conduit à la destruction du mal dans ce monde par les efforts des hommes. Les Stoïciens se distinguent parmi toutes les sectes philosophiques par leur tendances cosmopolites, leur amour de l'humanité. On trouve quelques germes du cosmopolitisme stoïcien chez les Indiens; l'*Hitopadésa* établit une échelle d'obligations; les devoirs envers la famille sont plus sacrés que ceux qu'on a à remplir envers un individu, la commune a des droits plus étendus sur nous que la famille, la patrie l'emporte sur la commune (5).

La conviction du néant de la vie est plus profonde chez les brâhmanes que chez les Stoïciens. Ce sentiment combiné avec le

(1) *Bhâgavata Purâna*, III, 23, 55. Comparez III, 25, 20 : « Les » sages savent que l'attachement aux choses est la chaîne indestructible » de l'âme; mais cet attachement même, quand il se porte sur les hommes » vertueux, est un moyen infaillible de salut.

(2) *Hitopadésa*, I, 2, 38.

(3) *Robertson*, Recherches historiques sur l'Inde ancienne.

(4) *Épictète* égale l'homme à Dieu (*Dissert.* I, 12, 26 : ὡς κατά γε τὸν λόγον οὐδὲ χείρων τῶν θεῶν, οὐδὲ μικρότερος).

(5) *Hitopadésa*, I, 6, 141.

caractère pacifique et doux de la race indienne est peu conciliable avec l'amour de la gloire et l'ambition guerrière. Dans l'intérêt de la conservation de l'ordre social, les brâhmanes ont exalté le courage des kchattriyas, et promis à ceux qui tombent sur le champ de bataille une récompense dans le ciel, mais ils condamnent l'ambition comme une mauvaise passion (1). Les poëtes et les philosophes de l'Inde ont pour la gloire le même mépris que les Stoïciens et les Chrétiens. Il y a dans un de leurs livres sacrés une satire de l'esprit de conquête, comparable à ce que le stoïcisme et le christianisme ont inspiré de plus beau. Nous la rapportons comme une protestation de la conscience humaine contre la guerre (2) :

Le Vichnou Pourâna passe en revue les princes les plus célèbres qui ont régné sur l'Inde. « Le vaillant Prithou traversa l'univers » partout triomphant de ses ennemis, et cependant le souffle du » temps l'emporta. Kartaviryya vainquit d'innombrables peuples » et conquit les sept zônes de la terre; aujourd'hui il sert de sujet » à un thème, à une dissertation » (3). « Tous ces puissants rois » ont-ils réellement existé? Que sont-ils maintenant »? Le poëte s'élève ensuite à une satire poignante de la vanité de leurs desseins ambitieux : « Aveuglés par le sentiment trompeur de la propriété, » ils se disaient : « Cette terre est à moi, elle est à mon fils, elle » appartient à ma dynastie » ; et tous ces grands rois ne sont plus. » De même ceux qui ont régné avant eux, ceux qui leur succède» ront ont cessé d'être, ou cesseront d'être. La Terre rit, comme si

(1) *Bhâgavata Purâna*, V, 13, 15 : « Les héros qui ont triomphé jus» qu'aux limites marquées par les éléphants des quatre points de l'espace, » et en qui la prétention de posséder la terre allume la passion de la » haine, doivent dominer sur le champ de bataille, mais ils ne parvien» nent pas au lieu qu'atteint celui qui, renonçant au sceptre, est exempt » de cette passion ».

(2) *Vishnu Purâna*, IV, 24, p. 487-489, ed. *Wilson*.

(3) Ce passage du *Vishnu Purâna* rappelle les vers célèbres de *Juvénal* sur Annibal :

I, demens, et saevas curre per Alpes
Ut pueris placeas, et declamatio fias.

Comparez Tome III, p. 391 et suiv.

» elle était émaillée des fleurs riantes de l'automne, en voyant ses » maîtres incapables de se subjuguer eux-mêmes. Elle chante : » *Combien est grande la folie des princes qui se livrent à l'ambi-* » *tion, eux qui ne sont que l'écume d'une vague! Ils ne peuvent* » *pas se dompter eux-mêmes et ils veulent soumettre leurs minis-* » *tres, leurs serviteurs, leurs sujets à leur autorité, et ils veulent* » *vaincre leurs ennemis. Nous conquerrons, disent-ils, la terre* » *baignée de l'Océan; et, tout pleins de leurs projets, ils ne voient* » *pas la mort qui les presse. Qu'est-ce que la conquête du monde* » *pour celui qui peut se vaincre lui-même? La libération de l'exis-* » *tence est le fruit de cette victoire. Les rois doivent avoir l'esprit* » *troublé, pour désirer ma possession, bien que leurs prédécesseurs* » *aient dû la délaisser et que leurs pères n'aient pu la retenir. Il* » *est frappé de folie le roi qui se vante : « cette terre est à moi, toute* » *chose est à moi, elles seront pour toujours à ma maison » ; car il* » *doit mourir. Comment est-il possible que ces vains désirs sur-* » *vivent dans le cœur de ses descendants qui ont vu leur auteur,* » *absorbé par la soif de la domination, forcé de me quitter moi* » *qu'il appelait sa propriété, et obligé d'entrer dans la voie de la* » *dissolution? Quand j'entends un roi déclarant à un autre par ses* » *ambassadeurs : « Cette terre est à moi, abandonnez immédiatement* *vos prétentions » ; je jette un immense éclat de rire qui bientôt se* » *change en compassion pour ce pauvre fou.* Telles sont les stances » que chante la Terre; en les écoutant, l'ambition s'évanouit, » comme la neige devant le soleil » (1).

§ 5. *La moralité, l'humanité véritables manquent à l'Inde.*

N° 1. *Pourquoi l'Inde ne s'est pas élevée à la moralité, à l'humanité.*

Si l'on jugeait l'Inde par ces fragments de morale individuelle et sociale, on serait tenté de la placer au niveau de l'Europe moderne. La pratique des préceptes de bienveillance, de charité, de justice qu'on trouve dans les livres sacrés des Indiens, ferait du

(1) Comparez *Vishnu Purâna*, VI, 7, p. 649 : « Ceux-là seuls qui man- » quent de sagesse, dont les esprits sont troublés par l'égoïsme, qui sont » enivrés du breuvage enivrant de leur vanité, désirent des royaumes ».

brâhmanisme le pendant de la société chrétienne (1). Mais ici se révèle l'importance fondamentale de la conception de la vie. Dans le christianisme, morale, charité, humanité se tiennent et ne sont que l'expression d'une doctrine qui embrasse dans sa profondeur les rapports de l'homme avec Dieu et les rapports des hommes entre eux. Les sentiments d'humanité qu'on trouve dans l'Inde, se sont développés endehors et pour ainsi dire malgré le brâhmanisme; aussi n'ont-ils pas pris racine dans les âmes, ils ne se sont pas incorporés dans la société.

La véritable moralité n'a pas pu naître dans l'Inde, parce qu'elle n'a pas conscience de la liberté humaine. Le principe de la liberté est parfois reconnu dans les écrits des brâhmanes. Dans l'*Hitopadésa*, on lit que « c'est notre conduite dans une vie antérieure » qui est le destin (2); il appartient donc à l'homme de faire sa des- » tinée, de même que l'artiste transforme la pierre en une œuvre » d'art » (3). Mais cette manière de concevoir la vie ne trouva pas faveur, elle suppose une énergie de volonté dont la mollesse indienne n'est guère capable. On s'en tint aux doctrines plus faciles du fatalisme : « Ce qui ne doit pas être, ne sera pas; si cela doit » être, cela sera; l'âge, la profession, les richesses, la science, la » mort, sont déterminées irrévocablement dès la conception de » l'homme » (4). Ces maximes restèrent l'opinion dominante (5).

La véritable humanité n'a pas pu naître dans l'Inde, parce qu'elle ne connaît pas l'unité humaine. Le panthéisme indien semble faire un devoir de la bienveillance universelle pour tous les

(1) La ressemblance a fait illusion aux premiers savants qui se sont occupés de l'Inde. *Anquetil* n'hésite pas à attribuer aux brâhmanes les sentiments de fraternité et de charité qui distinguent le Christianisme : « Indo et Christiano idem hominis cujuslibet amor praescribitur, ut pa- » riter, primi Entis filiis, ejus providentia gubernantis, unam familiam » formantibus, ad illud perventuris. Verum et sublime generalis concor- » diae, dilectionis incitamentum » (*Oupnékhat*, T. II, p. 659).

(2) *Hitopadésa*, Introduction, n° 32.

(3) *Hitopad.*, Introd., n° 33.

(4) *Hitopad.*, Introd., n° 28, 26. Comparez *Râmâyana*, I, 58, 22 (ed. Schleg.).

(5) *Lassen*, Indische Alterthumskunde, T. II, p. 11, 12.

êtres. Mais c'est précisément cette confusion de l'homme avec la nature qui empêche la vraie charité de se développer : les animaux sont mis sur la même ligne que les hommes; le faux dogme des castes aidant, les brâhmanes en vinrent à placer les animaux au-dessus de leurs semblables. Un illustre philosophe reproche aux Indiens « d'avoir des hôpitaux pour les bêtes, et de n'avoir jamais » songé à en fonder pour les hommes; ils se feraient un crime » d'écraser une fourmi, et ils laissent périr les pauvres de mi- » sère » (1). La charité, la bienveillance que les livres sacrés et les poëtes recommandent, ne s'exerçaient guère à l'égard des castes inférieures. Dans les poëmes épiques qui tracent un tableau idéal de la vie indienne, on voit les rois faire des libéralités fabuleuses aux brâhmanes; si des pauvres y prennent part, c'est qu'ils appartiennent aux classes qui jouissent du bienfait d'une *double naissance*. Les çûdras, les tchândâlas ne sont pas l'objet des charités royales (1).

N° 2. *L'humanité indienne est de la mollesse.*

Voltaire s'est donc trompé en attribuant la douceur des mœurs indiennes à la doctrine de la métempsycose (1). En apparence le dogme de la renaissance est le lien le plus fort de la solidarité

(1) *Hegel*, Philosophie der Geschichte, p. 194 (2e édit.). — *Tavernier* (Voyage des Indes, livre III, ch. 8) faisait déjà ce reproche aux Indiens : « Ils ont scrupule de tuer un serpent, et même une punaise, et » tiennent pour une action de grand mérite de faire mourir dans le feu » une femme vivante avec le corps de son mari défunt ».

Niebuhr dit dans son *Voyage en Arabie* (T. II, p. 57 de la trad. fr.) : « Autant que je le sache, les Indiens n'ont pas d'hôpital à Surât pour les » hommes, mais un grand hôpital pour des animaux ».

(2) *Râmâyana*, II, 26 (ed. Serampore, T. II, p. 322) : « All my wealth » is for the *brahmans* ». — *Ibid.*, II, 27, p. 324 : « Rama having given » much *wealth to the brahmans* ». — *Ibid.*, II, 62, T. III, p. 218 : « The prince gave wealth, jewels and food in abundance to the *brah- » mans* », etc.

(3) « Tous ceux qui adoptèrent cette religion », dit *Voltaire*, « crurent » voir les âmes de leurs parents dans tous les hommes qui les environ- » naient; ils se crurent tous frères, pères, mères, enfants les uns des autres; » cette idée inspirait nécessairement une charité universelle; on tremblait » de blesser un être qui était de la famille » (*Philosophie de l'histoire*, chap. de l'Inde).

humaine; mais cette doctrine est viciée chez les Indiens par la croyance si profondément enracinée dans leurs mœurs de l'inégalité native des hommes : il ne peut pas y avoir de lien d'humanité entre des êtres inégaux par la volonté divine. Nous croyons que l'illustre écrivain est plus près de la vérité, quand il dit que le climat a une grande part dans la douceur indienne (1). L'influence du climat sur le caractère des peuples est devenue un lieu commun depuis les brillants développements que l'auteur de l'*Esprit des Lois* a donnés à cette idée. L'action est incontestable; Hippocrate l'a déjà remarquée : mais pour que la théorie de Montesquieu ne dégénère pas en paradoxe, il faut l'entendre en ce sens que les peuples comme les individus ont des dispositions innées; la Providence les place dans les conditions extérieures qui peuvent le mieux développer les qualités dont elle a mis les germes en eux (2). Nous ne dirons donc pas que le climat seul a fait des Indiens ce peuple doux jusqu'à la faiblesse que les voyageurs nous décrivent. Mais il n'en est pas moins vrai que l'humanité des Indiens a en partie sa source dans une mollesse physique, résultat combiné de la race, du climat et des institutions religieuses (3). Ce manque d'énergie morale se trahit dans la vie privée et la vie publique (4). Si la douceur des mœurs indiennes est de la faiblesse,

(1) *Voltaire,* Philosophie de l'histoire, Inde.

(2) *Lassen,* Indische Alterth., T. I, p. 411.

(3) *Herder,* Ideen zur Philosophie der Geschichte, VI, 3. — *B. Constant,* De la Religion, IV, 2.

(4) Les Indiens, dit un écrivain italien qui a habité l'Inde, sont un peuple pacifique, doux et humain, mais c'est une race d'hommes extrêmement indolents. Ce défaut d'énergie se manifeste jusque dans les travaux ordinaires de la vie; ils travaillent avec beaucoup d'adresse, mais ils se servent des plus légers instruments; quand il faut faire le moindre effort, ils prennent un aide (*Leopoldo Sebastiani,* Storia Universale dell' Indostan, p. 29).

Le missionnaire *Paullinus a S. Bartholomaeo* compare les Indiens atteints de maladie à des poules malades : « Infirmae gallinae instar plerosque anima et sensu dejici vidi, et multos alios subacto jam per vim » morbi corpore, sine ullo fere in facie mortis indicio tranquillos et pa» catos obire » (*Systema brahmanicum,* p. 254). L'Européen lutte contre la mort, l'Indien se laisse mourir; où est le véritable courage, chez l'Indien ou l'Européen?

si elle va jusqu'à la lâcheté (1), comment peut-on la confondre avec la véritable humanité?

N° 3. *Cruauté des lois pénales, preuve de barbarie.*

Les écrivains du dix-huitième siècle se sont plu à exalter les Indiens. « Heureux climat », s'écrie Montesquieu, qui fait « naître » la candeur des mœurs, et produit la douceur des lois » (2). Montesquieu s'est trompé. Les lois pénales de l'Inde abondent en supplices cruels, preuve certaine que sous l'apparence de la bienveillance et de l'humanité se cachent la barbarie et la cruauté.

Strabon a déjà remarqué que le talion, cette marque caractéristique des sociétés barbares, existait chez les Indiens, aggravé par des mutilations (3). Le Code de Manou détermine toutes les parties du corps où l'on peut infliger une peine, « les organes de » la génération, le ventre, la langue, les deux mains, les deux

(1) *Voltaire* dit que la religion et le climat « rendirent les Indiens entièrement semblables à ces animaux paisibles que nous élevons dans nos » bergeries et dans nos colombiers pour les égorger à notre plaisir : toutes » les nations farouches qui descendirent du Caucase, du Taurus et de » l'Imaüs pour subjuguer les habitants des bords de l'Indus, de l'Hydaspe, » du Gange, les asservirent en se montrant » (*Philosophie de l'Histoire*, Inde). Ces généralités, appliquées à un pays aussi étendu que l'Inde, souffrent évidemment des exceptions; il y a des tribus indiennes qui se sont distinguées par leur indomptable courage (*Von Bohlen*, Das alte Indien, T. I, p. 52-54. Comparez plus haut, p. 71, note 2). Mais il n'est pas moins vrai, comme le dit *Montesquieu* (De l'Esprit des Lois, XV, 3), que « les enfants mêmes des Européens, nés aux Indes, perdent le cou» rage de leur climat; jusqu'aux Persans qui s'y établissent prennent à la » troisième génération la nonchalance indienne ».

Warren (L'Inde anglaise en 1844, IIe Partie, ch. IX) dit qu'il y a dans toute la nature des Indous, dans leurs manières, leurs discours, une timidité, une mollesse, dont on est aussitôt frappé : « En voyant ces » jambes de fuseaux et ces bras étiques, sans aucun développement mus» culaire, on conçoit qu'ils doivent répugner à toute lutte corps à corps » avec les hommes de race européenne ».

(2) *De l'Esprit des Lois*, XIV, 15. — Comparez *Raynal*, Histoire philosophique des deux Indes, Livre I, § 8 (T. I, p. 40) : « Le spectacle » continuel de toutes les fureurs de la guerre, de tous les excès et de tous » les vices dont la nature humaine est capable, n'a pu corrompre son » caractère. Doux, humain, timide, rien n'a pu familiariser un Indien » avec la vue du sang,... il n'a que les vices de la faiblesse ».

(3) *Strab.*, lib. XV, p. 488 (ed. Casaub.).

» pieds, l'œil, le nez, les deux oreilles (1). Quel que soit le mem-
» bre dont un voleur se sert pour nuire aux gens, le roi doit le
» lui faire couper, pour l'empêcher de commettre de nouveau le
» même crime » (2). Celui qui vole de la nuit, « après avoir fait
» une brèche à un mur, est empalé sur un dard aigu, après avoir
» eu les deux mains tranchées » (3). L'adultère est puni avec une
rigueur atroce : « Si une femme, fière de sa famille et de ses qua-
» lités, est infidèle à son époux, que le roi la fasse dévorer par
» des chiens dans une place très-fréquentée; qu'il condamne son
» complice à être brûlé sur un lit de fer chauffé à rouge, et que
» les exécuteurs alimentent sans cesse le feu avec du bois, jusqu'à
» ce que le coupable soit brûlé » (4). Ces supplices paraissent né-
cessaires au législateur indien, parce que « c'est de l'adultère que
» naît dans le monde le mélange des classes, et du mélange des
» castes provient la violation des devoirs, destructrice de la race
» humaine, qui cause la perte de l'univers » (5).

Nous avons rapporté les belles paroles du Code sacré sur la bonne foi qui doit régner parmi les hommes; mais la voix du législateur n'a pas été entendue. Si nous en croyons les voyageurs modernes, la moralité des Indiens est loin de ressembler au tableau idéal qu'en ont tracé les écrivains grecs Les peines horribles dont les lois de Manou frappent la fraude, prouvent que la bonne foi était aussi rare dans l'Inde ancienne que dans l'Inde moderne : « L'orfèvre qui commet une fraude est coupé par morceaux avec » des rasoirs » (6).

Les supplices acquièrent un degré inouï d'atrocité, quand il s'agit des plus simples offenses commises par un çûdra envers un membre d'une caste supérieure : « l'insulte est punie de la mu-
» tilation de la langue. Un stylet de fer, long de dix doigs, est
» enfoncé tout brûlant dans la bouche de celui qui outrage un

(1) *Lois de Manou*, VIII, 124, 125.
(2) *Lois de Manou*, VIII, 334.
(3) *Lois de Manou*, IX, 276.
(4) *Lois de Manou*, VIII, 371, 372.
(5) *Lois de Manou*, VIII, 353.
(6) *Lois de Manou*, IX, 292.

» Dwidja (1); s'il a l'imprudence de donner un avis aux brâh-» manes relatif à leurs devoirs, on lui verse de l'huile bouillante » dans la bouche et dans l'oreille » (2).

La législation indienne a tout un système d'expiations pour les divers crimes. Les moyens d'expier les fautes sont aussi atroces que les peines. « Celui qui a souillé l'épouse de son père doit » s'étendre sur un lit de fer brûlant, et embrasser une image de » femme rougie au feu; ce n'est que par la mort qu'il peut être » purifié » (3). Les supplices qui attendent le coupable dans les enfers sont plus horribles encore que ceux qu'on lui inflige dans ce monde. Les détails affreux dans lesquels les Pourânas entrent à ce sujet, semblent prouver que si le législateur était cruel, c'est qu'au milieu de ce peuple aux mœurs si douces, des crimes atroces venaient épouvanter la société (4).

§ 6. *La Constitution brâhmanique est-elle immuable? Germe de progrès dans le dogme de l'incarnation.*

Des peines barbares caractérisent un peuple chez lequel le sentiment de l'humanité ne s'est pas encore développé; tels furent les Indiens. Malgré la douceur ou la mollesse de leurs mœurs, ils

(1) On appelle *Dwidjas* les membres des trois premières castes, investis du cordon sacré (*Lois de Manou*, II, 169, 170).

(2) *Lois de Manou*, VIII, 270-272. Quand le législateur punit le simple conseil comme un crime (Voyez plus haut, p. 89), on ne doit plus s'étonner de le voir prodiguer les supplices pour des actes qu'on a honte de rapporter : le fait de « prendre place à côté d'un homme appartenant » à une caste supérieure », le fait « de lâcher un vent en face d'un brâh-» mane » (*Lois de Manou*, VIII, 279-283), etc.

(3) *Lois de Manou*, XI, 103. Comparez *ib.*, 104.

(4) « Ceux qui en ce monde sacrifient des victimes humaines, et les » femmes qui dévorent les hommes immolés en sacrifice, sont, dans la » demeure de *Yama* (aux enfers), tourmentés par leurs victimes qui en » leur coupant les membres à coups de hache ainsi que des bouchers, » boivent leur sang, puis dansent et chantent pleins joie, comme faisaient » sur la terre ces cannibales » (*Bhâgavata Purâna*, V, 26, 31). — « Ceux » qui, après avoir entraîné des innocents, par des paroles de confiance, » dans un lieu désert, les empalent pleins de vie sur des pieux, se faisant » un plaisir de les torturer, sont condamnés après leur mort au pal et aux » autres supplices de *Yama* » (*Ib.*, V, 26, 32).

restèrent étrangers à la moralité et à l'humanité. L'institution des castes aggrava le mal, en inspirant aux hommes l'horreur et le dégoût pour leurs semblables. D'un autre côté, la conception de la vie, universellement reçue, était un obstacle invincible à la modification de cette organisation sociale. La place de chaque homme dans la société lui est assignée par Dieu; cette classification est irrévocable. Le Créateur seul peut la changer par des renaissances successives de chaque individu, mais ces transformations particulières ne changent rien à l'ensemble de l'institution. Le dogme de la renaissance, qui contient en germe l'idée d'un développement progressif de l'homme et de l'humanité, conduisit dans l'Inde au maintien de l'organisation la plus immobile. C'est que la doctrine indienne était faussée par l'alliage d'un fatalisme aveugle. Ce fatalisme suit l'homme à travers toutes les transmigrations : « Lorsque » le souverain Maître a destiné d'abord tel ou tel être animé à une » occupation quelconque, cet être l'accomplit de lui-même toutes » les fois qu'il revient au monde. Quelle que soit la qualité qu'il » lui ait donnée en partage au moment de la création, la méchan- » ceté ou la bonté, la douceur ou la rudesse, la vertu ou le vice, » la véracité ou la fausseté, cette qualité vient le retrouver spon- » tanément dans les naissances qui suivent. De même que les » saisons, dans leur retour périodique, reprennent naturellement » leurs attributs spéciaux, de même les créatures animées repren- » nent les occupations qui leur sont propres » (1).

Ainsi la division éternelle de la société en classes fondamentalement diverses, tel est le dernier mot du brâhmanisme sur les destinées de l'humanité. C'est la négation la plus complète de l'unité des hommes en Dieu, et de leur marche progressive vers l'accomplissement de leur mission. Faut-il donc prononcer une condamnation absolue sur le brâhmanisme? Ne s'y trouverait-il pas un germe d'une doctrine plus vraie? N'y aurait-il pas eu une tentative pour constituer la société sur la base de l'unité et de l'égalité?

(1) *Lois de Manou*, I, 28-30. — Comparez *Vishnu Purâna*, Translated by *Wilson*, I, 5, p. 48. Les Indiens admettent des créations successives, mais elles se reproduisent identiquement.

S'il n'est pas donné à l'homme d'apercevoir la vérité tout entière, l'erreur absolue est également impossible; dans les doctrines les plus fausses, il y a un côté vrai; la providence ouvre toujours aux hommes un chemin qui les guide vers un meilleur avenir.

Benjamin Constant observe que le dogme des incarnations, qui forme l'essence du brâhmanisme, est favorable à la marche progressive de la religion (1). Lorsque la corruption et l'ignorance égarent l'homme, Dieu envoie une émanation de lui-même pour lui rouvrir la route des cieux. Cet acte d'une providence bienfaisante se renouvelle, toutes les fois que le monde en a besoin, et le monde, disent les Indiens, en a besoin sans cesse (2). La croyance à des incarnations successives prépare l'imagination à contempler sans cesse de nouveaux prodiges et la raison à recevoir des doctrines nouvelles. Considéré philosophiquement, ce dogme est identique avec la doctrine du progrès : il en résulte que la religion n'est jamais fixée définitivement; il reste toujours audelà de la loi présente la possibilité et l'espérance d'une loi meilleure (3). Il y a une de ces révélations divines qui a profondément remué l'Inde. Bouddha a essayé de constituer l'Orient sur le principe de l'égalité, tentative glorieuse, bien qu'elle n'ait pas réussi complètement. Le Bouddhisme est la doctrine la plus avancée que le génie indien ait produite; il mérite un examen spécial.

(1) *De la Religion*, VI, 5 et 6 (T. III, p. 84. 168-170).

(2) *Bhagavad Gîtâ*, IV, 7-9 (ed. Schleg.) : « Quandocunque pietatis » languor exsistit et incrementum impietatis, tunc memet ipsum procreo. » Ad defensionem bonorum et ad eversionem sceleratorum, pietatis sta» biliendae gratia, nascor per singula saecula ».

(3) *Böttiger*, Kunstmythologie, T. I, p. 161 : « Durch die Lehre von » den Inkarnationen der Gottheiten in Indien wird der Begriff einer heil» bringenden Menschwerdung schon früh vorbereitet ».

Il y a du reste des différences essentielles entre l'idée indienne de l'incarnation et le dogme chrétien. *Gorresio*, l'élégant traducteur du *Râmâyana*, les a relevées (T. I. note 84, p. 419-422). Elles tiennent au panthéisme qu'on trouve toujours dans les conceptions de l'Inde, et qui est étranger aux croyances de l'Occident.

CHAPITRE V.

LE BOUDDHISME (1).

§ 1. *Histoire du Bouddhisme.*

N° 1. *Bouddha, Réformateur du Brâhmanisme.*

Le Bouddhisme était à peine connu de nom à la fin du dernier siècle : la philosophie de l'histoire ne lui accordait aucune place dans ses considérations sur le développement de l'humanité. Cependant il s'agit d'une religion puissante qui pour le nombre de ses sectateurs est sur la même ligne que le Christianisme (2). Il y a entre les deux religions des analogies si considérables qu'on a appelé le Bouddhisme un Christianisme oriental. Bouddha, comme Jésus-Christ, a prêché une doctrine de charité, de fraternité, de paix; si le Christianisme a régénéré le monde romain et civilisé les Barbares, le Bouddhisme peut se glorifier d'une influence presque aussi éclatante dans l'Orient.

Le Bouddhisme est une des conquêtes les plus importantes de la révolution qui s'opéra au dernier siècle dans la science, et que l'on a si bien caractérisée en la qualifiant de *renaissance orientale*. Dans cette découverte, comme dans tout ce qui tient à l'Orient, il y a encore des obscurités. L'avenir comblera les lacunes; dès maintenant la certitude règne là où, il y a cinquante ans, les hypothèses

(1) *Burnouf*, Introduction à l'histoire du Bouddhisme indien, 1844.
Idem, Considérations sur l'origine du Bouddhisme (*Revue Indépendante*, I[e] Série, T. VIII, p. 282).
Lassen, Indische Alterthumskunde, T. II.
Nève, De l'état actuel des études sur le Bouddhisme (*Revue de Flandre*, T. I).

(2) D'après *Berghaus* (Grundriss der Geographie, Hülfs und Nachweisungstafeln, p. 122), le Christianisme comprend 474,490,700 âmes, le Bouddhisme 455,160,000; la religion mahométane compte 69,880,000 sectateurs. Mais ces calculs ne sont qu'approximatifs; les 358 millions de Chinois, que Berghaus attribue au Bouddhisme, ne suivent pas tous cette religion. D'un autre côté les renseignements exacts manquent sur l'Indo-Chine.

les plus étranges se faisaient jour. Pour les uns, le Bouddhisme était une misérable contrefaçon du Nestorianisme; d'autres niaient l'existence de Bouddha, et le prenaient pour une planète. Parmi ceux qui admettaient l'originalité du Bouddhisme comme religion, les uns faisaient venir Bouddha de l'Afrique, parce qu'on le représente avec des cheveux crépus; d'autres de la Mongolie, parce qu'il avait les yeux obliques, ou de la Scythie, parce qu'il se nommait Çâkya; quelques savants retrouvaient le sage, révélateur d'une religion de paix, sous les traits d'Odin, le dieu de la guerre. Ceux-là mêmes qui croyaient à l'origine asiatique du Bouddhisme, avouaient leur ignorance sur son histoire, et disaient qu'il se perdait dans la nuit des temps (1). Aujourd'hui ces doutes n'existent plus. Bouddha est un personnage historique; les contradictions que les sources orientales présentent sur l'époque de sa naissance partagent encore les savants; l'opinion générale la place au sixième siècle avant Jésus-Christ (2). Il appartenait à la classe des kchattriyas (3). La vie solitaire qu'il embrassa lui fit donner le nom de *Çâkyamuni* (4). Fils d'un rajah, il fut élevé dans le luxe et la mollesse orientales; mais à l'âge de vingt-huit ans, une révolution s'opéra dans ses sentiments; il vit que les douleurs de la naissance, de la maladie et de la mort troublent toutes les joies de la vie (5); la misère des hommes l'émut; elle lui fit mépriser et haïr

(1) *Burnouf,* Considérations (*Rev. Indép.*, T. VIII, p. 282); Introduction, p. 70.

(2) Voyez sur ces difficultés chronologiques, *Lassen,* T. II. p. 51-61.

(3) De là son surnom de *Câkya sinha,* le *lion* de la race des *Câkya. Lassen,* T. II, p. 67.

(4) *Le solitaire de la race des Câkya.* Lui-même s'appelait *Çramana Gautama* (*ascète* de la famille des *Gautama,* un *richi* des temps anciens). *Burnouf,* Introd., p. 155; *Lassen,* T. II, p. 67.

(5) Cette conscience du mal qui s'éveille dans Câkyamuni, a donné lieu à de belles légendes : « Un Dieu se place quatre fois sous ses pas, avec » un déguisement différent. C'est d'abord sous l'aspect d'un vieillard. Le » prince demande : Qu'est-ce que cet homme? On lui fait une peinture » énergique et sombre des misères de la vieillesse. Bouddha, tourmenté » du désir de connaître la vraie doctrine, et déjà accablé de tristesse, » revient plus triste encore. — Le prince sort de nouveau. Le » dieu prend cette fois la forme d'un malade gisant au bord du chemin.

la gloire de la royauté. Il quitta le monde pour méditer dans la solitude sur les moyens de « délivrer les créatures de leurs douleurs » (1). Il se fit d'abord disciple de solitaires brâhmanes, mais le brâhmanisme ne le satisfaisant pas, il se replia sur lui-même (2), et par la puissance de ses méditations, il acquit la connaissance suprême, la qualité de Bouddha (3).

On voit par ces traditions que le Bouddhisme est sorti de la doctrine brâhmanique. Le brâhmanisme avait dégénéré. La caste sacerdotale s'était réservé le monopole de la science et de la religion, mais elle se montra indigne de cette orgueilleuse usurpation. Les mœurs étaient relâchées; l'ignorance, la cupidité, les crimes avaient pris la place des vertus recommandées aux brâhmanes par les *lois de Manou*. L'ordre civil se ressentait de la corruption qui

» *Ses yeux ne voyaient pas les couleurs, ses oreilles n'entendaient pas les* » *sons, ses pieds et ses mains cherchaient le vide, il appelait son père et* » *sa mère, et s'attachait douloureusement à sa femme et à son enfant.* » Le prince demande : Qu'est ceci ? Suit une peinture de l'état de maladie. » Le prince réfléchit que lui-même peut être semblable à ce malheureux; » il pense à la triste condition des hommes et il s'écrie : *Je regarde le* » *corps comme une goutte de pluie; quel plaisir peut-on goûter dans le* » *monde?* Un autre jour, le dieu se changea en un homme mort, qu'on » portait hors de la ville. Le prince demanda : Qu'est-ce que cela ? Ici un » horrible tableau des suites physiques de la mort. Le prince poussa un » long soupir, prononça quelques vers mélancoliques, et s'en revint à » son palais, considérant tristement que tous les êtres vivants étaient sou- » mis aux tourments et aux douleurs de la vieillesse, de la maladie et de » la mort. Enfin le dieu se déguise en religieux, et révèle au prince la » vraie doctrine, par laquelle on s'élève audessus des misères de la vie » et des vicissitudes de l'être, en supprimant les désirs, et en atteignant, » par la quiétude, à la simplicité du cœur. Quand un homme est parvenu » à ce point d'abnégation, il est délivré de l'affliction et de la douleur, il » obtient le salut par l'extinction » (*Ampère*, dans la *Revue des deux Mondes*, 1837, T. II, extrait de la *Relation des Royaumes bouddhiques*. Comparez *Lassen*, T. II, p. 69).

(1) *Mahâvansi*, p. 2, v. 11. *Lassen*, T. II, p. 69, n° 1.

(2) *Burnouf*, Introduction, p. 154.

(3) La racine sanscrite *budh*, signifie, *parvenir à la connaissance, savoir*; de là le mot *buddha*, *celui qui est parvenu à la connaissance, le sage* (*Schott*, über den Buddhaismus in Hochasien und in China, dans les *Jahrbücher der Berliner Akademie*, 1844, p. 162). — Comparez *Burnouf*, Introduction, p. 71, note).

régnait dans l'ordre moral : le despotisme des rois était violent et sans contrôle, la politique qui dominait dans leurs conseils était un système d'exploitation : « le peuple est comme la graine de sé-» same, qui ne donne son huile que quand on la presse, qu'on » l'écrase ou qu'on la grille » (1). Il y avait contradiction entre les prétentions de la caste sacerdotale à la possession exclusive de la vérité et ses mœurs, entre la doctrine brâhmanique fondée sur la supériorité de l'intelligence et la société livrée à une tyrannie sans bornes. Il se forma une opposition contre le brâhmanisme, elle se manifesta d'abord dans le domaine de la pensée. La philosophie connue sous le nom de *Sânkya* rejeta l'autorité des Védas, ce fondement de la puissance brâhmanique; il ne fallait plus être initié aux livres sacrés pour atteindre la perfection, qui pour l'Indien consiste dans l'affranchissement de la renaissance : la science était le moyen la plus efficace. Cette révolution philosophique eut du retentissement dans la religion; le doux culte de Vichnou prépara les hommes à une religion d'égalité dans laquelle l'odieuse distinction des castes disparaîtra (2).

(1) *Burnouf,* Considérations, p. 235. Introduction, p. 145. — *Benfey,* dans l'*Encyclopédie d'Ersch,* Sect. II, T. XVII, p. 38.

(2) *Von Bohlen,* De Buddhaismi Origine, p. 6-8; *Id., Das alte Indien,* T. I, p. 321. — *Burnouf,* Journal Asiatique, 1re Série, T. VII, p. 200. — *Lassen,* Indische Alterth., T. I, p. 830 et suiv.; T. II, p. 60.

Dans le *Bhagavad-Gîtâ* il y a des traces d'égalité religieuse; le brâhmane et l'homme le plus dépravé, les êtres les plus vils sont égaux aux yeux de Crichna, tous sont appelés au salut : « Quicunque ad me confu-» giunt, etiamsi in peccati utero sint concepti, tum mulieres, coloni, nec » non servi; hi quoque supremam viam ingrediuntur » (IX, 32). — « In » Brachmana, doctrina et modestia praedito, in bove, in elephanto, tunc » etiam in cane atque in homine, qui canina carne vescitur, sapientes » idem cernunt ».

Ce sentiment d'égalité est aussi empreint dans le *Bhâgavata Purâna,* le livre sacré des adorateurs de *Bhagavad.* « L'homme de la plus basse » extraction, sur la langue duquel ton nom se trouve, devient par là » l'homme le plus respectable » (III, 33, 7). « Je ne vois pas, si ce n'est » dans la pratique, le moindre fondement à cette opinion qu'il existe des » différences entre les hommes » (V, 10, 13). « Alors *Bhagavad* aborda » les habitants de la ville, saluant tout le monde, de la tête, de la voix, » du sourire, en bénissant jusqu'aux tchândâlas eux-mêmes » (I, 11, 22. 23).

Pour achever la réaction contre le brâhmanisme, il ne s'agissait plus que de faire descendre les doctrines nouvelles dans les masses, d'appeler la nation entière au salut. Telle fut l'œuvre de Bouddha. Il n'attaqua pas ouvertement le Brâhmanisme, il ne voulait pas détruire la société, mais la transformer; Bouddha est le Luther de l'Inde (1). Le réformateur, s'adressant à toutes les classes de la société, devait abandonner la voie d'initiation individuelle que les brâhmanes pratiquaient dans leur caste; il eut la gloire d'inaugurer le plus puissant instrument de propagande, la prédication. Bouddha passa dix-neuf années de sa vie à prêcher la *bonne loi* (2).

Les apôtres du Bouddhisme pouvaient, comme ceux du Christianisme, se glorifier d'être porteurs de la *bonne nouvelle*; ne relevaient-ils pas l'immense majorité des Indiens de la dégradation qui pesait sur eux (3)? Cependant cette conséquence du Bouddhisme ne paraît pas avoir frappé les brâhmanes dans le principe. Bouddha compta des disciples dans la caste sacerdotale; la secte nouvelle fut tolérée, comme toutes celles qui se produisent dans le sein du brâhmanisme. Mais lorsque les brâhmanes s'aperçurent que le Bouddhisme ne tendait à rien moins qu'à bouleverser tout l'édifice de la société indienne, la tolérance fit place à une haine furieuse, implacable. Les bouddhistes trouvèrent d'abord des partisans parmi les kchâttriyas, qui souffraient aussi bien que les castes inférieures de la tyrannie brâhmanique; des rois se firent les ardents propagateurs de la doctrine nouvelle : mais la caste dominante finit par mettre les princes dans son intérêt. Alors une guerre à mort (4) fut déclarée aux paisibles bouddhistes : « Que » du pont de Rama », disait un de leurs persécuteurs aux ministres de ses vengeances, « jusqu'à l'Himalaya blanchi par les » neiges, quiconque n'immolera pas les bouddhistes, vieillards ou

(1) *Charma*, Philosophie orientale, p. 9.

(2) C'est ainsi que les Bouddhistes appellent leur doctrine. *Lassen*, T. II, p. 70, 71, 79. — *Burnouf*, Introduct., p. 159, 194.

(3) *Loebell*, Die Weltgeschichte in Umrissen, T. I, p. 110, 111.

(4) La lutte dura huit siècles (*Wilson*, Sanscrit Dictionnary, Préface, p. XX). — *Lassen* (T. II, p. 445-447) donne quelques détails sur la lutte.

» enfants, soit lui-même livré à la mort » (1). Ils furent entièrement expulsés d'un pays qui était le berceau de leur religion (2). Mais cette violente persécution tourna à la gloire de la *bonne loi* et au bien de l'humanité, en répandant le Bouddhisme dans le nord de l'Asie.

N° 2. *Extension du Bouddhisme.*

Déjà avant leur expulsion, les bouddhistes avaient propagé leur croyance audelà des limites de l'Inde. Un caractère distinctif du Bouddhisme et qui établit un nouveau rapport entre cette religion et celle du Christ, c'est l'ardent prosélytisme qui anime ses sectateurs. Cet esprit de propagande, étranger au polythéisme gréco-romain, fut inspiré à la secte nouvelle par Bouddha lui-même. Les légendes représentent le grand réformateur animé de la haute ambition de convertir tous les hommes à sa croyance. Càkya, dit-on, demanda à son précepteur de lui apprendre toutes les langues, comme moyen de prêcher la *bonne loi* dans l'univers entier (3). Avant de mourir, il exhorta ses disciples « à instruire les hommes, à secourir les habitants des trois mon» des qui n'étaient pas encore délivrés des peines de la transmi» gration » (4).

Les disciples obéirent à la voix du maître. Un profond sentiment d'unité animait les premiers Bouddhistes; comme les Chrétiens, ils se réunissaient dans des conciles (5), pour maintenir et

(1) Vers du *Sancara Vigaja* de *Mâdhava*, cités par *Wilson*, Sanscrit Dictionnary, Préface, p. XVIII : « The king thus commanded his atten» dants : let those be slain, who not slay the old man amongst the Boud» dhas and the babe, from the bridge of Rama tho the snowy mountains ».

(2) Au VII[e] siècle de notre ère (*Nève*, Revue de Flandre, p. 469).

(3) *Klaproth*, Vie de Bouddha d'après les traditions mongoles (*Journal Asiatique*, I[re] Série, T. IV, p. 16, 17).

(4) *Deshauteraye*, Recherches sur la religion de Fo (*Journal Asiatique*, I[re] Série, T. VII, p. 168).

(5) *Lassen*, Tome II, p. 79, 84. Les Bouddhistes se rendaient à ces conciles des contrées les plus éloignées de l'Inde. Après que la Chine fut initiée à la *bonne loi*, on vit des voyageurs chinois faire des voyages de six cents lieues, pour visiter la terre sainte où avait germé le Bouddhisme (*Lassen*, T. II, p, 452).

développer leur foi. La troisième assemblée décida que des missions initieraient les peuples étrangers à la doctrine de l'affranchissement (1). L'année qui suivit le concile, 245 avant Jésus-Christ, le Bouddhisme fut porté à Ceylan (2) : cette île devint un foyer actif d'une nouvelle propagande. Des succès plus étonnants attendaient la doctrine de Çâkya dans un Empire, qui est resté inaccessible à toute influence étrangère même à celle de l'Evangile. La Chine fut visitée par des prêtres bouddhistes, dès le troisième siècle avant Jésus Christ (3); en l'an 61 de notre ère la religion indienne fut reconnue officiellement par l'Empereur *Mingti* (4). Les Chinois montrèrent un prosélytisme aussi ardent que leurs maîtres; ils propagèrent leur foi dans la Corée, au Japon (5). Les persécutions qui chassèrent les Bouddhistes de l'Inde, devinrent le moyen providentiel d'une nouvelle extension : les proscrits trouvèrent un asyle dans le Népâl et le Tibet : le zèle religieux se fraya une voie dans les montagnes inaccessibles, et les couvrit de monastères consacrés à l'étude et à la pratique de la vie religieuse. Le Bouddhisme pénétra dans l'Asie centrale et y convertit les hordes barbares descendues des glaces du Nord, les Mongols et les Mandchoux : il se répandit jusque dans l'Empire de Russie (6).

§ 2. *Doctrine.*

N° 1. *Bouddhisme et Brâhmanisme.*

Nous empruntons à Burnouf un exposé succinct de la prédication de Bouddha. « Le monde visible est dans un perpétuel » changement; la mort succède à la vie, la vie à la mort; l'homme, » comme tous les êtres vivants qui l'entourent, roule dans le cercle

(1) L'an 246 avant notre ère, sous le célèbre roi bouddhiste Açoka. *Lassen*, T. II, p. 229, 230, 242. Comparez plus bas, § 3, n° 1.

(2) *Lassen*, T. II, p. 247 et suiv.

(3) L'année 247. *Lassen*, T. II, p. 54.

(4) *Lassen*, T. II, p. 55.

(5) Dans le premier siècle de l'ère chrétienne, d'après *Kaempfer*, Histoire du Japon, p. 141.

(6) *Nève*, du Bouddhisme (*Revue de Flandre*, T, I, p. 462, 469, 470).

» éternellement mobile de la transmigration, passant successi-
» vement par toutes les formes de la vie, depuis la plus élémen-
» taire jusqu'à la plus parfaite; la place qu'il occupe dans la vaste
» échelle des êtres vivants dépend du mérite des actions qu'il
» accomplit dans ce monde; ainsi l'homme vertueux renaîtra après
» cette vie avec un corps divin et le coupable avec un corps de
» damné. Mais les récompenses du ciel et les punitions de l'enfer
» n'ont qu'une durée limitée, comme tout ce que le monde ren-
» ferme; le temps épuise le mérite des actions vertueuses, tout
» comme il efface les fautes. La loi fatale du changement ramène
» donc sur la terre et le Dieu et le damné, pour les mettre de
» nouveau l'un et l'autre à l'épreuve et leur faire parcourir une
» suite de nouvelles transformations. Telle étant la condition de
» tous les hommes, quel doit être leur plus ardent désir, sinon
» d'échapper à cette loi de la transmigration? Bouddha leur en-
» seignait la loi de l'affranchissement (1).

On voit que Çâkyamuni prenait son point de départ dans le brâhmanisme. Les brâhmanes aussi croyaient à la fatalité de la transmigration, à la répartition des récompenses et des peines, à la nécessité d'échapper, d'une manière définitive, aux conditions perpétuellement changeantes d'une existence toute relative. Mais ce qui distingua dès le principe la doctrine du Réformateur, c'est qu'elle était essentiellement morale, tandis que le brâhmanisme consistait surtout en pratiques extérieures, en sacrifices pour l'accomplissement desquels l'intervention d'une caste de prêtres, intermédiaires entre l'homme et Dieu, était une nécessité. Les bouddhistes rejetèrent les Vêdas et les sacrifices, non seulement les sacrifices sanglants mais même celui du feu (2). Leur culte était une adoration, un témoignage de respect pour Bouddha, qu'ils manifestaient par une offrande de fleurs ou de parfums à ses images ou à ses reliques (3). L'essence de leur loi était ren-

(1) *Burnouf,* Introduction, p. 152, 153; Considérations, p. 235.

(2) Dans la théorie du Vêda, les dieux se nourrissent de ce qu'on offre au feu, qui est leur messager sur la terre. *Burnouf,* Introduct., p. 339.

(3) *Lassen,* T. II, p. 440. — *Burnouf,* Introduct., p. 335, 336, 339.

formée dans des préceptes moraux qui finirent par prendre la forme de dix commandements; les principaux défendaient : « de » tuer un être animé, de voler, de s'abandonner à la volupté, de » mentir, d'offenser personne, de calomnier, de haïr » (1).

Le Bouddhisme, par opposition au brâhmanisme, est donc une doctrine tout intérieure, une religion de l'autre vie. Les bouddhistes reprochaient aux brâhmanes de rechercher la faveur des dieux, non dans un but moral, mais pour obtenir le bien-être temporel; le brâhmanisme est la religion de cette vie (2). A ces accusations qui n'étaient que trop vraies, les brâhmanes répondaient par des calomnies, que nous retrouverons dans la bouche des païens, luttant avec le Christianisme (3); les bouddhistes prêchaient la nullité des pratiques extérieures du culte, ils rejetaient l'autorité des Védas, donc ils étaient athées; des athées ne pouvaient être que des matérialistes, adonnés à un sensualisme abject (4). La vie des bouddhistes réfutait ces misérables reproches. Nous touchons ici au caractère fondamental du Bouddhisme. Les deux doctrines rivales avaient le même but; c'étaient des voies pour arriver à la perfection; mais dans cette œuvre de perfectionnement, le brâhmane ne songe qu'à lui seul. Étrange contradiction

(1) *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, S. II, T. XVII, p. 202. — *Stuhr*, Die Religionssysteme der heidnischen Völker des Orients, p. 183, 184.

(2) *Stuhr*, Die Religionssysteme, p. 187.

(3) *Julien* appelle les chrétiens des athées, parce qu'ils ne croient pas aux idoles (*Epist.* XLIX, p. 429, D, ed. *Spanhem.*)

(4) *Stuhr*, Die Religionssysteme, p. 190, 191. — Les brâhmanes reprochaient aux bouddhistes d'enseigner que le plaisir est le but principal de la vie; que tous les actes d'abstinence, de culte, de charité, ne servent à rien; que le corps est le vrai bien de l'homme, et doit seul être soigné; qu'une nourriture recherchée, des vêtements précieux, des femmes aimables font le bonheur de l'homme. *Bochinger*, De la vie contemplative, p. 178, 179.

D'après *Burnouf* (Introduct., p. 161), la caste sacerdotale avait des griefs plus personnels et plus intéressés contre les bouddhistes. Ces derniers, livrés comme les brâhmanes à la vie ascétique, et se recommandant aux respects du peuple par la régularité de leur conduite, enlevaient aux religieux des autres sectes une partie des hommages et des *profits* qui leur revenaient auparavant.

de l'esprit humain ! dans une société qui croit à peine à la personnalité, c'est cependant cette personnalité qui absorbe les sages. Le brâhmane se retire dans la solitude; il se livre à des pénitences inouïes, pour s'élever audessus des dieux : c'est le délire de l'orgueil. Les bouddhistes aussi s'infligeaient des tourments volontaires, mais les légendes qui rapportent leurs combats disent que c'est le bonheur du genre humain qui les inspirait. Dans la vie sociale, le brâhmane était exclusivement préoccupé des avantages de sa caste; le bouddhiste n'avait d'autre intérêt que celui de la morale et de la vertu (1). Le Brâhmanisme exclut de l'initiation religieuse les membres des castes inférieures; ainsi l'immense majorité des hommes ne participent pas aux bienfaits de la religion; le Bouddhisme s'adresse à tous, sans distinction de naissance. Le brâhmane croit le salut impossible hors des limites de la région arrosée par les rivières saintes; les bouddhistes se préoccupèrent du salut de ces peuples déshérités et répandirent parmi eux des principes généreux et salutaires. L'égoïsme est la tache indélébile des brâhmanes. La charité est le trait distinctif des bouddhistes; c'est à force de charité qu'ils se sont élevés audessus de la distinction des castes, si profondément enracinées dans l'Inde; c'est par là que le Bouddhisme se rapproche surtout du Christianisme et qu'il mérite une belle place dans l'histoire de l'humanité (2).

N° 2. Charité.

Le Bouddhisme comme toutes les spéculations indiennes part de la désolante conviction de l'universalité du mal; non seulement le mal domine dans le monde, mais c'est le monde lui-même qui est le mal (3). Les brâhmanes n'ont pas songé à réagir contre

(1) *Lassen*, T. II, p. 441. — *Burnouf*, Introduct., p. 159.

(2) *Burnouf*, Introduction, p. 336 : « Le Bouddhisme, par son principe » de charité universelle, a conquis le premier rang parmi les anciennes » religions de l'Asie ».

(3) *Stuhr*, Die Religionssysteme, p. 155, 179. — *Schott*, über den Buddhaismus, p. 162. — Les Bouddhistes renchérissent sur les Indiens dans le tableau qu'ils font du néant de la vie. « La naissance et la mort » se confondent; la vie n'a rien de réel, elle disparaît sans laisser plus de

les maux de la vie, sauf dans l'intérêt de leur affranchissement. L'esprit de charité qui anime les bouddhistes les a élevés au-dessus d'une fausse doctrine : il y a chez eux un germe de cette vertu active qui respire dans la religion de Zoroastre et dans le génie de l'Occident. Si le mal existe, c'est en nous, et non dans la création qu'il a sa racine, combattons-le donc de toutes les forces que Dieu nous a données. Le précepte fondemental de la morale bouddhique est : *s'abstenir du mal, faire le bien* (1). On pourrait presque réduire le Bouddhisme comme l'Évangile, à cette seule loi, la charité (2).

Rien ne caractérise mieux le Bouddhisme que les traits de charité que les légendes rapportent de Bouddha. Çâkya fuyait devant les brâhmanes qui l'avaient chassé de son royaume; il rencontre un mendiant. Ayant perdu sa puissance et sa fortune, n'ayant plus rien, il commande qu'on le lie lui-même et qu'on le livre au roi son ennemi, afin que l'argent qu'on donnera pour lui serve d'aumône; le pauvre pour qui Bouddha se dévoue ainsi appartient à la caste des brâhmanes, persécuteurs impitoyables du Bouddhisme. Une foule d'actes que la tradition attribue à Gautama expriment, sous une forme parfois bizarre, son dévouement universel, son inépuisable amour pour tous les êtres. Il fait l'aumône de ses yeux, de sa tête, il livre son corps à un tigre qui mourait de faim (3). Pour

» traces que l'arc-en-ciel dans les airs. Il n'y a pas plus de réalité dans » la parole, elle s'évanouit comme un éclair; le corps est une fleur du » temps sans bornes, qui ne fait que s'épanouir et se faner » (*Schmidt*, Geschichte der Ostmongolen, p. 346).

(1) *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, II, 17, p. 202. — *Schott*, über den Buddhaismus, p. 162.

(2) Bouddha lui-même enseigna cette loi aux hommes. La troisième révélation qu'il reçut, portait : « La force de la miséricorde établie sur des » bases inébranlables, une compassion sans bornes pour toutes les créa- » tures ». *Klaproth*, Vie de Bouddha (*Journal Asiatique*, 1e Série, T. IV, p. 76).

(3) *Relation des royaumes bouddhiques*, traduite du chinois, par *Rémusat*, p. 75. La légende sur le sacrifice que Bouddha fait de sa vie pour sauver celle d'un tigre est rapportée d'après les sources mongoles par *Schmidt* (Grammaire mongole, p. 168 et suiv.). La tradition place cette action dans une existence antérieure de Gautama, ainsi à une époque où il

inspirer la charité à ses disciples, il les dépouilla de toute pensée personnelle; le catholicisme a placé parmi ses saints un homme qui, voulant réaliser l'idéal de Jésus Christ, se voua lui-même et les siens à une pauvreté volontaire; le Bouddhisme primitif était un grand ordre de mendiants (1). La bienfaisance est la loi essentielle des religieux, elle comprend tous les êtres : « Les aliments » que le mendiant a obtenus seront divisés en trois portions : l'une » sera donnée à la personne qu'il verra souffrir de la faim, une » autre sera portée dans un lieu désert et tranquille, et déposée » sur une pierre pour les oiseaux et les bêtes » (2). Le Bouddhisme a dégénéré de sa pureté primitive, mais il est resté fidèle à l'esprit de charité qui animait son fondateur, les couvents bouddhistes sont ouverts à tous les étrangers, sans distinction de croyance religieuse (3). Les anciens n'ont pas pratiqué la bienfaisance publique; le Bouddhisme seul a été le digne précurseur de la charité chrétienne. Les hôpitaux n'existent dans le monde occidental que depuis l'établissement du Christianisme; la première idée de cette sainte institution est due aux disciples de Çàkya (4).

n'avait pas encore atteint la qualité de Bouddha : fils d'un prince, il rencontre dans une forêt une tigresse qui menaçait de périr d'inanition avec ses petits; il se jette devant la tigresse, celle-ci ne le touche pas; croyant que la faiblesse de l'animal l'empêche de le dévorer, il fait lui-même le sacrifice de sa vie. (Comparez *Schmidt,* Forschungen im Gebiete der Bildungsgeschichte der Völker Mittelasiens, p. 183-186).

(1) Bouddha depuis sa retraite du monde ne vécut que d'aumônes (*Lassen,* T. II, p. 74). Ses disciples portaient le nom de mendiants, *bhixu* (*Lassen,* T. II, p. 71. — *Bhixu* signifie littéralement *celui qui vit d'aumônes.* Voyez *Burnouf,* Introd., p. 275).

(2) *Ampère,* dans la *Revue des deux Mondes,* 1837, T. II, p. 411. — *Burnouf,* Introduction, p. 335. Dans une belle légende sur la charité, Bouddha dit à ses disciples : « Si les êtres, ô Religieux, connaissaient le » fruit des aumônes, le fruit et le résultat de la distribution des aumônes, » comme j'en connais moi-même le fruit et les résultats, certainement, » fussent-ils actuellement réduits à leur plus petite, à leur dernière bou» chée de nourriture, ils ne la mangeraient pas sans en avoir donné, sans » en avoir distribué quelque chose » (*Burnouf,* Introduction, p. 90 et suiv.).

(3) *Von Bohlen,* Das alte Indien, T. I, p. 329.

(4) Les voyageurs chinois qui visitèrent l'Inde au quatrième siècle font la description d'un de ces asiles élevés par la charité de leurs coreligion-

La charité pratique que le Bouddhisme recommande à tous les hommes depuis les mendiants jusqu'aux princes (1), n'est que l'expression d'un sentiment supérieur qui unit le bouddhiste à toutes les créatures et qui a sa plus haute manifestation dans le prosélytisme. L'ardeur de la propagande était inconnue aux religions de l'antiquité païenne; on ne la rencontre que chez les Hébreux et les bouddhistes. Le prosélytisme juif (2) avait sa source dans la conviction que le culte de Jéhova était destiné à embrasser un jour le monde entier. « Le prosélytisme des Indiens », dit un savant orientaliste que nous aimons à suivre, « est un effet » de la bienveillance universelle qui anime le Bouddha, et qui est » à la fois la cause et le but de la mission qu'il se donne sur la » terre » (3). Rien de plus touchant que les préceptes du Bouddhisme sur le lien de charité qui embrasse tous les hommes : « Nous devons notre amour à tous les êtres, parce que nous som- » mes un avec eux. Celui qui a de la haine pour ses semblables » se hait lui-même. La haine n'a pas d'excuse dans les mauvais » penchants des hommes; s'ils font le mal, c'est par ignorance, il » faut donc avoir compassion d'eux et les éclairer » (4). Le croyant qui est bien pénétré de la loi du salut, ne songe pas seulement à sa libération, mais aussi à celle des autres (5). L'homme

naires : ce tableau mérite une place dans des Recherches qui ont pour objet de poursuivre le développement historique de l'idée de l'humanité : « Les délégués que les chefs du royaume entretiennent dans la ville y ont » établi chacun *une maison de médicaments du bonheur et de la vertu;* » les pauvres, les orphelins, les boiteux, enfin tous les malades des pro- » vinces vont dans ces maisons, où on leur donne tout ce dont ils ont » besoin. Les médecins y examinent leurs maladies; on leur sert à boire » et à manger selon les convenances, et on leur administre des médica- » ments. Tout contribue à les tranquilliser. Ceux qui sont guéris, s'en » vont d'eux-mêmes ».

(1) Les princes doivent faire personnellement le bien et exciter la bienfaisance; une partie des bonnes actions qu'ils provoquent leur seront comptées comme un mérite personnel (*Von Bohlen*, Das alte Indien, T. I, p. 329, 330).

(2) Voyez plus bas, Livre IV, *des Hébreux*, chap. 3, § 3.

(3) *Burnouf*, Introduct., p. 37; Considérations, p. 235.

(4) *Schott*, über den Buddhaismus, p. 278, 279.

(5) *Schott*, ib., p. 247.

qui a un cœur de Bouddha, doit se dire : « Si d'autres apprennent à connaître cette loi, je m'en réjouirai, comme si je venais » seulement de l'apprendre; si d'autres l'ignorent, je m'en affligerai » comme d'un malheur personnel.... Notre mérite sera déjà grand, » si nous parvenons à sauver plusieurs âmes; il sera plus considé- » rable si nous pouvons faire que ceux qui ont été éclairés par » nous propagent de leur côté la loi de Bouddha, et ainsi à l'infini. » De cette manière, la *bonne loi* se répandra dans le monde entier, » et tous les êtres qui souffrent dans cet Océan de douleurs seront » sauvés. Enseigner la bonne loi, c'est le plus grand des bienfaits, » parce qu'elle délivre les hommes du plus grand des maux, la » renaissance.... Annonce donc la loi à tous les hommes, à ceux » avec lesquels tu manges, à ceux avec lesquels tu parles, à tes ser- » viteurs, à ceux que tu connais, à ceux que tu ne connais pas » (1).

N° 3. Égalité.

Le brâhmanisme avait aussi des instincts de charité et de bienveillance universelle, mais ces sentiments furent étouffés dans leur source par l'esprit de division et de caste. Les bouddhistes voient des frères dans tous les hommes; il n'y a pas pour eux d'être impur, ils embrassent toute l'humanité dans leurs prières (2); la *bonne loi* est une *loi de grâce pour tous* (3). Les prédications des bouddhistes abondent en images pour exprimer cette égalité religieuse. On lit dans un de leurs livres canoniques (4) : « C'est, » ô Kâçyapa (5), comme les rayons du soleil et de la lune, qui » brillent pour tout le monde, pour l'homme vertueux, comme » pour le méchant, pour ce qui est élevé comme pour ce qui est » bas, pour ce qui a une bonne odeur comme pour ce qui en a

(1) *Schott*, über den Buddhaismus, p. 255, 256.

(2) *Von Bohlen*, Das alte Indien, T. I, p. 328, 330.

(3) *Burnouf*, Introduct., p. 198, 199.

(4) Les passages que nous citons sont extraits d'un des livres religieux des bouddhistes népalais, intitulé le *lotus blanc de la bonne loi;* des fragments ont été traduits par Burnouf, *Revue Indépendante*, Ire Série, T. VII, p. 520-534.

(5) C'est le nom d'un des premiers disciples de Bouddha. Kâçyapa était de la caste brâhmanique (*Burnouf*).

» une mauvaise; partout ses rayons tombent également et non pas » inégalement. Ainsi font, ô Kâçyapa! les rayons de l'intelligence, » douée du savoir de l'omniscience, des Tathâgatas (1) vénérables. » Je remplis de joie tout l'univers, semblable à un nuage qui verse » partout une eau homogène, toujours également bien disposé pour » les hommes respectables comme pour les hommes les plus bas, » pour les hommes vertueux comme pour les hommes méchants; » pour les hommes perdus comme pour ceux qui ont une conduite » régulière; pour ceux qui suivent des doctrines hétérodoxes et de » fausses opinions, comme pour ceux dont les opinions et les doc» trines sont saines et parfaites » (2).

L'égalité s'étendait même aux femmes : le brâhmanisme les flétrit comme des êtres impurs, il les met sur la même ligne que les çûdras (3). Le Bouddhisme non seulement n'exclut pas les femmes de l'initiation religieuse, il les admet dans les rangs les plus élevés de la hiérarchie; il a ses couvents de religieuses, ses saintes comme le catholicisme (4).

L'égalité est un sentiment si indestructible de la nature humaine, qu'elle se fit jour même dans la doctrine des brâhmanes. Ils la montrent en espérance dans une vie subséquente; un çûdra peut renaître dans une caste supérieure, et parvenir même à se soustraire à la loi fatale de la renaissance : mais là s'arrêtent leurs promesses; dans le monde actuel, les castes sont d'institution divine, l'inégalité est immuable. Çàkyamuni ne se contenta pas d'offrir à ses sectateurs la perspective de l'affranchissement futur, il leur donna les moyens d'atteindre ce but en les initiant tous indistinctement à sa loi; tout homme pouvait devenir religieux; la voie du salut était ainsi ouverte dès cette vie à toutes les castes, l'initia-

(1) Le terme *Tathâgata* est synonyme de *Bouddha*, il signifie « celui » qui est venu comme les Bouddhas antérieurs ». (*Burnouf*).

(2) *Revue Indépendante*, T. VII, p. 521, 532.

(3) Voyez plus haut, p. 53 et suiv.

(4) *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, II, 17, p. 20, 203. Les religieuses, de même que les religieux, sont soumises à l'observation de la chasteté et à la nécessité de mendier pour vivre; on les nomme *Bhikchunîs*; les *Bhikchus* appellent les religieuses leurs *Sœurs dans la loi* (*Burnouf*, Introd., p. 278).

tion, réservée dans le brâhmanisme aux classes dominantes, était étendue à tous les hommes (1). Cette doctrine minait par sa base l'organisation des castes; les brâhmanes ne s'y trompèrent pas, ils proscrivirent les bouddhistes.

Arrêtons-nous sur ce dogme du Bouddhisme; c'est la première manifestation du sentiment de l'égalité dans le monde oriental. Burnouf rapporte une belle légende qui nous montre comment Bouddha faisait pénétrer la sainte croyance de l'égalité au milieu d'une société fondée sur l'inégalité. Un jour Ananda, le serviteur de Çâkiamuni, rencontre une jeune fille de la classe des parias qui puisait de l'eau, et lui demande à boire. La jeune fille, craignant de le souiller de son contact, l'avertit qu'elle est née dans une caste impure, et qu'il ne lui est pas permis d'approcher un religieux. Ananda lui répond : « Je ne te demande pas, ma sœur, ni » ta caste, ni ta famille, je te demande seulement de l'eau, si tu » peux m'en donner ». Prakriti se sent éprise d'amour pour Ananda. Bouddha profite de cette passion pour convertir la paria; la jeune fille déclare qu'elle est prête à renoncer au monde. Cependant les brâhmanes apprirent qu'une paria avait été admise à l'initiation; comment, se dirent-ils, pourra-t-elle remplir les devoirs imposés aux religieuses? comment pourra-t-elle entrer dans les maisons des brâhmanes? Le roi entendant parler de cette conversion insolite, en demanda l'explication à Bouddha. Le religieux en présence de ses disciples et du peuple raconta l'histoire d'une des anciennes existences de la jeune fille :

« Jadis, au nord du Gange, vivait un roi des parias, qui voulut » marier son fils à la fille d'un brâhmane. Le jeune homme qui » n'était autre que Prakriti, était doué de toutes les perfections de » l'esprit; il possédait à fond le Véda et les autres sciences brâh» maniques. Le roi paria se rendit dans la forêt auprès du brâh» mane, qui s'y livrait à la méditation, et il lui exposa son désir. » Mais le brâhmane ne l'eut pas plutôt entendu, qu'il s'écria, plein » d'indignation : Hors d'ici, paria! comment celui qui mange du » chien ose-t-il parler ainsi à un brâhmane qui a lu le Véda?

(1) *Burnouf,* Introduct., p. 210, 211; Considérations, p. 240.

» Comment oses-tu demander l'union du plus noble avec le plus » vil? Les bons, en ce monde, s'unissent avec les bons, les mé» chants avec les méchants. Tu demandes une chose impossible, » en voulant t'allier avec nous, toi qui es méprisé dans le monde, » toi le dernier des hommes! » A ces dures invectives, le paria répondit ainsi : « Il n'y a pas entre un paria et un homme d'une autre » caste, la différence qui existe entre la pierre et l'or, entre les » ténèbres et la lumière. Le brâhmane, en effet, n'est sorti ni de » l'éther, ni du vent; il n'a pas fendu la terre pour paraître au jour, » comme le feu qui s'échappe du bois que l'on frotte. Le brâhmane » est venu au monde de la même manière que le paria. Où vois-tu » donc la cause qui ferait que l'un est noble et l'autre vil? Le » brâhmane lui-même, quand il est mort, est abandonné comme » un objet impur; il en est de lui comme des autres castes; où est » alors la différence » (1)?

Bouddha voulut donner aux hommes un témoignage éclatant de l'égalité religieuse qu'il cherchait à leur inspirer. Il promit que dans ses incarnations futures il renaîtrait, tantôt dans la classe des brâhmanes, tantôt dans celle des guerriers, tantôt parmi les marchands ou laboureurs (2). Les premiers patriarches, successeurs de Çâkyamuni et choisis par lui-même, furent un brâhmane, un kchattriya, un vâiçya, un çûdra (3). Le sentiment de l'égalité, une fois né chez l'homme est indestructible; il se développe jusqu'à ce qu'il ait produit toutes ses conséquences. Bouddha n'avait prêché que l'égalité religieuse; ses disciples finirent par attaquer ouvertement le système des castes. Il nous reste un témoignage remarquable de ce développement progressif de l'idée de l'égalité dans l'ouvrage d'un bouddhiste (4), écrit sous la forme d'un dialogue avec un brâhmane :

Le Bouddhiste demande quel est l'élément essentiel qui consti-

(1) *Burnouf,* Introduction, p. 205-210; Considérations, p. 238-240.

(2) *Rémusat,* Mélanges d'histoire et de littérature orientales, T. I, p. 124.

(3) *Rémusat,* ib., p. 118, 119.

(4) *Hodgson* l'a traduit dans les *Transactions of the royal asiatic Society of Great Britain,* T. III, p. 160 et suiv.

me un brâhmane. Ce n'est pas la génération, dit-il. A l'appui de cette réponse qui semble hétérodoxe, il cite des brâhmanes qui d'après la tradition indienne sont nés d'un éléphant, d'un hibou, d'une fleur, d'un singe. Mais admettons, poursuit-il, que la naissance d'un homme et d'une femme appartenant à la caste sacerdotale soit nécessaire pour former un brâhmane; comment se fait-il donc que les femmes des brâhmanes qui commettent un adultère avec des çûdras, donnent naissance à des brâhmanes? Le Bouddhiste insiste et rappelle que d'après la loi de Manou, le brâhmane est dégradé, quand il mange de la viande etc.; preuve que ce n'est pas la naissance qui produit le brâhmane : si c'était la naissance, la qualité qu'elle confère ne pourrait être effacée par aucun acte. Serait-ce la science qui fait le brâhmane? Plus d'un çûdra devrait alors être admis dans la caste dominante, comme étant plus versé dans les Védas que les prêtres eux-mêmes. Qu'est-ce donc qui constitue le brâhmane? « Le Brâhmanisme est ce qui éloigne du péché. Il est écrit » les Védas que les dieux considèrent comme brâhmane, l'homme » qui s'est affranchi de l'intempérance et de l'égoïsme. Il est écrit » dans tous les livres sacrés que les marques d'un brâhmane sont, » la vérité, la pénitence, l'empire qu'on exerce sur les organes » des sens, la miséricorde; de même les caractères d'un tchândâla » sont les vices opposés à ces vertus ». — Le Bouddhiste attaque ensuite la doctrine brâhmanique de l'inégalité des çûdras. « Sont-» ils vils, parce qu'ils ont été créés les derniers » ? Il répond : « les » dents sont-elles supérieures en dignité aux lèvres, parce que » dans une sentence littéraire, les lèvres sont nommées après » les dents? les dents sont-elles plus anciennes pour cela que les » lèvres? De ce que les çûdras sont nommés en dernier dans le » Code de Manou, on ne peut donc pas conclure qu'ils soient d'une » autre nature que les brâhmanes ». — « Chose étrange », s'écrie le Bouddhiste; « vous affirmez que tous les hommes procèdent de » Brahmâ; comment alors peut-il y avoir une inégalité fondamen-» tale entre les quatre castes? Les différences de race sont mar-» quées dans les êtres par une différence d'organisation, ainsi le » pied du cheval ne ressemble pas à celui de l'éléphant. Mais je

» ne sache pas que le pied d'un kchattriya diffère de celui d'un
» brâhmane ou de celui d'un çùdra. Tous les hommes ont la même
» conformation, tous sont donc égaux. Les brâhmanes et les çùdras
» sont semblables pour la chair, la peau, le sang, les os, la figure,
» la naissance et la mort, ils sont donc d'une même nature ». Interpellant le brâhmane, son interlocuteur, le Bouddhiste lui demande : « Dis-moi, le sens du plaisir d'un brâhmane diffère-t-il de
» celui d'un çùdra? L'un ne vit-il, ne meurt-il pas comme l'autre?
» Diffèrent-ils dans leurs facultés intellectuelles, leurs actions? ou
» les objets de leurs actions? ne sont-ils pas tous également exposés
» à la crainte, et sensibles à l'espérance » (1)? La conclusion du Bouddhiste est que, « tous les hommes naissant de la femme de la
» même manière, tous étant sujets aux mêmes nécessités physiques,
» tous ayant les mêmes organes, les mêmes sens, tous sont égaux.
» Il n'y a d'autre différence entre eux que celle des vertus qu'ils
» possèdent. Le çùdra qui emploie sa vie entière dans de bonnes
» actions est un brâhmane. Le brâhmane dont la conduite est
» mauvaise est un çùdra et pis qu'un cùdra. »

Le Bouddhisme primitif était une religion de l'autre monde; l'égalité qu'il prêchait était l'égalité religieuse. Il ne songeait pas à renverser la constitution politique et civile de l'Inde qui reposait sur l'institution des castes (2); mais sa doctrine conduisait logiquement à ce résultat. Il en fut de même du Christianisme. Dans l'esprit de Jésus-Christ l'égalité ne concernait que les rapports de l'homme avec Dieu, les esclaves restaient sous la puissance de leurs maîtres. Mais les principes ne se laissent pas emprisonner ainsi, ils ont une force d'expansion irrésistible. Le Christianisme

(1) Il y a une ressemblance remarquable entre le raisonnement du Bouddhiste et la magnifique apostrophe du Juif de *Shakespeare :* « I am
» a Jew. Hath not a Jew eyes? hath not a Jew hands, organs, dimen-
» sions, senses, affections, passions? fed with the same food, hurt with
» the same weapons, subject tho the same diseases, healed by the same
» means, warmed and cooled by the same winter and summer, as a Chris-
» tian is? if you prick us, do we not bleed? if you tickle us, do we not
» laugh? if you poison us, do we not die? and if you wrong us, shall we
» not revenge? » (*Merchant of Venice,* III, 1).

(2) *Burnouf,* Introduct., p. 210.

a fini par détruire l'esclavage; le Bouddhisme a ruiné sinon l'organisation sociale fondée sur les castes, du moins la base de cette organisation (1).

Le Bouddhisme a donc accompli dans l'Orient une œuvre analogue à celle qui était réservée au Christ dans le monde gréco-romain. Il a aboli les castes et préparé le régime de l'égalité. Il mérite sous ce rapport d'être placé sur la même ligne que le Christianisme. Inspiré par le même sentiment, la charité, l'égalité, il a dû exercer une influence tout aussi bienfaisante. Pour apprécier le bien que le Bouddhisme a produit dans les contrées immenses où le zèle des missionnaires l'a répandu, nous devrions connaître l'état des peuples au moment de la prédication, les difficultés qu'il a eu à vaincre, celles avec lesquelles il a dû transiger, enfin la condition actuelle des populations attachées au Bouddhisme. Sur tous ces points, nous n'avons que de vagues et incomplets renseignements (2); mais ils suffisent pour mériter au Bouddhisme la qualification glorieuse de Christianisme de l'Orient.

§ 3. *Influence civilisatrice du Bouddhisme.*

N° 1. *Le Bouddhisme dans l'Inde.*

L'Inde est le berceau du Bouddhisme, il y a régné pendant des siècles, il a même été ce que nous appelons religion d'État : des princes puissants l'ont embrassé et ont travaillé avec ardeur à le propager. La charité, principe essentiel de la *bonne loi,* a-t-elle

(1) Il n'y a pas de castes chez les peuples qui suivent le Bouddhisme. Par une singulière exception à ce fait, la distinction des castes subsiste chez le peuple qui a le premier adopté la *bonne loi,* chez les *Singhalais.* L'anomalie est plus apparente que réelle; en effet la caste des brâhmanes sur laquelle repose tout l'édifice social de l'Inde, ne peut pas se maintenir là où pénètre la doctrine bouddhique. Le sacerdoce a cessé d'être héréditaire à *Ceylan;* le corps chargé d'enseigner la loi ne se recrute plus par la naissance, il est remplacé par une assemblée de religieux voués au célibat qui sortent indistinctement de toutes les classes (*Burnouf,* Introduct., p. 212, 213; Considérations, p. 241).

(2) Dans l'état actuel de nos connaissances, dit un des plus savants orientalistes, il est impossible d'écrire une histoire du Bouddhisme, qui embrasse les destinées de cette religion dans l'Inde, et chez les peuples qui l'ont successivement adoptée (*Burnouf,* Introduction, p. II).

modifié la politique, les relations internationales de l'Inde sous le gouvernement du Bouddhisme? Par un rare bonheur, nous possédons une réponse presque authentique à ces questions. Le plus célèbre des rois bouddhistes, *Açoka* a pris soin de constater ses sentiments, ses actes dans des inscriptions, que le zèle des savants anglais a rendues à la lumière. Grâce à ces documents, il nous est possible de voir la doctrine bouddhique à l'œuvre.

Açoka ne se convertit à la foi nouvelle qu'après être monté sur le trône. Ses premiers actes nous montrent en lui un de ces rajahs de l'Inde qui poussent le despotisme jusqu'à la cruauté. Pour se frayer la voie du pouvoir il mit à mort tous ses frères. La légende rapporte des traits du prince indien qui tiennent de la folie. Il ordonna de couper les arbres à fleurs et les arbres fruitiers et de conserver les arbres à épines; ses ministres résistant, *Açoka* fit lui-même tomber leurs têtes, ils étaient cinq cents. Une autre fois il fit brûler ses cinq cents femmes. Le peuple lui donna le surnom de *Furieux* (1). Le premier ministre représenta au roi qu'il n'était pas convenable qu'il remplît lui-même l'office d'exécuteur, qu'il devait établir des hommes chargés de mettre à mort ceux qui seraient condamnés. *Açoka* nomma un bourreau. Celui-ci, digne agent d'un prince insensé, lui demanda une faveur : « que celui » qui mettra le pied dans ma maison ne puisse plus en sortir ». Le roi répondit : « Qu'il en soit ainsi ». Un religieux entre, sans le savoir, dans la belle habitation du bourreau. Il est condamné à subir la loi du sang. On le jette dans un chaudron bouillant; mais le feu n'atteint pas le saint personnage. *Açoka* est appelé pour être témoin du miracle. Le religieux profite de la circonstance pour le convertir (2).

La conversion fut complète. Le roi s'occupa sans relâche du bien de ses sujets. Il s'accusa publiquement d'avoir autrefois négligé ce devoir (3). Ses préoccupations religieuses ne l'empêchèrent pas de songer à l'amélioration de la condition matérielle des hom-

(1) *Tchandâçoka,* Açoka le furieux.
(2) *Burnouf,* Introduct., 365 et suiv. — *Lassen,* T. II, p. 225 et suiv.
(3) *Lassen,* T. II, p. 254, 255.

mes (1); il les appelle ses enfants, il emploie ses richesses à fonder des établissements de bienfaisance (2); il prodigue ses trésors aux religieux pour les mettre en état d'exercer la charité qui est leur premier devoir et pour favoriser la propagation de la *bonne loi*, source de sa bienfaisance (3).

La charité qui anime le roi bouddhiste ne le porte pas seulement à des œuvres de bienfaisance matérielle, il veut améliorer les hommes, d'après cette belle maxime de Bouddha que la conversion est la plus belle des aumônes; il cherche à réprimer les mauvaises passions, à développer les bons penchants (4). La douceur qui anime la religion indienne se fit jour dans la répression des crimes. Nous avons dit combien les peines sont cruelles dans le Code de Manou. *Açoka* commença par abolir un grand nombre de supplices; si nous en croyons une touchante tradition, le prince bouddhiste aurait même la gloire d'avoir le premier aboli la peine de mort (5).

(1) Voyez quelques détails dans *Lassen*, T. II. p. 256.

(2) Le décret est rapporté dans les *Göttingische gelehrte Anzeigen*, 1839, T. II, p. 981 et suiv. — Comparez *Lassen*, T. II, p. 258, 259; — *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, S. II, T. 17, p. 70.

(3) Les traditions sur la libéralité d'Açoka sont empreintes de l'exagération orientale : « Il fit présent à l'assemblée des Âryas de la grande » terre, de ses femmes, de la foule de ses ministres, de lui-même ». Cependant les inscriptions prouvent qu'il y a un fond de vérité dans ces traditions (*Burnouf*, Introduct., p. 426-430. — *Lassen*, T. II. p. 260 et suiv.).

(4) *Lassen*, T. II, p. 259.

(5) Des mendiants brâhmaniques brisèrent des statues de Bouddha. Açoka, transporté de fureur s'écria : « Celui qui m'apportera la tête d'un » mendiant brâhmanique recevra un Dînâra ». Le frère du roi, qui avait embrassé la vie ascétique, s'était retiré pour une nuit dans la cabane d'un pasteur; il souffrait encore d'une maladie, ses vêtements étaient en lambeaux, ses cheveux, sa barbe, ses ongles d'une longueur démesurée. La femme du pasteur fit cette réflexion : c'est sans doute un brâhmane que cet homme qui est venu dans notre cabane pour y passer la nuit. Elle propose à son mari de tuer le mendiant. On porte la tête au roi. Açoka à cette vue tombe évanoui. Ses ministres lui dirent : « Tes ordres, » ô roi, ont attiré le malheur même sur un sage exempt de passion : » accorde, en les révoquant, la sécurité à tout le monde ». Le roi rendit le repos au peuple en défendant qu'à l'avenir on mît personne à mort (*Burnouf*, Introduct., p. 423 et suiv. — *Lassen*, T. II, p. 261).

Cette humanité, vertu si rare dans l'antiquité, accompagnait le roi jusque sur le champ de bataille. Une de ses inscriptions constate qu'après la prise d'une ville, les prisonniers ne furent ni tués, ni réduits en esclavage (1). La guerre occupe une petite place dans la vie d'Açoka; il y avait une gloire qui pour lui présentait plus d'attraits que le bruit des armes, c'est la conversion de tous les hommes à la doctrine de Bouddha. Il déclare dans ses Inscriptions que le gouvernement de son royaume ne satisfait pas le besoin qu'il éprouve de faire du bien; il a une plus haute ambition, un plus grand devoir, c'est de procurer le salut au monde entier (2). L'ardeur de prosélytisme qui l'anime, ne le rend pas intolérant; il vénère les brâhmanes, il étend sa bienfaisance jusqu'à eux; c'est par la pratique de la charité, c'est en faisant le bonheur de ses sujets, qu'il cherche à propager la *bonne loi* (3). La propagande bouddhiste est comparable à tout ce que la douceur du prosélytisme chrétien a de sublime (4).

Voilà quelques traits de la vie d'un prince bouddhiste. Au jugement d'un savant orientaliste, *Açoka* est un des rois les plus humains, les plus justes, dont l'histoire de l'Orient ait conservé le souvenir (5). Cependant l'Inde rejeta le Bouddhisme. Est-ce à dire que la doctrine brâhmanique l'emporte sur la réforme de Câkyamuni? Un historien allemand dit qu'il ne faut pas déplorer l'expulsion des bouddhistes, que la civilisation de l'Inde était attachée au brâhmanisme et ne pouvait s'accomplir que par lui (6). Peut-être le génie de l'Inde était-il trop profondément imbu du dogme brâh-

(1) *Lassen*, T. II, p. 259.

(2) *Lassen* (T. II, p. 256, note 1) donne le texte de l'Inscription.

(3) *Lassen*, T. II, p. 263, 264.

(4) *Burnouf*, Considérations, p. 237 : Un roi pressait Bouddha de confondre ses adversaires par des miracles. « O roi, lui répond Bouddha, je » n'enseigne pas la loi à mes disciples en leur disant : Allez et opérez des » miracles devant les brâhmanes et les maîtres de maison que vous rencontrerez; mais voici comment je la leur enseigne : Vivez, ô religieux, » en cachant vos bonnes œuvres et en montrant vos péchés ».

(5) *Lassen*, T. II, p. 254 et suiv.

(6) *Loebell*, Die Weltgeschichte in Umrissen, T. I, p. 118.

manique de l'inégalité, pour accepter une religion basée sur la fraternité humaine (1). Mais si nous envisageons la lutte des bouddhistes et des brâhmanes du point de vue de l'humanité, nous devons prendre parti pour les premiers. Le brâhmanisme était corrompu, usé; un vice intérieur le rongeait et le rendait incapable de présider au développement progressif de la société dont il s'était arrogé la direction (2). Le Bouddhisme renfermait un germe de progrès, la destruction des castes; il rapprochait l'Orient de la doctrine qui règne en Europe; il pouvait faire de l'Inde une nation, assez forte pour maintenir son indépendance. Le brâhmanisme, en augmentant à l'infini l'esprit de division, livra l'Inde sans défense à l'étranger (3).

Le Bouddhisme n'a-t-il laissé aucune trace dans l'Inde, où il a régné pendant des siècles? Le défaut de monuments ne nous permet pas de répondre à cette question. Un savant orientaliste pense que la secte des *Djainas* se rattache au mouvement de réforme opéré par Câkya; leur doctrine paraît être une tentative de transaction entre le Brâhmanisme et le Bouddhisme (4). Il y a encore aujourd'hui des sectes qui rejettent les castes; se seraient-elles

(1) Comparez *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, S. II. T. 17, p. 205.

(2) *Rémusat*, Mélanges asiatiques, T. I, p. 142-144 : « La réforme » samanéenne eût été un grand bienfait politique pour les habitants mêmes » de l'Hindoustan, si elle avait pu prévaloir parmi eux sur le culte des » brâhmanes, de ces mortels si sages qui n'enseignent que des folies, qui » craignent d'écraser un insecte, et qui tolèrent les sacrifices humains; » défenseurs intéressés d'un ordre de choses où non seulement les rangs, » les dignités, les avantages de la vie sociale, mais les péchés et les mé» rites, les châtiments du vice et les récompenses de la vertu sont, depuis » trois mille ans, subordonnés à une classification fantastique, héréditaire » et irrévocable. Moins entichés d'observances puériles et de préjugés bar» bares, les bouddhistes ont, à la vérité, permis l'usage de la chair des » animaux, mais ils ont rappelé l'homme à la dignité qu'il tient de son » Créateur; ils ont eu moins de respect pour les vaches et les éperviers, » mais ils ont montré plus de commisération pour les artisans et les labou» reurs ».

(3) *Lassen*, T. II, p. 441. — *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, S. II, T. 17, p. 75.

(4) *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, S. II, T. 17, p. 206.

inspirées de la *bonne loi*? Elles méritent au moins une mention dans nos Recherches.

Lacroze, l'auteur du *Christianisme des Indes* (1), parle d'un prophète qui reprocha aux brâhmanes leur doctrine sur les castes. « La pluie du ciel, disait-il, tombe-t-elle avec quelque différence » sur les unes et sur les autres? Le soleil leur distribue-t-il inéga- » lement sa lumière? Le genre humain est un, comme Dieu est un » seul Dieu ».

Le même auteur mentionne une secte qui n'a aucun égard à la distinction des castes. « N'avons-nous pas tous », disent-ils, « la » même origine? N'avons-nous pas tous la même langue et les » mêmes lois? Nous vivons et mourons tous de la même manière; » pourquoi dès lors établir une distinction dans le genre humain »?

Ces sentiments d'égalité se sont transmis jusqu'à nos jours. « Il » existe parmi les linganistes une secte qui rejette la distinction » des castes; elle soutient que le *lingam* rend tous les hommes » égaux; un paria même qui embrasse ce culte n'est pas, à leurs » yeux, inférieur à un brâhmane. Là où se trouve le lingam, » disent-ils, là aussi se trouve le trône de la divinité, sans dis- » tinction de rang ou de personnes; l'humble chaumière du paria » où est ce signe sacré est bien audessus du palais somptueux où » il n'est pas » (2).

Ainsi au milieu du monde oriental, berceau et siége du dogme de l'inégalité naturelle des hommes, la vérité s'est fait jour. Elle n'est pas parvenue à soustraire l'Inde à l'influence toute puissante des brâhmanes; mais elle a déposé des germes dans le sol indien qui se développeront un jour sous l'inspiration de la civilisation européenne.

N° 2. *Le Bouddhisme dans la Chine.*

Le Bouddhisme avait pénétré dans la Chine longtemps avant son expulsion de l'Inde; il est resté la croyance de la plus grande

(1) *Lacroze*, Histoire du Christianisme des Indes, livre VI (T, II, p. 297, 298).

(2) *Dubois*, Mœurs et coutumes des Indiens. — Comparez plus haut, p. 40, note 5.

partie du Céleste Empire. Les historiens disent que la *bonne loi* ne produisit pas sur les Chinois l'influence bienfaisante qu'on serait tenté d'attribuer à une religion de charité et d'humanité; humble dans le principe et méprisée des lettrés, elle agit favorablement sur l'esprit grossier et ignorant du peuple; mais lorsque les prêtres eurent l'ambition de faire de leur foi la religion de l'état, la doctrine pacifique et humaine de Bouddha devint un instrument d'intrigue, de révolte et d'oppression (1). Il est difficile de porter un jugement sur ce qui concerne la Chine, objet des appréciations les plus contradictoires. Un fait recueilli par l'histoire témoigne cependant que le Bouddhisme ne perdit pas son esprit d'humanité en passant en Chine : un empereur, attaché à la *bonne loi* (2), abolit la peine de mort au nom d'une croyance qui ordonne de respecter la vie de tous les êtres. Si le Bouddhisme ne remua pas plus profondément les âmes dans l'*Empire du Milieu*, c'est qu'il y avait une opposition radicale entre le caractère de la société chinoise et la religion indienne.

Les bouddhistes apportaient un culte étranger chez une nation infatuée d'elle-même, et dédaignant tout ce qui vient du dehors; cette religion prêchait le célibat, elle brisait les liens de la famille, le respect des ancêtres, fondement de la société chinoise; elle enseignait le néant du monde à une race essentiellement positive. Si une chose doit étonner en présence de ces tendances contraires du Bouddhisme et du peuple auquel il s'adressait, c'est qu'il ait trouvé accès dans l'Empire Céleste (3). Une fois qu'il eut pris racine, cette opposition même entre le génie de l'Inde et l'esprit de la Chine produisit un mouvement considérable dans les esprits. Les Bouddhistes avaient contre eux le corps des lettrés, il fallait lutter de science avec eux; ils se mirent à traduire en chinois les textes sacrés de leur religion; l'étude des monuments de la sagesse chinoise était une nécessité tout aussi impérieuse (4). Le contact

(1) *Klaproth*, Tableaux historiques de l'Asie, p. 62. — *Pauthier*, la Chine, p. 257.

(2) *Pauthier*, la Chine, p. 277.

(3) *Schott*, über den Buddhaismus, p. 181, 182.

(4) *Rémusat*, dans son *Mémoire sur un voyage dans l'Asie Centrale*,

de deux races, de deux civilisations essentiellement différentes a dû agir sur l'une et l'autre. Quelles furent les modifications que la Chine imposa au Bouddhisme? Quelle fut l'influence de l'Inde sur la Chine? Les témoignages nous manquent pour répondre. La science européenne a cependant révélé un monument curieux, qui atteste la profonde impression que le Bouddhisme fit sur les Chinois.

Le *Foë-kouë-ki* (1) contient l'itinéraire de plusieurs religieux bouddhistes qui partirent de *Si'-an*, dans la province de *Chen Si*, l'an 399. Ils traversèrent la Tartarie et s'engagèrent dans les montagnes du Petit-Tibet, où sont les plus hautes chaînes du globe; franchissant à l'aide de cordes ou de ponts volants, des vallées inaccessibles et des précipices de huit mille pieds de profondeur, ils arrivèrent sur les bords de l'Indus, qu'ils passèrent pour pénétrer dans des contrées où aucun Européen n'a encore porté ses pas. Après avoir visité l'Afghanistan et les contrées voisines, ils repassèrent l'Indus, et atteignirent le Gange; ils descendirent ce fleuve et s'embarquèrent à son embouchure pour Ceylan; ils rentrèrent en 414 dans leur patrie, après avoir passé la mer des Indes, relâché à Java et débarqué dans le *Chan-toung*. Les religieux chinois firent par terre une course de plus de douze cents, et par mer une navigation de plus de deux mille lieues. Quel était le but de cet immense voyage qui nous effraie presque au dix-neuvième siècle? C'est un long pélérinage dans les diverses régions où Bouddha est honoré; les pieux voyageurs saluent les

exécuté à la fin du IVe siècle de notre ère par plusieurs Samanéens de la Chine (*Mémoires de l'Institut*, T. XII), donne quelques détails sur ce mouvement littéraire. Dès le IIe siècle de l'ère chrétienne, des ouvrages bouddhiques furent traduits en chinois par des religieux venus de l'étranger. Un religieux indien qui s'établit à *Si-an-fou* vers la fin du IVe siècle, forma plusieurs disciples qui tous s'occupèrent à rassembler et à interpréter en chinois les textes sacrés de leur religion. Plusieurs passèrent dans l'Occident, les uns dans le pays des Ouigours, les autres dans la *Ville des Fleurs* (Patna), avec la mission de recueillir des livres. Les religieux étrangers venaient en foule à *Si-an-fou*.

(1) *Foë-kouë-ki*, ou Relation des royaumes bouddhiques, traduit du chinois par *Rémusat*. 1836. *Ampère* a donné une analyse intéressante de cet ouvrage dans la *Revue des deux Mondes*, 1837, T. II.

lieux qu'illustrent des légendes (1) ou des reliques célèbres, ils recueillent des traditions, des enseignements, des livres sacrés; ils visitent les monastères (2). Le Bouddhisme a donc eu la puissance d'inspirer des sentiments profondément religieux à un peuple que l'on a voulu déclarer athée; il est devenu un lien intellectuel entre l'Inde et la Chine : n'est-ce pas remplir la mission de la religion?

N° 3. *Le Bouddhisme chez les Barbares.*

La Chine était déjà civilisée, lorsque le Bouddhisme s'y introduisit. L'exemple du Bas Empire prouve combien il est difficile à la religion de transformer les vieilles sociétés; pour une doctrine nouvelle, il faut une race qui ne soit pas usée. C'est avec l'aide des Barbares du Nord que le Christianisme régénéra le monde. C'est aussi sur les nations barbares que le Bouddhisme exerça l'action la plus puissante. Les peuples reconnaissants ont conservé dans leurs traditions le souvenir de leur conversion à la *bonne loi*, comme l'époque d'une nouvelle vie morale. Les Siamois disent que Bouddha commença sa prédication en représentant aux hommes ce qu'il y a de criminel dans la dévastation et le pillage; il

(1) « Ici, il naquit au pied d'un arbre, et l'on voit encore l'étang où se » fit sa première ablution. Là, il obtint les sublimes connaissances qui » devaient l'assimiler à la divinité. Plus loin, il commença à *faire tourner* » *la roue de la doctrine*, c'est-à-dire à prêcher sa religion. Dans un autre » endroit, il fut placé sur un bûcher, et s'abîma pour jamais dans une » divine extase. Non loin de là, quatre puissants rois des Indes, à la tête » d'armées nombreuses étaient sur le point de livrer une bataille san- » glante; on les accorda en leur partageant par égales portions les reliques » du saint personnage qui venait de quitter la terre ».

(2) « Rien n'égale la richesse des monastères, la somptuosité des orne- » ments du culte, la magnificence des cérémonies qui se pratiquaient dans » les principales villes.... Au milieu de ces pompes, les Bouddhistes » étaient si modestes, si graves, si attentifs à leurs devoirs, si rigides » observateurs des lois de la décence et de la religion, qu'un des voya- » geurs chinois ne put se résoudre à les quitter. Il jura qu'alors même » qu'en vertu des lois de la métempsycose, il atteindrait un jour à la » dignité divine, il voudrait passer ses jours au milieu de ces saints per- » sonnages. Il se fixa parmi eux, laissant ses compagnons achever leur » voyage et retourner sans lui dans une patrie qui était loin de lui offrir » un spectacle aussi édifiant ».

leur enseigna à cultiver la terre, il les appela à la paix, entre eux et avec toute la création (1). A Ceylan, l'agriculture, l'instruction, les établissements de bienfaisance, le caractère des habitants, attestent l'influence favorable du Bouddhisme (2). Les Tibétains étaient barbares, lorsqu'ils furent visités par les missionnaires indiens; ils n'avaient rien d'humain, disent les historiens bouddhistes, pas même la forme du corps (3); leur religion était un culte sanglant, terrible, né de la peur; les prêtres étrangers y apparurent comme des messagers célestes; ils apportaient la paix et l'humanité (4), principe d'une civilisation supérieure.

C'est encore la religion de Bouddha qui a civilisé les peuples nomades de la Tartarie. Nous avons un précieux témoignage de l'action exercée sur les Mongols par le Bouddhisme : une histoire des Mongols orientaux écrite par un Mongol (5). Un esprit religieux respire dans cette chronique; l'historien, comme nos annalistes du Moyen Age, ne prend intérêt qu'aux événements qui concernent sa foi. On peut suivre dans ses récits et dans les notes du savant traducteur les efforts que les princes bouddhistes firent pour humaniser un peuple appartenant à la plus barbare de toutes les races. Nous avons vu dans *Açoka* le type d'un monarque inspiré par la *bonne loi*. Chez les Mongols le même spectacle se présente; mais chez les Barbares de la Haute Asie, tout était à créer, agriculture, instruction, douceur des mœurs et des sentiments (6). La transformation fut complète (7). Avant leur con-

(1) *Stuhr,* Die Religionssysteme der heidnischen Völker des Orients, p. 296.

(2) *Stuhr,* Die Religionssysteme, p. 288. — *Ritter,* Asien, T. VI, p. 234. — *Lassen,* T. II, p. 419.

(3) *Schmidt,* Geschichte der Ostmongolen, p. 461.

(4) *Pavie,* le Tibet (*Revue des deux Mondes,* 1847, T. III).

(5) *Geschichte der Ostmongolen,* übersetzt von *Schmidt,* 1829.

(6) *Schmidt,* Geschichte der Ostmongolen, p. 31, 329 et passim.

(7) *Klaproth,* Journal Asiatique, 1re Série, T. IV, p. 9, et Tableaux historiques de l'Asie, p. 62, note : « Les farouches Nomades de l'Asie » Centrale ont été changés par le Bouddhisme en hommes doux et ver- » tueux ». — Comparez *Rémusat,* Mélanges posthumes, p. 383; *id.,* Recherches sur les Tartares, p. 224.

version, les Mongols épouvantèrent l'Asie par leurs atrocités. Ils égorgeaient des tribus entières : des monceaux de cadavres étaient les seuls monuments qu'ils laissaient de leur passage; les villes et tout ce qui rappelait la civilisation devenait la proie d'une destruction complète. Ce même peuple se soumit à une religion qui considère comme le plus grand péché de tuer un être vivant, ne fût-ce qu'un insecte (1).

Pour apprécier ce que cette révolution a eu de bienfaisant, on n'a qu'à comparer les nations de race turque et mongole que la conquête réunit momentanément sous la domination de Tchinggiskhan. Du temps du célèbre conquérant, elles étaient également féroces. Les Turcs sont restés attachés à l'islamisme; le fanatisme d'un culte intolérant donna un nouvel aliment à leurs habitudes turbulentes et les poussa au carnage et à la rapine; les Mongols ont embrassé le Lamaïsme; aussi pacifiques maintenant qu'ils étaient autrefois cruels, ils se livrent exclusivement au soin de leurs troupeaux (2). Ce changement miraculeux est l'œuvre de la *bonne loi*.

§ 4. *Bouddhisme et Christianisme.*

APPRÉCIATION DU BOUDDHISME.

N° 1. *Bouddhisme et Christianisme.*

Le Bouddhisme qui a porté la civilisation dans une grande partie de l'Orient, n'a-t-il pas eu de retentissement chez les peuples de l'antiquité classique? Nous entrons ici dans le domaine des conjectures, tout est matière à discussion, tout est incertitude. Une des plus intéressantes découvertes faites par les orientalistes est une inscription d'*Açoka*, dans laquelle le prince indien déclare que les rois des *Javanas* (des Grecs) suivent la *bonne loi* (3). Nous tenons compte de l'exagération orientale : nous ne croyons pas que le Bouddhisme ait converti les successeurs d'Alexandre;

(1) *Schmidt*, Geschichte der Ostmongolen, Préface, p. XVI.
(2) *Rémusat*, Mélanges asiatiques, T. I, p. 143, 144.
(3) *Lassen*, Indische Alterthumskunde, T. II, p. 140-143.

cependant un fait d'une haute importance reste acquis à l'histoire des relations internationales : des rapports ont existé entre le roi bouddhiste, les Séleucides et les Ptolémées; les bouddhistes ont songé à porter leur religion en Occident. Les barrières de la Chine n'arrêtèrent pas l'ardeur de leur prosélytisme, dans l'Occident les obstacles étaient infiniment moindres. Des communications religieuses étaient possibles; les inscriptions d'*Açoka* les rendent probables. Les dogmes de Bouddha auraient donc pénétré quelques siècles avant notre ère dans le monde gréco-romain; ils auraient été un des éléments de cette grande fusion des philosophies et des cultes qui caractérise la fin de l'antiquité. *Il* est constant que le Bouddhisme eut une influence puissante sur certaines hérésies chrétiennes, notamment celle des Manichéens (1). Mais le Christianisme naissant ne s'est-il pas lui-même inspiré de la doctrine bouddhique?

Les analogies ne manquent pas entre les deux religions. L'esprit qui les anime est le même, c'est la charité. Les rapports sont si nombreux, qu'on a considéré la religion de Bouddha comme une espèce de Christianisme, importé par les Nestoriens. Les ressemblances sont plus étonnantes encore entre le Bouddhisme dans la forme définitive qu'il a revêtue au Tibet, et le Christianisme tel qu'il s'est développé dans l'Église de Rome. Les premiers missionnaires catholiques dans l'Asie Centrale ne furent pas peu surpris de trouver au centre de l'Orient des monastères nombreux, des processions solennelles, des pélérinages, une cour pontificale, des colléges de lamas supérieurs, élisant leur chef, souverain ecclésiastique et père spirituel de millions de fidèles. Les pieux voyageurs n'hésitèrent pas à représenter le Bouddhisme comme un plagiat du catholicisme. Les philosophes du dernier siècle relevant et exagérant tous les traits de cette singulière parenté, insinuèrent que la théocratie lamaïque pourrait bien être le modèle de la Papauté (2).

(1) *Von Bohlen,* Das alte Indien, T. I, p. 369-390.

(2) *Rémusat,* Mélanges d'histoire et de littérature orientales, T. I, p. 163, 164.

On peut expliquer une partie de ces analogies par des emprunts que le lamaïsme fit au catholicisme. A l'époque où les successeurs de Bouddha s'établirent au Tibet, la partie de la Tartarie qui touche cette contrée était remplie de chrétiens; les bouddhistes, pour multiplier le nombre de leurs sectateurs, s'approprièrent les pompes du culte catholique qui attirent et frappent la foule; ils introduisirent quelques-uns de ces usages de l'Occident que les ambassadeurs du Khalif et du Pape leur vantaient également (1). Mais cette explication que nous empruntons à un savant orientaliste n'est pas entièrement satisfaisante. Le Bouddhisme est antérieur au Christianisme; il n'a pas pu emprunter aux catholiques l'idée du célibat et des religieux mendiants; les couvents d'hommes et de femmes existaient dans l'Inde six siècles avant Jésus-Christ; dès cette époque les bouddhistes pratiquaient la confession (2); ils honoraient les saints et les saintes (3); ils vénéraient les reliques (4) de Bouddha dont ils avaient trouvé moyen de conserver jusqu'à l'ombre (5). Il est presque impossible que tant d'institutions et de croyances se soient développées identiquement en Orient et en Occident, sans qu'une liaison ait existé entre les deux religions. N'est-il pas probable que le Christianisme a puisé aux sources du Bouddhisme, comme il a profité des autres traditions religieuses et des spéculations philosophiques de l'antiquité (6)?

(1) *Rémusat*, Mélanges, T. I, p. 128, 129.

(2) La confession était déjà en usage du vivant de Çâkyamuni (*Burnouf*, Introduct., p. 299). L'institution des monastères est également fort ancienne dans le Bouddhisme (*Burnouf*, ib., p. 311).

(3) Comparez *Von Bohlen*, Das alte Indien, T. I, p. 333-348.

(4) Sur le culte des reliques, voyez *Burnouf*, Introduction, p. 348-357.

(5) *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, S. II, T. 17, p. 202.

(6) Cette intéressante question partage les savants. *Ch. Emmanuel* (dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Thibet*, T. VIII, p. 491) croit que le Christianisme s'est inspiré du Bouddhisme. *Biot* (Journal des Savants, 1845, p. 236, note) émet l'opinion contraire : « Si l'on compare les » systèmes de doctrines qui caractérisent les deux croyances et les circon- » stances seulement humaines qui ont accompagné leur développement, » il est aisé de reconnaître que cette dérivation serait philosophiquement » non moins qu'historiquement impossible ».

N° 2. *Appréciation du Bouddhisme.*

Le rapprochement que nous établissons entre le Christianis et toutes les doctrines antérieures indique suffisamment qu'à n yeux la religion qui a civilisé l'Occident n'est pas une copie de loi de Bouddha. Quelle que soit l'analogie qui existe dans les se timents de charité, de fraternité, des chrétiens et des bouddhist une immense distance les sépare, c'est la notion de Dieu et de Vie. « Tout naît et périt, renaît et périt de nouveau, d'après u » inconcevable fatalité » (1). Cette désolante conviction que Bouddhisme a trouvée enracinée dans l'Inde, et qu'il n'a pas songé à détruire, conduit logiquement à une espérance plus désolante encore, celle de l'extinction de la personnalité. Si la vie est le mal, il faut détruire la vie pour échapper au mal (2). Le suprême désir du bouddhiste est le *nirvâna*. Si nous en croyons Burnouf, le *nirvâna* est l'absorption de la vie individuelle dans le néant, la destruction finale de l'esprit précipité dans le vide (3). Cette conception de la vie conduit à l'athéisme, ou plutôt elle en dérive; aussi l'orientaliste français admet-il que l'enseignement primitif du Bouddhisme a été absolument athée (4).

Si telle était effectivement la doctrine de Bouddha, on devrait dire avec un écrivain belge que le Bouddhisme est la plus monstrueuse erreur qui ait signalé les temps antérieurs à Jésus-Christ (5). Mais il nous répugne de croire que le néant et le vide

(1) *Stuhr,* Die Religionssysteme der heidnischen Völker des Orients, p. 156.

(2) *Schott,* über den Buddhaismus, p. 171.

(3) *Burnouf,* Introduction, p. 18, 19, 521, 522, Appendice, note 1. — D'après *Hodgson,* la question de savoir si le *nirvâna* est un anéantissement éternel ou le repos éternel, partage les diverses sectes entre lesquelles le Bouddhisme s'est divisé. La plupart des Bouddhistes, dit-il, admettent la première opinion; ceux mêmes qui soutiennent la dernière avouent que le *nirvâna* fût-il l'anéantissement absolu, serait encore un bien, l'homme étant dans le cas contraire condamné à une migration éternelle à travers toutes les formes de la nature, dont la plus désirable n'est pas à envier et doit même être évitée à tout prix (*Hodgson,* Notice sur la religion des Bouddhistes du Népal, dans le *Journal Asiatique,* IIe Série, T. VI, p. 261).

(4) *Burnouf,* Introduction, p. 520, 521.

(5) *Nève,* Revue catholique, 1845, mai, juin.

soient le principe d'une religion qui a prêché la charité et la fraternité, et qui a civilisé un monde. L'accusation d'athéisme a été trop prodiguée; nous dirons avec Voltaire, qui est ici l'organe du sens commun de l'humanité : « aucun gouvernement ne fut athée par principe et ne le sera jamais » (1). N'en est-il pas ainsi à bien plus forte raison de la religion (2)? Une religion sans Dieu est une chose monstrueuse, impossible (3). Que les bouddhistes se soient trompés sur Dieu et la vie, nous l'admettons, et c'est dans cette fausse conception que nous voyons son immense infériorité vis-à-vis du Christianisme. Ce qu'on appelle une doctrine athée,

(1) *Voltaire*, Fragments historiques sur l'Inde, art. XXII.

(2) *Von Bohlen*, dans sa *Dissertation sur l'origine du Bouddhisme*, combat avec force l'accusation d'athéisme portée contre la doctrine de Bouddha : on croirait, dit-il, que la haine des brâhmanes poursuit leurs rivaux jusqu'en Europe (p. 8). D'après lui aucune religion n'est plus opposée à l'athéisme que celle de Çâkya; le savant orientaliste ajoute qu'il y a presque de la démence à croire tout un peuple athée, lorsqu'on rencontre à peine un homme qui ose nier l'existence de la divinité (p. 14).

(3) *Schott* (über den Buddhaismus, p. 170) donne une autre interprétation du *nirvâna* qui se concilie avec l'existence d'un être suprême : « Ein irdischen Sinnen und irdischem Denken ganz unfassliches Sein, » das mit der Welt der Erscheinungen verglichen, vollkommenes Nichts » ist und bleiben wird, obschon es alle Wesen absorbirt-das Endergebniss » der absolutesten Scheidung des Geistes von der Materie ».

Von Bohlen interprète le *nirvâna* dans le même sens; d'après lui, ce mot indique plutôt une *unification* qu'une *annihilation*.

Rémusat, dans ses *Mélanges posthumes d'histoire et de littérature orientales* (p. 24), suppose que les sectateurs les plus éclairés de Çâkya ont partout et toujours reconnu un Bouddha pour principe, dont les autres ne sont que des émanations : « Mais il est certain », dit-il, « que » cette notion fondamentale est demeurée étrangère aux bouddhistes pris » en masse, aux nations converties, comme aux Indiens eux-mêmes. Le » Bouddhisme est un système athée ». Ailleurs le savant orientaliste s'exprime d'une manière moins défavorable. « M. Hodgson », dit-il (*Journal des Savants*, 1831, p. 724), « a eu parfaitement raison d'admettre comme » base du système entier, l'existence d'un être parfaitement bon et in» telligent. On ne saurait opposer à son opinion que des arguties mysti» ques, fondées sur une intelligence incomplète des textes, ou sur des » obscurités résultant de l'imperfection du langage philosophique chez les » différents peuples qui ont embrassé le Bouddhisme ». Enfin, dans un autre passage, *Rémusat* qualifie la doctrine des Bouddhistes de *panthéisme*, et la compare à celle des Stoïciens (*Mélanges posthumes*, p. 185, 186).

c'est ce panthéisme fatal qu'on trouve au fond de tous les dogmes, de toutes les spéculations de l'Inde. Le Dieu du Christianisme est distinct du monde, il en est le Créateur; les hommes conservent leur personnalité vis-à-vis de l'Être suprême; le mal n'est pas l'œuvre de Dieu, il a sa source dans la volonté humaine, c'est aux hommes à le détruire en développant leurs facultés intellectuelles et morales; mais si leur destinée est de se rapprocher de Dieu, ils ne se confondront jamais avec lui. Le Dieu du Panthéisme est « un Dieu sans individualité, sans conscience de son » être, un Dieu soumis à la fatalité, car le monde émane nécessai- » rement de son sein; un Dieu qui n'aime point, car il n'y a pour » lui ni mauvais ni bon; lui-même ne peut être dit bon ni mau- » vais, toute distinction se perdant au sein de son indiscernable » unité » (1).

La conception de Dieu étant fausse, toute la doctrine du Bouddhisme a dû s'en ressentir. En vain prescrit-il la charité, l'humanité; ces vertus ne sont que des degrés inférieurs conduisant à une perfection plus haute, et cette perfection, c'est l'anéantissement de l'activité humaine. Aussi la religion de Bouddha, bien que ses tendances morales la rapprochent du Christianisme, entraînée par le principe panthéistique qui la domine, s'est-elle perdue comme les autres religions de l'Inde, dans les extravagances du quiétisme. La distinction du juste et de l'injuste, du bien et du mal n'existe plus pour celui qui a atteint au plus haut degré de cet état de perfection: « Pour l'ascète, un ennemi ou lui-même, sa femme » ou sa fille, sa mère ou une prostituée, tout cela est la même » chose » (2)! Que peut devenir la morale dans un pareil système? On a reproché au catholicisme l'abus des observances machinales; mais l'ascétisme matériel de l'Espagne n'approche pas de l'usage des *roues de prière* (3), l'apathie asiatique a appliqué la machine

(1) *Ampère*, dans la *Revue des deux Mondes*, 1837, T. II, p. 418. — *Schott*, über den Buddhaismus, p. 172.

(2) « La plume se refuse », dit *Burnouf*, « à transcrire des doctrines » aussi misérables » (Introduction, p. 558).

(3) On colle sur des roues ou cylindres des morceaux de papier sur lesquels sont écrites diverses oraisons. Au lieu de réciter les prières, on

à la communication essentiellement spirituelle de l'homme à Dieu.

Offrir comme but à l'humanité, l'anéantissement, présenter le monde comme livré à un fatalisme irrémédiable, c'est détruire la moralité, la civilisation dans leur source. Il n'y a pas de moralité sans liberté, il n'y a pas de civilisation sans effort, sans lutte. Le Bouddhisme engourdit au lieu de les développer, les forces vives de l'homme. Le triste idéal d'une société bouddhique existe au Tibet : c'est une nation de moines contemplatifs, le monde n'existe pas pour eux, ils ont oublié jusqu'à la charité de leur maître (1). Cette absence d'activité, de vie est la raison qui a empêché le Bouddhisme de pénétrer dans l'Occident, c'est une religion indienne, orientale; malgré ses prétentions à l'universalité, elle partage le caractère local, national, de tous les cultes de l'antiquité. Le Christianisme est la première religion qui ait eu le droit de s'adresser à l'humanité entière.

Mais si nous admettons l'incontestable supériorité du Christianisme sur la religion de Bouddha, nous ne pouvons nous associer à la critique exagérée qu'on a faite de la doctrine bouddhique. Un orientaliste qui nous a servi de guide dans nos travaux, attaque pour ainsi dire le Bouddhisme corps à corps (2). Après l'avoir accusé d'athéisme, il lui conteste son action civilisatrice, il fait de l'état des populations livrées au culte de Bouddha un acte d'accusation contre la doctrine elle-même (3). On dirait que les écrivains catholiques voient un adversaire dans le Bouddhisme; mais au lieu de le combattre sur le terrain de la propa-

tourne la roue; cette opération compte aux assistants, comme s'ils eussent dit l'oraison; dans certains endroits, on a tellement simplifié le travail, que les roues tournent par l'effet d'un poids suspendu comme un tournebroche, ou du vent, comme les moulins. « Il ne manque à cette sublime » invention bouddhiste », dit un spirituel écrivain, « que l'application de » la machine à vapeur; mais les Anglais sont dans l'Inde, et il ne faut » désespérer de rien » (*Ampère*, dans la *Revue des deux Mondes*, 1837, T. II, p. 412).

(1) *Pavie*, le Thibet, dans la *Revue des deux Mondes*, 1847, T. III.

(2) *Nève*. De l'état présent des Études sur le Bouddhisme (*Revue de Flandre*, T. I).

(3) *Nève*, Revue de Flandre, p. 457 et suiv., 527 et suiv.

gande, ils nient ce qu'il y a de réellement grand dans ce christianisme indien : ils ne s'aperçoivent pas qu'une partie des reproches qu'ils adressent au Bouddhisme retombent sur leur propre foi.

Le Bouddhisme, dit-on, n'a pas arraché la Chine à son isolement volontaire, à son esprit exclusif, à sa haine de l'étranger (1). Pour être justes, les adversaires du Bouddhisme auraient dû se rappeler l'impuissance de l'Évangile à rendre une vie nouvelle à la société ancienne, il a fallu l'invasion des Barbares pour régénérer le monde. Le Bas Empire, où les peuples germaniques ne pénétrèrent pas, ne cessa de végéter dans la plus ignoble décrépitude, malgré le Christianisme. Au dix-septième siècle, on proclama dans toute l'Europe que les missionnaires catholiques avaient converti l'Empire chinois; les missionnaires ont fini par être expulsés, et leurs longs travaux sont restés stériles. Le commerce a été plus puissant que la religion, il a brisé l'isolement de la Chine; cette révolution donne l'espoir d'un nouvel avenir pour le monde oriental.

L'état politique, religieux, social de l'Indo-Chine paraît encore plus défavorable au Bouddhisme (2). Il est certain que la religion y a dégénéré en un cérémonial purement matériel (3); les populations sont restées à demi sauvages; malgré la douceur de la morale bouddhique, elles se distinguent par leur cruauté; nulle part il n'y a tant de mépris pour la vie de l'homme, tandis qu'on recule devant le meurtre d'un animal, comme devant le plus grand des crimes (4). Nous pourrions encore charger davantage ce sombre tableau; mais est-ce au Bouddhisme qu'il faut attribuer la barbarie, l'immoralité qui règnent dans les royaumes de Siam, d'Ava, du Tonquin et de la Cochinchine? *Lassen*, tout en reconnaissant que le Bouddhisme n'a pas pu civiliser les Indochinois, en cherche avant tout la raison, dans les dispositions de la nation; c'est une de ces races malheureuses que la civilisation détruit, mais qu'elle

(1) *Nève*, p. 539,
(2) *Nève*, p. 540.
(3) *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, S. II, T. 17, p. 335, 336.
(4) *Ritter*, Asien, T. II, p. 1175 et suiv.

n'élève pas (1). Le Christianisme est-il parvenu à transformer des sauvages en chrétiens?

Nous ne poursuivrons pas plus loin la justification du Bouddhisme contre des reproches que nous croyons exagérés. Un enseignement assez triste résulte de ces discussions. S'il est vrai de dire que le Bouddhisme est infecté du vice radical de toutes les doctrines indiennes, s'il ne lui a pas été donné de pénétrer dans le monde occidental, le Christianisme aussi a été impuissant jusqu'ici à transformer l'Orient. Les missions ont échoué au point qu'un écrivain anglais a pu dire que « pas un seul Indien ne » s'était sincèrement converti à la foi chrétienne » (2). Doutant de la force de l'Évangile, des indianistes distingués n'ont pas hésité à déclarer que peut-être la *bonne loi* serait plus propre à régénérer l'Inde (3). En présence de ces faits, soyons sobres d'accusations et de reproches, et tout en déplorant l'impuissance actuelle des religions, ne désespérons pas de l'avenir, car ce serait nier la Providence. Mais aussi la décadence actuelle du Bouddhisme ne doit pas nous empêcher de reconnaître les services qu'il a rendus à l'humanité dans le passé. Quand il n'aurait fait qu'introduire dans l'Orient l'idée de l'égalité, nous devrions y voir un immense progrès vers une meilleure organisation sociale pour tout un monde qui a gémi jusqu'ici sous le régime de l'inégalité. S'il n'a pas pu transformer entièrement les peuples au milieu desquels le zèle des missionnaires l'a répandu, il les a du moins arrachés à la barbarie primitive (4). Le Bouddhisme a été un lien

(1) *Lassen*, Indische Alterthumskunde, T. I, p. 461 : « Es klebt ihrem » Wesen ein angebohrner Prinzip der Barbarei an ». — Comparez *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, S. II, T. 17, p. 334, 342, 343.

(2) *Montgomery Martin*, The political, commercial and financial condition of the Anglo Indian Empire in 1832, p. 194.

(3) *Benfey*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, II, 17, p. 158.

(4) *Klaproth*, Journal Asiatique, Ire Série, T. IV, p. 9 : « Aucune autre » religion, excepté celle de Jésus-Christ, n'a autant contribué à rendre » les hommes meilleurs que celle de Bouddha ».

W. Von Humboldt (Ueber die Kawi Sprache auf der Insel Java, p. 95, 96) dit du Bouddhisme : « Es bleibt gewiss, dass diese Lehre ganz » rohe und ungebildete Völkerstämme zu grösserer Menschlichkeit und » Gesittung führte ».

entre des peuples qui étaient séparés par les distances, divisés par les haines (1). Il a donc contribué dans l'Orient, comme le Christianisme, dans le reste du monde, à préparer l'unité du genre humain (2).

(1) *Lassen*, Indische Alterth., T. II, p. 442, 443 : « In dieser weiten » Verbreitung liegt auch die welthistorische Bedeutung des Buddhismus, » weil er unter so vielen Völkern eine Einheit in der Lehre und in der » Literatur bewirkt und dadurch sie einander näher geführt hat. Er hat » dieses Ergebniss nicht wie der Islam durch das Schwert, sondern durch » Boten des Friedens und Mittheiler einer höheren Bildung errungen und » lässt sich in dieser Hinsicht mehr, als irgend eine andere Religion, mit » dem Christenthume vergleichen ».

(2) *Rémusat,* Mélanges posthumes : « On a appelé le Bouddhisme, le » Christianisme de l'Orient, et, à la convenance près, cette exagération » exprime assez bien l'importance des services qu'il a rendus à l'humanité ».

LIVRE II.

L'EMPIRE ZEND ET LE MAZDÉISME (¹).

CHAPITRE I.

LA RACE ZENDE.

La race zende et la religion de la Lumière ont eu une destinée semblable à celle des Hébreux et du Mosaïsme. Leur origine remonte au berceau du genre humain, et la puissance de l'idée religieuse paraît avoir donné l'immortalité aux peuples qui en étaient imbus; les législations de Zoroastre et de Moïse régissent encore aujourd'hui les Perses et les Juifs que les révolutions politiques ont chassés de leur patrie et rendus errants. Mais si nous en croyons la tradition, les ancêtres des Perses auraient eu une existence plus brillante, plus agitée que l'obscur peuple de Dieu. Sortis du Nord de l'Asie, les Ariens, dit-on, fondèrent un immense Empire dans la Bactriane. La domination de la race zende différait essentiellement de ces états éphémères qui naissent et périssent dans l'Orient avec une rapidité qui rappelle la brièveté de la vie humaine. Il y avait en elle un élément de durée qui manquait aux Nomades, la religion. Les *Ariens* (2) sont une race théologique comme les Indiens, les Égyptiens, les Hébreux. Tandis que

(¹) *Zend-Avesta,* traduit par *Anquetil Du Perron.* — *Burnouf,* Commentaire sur le Yaçna. — *Rhode,* Die heilige Sage des Zendvolks. — *Röth,* Die zoroastrische Glaubenslehre (T. I de son Histoire de la Philosophie occidentale). — *Flathe,* dans l'*Encyclopédie d'Ersch,* IIIe Section, au mot *Perser.* — *Reynaud,* dans l'*Encyclopédie Nouvelle,* au mot *Zoroastre.*

(²) C'est sous ce nom qu'étaient connus les plus anciens sectateurs de la loi de Zoroastre (*Herodot.* VII, 62. — *Rhode,* die Zendsage, p. 65, 66).

les peuples pasteurs qui envahissaient le Midi de l'Asie ne semblent exercer qu'une puissance de destruction, les adorateurs d'*Ormuzd* (1) propagent une religion qui est devenue la source de la civilisation de l'Asie occidentale et dont les premiers germes ont pénétré jusqu'en Europe, avec les Celtes, les Scandinaves et les Germains (2).

Sur la formation de l'Empire bactrien, sur son étendue, sa durée, nous n'avons rien que de vagues traditions, conservées par les Perses (3). Dans l'histoire, telle que les écrivains grecs la rapportent, il ne paraît sur la scène que lorsqu'il est détruit par les Assyriens (4). La lutte des deux peuples est figurée sous les noms qui ont acquis le plus de célébrité chez les vainqueurs et les vaincus : *Ninus* combattit *Zoroastre,* le conquérant l'emporta. Mais il y avait dans les vaincus une vitalité qu'on rencontre rarement dans l'Orient qui plie sous la force, comme sous la loi de Dieu : la religion était un lien tout puissant qui sauva la nationalité zende de la destruction. Ce furent des populations ariennes qui prirent l'initiative de l'insurrection contre les rois assyriens. Les Mèdes rétablirent la domination des Mazdéisnans, mais un changement essentiel s'opéra dans la constitution politique du nouvel Empire; ce n'est plus un état théocratique; le despotisme y prévaut, comme dans toutes les monarchies de l'Asie occidentale;

(1) *Ormuzd* est une altération du nom que Dieu porte dans les livres sacrés des Perses, *Ahura-Mazda,* l'être omniscient. De là le nom de *Mazdéisnans* pour désigner les sectateurs du dieu, et celui de *Mazdéisme* que les savants modernes donnent à la théologie de Zoroastre.

(2) Le savant orientaliste *Von Hammer* dit dans les *Wiener Jahrbücher der Literatur,* 1820 (T. I, p. 21 et suiv.) : « Die wunderbare Uebereinstimmung der ältesten Urkunden dringt uns die historische Ueberzeugung auf, dass alte Kultur vom Baktrisch-Medischen oder Areianischen Reiche ausgegangen sei ». — Bactres (Balk) est encore aujourd'hui appelée la *mère des villes;* elle est considérée comme la plus ancienne du monde (*Ritter,* Erdkunde, T. II, p. 502).

(3) Voyez le résumé de ces traditions dans *Klaproth,* Tableaux historiques de l'Asie, p. 5 et suiv.; — *Malcolm,* Histoire de Perse, ch. 1 et 2; — La Perse par *Dubeux,* p. 219 et suiv; — *Cantu,* Histoire universelle, T. II, p. 8 et suiv.

(4) *Justin.* I, 1.

les prêtres d'Ormuzd occupent encore un rang considérable, mais secondaire.

Des causes que nous ignorons brisèrent l'unité religieuse de la race zende, et par suite des divisions, des guerres éclatèrent entre les populations ariennes. Les Perses détruisirent l'Empire des Mèdes. Les nouveaux conquérants appartenaient à la même famille que les vaincus; mais ils paraissent avoir eu avant la conquête une religion différente. Dans le récit d'Hérodote sur les origines de Cyrus on voit les mages effrayés de la future puissance des Perses, ils craignent de descendre au rang d'esclaves, et de ne jouir d'aucune considération auprès de leurs maîtres, à l'égard desquels ils sont étrangers (1). L'hostilité des deux tribus subsista sous Cyrus et Cambyse; le massacre des mages signala encore l'avénement de Darius. Cependant les Perses, plus barbares, furent subjugés par la civilisation supérieure des Mèdes; le mazdéisme devint la religion du nouvel empire. Mais ce n'était plus la pure adoration de la Lumière, enseignée par Zoroastre. Les Perses se répandirent sur toute l'Asie; la même tendance qui les avait portés à adopter la religion des Mages, les disposa également à s'assimiler les cultes de la nature qui s'étaient développés dans la partie occidentale de leur immense Empire. Il se forma de ces éléments hétérogènes un mélange syncrétique dans lequel dominaient à la vérité les formes mazdéennes, mais qui au fond n'était plus qu'un polythéisme sans caractère propre. Tel fut le fondement du culte mithriaque qui envahit toute l'Asie et pénétra même en Europe (2).

La doctrine de Zoroastre dégénéra en un grossier matérialisme qui hâta la décadence de l'Empire des Perses. Sous la domination macédonienne, les populations zendes disparaissent de la scène. L'hellénisme règne dans l'Orient et jusque dans la Bactriane, ce siége antique de la puissance arienne. Cependant le feu sacré brûlait toujours sur les autels d'Ormuzd : la décadence des Séleucides ouvrit l'Asie aux Romains, mais les légions s'arrêtèrent sur les

(1) *Herod.* I, 120 : ἡμεῖς ἐόντες Μῆδοι δουλούμεθά τε καὶ λόγου οὐδενὸς γινόμεθα πρὸς Περσέων, ἐόντες ξεῖνοι.

(2) *O. Müller,* dans les *Goettingische gelehrte Anzeigen,* 1838, n° 24.

bords de l'Euphrate; les circonstances étaient favorables pour les nationalités déchues. La race zende se releva sous les Parthes. L'intérêt des nouveaux dominateurs de l'Asie était de prendre appui sur les populations ariennes. On voit en effet les Arsacides s'entourer de mages, s'associer même, comme les Achéménides, à leur ordre sacré (1). Mais la restauration de la nationalité et de la religion zendes fut incomplète : la civilisation grecque avait jeté des racines si profondes dans l'Orient, que les Parthes eux-mêmes en subirent l'influence toute puissante; des rois *philhellènes* (2) devaient être des adorateurs peu fervents d'Ormuzd. L'œuvre que les Parthes avaient commencée fut achevée par les Sassanides. Le culte de la Lumière fut rétabli; les mages recouvrèrent leur antique influence; ils intervenaient même dans les affaires politiques, dans les questions de paix et de guerre (3). L'arianisme régénéré semblait avoir acquis des forces nouvelles : les rois des Perses osèrent disputer la domination de l'Asie et du monde aux Césars. Leurs sanglantes querelles remplissent les derniers siècles de l'Empire; alors paraissent les fougueux sectaires de Mahomet, les Sassanides succombent; la plus grande partie des vaincus embrassent la religion du vainqueur. Mais il y avait dans le mazdéisme une vitalité indestructible, les zélés adorateurs d'Ormuzd préférèrent l'exil avec toutes ses misères à l'apostasie; poursuivis de refuge en refuge, ils finirent par trouver un asile dans l'Inde, où ils suivent encore aujourd'hui la loi de Zoroastre, sous le nom de *Parsis* ou de *Guèbres*.

(1) *Plin.* H. N. XXXVII, 9; XXI, 11. — *Lucian.* Macrob. 4. — *Vell. Paterc.*, II, 24. — *Cless*, dans la *Real Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft*, T. V, p. 1208.

(2) Des Arsacides prirent ce titre. Voyez Tome II, p. 366.

(3) *Procop.*, De bello pers., I, 3, 5. — *Agathias*, IV, 25.

CHAPITRE II.

ZOROASTRE.

Telles ont été les destinées de la race zende. L'antique Empire qu'elle a fondé dans l'Orient disparait dans la nuit des temps; quand elle ressaisit la domination avec les Mèdes et les Perses, son histoire se confond avec celle des *États despotiques* (1). Ce n'est donc pas de l'existence extérieure de la race arienne que nous avons à nous occuper, mais de sa vie intérieure, de ses dogmes. L'étonnante persistante du culte d'Ormuzd, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, suffirait à elle seule pour attester l'importance de cette religion : elle en acquiert encore davantage, si nous considérons qu'elle a inspiré une grande partie du genre humain, et précisément les populations les plus progressives, celles qui se sont répandues sur l'Asie occidentale et l'Europe : le mazdéisme renferme les sources premières de notre civilisation. Mais dans ces origines tout est obscur.

Le nom auquel se rattache le culte d'Ormuzd, Zoroastre est une des grandes figures de l'humanité, mais la tradition l'a entouré de fables au point que son existence même est devenue problématique (2). On l'a confondu avec tous les personnages célèbres qui remplissent l'histoire sacrée et profane, il est devenu tour à tour *Cham*, le fils de Noë, *Nemrod*, « le grand chasseur devant Dieu », *Abraham*, le patriarche révéré de tout l'Orient, *Osiris* le dieu de l'Égypte, *Moïse* le législateur des Hébreux (3). Pour concilier les témoignages contradictoires des anciens, les savants ont distingué plusieurs Zoroastre, on en a énuméré jusqu'à six (4). Ceux qui

(1) Voyez plus bas, Livre des *Perses*.

(2) *Herder* (Persopolitanische Briefe, *An Zoroaster*) nie l'existence de Zoroastre. *Movers* (Die Phönizier, T. I, p. 350-358) l'identifie avec une divinité chaldéenne.

(3) *Brucker*, Historia critica Philosophiae, Lib. II, c. 2. — *D'Herbelot*, Bibliothèque orientale, au mot *Zerdascht*.

(4) *Brucker*, ib.

n'admettent qu'un seul Zoroastre ne s'accordent pas sur l'époque à laquelle il vécut; les uns le placent dans l'antiquité la plus reculée, les autres en font le contemporain de Darius Hystaspes (1). La même incertitude plane sur les livres sacrés, les *Naçkas,* qui sont pour les adorateurs d'Ormuzd, ce que la Bible est pour les Hébreux, les Védas pour les Indiens. Révélés à l'Europe par les travaux héroïques d'Anquetil, mais incomplets et mal traduits, ils ont donné lieu aux systèmes les plus divers. D'après quelques orientalistes ils sont antérieurs aux Védas et à la Genèse, ou au moins aussi anciens; d'autres croient qu'ils ne furent rédigés qu'après la destruction de l'Empire persan par les Mahométans (2). Les travaux ingénieux de Burnouf sur la langue zende, et de J. Reynaud sur Zoroastre, s'ils ne dissipent pas toutes les obscurités, conduisent cependant à des résultats que la science peut accepter. En combinant les témoignages des anciens qui sont presque unanimes sur la haute antiquité de la doctrine des mages et de Zoroastre, avec le texte des *Naçkas* et les variations de la langue zende, le philosophe français est arrivé à la conclusion, que la tradition mazdéenne est une des plus anciennes de l'Orient (3). Nous allons essayer, en nous aidant de ses travaux,

(1) Anquetil place Zoroastre au sixième siècle avant Jésus-Christ. Cette opinion suivie par *Röth* (Geschichte unserer abendländischen Philosophie, p. 347-352), a perdu tout crédit. Elle est basée sur une conciliation des traditions mythiques des Perses avec les récits des historiens grecs; mais les travaux des orientalistes ont démontré qu'il n'y a aucun rapport entre le *Déjokès* d'Hérodote et le *Djemschid* des Perses, ni entre *Guschtâsp* ou *Vîstâçpa* sous lequel parut Zoroastre, et *Hydaspès,* le père de Darius (*Lassen,* T. I, p. 517, note 2, et 752, 753).

(2) Cette dernière opinion a été soutenue par *Meiners,* dans les *Commentarii Societatis Goettingensis,* T. I, p. 37-47.

(3) *Tychsen* (Observationes de Zoroastre ejusque scriptis, dans les *Commentarii Societatis Goettingensis,* T. XI, p. 112-127) se prononce dans le même sens. — Comparez *Loebell,* Die Weltgeschichte in Umrissen, T. I, p. 143, 144, 553, 554.

Le savant orientaliste *Lassen,* qui met tant de circonspection dans ses travaux, admet la haute antiquité de Zoroastre, mais il convient qu'à raison des témoignages contradictoires des auteurs classiques et de l'absence complète de toute histoire chez les anciens Perses, il est impossible de

de tracer un système des doctrines morales et politiques de Zoroastre.

Zoroastre est représenté comme le révélateur d'une loi nouvelle qui vient compléter et remplacer une loi ancienne (1). Les croyances primitives de la race arienne se perdent dans des temps antéhistoriques; une seule chose paraît certaine, c'est que les théologies de l'Inde et de l'Ariane sont sorties d'une souche commune; cette parenté, dont il reste des traces dans les *Védas* et les *Naçkas*, est attestée par l'identité radicale des langues des deux races qui se sont partagé l'Orient; le nom par lequel les populations se désignent est le même (2). Cependant une violente scission s'opéra entre les croyances des Ariens et celles des Indiens; les dieux des uns devinrent les démons des autres (3). Nous ignorons la cause, l'époque de la rupture; mais le culte d'*Ormuzd*, révélé par Zoroastre, y a joué un rôle considérable : c'est le trait distinctif des deux religions (4).

CHAPITRE III.

DOCTRINE. SOLIDARITÉ RELIGIEUSE. ÉGALITÉ.

La théologie de Zoroastre se sépare profondément du brâhmanisme par le dogme de l'origine du mal. Dans le panthéisme in-

fixer l'époque à laquelle vécut le grand réformateur (*Lassen*, Indische Alterthumskunde, T. I, p. 754).

Rhode (Die Zendsage, p. 136, 137) dit qu'on ne peut pas déterminer l'âge de Zoroastre d'une manière précise, parce qu'il s'agit de temps antéhistoriques. Il le considère comme plus ancien que Moïse, au moins de cinq ou six siècles (*Ib.*, p. 157).

(1) *Rhode*, p. 112, 113, 126.

(2) *Encyclopédie Nouvelle*, p. 789, 787, 790. — *Lassen*, Indische Alterthumskunde, T. I, p. 516 et suiv.

(3) *Lassen*, Indische Alt., T. I, p. 521 et suiv.

(4) *Encyclopédie Nouvelle*, T. VIII, p. 789.

dien, le mal est une émanation de Dieu comme le bien (1). Dans la pensée de Zoroastre telle qu'elle est exprimée dans le *Vendidad*, Dieu est toute bonté; la terre, en sortant de ses mains, est parfaite (2); si le mal s'y introduit, il ne vient pas du Créateur, mais de la créature. Les *Naçkas* ne s'expliquent pas aussi positivement, mais il est certain que dans la doctrine mazdéenne le mal n'est pas coéternel au créateur, et il ne jouit pas comme lui d'une puissance sans fin (3). *Ormuzd* ne cesse d'inviter *Ahriman* à se soumettre, il le combat sans relâche (4). La lutte finit par le triomphe du bien. La résurrection est précédée de la conversion de toute la terre à la loi de Zoroastre, l'empire du mal est détruit, *Ahriman* se prosterne devant *Ormuzd* (5). Ce dogme a déjà frappé les anciens, ils y trouvaient une image de leur âge d'or; « tous les hommes, dit Plutarque, ne formeront qu'une même ré» publique, ils parleront le même langage et jouiront de la félicité » suprême » (6).

Le brâhmanisme et le mazdéisme partant d'un principe opposé sur l'origine du mal, arrivent à une conception de la vie essentiellement différente. L'Indien accepte le mal comme divin, il ne songe pas à la résistance, il ne sait y échapper que par l'extinction de la personnalité; son idéal est de s'abstraire du monde. Le mazdéisnant doit combattre le mal; à l'exemple d'*Ormuzd*, il doit s'appliquer à faire le bien sur la terre. Ces devoirs sont une source d'activité incessante; la mission de l'homme n'est pas la contemplation, l'inaction, mais le travail. Le but de ses efforts est de réali-

(1) *Stuhr*, Die Religionssysteme der heidnischen Völker des Orients, p. 89.

(2) *Vendidad*, Fargard I.

(3) *Anquetil*, dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, T. XXXVII, p. 612 et suiv. — *Rhode*, Die Zendsage, p. 180 et suiv., 191 et suiv., 382 et suiv. — *Creuzer*, Symbolik, T. I, p. 195 et suiv. — *Röth*, Die Zoroastrische Lehre, p. 429 et suiv. On n'est cependant pas d'accord sur ce point de la religion arienne.

(4) *Yaçna*, Hymne 44, farg. 22, 1.

(5) *Yaçna*, 68.

(6) *Yaçna*, 30, 31. — *Anquetil*, Zendavesta, T. II, p. 593, 594.

(7) *Plutarch.* De Iside, c. 47.

ser la perfection, telle qu'elle existait dans l'ordre physique et moral avant qu'*Ahriman* eût gâté la création.

Le mal a fait son apparition dans le monde, sous la forme de la pauvreté et de toutes les souffrances qu'elle entraîne. Les adorateurs d'*Ormuzd* y portent remède, en cultivant la terre, en la couvrant de végétaux et d'animaux utiles, en l'embellissant, en la rendant au bien-être et à la joie. Les *Naçkas* donnent au travail agricole les éloges que le législateur indien prodigue à la contemplation (1).

Dans l'ordre moral, la lutte contre le mal a plus d'importance et plus de difficulté. Le Christianisme enseigne que la source du mal est dans la division, dans le développement excessif de la personnalité; le remède doit par conséquent être cherché dans l'amour qui unit les hommes. La charité chrétienne est en germe dans le mazdéisme. La religion chez les anciens était plutôt un culte individuel qu'un lien entre toutes les créatures émanées de Dieu. Les Grecs remarquèrent avec étonnement qu'il n'en était pas de même chez les Perses. « Il n'est pas permis », dit Hérodote, « à celui qui célèbre le sacrifice, de prier pour lui seul, il » doit demander que le bien se répande sur tous les Perses en- » semble et sur le roi » (2). Cette solidarité religieuse est un dogme essentiel du mazdéisme; elle s'étend même à ceux qui se sont éloignés du bien, le mazdéisnant prie pour que Dieu les éclaire de sa grâce : « Intelligence pure, donne-moi une sainteté inébran- » lable dans mes actions, dans mes paroles. Fais que je puisse » exécuter à découvert tout ce que je désire. Je porte publiquement » la parole à ceux qui sont instruits et aussi à ceux qui ne le sont » pas et qui me font du mal... Que mon désir s'accomplisse! Ce » que je te demande, ô Ormuzd, c'est que les méchants soient

(1) *Yaçna*, 31. — *Vendidad*, farg. 3. — *Yaçna*, 35. — *Vendid.*, farg. 18. — *Encyclopédie Nouvelle*, p. 806 et suiv. — Les expiations imposées aux pécheurs ne consistent pas en pénitences, en mortifications, mais en œuvres utiles. Voyez le détail dans *Rhode*, p. 450-452; *Vendidad*, farg. 14.

(2) *Herod.* I, 132.

» sans péchés, que bientôt où était le péché, on ne voie plus que » les œuvres pures » (1).

Le dogme de la solidarité des hommes est destiné à modifier toutes les relations sociales. S'il était compris et pratiqué, le mal disparaîtrait réellement de la terre. Le révélateur de cette loi en a compris l'importance. La tradition le représente animé de cet amour des hommes qui inspirait Bouddha et qui trouva bien des siècles après son idéal en Jésus-Christ. « Si quelqu'un était » dans le besoin, Zoroastre le faisait venir en secret, le consolait, » le soulageait; il lui donnait ses habits, ses propres biens; il dis- » tribuait ses richesses à tous, son nom devint célèbre chez les » petits et chez les grands » (2). La charité occupe le premier rang dans les vertus recommandées par la morale de Zoroastre (3). « *Ormuzd* donne l'empire à celui qui soulage et nourrit le pau- » vre (4). Celui qui fait le bien, celui qui donne même peu de » grains, attriste, détruit les *Dews;* l'homme au contraire qui ne » fait pas part de ses biens, augmente les productions d'Ahriman. » Le séjour de ceux qui n'aiment pas à donner est en enfer » (5). La charité est comme la marque caractéristique de la race arienne; les derniers descendants des adorateurs d'*Ormuzd* se distinguent par cette vertu; on ne rencontre pas un mendiant parmi les Parses; leurs bienfaits s'étendent jusqu'aux pauvres de toutes les religions (6).

La charité n'est pas restreinte aux besoins physiques; elle embrasse l'homme moral, ses faiblesses, ses défaillances. La loi du monde gréco-romain est le mal pour le mal, les dieux de l'Olympe donnent eux-mêmes l'exemple de la vengeance. Zoroastre prêche

(1) *Yaçna,* 31. — *Encyclopédie Nouvelle,* T. VIII, p. 808. — *Anquetil,* Zendavesta, T. II, p. 595.

(2) *Anquetil,* Vie de Zoroastre (T. I, 2e Partie, p. 19).

(3) *Vendidad Sadé* (Anquetil, T. II, p. 260, 261, 265).

(4) *Vendidad Sadé* (Anquetil, T. I, 2e Partie, p. 81, 174.).

(5) *Vendidad,* farg. 3 (Anquetil, T. I, 2e Partie, p. 284, 285); farg. 18 (*Anquetil,* ib., p. 407).

(6) *Warren,* l'Inde anglaise en 1843 et en 1844, IIe Partie, ch. 13.

le pardon des injures (1). La différence des deux morales a son fondement dans la conception théologique d'où elles découlent. Dans la doctrine du polythéisme, le mal est permanent, l'humanité tourne pour ainsi dire dans un cercle vicieux; si les dieux ne relèvent pas l'homme qui tombe, comment les hommes concevraient-ils le pardon des injures? *Ormuzd* combat le mal, et il en triomphera; puisque Dieu pardonne, pourquoi les hommes seraient-ils ennemis? Tous seront sauvés, des inimitiés éternelles seraient par conséquent impies.

La raison de la supériorité théologique du mazdéisme se trouve dans le dogme de la solidarité humaine qui implique celui de l'égalité. Les Grecs et les Romains n'ont connu que l'égalité entre *citoyens*, ils ne l'ont pas respectée dans l'*homme*. Le brâhmanisme allait plus loin; il rendait le Créateur complice de ses erreurs, en faisant remonter l'inégalité à Dieu. Le système des castes, si profondément empreint dans les mœurs des Indiens, n'aurait-il pas existé chez leurs frères de l'Ariane (2)? S'il en était ainsi, il faudrait rapporter à Zoroastre la gloire d'avoir été le premier initiateur de l'égalité. Les livres religieux des Parses ne consacrent pas les castes; il est vrai qu'on y trouve les quatre classes de prêtres, de guerriers, de laboureurs et d'artisans; mais il y a une différence fondamentale entre cette division et l'institution indienne. Brahmâ lui-même est l'auteur des castes; d'après la tradition mazdéenne, telle qu'elle est rapportée dans le *Boun-Dehesch* (3), *Ormuzd* a créé un premier couple, d'où est descendu le genre humain. Ainsi il y a égalité originelle entre les hommes; si l'inégalité s'est établie, c'est une des faces du mal, l'œuvre d'*Ahriman* qui doit disparaître, et de fait, elle a disparu; l'égalité règne aujourd'hui chez les Parses, tandis que les castes se sont perpétuées dans l'Inde. Déjà dans la conception religieuse de Zoroastre l'égalité est un dogme : tous les adorateurs d'*Ormuzd* revêtent le cordon sacré, et portent le titre

(1) *Vendidad Sadé* (Anquetil, T. I, 2e Partie, p. 89).

(2) D'après les traditions chantées par *Firdousi*, les castes auraient existé chez les Perses primitifs.

(3) *Anquetil*, Zendavesta, T. II, p. 376 et suiv. — *Rhode*, Die Zendsage, p. 177, 178.

de mazdéisnants, comme tout disciple de Jésus-Christ porte celui de Chrétien. L'égalité religieuse a pour conséquence inévitable l'égalité politique : les mazdéisnants ne forment qu'une seule famille, au sein de laquelle doit régner la charité (1).

La fraternité s'étend-elle aussi aux étrangers, à ceux qui ne suivent pas la loi d'*Ormuzd?* Une pareille conception était impossible dans l'ordre d'idées de la théologie ancienne. C'est déjà un immense progrès que d'aimer comme frères tous ceux qui adorent le vrai Dieu; mais par cela même que la charité a sa source dans la communion religieuse, elle ne peut pas embrasser les infidèles, ceux qui aux yeux des sectateurs d'*Ormuzd* sont des enfants d'*Ahriman*. Zoroastre adresse ses bénédictions à tous les croyants, mais il prononce une imprécation de tourments et de malheurs contre les adorateurs des *Dews* (2). Il désire que le roi pur vive longtemps, que le roi impur soit anéanti (3). Le législateur si charitable pour les mazdéisnants, devient cruel quand il s'agit des infidèles; il leur souhaite « un roi usurpateur, » tyran, qui détruise l'abondance et frappe continuellement les » biens et les fruits » (4). Le mazdéisnant doit tout donner aux croyants, rien à ceux qui ne pratiquent pas le culte de la lumière (5). S'il est médecin, il doit d'abord exercer son art sur le corps des adorateurs des *Dews;* la vie d'un impur n'est comptée pour rien (6).

(1) *Encyclopédie Nouvelle*, T. VIII, p. 808.

(2) *Vendidad Sadé* (Anquetil, T. I, 2e Partie, p. 106).

(3) *Vendidad Sadé* (Anquetil, ib., p. 202).

(4) *Vendidad Sadé* (Anquetil, ib., p. 111).

(5) *Vendidad Sadé* (Anquetil, ib., p. 177).

(6) Voici la traduction donnée par *Burnouf* de ce passage du *Zend-Avesta*, la seule loi religieuse peut-être qui recommande aux médecins de faire leurs expériences *in anima vili:* « Les *Mazdayaçnas* (Mazdéisnants) » qui s'appliquent à la médecine quels sont ceux sur qui ils s'essayeront » d'abord? les *Mazdayaçnas* ou les *Daêvayaçnas* (les adorateurs des Dews, » d'Ahriman)? Ahura Mazda dit alors : Qu'ils s'essayent d'abord sur les » *Daêvayaçnas*. Si, la première fois qu'un *Daêvayaçna* emploie le mé» decin, il vient à mourir; si, la seconde fois qu'un *Daêvayaçna* l'em» ploie, il vient à mourir, celui-là (le médecin) est inhabile et pour tou» jours.... Si après cela les Mazdayaçnas l'emploient, et que le malade

Ces prières, ces vœux nous paraissent impies, ils révoltent notre sentiment d'humanité. Mais n'oublions pas que nous sommes à un âge de lutte violente contre le mal qui déborde dans le monde : tous ceux qui ne se joignent pas à *Ormuzd* pour le combattre, deviennent complices d'*Ahriman*, il faut les détruire, pour que le bien s'établisse (1). Cette conception théologique est le principe de l'intolérance, qui a toujours distingué les adorateurs d'*Ormuzd*. Mais dans cette intolérance, comme dans celle des chrétiens, il y avait au fond un désir ardent d'amener tous les hommes à l'adoration du vrai Dieu. Les disciples de Zoroastre espéraient, comme ceux du Christ, que leur foi deviendrait celle de la terre entière : la division renfermait le germe de la future unité.

Les *Naçkas* sont une loi purement religieuse, et faite pour un peuple dont les relations avaient encore la simplicité du monde primitif. Le *Code de Manou* traite du commerce, des rapports avec les peuples étrangers, de la guerre, de la diplomatie : tout dénote une société plus avancée, plus compliquée. Dans les *Naçkas*, il n'est pas parlé du commerce (2), la guerre même y parait à peine; les guerriers sont représentés comme destructeurs des mé-

» meurt, que la mort soit infligée au médecin.... Si, la première fois » qu'un *Daêvayaçna* l'emploie, il en échappe; si, la seconde fois qu'un » *Daêvayaçna* l'emploie, il en échappe, celui-là (le médecin) est certai- » nement expert pour jamais et à toujours. Qu'ensuite les *Mazdayaçnas* » se servent volontiers de ses remèdes » (*Burnouf*, Études sur la langue et sur les textes zends, dans le *Journal Asiatique*, juillet 1840, p. 36, 37).

(1) Les peines établies contre ceux qui violent la loi religieuse ont quelque chose de l'atrocité qui entache les législations théocratiques. « Il faut que les hommes aient soin de pratiquer toutes ces choses. S'ils » ne se conduisent pas selon ce que vous annoncerez au monde, qu'on » leur coupe le corps de haut en bas, avec un couteau de fer » (*Vendidad Sadé*, farg. IV. Anquetil, T. I, 2e Partie, p. 296, 297). — « Un » homme est-il surpris, usant de mets déposés auprès d'un cadavre, en » violation de la loi, les chefs des Mazdéisnants le conduiront sur une » haute montagne, où il sera exposé aux oiseaux après qu'on lui aura » arraché la peau dans la longueur, en commençant par la ceinture. Il » sera la nourriture des animaux qui mangent les cadavres ». *Vendidad Sadé*, Farg. III (Anquetil, T. I, IIe partie, p. 282, 283).

(2) *Rhode*, Die Zendsage, p. 525-527.

chants, comme défenseurs des faibles (1). La force est soumise à l'intelligence, elle a une mission morale. Le mazdéisme inspire des sentiments de douceur peu compatibles avec les luttes des champs de bataille (2); c'est peut-être la seule religion qui soit constamment restée étrangère aux sacrifices sanglants. Ces tendances pacifiques se sont perpétuées à travers les âges parmi les sectateurs d'*Ormuzd*. Les grands guerriers ont peu de prix à leurs yeux. Il y a parmi ces conquérants un nom qui s'est attiré l'admiration des peuples; les Parses maudissent et détestent Alexandre le Grand, ils le regardent « comme un pirate, un brigand, » comme un homme sans justice et sans cervelle, né pour troubler » l'ordre du monde, et pour détruire une partie du genre hu» main » (3). Le voyageur auquel nous empruntons ces détails dit que les Parses n'ont pas tort de détester les conquérants, puisque c'est à eux qu'ils doivent leur ruine. Le mazdéisme n'aurait-il donc laissé d'autre trace dans le monde que quelques tribus obscures qui conservent avec une admirable persévérance le culte de leurs ancêtres?

CHAPITRE IV.

INFLUENCE DU MAZDÉISME SUR L'HUMANITÉ.

L'incertitude règne sur les destinées primitives du mazdéisme, mais un fait paraît constant, c'est qu'il s'étendit sur une grande partie de l'Asie occidentale (4). Les orientalistes remarquent tous

(1) *Anquetil*, Zend-Avesta, T. II, p. 614 — *Ieschts Sadés* (ib., p. 266, 269-280).

(2) *Allumer la guerre* est *un péché* dans la doctrine de Zoroastre (*Anquetil*, Zend-Avesta, T. II, p. 46).

(3) *Chardin*, Voyage en Perse, T. XVII, p. 8 (éd. Lecointe).

(4) *Real Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft*, au mot *Magi* (T. IV, p. 1366). — Comparez *Movers*, Die Phoenizier, T. I, p. 70 et suiv. — Il nous reste un témoignage précieux de la domination

les jours de nouvelles affinités entre les langues de l'Orient; les racines appartiennent à la langue zende ou au sanscrit qui en est une sœur. Burnouf a découvert dans l'idiome des *Naçkas* les radicaux des noms qui désignent les lieux les plus considérables entre l'Iaxarte, l'Indus et l'Euphrate; ces contrées ont donc été occupées dans des temps antéhistoriques par la race arienne; son culte a été la religion dominante de cette partie du monde. On trouve même des vestiges de croyances mazdéennes chez les nombreuses tribus qui occupent les plateaux de l'Asie Centrale : les Mongols conservent plusieurs coutumes qui dérivent de cette source antique et qui ont résisté à l'influence toute puissante du Bouddhisme (1).

Lorsqu'une des branches ariennes devint conquérante et ambitionna la monarchie universelle, le pur culte d'Ormuzd avait déjà dégénéré; cependant les traits principaux subsistaient; partout où les Perses s'établirent, on doit s'attendre à ce que leurs croyances s'implantent à la suite de leurs victoires. L'invasion de l'Égypte mit en présence deux peuples théocratiques; les mages ont-ils exercé une action sur le sacerdoce égyptien? Nous n'avons que des conjectures sur ces questions intéressantes. Les guerres remplissent exclusivement les récits des auteurs anciens; mais les idées circulaient avec les armées. Il est probable que la fusion des dogmes dont l'Égypte devait être le théâtre commença dès lors par le contact de la religion d'*Ormuzd* et de la science égyptienne (2). On ne peut douter que les doctrines persanes se propagèrent dans l'Occident; à l'époque de la décadence du polythéisme le culte de

que la race zende a exercée dans l'Asie occidentale. *Bérose* dit que la seconde dynastie de Babylone (c'est-à-dire la première dynastie historique) était de race médique, il appelle Zoroastre le fondateur de la dynastie. Le nom de Zoroastre qui figure dans cette tradition, comme chef d'une dynastie prouve que les conquérants de Babylone étaient de race arienne et suivaient le mazdéisme (*Lassen*, Indische Alterth., T. I, p. 751, 752).

(1) *Schmidt*, Forschungen im Gebiete der Bildungsgeschichte der Völker Mittelasiens, p. 146-158. L'auteur croit que l'écriture zende a servi de type à celle des Mongols.

(2) Voyez plus bas, Livre de l'*Égypte*, ch. 4.

Mithra envahit presque tout l'Empire romain, bien que la Perse proprement dite restât endehors de la domination de Rome. Le dieu de la Perse manqua de devenir celui du monde, lorsqu'Éliagabale, revêtu de la robe des mages, la tiare sur la tête, image vivante du soleil, monta sur le trône. Le culte asiatique prit une extension immense : on découvre encore aujourd'hui en Allemagne des monuments élevés en l'honneur du dieu persan. D'après une tradition recueillie par Pline, les druides tireraient leur origine des mages (1). La parenté des langues grecque, latine, germanique avec le zend attestent au moins d'antiques liens entre les populations de l'Europe et la famille arienne. Nos ancêtres, en émigrant de l'Asie, emportèrent comme héritage les croyances de l'humanité primitive. Ces dogmes avaient-ils du rapport avec ceux de Zoroastre? La nuit des temps couvre le berceau des religions de l'Europe et de l'Orient; mais la communauté de race suppose une communion d'idées et de sentiments.

De plus hautes destinées étaient réservées au mazdéisme. Il y a dans la tradition sur la naissance de Jésus-Christ et les événements miraculeux qui l'accompagnèrent un mythe qui au premier abord paraît inexplicable. Dieu révèle la naissance de Jésus-Christ aux mages; les prêtres d'Ormuzd devinent le signe céleste, ils se réjouissent et viennent se prosterner aux pieds de l'enfant divin. Pourquoi parmi toutes les religions de l'antiquité, Dieu choisit-il le mazdéisme pour le mettre en relation avec la loi nouvelle? La question a préoccupé les théologiens et les savants. L'historien *de la Religion des anciens Perses* (2) répond que Dieu seul a le secret de la faveur qu'il accorda aux Perses; il présume que Dieu avait un amour particulier pour cette nation, parce que seule avec les Juifs elle conserva le dogme de l'unité divine. Origène soupçonnait dans ce rapprochement, des rapports entre le culte arien et le christianisme. Un philosophe français, entrant plus profondé-

(1) *Plin.* H. N. XXX, 4. — *Reynaud* a donné les plus ingénieux développements aux rapports du druidisme et du mazdéisme (*Encyclopédie Nouvelle*, T. V, p. 405bis et suiv.). D'après *Moore* (History of Ireland, T. I, p. 18, 21, 25), on trouve des traces du culte d'Ormuzd en Irlande.

(2) *Hyde*, Historia Religionis veterum Persarum, c. 31, p. 379.

ment dans le sens du mythe, y voit, outre la parenté des deux religions, une reconnaissance de la supériorité du Christianisme sur les croyances dont il s'inspira, mais en les dominant (1). Les Pères de l'Église ont déjà remarqué les analogies qui existent entre le culte d'*Ormuzd* et celui des chrétiens; ne pouvant se les expliquer naturellement par la voie du progrès et de la filiation des idées, ils crurent que c'était l'œuvre du démon (2). Le savant *Hyde*, frappé de la pureté des dogmes mazdéens, suppose que Zoroastre fut élevé dans la connaissance du vrai Dieu chez les Juifs; d'après cela, il n'hésite pas à admettre que la foi des Perses est orthodoxe (3). Ces hypothèses ne satisfont plus l'esprit critique de notre siècle; mais elles constatent au moins des liens entre le mazdéisme et la tradition mosaïque et chrétienne. Quelle est l'origine de ces relations? est-ce dans l'exil de Babylone ou sous la domination des Perses que des communications s'établirent entre les deux religions (4)? Question obscure dont la solution après tout n'est pas essentielle. Il nous suffit d'avoir prouvé par les témoignages de l'antiquité que le culte d'*Ormuzd* se répandit dans le monde ancien (5) : il abdiqua devant le Christianisme dans la personne de ses mages, mais il en prépara l'avènement; il reste encore des traces de son influence dans la religion chrétienne (6).

(1) *Reynaud*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, T. VIII, p. 792, 793.

(2) *Justin* remarque l'analogie qui existe entre les deux religions pour ce qui concerne l'eucharistie (*Apolog.*, I, 66), *Tertullien* pour ce qui regarde le baptême (*De baptismo*, c. 5).

(3) *Hyde*, Historia religionis veterum Persarum, c. 1, X. L'hypothèse a été reproduite sous une forme plus appropriée à l'esprit historique de notre siècle par *Stuhr*, Die Religionssysteme der heidnischen Völker des Orients, p. 373-375.

(4) Voyez plus bas, Livre IV, des Hébreux, ch. I, § 2.

(5) Comparez *Tychsen*, De religionum zoroastricarum apud exteras gentes vestigiis, in *Comment. Societ. Goetting.*, T. XII, p, 8-21.

(6) La résurrection des morts, le jugement dernier, le règne messianique, sont d'origine arienne, d'après *Röth* (Die Zendsage, p. 358 et suiv.). Nous ne parlons pas de quelques croyances secondaires, telle que celle des anges, qui du mazdéisme ont passé dans le judaïsme et se sont perpétuées à travers les siècles. Comparez *Matter*, Histoire du Gnosticisme, T. I, p. 78-116.

LIVRE III.

L'ÉGYPTE.

CHAPITRE I.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

§ 1. *Grandeur de la civilisation égyptienne.*

« Il n y a point de pays », dit Hérodote, « qui renferme autant » de merveilles que l'Égypte, où l'on voie tant d'ouvrages admi- » rables et audessus de toute expression » (1). Lorsque ces œuvres du génie égyptien, longtemps oubliées dans de mystérieuses solitudes, furent révélées par l'expédition française, elles arrachèrent à l'Europe étonnée le même cri d'admiration. L'armée de Desaix, à l'aspect de Thèbes, fit entendre de longs applaudissements (2). Les savants qu'un conquérant civilisateur appela à la découverte de ce monde ignoré, écrivirent sous l'empire des mêmes sentiments, « que les Égyptiens s'étaient placés par leurs monuments, » au premier rang des peuples de la terre » (3). L'enthousiasme a résisté au temps, il inspire tous les voyageurs que l'amour de la science conduit sur les bords du Nil (4).

(1) *Herod.* II, 35.

(2) *Denon*, Voyage en Égypte, T. II, p. 27 (édit. in-12°). Comparez *Description de l'Egypte* (ou Recueil des Observations et des Recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française, édit. de Panckoucke, in-8°), ch. X, § 1 (T. III, p. 287).

(3) *Description de l'Égypte*, ch. XVIII, Sect. 3, § 1 (T. V, p. 599).

(4) *Champollion* fut étourdi et comme foudroyé à l'aspect des ruines de Karnac : « Les Égyptiens », écrivait-il, « concevaient en hommes de » cent pieds de haut; l'imagination qui en Europe s'élance bien audessus

L'architecture est plus que la littérature peut-être l'expression de la société; les monuments de l'Égypte nous autorisent donc à croire qu'elle a été le siége d'une civilisation avancée. Les magnifiques édifices élevés en l'honneur des dieux font pressentir le génie particulier de la race égyptienne : la nation qui les a conçus devait être une nation essentiellement religieuse. Mais si nous sommes en droit de revendiquer pour les Égyptiens une haute culture intellectuelle, il est difficile d'en assigner l'étendue, les limites. L'Égypte, pays des merveilles, est aussi le pays des mystères. On connait la célèbre inscription du temple de Saïs : « Je » suis tout ce qui a été, ce qui est, ce qui sera, et personne n'a » encore percé le voile qui me couvre » (1). On peut dire aussi de l'Égypte, que personne n'a encore percé le voile qui la couvre. En vain ses monuments attestent sa grandeur; dès que nous voulons sortir des généralités, pénétrer le mouvement religieux qui s'est développé à l'ombre des sanctuaires, la lumière nous fait défaut; les opinions les plus contradictoires se produisent, favorables ou hostiles, suivant le système qui dirige les écrivains. Quelle est la mission de l'Égypte? est-elle restée isolée, repliée sur elle-même? les méditations séculaires du sacerdoce sont-elles perdues pour l'humanité, ou ont-elles été communiquées à d'autres peuples? Question capitale, dont la solution nous révèlera la mission du peuple égyptien, le caractère de ses relations internationales.

» de nos portiques, s'arrête et tombe impuissante au pied des cent quarante » colonnes de la salle de Karnac ».

Belzoni dit que Thèbes a été plutôt la cité des géants que celle des hommes (T. I, p. 7, 52, 242, 248 de la traduction française).

Ampère, à la vue de Thèbes s'écrie : « C'est Rome en grand » (Voyages et Recherches en Égypte et en Nubie. *Revue des deux Mondes*, 1847, T. IV, p. 799).

Le plus universel des géographes, *Ritter*, après s'être enquis de tous les monuments de la Grèce et de Rome, de l'antiquité et des temps modernes, avoue qu'il n'y en a aucun qui puisse être comparé aux ruines de Thèbes (*Géographie*, *Afrique*, p. 416 de la traduct. française). Hérodote avait déjà porté le même jugement sur le Labyrinthe et les Pyramides, comparés aux monuments de la Grèce (*Her.* II, 148).

(1) *Plutarch.* De Isid., c. 9.

(2) « Der Geist des aegyptischen Volkes ist überhaupt ein Räthsel ». *Hegel*, Vorlesungen über die Philosophie der Religion, T. I, p. 448.

§ 2. *D'où procède l'Égypte?*

L'Égypte, placée entre l'Asie et l'Europe, participe à la fois du génie de ces deux mondes : elle est comme une transition de l'Orient à la Grèce. Des traits frappants de ressemblance établissent la parenté du sacerdoce égyptien et des castes orientales. Mais moins isolée que l'Inde, l'Égypte communique par des canaux mystérieux avec les peuples destinés à changer la face de la terre. Elle nourrit pendant quatre siècles dans son sein la nation extraordinaire qui reçut en dépôt le dogme de l'unité de Dieu et qui devait donner naissance au Christ. Elle entra en rapport avec la Grèce, et finit même par devenir grecque. Ces relations de l'Égypte avec l'Orient, les Hébreux et les Hellènes ne seraient-elles pas la marque extérieure de sa vocation? N'aurait-elle pas transmis à Moïse et aux Grecs la civilisation dont elle reçut les germes de l'Asie et qu'elle développa dans ses temples? Consultons les traditions et les monuments pour nous éclairer sur les liens qui unissent les nations dominantes de l'antiquité.

Les Égyptiens disent que leur pays est le berceau de l'humanité (1). Mais ils se sont chargés eux-mêmes de démentir cette haute ambition; leurs monuments constatent l'existence sur le sol de l'Égypte d'une population étrangère à l'Afrique. On a cru longtemps que les Égyptiens étaient une branche de la race qui peuple le centre et l'occident de ce continent. Cette opinion, fondée sur le témoignage d'Hérodote (2), a pour elle la ressemblance qui existe entre les Coptes, descendants des anciens Égyptiens, et les Nègres. L'étude des monuments, qui dépeignent avec une scrupuleuse exactitude les caractères des diverses nations qui y figurent, ne permet plus d'admettre l'identité absolue des habitants de l'Égypte et des

(1) *Diodor.* I, 10.

(2) *Hérodote* dit que la couleur des Égyptiens est noire, et leur chevelure crépue (*Herod.* II, 104).

(3) C'est en se fondant sur cette ressemblance que *Volney* soutient que les anciens Égyptiens étaient de vrais nègres, de l'espèce de tous les naturels de l'Afrique (*Voyage en Égypte*, T. I, État politique de l'Égypte, ch. I).

Africains. Mais tout doute n'a pas disparu. D'après le savant Heeren, les castes des prêtres et des guerriers se distinguent par leur couleur des castes inférieures; les premières appartiennent à l'Asie, les dernières à l'Afrique. Les égyptologues vont plus loin, ils revendiquent pour tout le peuple égyptien une descendance caucasienne (2) : si certains traits paraissent rappeler le type nègre, il faut, disent-ils, attribuer cette ressemblance à l'altération produite par le mélange des races; ce fait explique aussi le sentiment du Père de l'Histoire (3). L'opinion de Heeren a pour elle les analogies historiques. Partout où nous rencontrons des castes, nous devons supposer qu'il y a eu conquête (4); la domination exercée en Égypte par les prêtres et les guerriers atteste donc l'invasion d'un peuple étranger. Quels étaient les conquérants? L'organisation sociale des Égyptiens remonte au moins à quatre ou cinq mille ans avant notre ère; c'est assez dire que nous ne pouvons avoir des notions certaines sur leur histoire primitive. Cependant la science croyait avoir trouvé la solution de ce problème si intéressant pour le développement de l'humanité, la filiation ou la parenté des civilisations. Une opinion qui a pour elle l'autorité des savants les plus éminents, rattache l'Égypte à l'Inde.

« La population, sinon la civilisation de l'Égypte, dit-on, est

(1) *Heeren*, Aegypten, Sect. I. Supplem., p. 353, 354. Cette opinion est suivie par *Von Bohlen* (Das alte Indien, T. I, p. 48 et suiv.) et *Loebell* (Die Weltgeschichte in Umrissen, T. I, p. 285). — *Sharpe* (History of Egypt) dit que les Égyptiens sont un mélange de trois races.

(2) *Ampère*, Des Castes dans l'ancienne Égypte (*Revue des deux Mondes*, 1848, T. III, p. 647, 648) : « Sur les murs des temples et des tombeaux, » rois, sujets, prêtres, guerriers, offrent le même type physique. La colo- » ration de leur peau est semblable, nulle différence physiognomique » n'atteste une variété de race. Si une variété de race eût existé, l'art » égyptien qui accuse si nettement dans les captifs le type africain et le » type asiatique, n'aurait pas manqué de la reproduire ici ».

(3) *Ampère*, Voyage et Recherches en Égypte (*Revue des deux Mondes*, 1848, T. II, p. 48). Telle est aussi l'opinion de *Champollion* (L'Égypte, par *Champollion Figeac*, p. 26, 27) et de *Wilkinson*, Manners and Customs of the ancient Egyptians, T. I, p. 2, 3.

(4) *Niebuhr*, Vorträge über alte Geschichte, T. I, p. 66.

» descendue successivement de l'Éthiopie dans la vallée du Nil (1).
» D'où venaient les prêtres, les guerriers qui soumirent cette par-
» tie de l'Afrique à leur domination? Les traditions nous condui-
» sent dans l'Inde. Philostrate (2) dit que les Éthiopiens sont une
» race indienne, qui avait été forcée de s'expatrier comme im-
» pure; ce témoignage, bien que vague, prouve que dans l'opinion
» de l'antiquité, il y avait un lien de sang entre les deux peuples.
» Le Syncelle et Eusèbe s'expriment d'une manière plus posi-
» tive (3). Il est vrai que les colonies dont parlent ces auteurs se
» rapportent à une époque postérieure à l'organisation de l'Égypte;
» mais les dates sont peu importantes, le fait essentiel est celui
» de l'émigration qui suppose une liaison entre l'Inde et l'Afrique.
» Ne serait-ce pas par un souvenir de cette parenté que les côtes
» méridionales de la Mer Rouge reçurent souvent, même dans le
» langage historique et géographique des anciens, la dénomination

(1) *Heeren* croit que l'Éthiopie est le berceau de la civilisation égyptienne; il retrouve dans l'empire théocratique de Méroë, la langue, l'écriture, la religion, les arts de l'Égypte (*Heeren*, Aegypten, p. 355, 356). La tradition qui attribue à Méroë la fondation des plus anciens états de l'Égypte lui fait supposer que celle-ci a été civilisée par des colonies sacerdotales venues du Midi (*Heeren*, Ethiopiens, Sect. II, ch. 2). — *Champollion* partage ce sentiment (*Précis du système hiéroglyphique des anciens Égyptiens*, p. 458, 459).

La constitution physique de la vallée du Nil atteste que la race égyptienne a dû descendre successivement le cours du fleuve, mais il ne paraît pas que la civilisation ait suivi la même marche. Les monuments de l'Éthiopie qu'on avait crus le type primordial de ceux de l'Égypte sont au contraire plus récents (*Wilkinson*, Manners and Customs, T. I, p. 4, 5); d'après *Ampère* (Voyage et Recherches en Égypte, *Revue des deux Mondes*, 1848, T. II, p. 48, 49), leur construction ne saurait être reportée audelà de l'époque grecque. Le témoignage de Manéthon confirme cette opinion; le royaume de Memphis commence à la IVe dynastie, celui de Thèbes à la XIe; Memphis a précédé Thèbes, l'Égypte a civilisé l'Ethiopie. La parenté des Égyptiens et des Éthiopiens est du reste incontestable; ils étaient unis par le plus fort des liens, la religion (*Rosellini*, Monumenti storici dell' Egitto, T. III, 2e Part., p. 36, 189). — Comparez *Loebell*, Die Weltgeschichte in Umrissen, T. I, p. 290.

(2) *Vita Apollon.* III, 6; VI, 8.

(3) *Marsham*, Canon. chronic., p. 335.

» d'*Inde*, ou l'épithète d'*indiennes* (1)? Par une remarquable coïncidence, l'Inde, si peu soucieuse de l'étranger, a conservé une tradition d'après laquelle un de ses héros mythiques aurait conquis l'Égypte (2). Des relations commerciales avaient lieu entre l'Inde, l'Arabie et l'Afrique : ces rapports suffisent pour rendre la colonisation possible, elle devient probable par les étonnantes analogies qui existent entre les Égyptiens et les Indiens ».

« La ressemblance physique est frappante (3). La constitution politique des deux peuples est la même. Un ordre sacerdotal domine dans l'Inde et en Égypte. Le culte se manifeste par les mêmes actes; sanctuaires, sacrifices, pélérinages, pénitences, processions, sont identiques; on trouve chez les Indiens l'adoration des animaux qu'on croyait particulière à l'Égypte (4). Hérodote remarque comme un caractère distinctif des Égyptiens, leur croyance à la transmigration des âmes (5) : ce dogme fait le fond de la religion indienne. Il n'y a pas jusqu'au célèbre juge-

(1) *Letronne* a rassemblé les preuves de cette assimilation de l'Inde et de l'Ethiopie (*Recueil des Inscriptions grecques et latines de l'Égypte*, T. II, p. 37-40; *Journal des Savants*, 1842, p. 665-667). Elle remonte au partage qu'Homère fait des Éthiopiens en *orientaux* et en *occidentaux*. Les premiers poëtes tragiques lièrent à cette idée les notions confuses qu'ils avaient acquises sur l'Inde et s'imaginèrent que le Nil y avait sa source. De là la méprise d'Alexandre qui prit l'Indus pour le Nil. Les grammairiens et les poëtes d'Alexandrie contribuèrent à propager la confusion des noms d'*Éthiopie* et d'*Inde*. On en trouve des traces dans les poëtes du siècle d'Auguste, Virgile, Horace, Ovide, Tibulle, Properce. L'historien Josèphe dit que l'Égypte avec ses dépendances, c'est-à-dire ses établissements sur la Mer Rouge, est *contiguë à l'Inde*. Le nom d'*Inde* passa dès lors dans le langage historique et même administratif; on le trouve sur des inscriptions pour désigner l'Éthiopie.

(2) *Polier*, Mythologie des Indous, T. I, Introduct., p. 51 et suiv.

(3) La parenté des deux races a reçu, en apparence du moins, une singulière confirmation dans les guerres de la révolution. Des Indiens, transportés en Égypte avec les armées anglaises, se sont crus dans leur patrie, en présence des monuments égyptiens, et se sont mis à adorer les images des dieux du Nil (*Bibliothèque britannique*, T. XXXVIII, p. 208 et suiv.)

(4) *Benj. Constant*, De la Religion, livre VI, ch. 5. — *Heeren*, Indiens, Sect. II (T. III de la trad. fr., p. 446 et suiv.) — *Creuzer*, Symbolik, T. I, p. 415, 416.

(5) *Herod.* II, 123.

» ment des morts qui n'existe dans l'Inde avec tous les détails que » donnent les historiens grecs (1). Que chez deux peuples placés » dans des circonstances locales aussi différentes que l'Égypte et » l'Inde, il n'y ait pas eu identité parfaite de développement, qui » s'en étonnerait? La littérature a jeté sur les bords du Gange un » éclat aussi vif que chez les Grecs; l'Égypte n'a laissé d'autres » monuments de son activité intellectuelle que des hiéroglyphes. » L'écriture, la langue, diffèrent. Ces différences s'expliquent; en » admettant même que la civilisation égyptienne a ses racines dans » l'Orient, la masse des habitants appartenait cependant à une » race indigène; les colons indiens, peu nombreux, n'ont pas eu » la puissance de faire de l'Afrique une reproduction de l'Inde ».

L'origine indienne de l'Égypte, appuyée de l'autorité des savants les plus illustres (2), passa dans l'histoire comme une vérité incontestable. Cependant, d'après les dernières recherches sur l'Inde et l'Égypte, il est difficile de ne pas ranger cette opinion au nombre des erreurs historiques : aussi a-t-elle été abandonnée par ceux-là mêmes qui l'avaient soutenue avec le plus de chaleur (3). Le système de la colonisation indienne suppose l'antériorité de la civilisation de l'Inde. Ce fait paraissait certain, d'après la haute

(1) *Polier*, Mythologie des Indous, T. II, p. 12.

(2) *Meiners*, Commentatio de veterum Aegyptiorum origine, dans *les Comment. Societatis Goetting.*, T. X, p. 57-59. — *Heeren*, des Indiens, Sect. II. (T. III, p. 442-454); Aegypten, Sect. II. — *Creuzer*, Symbolik, T. I, p. 415 et suiv. — *F. Schlegel*, Ueber die Sprache und Weisheit der Indier, p. 112. — *Ritter*, Die Vorhalle europäischer Völkergeschichten, p. 314. — *Goerres*, Mythengeschichte, T. II, p. 435, 436. — *Leo*, Universalgeschichte, T. I, p. 80, 81. — *Raumer*, Vorlesungen über die alte Geschichte, T. I, p. 89. — *Von Bohlen*, Das alte Indien (La parenté des civilisations de l'Inde et de l'Égypte est l'idée dominante de ce savant ouvrage). — *Jones*, Asiatic Researches (T. I, p. 18 de la traduction allemande). — *Maurice*, Indian antiquities, T. II, p. 183-215; T. III, p. 56-199, 225-259. — *Wilford*, Asiatic Researches, T. III, p. 200-236. — Cette opinion, abandonnée aujourd'hui par les égyptologues, se trouve encore dans des ouvrages récents : *Cantu*, Histoire Universelle, T. I, p. 468-472. — *Munk*, Palestine, p. 153.

(3) *Von Bohlen*, le partisan le plus décidé de la filiation indienne, a fini par abandonner son opinion (*Lepsius*, Chronologie der Aegypter. T. I, p. 3. note).

antiquité réclamée par les brâhmanes; mais leurs milliers de siècles se sont trouvés fabuleux, tandis que toutes les découvertes faites dans les monuments de l'Égypte tendent à prouver que son histoire remonte à une époque où la race sanscrite n'occupait pas encore l'Inde. L'hypothèse de la filiation indienne de l'Égypte tombe devant ce simple rapprochement. Une étude plus attentive des deux peuples a aussi fait ressortir des différences profondes là où dans le principe on n'avait aperçu que des ressemblances (1).

Il y a entre les grandes nations de l'Orient des analogies qui tiennent à la vie intime des peuples. Leurs traditions s'ouvrent toutes par un déluge; on en trouve le souvenir chez les Hébreux, les Babyloniens, les Chinois (2). Au déluge se rattache l'idée des quatre âges de l'humanité qui existe également chez tous les peuples de l'Asie, chez ceux qui appartiennent à la famille sémitique, aussi bien que chez les nations indo-germaniques (3). La division du temps qui touche à la fois aux croyances, aux institutions et aux habitudes de l'existence journalière, est la même dans tout l'Orient (4). Voilà des marques certaines d'une origine commune. L'Égypte se sépare sur tous ces points de l'Asie. Il n'y a pas de trace d'un déluge chez les Égyptiens; à l'époque où les peuples

(1) La haute antiquité des Égyptiens a été longtemps rejetée comme fabuleuse; elle est attestée aujourd'hui par des témoignages irrécusables. Un savant français (*Lesueur*, Chronologie des rois d'Égypte, p. 299 et suiv.) admet que la civilisation égyptienne remonte à plus de dix mille ans. En s'en tenant aux dates certaines, la chronologie égyptienne est authentique dès l'époque de Ménès, quatre mille ans avant notre ère; il faut supposer au moins un millier d'années avant Ménès pour le développement d'une culture qui avait atteint son plus haut degré, lors de la construction des Pyramides (3430 ans avant notre ère). L'histoire certaine de l'Orient (des Chinois, des Indiens, des Babyloniens) ne va pas audelà de 2300 à 2500 ans, avant J.-Chr. (*Lepsius*, Chronologie der Aegypter, T. I, p. 3 et suiv.).

(2) Par une coïncidence remarquable, la date de ce déluge est à peu près la même chez tous ces peuples. *Lepsius*, Chronol. der Aegypt., T. I, p. 20, 21.

(3) *Ewald*, Geschichte des Volkes Israël, T. I, p. 304, 305.

(4) Tous les peuples de l'Orient se servaient du même calendrier; ils avaient des mois lunaires et des semaines de sept jours. *Lepsius*, Chronol. der Aegypter, T. I, p. 21, 22.

orientaux placent ce cataclysme mémorable, l'Égypte entre déjà dans une nouvelle ère de sa civilisation; le mythe de la Création qui est presque identique dans les livres sacrés de l'Orient, manque chez les Égyptiens; la division du temps diffère (1).

L'antique culture de l'Égypte, les différences qui la séparent de l'Asie, seraient-elles une preuve qu'il n'y a aucun rapport entre ces deux mondes? Quelques savants, voyant les Égyptiens prendre un développement original dans leur vallée solitaire à une époque où les autres peuples n'ont pas encore conscience d'eux mêmes, ont soutenu qu'ils sont autochthones (2). La conclusion que l'on tire de l'ancienneté des traditions de l'Égypte à l'antériorité de son existence ou du moins de sa civilisation nous paraît hasardée. La race égyptienne était douée à un haut degré du sens historique qui fait défaut à l'Orient (3) : les populations asiatiques ont donc pu exister, se développer même sans laisser de souvenir de leur vie intellectuelle et politique. Qui oserait assurer d'ailleurs que les monuments manquent entièrement à

(1) L'année des Égyptiens est l'année solaire, leurs semaines sont de dix jours. *Lepsius*, Chronolog. der Aegypt., T. I, p. 21-24.

(2) Telle est l'opinion de *Röth* (Geschichte unserer abendländischen Philosophie, T. I, p. 82, 84). Il place le berceau de la race éthiopienne et égyptienne, ainsi que des Babyloniens et des Phéniciens sur le plateau de l'Abyssinie.

(3) *Lepsius* (Chronologie der Aegypter, T. I, p. 38-39) a mis dans tout son jour ce trait caractéristique des Égyptiens. Le sol de l'Égypte est couvert de monuments. Toutes les villes avaient leurs palais et leurs temples, ou leurs sanctuaires ornés des statues des dieux et des rois et des sculptures les plus variées. Les constructions monumentales étaient un privilége et une gloire de la royauté; les particuliers, animés du même esprit, élevaient des tombeaux. Ce qui distingue ces monuments de ceux des autres peuples, c'est qu'ils semblent bâtis pour l'éternité; le climat favorise leur conservation, mais les hommes venaient en aide à la nature par la solidité de leurs travaux. Ces ouvrages attestent le sens historique des Égyptiens; ils sont tous littéralement couverts d'inscriptions. On reproche aux peuples modernes l'abus de l'imprimerie; si nous avons la manie des livres, les Égyptiens avaient celle des inscriptions; il n'y avait pas de colosse, pas d'amulette, pas de meuble qui ne portât au moins le nom de son propriétaire. L'Orient offre un spectacle différent. Les Indiens sont entièrement dépourvus du sens historique; les brâhmanes furent longtemps hostiles à tout monument. Ailleurs la lente action du temps, favorisée de l'humidité de l'air, dissolvait pour ainsi dire les constructions.

l'Asie, et que de nouvelles découvertes ne viendront pas renverser un édifice reposant sur des hypothèses? Déjà Ninive est sortie de son tombeau séculaire et l'ingénieux investigateur de ses ruines revendique en faveur de l'Assyrie une antiquité aussi haute que celle de l'Égypte (1).

L'autochthonie des Égyptiens n'a pas trouvé faveur même auprès des égyptologues. Ils les considèrent comme une branche du tronc oriental, détachée de bonne heure, et prenant dans un pays à part un développement original, mais gardant néanmoins dans sa langue, dans sa religion des traces de son origine asiatique (2). La langue égyptienne, cet hiéroglyphe de la science, commence enfin à nous dévoiler ses mystères : elle a dû renoncer à ses prétentions d'originalité; on lui a trouvé une double affinité avec les langues indo-germaniques et sémitiques (3). L'identité du langage

(1) *Layard*, Nineveh and its Remains, T. II, p. 225. Tant que les inscriptions qui couvrent les monuments assyriens n'auront pas été déchiffrées, il sera impossible de préciser avec quelque probabilité l'époque à laquelle remonte l'histoire de l'Asie. Dès maintenant on peut affirmer que cette époque est plus ancienne qu'on le croyait. Les constructions, les sculptures, les emblèmes trouvés dans les ruines de Ninive n'appartiennent pas tous à une même civilisation; des palais ont été bâtis avec des débris d'édifices (*Layard*, T. II, p. 201, 202), des tombeaux sont placés sur des ruines de palais (*Ib.* T. II, p. 119-121). L'Asie a donc été le siége d'antiques Empires. Les monuments sont d'accord avec les traditions historiques qui nous restent sur un empire assyrien remontant à plus de deux mille ans avant notre ère. (*Movers* a recueilli tous les témoignages des auteurs anciens sur cet empire. *Die Phoenizier*, T. II, 1re partie, p. 259-272). Qu'étaient-ce que ces Assyriens? Leur nom qui couvre aujourd'hui toutes les dominations primitives, cache probablement l'ignorance de l'antiquité. Quels que soient les peuples qui se sont rencontrés dans les plaines de l'Asie, l'existence d'une ancienne civilisation asiatique paraît résulter des découvertes faites à Ninive.

Nous ajouterons que, d'après une opinion très-répandue dans l'antiquité, les mages étaient plus anciens que les Égyptiens. C'était l'opinion d'Aristote, de Hermippus qui a écrit une monographie sur les mages, d'Eudoxe et de Théopompe (*Diogen. Laert.* I, 8).

(2) *Bunsen*, Aegyptens Stellung in der Weltgeschichte, T. I, p. 515. — *Lepsius*, Chronologie der Aegypter, T. I. — *Wilkinson*, Manners and Customs of the ancient Egyptians, T. I, p. 3.

(3) *Lassen*, Indische Alterthumskunde, T. I, p. 25. — *Von Bohlen*, Das alte Indien, T. II, p. 455-461. — *Nève*, Introduction à l'étude des littératures orientales, p. 54.

est la marque la plus certaine d'une origine composée (1). Les progrès étonnants de la philologie orientale légitiment l'espoir qu'un jour la filiation et la parenté des peuples, qui jusqu'ici ne reposent que sur des conjectures, entreront dans le domaine des faits historiques. Tant que la science des langues comparées ne sera pas parvenue à sa dernière perfection, les origines de l'Égypte resteront un sujet de discussion. Les probabilités, qui il y a un demi-siècle portaient les savants à chercher le berceau de sa civilisation dans l'Inde, semblent aujourd'hui nous appeler à Babylone.

Les Égyptiens disent que les Chaldéens de Babylone sont une de leurs colonies (2). La parenté des deux peuples, que cette prétention atteste, est confirmée par la tradition mosaïque : *Nemrod*, le fondateur de Babylone, descend de *Kusch*, frère de *Mizraïm;* le nom même de *Nemrod* est égyptien, de même que celui de *Nitokris*. Les égyptologues ont signalé des rapports remarquables entre les Égyptiens et les Babyloniens. Les poids et les mesures sont identiques (3). La science astronomique des Chaldéens, devenue si célèbre, repose sur les mêmes fondements que l'astronomie égyptienne (4); d'après les Égyptiens, les Chaldéens puisèrent ces connaissances chez leurs prêtres (5). Les anciens rapportent également à l'Égypte l'origine de la religion assyrienne (6).

Les analogies sont constantes; elles sont tellement spéciales qu'elles doivent découler d'une même source. Mais est-ce l'Égypte

(1) « Rien ne jette un plus grand jour sur l'origine cachée des peuples » que la comparaison des langues » (*Leibnitz*).

(2) *Diodor*. I, 81.

(3) *Lepsius*, Chronologie der Aegypter, T. I, p. 228. Lepsius observe encore que le mot μνᾶ, *mina*, qui existe dans toutes les langues de l'antiquité, se trouve déjà dans une inscription hiéroglyphique du XVI[e] siècle. L'aune égyptienne, qui est identique avec l'aune babylonienne, est représentée sur des monuments de la IV[e] et de la V[e] dynastie (3400 ans avant notre ère).

(4) *Lepsius*, Chronologie der Aegypter, T. I, p. 222.

(5) *Diodor*. I, 28.

(6) *Lucian*., De Syria Dea, § 2.

ui procède de la Chaldée, ou est-ce la Chaldée qui procède e l'Égypte? Si l'on s'en tient aux faits connus, on serait tenté e se prononcer pour l'Égypte : les documents nous montrent s Égyptiens civilisés à une époque où la Babylonie n'est pas ncore constituée. Cependant le savant Lepsius à qui nous emruntons ces observations (1), ajoute qu'il est possible que les haldéens et les Égyptiens tiennent leur civilisation d'une origine ommune (2). Mais ici toute base historique nous fait défaut; nous 'avons qu'une probabilité, c'est la croyance générale que la culure intelle●uelle a son berceau dans l'Orient.

Au milieu de ces incertitudes, un fait probable reste acquis à la science, c'est que les racines de l'Égypte sont en Asie. La théocratie qui caractérise l'Orient est aussi l'élément essentiel de la société égyptienne. Mais en se rapprochant de l'Occident, la théocratie se transforme. Si nous comparons l'Égypte avec l'Inde, nous verrons qu'un progrès considérable a été accompli sur les bords du Nil.

§ 3. *Progrès de l'Orient à l'Égypte.*

N° 1. *Différence entre les castes de l'Égypte et celles de l'Inde. Germe d'unité.*

Au premier abord, les castes égyptiennes paraissent la reproduction de celles de l'Inde, tant les analogies sont nombreuses (3).

(1) *Lepsius,* Chronologie der Aegypter, T. I, p. 233.

(2) Telle est aussi l'opinion de *Letronne* (Origine du Zodiaque grec, p. 58). — Comparez *Loebell,* Die Weltgeschichte in Umrissen, T. I, p. 286.

(3) L'existence des castes chez les Égyptiens n'avait pas été révoquée en doute jusqu'à nos jours. Mais on dirait que les révolutions scientifiques au XIXe siècle marchent de pair avec les révolutions politiques. *Rosellini* le premier remarqua (*Monumenti civili,* T. III, p. 210-217) que les monuments ne s'accordent pas avec l'idée qu'on se fait de la division du peuple égyptien en castes; la barrière n'était pas aussi infranchissable qu'on le suppose; le mariage était permis entre les castes dominantes, les guerriers et les prêtres pouvaient passer d'un ordre dans l'autre. Un littérateur français que la passion de la science a conduit en Égypte alla plus loin et soutint qu'il n'y avait pas de castes dans l'ancienne Égypte, en prenant ce mot dans un sens rigoureux (*Ampère,* Des Castes

Les grandes divisions sont les mêmes (1). Les prêtres formaient l'ordre dominant, ils étaient dépositaires des sciences qui, dans les idées de l'Orient, se lient à la religion et en dérivent; la philosophie, les lois, l'astronomie, les mathématiques, la médecine, étaient le vaste domaine abandonné au sacerdoce. La supériorité d'intelligence entraînait une suprématie politique : la plus grande, la plus belle partie du sol appartenait aux prêtres, les grands pontifes étaient les égaux des rois. Les rois étaient choisis dans la caste des guerriers : ceux-ci formaient en quelque sorte un peuple à part, habitant des districts particuliers. Dans les sociétés théocratiques, les guerriers occupent un rang secondaire. Les rois passaient leur vie dans la compagnie des prêtres, ils dépendaient d'eux par le cérémonial; les oracles, l'astrologie les guidaient dans toutes leurs entreprises. Le sacerdoce était donc le véritable maître de l'état. Les castes inférieures ont peu d'importance. Il y avait aussi en Égypte, comme dans l'Inde, une classe d'êtres abjects, impurs, objet du mépris universel; les gardeurs de pourceaux étaient exclus des temples; les Égyptiens détestaient en eux les terribles Nomades qui menaçaient continuellement leur repos et qui longtemps avaient foulé en vainqueurs insolents leur sol sacré.

Cependant malgré cette ressemblance entre les castes de l'Égypte

dans l'ancienne Égypte, *Revue des deux Mondes*, 1848, T. III, p. 645-652). Un fait résulte des observations d'*Ampère*, c'est que la séparation entre les prêtres et les guerriers n'était pas aussi absolue que dans l'Inde; mais ses recherches mêmes prouvent que les deux castes supérieures étaient profondément séparées des castes inférieures. Les fonctions civiles (religieuses) et militaires sont les seules qui soient mentionnées dans les inscriptions, les professions de laboureur, d'artisan ne se sont pas rencontrées jusqu'ici sur les monuments funéraires; le genre d'honneur qui consiste à montrer le mort recevant les hommages de sa famille et adorant les dieux n'est jamais accordé qu'aux fonctions civiles et militaires. Cette exclusion des classes inférieures est d'une grande importance; elle prouve qu'il y avait dans l'institution des castes égyptiennes, comme dans celles de l'Inde, un principe religieux.

(1) Sur les castes égyptiennes, voyez *Herod.*, II, 36, seqq., 164, seqq.; *Diodor.* I, 69, seqq. Les historiens anciens ne sont pas d'accord sur les détails; mais ces différences tiennent à des énumérations incomplètes ou à des subdivisions qu'on a méconnues; il n'y en a pas dans les traits généraux.

celles de l'Inde, il y a des différences essentielles. La destinée des castes supérieures dans les deux pays est la marque d'un développement différent. Prêtres et guerriers ne peuvent pas coexister sans combattre pour la suprématie. Quel a été le résultat de cette lutte sur les bords du Nil et du Gange? Au moment où l'Égypte sort de son isolement pour figurer dans l'histoire du monde, l'élément guerrier l'emporte sur l'élément sacerdotal, la domination des prêtres est en pleine décadence; bientôt la théocratie fait place à une monarchie grecque. Les annales de l'Inde présentent un tout autre spectacle. Les kchattriyas luttent vainement contre la caste protégée des dieux, ils finissent par disparaître, au point qu'aujourd'hui il est difficile de trouver des traces de leur existence dans les mêmes contrées où les brâhmanes sont encore révérés. Un prêtre égyptien voulut donner à son ordre la domination exclusive que les brâhmanes avaient dans l'Inde; il s'empara du trône et accabla la caste guerrière de mépris et d'outrages; mais, chose remarquable, Séthos figure dans l'histoire comme un usurpateur (1); son règne, loin d'arrêter la ruine de la caste sacerdotale, ne fit que la précipiter; les idées grecques ne tardèrent pas à envahir l'Égypte, en attendant que les soldats d'Alexandre vinssent s'asseoir sur le trône des Pharaons (2).

A quelle cause tient cette différence dans la destinée du sacerdoce en Égypte et dans l'Inde? Les castes ont chez les Indiens une sanction religieuse; l'inégalité procède de Dieu, de là cette persistance, cette immobilité qui nous étonne. En Égypte, les prêtres ne paraissent pas avoir rapporté l'institution des castes au Créateur. Dieu fait le brâhmane, un kchattriya ne peut s'élever à la caste sacerdotale que par une intervention divine. Il n'en était pas de même en Égypte; les membres d'une même famille appartenant aux deux classes privilégiées, pouvaient occuper indifféremment des fonctions religieuses ou militaires; le mariage entre les deux ordres était permis (3). Quant aux castes inférieures,

(1) *Herod.* II, 141, 147.

(2) A Méroë même, les rois finirent par secouer avec violence le joug des prêtres (*Strab.*, Lib. XVII, p. 566, ed. Casaub.).

(3) *Ampère,* dans la *Revue des deux Mondes,* 1848, T. III, p. 648. —

elles se sont pour ainsi dire établies naturellement, sous l'influence de circonstances locales. Une partie du territoire ne se prêtant pas à l'agriculture était destinée à servir de demeure aux pasteurs; les riverains du Nil restèrent pêcheurs et bateliers, les plaines devinrent le séjour de cette partie de la population que son génie appelait aux travaux de l'agriculture et de l'industrie. La différence d'origine, jointe aux occupations diverses que commande la nature du sol, explique suffisamment la division des Égyptiens en castes (1).

Ainsi la religion n'était pas, comme dans l'Inde, un obstacle invincible à ce que l'idée de l'unité, de la solidarité des hommes pénétrât dans les esprits. Cette doctrine s'est effectivement fait jour chez les Égyptiens; nous croyons l'entrevoir dans un usage remarquable du culte : les habitants, en offrant des sacrifices, priaient les dieux de détourner les malheurs qui pourraient arriver à toute l'Égypte ou à eux-mêmes (2). Il y avait encore un autre peuple dans l'Orient chez lequel les individus comprenaient la nation entière dans leurs prières, les Perses; et chez les Perses, l'institution des castes avait également disparu (3). Ce rapport remarquable suppose une conception de l'humanité toute différente de celle qui fait le fond de la religion brâhmanique. N'y a-t-il pas là au moins le germe du dogme de l'*unité*, tandis que les castes sont l'expression de la *division?* Cette différence entre l'Inde et l'Égypte est fondamentale. Si l'idée de l'égalité n'a pas transformé la société égyptienne, elle s'est cependant manifestée

Rosellini avait déjà fait la même observation; cependant le savant égyptologue ne donne pas cette confusion comme la règle; il croit que, surtout dans la caste des guerriers, il était seulement permis aux *chefs* d'entrer dans l'ordre sacerdotal; il concilie de cette manière les témoignages des monuments avec les récits des auteurs anciens, qui disent positivement que la caste des guerriers était exclusivement vouée au service des armes, de père en fils (*Herod.* II, 166).

(1) *Hérodote* les appelle γένεα, terme dont il se sert habituellement pour désigner les différentes *tribus* d'un peuple (*Herod.* II, 164; cf. I, 101, 125. — *Heeren,* Aegypten, Sect. I, p. 526-529).

(2) *Herod.* II, 39.

(3) Voyez plus haut, p. 211 et suiv.

dans la vie. Les castes supérieures de l'Inde étaient seules initiées à la doctrine religieuse, il n'y avait entre elles et les autres castes aucun rapport ni de justice, ni d'humanité. La condition des tchândâlas dépasse tout ce qu'on peut imaginer d'odieux. L'Égypte avait aussi ses parias, mais on ne voit pas qu'elle ait admis les conséquences que les Indiens dérivent du dogme révoltant de l'impureté. Quelques débris de lois conservés par Diodore semblent dénoter au contraire dans les Égyptiens une tendance à l'humanité envers tous les êtres, sans distinction de caste. Celui qui pouvant sauver un homme attaqué ne le faisait pas, était puni aussi rigoureusement que l'assassin. Une loi plus remarquable encore infligeait la peine capitale pour le meurtre d'un esclave, aussi bien que pour celui d'un homme libre (1). Chose étonnante, c'est un peuple à castes qui partage avec les Athéniens la gloire d'avoir porté la seule loi d'égalité qui ait été faite dans l'antiquité païenne pour l'esclave (2).

Les Égyptiens avaient donc au moins l'instinct de l'unité humaine. Les castes sont de l'essence de l'Inde; en Égypte elles n'étaient qu'une institution politique, le cours naturel des choses en devait amener la dissolution. Moïse, élevé par les prêtres égyptiens, consacra l'égalité religieuse; des colonies sorties de l'Égypte portèrent la civilisation en Grèce, sans y implanter les castes. Ainsi l'Égypte est une transition entre l'Orient et l'Occident, elle tient à l'Asie par le régime théocratique; elle se rapproche de la Grèce parce que cette constitution porte en elle des germes de transformation.

N° 2. *Doctrine religieuse. La sagesse égyptienne.*

S'il y a progrès de l'Orient à l'Égypte, il est probable qu'il est dû à une conception religieuse: dans les Théocraties, la politique, le droit, ne sont qu'une manifestation de l'idée théologique. Mais

(1) *Diodor.* I, 77. Nous citerons encore la loi qui défend au créancier de porter atteinte à la liberté personnelle du débiteur. Les Égyptiens sont peut-être le seul peuple de l'antiquité qui n'ait pas admis l'emprisonnement ou la servitude pour dettes (*Diodor.* I, 79).

(2) Voyez Tome II, p. 152.

quels étaient les dogmes du sacerdoce égyptien? Cette question nous conduit dans un champ d'interminables controverses. On sait que le culte populaire était le plus grossier polythéisme : l'adoration des animaux (1), variant d'une province à l'autre, se rapproche du fétichisme des sauvages plus que de la religion de Rome ou de la Grèce. La caste sacerdotale ne s'est-elle pas élevée audessus de ces ignobles superstitions? Les anciens la croyaient en possession d'une doctrine secrète (2). Cette prévention en faveur de l'Égypte allait jusqu'à l'exagération; les derniers repré-

(1) *Diodor.* I, 83. Les historiens et les philosophes se sont épuisés en conjectures pour expliquer cette adoration d'êtres dénués de raison par l'homme, que nous sommes habitués à considérer comme le maître de la Création (*Benj. Constant*, De la Religion, livre VI, ch. 4). On s'efforçait de trouver un sens caché, symbolique à un culte dont on ne pouvait concilier la grossièreté avec la civilisation égyptienne. Il eût été plus naturel de ne pas attribuer à la civilisation ce qui est le fruit de la barbarie. Les voyageurs ont trouvé le culte des animaux dans toute l'Afrique, depuis l'Ethiopie jusqu'au Sénégal, chez des peuples tout-à-fait sauvages. N'est-il pas probable que les habitants indigènes de l'Égypte partageaient une superstition généralement répandue parmi des populations appartenant à la même race et habitant le même continent? (*Heeren*, Aegypten, p. 686. — *Creuzer*, Symbolik, T. I, p. 181, 3e édit. — *De Pauw*, Recherches philosophiques sur les Égyptiens, T. II, p. 140). Cette superstition était tellement enracinée qu'il eût été dangereux pour le sacerdoce d'en tenter la destruction; peut-être aussi la politique des prêtres y vit-elle un moyen de dominer : toujours est-il qu'ils ouvrirent leurs sanctuaires à ces ignobles divinités. Cette hypothèse explique non seulement l'origine du culte des animaux, mais aussi la diversité de ceux qu'on adorait dans les différentes provinces de l'Égypte. Chaque sauvage a son fétiche, il faut déjà un progrès dans la sociabilité pour que d'individuelles, les idoles deviennent communes à une tribu, à une cité. Les animaux, objet de l'adoration, devaient donc varier d'une ville à l'autre. Tel était encore l'état de la religion populaire, lorsque Hérodote visita l'Egypte.

(2) Plutarque dit que les sphinx sont le symbole de la philosophie égyptienne (De Isid., c. 9 : πρὸ τῶν ἱερῶν τὰς σφίγγας ἐπιεικῶς ἱστάντες, ὡς αἰνιγματώδη σοφίαν τῆς θεολογίας αὐτῶν ἐχούσης).

D'après St-Clément d'Alexandrie, la science des choses divines n'était communiquée qu'aux rois et à ceux des prêtres qui se distinguaient par leur éducation, leur sagesse et leur naissance [τοῖς κριθεῖσιν εἶναι δοκιμωτάτους ἀπό τε τῆς τροφῆς, καὶ τῆς παιδείας, καὶ τοῦ γένους. *Stromat.* V, 7, p. 508 (670)].

Origène attribue également aux prêtres une science des choses divines, enseignée dans les mystères, tandis que la masse du peuple ne connaissait que les fables (*C. Cels.* I, 12; *De princip.* III, 3).

sentant de la philosophie, les Néoplatoniciens exaltèrent, outre mesure, la sagesse égyptienne (1); c'est à eux qu'on attribue la composition des livres *hermétiques*, mélange de doctrines grecques, de croyances orientales et de sentiments chrétiens (2).

Les savants modernes ont longtemps ajouté foi aux traditions anciennes, même aux livres apocryphes d'*Hermès* (3). Si on leur demandait ce qu'était devenue la sagesse tant vantée des Égyptiens, ils répondaient que les prêtres ne l'enseignaient que dans les mystères, que cet enseignement oral se perdit avec l'indépendance et la civilisation de l'Égypte (4). D'autres supposaient que l'écriture hiéroglyphique était destinée à voiler la science sacerdotale aux yeux des profanes (5). La clef des hiéroglyhes étant perdue, le champ était ouvert aux hypothèses. Les savants ne doutaient pas que le sacerdoce ne connût un Dieu créateur (6); ils allaient jusqu'à lui attribuer la connaissance du dogme de la Trinité (7).

(1) *Real Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft*, au mot *Aegyptische Religion*, T. I, p. 104, 110. C'est d'après ces sources que *Creuzer* a cherché à reconstruire les dogmes égyptiens. (*Symbolik*, T. II, ch. 3, 3e édition).

(2) *Baehr*, dans la *Real Encyclopaedie der Alterthumswissenschaft*, au mot *Hermes*, 1209-1214. — *Egger*, dans le *Dictionnaire des Sciences philosophiques*, T. III, p. 77-83.

(3) Le plus célèbre défenseur de la sagesse égyptienne est le théologien anglais *Cudworth*, qui se fit une arme de la religion égyptienne contre l'incrédulité de ses contemporains (*Systema intellectuale*, c. IV, § 8).

(4) *Kircher*, Oedipus aegyptiacus, p. 115.

(5) *Cudworth*, p. 371. — Comparez *Kircher*, Oedip. Aegypt., Préface de *Schott*.

(6) *Joblonski*, Pantheon Aegyptiorum, Prolegomena, p. 46 : « Primum » Theologiae veteris et cultus Aegyptiorum objectum fuit νοητόν, naturae » spiritualis, adeoque sensibus non obnoxium, sed solâ vi intellectûs » cognoscendum. Agnoverunt nempe primi inter Aegyptios sapientiae ma» gistri, esse Spiritum aliquem ingenitum, aeternum, omnibus rebus quæ » existunt prius, qui omnia creaverit, omnia conservet, omnia contineat, » omnia permeet atque vivificet, qui sit spiritus totius mundi, hominum » vero custos et benefactor ». Cf. *Jablonski*, Pantheon, P. I, p. 38-41, 81-83. — *Cudworth*, Systema, T. I, p. 371; — *Kircher*, Oedip. Aeg. T. I, p. 147, 149.

(7) *Cudworth*, d'après *Jamblique* (De myster. Aegypt. VIII, 3), p. 412, 413. — *Kircher*, Oedip. Aegypt. T. I, p. 154; — *Maurice*, Indian Antiquities, T. IV, p. 294-326.

Pour expliquer la sublimité de ces croyances dans une nation païenne, on supposait des communications entre l'Égypte et les patriarches (1). La réaction qui se fit au dix-huitième siècle contre tout ce qui s'appelle théocratie ébranla également l'autorité séculaire des prêtres égyptiens. Le sentiment religieux s'étant altéré, on ne chercha plus dans les cultes anciens l'adoration d'un être suprême; les uns, renouvelant le système d'Evhémère, firent de la religion égyptienne une histoire symbolique (2); d'autres (3), une représentation des travaux de la vie civile, notamment de l'agriculture. Une opinion qui trouva faveur en France et en Allemagne ne vit dans tous les cultes, et surtout dans celui de l'Égypte, qu'un système astrologique ou astronomique (4).

Le dix-neuvième siècle professe plus de respect pour l'idée religieuse, quelles qu'en soient les aberrations; mais poussant jusqu'à l'extrême l'esprit critique qui le distingue, il a la prétention de refaire l'histoire ancienne, et de la connaître mieux que les anciens eux-mêmes. Cette audace a produit des travaux remarquables; mais partant d'un doute systématique, la science a contesté bien des faits universellement admis dans l'antiquité, sans autre motif que l'insuffisance des témoignages. C'est ainsi que des savants allemands, anglais, hollandais (5) représentent la religion

(1) *Kircher* a là-dessus toute une histoire, qu'il rapporte sans manifester le moindre doute, comme s'il s'agissait d'un fait contemporain, authentique. *Thaut* ou *Hermès* était disciple des patriarches; le savant jésuite donne l'année, presque le jour de la naissance de ce sage que « Dieu envoya au genre humain encore inculte pour l'instruire ». Il fut initié à la vérité par Noë et ses descendants; après avoir passé quelque temps en Italie, il alla en Egypte, où régnait alors le roi Mizraïm; il lui enseigna la science et la politique qui servirent de base à la constitution égyptienne (*Oedip. Aegypt.* T. I, p. 114, 115). Comparez *Jablonski*, Pantheon Aeg. Prolegom, p. 46. — *Wilkinson* a reproduit, au moins les idées fondamentales de *Kircher*, de *Cudworth* et de *Jablonski* (T. IV, p. 185-188).

(2) *Zoëga*, De origine et usu obeliscorum. 1797.

(3) L'abbé *Pluche*, Histoire du ciel, 1758.

(4) *Dupuis*, De l'origine des cultes. — *Gatterer*, De theogonia Aegyptiaca, dans les *Comment. Soc. Goetting.*, T. VI. — Voyez l'analyse de ces divers systèmes, dans la *Real Encyclopaedie der Alterthumswissenschaft*, T. I, p. 116-120,

(5) *Haakh*, dans la *Real Encyclopaedie der Alterthumswissenschaft*,

égyptienne comme une adoration des éléments de la nature; ils nient que les prêtres aient eu une doctrine supérieure, enseignée dans les temples; si on leur oppose l'autorité de Plutarque, des Néoplatoniciens, de Saint Clément, ils répondent que ces philosophes ont attribué leurs propres sentiments aux Égyptiens.

Cependant les égyptologues protestent contre cet abaissement systématique de la science sacerdotale (1). Chose remarquable, tous ceux qui ont visité l'Égypte, se sont refusés à croire que les prêtres n'aient eu d'autre croyance qu'un polythéisme plus ou moins matériel. Nous ne parlons pas de Champollion (2); il s'est exagéré, pourrait-on dire, l'importance de ses découvertes; comme tout inventeur, il a présenté sous le jour le plus favorable l'antique science dont il a retrouvé la clef. Mais on ne recusera pas le témoignage des savants français qui accompagnèrent le général Buonaparte en Égypte; bien qu'imbus de l'esprit du dix-huitième siècle, ils se sont dit, à la vue des ruines de l'ancienne société égyptienne, que tant de grandeur dans les arts destinés à célébrer les dieux ne pouvait s'allier à tant de petitesse dans les idées religieuses (3). Un des derniers voyageurs anglais, le savant Wilkinson, admet que les prêtres égyptiens avaient des dogmes secrets enseignés dans les mystères; il leur reproche seulement de n'avoir pas communiqué au peuple une science « estimée si haut par le » christianisme naissant, qu'il glorifia le grand législateur des Hé- » breux d'y avoir été initié ». Mais quelle était cette doctrine? Sur cette question règne toujours le doute. Les livres où les prêtres déposèrent leur science sont perdus. Les inscriptions hiéro-

au mot *Aegyptische Religion*. — *Prichard*, Darstellung der aegyptischen Religion, übersetzt von *Haymann*. — *Van Limburg Brouwer*, Gedachten over het verband tusschen de godsdienstige en zedelyke beschaving der Egyptenaren.

(1) Sur les systèmes d'*Ampère* et de *Letronne*, voyez la Note III, à la fin du volume.

(2) D'après Champollion, la religion égyptienne est un monothéisme se manifestant extérieurement par un polythéisme symbolique. (*Champollion Figeac*, l'Égypte, p. 245 et suiv).

(3) *Wilkinson*, Manners and Customs of the ancient Egyptians, T. I, p. 272; T. IV, p. 164.

glyphiques dans lesquelles les savants espéraient trouver le trésor de la sagesse égyptienne, sont étrangères à la religion. Nous n'avons que les rapports des écrivains grecs, mais leurs récits datent de la décadence de l'Égypte (1); lorsqu'elle était au faite de sa puissance, lorsque sa civilisation avait atteint son plus haut degré de développement, elle vivait isolée, les autres peuples étaient encore dans la barbarie. Le royaume des Pharaons est donc encore une terre inconnue. Nous devons nous borner à rapporter les traditions que l'antiquité nous a léguées.

La science de l'Égypte était l'objet d'une admiration universelle chez les anciens. Quand le poëte hébreu veut exalter le roi représenté dans les livres sacrés comme le plus sage des hommes, il dit que « la sagesse de Salomon surpassait toute celle des Égyptiens » (2). Parmi les Grecs, les riverains du Nil jouissaient également d'une haute estime (3). Cette réputation était évidemment l'apanage des prêtres (4); elle attira dans leurs sanctuaires les législateurs, les philosophes, les poëtes, les artistes de la Grèce (5). Peu importe que la tradition de tous ces voyages ne soit pas à l'abri de la critique; même fabuleuse, elle ne peut avoir pour fondement que la croyance universelle de la Grèce et du

(1) *Rosellini*, I Monumenti storici dell' Egitto, T. I, Introduzione, p. III.

(2) I *Rois*, IV, 30.

(3) *Herod.* II, 160 : Les Éléens se vantaient d'avoir établi les lois les plus justes pour les jeux olympiques, ils s'imaginaient que les Égyptiens mêmes, *quoique réputés les plus sages de tous les hommes* (τοὺς λεγομένους εἶναι σοφωτάτους) ne pourraient rien inventer de mieux. Ils envoyèrent une ambassade en Égypte, pour savoir si les Égyptiens sauraient faire des règles plus équitables. Le Roi convoqua ceux des Égyptiens qui passaient pour les plus sages, et il fut répondu aux Grecs que leur réglement qui admettait les citoyens d'Elée à combattre violait l'équité, parce qu'il était impossible que des juges éléens ne favorisassent pas leurs concitoyens, au préjudice des étrangers. (Comparez *Diodore*, I, 95).

(4) Tous les écrivains grecs les représentent comme des philosophes. *Diodore*, passim. — *Isocrat.* Busiris laud. §§ 21, seqq. *Strab.* XVII, p. 541, 544, 561 ed. Casaub. — *Dion. Chrysost.* Or. XLIX, p. 538, C. ed. Morellus. — *Porphyr.* de Abstinent. II, 5, 26.

(5) *Plutarch.* De Isid. et Osir. 10. Voyez plus bas, ch. III, § 2, n° 2.

monde ancien à une science secrète cultivée par le sacerdoce égyptien. Quel était l'objet de cette science? Elle embrassait toutes les connaissances humaines, comme l'atteste Clément d'Alexandrie (1). Le témoignage du Père de l'Église qu'on a voulu suspecter, a reçu une éclatante confirmation. Diodore (2) parle d'une bibliothèque égyptienne remontant au quatorzième siècle avant notre ère; Champollion en a retrouvé les ruines : nous possédons des papyrus datés de cet antique dépôt des connaissances humaines (3). Parmi les diverses classes de prêtres, Saint Clément nomme les *prophètes*, dépositaires des connaissances théologiques que les philosophes de la Grèce allaient puiser dans leurs enseignements (4). C'est à eux qu'on doit rapporter ce que le stoïcien Chérémon dit des prêtres : « ils négligeaient tous les travaux humains, pour vouer leur vie entière à la contemplation et à la connaissance des dieux » (5).

La méditation des choses divines n'était pas le partage exclusif du sacerdoce : le sentiment religieux était commun à toute la nation. Les témoignages des auteurs anciens sont unanimes sur ce trait caractéristique des Égyptiens; ils nous donneront quelques indications sur leurs croyances. « Ils sont très-religieux », dit Hérodote, « et surpassent tous les hommes dans le culte qu'ils rendent aux dieux » (6). Ils avaient la prétention d'avoir les premiers élevé des autels, des statues et des temples (7), d'avoir

(1) *Lepsius*, Chronologie der Aegypter, T. I, p. 45-48.

(2) *Diodor*. I, 49.

(3) *Lepsius* (Chronologie der Aegypter, T. I, p. 38-39) a découvert les tombeaux de deux bibliothécaires de Ramsès Miamoun.

(4) *Clem. Alex*. Stromat. I, 15, p. 359, ed. Potter : προέστησαν δ' αὐτῆς (τῆς φιλοσοφίας) Αἰγυπτίων οἱ προφῆται.

(5) *Chaerem. ap. Porphyr*. de Abstin. IV, 6 : ἀπειπάμενοι δὲ πᾶσαν τὴν ἄλλην ἐργασίαν καὶ πόρους ἀνθρωπίνους, ἀπέδοσαν ὅλον τὸν βίον τῇ τῶν θείων θεωρίᾳ καὶ θεάσει.

(6) *Herod*. II, 37.

(7) *Herod*. II, 4. — *Lucien* dit que les Égyptiens ont eu les premiers la connaissance des dieux : πρῶτοι μὲν ὧν ἀνθρώπων, τῶν ἡμεῖς ἴδμεν, Αἰγύπτιοι λέγονται θεῶν τε ἐννοίην λαβεῖν καὶ ἱρὰ εἴσασθαι καὶ τεμένεα καὶ πανηγύριας ἀποδέξαι· πρῶτοι δὲ καὶ οὐνόματα ἱρὰ ἔγνωσαν καὶ λόγους ἱροὺς ἔλεξαν.

les premiers établi des fêtes religieuses (1) et ce qui est plus important, d'avoir les premiers enseigné que l'âme de l'homme est immortelle (2). Lorsque tels étaient les dogmes vulgarisés par les prêtres, serait-il téméraire d'admettre avec Plutarque qu'ils avaient de plus une doctrine cachée, dont les mystérieux Sphynx placés au seuil des temples étaient l'image (3)? Nous avons cité la fameuse inscription de Saïs; on en a contesté l'antiquité (4), elle prouve du moins que la croyance de l'unité de Dieu était généralement attribuée au sacerdoce. Des philosophes français et allemands (5) sont allés plus loin, ils ont essayé de reconstituer la théologie égyptienne. Nous n'osons pas nous aventurer sur un terrain où les preuves historiques nous abandonnent. Mais nous ne croyons pas porter trop haut la science des prêtres, en leur supposant la connaissance de Dieu (6), et de l'immortalité de l'âme (7),

(1) *Herod.* II, 58.

(2) *Herod.* II, 123. Un oracle d'Apollon, rapporté par *Eusèbe* (*Praepar. Evang.* IX, 10), reconnaissant les bienfaits de ces hautes vérités propagées par les Égyptiens, les place audessus de toutes les autres nations.

(3) *Plutarch.*, De Isid. et Osir., c. 9.

(4) *Mosheim* sur *Cudworth,* T. I, p. 398, note 123.

(5) Voyez la Note IV à la fin du volume.

(6) Le traité de *Plutarque* sur Isis et Osiris a pour objet de montrer que les Égyptiens adoraient un seul Dieu (ἡ τοῦ πρώτου καὶ κυρίου καὶ νοητοῦ γνῶσις, c. 2. — Comparez *Jamblich.*, De Myster. Aegypt. VII, 2; VIII, 3). Y a-t-il dans leur conception de Dieu un progrès sur les dogmes de l'Orient? Nous devons le présumer, puisque l'organisation sociale de l'Égypte, bien que semblable à celle de l'Inde, contient le germe d'une idée qui distingue profondément l'Orient de l'Occident. L'idée de l'égalité religieuse suppose celle de l'unité des hommes en Dieu. Cette doctrine qui est le fondement du Mosaïsme, aurait-elle été conçue dans les temples de l'Égypte? Voyez le Livre des *Hébreux,* ch. I.

(7) Sur l'immortalité de l'âme, voyez le témoignage d'Hérodote, II, 123. Mais quelle est l'idée précise que les Égyptiens attachaient à l'immortalité? Cette question a donné lieu aux plus vives discussions, et le doute règne encore. Cependant il paraît résulter des études faites sur les monuments que la conception égyptienne est supérieure à celle de l'Inde. La métempsycose indienne est une loi fatale qui aboutit à la confusion de l'âme en Dieu ou au néant. D'après la doctrine égyptienne telle qu'elle est interprétée par Rosellini, l'âme conserve son individualité vis-

points fondamentaux d'une conception religieuse de la vie (1).

Il y a un trait remarquable dans les traditions recueillies en Égypte par les écrivains grecs; la religion y est représentée comme puissance civilisatrice. Osiris trouve les hommes au plus bas degré de barbarie, se dévorant les uns les autres, comme des animaux féroces : il leur enseigne la culture des fruits; en leur procurant une nourriture nouvelle et agréable, il leur fait abandonner la vie sauvage. Le droit du plus fort désolait les sociétés primitives : Isis leur donne des lois, elle introduit la justice, et fait cesser l'abus de la force par la crainte du châtiment (2). Les dieux égyptiens n'apportent pas seulement la civilisation aux riverains du Nil, ils la répandent dans le monde entier. Sur une colonne élevée à Osiris, on lisait, d'après Diodore (3), l'inscription suivante, en caractères sacrés : « Je suis le roi Osiris, qui, à la tête d'une » expédition, ai parcouru toute la terre jusqu'aux lieux inhabités » des Indes et aux régions inclinées vers l'Ourse, jusqu'aux sour- » ces de l'Ister, et de là dans d'autres contrées jusqu'à l'Océan... » Il n'y a pas un endroit de la terre que je n'aie visité, prodiguant » à tous mes bienfaits » (4). Ainsi d'après les prêtres égyptiens, leur Dieu aurait civilisé le monde. Ne serait-ce pas un symbole de l'influence bienfaisante que les colonies parties de l'Égypte ont exercée sur les peuples étrangers (5)?

à-vis du Créateur (*Rosellini*, Monumenti Civili, T. III, p. 285-322). *Saint Augustin* dit que les Égyptiens seuls parmi les anciens croyaient à la résurrection (*Serm.* CCCLXI, De resurrect. mort., c. 121). — Comparez *Hegel*, Vorlesungen über die Philosophie der Religion, T. I, p. 427.

(1) Telle est l'idée que *Schiller* donne de la doctrine secrète enseignée dans les mystères. Voyez sa belle dissertation sur la *Vocation de Moïse* (OEuvres, T. XV, p. 10-16, édit. de Carlsruhe).

(2) *Diodor.* I, 12, 14.

(3) *Diodor.* I, 12-20, 27.

(4) *Plutarque* ajoute que ces conquêtes ne furent pas l'ouvrage de la violence, mais le fruit de la persuasion et de l'enseignement (*De Isid. et Osir.*, c. 12).

(5) C'est la conjecture de *Heeren* (*Aegypten,* IIe Sect., p. 562. — Les savants qui n'admettent pas que l'Égypte ancienne ait été en rapport avec la Grèce disent que cette partie du mythe d'Osiris date de l'époque où les Pharaons entrèrent en rapport avec les Grecs (*Klausen*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch,* au mot *Osiris,* Sect. III, T. 6, p. 271).

§ 4. *Rapports de l'Égypte avec l'humanité*

On se représente ordinairement l'Égypte sacerdotale isolée, ne pratiquant pas la mer qui est pour elle un symbole du mal, n'ayant de rapports avec le monde ni par la guerre, ni par le commerce. L'isolement des Égyptiens n'était pas aussi absolu qu'on le croit. L'Empire des Pharaons a eu son époque héroïque : Sésostris étendit ses conquêtes jusque dans le lointain Orient. Les temples étaient des centres commerciaux aussi bien que religieux. Cependant ce n'est pas par les armes, ni par le négoce que les Égyptiens entrèrent en communication avec les autres nations; leurs conquêtes furent passagères, leur commerce plutôt passif qu'actif. Mais la Providence veilla à ce que les fruits de la civilisation égyptienne ne fussent pas perdus pour l'humanité. La tradition universelle de l'antiquité atteste que des relations existèrent entre l'Égypte et les peuples qui devaient préparer de nouvelles destinées au monde. L'Égypte avait la prétention d'être le berceau du genre humain : les Grecs, quelque vains qu'ils fussent de leur autochthomie, semblaient la croire sur parole : leurs institutions nationales leur paraissaient plus vénérables, quand ils en pouvaient reporter l'origine à cette source antique et sacrée; des colonies, dit-on, parties de l'Égypte, eurent la gloire d'initier les Hellènes à la vie intellectuelle; les philosophes de la Grèce puisèrent leurs doctrines dans les enseignements du sacerdoce. Là ne s'arrêta pas l'influence de la sagesse égyptienne; le plus grand législateur de l'antiquité, Moïse fut élevé dans les temples de l'Égypte. Ainsi, dans la croyance des anciens, les Égyptiens auraient transmis aux Grecs et aux Hébreux cette science qui faisait l'objet d'une admiration générale.

Les hommes n'aperçoivent jamais qu'une partie de la vérité, et toujours l'erreur s'y mêle. Hérodote et Diodore, frappés des analogies qui existent entre l'Égypte et la Grèce, étendirent tellement ces rapports, qu'on les a accusés d'égyptomanie. Des savants modernes allèrent encore plus loin que les historiens grecs dans la voie dangereuse des hypothèses sur la filiation des peuples. Non contents de revendiquer pour la sagesse égyptienne la

gloire d'avoir civilisé le monde occidental par l'intermédiaire des Phéniciens et des Grecs (1), ils voulurent faire des Égyptiens les initiateurs de l'humanité tout entière. Il y dans l'Orient un peuple également célèbre par sa sagesse et la haute antiquité qu'il réclame; les brâhmanes furent transformés en disciples de l'Égypte (2). On prétendit que la nation la plus originale, la plus exclusive, les Chinois, étaient une colonie égyptienne (3); *Kircher* trouvait une si grande ressemblance entre la Chine et l'Égypte, que la première lui parut être l'image de la seconde (4). Les Chinois étant des Égyptiens, il n'y avait plus de difficulté d'admettre la même origine pour les Japonais et les Tartares (5). L'Asie entière devenait ainsi une dépendance de la vallée du Nil. Le savant jésuite ne s'étonne pas de cette extension extraordinaire de la religion de l'Égypte; mais ce qui lui semble extraordinaire, admirable, c'est qu'elle se soit propagée jusqu'en Amérique; ne sachant comment expliquer ces rapports surprenants, il a recours à une puissance surnaturelle; c'est l'ennemi du genre humain, le diable qui a répandu les superstitions égyptiennes dans le Nouveau Monde (6). Ces exagérations furent persiflées par le grand railleur du dix-huitième siècle. Voltaire, inspiré par le bon sens, déclara « qu'il n'y a pas plus de parenté entre les Chinois et » les Égyptiens qu'entre les Allemands et les Hurons; que, s'il y a » quelque analogie entre la religion de l'Inde et celle de l'Égypte, » il se pourrait bien que les prêtres des deux peuples eussent été

(1) *Jablonski,* Pantheon Aegypt. Prolegom., p. 8, seq. — *Kircher* dit que les Grecs et les Romains étaient les *singes de l'Égypte* (*Oedip. Aegypt.*, T. I, p. 142). Une partie de son ouvrage (Syntagma, V) est intitulée : « Simia Aegyptia, sive de idolatriae aegyptiacae ad aliorum » Barbararum gentium idolatriam affinitate; et quomodo exterae gentes » Aegyptiorum ritus nullo non tempore affectarint ».

(2) *Jablonski,* Pantheon Aegypt. Proleg., p. 20, 98, 100; I, 285; III, 201. — *Kircher,* Oedip. Aegypt., I, 412.

(3) *De Guignes,* Mémoire dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne.

(4) *Oedip. Aegypt.*, T. I, p. 408 : « Alteram Aegypti faciem ».

(5) *Kircher,* Oedip. Aeg., p. 408.

(6) *Kircher,* Oedip. Aeg., p. 417.

» également ridicules, sans rien imiter les uns des autres » (1).

L'influence exagérée qu'on attribuait à la sagesse égyptienne provoqua une inévitable réaction. Des écrivains allemands mirent une science profonde au service d'une opinion tout aussi paradoxale que celle des admirateurs de l'Égypte. A les entendre, la révélation explique la législation de Moïse : la civilisation hellénique, si elle n'est pas tout-à-fait autochthone, n'a du moins rien emprunté aux prêtres égyptiens (2). Que resterait-il alors à l'Égypte? quelle serait sa mission? Un des peuples les plus remarquables qui aient paru dans le monde, y aurait vécu pendant des milliers d'années, et n'aurait laissé d'autres traces de son passage que des pierres, monuments de mort! Une pareille opinion nous paraît plus qu'erronée; elle est en opposition avec les desseins de la Providence. La solidarité qui unit les membres du genre humain ne permet pas d'admettre que des individus ou des peuples passent sur cette terre sans que leur existence modifie celle de leurs semblables. L'Égypte n'est isolée qu'en apparence; elle se lie à l'humanité par les idées (3).

(1) Fragments historiques sur l'Inde, art. VI et XXXV. — *De Pauw* écrivit ses *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois* pour réfuter le paradoxe de l'origine égyptienne des Chinois (Préface, p. 14 et suiv.).

(2) Voyez plus bas, ch. III, § 2, n° 1.

(3) *Ewald,* Geschichte des Volkes Israël, T. I, p. 441. « Aegypten war, » sowohl durch seine Schätze als durch seine unvergleichlich frühzeitige » und hohe Bildung, für die vielen noch nicht so ausgebildeten Völker » rings um sein Gebiet in der Urzeit etwa dasselbe was Athen und Rom » in spätern Zeiten für die nördlichen Völker, ein Magnet der alle anzog » oder von sich stiess und von dem alle anders weggingen als sie gekom- » men, eine Hochschule für die wandernden, die siegenden oder die be- » siegten Völker ».

CHAPITRE II.

LE DROIT DES GENS.

§ 1. *Influence du régime théocratique sur le droit des gens.*

Les Égyptiens n'ont pas eu comme les Perses, les Macédoniens et les Romains l'ambition de fonder une monarchie universelle. Les conquêtes des Pharaons ne sont qu'un accident dans le développement de la civilisation égyptienne; cependant elles sont d'une grande importance pour le droit des gens. C'est pour la première fois que nous rencontrons dans nos Recherches un peuple régi par une caste sacerdotale, sortant de son isolement, pour entreprendre des expéditions lointaines. L'Inde a eu, il est vrai, son époque héroïque: mais nous ne pouvons pour ainsi dire qu'en soupçonner l'existence : les faits manquent pour en apprécier le caractère. Les témoignages qui restent de l'histoire égyptienne, bien que mutilés, suffisent pour constater l'influence du régime théocratique sur le droit de guerre.

La question est d'un haut intérêt pour l'histoire des progrès de l'humanité. Nous entrerons bientôt dans un âge de violence et de force brutale. Des peuples nomades, à demi-sauvages, se ruent sur le midi de l'Asie; quand leurs invasions sans cesse renouvelées finissent par l'établissement de la monarchie persane, les peuples de l'Occident se présentent sur la scène, et les annales du genre humain n'offrent plus qu'un spectacle uniforme de carnage et de destruction. Les sociétés théocratiques de l'Inde et de l'Égypte semblent au premier abord moins entachées de sang. Nous avons dit ailleurs (1) pourquoi les états despotiques et conquérants ont dû prendre la place des états sacerdotaux, et quels progrès ils étaient appelés à réaliser. Si dans ce passage d'un état paisible à un mouvement désordonné, il y a eu beaucoup de sang versé, gardons-

(1) Voyez plus haut, p. 43-45. — Comparez *États despotiques*, Introduction, § 3.

nous de croire qu'il y ait eu plus d'humanité véritable dans les théocraties. Les guerres de l'Égypte nous montreront autant de cruauté qu'il y en a eu dans les conquêtes des Barbares, et ces atrocités n'ont pas pour excuse les indomptables passions des peuples guerriers. Tel est l'enseignement que nous puiserons dans le droit des gens de l'Égypte.

§ 2. *Conquêtes des Pharaons.*

Bossuet dit que l'Égypte aimait la paix parce qu'elle aimait la justice (1). L'esprit pacifique des riverains du Nil a déjà frappé Strabon (2), mais il en cherche la cause dans les circonstances physiques et géographiques (3) plutôt que dans le caractère des habitants : se suffisant à eux-mêmes, dit-il, ils ne pouvaient avoir le désir de se répandre audehors par la conquête. Nous n'attribuerons pas les dispositions pacifiques des Égyptiens à leur amour de la justice, mais elles étaient trop profondément empreintes dans leur caractère pour que des influences extérieures les expliquent suffisamment. Les nations comme les individus naissent avec des facultés diverses que nous pouvons constater, mais dont la cause nous échappe, c'est le mystère de la création. Les Égyptiens étaient un peuple agriculteur et théologique, comme les Indiens et les Hébreux. Les inondations merveilleuses du Nil, la fertilité extraordinaire qu'elles donnent au sol, développèrent le goût des travaux agricoles; la caste des prêtres le favorisa, elle s'en fit un instrument pour civiliser les indigènes de l'Afrique. L'agriculture fut considérée comme le fondement de l'état social; les prêtres ne l'envisageaient pas seulement sous le rapport économique; ils y voyaient une manifestation de la vie divine; un lien intime l'unissait à la religion (4). Des idées religieuses se mêlant aux actions

(1) *Bossuet,* Discours sur l'Histoire Universelle, III[e] Partie, § III. — Comparez *Rollin,* Histoire des Égyptieus, ch. III.

(2) *Strab.* lib. XVII, p. 563 (ed. Casaub) : οὔτε γάρ εἰσιν οὔτ' αὐτοὶ οἱ Αἰγύπτιοι πολεμισταί, καίπερ ὄντες παμπληθεῖς, οὔτε τὰ πέριξ ἔθνη.

(3) *Strab.* ib. : ἦν μὲν οὖν ἡ Αἴγυπτος εἰρηνικὴ τὸ πλέον ἐξαρχῆς διὰ τὸ αὔταρκες τῆς χώρας, καὶ τὸ δυσείσβολον τοῖς ἔξωθεν.

( ) *Heeren,* Aegypten, Sect. II, p. 605-307. — *Real Encyclopaedie der Alterthumswissenschaft,* T. V, p. 1012, 1013; T. IV, p. 276, aux mots *Osiris* et *Isis.*

journalières des Égyptiens, imprimèrent à ce peuple un esprit particulier. Il semble moins préoccupé de la réalité que de la pensée de la mort (1). Aux festins, on portait autour de la salle un cercueil, pour rappeler la brièveté de l'existence au milieu des plaisirs (2). « La vie actuelle était regardée comme fort peu de » chose. Ils appelaient leurs habitations des hôtelleries, les tom- » beaux leurs demeures éternelles » (3). Les constructions les plus célèbres de l'Égypte sont des monuments funéraires (4).

(1) *Lamennais*, Esquisse d'une philosophie, T. III, p. 159. « Une » pensée domine l'Égypte, pensée grave et triste, dont nulle autre ne la » distrait, qui, du Pharaon environné des splendeurs du trône jusqu'au » dernier des laboureurs, pèse sur l'homme, le préoccupe incessamment, » le possède tout entier, et cette pensée est celle de la mort. Ce peuple a » vu le temps s'écouler, comme les eaux du fleuve qui traverse ses plaines » nues, et il s'est dit que ce qui passe si vîte n'est rien, et, se détachant de » cette vie caduque, il s'est reporté par sa foi, par ses désirs et ses espé- » rances, vers une autre vie, permanente, immuable. Pour lui l'existence » commence au tombeau »...

Les tableaux que les monuments nous ont conservés de la vie privée des Égyptiens, de leurs fêtes, de leurs jeux, prouvent qu'ils n'étaient pas étrangers aux plaisirs de la vie. Mais la disposition au spiritualisme le plus exalté et le matérialisme, se rencontrent parfois dans le même peuple, témoin l'Inde.

(2) *Hérodote* (II, 78) paraît croire que cet usage avait pour objet d'engager les convives à se réjouir, tant que durerait la vie : *Plutarque* qui rapporte le même fait, en donne une explication plus conforme au génie égyptien (*Sept. Sapient. Conviv.*, c. 2 : παρακαλοῦσι μεμνῆσθαι τάχα δὴ τοιούτους ἐσομένους, καίπερ ἄχαρις καὶ ἄωρος ἐπίκωμος ἥκων, ὅμως ἔχει τινὰ καιρὸν, εἰ μὴ πρὸς τὸ πίνειν καὶ ἡδυπαθεῖν, ἀλλὰ πρὸς φιλίαν καὶ ἀγάπησιν ἀλλήλων προτρέπεται, καὶ παρακαλεῖ τὸν βίον μὴ, τῷ χρόνῳ βραχὺν ὄντα, πράγμασι κακοῖς μακρὸν ποιεῖν. Cf. *Plutarch.*, De Osir., c. 17).

(3) *Diodor.* I, 51.

(4) Les pyramides ont déjà été représentées par les anciens, comme les tombeaux des rois (*Diodor.* I, 64). Il n'est plus permis de douter de l'exactitude de leurs rapports; on a trouvé le cercueil, le nom et probablement les os de l'un des rois qui ont fait construire ces gigantesques monuments. Dans la grande pyramide et dans un assez grand nombre d'autres on a découvert le sarcophage en pierre qui devait contenir le cercueil (*Ampère*, dans la *Revue des deux Mondes*, 1846, T. IV, p. 339. — *Letronne*, dans le *Journal des Savants*, 1841, p. 450. — *Bunsen*, Aegypten, T. II, p. 361 et suiv. — *Real Encyclopaedie der Alterthumswissenschaft*, T. VI, p. 303).

Une partie de la chaîne libyque a été creusée pour servir de tombeaux

Il serait difficile d'imaginer des dispositions plus contraires à l'esprit guerrier. Si en outre on considère que les Égyptiens étaient régis par une caste sacerdotale, pacifique de sa nature, on conçoit que les conquêtes des Pharaons aient paru peu probables. Les expéditions de Sésostris ont trouvé plus d'incrédules que celles de tous les autres conquérants à demi-fabuleux de l'Asie. « Je n'y » crois pas plus », dit Voltaire, « qu'au million de soldats qui » sortaient par les cent portes de Thèbes » ; il ajoute : « en lisant » dans Diodore, comme quoi le père de Sésostris destina son fils » à subjuguer le monde, on pense lire l'histoire de Picrocole; les » Égyptiens, le plus lâche des peuples, étaient plus faits pour être » subjugués que pour conquérir la terre » (1). Les historiens les plus graves partageaient ces doutes. Robertson signale tout ce qu'il y a de circonstances merveilleuses et incroyables dans le récit de Diodore, il lui paraît impossible de concilier ce que l'écrivain grec raconte des guerres maritimes de Sésostris avec le génie égyptien, hostile à la navigation (2). Un des grands savants de l'Allemagne poussa le scepticisme plus loin : d'après Heyne, Sésostris est un personnage mythique, ses actions sont des faits astronomiques présentés sous la forme d'histoire, son expédition en Orient est une figure du cours du soleil (3). Ces doutes des hommes les plus éminents dans la science doivent nous tenir en garde contre le scepticisme exagéré des systèmes qui remettent toute l'antiquité en question. Sésostris éleva des colonnes triomphales (4) en Asie et en Afrique, pour éterniser le souvenir de ses

ou plutôt de demeures aux morts; ce sont les fameuses *hypogées* qui ont fait l'admiration de tous les voyageurs; ces catacombes surpassent les magnifiques édifices qui s'élèvent sur la terre, en nombre, en richesses, en ornements et en luxe (*Description de l'Égypte*, T. III, ch. IX, Sect. 10 et 11).

(1) *Voltaire*, Philosophie de l'Histoire, chap. de l'Égypte.

(2) *Robertson*, Recherches sur l'Inde ancienne, note I.

(3) *Commentar. Soc. Goetting.* T. V, p. 128. — Telle est aussi l'opinion de *De Pauw*, Recherches sur les Égyptiens, T. I, p. 82 et suiv. — Comparez *Buttmann*, Mythologus, T. I, p. 198 et suiv.

(4) *Lepsius* (Annali dell' Instituto archeologico, T. X, p. 15) dit que le mot στῆλαι n'indique pas une colonne, mais des monuments sculptés, des bas-reliefs tels que ceux qu'on trouve en Égypte.

victoires (1). Hérodote déclare les avoir vues, elles existaient encore du temps de Strabon (2). Des voyageurs modernes ont retrouvé les inscriptions qui étaient gravées sur ces monuments (3). « Nous possédons en Europe des statues, peut-être de véritables portraits d'un roi dont on contestait naguère l'existence » (4).

Les conquêtes des Pharaons ne peuvent plus être révoquées en doute. On n'a qu'à jeter les yeux sur la description des monuments de l'Égypte pour se convaincre qu'ils célèbrent les actions glorieuses de rois guerriers. Tantôt c'est le commencement d'une bataille, tantôt la victoire des Égyptiens, la fuite des ennemis; ici la lutte des masses, là les combats des chefs, soit à pied, soit sur les chariots, comme les héros d'Homère; à l'assaut d'une citadelle succède le sac d'une ville avec toutes ses horreurs. C'est la représentation de tout un âge héroïque, une Iliade en pierres (5).

Jusqu'où s'étendirent les conquêtes des Égyptiens? Ici l'incertitude reparait. Les savants semblent céder à regret à l'évidence des faits; obligés d'admettre l'existence de Sésostris, on dirait qu'ils s'efforcent de diminuer l'importance de ce personnage. « Le sacerdoce », dit-on, « a voulu élever le grand Pharaon audessus des » conquérants étrangers, persans et grecs qui envahirent successivement l'Égypte. Ses guerres, d'abord circonscrites dans des » limites assez étroites, s'étendent, dans les récits des prêtres, à » mesure que leurs rapports avec l'étranger prennent de l'extension. Sésostris conquiert l'Asie jusqu'à l'Inde, parce qu'Alexan» dre avait conquis l'Asie jusqu'à l'Indus » (6). Il est vrai qu'il y

(1) On y représentait, d'après Hérodote, les parties sexuelles de l'homme pour caractériser les peuples guerriers, et celles de la femme pour flétrir les tribus lâches et efféminées (*Herod.* II, 103, 106).

(2) *Herod.* II. — *Strab.* XVI, p. 529; XVII, p. 548, ed. Casaub.

(3) Dans la Syrie (*Lepsius*, Annali, T. X, p. 12); Lepsius y a lu deux dates qui correspondent à l'époque à laquelle Diodore place les conquêtes de Sésostris. Les inscriptions portent le nom de *Ramsès* (Voyez sur la confusion des noms de *Ramsès* et de *Sésostris*, plus bas, p. 252).

(4) *Champollion*, Lettres relatives au Musée royal égyptien de Turin, Ire lettre, p. 14).

(5) *Heeren*, Aegypten, Sect. III (Supplem., p. 464, 465, 477).

(6) *Letronne*, Mémoire sur le monument d'Osymandyas, dans les *Mé-*

a des variations dans les récits des auteurs anciens sur les expéditions de Sésostris, mais les savantes recherches de Lepsius ont donné la solution de ces difficultés. Le *Sésostris* des Grecs est le *Séthosis* de Manéthon; un passage de l'historien égyptien conservé par Josèphe atteste qu'il conquit l'île de Chypre et la Phénicie, il vainquit les Assyriens et les Mèdes (1). Le fils de *Séthosis*, le célèbre *Ramsès*, surnommé *Miamoun*, poursuivit les entreprises de son père, il porta ses armes plus loin, mais dans la même direction. Les Grecs rapportèrent à Sésostris toutes les victoires de son fils; ainsi s'expliquent les relations, non pas contradictoires, mais en apparence exagérées des historiens (2).

Les monuments confirment la véracité des écrivains grecs et des prêtres de l'Égypte, qui leur servent d'autorité. Tacite raconte (3) que Germanicus, visitant l'Égypte, s'arrêta devant les ruines de l'antique Thèbes; l'immensité des constructions frappa le général romain de cet étonnement mêlé d'admiration qu'éprouvèrent dix-huit siècles plus tard les légions de la République française. Il voulut connaître le sens des inscriptions qui couvraient les monuments. Un prêtre lui dit qu'elles rapportaient les expéditions de Ramsès : il avait, à la tête de 700,000 hommes, conquis la Libye, l'Éthiopie, vaincu les Mèdes, les Perses, les Bactriens, les Scythes;

moires de l'Institut, T. IX, p. 365 et suiv.) observe que le Sésostris des écrivains postérieurs à Alexandre a poussé ses conquêtes plus loin que le Sésostris d'Hérodote. Celui-ci soumet la Syrie et l'Asie Mineure; ses vaisseaux entrent dans la Mer Rouge, mais ils y sont arrêtés par des bas-fonds. Le Sésostris de Diodore pénètre avec ses vaisseaux jusque dans la mer indienne; son armée de terre conquiert non seulement l'Inde, mais tout le pays audelà du Gange, jusqu'à l'Océan oriental. On voit que les prêtres surchargeaient la légende de Sésostris, à mesure que leurs connaissances géographiques s'étendaient. Avouer que le héros de leur histoire n'avait pas porté ses armes aussi loin que le guerrier macédonien eût coûté à leur amour-propre; ils lui firent dépasser les conquêtes d'Alexandre. Les prêtres remplirent leurs livres sacrés d'histoires faites après coup, d'exagérations palpables, de mensonges évidents; ils les débitaient sans crainte à des voyageurs qui ne savaient pas leur langue et n'entendaient point leurs symboles (*Ib.* p. 376).

(1) *Joseph.* c. Apion. I, 15.

(2) *Lepsius*, Chronologie der Aegypter, T. I, p. 282 et suiv.

(3) *Tacit.*, Annal. II, 60.

tenait sous sa domination la Syrie, l'Arménie, la Cappadoce. L'interprète lui dit encore quel était le montant des tributs payés par les vaincus, en argent, ou en produits; ils égalaient, ajoute l'historien, ceux que Rome impose aujourd'hui aux nations. Ces inscriptions, constatant les victoires remportées par un roi égyptien quatorze siècles avant notre ère, existent encore. Le récit de Diodore qui a provoqué les plaisanteries de Voltaire s'accorde au fond avec celui de Tacite. Cependant il y a un fait mentionné par l'écrivain grec dont jusqu'ici on n'a pas trouvé la confirmation sur les monuments. D'après lui, des flottes auraient pris possession des îles situées dans la Mer Rouge, ainsi que de tout le pays littoral jusqu'à l'Inde; le héros égyptien aurait poussé ses conquêtes plus loin qu'Alexandre (1). Cette dernière partie du récit de Diodore serait-elle une exaltation de Sésostris due au patriotisme du sacerdoce égyptien?

Interrogeons maintenant les inscriptions que les égyptologues ont déchiffrées, elles nous donneront une idée des guerres des Pharaons (2).

Dans un grand tableau, le Dieu *Amon-Ra* présente la *harpé* (3) au belliqueux *Ramsès* pour frapper vingt-neuf peuples du nord et du midi; dix-neuf noms de contrées ou de villes existent encore, le reste a été détruit pour construire des masures modernes. Le roi des dieux adresse à *Miamoun* un grand discours : « *Amon-Ra* » a dit : Mon fils, mon germe chéri, maître du monde, soleil gar- » dien de justice, ami d'Ammon, toute force t'appartient sur la » terre entière; les nations du septentrion et du midi sont abattues » sous tes pieds, je te livre les chefs des contrées méridionales; » conduis-les en captivité et les enfants à leur suite; dispose de » tous les biens existant dans leur pays, laisse respirer ceux qui » voudront se soumettre et punis ceux dont le cœur est contre » toi. Je t'ai livré aussi le Nord..., la Terre Rouge est sous tes » sandales.... »

(1) *Diodor.* I, 53-55.
(2) *Champollion-Figeac,* l'Égypte, p. 155 et suiv.
(3) Sabre recourbé, garni d'un manche.

Quatre tableaux retracent les principales circonstances d'une guerre de *Ramsès Miamoun* contre des nations asiatiques dont les traits et le costume rappellent les Assyriens (1) et les Mèdes, tels qu'ils sont représentés sur les cylindres babyloniens ou persépolitains. Beaucoup d'autres peuples figurent sur les champs de bataille, ou parmi les prisonniers, mais on n'a pu jusqu'ici préciser leur nationalité. On voit que l'Asie méridionale est le théâtre de la guerre, mais quels sont les combattants? La sculpture ne donne pas de réponse à cette question, et les inscriptions sont en partie mutilées ou détruites. Les savants de l'expédition française ont cru reconnaître des Indiens à leurs habillements (2), mais les historiens et les égyptologues avouent qu'on ne peut former sur la race des vaincus que des conjectures plus ou moins probables (3). Les mêmes doutes existent pour les batailles navales (4). Dans quelles mers, entre quelles nations se sont-elles livrées? Est-ce la Méditerranée ou la mer des Indes? sont-ce les Phéniciens ou les Indiens (5)? L'avenir nous expliquera peut-être ces mystères.

(1) La nationalité est douteuse. *Layard* (Nineveh and its Remains, Lond. 1849, T. II, p. 405-407) dit que les Assyriens ne figurent pas parmi les peuples décrits sur les monuments de l'Égypte, ou dans les inscriptions hiéroglyphiques.

(2) *Description de l'Égypte*, T. II, p. 106. (Ch. IX, Sect. 1, § 5, art. 3).

(3) *Heeren*, Aegypten, Sect. III, Suppl. p. 472-475. — *Letronne*, Journal des Savants, 1844, p. 562.

(4) La forme des vaisseaux, disent les savants français, ne permet pas de douter que les combats ne se livrent sur mer [*Description de l'Égypte*, T. II, p. 123 (Ch. IX, Sect. 1, § 6). — Comparez *Wilkinson*, Customs and Manners of the ancient Egyptians, T. III, p. 202, 203. — *Rosellini*, Monumenti Storici, T. III, P. 2, p. 36, suiv.)]

Cependant un savant italien dit que les eaux figurées sur les monuments représentent le Nil et que les ennemis sont des Nubiens (*Annali dell' Instit. di corrisp. archeol.* T. VIII, p. 344).

(5) D'après *Heeren* (Aegypten, Sect. III, Supplem. p. 469-471) et les savants français (*Description de l'Égypte*, T. II, p. 113, Ch. IX, sect. 1, § 5, art. 3), les peuples qui figurent dans les batailles navales seraient Indiens. — *Rosellini* (Monumenti Storici, T. III, P. 1, p. 434; P. 2, p. 249-258) ne croit pas que les conquêtes des Pharaons se soient étendues jusqu'à l'Inde; d'après lui, les peuples représentés sur les monuments appartiennent à l'Asie occidentale. Cependant il avoue que l'état imparfait des monuments rend la question douteuse.

Après avoir suivi le conquérant dans une partie de ses expéditions, arrêtons-nous un instant à son triomphe. Le vainqueur est de retour à Thèbes. On voit les chefs des pays conquis conduits par *Ramsès* devant le temple d'*Amon-Ra*. Les princes vaincus glorifient « le dieu bienfaisant, le seigneur du monde, soleil » gardien de justice, ami d'*Ammon* : Ta vigilance n'a point de bor» nes; tu règnes comme un puissant soleil sur l'Égypte; grande » est ta force; nos souffles t'appartiennent, ainsi que notre vie, » qui est en ton pouvoir à toujours » (1).

Voilà quelques traits des plus anciennes conquêtes dont l'histoire ait gardé le souvenir. La politique justifiait les entreprises des rois égyptiens. L'ambition qui les poussa en Asie s'est transmise comme un héritage à tous les princes qui ont voulu fonder sur les bords du Nil un empire puissant : les Ptolémées et les sultans mamelucks, Saladin et Méhémet-Ali n'eurent pas d'autre politique que Sésostris et Ramsès (2). Cependant les Pharaons n'échappèrent pas à la malédiction que le dernier siècle prononça contre les conquérants (3). Les philosophes ont méconnu la mission civilisatrice de la guerre dans l'antiquité; en réprouvant la conquête égyptienne, ils ont condamné des hommes et des choses que nous commençons à peine à connaître aujourd'hui. L'Égypte au quatorzième siècle avant notre ère jouissait d'une civilisation avancée; les vainqueurs ont dû exercer sur les vaincus l'influence que les

(1) *Champollion*, l'Égypte, p. 159. Sur les cérémonies religieuses qui accompagnaient le triomphe, voyez *Description de l'Égypte*, T. II, p. 93-101, Ch. IX, Sect. 1, § 5, art. 1. — *Wilkinson*, Manners and Customs, T. V, p. 284-287.

(2) *Niebuhr*, Vorträge über alte Geschichte, T. I, p. 91. — *Movers*, Die Phoenizier, T. II, Ire Part., p. 329, 348, 415, 416. En admettant avec Movers l'existence d'un antique empire d'Assyrie, s'étendant jusque dans la Palestine, les expéditions des rois égyptiens en Asie deviendraient de véritables guerres défensives; ils devaient repousser le flot qui menaçait l'Égypte, sous peine de se voir emportés; la conquête des Hycsos avertissait les Pharaons que la domination ou au moins une influence dans l'Asie occidentale était une condition de leur existence (*Movers*, ib., p. 298).

(3) *Volney* appelle Sésostris le *roi fléau* (Chronologie des Égyptiens, ch. 2).

nations civilisées exercent toujours sur les peuples barbares. L'occupation fut à la vérité temporaire, mais des établissements plus durables laissèrent en Asie les semences de la culture égyptienne. Hérodote dit que Sésostris fonda une colonie aux environs du Palus Méotide; ces colons donnèrent naissance aux Colchidiens; encore du temps de l'historien grec, la parenté des deux peuples se montrait dans la constitution physique, les usages, la langue (1). Serait-ce à la conquête de Sésostris qu'il faut rapporter l'étonnante ressemblance qui existe entre les Chaldéens et les Égyptiens (2)?

Nous dirons plus loin qu'il y avait d'antiques relations commerciales entre l'Égypte et les peuples asiatiques; les conquêtes des Pharaons favorisèrent ces liaisons. Si la tradition n'a pas exagéré la gloire du héros égyptien, il fut aussi grand dans la paix que dans la guerre. Nous ne parlons pas des gigantesques monuments de Ramsès, les plus magnifiques, dit Champollion, qu'ait jamais élevés la main des hommes (3); il y a une œuvre plus grande peut-être que les palais, c'est le canal qui devait joindre le Nil à la Mer Rouge. Aristote, Strabon et Pline disent que Sésostris conçut le projet de cette communication et qu'il en commença l'exécution (4). Ainsi ce roi *fléau* ne se serait pas borné à conquérir les peuples, il aurait eu l'idée de les unir.

(1) *Herod.* II, 102, 103. — *Niebuhr,* Vorträge über alte Geschichte, T. I, p. 74.

(2) La découverte des ruines de Ninive a donné une éclatante confirmation aux témoignages égyptiens, en attestant que l'Asie a subi, à une époque très-reculée, l'influence de l'Égypte. Les monuments portent l'empreinte évidente du style égyptien (*Layard,* Nineveh and its Remains, T. II, p. 205); des emblèmes particuliers à l'art égyptien se trouvent dans les sculptures assyriennes; les sphynx énigmatiques sont les gardiens des temples de Ninive, comme de ceux de Thèbes (*Ibid.*, p. 460, 461). Des vases, parfaitement semblables à ceux qu'on découvre dans les tombeaux égyptiens, existent dans les ruines de Ninive (*Ib.*, p. 219, 220, 304); des tombeaux mêmes, présentant tous les caractères des sépultures égyptiennes, ont été trouvés, et jusqu'à des inscriptions hiéroglyphiques (*Ib.*, p. 9, 10, 18-20, 209, et T. I, p. 353).

(3) *Champollion,* Notice sur l'Égypte, dans le *Dictionnaire de la Conversation.*

(4) Voyez sur ce canal, la dissertation de *Letronne,* dans son *Recueil*

§ 3. *Droit de guerre.*

Nous ne voulons pas idéaliser le personnage de Sésostris. Le raitement que ce conquérant superbe infligea aux vaincus révèle m despote oriental plutôt qu'un émule d'Alexandre. Nous admi-ons le palais de *Karnac* et le *Ramesséum,* mais notre admiration e doit pas nous faire oublier que ces monuments furent élevés ar des prisonniers de guerre. Le vainqueur prit soin de constater lans ses inscriptions « qu'aucun indigène n'y avait travaillé » (1). Le préjugé du droit du plus fort est tellement enraciné dans les esprits, que Bossuet loue Sésostris d'avoir suivi en cela l'exemple du sage Salomon; le roi des Hébreux employa également les peuples tributaires aux ouvrages qui ont rendu son règne immortel (2). Peut-être le grand historien n'aurait-il pas exalté la conduite de Sésostris, s'il avait su que le héros, objet de ses louanges, était ce même Pharaon dont la tyrannie souleva les Hébreux (3). Bossuet ajoute qu'il eût été plus digne de gloire s'il n'avait pas fait trainer son char par des rois vaincus (4). Ce trait caractérise le conquérant asiatique. Les monuments et les témoignages des auteurs représentent également les anciens Égyptiens comme un peuple cruel.

des *Inscriptions grecques et latines de l'Égypte,* T. I, p. 190-198, et *Revue des deux Mondes,* 1841, T. III. Le savant académicien, se fondant sur l'autorité d'Hérodote, soutient que la première conception du canal est due à Nékos. *Lepsius* a fait de nouvelles recherches sur cet intéressant sujet; il en résulte que les contradictions entre les divers historiens ne sont qu'apparentes. Les auteurs parlent de deux canaux. Le premier et le plus ancien allait du Nil à Seba-Biar. Il est certain que ce canal fut construit par Ramsès; dans les ruines des anciennes constructions on a trouvé une figure de ce prince (*Lepsius,* Chronologie der Aegypter, T. I, p. 349-355).

(1) *Diodor.* I, 56 : οὐδεὶς ἐγχώριος εἰς αὐτὰ μεμόχθηκε. Comparez *Rosellini,* Monumenti Storici, III, 2, p. 185.

(2) *Discours sur l'histoire universelle,* IIIe partie.

(3) L'identité du Pharaon qui employa les Juifs aux plus rudes corvées et de Ramsès, le fils de Sésostris, est établie par *Lepsius,* Chronologie der Aegypter, T. I, p. 358, 359.

(4) *Diodor.* I, 58. — *Herod.* II, 108. — *Tzetz.* Hist. III, 83.

N° 1. *Sacrifice des prisonniers.*

Les Égyptiens ont-ils pratiqué les sacrifices humains? Qu
étaient les victimes de cette horrible superstition? Cette questi
divisait déjà les auteurs anciens, le dissentiment continue par
les savants modernes. Sur l'existence des sacrifices, les témoig
ges nous paraissent certains; mais étaient-ce les prisonniers qu'
immolait, comme chez les Celtes? Les analogies historiques re
dent la chose probable. Les monuments semblent également attes
que les Égyptiens usaient dans toute sa barbarie du droit de
et de mort reconnu au vainqueur par l'antiquité; mais les égyp
logues ne sont pas d'accord sur le sens qu'il faut donner à
représentations. Dans l'obscurité qui règne encore sur l'antiq
Égypte, nous devons nous borner au rôle de rapporteur et no
contenter de probabilités.

Hérodote prétend que les Grecs ont calomnié les Égyptiens
leur imputant l'usage des sacrifices humains. Comment croi
dit-il, qu'un peuple à qui il n'est pas permis de sacrifier un a
mal, voulût tuer des hommes (1)? Mais la nature humaine cac
dans son sein d'éclatantes contradictions. Les Indiens, les pl
doux des hommes, sont humains envers les animaux et souve
cruels envers leurs semblables. Que doit-on attendre des habitants de l'Égypte, dont le naturel n'était pas porté à la douceur?

Les riverains du Nil se distinguaient par un génie farouche : la superstition les portait à la cruauté. Celui qui tuait, même involontairement, un chat ou un ibis, était condamné à mourir; parfois le peuple, sans attendre le jugement, se jetait sur le coupable et le massacrait (2). Une barbarie asiatique éclate dans leurs lois. Rien de plus horrible que la prétendue humanité envers les parents coupables d'infanticide; ils ne subissaient pas la peine capitale, mais ils devaient pendant trois jours et trois nuits demeurer auprès du cadavre et le tenir embrassé. Le législateur était à la recherche de supplices; on coupait les mains aux parricides

(1) *Herod.* II, 45.
(2) *Diodor.* I, 82.

avec des joncs aigus, et on les brûlait vifs sur des épines (1). La mutilation était un principe dominant : on punissait chacun par la partie du corps avec laquelle il avait commis le crime (2). Les punitions corporelles étaient prodiguées; on appliquait la bastonnade même aux femmes et aux enfants. Le bâton servait d'encouragement au travail; bientôt il fallut cet ignoble traitement pour forcer les Égyptiens à remplir les obligations que l'état impose aux citoyens (3). La barbarie des lois, loin de moraliser les hommes, les dégrade et les abrutit. Les Égyptiens finirent par avoir la réputation d'un peuple cruel, féroce dans ses vengeances (4). L'invasion des idées, des sentiments de la Grèce ne parvint pas à les humaniser. Encore sous l'Empire romain, ils étaient notés pour leur manque d'humanité (5).

Hérodote s'est donc fait illusion sur la douceur des mœurs égyptiennes. Tout ce qu'on peut conclure de son témoignage, c'est que les sacrifices humains étaient depuis longtemps tombés en désuétude. Généralement pratiqués dans la haute antiquité, ils disparurent partout avec les progrès de la civilisation. Pour les temps anciens, nous opposerons à l'apologie de l'historien grec l'autorité d'un écrivain indigène. Plutarque rapporte d'après Manéthon, que les Égyptiens brûlaient dans la ville d'Ilithyia des hom-

(1) *Diodor.* I, 77.

(2) *Diodor.* I, 78. On appliquait cette loi au viol; pour l'adultère commis sans violence, l'homme était condamné à recevoir mille coups de verges, et la femme à avoir le nez coupé.

(3) *Wilkinson*, Manners and Customs of the ancient Egyptians, T. II, p. 40, 41. Les Égyptiens étaient honteux quand ils ne pouvaient pas montrer sur leurs corps des marques nombreuses attestant leurs efforts pour échapper au tribut. Le bâton est encore aujourd'hui considéré en Égypte comme « un don de Dieu ».

(4) *Polyb.* XV, 33, 10 : δεινὴ γάρ τις ἡ παρὰ τοὺς θυμοὺς ὠμότης γίγνεται τῶν κατὰ τὴν Αἴγυπτον ἀνθρώπων. — Comparez *Niebuhr*, Vorträge über alte Geschichte, T. I, p. 150 : « Der aegyptische Charakter hat etwas Eigenthümliches..., es bezeichnet ihn Grausamkeit, Wuth... Anders vielleicht in den glänzenden Zeiten ihrer wahren Grösse, aber diese liegen vor aller Geschichte; wo und so weit wir sie kennen, haben die Aegyptier etwas höchst Unliebenswürdiges, ja Hassenswerthes ».

(5) Voyez Tome III, p. 286, note 5.

mes appelés *typhoniens* et jetaient leurs cendres aux vents (1). Le même historien (2) nous apprend qu'on immolait aussi des hommes à Héliopolis; le sang coulait chaque jour sur les autels, jusqu'à ce que le roi Amosis ordonnât de substituer aux victimes humaines des figures de cire de grandeur naturelle; avant lui les hommes *typhoniens* étaient choisis et marqués avec le même soin et les mêmes formalités que les animaux destinés aux sacrifices (3).

Quelle est l'origine de ces cruelles superstitions? Il nous est impossible de pénétrer ce mystère horrible : les sacrifices humains étaient usités chez tous les peuples de l'antiquité, chez les nations soumises à une caste sacerdotale ils se perpétuèrent; l'idée du sacrifice, de l'expiation, plus profondément empreinte dans les religions dominées par les prêtres, fit taire la voix de l'humanité. Quelques savants (4) ont voulu laver le peuple égyptien de cette tache. Se fondant sur ce que le roi qui abolit les sacrifices est le même qui expulsa les Hycsos, ils attribuent cette barbare coutume aux conquérants de l'Égypte; ils croient concilier ainsi l'opinion d'Hérodote, d'après lequel il n'y aurait jamais eu de sacrifices sanglants chez les Égyptiens, avec le témoignage de Manéthon qui en constate l'existence. L'explication ne nous paraît pas satisfaisante. Rien dans le texte de Manéthon n'indique qu'il parle des Noma-

(1) *Plutarch.*, De Isid. et Osir., c. 73 : ἐν Εἰληθυίαις πόλει ζῶντας ἀνθρώπους κατεπίμπρασαν, ὡς Μανεθὼς ἱστόρηκε, Τυφωνίους καλοῦντες, καὶ τὴν τέφραν αὐτῶν λικμῶντες ἠφάνιζον καὶ διέσπειρον.

(2) *Maneth. ap. Porphyr.*, De Abstin. II, 55 : κατέλυσε δὲ ἐν Ἡλίου πόλει τῆς Αἰγύπτου τὸν τῆς ἀνθρωποκτονίας νόμον Ἄμωσις, ὡς μαρθυρεῖ Μανεθὼς ἐν τῷ περὶ ἀρχαϊσμοῦ καὶ εὐσεβείας. Ἐθύοντο δὲ τῇ Ἥρᾳ καὶ ἐδοκιμάζοντο καθάπερ οἱ ζητούμενοι καθαροὶ μόσχοι καὶ συσφραγιζόμενοι· ἐθύοντο δὲ τῆς ἡμέρας τρεῖς, ἀνθ' ὧν κηρίνους ἐκέλευσεν ὁ Ἄμωσις τοὺς ἴσους ἀποτίθεσθαι.

(3) Les hommes *typhoniens* étaient ceux qui avaient des cheveux roux comme *Typhon*. C'est par l'usage des anciens rois d'Égypte d'immoler sur le tombeau d'Osiris des hommes typhoniens, que *Diodore* explique la fable de Busiris massacrant les étrangers : les hommes roux étant rares en Égypte, tandis qu'ils sont fréquents dans d'autres pays, les victimes étaient plus souvent des étrangers que des indigènes (*Diodor.* II, 88, Cf. *Eusebius*, Praepar. Evang. IV, 16, seq., *Schmidt*, De sacrificiis Aegyptiorum, p. 181, 276, 289).

(4) *Jablonski*, Panth. Aegypt. T. II, p. 72-77. — *Röth*, Geschichte unserer abendländischen Philosophie, T. I, p. 216 et suiv.

des. S'il s'agissait d'un usage des Hycsos, pourquoi Amosis en aurait-il conservé la substance en remplaçant les hommes par des figures de cire? Ce fait prouve que cette superstition était profondément enracinée dans l'Égypte; le législateur a dû lutter contre la barbarie populaire, et lui donner une espèce de satisfaction en maintenant des sacrifices symboliques destinés à tenir lieu des sacrifices réels.

Les monuments ne sont pas aussi explicites que le témoignage de Manéthon. Si nous en croyons les auteurs de la *Description de l'Égypte*, les Égyptiens auraient immortalisé leur cruauté par les arts (1). Les tombeaux des rois, dans les ruines de Thèbes, offrirent aux savants français une vue qui les glaça d'épouvante : « Dans la grande salle sépulcrale règne une frise couverte de peintures qui représentent une suite d'hommes rouges et bleus, ayant la tête tranchée; audessus on voit des bourreaux, armés de couteaux, et coupant des têtes; les victimes sont liées dans les attitudes les plus pénibles; le sang jaillit de tous côtés; des serpents coupés par morceaux sont mêlés à toutes ces scènes d'horreur et de dégoût » (2). D'autres sculptures ne paraissent pas laisser de doute sur la condition des malheureux qu'on sacrifie :

(1) « Un tableau du grand temple de Philae représente quatre hommes couchés sur le ventre; leurs mains sont placées derrière le dos et liées avec leurs pieds; un sacrificateur debout, tourné vers une figure décorée des attributs ordinaires aux divinités, les perce avec une lance. Si l'on entre dans le temple, on voit, sur une colonne, un sacrificateur qui enfonce une lance dans le crâne d'un malheureux dont un autre sacrificateur a déjà percé le corps; les deux exécuteurs sont vêtus et mitrés comme les figures qui dans les autres bas-reliefs, remplissent les fonctions de prêtres ». Un spectacle plus horrible est représenté auprès du temple de Denderah : « Deux hommes, enchaînés par les coudes, sont agenouillés devant un Dieu; le sacrificateur les assujettit dans cette position en appuyant son pied sur leurs jambes, et il s'apprête à enfoncer sa pique dans leur tête. Un lion est placé entre les jambes du sacrificateur pour dévorer les victimes; déjà sa gueule a saisi le bras de l'un de ces infortunés » (*Description de l'Égypte*, T. VI, p. 151 et suiv. *Mémoire sur les grottes d'Elethyia.* — Comparez *Ib.* T. III, p. 361, 376, chap. X, § 5, art. 3, 4. — T. I, p. 69 et suiv., ch. I, § 5. — *Denon*, Voyage en Egypte. Explication de la planche 134).

(2) *Description de l'Égypte*, T. III, p. 198, ch. IX, Sect. 11.

« A Thèbes on remarque un sacrificateur dont la main droite, » armée d'une massue, est levée pour assommer un homme que » l'on tient devant deux divinités. Aux vêtements et à la barbe de » la victime, on reconnaît qu'il appartient à une nation dont les » combats contre les Égyptiens et la défaite sont sculptés sur les » murs du grand édifice de Karnac » (1).

Cependant beaucoup d'égyptologues refusent de croire à l'existence de sacrifices humains chez un peuple aussi civilisé que les Égyptiens. Les uns supposent que les monuments représentent le supplice des criminels (2), ou les tourments des enfers, d'autres conjecturent que le sacerdoce a voulu flétrir la tyrannie des rois (3); le plus grand nombre voient dans les représentations qui semblent indiquer des sacrifices, des groupes hiéroglyphiques exprimant l'idée de la soumission absolue au vainqueur, du droit de vie et de mort dont celui-ci était investi (4). Nous sommes disposé à croire qu'à l'époque héroïque des Sésostris et des Ramsès les autels des dieux n'étaient plus souillés du sang des victimes humaines : les sculptures n'avaient plus dès lors qu'un caractère symbolique. Mais cette supposition ne lave pas les Égyptiens de l'accusation qui pèse sur leur mémoire. Les tableaux qui tachent les monuments de l'Égypte ne seraient-ils pas une image du passé? Un peuple n'ayant jamais pratiqué les sacrifices humains, aurait-il eu l'idée de chercher dans ces affreuses superstitions l'expression de sa pensée, les caractères de son écriture (5)?

(1) *Description de l'Égypte*, T. VI, p. 151, 152. *Mémoire sur les grottes d'Elethyia.*

(2) *Description de l'Égypte*, T. II, p. 60, Ch. IX, Sect. 1, § 3.

(3) *Hamilton*, Aegyptiaca, p. 157.

(4) *Champollion*, Lettres écrites de l'Égypte, p. 233, 346. — *Champollion-Figeac*, L'Egypte, p. 43-45. — *Ampère*, Voyage et Recherches en Égypte et en Nubie (*Revue des deux Mondes*, 1848, T. III, p. 50). *Wilkinson* (Customs and Manners, T. V, p. 341-344) dit que les monuments ne présentent aucune trace de sacrifices humains.

(5) *Charma* (Essais de philosophie orientale, p. 365, suiv.) soutient contre Champollion l'existence des sacrifices humains chez les Égyptiens; il se fonde sur les auteurs anciens et les monuments. *Heeren* admet aussi le sacrifice des prisonniers comme un fait incontestable. Comp. *Schwenk*, Die Mythologie der Aegypter, p. 15 et suiv. — *Klemm*, Kulturgeschichte der Menschheit, T. V, p. 390, suiv. 410 et suiv.

N° 2. *Traitement des vaincus.*

Dans le tombeau d'Osymandyas on voit la représentation d'un siége : un héros égyptien se précipite sur les ennemis et les contraint de fuir dans le plus grand désordre. Les vaincus se retournent en élevant les mains, comme pour implorer sa clémence. Mais le vainqueur est inexorable : les guerriers égyptiens prennent par les cheveux les ennemis qu'ils rencontrent et les tuent à coups de massue, de poignard ou de sabre; les femmes, les enfants mêmes ne sont pas épargnés (1).

Ce tableau est une image de la cruauté des Égyptiens. A voir leurs usages de guerre, tels qu'ils sont représentés sur les monuments, on se croirait au milieu des sauvages de l'Amérique. Les têtes des ennemis morts forment l'ornement du char du vainqueur (2); les rois se glorifient dans les inscriptions de ces trophées qui dégouttent de sang (3). La manière de dénombrer les vaincus tombés sur le champ de bataille, rappelle les coutumes des conquérants les plus barbares; les Turcs comptent les oreilles, les Égyptiens coupent les mains et les parties génitales et les enregistrent (4).

Un savant égyptologue (5), tout en présentant les mœurs égyptiennes sous le jour le plus favorable, est obligé d'avouer que les prisonniers étaient traités avec une dureté qui lui paraît en contradiction avec l'humanité des vainqueurs. Ils avaient les mains

(1) *Description de l'Égypte*, T. II, p. 266 (ch. IX, sect. 3, 1re partie).

(2) « Le teste dei duci uccisi inghirlandano la parte posteriore del carro ». *Rosellini*, Monumenti storici, III, 1, p. 356. — Compar. *Description de l'Égypte*, T. II, p. 481 (Chap. IX, sect. 8, § 4).

(3) « Ecco il dio buono che rallegrasi in vedere il sangue, avendo res» ciso le teste al corpo degli uccisi ». *Rosellini*, ib. et p. 379.

(4) Les sculptures du palais de *Medynet-Abou* représentent cette scène en détail. Un homme courbé et vêtu d'une longue robe compte les mains en les prenant une à une. Un écrivain placé derrière lui, les enregistre sur un rouleau de papyrus. Ailleurs des parties génitales coupées sont mises en tas et comptées devant le vainqueur. (*Description de l'Égypte*, T. II, p. 83, 294, Chap. IX, Sect. 1, § 5, art. 1, et Chap. IX, Sect. 3, IIe partie).

(5) *Wilkinson*, Manners and Customs, T. I, p. 39.

liées derrière le dos ou sur la tête, une corde passée autour d cou les attachait entre eux; parfois le roi enchaînait les priso niers de ses propres mains (1), comme des criminels; l'instrume qui servait de menottes s'est conservé dans les usages de l'Égyp jusqu'à nos jours. Les princes vaincus partageaient le sort com mun; le haut rang qu'ils avaient tenu les exposait à des outrag d'autant plus sanglants après leur défaite; le vainqueur les att chait sous l'axe de son char (2). Si les Pharaons abusaient à c point des droits de la guerre, quelle devait être la conduite de masses? Les guerriers égyptiens maltraitaient leurs prisonniers coups de javelot (3); on voit même sur les monuments des capti ayant le poing droit coupé (4).

L'Empire des Pharaons en Asie a été de trop courte duré pour que nous puissions apprécier leur politique à l'égard de peuples subjugués. Le peu de renseignements que les monument fournissent nous font croire que le régime des conquérants étai celui de tous les despotes asiatiques. Ce n'est pas leur clémenc qui est exaltée dans les inscriptions emphatiques destinées à im-mortaliser leur nom, c'est leur colère; on les compare à « des lion » irrités, inexorables » (5). Comment auraient-ils été humains en-vers des ennemis qu'ils considéraient comme une race *impure* et

(1) *Rosellini*, Monumenti Storici, T. III, P. I, p 329.

(2) *Wilkinson*, Manners and Customs, T. V, p. 285. L'auteur, dans sa partialité pour les Égyptiens, ne sachant comment expliquer cet indigne traitement, suppose que c'est une *licence des sculpteurs* (*Ib.*, T. I, p. 397). Il ne s'aperçoit pas qu'un peuple chez lequel l'art aurait recours à de pareilles représentations devrait être un peuple cruel. Les artistes idéalisent les héros, ils ne les avilissent pas.

(3) *Description de l'Égypte*, T. II, p. 107 (Chap. IX, Sect. 1).

(4) *Cailliaud*, Voyage à Méroë, ch. 56 (T. III, p. 285). Les égyptologues donnent à ces représentations l'explication la plus favorable aux Egyptiens; ils supposent que c'est un défaut de sculpture, ou, si la mutilation est réelle, qu'elle est la suite d'un accident du combat (*Rosellini*, Monumenti Storici, T. III, P. 1, p. 355). — D'après *Diodore*, les captifs ayant le poing droit coupé sont un symbole qui indique que « les prisonniers n'ont pas fait usage de leurs mains dans les combats » (*Diodor.* I, 48).

(5) *Rosellini*, Monumenti Storici, T. IV, p. 18; T. III, P. 2, p. 54.

perverse (1)? L'Égypte seule mérite l'attention des Pharaons. Les nations barbares qui osent leur résister sont des coupables (2). Une inscription de Sésostris résume la politique égyptienne : il *gouverne l'Égypte,* il *châtie la terre étrangère* (3).

Les peuples conquis étaient soumis à des tributs (4) : la charge devait être lourde, car à chaque moment ils se révoltaient (5). Une partie des vaincus étaient traînés en esclavage, et employés à élever ces gigantesques monuments, qu'on peut à peine admirer, quand on sait que des nations entières furent sacrifiées à la gloire des superbes vainqueurs. L'histoire a conservé quelques souvenirs de leur malheureuse condition. L'excès de l'oppression poussa les captifs à se révolter contre leurs tout puissants maîtres; la tradition rattache à cette insurrection la fondation d'une cité égyptienne, portant le nom de Babylone (6). La condition des Hébreux établis en Égypte donne une idée de la domination des Pharaons. Méprisés comme impurs, détestés comme Nomades, ils furent relégués dans un espace de terre trop étroit pour contenir une population nombreuse; l'encombrement, la malpropreté engendrèrent cette terrible maladie qui fut dans l'antiquité comme la marque distinctive des Hébreux; la lèpre augmenta le dégoût qu'ils inspiraient; traités en brutes plutôt qu'en hommes, ils furent accablés des travaux les plus humiliants (7). La tyrannie alla jusqu'au meurtre des enfants mâles, pour amener l'extinction de cette race maudite. La profonde dégradation des Israélites, lorsque

(1) *Rosellini,* passim. Comparez plus bas, ch. III, § 1, n° 1.

(2) La victoire des Pharaons est toujours représentée comme un châtiment que les dieux infligent aux peuples impurs (*Rosellini,* Monumenti Storici, T. III, P. 1, p. 350 et note; T. III, P. 2, p. 163, 215 et passim.)

(3) *Rosellini,* Monumenti Storici, T. III, P. 2, p. 163.

(4) *Rosellini, Ib.*, T. III, P. 1, p. 444, 445.

(5) *Rosellini, Ib.*, T. III, P. 2, p. 107.

(6) *Diodor.* I, 56.

(7) Il y a un tableau dans les catacombes de l'Égypte représentant des Hébreux occupés à faire des briques; des Égyptiens les surveillent, tenant en mains le bâton qui en Égypte ne servait pas seulement de marque de commandement (*Rosellini,* Monumenti Civili, T. II, p. 254 et suiv.)

Moïse, à la voix de Dieu, les appela à l'indépendance, est la condamnation de la politique des Pharaons (1).

Les Égyptiens ont laissé sur leurs monuments une image de leur droit international. On a reproché à Louis XIV les statues enchaînées représentant les nations qu'il foule aux pieds. Le grand Roi ne se doutait pas qu'il était l'imitateur de conquérants barbares. Une tradition recueillie par Vitruve (2) donne une origine grecque aux *Cariatides*. Les auteurs de la *Description de l'Égypte* croient que les Grecs les empruntèrent aux Égyptiens. « Dans le » pavillon de *Medynet-Abou*, des ouvrages sont portés par quatre » figures d'hommes dont on ne voit que la moitié du corps; » elles sont étendues sur le ventre, et avec leurs mains péniblement » appuyées sur une dalle inférieure, elles paraissent faire de » violents efforts pour soulever le poids dont elles sont accablées, » leur poitrine est revêtue de cottes d'armes, ce qui prouve que ce » sont des captifs qu'on a voulu représenter dans cette position humiliante » (3). Nous laisserons la question d'origine indécise, les cariatides de l'Égypte, comme celles de la Grèce et du Louvre expriment la même idée, l'ignominie du vaincu et l'insolence du vainqueur. Ces sentiments ne se manifestaient pas seulement dans la sculpture. Les voyageurs ont trouvé dans les tombeaux des sandales qui portent sous la plante du pied des figures coloriées de pasteurs ayant les membres garrottés : ainsi les conquérants foulaient aux pieds l'image de leurs ennemis vaincus (4). Le langage répondait aux représentations des arts : les dieux promettent aux rois *de placer toute la terre sous leurs pieds* (5). Si le symbole est l'ex-

(1) *Schiller*, Die Sendung Moses (T. XV, p. 3-7, des Oeuvres, édit. de Carlsruhe). — *Genèse*, XLIII, 32. — *Joseph.*, Antiquit. II, 9.

(2) *Vitruv.*, De architect. I, 1.

(3) *Description de l'Égypte*, T. II, p. 60 (Ch. IX, Sect. I, § 4); T. II, p. 77-79 (Ch. IX, Sect. I, § 5, art. I).

(4) *Cailliaud*, Voyage à Méroë, T. I, p. 260 (ch. XV). — *Champollion*, Lettres relatives au Musée égyptien de Turin, I[re] lettre, p. 58.

(5) *Sotto i tuoi calzari* (*Rosellini*, Monumenti Storici, T. III, P. I, p. 344, 404); ou : *Sotto i tuoi sandali* (*Ib.*, T. III, P. 2, p. 117). L'expression a passé dans la poésie hébraïque : « Ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum ». *Psaum.* CX, 1.

pression fidèle de l'idée, il est difficile d'imaginer des conquérants plus insolents que les Pharaons, et une condition plus dégradante que celle des peuples qu'ils subjuguaient.

N° 3. *Cause de la barbarie du droit de guerre des Égyptiens.*

Tel fut le droit de guerre des Égyptiens. Il n'est pas moins barbare que celui des peuples nomades qui envahirent et dévastèrent si souvent l'Asie. Imputerons-nous la cruauté des Égyptiens à la caste sacerdotale? Le sacerdoce pas plus que la royauté ne crée le génie d'un peuple. Il est probable que les castes supérieures sont sorties de l'Orient, elles trouvèrent une race indigène en possession des rives du Nil. Quelles étaient les mœurs, la culture des habitants primitifs? Aucun document historique ne nous éclaire sur cette importante question; mais nous ne leur ferons pas injure en supposant qu'ils étaient à peu près sauvages. Il existe encore aujourd'hui des analogies remarquables entre les coutumes des populations africaines et celles que nous avons rencontrées dans l'empire des Pharaons. Les Nègres de la Nubie ont l'usage de prendre sur les morts les parties génitales, les vainqueurs apportent ces dépouilles obscènes à leurs femmes qui s'en parent comme de trophées (1). Il est probable que le droit de guerre des Égyptiens est un débris de cette barbarie africaine.

Mais si on ne peut imputer à la caste sacerdotale la cruauté des Égyptiens, n'est-elle pas du moins coupable d'avoir donné la sanction de la religion aux horribles sacrifices des sauvages? Ce n'est qu'en hésitant que nous risquons cette accusation. Pour apprécier l'influence des prêtres sur la civilisation de l'Égypte, il faudrait sur le développement moral du peuple des témoignages précis qui nous manquent. Cependant l'histoire des théocraties nous force à reconnaître que la caste sacerdotale ne recule pas devant le sang (2); son génie n'est pas celui de l'humanité, mais un esprit sombre et farouche qui s'allie facilement à tous les

(1) *Cailliaud,* Voyage à Méroë, T. III, ch. 41.

(2) Voyez plus haut, p. 44 et suiv., et Livre des *Hébreux,* chap. II, § 1. — Comparez Tome III, p. 178, sur les sacrifices humains dans le Druidisme.

excès. Les sacrifices humains disparurent à la vérité de l'Égypt au point que du temps d'Hérodote on pouvait révoquer en dou qu'ils eussent jamais existé. Mais jusque dans l'abolition de cet affreuse superstition la main du sacerdoce parait étrangère. C'e un roi, un guerrier qui a la gloire de cet acte d'humanité.

CHAPITRE III.

RELATIONS INTERNATIONALES.

§ 1. *Considérations générales.*

N° 1. *Isolement. Mœurs inhospitalières des Égyptiens.*

Si l'on s'en tient aux relations apparentes, on peut dire ave Montesquieu que « l'Égypte était le Japon de l'antiquité » (1). Se mœurs, ses institutions, fruit d'un développement original, l'éloignaient de tout commerce avec les nations étrangères. On a cherché la cause de ce caractère individuel de la civilisation égyptienne dans la constitution physique du pays. Hérodote en a déjà fait la remarque : « Comme le climat de l'Égypte diffère de tous » les autres climats, et que le Nil est d'une nature différente des » autres fleuves, de même les habitants suivent des usages et des » lois qui sont contraires à ceux des autres nations » (2). Un géographe éminent a donné d'ingénieux développements à cette idée. Le Nil, dit Ritter, est le seul fleuve des Tropiques qui se décharge dans une mer méditerranée. Tous les cours d'eau de l'Inde, de la Chine, de l'Amérique aboutissent à l'Océan; la vue de l'immensité des mers appelle leurs riverains à une vie d'expansion. En Égypte ce n'est pas la mer qui attire les regards des habitants; le seul phénomène qui les frappe, c'est le débordement du Nil, d'où leur vient la fécondité et la vie. L'activité des Égyp-

(1) *Montesquieu*, Esprit des Lois, XXI, 6.
(2) *Herod.* II, 35.

tens était donc liée à leur vallée étroite, rien ne les sollicitait à franchir ces limites : concentrée dans cet espace resserré, la force intérieure de ce peuple se développa avec d'autant plus de puissance et d'originalité. « La nation égyptienne est le produit de la » nature de sa vallée; elle est sortie du sol où elle resta enchaînée, » comme les statues de ses dieux du porphyre de ses carrières » (1).

L'influence du climat sur le caractère particulier de la civilisation égyptienne est incontestable; mais elle n'explique pas à elle seule l'éloignement que les riverains du Nil montraient pour toute communication avec l'étranger. Les Égyptiens, comme les habitants de l'Inde, se croyaient un peuple élu: ils se disaient autochthones, la *race humaine* par excellence : le langage hiéroglyphique identifie l'*Égypte* avec le *monde*, les *Égyptiens* avec l'*humanité* (2). La source de ces prétentions est l'orgueil religieux : le sacerdoce a la possession exclusive de la vérité; les riverains du Nil sont des hommes *purs*, leur sol sacré est la *région de la pureté;* le reste de l'univers, le *séjour de l'impureté* (3). De là une horreur profonde pour les étrangers. Un Égyptien aurait cru se souiller, en mangeant avec un Hébreu (4); cette exclusion injurieuse ne frappait

(1) *Ritter*, Géographie, Afrique, p. 478-480 (traduct. fr., édit. de Bruxelles).

(2) Les Égyptiens sont désignés dans les Inscriptions sous le nom de *race* ou d'*espèce humaine* (*Rosellini*, Monumenti Storici, T. IV, p. 230). L'Égypte est le *monde* (*Ibid.*, T. III, P. 1, p. 117, note 3 et passim).

Les Égyptiens, dit *Ampère* (Recherches et Voyages en Égypte, dans la *Revue des deux Mondes*, 1846, T. III, p. 400), ne paraissent pas avoir eu moins de mépris que les Chinois pour le reste du genre humain. Ceux-ci n'ont qu'une expression pour désigner leur Empire et le monde entier; les Égyptiens se servaient aussi du même signe, *les deux régions*, pour exprimer et les deux parties de l'Égypte et les deux zônes dont se compose l'univers. Dans un curieux tableau où sont représentées plusieurs races pour eux barbares, les Égyptiens sont distingués par l'appellation *homme, romi. Homme* et *Égyptien* étaient donc synonymes.

(3) L'Égypte est toujours désignée dans les inscriptions comme la *Terre de la pureté et de la justice* (*Rosellini*, Monumenti Storici, T. III, P. 1, p. 37, 51, 39, 361; T. IV, p. 89, 90). Les pays étrangers sont la *Terre des impurs* (*Ibid.*, T. III, P. 1, p. 346). Les alliés mêmes des Égyptiens n'échappent pas à cette flétrissure (*Champollion*, Grammaire égyptienne, p. 188).

(4) *Genèse*, XLIII, 32 : « Et on servit Joseph à part, et les Égyptiens

pas seulement les Pasteurs, race maudite, immonde; tous les peuples étaient mis sur la même ligne : « Il n'y a point d'Égyptien ni » d'Égyptienne », dit Hérodote, « qui voulût embrasser un Grec, » ni même se servir du couteau d'un Grec, de sa broche, de sa » marmite, ni goûter de la chair d'un bœuf qui aurait été coupé » avec le couteau d'un Grec » (1). Ce sentiment de répulsion s'étendait jusqu'aux objets de la nature physique. Il était défendu aux prêtres égyptiens de toucher à des aliments ou à des boissons de provenance étrangère (2).

La séparation religieuse qui existait entre les Égyptiens et le reste du genre humain fut consacrée par une marque extérieure : la circoncision faisait des habitants de l'Égypte de même que des Hébreux un peuple privilégié. C'était le principe d'un orgueil immense. Les Égyptiens avaient un profond dédain pour les institutions étrangères. Hérodote remarque comme un trait caractéristique de la nation, son éloignement pour les usages de tous les autres hommes (3). Le grand pontife faisait jurer aux rois, en les consacrant que, sous aucun prétexte, ils n'introduiraient une coutume étrangère (4). Les Égyptiens, si le vœu du sacerdoce avait pu s'accomplir, n'auraient pas connu d'autre pays que la vallée du Nil. Les prêtres s'étaient interdit à eux-mêmes les voyages maritimes (5); ils les considéraient comme une action impie et ne les permettaient que lorsque l'intérêt de l'état les commandait (6). Les habitants de l'Égypte attachaient aux voyages des idées tellement lugubres, qu'ils laissaient croître leurs cheveux en signe de deuil

» qui mangeaient avec lui furent aussi servis à part, parce que les Égyp- » tiens ne pouvaient manger avec les Hébreux; car c'est une abomination » aux Égyptiens ».

(1) *Herod.* II, 41.

(2) *Chaeremon. ap. Porphyr.*, De Abstin. IV, 7.

(3) *Herod.* II, 91 : Ἑλληνικοῖσι δὲ νομαίοισι φεύγουσι χρᾶσθαι, τὸ δὲ σύμπαν εἶπαι, μηδ' ἄλλων μηδαμὰ μηδαμῶν ἀνθρώπων νομαίοισι.

(4) *Synes.*, De Provid.. p. 73.

(5) *Plutarch.*, Sympos. Quaest. VIII, 8.

(6) *Chaeremon. ap. Porphyr.*, De Abstin. IV, 8 : οἵγε ἐν τοῖς ἀσεβεστάτοις ἐτίθεντο πλεῖν ἀπ' Αἰγύπτου, διευλαβούμενοι ξενικὰς τρυφὰς καὶ ἐπιτηδεύματα· μόνοις γὰρ ὅσιον ἐδόκει τοῖς κατὰ τὰς βασιλικὰς χρείας ἀπηναγκασμένοις.

isqu'au retour dans leur patrie; cette coutume subsistait encore u temps de Diodore (1).

A leur tour, les Égyptiens inspiraient peu de sympathie aux utres peuples. Mille superstitions, mille usages particuliers réaient d'inévitables antipathies. Ceux-ci s'abstenaient de maner des lentilles, ceux-là des fèves, du fromage ou des oignons; s uns méprisaient ce que les autres avaient en honneur. Ces bservances devenaient souvent une cause de désunion entre les iverses provinces de l'Égypte, à plus forte raison devaient-elles éparer les Égyptiens des nations étrangères (2). Diodore raconte omme témoin oculaire qu'un Romain, ayant tué un chat, fut ssailli dans sa maison par la populace et ne put être soustrait à a fureur; cependant le crime était involontaire, le Roi envoya es magistrats pour sauver le coupable, et les Égyptiens avaient out à craindre de la vengeance de Rome (3). Comment communiquer avec des hommes fanatiques à ce point?

L'antipathie des riverains du Nil pour tout ce qui était étraner explique un trait peu honorable de leurs mœurs. Seuls de tous es peuples, ils n'ont pas pratiqué la plus belle vertu du monde ncien, l'hospitalité. « Qui ne connaît les autels sanglants du cruel Busiris? » (4). Cette tradition a donné une triste célébrité aux Égyptiens; mais déjà dans l'antiquité elle était l'objet de vives ontroverses. Hérodote nia les sacrifices humains (5). Isocrate crivit un plaidoyer en règle en faveur de Busiris (6). Eratosthène outint qu'il n'avait pas existé de roi portant ce nom (7). Parmi es savants modernes, les uns font de Busiris un personnage my-

(1) *Diodor.* I, 18.

(2) Nous avons cité, Tome II, p. 267, note 1, les témoignages des comiques grecs sur l'opposition que les usages des Égyptiens créaient entre eux et les étrangers.

(3) *Diodor.* I, 83.

(4) « Quis inlaudati nescit Busiridis aras »? *Virgil.* Georg. III, 5.

(5) Voyez plus haut, p. 258 et suiv.

(6) *Isocrat.* Busir. § 36, seq.

(7) *Strab.* XVII, p. 552, ed. Casaub. — *Diodore,* tout en comptant Busiris parmi les rois d'Égypte, dit ailleurs que ce nom désigne dans le langage égyptien le tombeau d'Osiris (*Diodor.* I, 88, 85).

thique ou astronomique (1); d'autres le considèrent comme u[ne] invention des Grecs (2). Il est possible qu'il n'y ait pas eu de r[oi] Busiris, mais on n'invente pas de pareilles fables pour des peu[-] ples hospitaliers. Les sacrifices humains sont attestés par le témoi[-] gnage des Égyptiens eux-mêmes; les victimes ne pouvaient êtr[e] que des vaincus ou des étrangers. Le mythe est en tout cas l'expression du caractère des Égyptiens, leurs mœurs inhospita- lières étaient proverbiales (3).

Tant que la constitution théocratique fut en vigueur, ainsi à l'époque la plus florissante de sa civilisation, l'Égypte resta fermée aux étrangers. Il est probable que dans les temps reculés l'exclusion était absolue (4). Mais le besoin des relations commerciales se fait sentir chez les peuples les plus isolés; les Chinois eux-mêmes ouvrirent une ville aux étrangers; *Naucratis* fut le *Canton* de l'Égypte; « c'était autrefois », dit Hérodote, « la seule » ville de commerce; si un étranger abordait à une autre bouche » du Nil, il devait jurer qu'il n'y était pas entré de son plein gré, » et se rendre ensuite avec son vaisseau à l'embouchure Canopi- » que; si les vents contraires s'y opposaient, il était obligé de » transporter ses marchandises autour du Delta, jusqu'à ce qu'il

(1) *Real Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft*, au mot *Busiris*, T. I, p. 1202.

(2) *O. Müller* dit que c'est une tradition née à l'époque où les Grecs commencèrent à fréquenter l'Égypte; les mœurs singulières du peuple exerçaient sur les étrangers une espèce de répulsion (*Prolegomena zu einer wissenschaftlichen Mythologie*, p. 174). — *Saint Martin* (Mémoires de l'Institut, Belles Lettres, T. XII, p. 171) dit que la haine des Égyptiens ne frappait pas tous les étrangers, mais seulement les Grecs; ils considéraient les Grecs comme les descendants de leurs anciens oppresseurs. — *Lepsius* (Die Chronologie der Aegypter, T. I, p. 271-273), se fondant sur l'autorité d'Ératosthène, rattache l'origine de ce mythe au caractère inhospitalier des habitants de la ville de Busiris. L'existence d'une ville appelée de ce nom, est, d'après le savant égyptologue, la seule chose historique dans cette tradition.

(3) *Strab.* XVII, 549, 552, ed. Casaub : Αἴγυπτον δ'ἴεναι δολιχὴν ὁδὸν ἀργαλέην τε. — Cf. *Diodor.* I, 67.

(4) *Strab.* XVII, p. 545 : οἱ μὲν οὖν πρότεροι τῶν Αἰγυπτίων βασιλεῖς ἀγαπῶντες οἷς εἶχον ... διαβεβλημένοι πρὸς ἅπαντας τοὺς πλέοντας. — *Diodor.* I, 67 : οἱ μὲν πρὸ τούτου (Psammétique) δυναστεύσαντες ἄβατον τοῖς ξένοις ἐποίουν τὴν Αἴγυπτον, τοὺς μὲν φονεύοντες, τοὺς δὲ καταδουλούμενοι τῶν καταπλεόντων.

arrivât à Naucratis » (1). En accordant un port aux commerçants, les Égyptiens n'entendaient pas permettre aux étrangers de s'établir sur leur sol. Ce n'est qu'à la dissolution de la constitution sacerdotale que la *Région de la Pureté* fut ouverte aux *impurs*. Psammétique assigna des terres à des mercenaires grecs en reconnaissance de leurs services : Hérodote dit que les Ioniens et les Cariens furent le premier peuple que les Égyptiens eussent reçu chez eux (2).

N° 2. *Navigation. Commerce.*

Ératosthène a essayé de justifier la conduite des Égyptiens : « se suffisant à eux-mêmes par la merveilleuse fertilité de leur » territoire, ils devaient voir avec peu de faveur des étrangers » aborder sur leurs côtes; qu'y venaient-ils faire? dans ces temps » de violence les marchands étaient le plus souvent des pirates qui » enlevaient les hommes et les biens » (3). Nous croyons qu'il faut chercher la raison de l'isolement de l'Égypte dans sa constitution théocratique (4). Ce régime explique aussi l'éloignement de ses habitants pour la navigation (5).

Les théocraties ne sont pas favorables au commerce extérieur. L'Inde brâhmanique a été visitée par les peuples étrangers, mais elle n'a pris qu'une part passive à ces relations. Les Juifs ont été,

(1) *Herod.* II, 179.

(2) *Herod.* II, 154 : πρῶτοι γὰρ οὗτοι ἐν Αἰγύπτῳ ἀλλόγλωσσοι κατοικίσθησαν.

(3) *Strab.* XVII, p. 545, ed. Casaub. L'explication du savant géographe est aussi celle de *Heeren*, Aegypten, Sect. III, p. 677.

(4) Voyez plus haut, p. 155 et suiv. *Kircher* explique également l'isolement de l'Egypte par la politique sacerdotale, mais là où nous trouvons matière à blâme, le savant Jésuite ne voit qu'un sujet d'éloges (*Oedip. Aegypt.*, p. 159).

(5) Des circonstances accidentelles concoururent à empêcher les riverains du Nil de se livrer à la navigation. Les bois de construction leur manquent; les Phéniciens, le seul peuple qui aurait pu leur en fournir, n'étaient pas disposés à se créer des rivaux: Les Égyptiens ne pouvaient donc pas avoir de marine considérable. Mais l'Égypte sacerdotale eût-elle possédé les plus magnifiques forêts, n'en serait pas moins restée hostile à la navigation, à cause de l'éloignement pour les étrangers qui est dans la nature des théocraties (Comparez *Benj. Constant*, De la Religion, liv. V, ch. 4, T. II, p. 252, note 2, édit. de Bruxelles).

jusqu'à leur dispersion, un peuple essentiellement agriculteur. en était de même des Égyptiens. Ils avaient la mer en horreu des circonstances particulières donnèrent une couleur locale cette aversion. L'Égypte, couverte entièrement par la mer da les temps primitifs, sortit successivement du sein des eaux, grâ aux terres que le Nil charrie dans ses inondations annuelle l'Égypte, dit Hérodote, est un présent du fleuve (1). Le Delt formé par ses alluvions, était sans cesse menacé par les env hissements de la mer, jusqu'à ce que les digues l'eussent mis l'abri des flots. La mer représentait donc pour les Égyptiens u puissance hostile; elle devint l'emblème de Typhon, l'enne d'Osiris. La mer n'est pas un élément aux yeux des prêtres, « el » ne fait pas partie de l'univers, c'est un excrément étrange » quelque chose de corrompu, une source de maladies. La m » est le produit du feu, qui dessèche toutes choses et empêche » production; c'est le domaine de Typhon, tandis qu'Osiris e » le principe de toute vie, de toute croissance » (2). Tout ce q sort de la mer est en horreur aux Égyptiens, même le sel et l poissons (3).

Comment concilier cette horreur de la mer avec les traditio sur les conquêtes de Sésostris, les colonies sorties de l'Égypte le commerce des riverains du Nil avec les peuples du midi de l'Asie? Laissons de côté pour le moment la colonisation, objet d'une vive controverse. Les monuments attestent les expéditions maritimes des Pharaons; l'éloignement des Égyptiens pour la navigation est tout aussi certain. Pour expliquer cette contradiction, nous n'avons que des conjectures. On pourrait dire que les rois

(1) *Herod.* II, 4, seq. : δῶρον τοῦ ποταμοῦ.

(2) *Plutarch.* De Isid. et Osir. 7, 33.

(3) *Plutarch.* Ib., c. 32 : « Les prêtres ont la mer en abomination et » appellent le sel l'écume de Typhon, et est l'un des points qu'on leur » défend de n'user jamais de sel à la table, et la raison pour laquelle ils » ne saluent jamais les pilotes et les gens de marine, pour autant qu'ils » sont ordinairement sur la mer, et gagnent leur vie à l'art de naviguer, » et aussi l'une des principales causes pourquoi ils abominent le poisson, » de sorte que quand ils veulent écrire le haïr, ils peignent un poisson ». (Trad. d'*Amiot*). — Compar. *Plutarch.*, Quaest. Conviv. VIII, 8, 2.

conquérants firent violence au génie égyptien, et créèrent une marine malgré les préjugés populaires. Mais cette hypothèse est peu satisfaisante; une marine ne s'improvise pas, l'esprit d'une nation ne se change pas d'un jour à l'autre; d'ailleurs pour armer des flottes, il faut du bois et du fer, et l'Égypte en manque. Il est plus naturel de supposer que les Égyptiens, devenus conquérants, se servirent des flottes des vaincus. Les Perses avaient pour la mer et la navigation une antipathie qui rappelle en tout les sentiments du sacerdoce égyptien; ils eurent cependant des flottes puissantes et livrèrent des batailles navales qui seront à jamais célèbres dans les annales de la liberté. Leurs préjugés étaient restés les mêmes; ce n'étaient pas les vainqueurs qui montaient les vaisseaux, mais les vaincus, les marins de Tyr et de Sidon. Tous les conquérants de l'Asie se servirent des Phéniciens pour se créer une marine (1); il est probable que les Pharaons obéirent à la même nécessité (2).

L'existence d'un commerce considérable dans la vallée du Nil se conçoit plus facilement, même en admettant que les Égyptiens n'eussent pas de marine. Le spectacle que l'Inde nous a offert se reproduit en Égypte : la nature l'a destinée à être un des grands centres commerciaux de l'univers. Des institutions religieuses, politiques, n'ont pu contrarier les desseins de la Providence. Le sol égyptien est célèbre pour sa fertilité, il est arrosé par un fleuve navigable dans la plus grande partie de son cours. Ces éléments de prospérité se développèrent de bonne heure. Il se faisait un commerce actif dans l'intérieur du pays. Des relations commerciales existaient entre les nations du midi de l'Asie (3); l'Égypte placée entre deux mers, dont l'une baigne les rivages de l'Inde, fut entraînée dans le mouvement. Les monuments attestent l'exis-

(1) La tradition le dit de Sémiramis; la chose est certaine pour Salomon, Nékos et Alexandre. *Movers,* Die Phoenizier, T. II, P. 1, p. 268.

(2) *Goguet* (De l'origine des lois, T. IV, p. 188,) pense que Sésostris se servit d'ouvriers phéniciens pour construire ses flottes, et que la plus grande partie des équipages étaient tirés de la même nation. Comparez *Movers,* II, p. 299.

(3) Voyez plus haut, p. 111 et suiv.

tence d'un vaste commerce. On trouve dans les tombeaux les objets les plus variés servant aux commodités de la vie et au luxe; les matières premières dénotent une origine asiatique. Les meubles en bois de mahagoni (1), les vases chinois (2) prouvent qu'il y avait des communications suivies avec l'Inde et la Chine. Ce sont ces relations qui donnèrent l'idée aux Pharaons de relier le Nil avec la Mer Rouge par un canal (3).

Le commerce avec l'Orient ne doit pas nous surprendre, aujourd'hui que les expéditions guerrières des Égyptiens sont certaines. Ces conquêtes supposent des liaisons entre les peuples de l'Afrique et de l'Asie. Qu'importe que l'empire des Pharaons ait été passager? les conquérants passent, les liens qu'ils créent, subsistent. L'éloignement que les Égyptiens avaient pour la mer était un obstacle; mais dans l'antiquité, le commerce se faisait principalement par voie de terre. Située entre l'Asie et l'Afrique, l'Égypte était pour ainsi dire la route naturelle des marchands. Cela est si vrai que, même dans les temps modernes où le commerce est devenu essentiellement maritime, de nombreuses caravanes parcourent encore la vallée du Nil. Méroë était le rendez-vous et l'entrepôt des caravanes éthiopiennes qui partaient d'Égypte ou qui y

(1) On a trouvé dans les tombeaux beaucoup de meubles faits avec du bois de l'Inde. (*Rosellini*, Monumenti Civili, T. III, p. 164; T. II, p. 81, note). — Les momies sont enveloppées de coton. Voyez plus haut, p. 112.

(2) *Rosellini* (Monumenti Civili, T. II, p. 337) et *Wilkinson* (Manners and Customs, T. III, p. 106-109), ont trouvé des vases chinois en faïence vernie dans les tombeaux égyptiens. Rosellini dit avoir vu dans les collections égyptiennes de Salt des miroirs métalliques pareils identiquement à ceux qui sont en usage en Chine (*Lettre à Davis* du 9 avril 1837, dans les *Annales de correspondance archéologique*). Ces vases sont tous très petits. On a conjecturé qu'ils contenaient des essences aromatiques (*Klemm,* Kulturgeschichte der Menschheit, T. V, p. 285). — *Champollion-Figeac* (L'Égypte, p. 85) dit que des personnages indubitablement chinois de physionomie et de costume sont peints au nombre des peuples étrangers représentés dans un des plus anciens tombeaux de Thèbes.

(3) L'existence de cette communication, dit *Saint-Martin,* suppose un trafic constant, et prouve que l'Égypte était, dès la plus haute antiquité, le centre d'un commerce actif entre les deux extrémités de l'ancien monde (*Mémoires de l'Institut, Belles-Lettres,* T. XII, p. 171).

taient. Le commerce s'étendait plus loin, jusqu'aux riches pays du sud de l'Afrique; les Égyptiens en recevaient l'or, l'ébène et les esclaves; de l'Arabie ils tiraient l'encens, de l'Inde les épices et le coton, de la Phénicie et de la Grèce les vins, le sel des déserts de l'Afrique. Ils livraient en échange leurs tissus de lin et de laine et leurs grains. Déjà dans le siècle de Moïse, l'industrie de l'Égypte avait atteint un haut degré de perfection (1); ses toiles étaient très-estimées des Grecs, les Carthaginois en faisaient l'objet d'un commerce d'échange sur les côtes de l'Afrique occidentale. On voit par la tradition sur la migration hébraïque que dès les temps les plus reculés, l'Égypte était le grenier des contrées voisines (2).

Bien que l'Égypte ait été le centre d'un trafic considérable, les Égyptiens ne furent jamais un peuple commerçant. Montesquieu a déjà remarqué combien ils étaient indifférents pour le commerce du dehors; ils en étaient si peu jaloux, dit-il, qu'ils laissèrent celui de la Mer Rouge à toutes les nations qui y eurent quelque port (3). Le régime théocratique les éloignait des peuples étrangers. Cependant l'Égypte était si heureusement située, qu'elle n'attendait qu'un changement dans sa constitution pour devenir le siége du commerce du monde. Les Persans préparèrent cette révolution, Alexandre l'acheva; mais la mission de l'Égypte sacer-

(1) *Champollion* a donné quelques détails intéressants sur l'industrie égyptienne (dans un travail sur l'Egypte ancienne fait pour Méhémet Ali en 1829) : « L'Égypte fournissait le monde de ses toiles de lin et de ses » tissus de coton, égalant en finesse tout ce que l'industrie de l'Inde et de » l'Europe exécutent aujourd'hui de plus parfait. Les métaux, dont l'Égypte » ne renferme aucune mine, mais qu'elle tirait des pays tributaires ou » d'échanges avantageux avec les nations indépendantes, sortaient de ses » ateliers travaillés sous diverses formes, et changés, soit en armes, en » instruments, en ustensiles, soit en objets de luxe ou de parure recher- » chés à l'envi par tous les peuples voisins. Elle exportait annuellement » une masse considérable de poterie de tout genre, ainsi que les innom- » brables produits de ses ateliers de verrerie et d'émaillerie, arts que les » Égyptiens avaient portés au plus haut degré de perfection. Elle appro- » visionnait enfin les nations voisines de *papyrus* ou papier ».

(2) *Heeren,* Aegypten, IVe Sect.; Ethiop. ch. III.

(3) *Esprit des Lois*, XXI, 6.

dotale est dès lors remplie. Quelle fut cette mission? Si l'Égypte n'a été ni commerçante, ni conquérante, comment est-elle entrée en communication avec l'humanité?

La tendance des théocraties à l'isolement est en opposition avec les desseins de Dieu : la séparation absolue des peuples en corps isolés serait la mort de l'humanité. Aussi cet isolement n'a-t-il existé d'une manière complète ni chez les Indiens, ni chez les Égyptiens, ni chez les Hébreux. Les plus vieilles traditions nous montrent l'Égypte en rapport avec les peuples auxquels se rattache plus particulièrement la civilisation occidendale. Homère y fait aborder Ménélas, et le héros grec est bien accueilli; Pàris y vient avec Hélène, le Pharaon repousse le prince troyen, non comme étranger, mais comme criminel. Les enfants de Jacob y reçoivent d'abord une hospitalité généreuse. Ces traditions nous indiquent les voies par lesquelles la Providence a mis l'Égypte sacerdotale en communication avec les autres peuples.

§ 2. *L'Égypte et la Grèce.*

La Grèce doit-elle sa civilisation à l'Égypte? C'est une de ces questions d'origine et de filiation des idées qui par leur nature même n'admettent pas une preuve complète. Au milieu de l'obscurité qui règne encore sur le berceau des nations on doit se contenter de quelques faibles lumières. Dans les récits des auteurs anciens sur les rapports entre l'Égypte et la Grèce, il importe d'abord de séparer les faits incertains, contestables, des faits historiques. Parmi les premiers nous rangeons les colonies égyptiennes; parmi les seconds, les relations qui s'établirent entre les deux peuples à dater du septième siècle.

N° 1. *Colonisation.*

Les peuples de l'antiquité étaient doués d'une admirable vertu d'expansion. Les uns, animés de passions guerrières, conçoivent l'ambitieux projet de conquérir le monde, et ils ne se reposent que lorsqu'une grande partie de la terre forme un seul empire; d'autres étendent à la fois leur domination et leurs idées par des colonies. Les théocraties n'échappent pas à cette loi divine. Les Ariens

de l'Inde civilisèrent les îles de l'Archipel. Si nous en croyons la tradition sacerdotale, les Égyptiens envoyèrent des colonies dans toutes les parties du monde : Osiris parcourut la terre et répandit partout l'agriculture et la civilisation. Les prêtres rapportaient des faits plus positifs a l'appui de leurs prétentions. Selon eux (1) « des » colons, partis de l'Afrique, établirent sur les rives de l'Euphrate » une société semblable à celle de l'Égypte; les Chaldéens étaient, » comme les prêtres égyptiens, exempts de charges publiques, » comme eux ils s'occupaient de sciences et de l'observation des » astres (2). Les Colchidiens et les Juifs avaient la même origine, » l'usage de la circoncision, commun à ces peuples, attestait leur » parenté. Des Égyptiens fondèrent la plus ancienne des villes » grecques, Argos, et la plus célèbre cité de la Grèce, Athènes. » Enfin, dit Diodore, ils se vantent d'avoir dispersé leur race dans » une grande partie du monde » (3).

Les Grecs, de leur côté, faisaient remonter la source de leur civilisation à l'Égypte. Nous ne parlons pas d'Inachus, premier prêtre-roi d'Argos; quelques historiens voyaient dans ce personnage mythique, fils de l'Océan; le symbole d'une colonie venue par la mer, probablement des rives de l'Afrique (4). Nous rangeons aussi parmi les mythes, la colonie égyptienne d'Ogygès (5) qui introduisit dans l'Attique le culte de Neptune (6). Passons encore l'Égyptien Lélex que les Mégariens comptaient parmi leurs anciens rois (7), pour arriver aux établissements plus célèbres de

(1) *Diodor.* I, 28, 29.

(2) Comparez plus haut, p. 230 et suiv.

(3) L'historien Istrus, qui vivait sous Ptolémée Évergète, composa sur ces anciennes émigrations un traité cité par *Étienne de Byzance* (v^is Αἰγιαλὸς et Ὤλενος) et par *Constantin Porphyrogenète* (Themat. Imper. I, 15).

(4) *Real Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft*, au mot *Inachus*.

(5) *Asclépiade,* historien égyptien, cité par *Damascius* (*Isidor. ap. Phot.*, Cod. CCXLII). D'après une autre tradition, Ogygès était autochthone.

(6) *Raoul Rochette,* Histoire de l'établissement des colonies grecques, T. I, p. 95 et suiv.

(7) *Pausan.* I, 39,— 5. *Raoul Rochette,* T. I, p. 101-109.

Cécrops et de Danaüs. Le premier partit, dit-on, de Saïs pour l'Attique, vers le milieu du seizième siècle avant notre ère. Cinquante ans plus tard « Danaüs, laissant les belles eaux du Nil, » qui s'enfle lorsque le soleil, se promenant sur son char à travers » les airs, fond les neiges de l'Éthiopie, vint à Argos, où il s'établit dans la ville d'Inachus, et il donna le nom de Danaens à » ceux qui portaient auparavant celui de Pélages » (1). La postérité reconnaissante exagéra peut-être les bienfaits de la civilisation que les étrangers portèrent en Grèce; des écrivains modernes ont encore embelli le tableau (2). Cécrops défendit, suivant Pausanias, de sacrifier aux dieux rien qui eût vie, il voulut qu'on leur offrît seulement des gâteaux et des parfums (3). Il fonda le culte de Minerve, de Saturne, de Rhéa (4). La religion lui servit à humaniser les mœurs. Il institua le mariage (5); il réunit les hommes et bâtit des villes (6). « A l'abri de leurs remparts, les Athéniens furent » les premiers des Grecs à déposer, pendant la paix, ces armes » meurtrières, qu'auparavant ils ne quittaient jamais » (7). Danaüs est aussi représenté comme initiateur, il introduisit le culte de Minerve et d'Aphrodite (8); les célèbres Danaïdes, ses filles, établirent les Thesmophories (9). D'après ces traditions, le polythéisme grec serait d'origine égyptienne. Telle est en effet la con-

(1) *Eurip. fragm. ap. Strab.* V, 221; VIII, 371.

(2) « Ce fut sans doute un beau spectacle », dit *Barthélemy*, « de voir » des peuples agrestes et cruels s'approcher en tremblant de la colonie » étrangère, en admirer les travaux paisibles, abattre leurs forêts aussi » anciennes que le monde, découvrir sous leurs pas mêmes une terre inconnue et la rendre fertile, se répandre avec leurs troupeaux dans la » plaine, et parvenir enfin à couler dans l'innocence ces jours tranquilles » et sereins qui font donner le nom d'âge d'or aux siècles reculés » (*Voyage du jeune Anacharsis,* Introduction).

(3) *Pausan.* VIII, 2, 1.

(4) *Macrob.* Saturn. I, 10.

(5) *Athen.* Deipnos. XIII, 2. — *Justin.* II, 6.

(6) *Strab.* IX, p. 274, ed. Casaub.

(7) *Barthélemy,* Voyage du jeune Anacharsis, Introduct.

(8) *Pausan.* II, 19, 3-5. — *Herod.* II, 182.

(9) *Herod.* II, 171.

viction qu'Hérodote puisa dans les conversations des prêtres d'Égypte (1).

Jusque dans les temps modernes, on avait admis comme un fait incontestable, que la civilisation grecque a sa source en Orient (2). L'esprit critique du dix-neuvième siècle attaqua les traditions de Cécrops et de Danaüs, comme tant d'autres qui avaient cours sur l'origine des institutions et la filiation des peuples. Une école de savants, plus Grecs que les Grecs eux-mêmes, rejeta l'influence égyptienne comme une fable inventée par les prêtres d'Égypte et acceptée trop facilement par les crédules Hellènes. Un des plus profonds historiens allemands, Otfried Müller dont la science regrettera toujours la mort prématurée, se mit à la tête de ces philhellènes. Son *Histoire des tribus helléniques* commence par un véritable manifeste :

« Pausanias reprochait déjà aux Grecs d'admirer les choses » étrangères et de négliger les monuments de la Grèce. Ce repro- » che frappe surtout la manie orientale d'Hérodote (3). Le père » de l'histoire a eu des imitateurs parmi les savants modernes. » De même que les écrivains des derniers siècles trouvaient les » origines de toutes choses chez les Juifs, nos orientalistes les » cherchent chez les Égyptiens, les Phéniciens, les Indiens. Avant » tout, il faudrait étudier la Grèce et l'Orient, au lieu de s'égarer » dans de vagues hypothèses qui n'avancent en rien les progrès de » la science » (4). L'auteur soumet ensuite la tradition de Cécrops et de Danaüs à une vive critique :

« Cécrops l'Égyptien vient de Saïs en Égypte » (5).

« Quels sont les garants de cette émigration? Ni Homère, ni les

(1) *Herod.* II, 50 : σχεδὸν δὲ πάντων τῶν θεῶν τὰ οὐνόματα ἐξ Αἰγύπτου ἐλήλυθε ἐς τὴν Ἑλλάδα. διότι μὲν γὰρ ἐκ τῶν βαρβάρων ἥκει, πυνθανόμενος οὕτω εὑρίσκω ἐόν. δοκέω δ' ὦν μάλιστα ἀπ' Αἰγύπτου ἀπῖχθαι. Cf. II, 48, 49, 51, 58.

(2) Le savant *Marsham* (Can. chron. saec. IX, p. 154) dit : « Est extra » omnem controversiam, Graecorum veteres, doctrina maxime insignes, » tam sacram quam moralem suam doctrinam ex Aegypto deduxisse ».

(3) *Die Morgenländerei Herodot's.*

(4) *O. Müller,* Orchomenos und die Minyer, p. 1-8 (2e édit.).

(5) *Marm. Par.*

» poëtes cycliques n'en font mention. D'après les logographes, Cé» crops est autochthone; fils de la terre. Hérodote lui-même n» connait pas l'Égyptien Cécrops. Il faut descendre jusqu'à Thé» pompe pour rencontrer l'opinion d'une colonisation de l'Attiq» par l'Égypte, et jusqu'aux scoliastes d'Alexandrie pour apprend» que Cécrops est le fondateur d'Athènes. Qui donc a inventé la » fable du *Cultivateur* (1) Cécrops, passant la mer malgré l'antipa» thie des Égyptiens pour la navigation et les voyages? Les prêtres » qui sous les Ptolémées se consolaient de leur décadence en ima» ginant que la moitié du monde avait été civilisée par les riverains » du Nil » (2). Müller conclut que l'origine égyptienne de Cécrops est un sophisme historique (3). Quant à Danaüs, il le considère comme la représentation mythique de la souche achéenne des Danaens, et qui pourrait croire que ceux-ci fussent des Africains (4)? Ce mythe n'a pas plus de fondement que celui de Cécrops (5).

(1) Ce mot est en français dans le texte allemand; Müller aurait-il pensé au tableau idyllique tracé par Barthélemy? mais la tradition de Cécrops a trouvé créance en Allemagne aussi bien qu'en France.

(2) *Müller*, Orchomenos, p. 99-102.

(3) Comparez *Voss*, Kekrops, dans les *Mythologische Briefe*, T. III, p. 180-190. La dissertation de Voss sur l'*origine des doctrines mystiques* est un véritable pamphlet contre la science sacerdotale de l'Égypte, qu'il qualifie de « *Aegyptischer Wust* » (*Ib.*, p. 1-179).

(4) Voici comment *Müller* explique la formation du mythe. A l'époque où la Grèce et l'Égypte entrèrent en relation, les corps sacerdotaux des deux pays cherchèrent à relever leur importance, en faisant remonter leur origine commune à des temps antiques, dans lesquels il aurait existé des liaisons entre les Égyptiens et les Grecs; les premiers exploitaient leur réputation d'ancienneté pour se dire les initiateurs des Grecs, ceux-ci cherchaient à rattacher ces colonies étrangères à des ancêtres autochthones. C'est ainsi que Danaüs, quoique sorti de l'Égypte est, d'après la tradition hellénique, un descendant d'Épaphus.

(5) *Müller*, Orchomenos, p. 103-107; Prolegomena zu einer wissenschaftlichen Mythologie, p. 175, 176, 182-187.

Grote (History of Greece, T. II, p. 357 et suiv.) suit l'opinion de Müller, mais sans discuter la question. — *Loebell* (Die Weltgeschichte in Umrissen) croit également que la colonisation égyptienne ne repose sur aucun fondement historique; cependant il admet une influence de l'Orient sur la Grèce.

Si la colonisation est fabuleuse, que deviennent les prétendus rapports qu'on dit exister entre la Grèce et l'Égypte? « Lorsque » Hérodote vint en Égypte, deux siècles s'étaient écoulés, depuis » que Psammétique avait concédé des terres aux Ioniens; les » Grecs, race active, s'étaient répandus sur tout le pays Quel » fut le résultat du contact des deux nations? L'Égypte marchait » vers une rapide décadence; le sacerdoce était frappé de la civili- » sation hellénique qui avait toute la force de la jeunesse et qui » bientôt allait jeter un éclat immortel. Les Grecs de leur côté » admiraient ces monuments d'une antique culture dont les ruines » excitent encore aujourd'hui l'enthousiasme. Les prêtres imbus » de l'idée de leur supériorité, se fondant sur l'incontestable an- » cienneté de leurs institutions, prétendirent que la religion, la » philosophie, les arts de la Grèce étaient d'origine égyptienne. » Les voyageurs, que la réputation de la sagesse sacerdotale » attirait dans les temples, étaient tout disposés à recevoir des » traditions qui faisaient dériver la civilisation hellénique d'une » nation aussi célèbre. Ainsi s'explique l'égyptomanie d'Hérodote » et de Diodore et l'opinion qui s'accrédita dans les deux pays sur » une parenté des deux peuples » (1). « Mais, » ajoute un autre écrivain allemand (2), « quand on pénètre au fond de la religion » égyptienne et du polythéisme grec, on ne trouve aucun indice » de filiation. L'Égypte est théocratique, la Grèce développe libre- » ment ses sentiments religieux, comme ses arts, sa littérature, » sa philosophie. Il n'y a pas même de ressemblance extérieure » dans les noms; si quelques mythes, tels que ceux d'Osiris et » de Bacchus, paraissent avoir de l'analogie, rien ne nous autorise » à croire que les Grecs les aient empruntés à l'Égypte; n'ont-ils » pas plutôt leur source en Orient, d'où sont venus les Hellènes » aussi bien que les Égyptiens? Cette origine commune explique » mieux qu'une colonisation, dénuée de toute preuve historique,

(1) *Müller*, Orchomenos, p. 97-99.

(2) *Haakh*, dans la *Real Encyclopaedie der classischen Alterthums-wissenschaft*, T. I, p. 121 et suiv. — Comparez *Voss*, Bacchos, Osiris (*Mythologische Briefe*, T. V, p. 59-85).

» de toute probabilité, les rapports qui pourraient exister ent[re] » les religions de l'Égypte et de la Grèce ».

Nous admirons la science et la sagacité d'Otfried Müller. Si no[us] osons le combattre, c'est en nous appuyant sur les noms les pl[us] célèbres dans le domaine de la philologie, de l'histoire et de[s] arts (1). Que les détails de la colonisation ne soient pas authentiques, que les récits soient vagues et parfois contradictoires, qui pourrait s'en étonner? il s'agit de faits remontant à plus de seize siècles avant notre ère. Il est probable que l'*agriculteur* Cécrops, que Danaüs n'ont jamais existé; mais cela prouve-t-il qu'il n'y a eu aucune relation entre l'antique Égypte et la Grèce barbare? En dépouillant ces traditions des circonstances fabuleuses qui les entourent, il reste néanmoins ce fait que, d'après la croyance des Grecs aussi bien que des Égyptiens, la civilisation hellénique a son origine dans la vallée du Nil (2). Dire que cette parenté est une invention des prêtres, c'est avancer une hypothèse ingénieuse, mais gratuite; nous ne croyons plus que les corps sacer-

(1) La colonisation égyptienne est admise par :
Heeren, Griechenland, Sect. III, p. 90 et suiv. (4e édition);
Creuzer, Symbolik, T. III, p. 5 et suiv., 152 et suiv.;
Niebuhr, Vorträge über alte Geschichte, T. I, p. 96 et suiv.;
Raumer, Vorlesungen über alte Geschichte, VIIIe leçon (T. I, p. 186 et suiv.);
Plass, Geschichte Griechenlands, T. I, p. 293 et suiv.
Hoeck, Kreta, T. I, p. 47-52;
Ulrici, Geschichte der hellenischen Dichtkunst, T. I, p. 47 et suiv.;
Boettiger, Ideen zur Kunstmythologie, T. I, p. 205 et suiv.;
Bulwer, Athens, I, 1, 5 (p. 6 et suiv.);
Fréret, Mémoire sur l'origine et l'ancienne histoire des premiers habitants de la Grèce (*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, T. XXI, p. 7).

(2) Nous avons été heureux de voir cette opinion partagée par *Niebuhr*. Le grand douteur a trouvé que ses disciples avaient dépassé les limites du doute raisonnable. Il ne comprend pas, dit-il, comment on a pu contester l'existence de la colonie phénicienne de Cadmus; il croit également à la réalité de la colonisation égyptienne. « Ebenso bin ich überzeugt, dass, so » sehr Kekrops ein mythisches Wesen ist, doch der Glaube der Alten an » eine aegyptische Einwirkung, auf Griechenland, an eine aegyptische » Kolonie in Attika wahr ist, und dass auch den Fabeln von Danaus und » Aegyptus eine wirkliche aegyptische Einwanderung und Niederlassung » zu Grunde gelegen haben muss. » (*Vorträge über alte Geschichte*, T. I, » p. 96, 97).

dotaux en ont toujours et partout imposé à la crédulité populaire dans leur enseignement religieux; nous ne croirons pas davantage que le monde savant ait été depuis l'antiquité jusqu'au dix-neuvième siècle la dupe des fables historiques forgées par le sacerdoce.

Si on nous demande de sortir de ces généralités et de produire des preuves positives, nous citerons Platon, Hérodote et les écrivains alexandrins dont les témoignages nous paraissent suffisants pour attester des rapports antiques entre l'Égypte et la Grèce. Platon raconte dans le *Timée* que Solon, voyageant en Égypte, fut en grande considération à Saïs; les habitants de cette ville aimaient beaucoup les Athéniens, comme ayant la même origine. Solon avouait qu'en conversant sur les temps primitifs avec les prêtres les plus instruits dans les antiquités, il s'était aperçu que ni lui, ni aucun autre Grec, n'en avait pour ainsi dire aucune connaissance. Un jour, voulant les amener à s'expliquer sur les anciens temps, il leur parla de la fable de Deucalion et de Pyrrha, de leur conservation après le déluge, de l'histoire de leur race; il cherchait à calculer le nombre d'années qui s'étaient écoulées; alors un des vieux prêtres s'écria : « O Solon, Solon, vous autres Grecs, vous » êtes toujours des enfants,... aucune vieille tradition n'a mis dans » vos âmes ni opinion ancienne, ni connaissance mûrie par les » années » (1). Pourquoi voir dans cette scène remarquable une momerie sacerdotale? Ceux qui avaient bâti les Pyramides à une époque où la Grèce était encore à demi-sauvage, n'étaient-ils pas en droit d'appeler les Grecs des enfants? Mais laissons la forme du récit; bornons-nous à constater que dès le temps de Solon la tradition rattachait Athènes à l'Égypte. Théopompe n'a donc pas inventé cette fable, et les scoliastes d'Alexandrie ont pu posséder sur ces relations des documents que dans notre ignorance des antiquités égyptiennes nous aurions mauvaise grâce de mépriser.

La colonie de Danaüs repose sur des témoignages plus précis que celle de Cécrops. On trouve dans l'histoire de l'Égypte un fait qui parait s'y rapporter. Hérodote et Manéthon racontent

(1) *Plat.* Tim. p. 21, seq.

qu'une dissension s'éleva entre Séthosis (Sésostris) et son frère Harmaïs; ce dernier émigra. Manéthon rattache cette émigration à l'établissement de Danaüs en Grèce; il n'affirme pas que la colonisation fût constatée dans les annales des prêtres; mais la discorde des deux frères et la fuite de Hermaïs donnent quelque probabilité à la tradition de Danaüs, surtout si l'on considère le mouvement d'expansion qui emportait à cette époque les Égyptiens. C'est vers le même temps que fut établie la colonie des Colchidiens, qu'on ne peut révoquer en doute (1). La colonisation étant prouvée pour l'Asie, elle devient possible au moins pour la Grèce; la croyance des Grecs la rend probable. La rejeter en la traitant de mythe, ce n'est pas résoudre la difficulté. Le mythe réduit à son essence dit que Danaüs et Egyptus étaient frères (2) : c'est l'expression de la parenté des deux civilisations.

Hérodote a pu errer en cherchant l'origine de tout le polythéisme hellénique dans la théologie égyptienne; mais nous ne pouvons croire qu'il se soit fondamentalement trompé. On écarte son témoignage ainsi que celui de Diodore en les accusant d'égyptomanie; on représente leurs récits comme le produit de la vanité sacerdotale et de la crédulité grecque. Mais les Grecs aussi passaient pour les plus vains des hommes. A-t-on oublié le mépris qu'ils affectaient pour tout ce qui n'était pas grec, la séparation qu'ils établissaient dans le genre humain, plaçant d'un côté la race élue des Hellènes, et confondant le reste sous la dénomination injurieuse de Barbares? Tacite et Pline disent que les Grecs n'admiraient qu'eux-mêmes et qu'ils étaient de tous les peuples les plus fiers de leur gloire (3). Il est difficile de concilier cette excessive vanité, ce dédain des hommes et des choses étrangères avec la prétendue manie qu'on suppose non seulement à un ou deux historiens, mais à toute une nation, de chercher chez des

(1) *Lepsius*, Die Chronologie der Aegypter, T. I, p. 281, 282. Comparez *Rosellini*, Monumenti Storici, T. II, p. 1-4; *Wilkinson*, Manners and Customs, T. I, p. 57, 58.

(2) *Buttmann*, Mythologus, T. II, p. 177 et suiv.

(3) *Plin*. Ann. II, 88. — *Plin*. H. N. III, 6 (5) : « Genus in gloriam » suam effusissimum ».

Barbares l'origine de son culte, de ses arts, de sa philosophie.

On dit que les témoignages historiques, insuffisants pour attester la colonisation, sont aussi en opposition avec ce que nous savons du caractère et des tendances des sociétés théocratiques et spécialement de l'Égypte (1). L'isolement est à la vérité une loi fatale des théocraties, mais on s'est trompé en le croyant absolu. L'Égypte s'est trouvée placée dans des circonstances qui auraient provoqué des émigrations, même chez un peuple étranger à toute idée de colonisation. Des Nomades subjuguèrent les paisibles riverains du Nil; la conquête fut rude et la domination oppressive : quoi de plus naturel que de quitter une patrie foulée par un vainqueur barbare? N'est-ce pas à des invasions, à des conquêtes, que sont dues en grande partie les colonies grecques? Les Nomades furent chassés : cette époque de mouvement, de vie surabondante, était également favorable à de nouveaux établissements. Or les colonies dont on attribue la fondation aux Égyptiens, coïncident avec la domination et l'expulsion des Hycsos. Elles supposent à la vérité la pratique de la mer, et l'horreur des Égyptiens pour la navigation est certaine. Mais la difficulté disparait devant les monuments qui attestent les expéditions mari-

(1) Un littérateur français, que la passion de la science a conduit sur les bords du Nil, a trouvé en présence des monuments une nouvelle raison de douter de la réalité des colonies. *Ampère* (Voyages et Recherches en Égypte, dans la *Revue des deux Mondes*, 1846, T. IV, p. 324) dit qu'on n'a rien découvert jusqu'ici sur les monuments qui ressemblât à une émigration; que les Égyptiens paraissent avoir été un peuple sédentaire, attaché à sa patrie qui était pour lui le monde. « Tout pays dont la » physionomie est bien marquée, toute civilisation qui a un caractère à » part, détournent les hommes d'établir ailleurs leur existence... Com» ment un Chinois vivrait-il hors de la Chine? Pour lui ce serait changer » de planète ». Ces observations sont plus spirituelles que vraies. Les documents historiques l'emportent sur les systèmes. Il est constant que les Chinois, qu'on voudrait renfermer dans l'Empire du Milieu comme dans une planète à part, ont envoyé des colonies dans les îles de Sumatra, de Java, de Bornéo, de Formose, au Japon, en Corée, dans toute la Tartarie, jusqu'en Arménie (*Rémusat,* Nouveaux Mélanges, T. I, p. 68 et suiv.). Si les Chinois ont cédé à l'action providentielle qui fait de la sociabilité une loi pour les peuples comme pour les individus, pourquoi les Égyptiens seuls feraient-ils exception?

times des Pharaons. Un peuple qui a livré des combats sur mer a aussi pu envoyer des colons en Grèce.

L'étude des antiquités égyptiennes, qui a fait de nos jours des progrès si inespérés, semblerait devoir mettre un terme à la division qui règne encore dans la science sur les rapports de l'Égypte et de la Grèce. Si, comme nous le croyons, les Grecs doivent les germes de leur culture intellectuelle à des colonies, il faut qu'il reste des traces de cette initiation dans la religion hellénique. Mais il est impossible de comparer les systèmes religieux des deux peuples. La théologie de l'Égypte est encore couverte de ténèbres. Nous ne pouvons mieux faire que d'exposer le système d'un savant égyptologue, tout en faisant nos réserves sur les résultats auxquels l'ont conduit de consciencieuses recherches.

Les exagérations des Philhellènes ont provoqué une violente réaction. Un philosophe allemand, après s'être livré avec ardeur à l'étude des origines égyptiennes, a repris hardiment l'opinion d'Hérodote et, bravant le reproche d'égyptomanie, a revendiqué en faveur de l'Égypte une grande partie de la civilisation ancienne (1). Hérodote, tout en rapportant le panthéon grec à l'Égypte, admettait une origine purement hellénique pour plusieurs dieux. *Röth* va plus loin. Il trouve en Grèce la trinité des Égyptiens, leur conception de la formation du monde avec les dieux qui y président, les douze grandes divinités qui régissent la terre. Les traditions qui constituent à proprement parler la mythologie, l'histoire des immortels, ces belles fictions chantées par Homère, ont leur origine dans la théogonie de l'Égypte. La langue harmonieuse des Hellènes a conservé des traces de cette filiation; les noms d'un grand nombre des habitants de l'Olympe sont égyptiens (2). Le dogme de la vie future (3),

(1) *Röth*, Geschichte unserer abendländischen Philosophie, T. I, p. 279-328.

(2) D'après *Röth*, les noms d'*Ammon*, *Pan*, *Erinnys*, *Asclepios*, *Okeanos*, *Thémis*, *Leto*, *Héraclès*, *Perseus*, *Typhoeus*, *Poseidon*, *Hékaté*, et beaucoup d'autres noms du panthéon grec sont égyptiens (*Ib.*, p. 324).

(3) Il n'y a qu'une partie de ces croyances qui n'a pas été reçue chez les Grecs, c'est la métempsycose. L'écrivain allemand explique cette diffé-

avec tous les mythes nés de circonstances particulières au sol de l'Égypte, a passé chez les Grecs (1). *Röth* ne laisse à la Grèce que ses héros, personnages à moitié historiques, sortis des entrailles de la nation.

Nous ne savons si la science acceptera les conclusions du hardi égyptologue. Mais tout en tenant compte de l'incertitude d'un système bâti sur l'interprétation des hiéroglyphes, il est constant que des analogies considérables existent; elles ont laissé des traces dans la langue : cela suffit pour confirmer le témoignage d'Hérodote. Nous ne voulons pas à notre tour nous faire accuser d'égyptomanie. Nous reconnaissons des différences essentielles entre les Égyptiens et les Hellènes. La langue, les institutions, les mœurs diffèrent. La Grèce, dans les desseins de la Providence, ne devait pas être la copie de l'Égypte. Elle était appelée à civiliser le

rence dans la théologie des deux peuples : il croit qu'à l'époque où la religion égyptienne a été communiquée aux Grecs, le dogme de la métempsycose n'était pas encore formé (*Ib.*, p. 325).

(1) Les auteurs de la *Description de l'Égypte* ont déjà relevé cette ressemblance : « Comment ne pas reconnaître dans l'Osiris que l'on voit ici, » le type original de ce Minos que les Grecs nous montrent remplissant, » armé d'un sceptre d'or, les fonctions de juge dans les enfers? Ce monstre » qui précède Osiris, n'aurait-il pas pu fournir la première idée de Cer» bère défendant l'entrée des sombres lieux? Et quand Homère nous mon» tre Mercure introduisant les âmes dans les enfers, comment n'en point » reconnaître le type original dans *Thot,* ce Mercure égyptien, qui paraît » enregistrer, sous les yeux d'Osiris, le résultat de la pesée qui se fait des » bonnes et des mauvaises actions des morts?... Si l'on veut pousser plus » loin ces rapprochements, on trouvera dans les sculptures des grottes » d'Élethyia, l'origine du nocher Charon, de sa barque fatale et des fleu» ves de l'enfer »... Ces mythes n'ont pas pu prendre naissance en Grèce, ils tiennent à des localités de l'Égypte : « On ne pouvait aller déposer » les morts dans leur dernier asile, sans traverser le Nil, ou quelques » canaux qui en étaient dérivés, ou quelques lacs formés de la surabon» dance de ses eaux. De là est venu tout ce que nous voyons peint dans » les hypogées, et tout ce que les Grecs nous ont appris de Charon et de sa » barque, du fleuve et du marais fangeux du Cocyte » (*Description de l'Égypte,* chap. IX, sect. 4 (T. II, p. 330 et suiv.).

Wilkinson signale encore d'autres analogies entre les deux mythes (Manners and Customs, T. V, p. 433-435). D'après le savant égyptologue, le nom même de *Charon* est égyptien, il est identique avec *Horus* (*Ib.*, p. 434).

monde; pour cette haute mission, il lui fallait un génie particuli Mais cela ne faisait pas obstacle à ce qu'elle reçût les germes d la culture intellectuelle d'un peuple qui l'avait précédé dans l voie de la civilisation. La colonisation était partielle, elle n pouvait pas transformer les Grecs en Égyptiens. La race hellén que, douée au plus haut degré du génie de l'art, modifia, natio lisa en quelque sorte les doctrines importées de l'étranger.

N° 2. *Rapports entre l'Égypte et la Grèce dans les temps historiqu*

La colonisation était un fait accidentel, isolé; elle ne mit pas l Grèce en rapport avec l'Égypte. Des relations commerciales, pol tiques ne s'établirent entre les deux pays qu'à l'époque où l'Egyp sacerdotale tomba en décadence. Vers le milieu du septième siècl avant notre ère, un changement de dynastie ouvrit la vallée d Nil aux Hellènes. Les savants qui ont discuté les origines de l civilisation hellénique n'ont pas assez insisté sur l'influence qu cet événement a exercée. Les auteurs anciens disent que les hom mes les plus éminents de la Grèce passèrent la mer, pour s'in struire dans les sciences et les arts des Égyptiens. C'est en eff vers ce temps qu'on voit paraître chez les Grecs, la philosophie l'astronomie, les mathématiques qui jusque là étaient restées étrangères à leur génie poétique (1). Ne doit-on pas voir dans les Hellènes des disciples de l'Égypte, mais des disciples qui surpassèrent bientôt leurs maîtres?

Recueillons d'abord les traditions que l'antiquité nous a léguées sur ces communications entre l'Égypte et la Grèce. Le fait seul de voyages entrepris dans un but intellectuel, a quelque chose de

(1) « L'histoire, » dit *Saint Martin*, « n'avait fait connaître jusque là » que des poëtes, occupés à retracer, dans leurs chants lyriques ou épi- » ques, les actions des héros et des dieux; tout-à-coup paraissent une » multitude de philosophes, d'astronomes et de savants, qui n'ont point » eu de précurseurs de leur nation, mais qui sont tous disciples des Égyp- » tiens » (*Mémoires de l'Institut, Belles Lettres*, T. XII, p. 179).

D'après *Al. Humboldt* (Cosmos, T. II, p. 174), le contact de la Grèce avec l'Égypte, depuis le septième siècle, a exercé une influence plus durable sur la civilisation hellénique que les colonies contestées de Cécrops et de Cadmus.

remarquable. Les anciens n'ont guère eu de voyageurs allant à la découverte de terres inconnues. Mais de la Grèce sont sortis des philosophes, des hommes d'état, des historiens, des poëtes, des artistes pour aller puiser, chez une nation renommée par sa sagesse, des vérités religieuses, des connaissances physiques et politiques, des inspirations pour l'imagination.

Les anciens font remonter l'origine de la philosophie à Thalès (1), et ils constatent en même temps qu'il se livra à l'étude de la sagesse chez les Égyptiens (2); les prêtres du Nil furent ses seuls maîtres (3). Un autre des sept sages, le plus grand des législateurs grecs, voyagea aussi en Égypte. Solon rappelle lui-même dans ses poésies son séjour

« Sur un bras du Nil, près des rives de Canope ».

Il y eut de fréquents entretiens sur la philosophie avec Psénophis l'Héliopolitain, et Sonchis le Saïte, les plus savants d'entre les prophètes. C'est d'eux qu'il entendit le récit sur l'Atlantide qu'il se proposait de mettre en vers pour le faire connaître à la Grèce (4). Avant lui, Lycurgue avait visité les Égyptiens; il admira leur gouvernement, on prétend même qu'il l'imita en séparant dans sa constitution les guerriers des manœuvres et artisans (5).

On dirait que les sanctuaires de l'Égypte étaient les écoles de l'antiquité; les Grecs ne cessaient d'y affluer. Le premier philosophe qui enseigna l'immortalité de l'âme, Phérécyde, puisa ce dogme fondamental dans les enseignements des prêtres (6). Son disciple Pythagore fit un long séjour en Égypte. C'était l'époque des relations intimes entre le trop heureux Polycrate et Amasis (7). Le

(1) *Plutarch.* De Plac. Phil. I, 3 : δοκεῖ δὲ ὁ ἀνὴρ οὗτος ἄρξαι τῆς φιλοσοφίας. Comparez Tome II, p. 354 et suiv.

(2) *Plutarch.*, Ib. : φιλοσοφήσας δ' ἐν Αἰγύπτῳ. Cf. *Plut.*, De Isid., c. 10. — *Clem. Alex.*, Strom. I, 14, p. 352, ed. Potter.

(3) *Diogen. Laërt.* I, 27.

(4) *Plutarch.*, Sol. 26; de Isid., c. 9.

(5) *Plutarch.* Lycurg., c. 4. Cf. *Isocrat.* Busir., § 17, seq.

(6) *Cicer.* Tuscul. I, 16. — *Clem. Alex.* Strom. I, 14, p. 352, ed. Potter.

(7) Voyez Tome II, p. 145, 322.

philosophe reçut des lettres de recommandation du tyran de Samo pour le Pharaon (1); mais la protection royale ne suffit pas pou lui ouvrir l'accès des temples; il fallut, dit-on, qu'il se fît e quelque sorte Égyptien, en se soumettant à la circoncision (2) Alors il n'y eut plus rien de caché pour cet ardent investigateu de la sagesse; il apprit la langue sacrée, et lut les livres dans les quels les prêtres avaient déposé les résultats de leurs observation et de leurs méditations (4). L'histoire a conservé le nom du *pro phète* avec lequel Pythagore était particulièrement lié (5).

Il n'y a pas de nom célèbre dans la philosophie que les ancien n'aient rattaché à l'Égypte. Le maître de Périclès et d'Euripide *Anaxagore,* qui le premier eut conscience d'un gouvernement pro videntiel; *Diogène,* le philosophe cosmopolite (5), qui s'inspir surtout des dogmes de l'Orient, furent attirés sur les bords du Nil par le renom de la sagesse sacerdotale (6). Platon, le plus illustre de ces visiteurs, y resta treize ans; les prêtres montrèren à Strabon la maison que le philosophe athénien avait habitée à Héliopolis (7). L'amour de la science le conduisit en Égypte; si nous en croyons Plutarque, il ne fut pas trompé dans son attente pour subvenir à ses besoins, l'illustre penseur se résigna à vendre de l'huile (8). Plutarque a encore recueilli une autre tradition sur le séjour de Platon en Égypte. Les Lacédémoniens, en pillant l

(1) *Diogen. Laërt.* VIII, 3, 11.

(2) *Clem. Alex.* Strom. I, 15, p. 354, ed. Potter.

(3) *Diogen. Laërt.* VIII, 3, 11. — *Val. Max.* VIII, 7, Ext. 2 : « Li- » teris gentis ejus assuefactus, praeteriti aevi sacerdotum commentarios » scrutatus, innumerabilium saeculorum observationes cognovit ».

(4) *Oenuphis* d'Héliopolis (*Plutarch.*, De Isid. 10). — Cf. *Diodor.* I, 96; — *Clem. Alex.* Strom. I, 15, p. 356, ed. Potter; — *Strab.* XIV, 439, ed. Casaub.

(5) Démocrite lui-même, dit-on, se glorifiait de ses longs voyages : ἐγὼ δὲ τῶν κατ' ἐμαυτὸν ἀνθρώπων πλείστην γῆν ἐπεπλανησάμην, ἱστορέων τὰ μήκιστα (*Euseb.* Praepar. Evang. X, 4).

(6) *Cedren.*, p. 94, B. — *Diodor.* I, 96. — *Diogen. Laërt.* IX, 35.

(7) *Strab.* XVII, p. 554, ed. Casaub.; — Cf. *Cicer.*, De Fin. V, 29; — *Diodor.* I, 96; — *Clem. Alex.* Strom. I, 15, p. 356, ed. Potter.

(8) *Plutarch.* Sol., c. 2.

tombeau d'Alcmène, trouvèrent une inscription en caractères inconnus; ils s'adressèrent au *prophète Chonuphis* pour en obtenir l'interprétation; après plusieurs jours de recherches dans les plus vieux livres, le prêtre répondit que le Dieu, auteur de l'oracle, conseillait aux Grecs de déposer les armes, pour vivre dans la paix et la tranquillité; que, s'il s'élevait des dissensions entre eux, ils devaient les décider d'après le droit, comme il convient à des sages. Platon n'oublia pas cet enseignement de la religion; il expliqua dans le même sens un oracle de Delphes (1), et dans ses immortels dialogues il fit de la paix et de la concorde une loi pour les cités grecques. Le philosophe fut accompagné dans son voyage par le mathématicien Eudoxe (2), d'autres disent par Euripide. Tout ce que la Grèce possédait d'hommes supérieurs se donnaient rendez-vous sur les bords du Nil. On y vit des médecins (3), des astronomes (4), des historiens (5), des poëtes (6), des artistes (7).

Qu'y a-t-il de vrai dans ces traditions? A l'époque où la philosophie ancienne fit alliance avec la religion, on chercha dans les dogmes de l'Orient la source des spéculations grecques; on fit remonter ces rapports aux plus anciens philosophes; Pythagore, Diogène, furent mis en relation avec tous les cultes, avec tous les corps sacerdotaux. Mais ces fables ne doivent pas jeter du doute sur les communications intellectuelles qui existèrent entre l'Égypte et la Grèce. Les Égyptiens attachaient une grande importance à ces témoignages de considération; ils marquaient les visites des philosophes dans leurs annales; ils montraient leurs portraits, dit Diodore, ou des lieux, des édifices portant leurs noms (8). Nous

(1) *Plutarch.*, De Gen. Socr., c. 7.

(2) *Strab.* XVII, 554.

(3) *Chrysippe* (*Diogen. Laërt.* VII, 186; VIII, 87).

(4) L'observatoire d'*Eudoxe* portait encore son nom du temps de Strabon (*Strab.* XVII, 554).

(5) Hécatée, Hérodote.

(6) *Euripide* (*Diogen. Laërt.* III, 6); *Alcée* (*Strab.* I, p. 25, ed. Casaub.).

(7) *Diodor.* I, 96.

(8) *Diodor.* I, 96.

avons recueilli les noms des *prophètes* qui servirent de maîtres à Solon, à Pythagore; un savant égyptologue a reconnu qu'ils sont égyptiens (1). Rien ne nous autorise donc à soupçonner une supercherie sacerdotale.

Ces rapports ne laissèrent-ils pas de traces dans la civilisation hellénique? Écartons d'abord les exagérations que la tradition a mêlées à la vérité. Nous ne prétendons pas que la paisible et industrieuse Égypte ait fourni à Lycurgue le modèle de sa société guerrière; Solon n'a pas été chercher sur les bords du Nil, le type de la démocratie athénienne. Ces constitutions sont réellement autochthones, elles germèrent dans le sol de la Grèce. Mais dans le domaine des arts, de la science, le génie grec, bien qu'admirablement doué de la Providence, a pu recevoir la première impulsion par le contact avec le foyer d'une antique civilisation.

Ce que Diodore rapporte des emprunts faits par l'art hellénique à l'Égypte paraît peu vraisemblable. Cependant l'étude attentive des monuments a prouvé que les Grecs doivent aux Égyptiens les éléments de leur architecture (2).

(1) *Lepsius,* Die Chronologie der Aegypter, T. I, p. 48.

(2) Les savants de l'expédition française ont déjà énoncé cette opinion. « On ne peut méconnaître même dans les détails de l'architecture des » Grecs l'imitation de celle des bords du Nil, en comparant le chapiteau » décoré des feuilles de palmier et le chapiteau corinthien entouré de » feuilles d'acanthe » (*Descript. de l'Égypte,* chap. I, § 2, T. I, p. 23). L'étude de l'archéologie égyptienne a confirmé cette opinion. *Lepsius* (Annali dell' Instituto di Correspondenza archeologica, T. IX, p. 7 et suiv.) dit qu'il y a des rapports frappants entre l'art égyptien et l'art grec. L'art égyptien avait atteint sa perfection à une époque où le nom de la Grèce n'existait pas encore; tout prouve qu'il est sorti des entrailles de l'Égypte (*Ibid.*, p. 101). On peut au contraire suivre le développement de l'art grec, en prenant pour point de départ l'art égyptien (Voyez le travail de *Lepsius* sur l'architecture égyptienne, *ibid.*, p. 65-102; le savant archéologue prouve que l'origine de la *colonne* grecque doit être cherchée en Egypte). — Tous les égyptologues et les architectes partagent cette opinion (*Rosellini,* Monumenti Civili, T. I, p. 60. — *Champollion,* Lettre sur le Musée de Turin, IIe lettre, p. 66. — *Belzoni,* Voyage en Égypte, T. I, p. 282 et suiv. — *Boettiger,* Archaeologie der Mahlerei, p. 26 et suiv. — *Hirt,* Geschichte der Baukunst, T. I, p. 103-105, 183, 221, 223. — *L'Hôte,* Lettres sur l'Égypte, dans

Les connaissances mathématiques et astronomiques des Égyptiens sont encore l'objet de vives discussions. Un des plus savants égyptologues, après une étude consciencieuse, a émis l'opinion que les astronomes grecs puisèrent une partie de leur science dans les entretiens des prêtres, et plus tard dans les livres qui furent traduits sous les Ptolémées (1).

Les rapports entre les doctrines philosophiques des deux peuples sont plus importants que quelques emprunts faits à la science. Mais ici l'histoire nous abandonne, et la comparaison des dogmes est impossible, tant qu'on n'aura pas pénétré les secrets de la théologie égyptienne. Cependant quelques points sont dès maintenant hors de doute. Les savants mêmes qui admettent le développement indépendant de la religion hellénique avouent qu'à dater du septième siècle, le mysticisme oriental exerça une influence considérable sur la Grèce (2). Les philosophes subirent également l'ascendant de la sagesse égyptienne. Pythagore se disait fils d'Hermès (3). L'idée fondamentale de sa théologie, la métempsycose est essentiellement orientale; Hérodote dit que les philosophes grecs l'empruntèrent à l'Égypte (4). Les monuments prouvent que cette conception remonte chez les prêtres égyptiens à la plus haute antiquité (5). Si les recherches de *Röth* sur la religion de l'Égypte se confirment, il faut encore rapporter aux com-

le *Journal des Savants,* 1840, p. 606. — *Niebuhr* avoue que le plus grand admirateur des Hellènes ne peut nier que l'art grec n'ait son origine dans l'Égypte; il ajoute : « Das thut auch der Grösse des Hellenismus » keinen Abbruch; die liegt in etwas ganz Andrem, das Unerreichbare » liegt eben im Hellenismus. Alles konnten Hellenen von den Barbaren » erborgen, und doch war, was sie schafften, ein ganz Eignes » (*Vorträge über alte Geschichte,* T. I, p. 368). — Voyez la Note V à la fin du volume.

(1) *Lepsius* (Die Chronologie der Aegypter, T. I, p. 55 et suiv.). Les connaissances astronomiques des Égyptiens sont vivement controversées. *Letronne* leur a contesté cette science, *Biot* et *Lepsius* ont pris le parti de l'Égypte.

(2) *Grote,* History of Greece, T. I, p. 32, 492.

(3) *Diogen. Laërt.* VIII, 4.

(4) *Herod.* II, 123.

(5) *Lepsius,* Todtenbuch der Aegypter (Préface, p. 13 et suiv.).

munications de Pythagore avec les prêtres son célèbre dogme de la Trinité (1). D'après un autre égyptologue, le philosophe de Samos emprunta à la science sacerdotale sa théorie des nombres (2) et de la musique (3). Pythagore aimait à donner à sa pensée une expression symbolique, les anciens comparaient déjà ces symboles aux formules mystérieuses des Égyptiens (4). Le philosophe imita les prêtres jusque dans le détail de leurs usages (5).

On s'est prévalu du silence de Platon sur la théologie égyptienne pour soutenir que cette sagesse tant vantée est chimérique. Cependant les témoignages unanimes des anciens disent que le philosophe athénien apprit des prêtres la science des nombres et des choses célestes (6). Si nous avions des idées égyptiennes une connaissance aussi étendue que des doctrines grecques, nous pourrions suivre dans les écrits de Platon les traces de l'influence sacerdotale. Le peu que les hiéroglyphes nous ont révélé sur la science des prêtres prouve, qu'on a eu tort de rejeter comme fabuleuse la parenté de la philosophie grecque et de la théologie orientale. L'immortalité de l'âme est un des problèmes fondamentaux de toute religion et de toute philosophie : les développements que Platon donne à ce dogme portent l'empreinte de l'Égypte. Les prêtres, d'après Hérodote, admettaient une durée de trois mille ans pour les métempsycoses successives (7). Ce chiffre se lie à la fameuse *période du Phénix*, conception essentiellement égyptienne (8). Pla-

(1) *Röth*, Geschichte unserer abendländischen Philosophie, T. I, p. 74, 75, 228, 229, et note 82.

(2) *Wilkinson*, Manners and Customs, T. IV, p. 197.

(3) *Wilkinson*, ib., T. II, p. 247.

(4) *Plutarch.*, De Isid., c. 10.

(5) Pythagore emprunta aux prêtres l'usage des habits de lin; il défendit à ses disciples de manger des fèves, des poissons, à l'imitation des prêtres égyptiens (*Diogen. Laërt.* VIII, 24, 33, 34. Cf. *Herod.* II, 81). En voyant un Pythagore adopter des usages dont la signification nous échappe, il ne nous est plus permis de les trouver ridicules.

(6) *Cicer.*, De Fin. V, 29 : *Numeros et coelestia.* — *Apulej.*, De dogm. Plat. I : *Astrologiam et ritus prophetarum.*

(7) *Herod.* II, 123.

(8) *Lepsius*, Die Chronologie der Aegypter. T. I, p. 196.

ton indique le même nombre pour la migration des âmes pures (1). Le *Phénix* était chez les Egyptiens le symbole des âmes purifiées; de là vient qu'on les représentait sous la forme d'oiseaux avec des têtes d'homme. Les Grecs adoptèrent l'idée et l'image : les âmes pures de Platon sont ailées (2).

Le commerce de l'Égypte avec le génie hellénique devint plus intime lorsque l'Empire des Pharaons passa aux successeurs d'Alexandre. Mais l'Égypte était alors en pleine décadence; la Grèce elle-même était épuisée. C'était l'époque de la fusion des doctrines et des cultes. Longtemps indifférentes ou ennemies, la philosophie et la religion finirent par se rapprocher. La philosophie se fit religion, elle puisa aux dogmes orientaux comme à la source la plus pure de la sagesse. Ne devait-elle pas avant tout s'adresser aux monuments qui restaient de la science égyptienne? Un savant historien de l'école d'Alexandrie dit que le Néoplatonisme dérive de l'Égypte au moins autant que de la Grèce (3).

Ainsi des colonies égyptiennes ont communiqué aux Grecs les premiers éléments de la civilisation. Lorsque la Grèce, inspirée par sa lutte héroïque contre les Perses, se jette dans la carrière des arts, de la philosophie, elle va s'instruire dans les sanctuaires de l'Égypte. Enfin à la veille de la chute du monde ancien, l'Égypte contribue avec l'Orient au syncrétisme philosophique et religieux qui accompagna la naissance du Christianisme et qui ne fut pas sans influence sur son développement. Les Égyptiens sont donc entrés en communion avec l'humanité. Si nous devons en grande partie notre civilisation à la Grèce, n'est-il pas juste que nous rapportions l'honneur et la gloire de ce bienfait au peuple qui a initié les Grecs eux-mêmes à la vie intellectuelle et morale (4)?

(1) *Plat.* Phaedr. p. 248, E.

(2) *Lepsius*, Die Chronologie der Aegypter, T. I, p. 195.

(3) *Simon*, Histoire de l'école d'Alexandrie, T. I, p. 66.

(4) *Rosellini*, Monumenti Storici, T. I, Introduzione, p. 1 : « Tutti con» sentono, che sia derivata del sapientissimo Egitto quella dottrina che » illustrò tanto la Grecia ; dalla quale, come fiaccola in specchio, brillò » riflessa sopra di noi, che la ricevemmo quasi eredità de' nostri padri ».

§ 3. *L'Égypte et la Phénicie.*

L'autochthonie de la civilisation hellénique n'a pas trouvé f veur. Quelle que soit l'incertitude qui règne sur l'origine et l filiation des idées, un fait parait acquis à la science, c'est qu'il a dans la vie grecque des éléments orientaux. Cependant les pre ves d'une colonisation égyptienne sont vagues et incomplètes. Bea coup de savants ont cherché à concilier la croyance des ancie à une influence exercée par l'Égypte sur la Grèce, avec les doute qui naissent des témoignages historiques, en supposant que l communication entre l'Égypte et la Grèce a été indirecte. Il y ava dans l'antiquité un peuple doué à un haut degré du génie com mercial; les Phéniciens visitèrent l'Égypte et la Grèce : n'auraient ils pas été les intermédiaires entre les deux peuples?

Des relations existaient entre les Phéniciens et les Égyptiens les deux peuples se touchant pour ainsi dire, devaient nécessaire ment entrer en contact. Le défaut de documents ne nous perme pas de suivre le développement historique de ces rapports interna tionaux, mais l'action exercée par la Phénicie sur l'Égypte et pa les Égyptiens sur les Phéniciens atteste qu'ils ont dû être intimes. Il reste dans la langue, la mythologie, les traditions populaires de l'Égypte des traces de l'influence phénicienne (1). D'un autre côté, les ressemblances entre la théologie des Phéniciens et la science de l'Égypte sont si considérables qu'on a soutenu que la première est la copie de celle-ci (2). Ces communications du génie sacerdotal et de l'esprit commerçant ont été fécondes; elles ont produit la dé couverte la plus importante pour les progrès de l'humanité, celle de l'écriture.

Les anciens disent que les Égyptiens inventèrent l'écriture (3),

(1) *Lepsius,* Die Chronologie der Aegypter, T. I, p. 290.

(2) *Röth,* Geschichte unserer abendländischen Philosophie, T. I, p. 209, 210, 244 suiv. — *Movers,* die Phoenizier, T. II, 1e Part., p. 251 et suiv. — *Movers* dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, Sect. III, T. 24, p. 367 et suiv.

(3) Les Phéniciens eux-mêmes croyaient que les Égyptiens avaient inventé les premiers caractères (*Sanchoniat.* fragm. p. 22, ed. Orell.). *Tacite* dit que les Égyptiens n'ont fait que communiquer à la Grèce l'invention des Égyptiens (*Annal.* XI, 14).

mais ils reconnaissent que les Phéniciens l'ont perfectionnée (1). D'après les recherches des philologues, l'invention des caractères phéniciens est due au contact de la race sémitique avec l'Égypte (2). L'empire de l'habitude maintient une écriture compliquée, quelque imparfaite qu'elle soit, témoin la Chine. Les Égyptiens n'auraient pas inventé l'alphabet phonétique; mais des peuples étrangers, parlant une langue d'un génie différent et voulant y appliquer les signes hiéroglyphiques, furent portés naturellement à employer les hiéroglyphes plutôt comme expression de sons que comme représentation d'objets réels. C'est ainsi que naquit l'écriture phénicienne (3). Quand le commerce des deux nations n'aurait produit que cette grande découverte, il faudrait le considérer comme un événement providentiel. L'écriture alphabétique est l'instrument le plus puissant des relations intellectuelles des peuples (4).

Les rapports entre les Égyptiens et les Phéniciens ont réagi sur toute l'humanité. L'Égypte était isolée, mais dans son isolement elle développa une puissante civilisation; les Phéniciens, race essentiellement voyageuse, visitèrent les côtes de l'Europe, de l'Afrique et de l'Inde; ils communiquèrent aux peuples avec lesquels le commerce les mit en relation, les fruits de la culture égyptienne. Les Grecs conservèrent le souvenir de cette bienfai-

(1) *Diodor*. V, 74.

(2) *Ewald,* Geschichte des Volkes Israël, T. I, p. 474. — *Humboldt,* Cosmos, T. II, p. 151 suiv. — *Röth,* Geschichte der Philosophie, T. I, p. 225.

(3) *Lepsius* (Annali dell' Instituto archeologico, T. IV, p. 47 et suiv.) partage cette opinion; il ajoute que le même phénomène s'est répété dans les écritures de l'Europe : elles sont devenues purement alphabétiques du moment où elles ont été implantées chez nous, et n'ont conservé aucune trace de l'écriture syllabique d'où elles dérivent.

(4) *Herder* dit : « Der Sterbliche, der dies Mittel, den flüchtigen Geist » nicht nur in Worte, sondern in Buchstaben zu fesseln, erfand; er » wirkte als ein Gott unter den Menschen ». — Comparez *Humboldt,* Cosmos, T, II, p. 152 : « L'écriture alphabétique fut le véhicule des plus » nobles conquêtes auxquelles purent s'élever les Grecs dans la double » sphère de l'intelligence et du sentiment, de la réflexion et de l'imagina- » tion créatrice, et qu'ils léguèrent à la postérité la plus reculée, comme » un impérissable bienfait ».

sante influence, en donnant le nom de *lettres phéniciennes* au caractères qui ont servi à transmettre à la postérité les chef d'œuvre de l'esprit humain (1).

Les Phéniciens n'ont-ils pas eu des relations plus directes av la Grèce? Nous parlerons ailleurs de leurs colonies (2). Si no en croyons les hypothèses de quelques savants, les rapports ent les Phéniciens et les Grecs ne se seraient pas bornés à quelqu rares établissements, une partie de la population de la Grèce serai d'origine phénicienne. On sait que l'Égypte a été conquise par de Nomades connus sous le nom de Hycsos. L'opinion que ces pasteurs fameux étaient un rassemblement de peuples sémitiques, Phéniciens et Arabes, est aujourd'hui généralement admise (3). Les Hycsos, expulsés de l'Égypte, occupèrent en partie la Palestine, en partie les îles grecques et la Grèce continentale (4). Ne serait-ce pas cette émigration forcée qui a donné lieu à la croyance d'une colonisation égyptienne? Cette hypothèse a pour elle l'autorité de savants éminents (5); le philosophe égyptologue, dont nous

(1) C'est ainsi que *Limburg Brouwer* (Histoire de la Civilisation des Grecs dans l'âge héroïque. T. I, p. 103), *Haakh* (Real Encyclopaedie der Alterthumswissenschaft, au mot *Aegyptische Religion*, T. I, p. 103), et *Wachsmuth* (Hellenische Alterthumskunde, § 122, T. II, p. 434-438, 2e édit.) expliquent les rapports entre la Grèce et l'Égypte. L'historien juif *Josèphe* avait déjà émis la même opinion (*C. Apion*. I, 12 : διὰ τοῦτο Φοίνικες μὲν αὐτοὶ κατ' ἐμπορίαν τοῖς Ἕλλησιν ἐπεισπλέοντες εὐθὺς ἐγνώσθησαν, καὶ δι' ἐκείνων Αἰγύπτιοι, κ. τ. λ).

(2) Voyez le Livre des *Phéniciens*, Ch. III, § 2.

(3) *Raoul Rochette*, Mémoire sur l'Hercule assyrien et phénicien, p. 372-374. Quelques égyptologues (*Champollion*, *Rosellini* et *Wilkinson*) soutiennent que les Hycsos étaient des Scythes; ils se fondent surtout sur le nom de *Sceto*, qui désigne les Nomades dans les Inscriptions. Mais la valeur de ce mot, ainsi que de tant de dénominations de peuples et de pays qu'on rencontre dans les textes hiéroglyphiques, est encore inconnue. L'opinion générale se fonde sur le témoignage de Manéthon (*Joseph*. c. Apion. I, 14. — *Euseb*. Praepar. Evangel. I, 13).

(4) *Hécatée d'Abdère* dit que les Hébreux, qu'il confond avec les *Hycsos*, émigrèrent les uns en Grèce, les autres en Palestine (*Diodor*. fragm., lib. XL, 3).

(5) Cette hypothèse émise par *Fréret* (Mémoire sur l'origine des anciens habitants de la Grèce, dans l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, T. XXI, p. 7), est adoptée par *Sainte-Croix* (De l'état et du sort des an-

avons exposé le système sur la civilisation de l'Égypte, lui a donné une nouvelle extension : les colonies de Cécrops et de Danaüs disparaissent aux yeux de *Röth* dans l'immensité de l'action que les Égyptiens exercèrent sur la Grèce et sur tout l'Occident.

Les Hycsos dominèrent l'Égypte pendant cinq siècles (1). Ce contact séculaire les initia à la religion, aux sciences, aux arts du peuple conquis (2). Après leur expulsion, ils se répandirent non seulement dans la Phénicie proprement dite, la terre de Canaan, la Syrie, mais aussi dans toutes les îles de la Mer Égée, notamment en Crète, d'où ils envahirent la Grèce et une partie de l'Italie, sous les noms divers de Philistins, Cariens, Pélages (3). La conquête de l'Empire des Pharaons, dans le système que nous exposons, était un événement providentiel. L'Égypte, séparée du reste du monde par sa constitution sociale, fut mise en relation avec l'humanité par les conquérants. Sa civilisation fut communiquée à la Grèce, à l'Italie, à l'Asie occidentale par les Hycsos expulsés de son sein; une partie des Pasteurs établis dans la Phénicie, portèrent plus tard les bienfaits de la culture égyptienne sur toutes les côtes du monde (4).

Cette hypothèse est-elle fondée? L'identification des Pélages et des Phéniciens nous inspire des doutes sur la solidité du système. La parenté des Pélages et des Hellènes nous paraît un fait acquis à la science (5). Mais si le savant égyptologue a exagéré l'influence

ciennes colonies, p. 69), *Clavier* (Histoire des premiers temps de la Grèce, T. I, p. 18) et *Raoul Rochette* (Histoire de l'établissement des colonies grecques, chap. IV, T. I, p. 60-83). Elle a trouvé faveur en Angleterre (*Thirlwall*, Geschichte Griechenlands, ch. III, T. I, p. 75 et suiv.) et en Allemagne (*Plass*, Geschichte des alten Griechenlands, T. I, p. 298 et suiv. — *Movers*, Die Phoenizier, T. I, p. 42-47).

(1) 2300-1790 avant notre ère.

(2) *Röth*, Geschichte unserer abendländischen Philosophie, T. I, p. 201 et suiv.

(3) D'après *Röth*, les mots *Pélages* et *Philistins* désignent un même peuple (note 25). L'auteur n'admet pas que les Pélages soient Grecs; les Pélages sont des immigrants phéniciens, la population primitive de la Grèce était de race arienne (p. 329 et suiv.).

(4) *Röth*, p. 239 et suiv., 326 et suiv., 90, 91.

(5) Voyez Tome II, p. 14.

civilisatrice de l'Égypte, ses recherches concourent cependant à prouver l'action de l'Orient sur la Grèce. Seulement, dans l'état actuel des connaissances historiques, la voie par laquelle les Égyptiens sont entrés en communion avec le genre humain, reste douteuse.

§ 4. *L'Égypte et les Hébreux.*

N° 1. *Les Hébreux en Égypte.*

Les doutes qu'on a élevés sur les rapports de l'ancienne Égypte avec la Grèce, ne se présentent pas pour les relations des Hébreux avec le royaume des Pharaons. Il est constant que les descendants de Jacob l'ont habité, les deux peuples ont eu une existence commune, autant qu'elle peut l'être entre des races diverses séparées par des préjugés religieux et nationaux. Mais de nouvelles difficultés naissent quand il s'agit de préciser l'influence que le séjour des Israélites en Égypte a exercée sur le Mosaïsme.

Il n'y a pas de nation dans l'histoire de laquelle l'action de la Providence soit plus visible que dans celle des Hébreux. Destinés à conserver en dépôt le dogme de l'unité de Dieu, et à servir de berceau à la doctrine qui devait régénérer le monde, les Hébreux furent dès la plus haute antiquité mis en rapport avec le peuple theologique par excellence. Le patriarche vénéré à la fois par l'Orient et par l'Occident visita l'Égypte. La Genèse dit qu'une famine força Abraham à chercher dans la vallée fertile du Nil la nourriture que l'Arabie lui refusait (1). L'historien Josèphe ajoute «qu'il se résolut d'autant plus volontiers à aller en Égypte, qu'il » désirait d'apprendre les sentiments des prêtres de ce pays, tou» chant la divinité; s'ils étaient mieux instruits que lui, il se con» formerait à leur croyance; si au contraire il l'était mieux qu'eux, » il les convertirait à la vérité ». Nous ne savons si le célèbre patriarche songeait à entrer dans des discussions théologiques avec le sacerdoce égyptien, mais la pensée que lui prête l'écrivain juif peint admirablement la mission religieuse du peuple de

(1) *Genèse*, XII, 10.

Dieu, et l'action que l'Égypte était destinée à exercer sur lui (1).

Ce fut encore une famine qui conduisit en Égypte les fils de Jacob : qui ne connaît la belle légende de Joseph? Les Israélites furent admis à s'établir sur le territoire de l'Égypte, et ils y restèrent pendant quatre cent trente ans (2). On se représente ordinairement les Hébreux au milieu des Égyptiens, comme une race méprisée, tenue à l'écart, foulant le sol, mais n'entrant pas en communication avec les classes dominantes. Le récit de la Genèse ne s'accorde pas avec cette supposition, qui confond l'époque de l'oppression du peuple étranger avec le premier temps de son séjour. Joseph, d'après la tradition hébraïque, remplit une des premières charges, la caste sacerdotale lui ouvre ses rangs, il épouse la fille d'un prêtre d'Héliopolis (3). Il est impossible qu'un homme de race israélite ait gouverné le royaume, et que le peuple d'où il sortait soit resté dans un état de dégradation. Les deux nations se sont donc mêlées. Or l'Égypte avait à cette époque atteint le plus haut degré de sa civilisation; les Hébreux étaient encore dans l'enfance; la race la plus civilisée a dû agir sur un peuple jeune, ouvert à toutes les impressions (4).

La Providence veilla à ce qu'il y eût des rapports plus intimes entre le sacerdoce égyptien et les Hébreux; elle suscita de leur

(1) *Joseph.* Antiq. I, 8, 1. — L'historien grec *Eupolemus* dit qu'Abraham enseigna l'astrologie aux prêtres égyptiens (*Euseb.* Praepar. Evang. IX, 17. — Cf. *ibid.*, IX, 18).

(2) *Exode*, XII, 40. Le texte hébreu donne le chiffre de 430 ans. D'après l'interprétation des *Septante*, les 430 ans comprennent le temps écoulé depuis l'entrée d'Abraham dans le Canaan jusqu'à la sortie de l'Égypte. Ce calcul, qui est suivi par Saint-Paul et l'historien Josèphe, réduit les 430 ans du texte hébreu à 215. *Lepsius* est allé plus loin; le résultat de ses savantes recherches sur la chronologie égyptienne est que les Juifs n'ont séjourné en Égypte que pendant 90 ans. Ce séjour coïncide avec le règne de Sésostris, de son fils Ramsès, et de Menephtès, successeur de Ramsès (*Lepsius*, Die Chronologie der Aegypter, T. I, p. 315 et suiv.). *Ewald* considère le nombre donné par le texte hébreu comme exact (*Geschichte des Volkes Israël*, T. I, p. 354 et suiv.). Il défend cette opinion contre Lepsius, dans les *Goettingische gelehrte Anzeigen*, 1850, n° 83.

(3) *Genèse*, XLI, 45, 50.

(4) *Ewald*, Geschichte des Volkes Israël, T. I, p. 273 suiv.

sein un génie supérieur qu'elle initia miraculeusement à la science des prêtres. Moïse sauvé de la mort qu'une politique cruelle avait décrétée contre tous les enfants de la race étrangère fut adopté par la fille du Pharaon (1). La tradition (2) des deux peuples le représente comme un membre de la caste sacerdotale. Les Actes des Apôtres disent que Moïse fut instruit dans toutes les sciences des Égyptiens (3). D'après Josèphe et Philon (4), le sacerdoce lui communiqua toutes ses connaissances, même sa philosophie ésotérique. L'historien égyptien Manéthon fait du législateur hébreu un prêtre d'Héliopolis, un apostat qui s'enfuit du sanctuaire pour se mettre à la tête des Juifs révoltés (5). Les écrivains grecs appellent également Moïse un prêtre égyptien, ils rapportent même l'origine des Juifs à l'Égypte (6). L'éducation égyptienne de Moïse était une nécessité providentielle (7). Homère dit que l'homme réduit en esclavage perd la moitié de son âme; le sort des Hébreux sous la domination égyptienne donne une triste confirmation aux paroles du poëte. La servitude dégrada les Hébreux; ils arrivèrent à ce degré d'avilissement où l'homme abruti par la souffrance et le mépris n'a même plus la force de vouloir un changement dans sa misérable condition. Comment du milieu d'un pareil peuple un sauveur aurait-il pu sortir? Dieu envoya pour délivrer les Israélites un homme de leur sang, mais à qui l'éducation avait rendu la vie qui manquait à la masse. Moïse entreprit l'œuvre la plus difficile que jamais législateur ait conçue, celle de régénérer

(1) *Exod.* II, 10.

(2) L'Écriture Sainte ne dit rien sur l'éducation de Moïse. La lacune a été remplie par la tradition que nous rapportons (*Joseph.* Antiq. II, 9, seq.). *Munk* (la Palestine, p. 118) dit que l'éducation sacerdotale de Moïse n'a rien que de très-probable.

(3) *Act.* VII, 22.

(4) *Philon.* De Vita Mos. lib. I, p. 606, A, B, ed. Turneb. — Comparez les passages des Pères de l'Église cités par *Brucker* (Histor. crit. Philos. T. I, p. 78, seq.).

(5) *Maneth.* p. 460, seq.

(6) *Strab.* XVII, p. 523.

(7) *Schiller,* Die Sendung Moses (T. XV, p. 6, 7 des OEuvres complètes, édit. de Carlsruhe).

un peuple avili. La science du sacerdoce ne lui vint-elle pas en aide dans le travail prodigieux de sa législation? Les savants sont partagés sur cette importante question. Les uns suivent à la lettre la tradition; d'après eux Moïse est l'élève des prêtres égyptiens, sa théologie est une imitation de leur doctrine (1). Les autres nient cette antique sagesse sacerdotale qui doit avoir inspiré le prophète hébreu, ils soutiennent que c'est dans les croyances de ses pères, dans son génie et dans la révélation divine que Moïse a puisé les éléments de ses lois immortelles (2).

N° 2. *Influence de la théologie égyptienne sur le Mosaïsme.*

L'origine du débat remonte aux Pères de l'Église. Les premiers disciples de Jésus-Christ se distinguaient à peine des Juifs, mais à mesure que les dogmes nouveaux se développaient, les différences profondes qui séparent la loi chrétienne du Mosaïsme éclatèrent; peut-être les défenseurs du Christianisme exagéraient-ils la distance entre leurs croyances et celles d'une secte dans laquelle ils rencontraient les adversaires les plus acharnés. C'est sans doute sous l'impression de ce sentiment que Saint Jean Chrysostome dit que, « *toutes* les cérémonies des Juifs, *tous* leurs » sacrifices, toutes leurs purifications, l'*Arche*, le *Temple lui-même* » ont leur origine dans la Gentilité » (3). Mais comment concilier cette imitation avec la révélation dont Moïse est l'organe? Dieu, répondent les Pères de l'Église, voyant les Hébreux imbus de superstitions égyptiennes, maintint les choses extérieures du culte; mais il leur imprima la sainteté en leur donnant une signification nouvelle : c'était une voie pour élever les idolâtres à la vraie religion (4). Cette justification de la Providence est en harmonie

(1) *Schiller*, die Sendung Moses. — *De Wette*, Biblische Dogmatik. — *Reinhold*, Die hebräischen Mysterien. — *Michaëlis*, Mosaïsches Recht. — *P. Leroux*, de l'Humanité, p. 523 suiv. — *J. Reynaud* (dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Zoroastre*, T. VIII, p. 794).

(2) *Vatke*, Die Religion des alten Testaments, nach den kanonischen Büchern entwickelt, 1r Theil, IIIes Kap. § 46. — *Hengstenberg*, Die Authentie des Pentateuch, T. I, p. 204 et suiv.

(3) *Chrysost.* Homil. VI, De Stella quam viderunt Magi.

(4) *Chrysost.* ib. — *Cyrill.* de Adorat. XVI : « Sapientissimus itaque

avec les plus hautes spéculations de la philosophie moderne. Mais elle ne satisfaisait pas entièrement des esprits prévenus en faveur d'une révélation positive. Elle semblait reconnaître que la sagesse égyptienne est plus vieille que les traditions du peuple de Dieu. Saint Augustin protesta contre cette induction impie : « Les » Patriarches et les Prophètes ont été initiés à la science de la vie » par Dieu lui-même, la prétendue antiquité des Égyptiens n'est » que vanité et mensonge » (1).

La parole puissante du Père de l'Église domina longtemps la Chrétienneté. Au dix-septième siècle, la discussion se ranima avec vivacité. Les libres penseurs attaquèrent la divinité de l'Écriture sainte. Des savants distingués, sans mettre en doute l'authenticité du Pentateuque, remarquèrent les analogies nombreuses qui existent entre les rites de la religion égyptienne et les cérémonies du culte hébreu; l'esprit de système envahissant la science, les égyptologues crurent retrouver toutes les croyances, toutes les institutions de l'Égypte chez les Hébreux : « ou l'Égypte procède de la » Judée », s'écrie Kircher, « ou la Judée procède de l'Égypte » (2). Deux théologiens anglais, Marsham (3) et Spencer (4) poursuivirent la comparaison jusque dans les moindres détails (5). Les

» Moses, imo per Mosem Deus, quum intelligeret, non facile Hebraeos, » quos in Aegypto mores imbibissent, deponere posse, similes ritus instituere decrevit, sensim eos a priscis erroribus disjungens : quibus ritibus » non daemones ultra, sed Deum omnipotentem, quasi sub umbra et » figura, colerent ». — Cf. *Origen.* Epist. ad Gregor., c. 2 (*Oper.* T. I, p. 31, ed. La Rue).

(1) *Augustin.* De Civit. Dei, XVIII, 39 : « Aegyptus, quæ solet *falso* » et inaniter de suarum doctrinarum antiquitate gloriari ». — *Clément* d'*Alexandrie* dit que la philosophie hébraïque est antérieure à toute philosophie (*Strom.* I, 21, p. 320, ed. Potter).

(2) *Kircher,* Oedip. Aegypt. *Propyl. Agonist.* c. 2 : « Hebraei tantam » habent ad ritus, sacrificia, caerimonias, sacras disciplinas Hebraeorum » affinitatem, ut vel Aegyptios Hebraizantes, vel Hebraeos Aegyptizantes » fuisse mihi plane persuadeam ».

(3) *Marsham,* Canon chronicus, Aegyptiacus, Ebraicus, Graecus. Londini, 1672, p. 149, seqq.

(4) *Spencer,* Dissertatio de Urim et Thummim; — De ritual. legib. Heb.

(5) Les recherches des anciens égyptologues ont été résumées dans l'ouvrage de *Witsius*, intitulé : *Aegyptiaca, sive de aegyptiacorum sacrorum cum hebraicis collatione.*

opinions des pieux savants semblaient aboutir aux mêmes conséquences que les doutes des incrédules. Les Juifs cessaient en quelque sorte d'être le peuple de Dieu, la sagesse égyptienne l'emportait sur l'inspiration de Moïse, la révélation de l'ancienne loi était menacée (1). Les Chrétiens fidèles voyant s'écrouler sous eux les fondements de leur foi, combattirent à outrance toutes les interprétations qui pouvaient compromettre l'autorité de l'Ancien Testament. Nous résumerons rapidement le débat.

Remontant jusqu'à la doctrine de la vie, source de la civilisation des peuples, les égyptologues découvraient dans la science de l'Égypte les dogmes qu'on croyait être la propriété exclusive du peuple élu; la sagesse sacerdotale semblait même dépasser la théologie mosaïque, au point de toucher à la doctrine chrétienne. L'unité de Dieu, la Trinité (2) étaient enseignées dans les sanctuaires égyptiens. La création du monde, la destinée de l'homme dans l'autre vie (3) occupèrent les méditations des prêtres; ils donnèrent à ces problèmes importants une solution que Moïse leur emprunta, mais qu'il crut devoir envelopper sous le voile du mystère. Les fondements de la théologie étant identiques, les rites, les cérémonies du culte devaient être semblables. Un signe extérieur séparait les riverains du Nil de toutes les autres nations : la circoncision servait aussi de marque distinctive aux Hébreux (4). Leur aversion pour les étrangers était la même et

(1) Les philosophes du dix-huitième siècle s'emparèrent de ces analogies pour combattre la révélation mosaïque, et indirectement le christianisme. « On sait assez, » dit *Voltaire*, « que la figure du serpent, les chérubins, » la cérémonie de la vache rousse, les ablutions nommées depuis baptême, » les robes de lin réservées aux prêtres, les jeûnes, l'abstinence du porc et » d'autres viandes, la circoncision, le bouc émissaire, tout enfin, fut imité » de l'Égypte » (Examen important de Milord Bolingbroke, ch. V).

(2) *Wits*. lib. I, cap. 2, 3.

(3) *Wits*. I, 4.

(4) *Wits*. I, 7, 1. 2. La *circoncision* est dans son essence un sacrifice sanglant. En vouant son corps à Dieu, l'homme se consacrait pour ainsi dire à la Divinité; il portait sur lui-même la marque ineffaçable du lien qui l'attachait à l'Être suprême et des devoirs que ce lien lui imposait. Chez les Juifs, la circoncision acquit l'importance d'un véritable sacrement; c'est par la circoncision que les enfants d'Israël entraient dans la

avait la même source; des observances multipliées et singulièr
étaient communes aux deux peuples : faut-il rappeler leur ave
sion pour l'animal immonde dont le nom servit plus tard à flétri
la race maudite et misérable des descendants d'Israël (1)? No
ne parlons pas des pratiques superstitieuses que les Hébreux en
portèrent de la terre d'Égypte, on sait avec quelle ténacité ils y
restèrent attachés; les prophètes s'épuisèrent en invectives inutile
contre ces dieux de matière et de boue (2). L'Égypte laissa des
traces dans le culte que Moïse prescrit au nom de l'Éternel. L'in-
stitution des lévites a son origine dans la caste des prêtres (3);
ils étaient soumis aux mêmes observances; leurs habillements de
lin, leur manière de vivre, les purifications, les ablutions, la
tonsure étaient empruntées au sacerdoce égyptien (4). La ressem-
blance ne se bornait pas aux choses extérieures, elle s'étendait
jusqu'à des rites, intimément liés aux croyances religieuses (5).
Le bouc émissaire des Juifs a son type dans le bœuf émissaire
des Égyptiens (6); le mystérieux *Urim,* qui révélait au grand prê-

communion de Jéhova. Lorsque le peuple de Dieu semblait oublier sa haute mission, les prophètes la lui rappelaient, en proclamant que la circoncision du corps n'était qu'une figure de la circoncision de l'âme.

La circoncision était en usage chez les Égyptiens, les Hébreux et chez d'autres peuples de l'Asie et de l'Afrique. Où devons-nous chercher son origine? *Ewald,* à qui nous empruntons ces observations, remarque qu'on trouve encore aujourd'hui la circoncision chez des tribus africaines qui n'ont pu l'emprunter que de l'Égypte; les peuples asiatiques qui avaient cette coutume, étaient en relation avec les Égyptiens : il est donc probable que la circoncision est d'origine égyptienne (*Geschichte des Volkes Israël,* T. II, p. 97-102).

(1) *Wits,* I, 7, 10-12.

(2) *Josué,* XXIV, 14. — *Ézéchiel,* XX, 7, 8; XXIII, 3, 8, 19. Le célèbre veau d'or était un souvenir du bœuf sacré des Égyptiens (*Wits.* II, 2, 12. 14).

(3) *Schmidt,* De Sacerd. et Sacr. Aegypt., p. 8. — Comparez *Munk,* la Palestine, p. 171.

(4) *Wits.,* I, 6, 11. — Compar. *Munk,* la Palestine, p. 174, 175.

(5) On peut voir dans *Wilkinson* des détails sur les rapports entre les sacrifices des Égyptiens et ceux des Hébreux (*Manners and Customs,* T. V, p. 346-352).

(6) « Ceux qui offrent des sacrifices, » dit *Hérodote* (II, 39), « prient

le les volontés de Jéhova, n'est que l'application au culte du vrai Dieu d'une superstition égyptienne (1). Les découvertes qu'on a faites de nos jours dans les antiquités de l'Égypte nous permettent d'ajouter une dernière ressemblance et qui n'est pas une des moins considérables. Les savants avaient déjà remarqué que les temples des Juifs étaient construits sur le plan de ceux qui couvrent la plaine du Nil (2). Les voyageurs modernes virent sur les monuments de l'Égypte, le modèle de l'arche sacrée qui renferme le Saint des Saints (3).

Les théologiens qui trouvaient dans l'Égypte la filiation historique de la législation de Moïse, ne prétendaient pas nier la divinité de sa mission. A l'exemple des Pères de l'Église, ils

» les dieux de détourner les malheurs qui pourraient arriver à toute » l'Égypte ou à eux-mêmes, et de les faire retomber sur la tête de la victime ». Écoutons le *Lévitique* (XVI, 21) : « Le pontife ayant mis les » deux mains sur la tête du bouc, il confessera toutes les iniquités des enfants d'Israël, toutes leurs offenses et tous leurs péchés : il en chargera » avec imprécation la tête de ce bouc et l'enverra au désert par un homme » destiné à cela ». — Comparez *Wilkinson*, Manners and Customs, T. II, p. 378; — *Wits.*, I, 7, 13. 15.

(1) *Wits.*, I, 8.

(2) *Wits.*, I, 6, 9. — Tous les objets sacrés, dit *Munk* (Palestine, p. 157, suiv.) avaient du rapport avec ce qui était en usage chez les Égyptiens.

(3) La ressemblance entre l'arche d'alliance et la barque sacrée des Égyptiens est frappante. *Description de l'Égypte*, ch. I, § 4 (T. I, p. 51-53). Après la construction de l'arche, l'Éternel commanda à Moïse de faire une table destinée à recevoir les objets requis pour les libations : cette table existe également dans les temples de l'Égypte, et chose étonnante, les proportions données dans l'Exode correspondent parfaitement à celles des monuments égyptiens (*Description de l'Égypte*, ch. I, § 5, T. I, p. 63).

Les savants théologiens dont nous résumons le système ont encore remarqué d'autres ressemblances entre l'Égypte et les Hébreux; mais comme elles sont étrangères au dogme proprement dit, nous les avons négligées. Telles sont les analogies qui existent dans la législation : les Égyptiens et les Hébreux étaient presque les seuls peuples de l'antiquité qui défendissent l'exposition des enfants. La polygamie était permise, mais les prêtres et les lévites étaient soumis à la loi sévère du célibat. L'usage de la lévirat leur était commun (*Wits.* I, 5).

Il y a également des rapports entre l'architecture de l'Égypte et celle des Hébreux (*Heeren*, Aegypten, Supplement Band, p. 482 et suiv.).

apercevaient dans cette analogie même la sagesse des desseins providentiels. Mais les plans si magnifiquement déroulés par le Chrysostome, prenaient dans les écrits des savants modernes une couleur politique qui blessait le sentiment religieux des chrétiens. Ils disaient avec Tacite que les innovations devaient se cacher sous l'image du passé (1). Il semblait aux croyants que ces calculs de la faiblesse humaine rabaissent la grandeur de Dieu qui impose ses lois sans tenir compte des mauvaises passions ou des erreurs des hommes. Un théologien hollandais, pénétré de l'origine divine des institutions mosaïques, écrivit une réfutation du système qui en cherchait la source dans l'Égypte (2).

L'embarras du défenseur du Mosaïsme est grand. Il ne peut pas nier que les Hébreux étaient imbus de superstitions égyptiennes (3); mais laissant de côté les croyances populaires, il s'attache à prouver que dans le domaine de la théologie, Moïse ne doit rien à la caste sacerdotale. Admettre que le grand législateur est le disciple des prêtres, c'est supposer que la civilisation de l'Égypte est antérieure à celle du peuple de Dieu; mais cette antiquité n'est attestée par aucun témoignage certain; les probabilités sont plutôt en faveur de la race élue (4). Qu'est-ce après tout que la théologie tant vantée des Égyptiens? Ce que nous en savons de plus certain consiste en inepties. La doctrine de la Trinité qu'on leur attribue repose sur le témoignage du fabuleux Hermès Trismégiste (5). Leur connaissance de Dieu, de la création, de l'immortalité de l'âme a une origine commune à tous les peuples, la raison et la tradition; les Hébreux n'avaient pas besoin de puiser ces vérités à la source impure de l'Égypte, ils y ont été initiés par Dieu lui-même (6). L'auteur ne conteste pas les ressemblances qui existent dans les cérémonies du culte. Mais l'ana-

(1) « Arcanum novi status, imago antiqui » (*Tacit.*).

(2) *Witsius*, dans la Monographie précitée, la Dédicace et livre I, 1, 1. 4; III, 14.

(3) *Wits.* II, 2.

(4) *Wits.* III, 1, seq.

(5) *Wits.* II, 4, seq.

(6) *Wits.* II, 14-16.

gie ne prouve pas la parenté. Dieu lui-même a imposé à son ple la marque distinctive de la circoncision; pourquoi y voir e imitation de l'Égypte? La sainteté du Mosaïsme doit nous pêcher de chercher chez des idolâtres le principe des institu-ns que nous pouvons rapporter avec plus de vérité à Dieu (1). pendant le savant théologien sent que, faire intervenir à chaque s la volonté divine pour expliquer l'origine de cérémonies et rites qui sont identiques avec ceux d'un peuple au sein duquel s Hébreux ont vécu pendant des siècles, c'est en définitive un oyen d'échapper à l'évidence des faits. Il a donc recours à une utre supposition qui concilie la divinité du Mosaïsme avec les alogies historiques. Il avoue que l'Égypte ressemble à la Judée, ais il croit que ce sont les Égyptiens qui procèdent des Hé-breux (2). D'antiques rapports ont existé entre les deux races; Abraham séjourna en Égypte; Joseph la gouverna; d'après une opinion qui ne manque pas d'autorités, les Juifs l'auraient même conquise sous le nom de Hycsos; Moïse conversa avec les prêtres; des liens politiques s'établirent entre l'Égypte et la Palestine; Salomon épousa la fille d'un Pharaon. Ce contact séculaire initia les Égyptiens aux dogmes du Mosaïsme. Ainsi leur science a sa source dans la loi de Moïse, de même que les doctrines des philosophes grecs (3).

Le système qui rattache au Mosaïsme l'origine des croyances et des institutions égyptiennes a perdu tout crédit (4), mais l'incer-

(1) *Wits.* III, 6; II, 8, seq.

(2) Cette hypothèse a été reproduite au dix-huitième siècle par un anonyme. L'auteur de l'*Histoire Véritable des Temps fabuleux* essaya de prouver que l'histoire d'Égypte n'est autre chose qu'une traduction fautive et un commentaire grossier de l'Écriture Sainte. *Bergier* trouve ce singulier paradoxe « très-vraisemblable » (*Traité de la Vraie Religion*, T. I, p. 445).

(3) *Wits.* III, 12, seq.

(4) Voyez la réfutation de cette opinion dans *Basnage*, Histoire des Juifs, livre III, ch. 18 et 19. Il prouve que la religion des Égyptiens est plus ancienne que celle des patriarches. *Calmet* avoue qu'il y a des ressemblances entre les lois religieuses des deux peuples; il ne croit pas que les Égyptiens les aient empruntées aux Hébreux, il admet en conséquence que les Hébreux les ont prises des Egyptiens (*Dissertations sur l'Écriture Sainte*, T. II, 1re Partie, p. 35-39).

titude règne toujours sur l'importante question de la transmissi de la science égyptienne aux Hébreux. L'obscurité qui couvre doctrine sacerdotale rend impossible une comparaison app fondie des dogmes de l'Égypte avec le Mosaïsme. Nous ne pouvo procéder que par voie d'hypothèse. Il y a un point sur leq s'accordent tous les auteurs, juifs et chrétiens qui ont écrit s le Mosaïsme. Philon, Maimonide, Eusèbe, Origène, Saint Jérôm Saint Chrysostome avouent qu'il y a des analogies considérabl dans les institutions religieuses des Hébreux et des Égyptiens. L ressemblance est si grande qu'elle a frappé les anciens; les écri- vains latins et grecs confondent les cultes des deux peuples (1) l'historien juif Josèphe répondant à l'Égyptien Apion dit qu'e insultant aux rites des Hébreux, il attaque, sans le savoir, le anciennes cérémonies de sa patrie.

Les emprunts faits par Moïse à l'Égypte se bornent-ils au culte? On l'a prétendu (2). Cette opinion nous paraît contraire à la na- ture des choses; on doit la rejeter, abstraction faite de tout témoignage historique. Le culte est la forme extérieure d'une conception théologique. Si les cérémonies varient d'une religion à l'autre, c'est parce qu'elles expriment des dogmes différents; ainsi le culte et l'idée religieuse se confondent. Concevrait-on qu'un peuple empruntât au Christianisme sa liturgie, sans adopter en même temps les croyances dont le rituel est l'expression? Si le culte juif procède de la religion égyptienne, nous pouvons hardiment conclure que la théologie mosaïque a la même source. Ce n'est pas à dire que Jérusalem soit la copie de Memphis : Moïse est supérieur à ses maîtres; il a rejeté les castes : cet abandon d'un élément

(1) Lorsqu'on résolut de chasser de Rome ceux qui y introduisaient des cérémonies étrangères, on y comprit les Juifs avec les Égyptiens (*Sueton.* Tiber. 36. « Ceremonias externas, *Aegyptios Judaïcosque* ritus ». *Tacite* les confond également. Annal. II, 85 : « De sacris *aegyptiis judaicisque* » pellendis ».

Les Juifs étaient généralement considérés par les historiens grecs et latins comme une colonie des Égyptiens. *Strab.* XVI, p. 523, ed. Casaub. *Apion. ap. Joseph.* II, 2. — *Tacit.*, Histor. V, 2. — *Alex. Polyhistor* (ap. Steph. Byzant., v° Ἰουδαία) rapporte l'origine des Juifs à Typhon, le satan de l'Égypte.

(2) *Encyclopédie d'Ersch et Gruber,* Sect. II, T. 3, p. 328.

intimément lié à l'organisation de l'Égypte nous autorise à admettre que dans le domaine théologique il a également dépassé la science sacerdotale.

Le Mosaïsme, comme toutes les religions, a ses racines à la fois dans le passé, le présent et l'avenir. Pour être accepté par le peuple, il devait se rattacher aux croyances populaires; ces croyances, souillées par les superstitions égyptiennes, avaient eu plus de pureté du temps des patriarches; un retour vers la foi des pères était déjà un progrès. Moïse s'inspira aussi des spéculations des prêtres : tout atteste que le sacerdoce s'était élevé à la notion d'un Dieu suprême, bien qu'il soit difficile de préciser la nature, la portée de sa doctrine (1). Mais le Mosaïsme n'est devenu une religion puissante, et la prophétie d'une religion plus puissante encore, qu'à la condition d'apporter un nouvel élément dans le développement de la théologie. Les grands révélateurs, tout en prenant leur point de départ dans le passé, le transforment; c'est ainsi que se réalise le progrès continu de l'humanité. La différence qui sépare le Mosaïsme de l'Égypte et de tous les cultes de l'antiquité éclate dès les premiers commandements que le prophète adresse à son peuple sur le mont Sinaï : « Je suis l'Éternel ton » Dieu; tu n'auras point d'autres dieux devant ma face, tu ne feras » point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui » sont là haut dans les cieux, ni ici bas sur la terre; tu ne te pros» terneras pas devant elles et tu ne les serviras point » (2). Moïse ne se borne pas à défendre le culte des idoles et à établir le monothéisme; son Dieu unique est aussi un Dieu créateur et sauveur; il s'annonce au peuple élu comme Celui qui l'a tiré du pays d'Égypte et de la maison de servitude; il sauvera de même les peuples et les individus qui auront foi en lui; Jéhova est le précurseur du Christ (3).

(1) Voyez plus haut, p. 235 et suiv.

(2) *Exod.* XX, 2-5.

(3) Voyez le développement de ces idées dans *Ewald*, Geschichte des Volkes Israël, T. II, p. 38 et suiv., 93 et suiv. Le savant historien du peuple juif nous paraît cependant attacher trop peu d'importance à l'influence égyptienne, en la représentant comme négative : d'après lui, c'est

Cette appréciation des origines du Mosaïsme rend justice et au grand législateur des Hébreux et au sacerdoce égyptien. Moïse est l'intermédiaire providentiel par lequel la mystérieuse sagesse de l'antique Égypte s'est communiquée au monde. Les Juifs étaient un peuple théologique comme les Égyptiens; la vocation des deux peuples était religieuse. Celle des Juifs s'est accomplie d'une manière éclatante; mais pour s'être réalisée dans le silence des temples, l'influence du sacerdoce égyptien n'est pas moins importante: « Ce que la pensée humaine a produit de plus essentiel en théologie dans les colléges de l'Égypte s'est transmis jusqu'à nos jours par la Judée » (1).

CHAPITRE IV.

DISSOLUTION DE L'ÉGYPTE SACERDOTALE.

L'Égypte sacerdotale a rempli sa mission en civilisant la Grèce et en initiant Moïse; seule peut-être parmi les nations anciennes, elle commence une tâche nouvelle, au milieu de sa décadence. La première partie de son existence s'était écoulée dans sa vallée solitaire, la dernière fut mêlée au mouvement général qui emportait le genre humain vers de meilleures destinées. Une fusion des systèmes religieux et philosophiques précéda la naissance du christianisme et en favorisa ensuite le développement. L'Égypte était le lieu marqué par la Providence où ce travail devait se faire; elle était le lien naturel entre l'Orient et l'Occident; par les idées

en opposition avec le culte matériel de l'Égypte que le spiritualisme mosaïque s'est développé (T. I, p. 475 et suiv., T. II, p. 34 et suiv.); la lutte d'où le peuple israélite, guidé par Moïse, sortit vainqueur était une lutte religieuse (T. II, p. 42 et suiv.). — Comparez *Winer*, Biblisches Realwörterbuch, au mot *Gesetz*, T. I, p. 416 et suiv.

(1) *J. Reynaud*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Zoroastre*, T. VIII, p. 793 et suiv.

comme par sa position géographique elle touchait aux deux mondes. Mais pour devenir le centre intellectuel de l'antiquité, l'Égypte devait dépouiller ses formes théocratiques, et se rapprocher des autres peuples. Le contact avec la Grèce produisit cette révolution.

Déjà l'antique constitution était en décadence; on avait vu un prêtre occuper le trône et ensuite l'unité nationale se briser, sous la domination de douze chefs. L'un d'eux, Psammétique, pressentit la ruine de l'Égypte sacerdotale et la nécessité de la mettre en rapport avec l'étranger. Des pirates ioniens et cariens furent obligés de relâcher en Égypte : le roi fit alliance avec eux (1). Parvenu à la royauté par le secours des Grecs, il récompensa leurs services en leur distribuant des terres et des habitations (2). Ce fait seul était le signe et l'annonce d'une révolution. Des étrangers, des hommes impurs, admis à habiter la vallée sacrée du Nil! Un acte aussi impie devait soulever contre Psammétique les puissantes castes des prêtres et des guerriers, qui par intérêt ou conviction étaient attachées aux vieilles idées. Le roi chercha à se fortifier par l'appui des Grecs (3); il prit à sa solde un grand nombre de mercenaires; il ne craignit pas de témoigner publiquement ses préférences, en donnant aux étrangers les plus hautes fonctions. Irritée de cet abandon des traditions anciennes, la caste des guerriers sortit en masse de l'Égypte au nombre de deux cent quarante mille et se dirigea vers l'Éthiopie. Ces premiers émigrés ne tentèrent pas de renverser un ordre de choses qui leur ôtait leurs priviléges, ils se contentèrent de fonder un état où ils pussent vivre de leur ancienne existence; ils répandirent, d'après le témoignage d'Hérodote (4), la civilisation chez les Barbares au milieu desquels ils s'établirent (5). Les historiens grecs disent que Psammétique essaya de retenir les guerriers égyptiens; leur émigration affai-

(1) *Herod.* II, 152.

(2) *Herod.* II, 154.

(3) *Herod.* II, 154.

(4) *Herod.* II, 30 : τούτων δὲ ἐσοικισθέντων ἐς τοὺς Αἰθίοπας ἡμερώτεροι γεγόνασι Αἰθίοπες, ἤθεα μαθόντες Αἰγύπτια. Cf. *Diodor.* I, 67.

(5) Voyez sur cette remarquable émigration : *Heeren*, De militum aegyptiorum in Aethiopiam migratione et coloniis ibi conditis (*Commentarii*

blissait à la vérité l'Égypte, en la privant de sa force armée, mais elle délivrait en même temps le roi de l'opposition d'une caste dont les droits s'accordaient mal avec ses projets et les exigences de sa situation. Il contracta alliance avec les Athéniens et quelques autres peuples de la Grèce. Psammétique commença l'œuvre de transformation qui en quelques siècles devait faire de l'héritage des Pharaons un état grec. Il aimait tellement la Grèce, dit Diodore, qu'il fit apprendre à ses enfants la langue de ce pays (1). Il confia aux Ioniens établis en Égypte d'autres enfants, pour leur enseigner le grec; ces Égyptiens hellénisés formèrent la caste des interprètes (2). La création d'un corps destiné spécialement à servir d'intermédiaire avec la race hellénique, dénote les progrès de la révolution qui s'opérait dans la société égyptienne. Sous les anciens Pharaons, l'Égypte avait été presque inaccessible aux autres nations. Psammétique recevait hospitalièrement tous les étrangers qui venaient visiter la terre du Nil (3).

Sous son successeur eut lieu la célèbre circumnavigation de l'Afrique, dont nous parlerons ailleurs (4); il est vrai que ce furent des marins phéniciens qui l'exécutèrent; mais le projet seul d'un voyage pareil conçu ou du moins approuvé par un Pharaon, est toute une révolution (5). C'est aussi au fils de Psammétique qu'Hérodote attribue le premier dessein (6) du canal de jonction entre la Mer Méditerranée et la Mer Rouge. D'après l'historien grec, cent vingt mille hommes déjà avaient péri dans l'exécution

Societ. Goettingens., T. XII, p. 48, seqq. et *Historische Werke*, T. III, p. 323 et suiv.). — Comparez *Saint-Martin*, dans la *Biographie Universelle*, au mot *Psammétique*, T. XXXVI, p. 180, note.

Des voyageurs modernes ont trouvé des traces de la colonie égyptienne dans la Nigritie (Voyages de *Clapperton* et *Denham*, p. 669 de la traduction allemande).

(1) *Diodor.* I, 67.

(2) *Herod.* II, 154.

(3) *Diodor.* I, 67.

(4) Voyez plus bas, Livre des Phéniciens, Ch. III, § 1.

(5) *Herod.* IV, 42.

(6) La conception et l'exécution du projet remontent à Ramsès. Voyez plus haut, p. 256.

les travaux, lorsque Nékos les fit discontinuer; le vieux génie égyptien s'était réveillé; un oracle avertit le roi « qu'il travaillait pour le Barbare » (1). Mais dans la lutte du passé contre l'avenir, le résultat n'est jamais douteux. L'Égypte continua à marcher dans la voie des innovations ouverte par Psammétique; les relations avec la Grèce se multiplièrent; le silence des sanctuaires fit place au bruit et aux agitations du commerce. Sous les derniers Pharaons la dissolution de l'Égypte théocratique est accomplie. Amasis n'appartenait pas aux castes supérieures, il méla son sang à celui d'une femme étrangère (2), il fut l'ami déclaré des Grecs (3), il donna aux marchands des places pour élever des temples et des autels (4). L'*Hellénion* (5) s'éleva à côté des temples consacrés aux dieux nationaux. Les dieux des deux peuples consentant à vivre sur le même sol, la séparation entre les hommes n'avait plus d'objet. Les établissements grecs, d'abord limités à Naucratis, s'étendirent sur toute l'Égypte; les Milésiens, les Lesbiens, les Samiens, y fondèrent des cités portant des noms helléniques (6).

L'Égypte n'avait pu devenir commerçante, sans cesser d'être théocratique, et la théocratie était liée si intimément à la vie de la nation que la ruine de l'une entraina la décadence de l'autre. Amasis ne cachait pas le mépris que lui inspiraient les dieux égyptiens (7). Il affectait d'envoyer des offrandes aux temples de la Grèce (8). Sous son successeur, l'Égypte devint la proie d'un con-

(1) *Herod.* II, 158 : τῷ βαρβάρῳ αὐτὸν προεργάζεσθαι.

(2) *Herod.* II, 181.

(3) *Herod.* II, 178 : φιλέλλην δὲ γενόμενος ὁ Ἄμασις ἄλλα τε ἐς Ἑλλήνων μετεξετέρους ἀπεδέξατο, κ. τ. λ.

(4) *Herod.* II, 178.

(5) L'*Hellénion* était un temple bâti à frais communs par des cités ioniennes (Chios, Téos, Phocée et Clazomènes), doriennes (Rhodes, Cnide, Halicarnasse et Phasélis) et éoliennes (Mitylène). Toutes ces villes avaient le droit d'y établir des juges (*Herod.* II, 178).

(6) Sur l'établissement des Grecs en Égypte et l'influence qu'ils exercèrent sur les Égyptiens, voyez *Letronne*, De la Civilisation de l'Égypte depuis l'établissement des Grecs sous Psammétichus jusqu'à la conquête d'Alexandre (*Revue des deux Mondes*, 1845, T. I, p. 632-638).

(7) *Herod.* II, 174,

(8) *Herod.* II, 182.

quérant asiatique : une seule bataille suffit à Cambyse pour s'emparer de l'Empire des Pharaons. La conquête fut dure, la domination étrangère oppressive; mais dans ses violences brutales contre le sacerdoce, le fils de Cyrus n'était que l'instrument de la Providence. La théocratie devait disparaître. L'histoire ne nous dit pas quelle action la doctrine de Zoroastre exerça sur l'Égypte (1). L'antique religion qui eut la puissance de modifier le peuple hébreu aurait-elle été sans influence sur les idées égyptiennes (2)? En tout cas elle déposa dans la vallée du Nil une nouvelle doctrine à côté de la théologie indigène : les dogmes orientaux s'y donnaient rendez-vous; la conquête d'Alexandre acheva l'œuvre des Perses. Les idées helléniques, qui jusque là avaient eu besoin de la protection des Pharaons, se répandirent maintenant sans obstacle; l'Égypte devint un royaume grec. L'invasion des éléments étrangers ne s'arrêta pas à la civilisation de la Grèce. Alexandre, avec l'instinct du génie, marqua la place où devait s'élever la ville célèbre qui porte son nom; entrepôt du commerce du monde, elle devint en même temps le centre du mouvement intellectuel et religieux des derniers siècles de l'antiquité (3).

(1) Voyez plus haut, p. 217.

(2) D'après *Röth* (Geschichte unserer abendländischen Philosophie, T. I, p. 109, 199, 205-207, 215 et suiv.), les idées ariennes pénétrèrent en Égypte bien des siècles avant l'invasion persane. Les Hycsos qui conquirent l'Égypte et la possédèrent pendant cinq cents ans, appartenaient à la race phénicienne, établie primitivement sur le golfe persique : ils suivaient la religion mazdéenne. Quoique le peuple conquis fût plus civilisé que les conquérants, ceux-ci n'en exercèrent pas moins une influence considérable sur les croyances des Égyptiens. L'auteur en poursuit les traces dans la religion, il y trouve des divinités dont l'origine arienne lui paraît incontestable. Après l'expulsion des Nomades, les Égyptiens ne rejetèrent pas les divinités étrangères, mais ils les réléguèrent parmi les mauvais génies.

Mosheim admet l'influence réciproque de la religion persane et du culte égyptien, mais dans un mauvais sens; il rapporte au contact des deux peuples le *principe du mal* qui se trouve chez les Égyptiens (Note sur le Syst. Intellect. de *Cudworth*, T. I, p. 428).

(3) « Alexandrina civitas, inter Asiam, Africam, Europamque posita, » tanquam ut in ea, velut universa quadam litterarum patria, ex variis » partibus concurrerent omnium gentium linguae, religiones, mores, » doctrinae »... (*Cousin*, Praef. ad Proclum, p. XII). Comparez Tome II, p. 265 et suiv.

LIVRE IV.

LES HÉBREUX.

CHAPITRE I.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

§ 1. *Les Hébreux, le peuple de Dieu.*

Les Hébreux se croyaient un peuple élu, le peuple de Dieu. Cependant cette race privilégiée a été frappée de malédiction. Ceux-là mêmes qui révèrent les livres sacrés des Juifs comme la source de leurs croyances les accablent de mépris et d'anathèmes : « Peuple monstrueux », s'écrie Bossuet, « qui n'a ni feu ni » lieu; sans pays et de tout pays; autrefois le plus heureux du » monde, maintenant la fable et la haine de tout le monde; misé» rable sans être plaint de qui que ce soit; devenu dans sa misère » par une certaine malédiction, la risée des plus modérés » (1). Demandez à l'interprète des desseins de Dieu pourquoi Celui dont il célèbre la bonté conserve un peuple de malheureux; il vous répondra : « C'est afin de faire durer l'exemple de sa vengeance » (2). « Il est marqué d'un signe plus terrible que celui de Caïn; sur » son front une main de fer a écrit : *Déicide* » (3)! Pendant que les défenseurs du catholicisme poursuivaient dans les Juifs les ennemis du Christ, les philosophes du dix-huitième siècle les

(1) *Bossuet,* Sermon sur la bonté et la rigueur de Dieu à l'égard des pécheurs (*Sermons,* p. 320, édit. de Versailles).

(2) *Bossuet,* ib., p. 321.

(3) *Lamennais,* Essai sur l'Indifférence, ch. XXIII (T. I, p. 249, édit. de Bruxelles).

attaquaient comme les précurseurs d'une religion dans laquelle ils ne voyaient qu'abus et erreurs; travestissant l'élection divine en une marque d'avilissement, ils se plaisaient à représenter le peuple élu comme une horde barbare et sanguinaire (1). A entendre ce concert de réprobations contre une race déchue, et victime pendant des siècles de l'oppression la plus cruelle, on croirait que le monde est toujours gouverné par le Dieu des Juifs, Dieu de vengeance et de sang; mais le Dieu que nous adorons est un Dieu de bonté et de miséricorde; le progrès dans les sentiments, dans les idées, ne profitera-t-il pas à la nation qui a préparé l'avénement d'une ère nouvelle, bien que dans son aveuglement elle ait méconnu la lumière sortie de son sein?

Les Hébreux sont un peuple théologique par excellence (2). Les autres nations de l'antiquité se glorifiaient comme les Juifs d'être des races élues; mais le but qu'elles poursuivaient était l'ambition, la conquête, ou une civilisation particulière et nationale. L'alliance d'Abraham et de Jéhova a une plus haute destination. S'il est béni, lui et ses descendants, c'est pour qu'il garde avec fidélité la croyance d'un Dieu unique à travers toutes les vicissitudes de la misère et de l'esclavage (3), jusqu'à ce que le Désiré des nations vienne accomplir les promesses en commu-

(1) « Les Juifs », dit *Voltaire*, « sont un peuple de brigands. On nous » conte que Josué fit pendre trente et un rois du pays qui avaient com- » battu pour leurs foyers contre cette troupe d'assassins.... L'auteur de » cette histoire, pour ajouter le blasphème à la barbarie, ose dire que » toutes ces abominations se commettaient au nom de Dieu, par ordre » exprès de Dieu, et étaient autant de sacrifices humains offerts à Dieu. » C'est là le peuple saint! Certes les Hurons, les Canadiens, les Iroquois, » ont été des philosophes pleins d'humanité, comparés aux enfants d'Israël, » et c'est en faveur de ces monstres qu'on fait arrêter le soleil et la lune » en plein midi! etc. (*Examen de Milord Bolingbroke*, ch. VII).

(2) « Eine *priesterliche Nation,* » dit *Mendelssohn* (Jerusalem, p. 276 des OEuvres complètes, édit. de Vienne), « das ist, eine Nation, die durch » ihre Einrichtung und Verfassung, durch ihre Gesetze, Handlungen, » Schicksale und Veränderungen immer auf gesunde unverfälschte Begriffe » von Gott und seinen Eigenschaften hinweise, solche unter Nationen » gleichsam durch ihr blosses Dasein, unaufhörlich lehre, rufe, predige » und zu erhalten suche ».

(3) *Herder,* Geist der ebräischen Poesie, T. I, n° IX.

piquant la vérité au monde entier (1). La philosophie peut accepter (2) la qualification de peuple prophète que les Chrétiens donnent aux Juifs (3); mais élargissant le cercle de l'humanité, elle voit dans l'antiquité tout entière une préparation, une prophétie d'un nouvel ordre social. Quelle place les Hébreux occupent-ils dans le développement de l'Unité humaine?

§ 2. *D'où procèdent les Hébreux?*

Les Hébreux rapportaient à une communication directe avec Dieu la connaissance des dogmes dont ils étaient dépositaires. Mais la vérité se révèle successivement et progressivement aux hommes par l'intermédiaire de l'humanité. Remontons donc aux sources du Mosaïsme, voyons quels éléments nouveaux il a apportés à la civilisation. Le problème de la filiation des idées est aussi difficile pour les Hébreux que pour les Égyptiens et les Grecs. On croit généralement qu'ils ont vécu isolés, mais cet iso-

(1) « Quoique tous les états aient en général un même objet, qui est » de se maintenir, chaque état en a pourtant un qui lui est particulier. » L'agrandissement était l'objet de Rome, la guerre celui de Lacédémone, » *la Religion celui des lois judaïques* ». *Montesquieu*, Esprit des Lois, XI. 5.

Comparez *Ewald*, Geschichte des Volkes Israël, T. I, p. 9 : « Die » Geschichte dieses alten Volkes ist im Grunde die Geschichte der durch » alle Stufen bis zur Vollendung sich ausbildenden wahren Religion, » welche auf diesem engen Volksgebiete durch alle Kämpfe hindurch sich » bis zum höchsten Siege erhebt, und endlich in aller Herrlichkeit und » Macht sich offenbart, um dann von da aus durch ihre eigene Kraft sich » unwiderstehlich verbreitend, nie wieder verloren zu gehen, sondern » ewiger Besitz und Segen aller Völker zu werden ».

(2) Voyez *Schiller*, Die Sendung Moses.

(3) *Sanct. Augustin.* C. Faust. II, 17 : « Cujus populi (Hebraei) et » Regnum et Sacerdotium Prophetia erat venturi Regis et Sacerdotis ad » regendos et conservandos fideles ». — *Ibid.* XXVII, 4 : « Ut non solum » ille, aut ille homo, sed universa ipsa gens totumque regnum Prophetia » fierit Christi, Christianique regni ». Cf. *Id.* de Sensu Evangelist. I, 2.

Pascal, Pensées, Ire Partie, art. VIII, n° 1 : « Ils sont formés exprès » pour être les hérauts de la venue du Christ et pour appeler tous les » peuples à s'unir à eux dans l'attente de ce libérateur ». *Ibid.* art. IX, n° 16 : « C'est visiblement un peuple fait exprès pour servir de témoin » au Messie ». — Comparez *Neander*, Geschichte der christlichen Religion, T. I, p. 60.

lement était plus apparent que réel. La croyance d'une révélation immédiate a donné cours à l'opinion que Dieu a choisi une race pour la mettre à part; mais quand on s'élève audessus de la tradition de Moïse pour embrasser celle du genre humain, on remarque une communion constante entre les nations. Les Juifs plus que les autres peuples devaient être mis en rapport avec toutes les doctrines religieuses de l'antiquité; en effet, dans leur sein s'élabore un dogme qui comprendra en lui les croyances du passé, tout en éclairant l'humanité d'un rayon de la Vérité éternelle (1).

La tradition mosaïque a conservé le souvenir d'antiques liaisons qui ont existé entre les Hébreux et l'Orient. La table ethnographique de la Genèse (2), qui a servi de point de départ à la science moderne pour reconstruire la filiation des peuples, atteste que les relations internationales des Hébreux étaient beaucoup plus étendues que nous ne sommes disposés à le croire (3). Dès leur berceau, la Providence les conduisit en Égypte et initia leur grand législateur à la sagesse sacerdotale (4). Il est vrai que Moïse, pour prévenir le contact des Israélites avec des nations livrées à l'idolâtrie, essaya de les isoler; il alla jusqu'à ordonner l'extermination des habitants de la Terre Promise; mais cette œuvre cruelle ne fut exécutée qu'en partie; les Hébreux se mélangèrent avec les

(1) *Reynaud*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Zoroastre*, T. VIII, p. 793. — On peut suivre dans les diverses parties de la Bible, l'influence croissante des dogmes de l'Orient. « La théologie hébraïque », dit *Vacherot* (Histoire critique de l'École d'Alexandrie, T. I, p. 131 et suiv.), « est simple et encore peu profonde dans la Genèse. Dieu y semble moins » le créateur que l'ordonnateur de la matière. Nulle mention d'un second » principe, organe divin de la Création. Le premier livre de la Bible où » il soit question d'un principe distinct de Dieu, c'est le Livre des *Pro-* » *verbes de Salomon*. Cette conception nouvelle n'est-elle pas une inspi- » ration de l'Orient? — Le livre de *Job* porte l'empreinte évidente des » idées étrangères. La doctrine des bons et des mauvais anges y paraît un » emprunt fait aux religions de l'Orient. La captivité de Babylone modifia » ou enrichit du moins la tradition hébraïque. La doctrine des enfers, » indiquée dans le livre d'Esther, n'appartient point aux croyances pri- » mitives »...

(2) *Genèse*, ch. 10.

(3) *Ewald*, Geschichte des Volkes Israel, T. I, p. 270 et suiv.

(4) Voyez plus haut, p. 302 et suiv.

indigènes, tribus sémitiques dont une branche occupait la Phénicie (1). C'était un lien entre les Juifs et les populations de l'Asie occidentale.

La Palestine, par sa position, était un lieu de passage pour les conquérants. L'histoire des Hébreux se lie presque sans interruption à celle des grands empires qui se formèrent dans l'Orient; ils finirent par être absorbés comme tous les autres peuples (2). La conquête ne se bornait pas à la perte de l'indépendance; pour mélanger les races et les idées, les vainqueurs, instruments des desseins providentiels, transplantaient les vaincus en masse; les Juifs furent emmenés en captivité à Babylone. Cyrus leur rendit la liberté. Le Mosaïsme, après l'exil, paraît animé d'une vie plus forte, mais il ne cesse de subir l'influence de l'étranger. Soumis à la domination persane, les Juifs se trouvèrent en rapport direct avec la race zende et le mazdéisme. Ce contact séculaire n'aurait-il pas modifié la foi du peuple conquis? La ressemblance des dogmes hébraïques et mazdéens est incontestable; pour l'expliquer on a supposé que Zoroastre avait été élevé dans la religion de Moïse (3).

(1) Les Juifs subirent l'influence de la religion phénicienne. *Movers*, Die Phoenizier, T. I, p. 8 et suiv.

(2) L'influence de la civilisation assyrienne sur les Hébreux a laissé des traces dans le langage des prophètes. Les sculptures colossales de *Ninive* ont fourni le modèle des représentations symboliques qui figurent dans leurs extases. Telle est du moins l'opinion de *Layard* (*Nineveh and its Remains*, T. II, p. 110). Il est certain que les animaux surnaturels décrits dans la *vision* d'Ezéchiel (*Ezéchiel*, I, 3-10) et composés de l'*homme*, du *lion*, du *bœuf* et de l'*aigle*, avec *quatre ailes* se mouvant en sens contraire; que le *lion ailé* de la *vision* de Daniel (*Daniel*, VII, 4), offrent de l'analogie avec les *taureaux* et les *lions ailés à tête humaine* des palais de *Ninive*. Ces symboles devaient être familiers aux deux prophètes; Daniel vécut à Babylone, Ezéchiel dans la Babylonie. Le Christianisme lui-même en fit usage : Les quatre *animaux symboliques* qui figurent dans l'*Apocalypse* de Saint-Jean (IV, 78), avec des faces de *lion*, de *veau*, d'*homme* et d'*aigle*, et avec *trois paires d'ailes* appartiennent à l'Assyrie. Il en est de même des animaux symboliques, le *lion*, le *bœuf*, l'*homme* et l'*aigle* qui furent choisis plus tard pour symboles des quatre évangélistes (*Raoul-Rochette*, Journal des Savants, janvier 1850, p. 35). *Raoul-Rochette* voit dans tous ces symboles une image de la puissance divine.

(3) Voyez plus haut, p. 219.

Ces hypothèses, tout en constatant le lien des idées (1), ne sa tisfont plus l'esprit critique de notre siècle. On ne peut pas nie l'action de l'Orient sur le peuple de Dieu : il oublia la langue d ses ancêtres pour adopter celle de ses vainqueurs; or une nati ne change pas de langage sans changer d'idées (2). Le Mosaïsm se partagea en diverses sectes, preuve certaine de l'invasion d nouvelles doctrines; ces sectes, sauf celle qui s'en tenait à la lett de la loi, adoptèrent en partie des croyances orientales (3).

(1) *Goerres* (Mythengeschichte, T. II, p. 528 et suiv.) dit que la co mographie du Pentateuque est empruntée à l'Égypte, les traditions historiques dérivent de la Chaldée (Perse). Tels sont les mythes du paradi et du péché originel : on les retrouve chez les Ariens, il en est de mêm du déluge.

D'après *Buttmann* (Mythologus, T. I, p. 117), toutes les vieilles traditions du Mosaïsme ont leur source dans les pays situés entre le Tigre et l'Indus.

Rhode (die heilige Zendsage) poursuit le parallèle du Mosaïsme et d la religion de Zoroastre jusque dans les détails. Il trouve dans le mazdéisme le dogme de la chute (p. 391-394), les doctrines qui se rattachent à la pureté, à l'impureté, les purifications, etc. (p. 453-461).

Munk signale une ressemblance de détail qui est surprenante. Dans le *Boundehesch* des Parses, ch. XIV, on trouve la division des animaux en purs et impurs; la condition principale de la pureté est le sabot divisé. Les *lois de Manou* (V, 11) proscrivent également les quadrupèdes qui n'ont pas le sabot divisé, particulièrement le porc; les ruminants paraissent être préférés. On retrouve la règle et l'exception dans la loi de Moïse (*La Palestine*, p. 167).

(2) *Tychsen* (De religionum zoroastricarum apud exteras gentes vestigiis, dans les *Comment. Societ. Goetting.*, T. XII, p. 4-15) rattache les vestiges des dogmes mazdéens qui se trouvent dans le Mosaïsme à l'exil des Juifs. Il n'étend pas les analogies entre les deux cultes aussi loin que *Rhode;* cependant parmi les croyances que les Juifs empruntèrent à Zoroastre, il signale le dogme fondamental de l'immortalité de l'âme, qui existait sans doute dans la théologie mosaïque, mais couvert; il ne se manifeste dans la littérature hébraïque qu'à partir de l'exil.

(3) *Les Pharisiens* (*Neander,* Geschichte der christlichen Religion, T. I, p. 68; *Reynaud,* dans l'*Encyclopédie Nouvelle,* T. VIII, p. 795) et les *Esséniens* (*Neander,* ib., p. 75, 77, 80, 81). — Sur l'influence que le contact des Juifs avec les nations de l'Orient exerça sur les Hébreux, voyez *Ewald,* Geschichte des Volkes Israël, T. III, 1re Partie, p. 81 et suiv.

§ 3. *Progrès réalisé par le Mosaïsme.*

Ainsi les Hébreux procèdent de l'Égypte, de la Chaldée et de l'Ariane. Quels progrès ont-ils accomplis dans le développement de l'humanité? C'est à juste titre que le peuple élu se glorifie d'être dépositaire du dogme de l'unité divine : dans aucune des religions anciennes, cette grande vérité n'apparait avec la clarté, l'évidence qu'elle a dans la Genèse. Nous ne parlons pas des peuples livrés au polythéisme, chez lesquels l'unité de Dieu est à peine aperçue par les sages : même dans les religions de l'Orient, qui découlent d'une théologie plus profonde, Dieu n'est pas représenté comme Créateur. Chez les Indiens la notion de la Divinité se perd dans le panthéisme : dans la doctrine de Zoroastre, Ormuzd est bien le père des êtres, mais il n'est que l'ordonnateur de l'univers. Jéhova est le principe unique, c'est lui qui crée le monde. Où Moïse a-t-il puisé ce dogme fondamental? Un philosophe français suppose qu'il l'emprunta à la science égyptienne (1). Notre connaissance de l'Égypte est trop imparfaite encore, pour qu'on y prenne appui dans ces hautes questions. Nous pouvons seulement constater le progrès, il nous est impossible d'en suivre la filiation avec quelque certitude. En supposant que Moïse ait pris le germe de son idée dans les enseignements du sacerdoce, on doit reconnaître toutefois qu'il lui donna un développement que ses maîtres n'avaient pas soupçonné. La destinée différente de l'Égypte et de la Judée fait foi d'un progrès immense réalisé par le Mosaïsme; mais il ne s'est pas accompli sans lutte, ni d'une manière aussi complète qu'on se plait à le croire.

Le monde ancien avait si peu la conscience de l'unité, que même chez les peuples où le sacerdoce reconnaissait un Dieu unique, la masse restait attachée aux erreurs du polythéisme; il en fut ainsi chez les Indiens et les Égyptiens. Les Hébreux, confondus pendant leur séjour en Égypte parmi les dernières castes, étaient

(1) *Reynaud*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, T. VIII, p. 794. — On peut citer en faveur de cette opinion le témoignage de *Simplicius* (*Aristotel.* Phys., l. VIII, p. 268), d'après lequel Moïse aurait emprunté l'idée de la création aux Egyptiens : ἀπὸ μύθων Αἰγυπτίων ελκυσμένη.

profondément imbus de ces superstitions. Leur grand législateur fit de l'idée de Dieu l'instrument de l'éducation de son peuple; mais il ne pouvait pas la présenter dans sa pureté; les Juifs, comme toutes les nations de l'antiquité, voulaient avoir un Dieu à eux, un protecteur spécial. Moïse leur montra ce protecteur dans Jéhova : il les a conduits hors de l'Égypte (1), c'est leur roi (2); mais en même temps c'est un Dieu tout puissant (3), il doit donc être unique (4). L'unité de Dieu était un germe déposé par le génie de Moïse dans sa religion pour les âges futurs plutôt qu'un dogme à l'usage des anciens Hébreux (5). Les Juifs étaient si loin de comprendre la haute conception de leur législateur qu'ils admettaient des dieux ennemis à côté de Jéhova; ils les détestaient, mais ils y croyaient. « Jéhova n'était pour eux qu'une divinité » tutélaire qui, demeurant, combattant, voyageant avec ses défen» seurs et partageant leurs inimitiés, traitait les dieux étrangers » en compétiteurs qui lui étaient odieux, en rivaux dont elle était » jalouse, dont elle voulait renverser les autels pour élever ses » autels, et détruire les peuples pour faire place à son peuple (6) ». Les Hébreux ne restèrent pas même fidèles à leur Dieu national; quand ils ne trouvaient pas en lui le protecteur qu'ils cherchaient,

(1) *Deutéron.* IV, 35, 39.

(2) *Deutéron.* XXXIII, 5; — I, *Samuel,* VIII, 7; — I, *Samuel,* X, 18, 19. — Comparez *Michaelis,* Das Mosaische Recht, T. I, p. 212-214.

(3) *Deutéron.* X, 17 : L'Éternel votre Dieu est le Dieu des dieux, et le » Seigneur des seigneurs, le fort, le grand, le puissant, le Terrible ». — *Ibid.*, 14 : « Les cieux des cieux appartiennent à l'Éternel ton Dieu, la » terre aussi lui appartient et tout ce qui y reste » (Traduction d'*Osterwald*). — Comparez *Exod.* XIX, 5; — *Munk,* La Palestine, p. 143.

(4) *Lessing*, Erziehung des Menschengeschlechts, n°s 11-15. — *Schiller,* Die Sendung Moses, T. XV, p. 24-26, édit. de Carlsruhe.

(5) « Les Israélites, dit *Spinoza,* « ne savaient presque rien de Dieu, » bien qu'il se fût révélé à eux... Le culte et l'amour de Dieu furent pour » eux une servitude, bien plutôt qu'une vraie liberté, une grâce et un » don de Dieu » (Tract. theolog. polit., c. 2, trad. de *Saisset*).

(6) *Meiners,* Comment. Societ. Goetting. T. I, p. 93. — Comparez *Benj. Constant,* De la Religion, IV, 11, T. II, p. 170, note 2; — *Lessing,* Mehreres aus den Papieren des Ungenannten (T. X, p. 26, édit. de Lachmann). *Ewald,* Geschichte des Volkes Israel, T. II, p. 109 et suiv.

ils adoraient les dieux étrangers; toute leur histoire est une lutte contre le monothéisme de Moïse et les tendances idolâtriques du peuple (1). Cependant l'idée de l'unité survécut à ces altérations; elle finit par triompher, et elle servit d'étoile à l'humanité pour la guider vers de nouvelles destinées.

Les conséquences du dogme de l'unité divine sont incalculables. L'unité de Dieu entraîne logiquement l'unité de la race humaine; de là découlent ces grands principes de fraternité, d'égalité qui sont la religion de l'humanité moderne. On les trouve en germe dans le Mosaïsme. Procédant de l'Orient, les Hébreux conservèrent dans leur état social, dans leurs institutions, des traces du régime théocratique qui domine dans le monde oriental. En apparence, le Mosaïsme est une théocratie (2) : il repose sur une alliance directe avec la Divinité; les lois émanent de Dieu, Jéhova est le Roi du peuple élu (3), une tribu est consacrée héréditairement à son service. Mais la constitution est moins une théocratie qu'une union, une confusion de l'ordre civil et de l'ordre religieux. L'état a son principe dans Jéhova, les devoirs envers l'état sont des devoirs religieux, il n'y a pas de vie civile, toute l'existence est un culte (4). Il y a loin de cette unité religieuse de la société à la théocratie, telle qu'elle est organisée dans l'Inde (5).

(1) *Lessing*, dans le passage cité p. 326, note 6. — *Michaelis*, Mosaisches Recht, T. I, p. 206 et suiv.

(2) C'est un écrivain juif, *Josèphe*, qui le premier a appelé la constitution de Moïse une théocratie : ὁ δ' ἡμέτερος νομοθέτης εἰς μὲν τούτων οὐδοτιοῦν ἀπεῖδεν, ὡς δ' ἄν τις εἴποι βιασάμενος τὸν λόγον, θεοκρατίαν ἀπέδειξε, τὸ πολίτευμα, θεῷ τὴν ἀρχὴν καὶ τὸ κράτος αναθεὶς (*C. Apion.* II, 16). Spinoza dit aussi que le gouvernement des Hébreux était théocratique, et cela par les raisons suivantes : 1°) le siége de l'état était un temple, c'est par là seulement que les hommes de toutes les tribus étaient concitoyens; 2°) tous les membres de l'état devaient jurer fidélité à Dieu, leur juge suprême, auquel seul ils avaient promis une obéissance absolue; 3°) enfin le commandant suprême des armées ne pouvait être choisi que par Dieu seul (Tract. theolog. polit., c. XVII).

(3) *Saalschütz*, Das Mosaïsche Recht, T. I, p. 9· suiv.

(4) *Mendelssohn*, Jerusalem (OEuvres, p. 288· suiv.). — *Leo*, Vorlesungen über die Geschichte des jüdischen Staa', p. 20. — *Salvador*, Histoire des Institutions de Moïse, I, 2, T. I, p. [illegible] et suiv.

(5) *Michaelis*, Das Mosaïsche Recht, T. I, 216 et suiv. — *Saal-*

Ce qui caractérise le régime indien, c'est la domination absolu d'une caste de prêtres, seule initiée à la loi religieuse, c'est l'inégalité fondée sur la création. Chez les Hébreux, la création de la race humaine repose sur l'unité et non sur la division; tous les hommes descendent d'Adam, ils sont donc fondamentalement égaux. Dans cet ordre d'idées, la tribu des Lévites ne pouvait pas être une caste; c'est une magistrature héréditaire (1), déléguée à une tribu (2) qui est vouée spécialement au service de Dieu (3). La connaissance de la religion n'est pas le patrimoine exclusif des Lévites, tous les Juifs sont initiés; pour la première fois dans l'antiquité, la vérité sort du sanctuaire; l'unité de Dieu, qui chez les peuples sacerdotaux comme dans les écoles philosophiques est révélée seulement à quelques intelligences d'élite, devient le domaine commun des enfants d'Israël (4). L'égalité religieuse éclate avec évidence dans l'institution remarquable des prophètes. Tout Juif et même tout étranger peut parler au nom de Dieu, sa voix est écoutée, ses paroles sont des lois; car le peuple élu doit obéir

schütz, Das Mosaïsche Recht, ch. I. Il nous semble que Saalschütz donne trop peu d'importance à l'élément théocratique chez les Hébreux, *en le* réduisant à l'action de la Providence sur la destinée des hommes (T. I, p. 9). Cette action est reconnue par tous les peuples; le Dieu des Juifs a des rapports plus intimes avec la race élue : on ne rencontre pas chez les autres nations l'idée d'une alliance formelle avec le Créateur, ni celle d'une révélation primitive qui doit se continuer et se compléter. — Comparez *Loebell*, Die Weltgeschichte in Umrissen, T. I, p. 217 et suiv.

(1) Il est si vrai que la tribu des Lévites n'était pas divinement instituée pour le sacerdoce, que dans le principe Moïse avait voulu consacrer au service du Temple tous les premiers nés des enfants d'Israël (*Nombr*. III, 12. — Comparez *Salvador*, II, 1; — *Saalschütz*, T. I, p. 95 et suiv.).

(2) Le dogme de l'unité divine rendait nécessaire un ordre sacerdotal qui au milieu d'un peuple imbu des superstitions polythéistiques conservât intact le glorieux héritage du peuple de Dieu (*Ewald*, Geschichte des Volkes Israël, T. II, p. 182 et *Anhang*, p. 278. — *Munk*, la Palestine, p. 127. — *Loebell*, Weltgeschichte, T. I, p. 216).

(3) Seule de toutes les tribus, celle de Lévi n'a aucune part dans le partage du sol conquis (*Deutéron*. X, 9 : « Lévi n'a point de portion ni d'hé» ritage entre ses frères; l'Éternel est son héritage »). — Comparez *Saalschütz*, Mos. Recht, T. I, p. 23-28 et p. 89 et suiv.

(4) *Schiller*, die Sendung Moses (T. XV, p. 32, édit. de Carlsruhe).

Jéhova qui annonce ses volontés par la bouche d'hommes inspi-
és (1). Il est si vrai que l'égalité religieuse est de l'essence du
osaïsme que de son sein est sortie la magnifique prophétie que
ans l'avenir tout homme sera prêtre (2).

L'égalité religieuse devait conduire à l'égalité civile (3), puisque la religion et l'état ne faisaient qu'un. Tel est le fondement des célèbres institutions de l'*année sabbatique* et du *Jubilé*. L'égalité des enfants d'Israël a son principe en Dieu, dans la création même. Mais elle pourrait être détruite par la pauvreté, par l'esclavage; le législateur hébreu cherche à prévenir l'inégalité résultant de la richesse et de la servitude. La Terre Promise est partagée au sort; chaque tribu, chaque famille y a un lot proportionné au nombre de ses membres (4). Cette égalité primitive ne pouvait subsister; l'inégalité des facultés intellectuelles et morales est une cause permanente d'inégalité dans les fortunes; mais si on n'y porte pas remède, l'esclavage est au bout de la misère. La terre est à Dieu, dit Moïse, les hommes y sont ses hôtes (5); ils ont le droit d'en jouir, mais non de l'aliéner. Les aliénations sont essentiellement temporaires, ce sont des ventes de récoltes, mais tous les cinquante ans, les terres doivent revenir à leur premier possesseur (6). Tout Juif a donc sa part dans le domaine commun que Dieu accorde aux hommes; il ne peut pas s'en dessaisir, c'est un bienfait de l'hospitalité divine, nous dirions aujourd'hui une condition du développement de sa moralité, de son intelligence. Mais le partage

(1) *Salvador*, II, 3, T. I, p. 197 et suiv. — *Deutéron*. XVIII, 15.

(2) « Plût à Dieu, dit Moïse, que tout le peuple de l'Éternel fût pro- » phète ». *Nombr*. XI, 29. — Il répète souvent : « Vous me serez un » royaume de sacrificateurs et une nation sainte ». (*Exod*. XIX, 6). — *Isaïe*, dans ses prophéties messianiques, dit que le Messie prendra ses sacrificateurs et ses lévites parmi toutes les nations (LXVI, 21).

(3) Le docteur *Akiba* dit : « Les pauvres sont considérés comme nobles » chez les Hébreux, parce qu'ils sont les fils d'Abraham, d'Isaac et de » Jacob ». *Bava Kama*, c. 8, § 6.

(4) *Nombr*. XXXIII, 54.

(5) *Lévitiq*. XXV, 23.

(6) *Lévitiq*. XXV, 8 et suiv. — Comparez *Michaelis*, Mos. Recht, § 73, T. II, p. 26 et suiv.

égal des terres est insuffisant pour maintenir l'égalité; l'imp[r]évoyance, la dissipation, les calamités mêmes de la nature ph[y]sique ou de la guerre peuvent ruiner le propriétaire, le forcer [à] contracter des dettes, et les dettes conduisaient dans l'antiquité [à] l'esclavage. L'usure troubla et bouleversa les cités grecques [1]; elle est la cause de la guerre intérieure qui régnait à Rome ent[re] patriciens et plébéiens [2], entre la noblesse et le peuple [3]. Moï[se], inspiré par la fraternité et la charité [4], défendit d'abord d'exig[er] des intérêts des pauvres, il finit par les prohiber entièrement ent[re] Hébreux [5]. Les dettes elles-mêmes étaient abolies dans l'anné[e] jubilaire [6].

L'esclavage existait chez tous les peuples de l'antiquité. Moïs[e] l'admit, mais il y apporta des modifications tellement essentielle[s] que sa législation peut être considérée comme une transition d[u] régime de la servitude à celui de l'égalité. La guerre était l[a] source la plus abondante de l'esclavage; des peuples appartenant à la même race usaient de cet odieux droit du vainqueur. Platon rappela en vain aux Grecs qu'ils ne devaient pas réduire leurs

(1) Voyez Tome II, p. 69 et suiv.

(2) Voyez Tome III, p. 42 et suiv.

(3) Voyez Tome III, p. 231 et suiv.

(4) *Philon.*, De Charit., p. 707, C, D, ed. Gelen. — Comparez *Bossuet*, Politique tirée de l'Écriture Sainte, Livre I, art. V, Unique Proposition : « Par les lois de Moïse, il n'y a point de partage qui empêche que » je n'aie soin de ce qui est à autrui, comme s'il était à moi-même ; et que » je ne fasse part à autrui de ce que j'ai, comme s'il était véritablement à » lui. C'est ainsi que la Loi remet en quelque sorte en communauté les » biens qui ont été partagés pour la commodité publique et particulière ».

(5) *Lévitique*, XXV, 35. — *Deutéronome*, XIX, 19, 20.

(6) Les Talmudistes, se fondant sur le Deutéronome (XV, 2, 4), soutiennent qu'il y avait abolition chaque septième année. Telle est aussi l'opinion de *Reland*, Antiquit. Hebraic., p. 265. Nous suivons l'opinion de *Michaelis* (Mosaïsches Recht, §§ 157, 158, T. III, p. 114 et suiv.) et de *Saalschütz* (Das Mos. Recht, T. I, p. 162-164), d'après lesquels l'année sabbatique suspendait seulement les poursuites, mais il n'y avait abolition proprement dite que dans l'année jubilaire. — Comparez *Pastoret*, Moïse, p. 284 et suiv.; *id.*, Histoire de la législation, T. III, p. 452 et suiv.

rères en servitude (1); ce qui était une utopie chez le philosophe fut réalisé par le législateur hébreu (2). Les Juifs ne pouvaient devenir esclaves que par leur volonté, lorsque la misère les poussait à aliéner leur liberté ou celle de leurs enfants, et lorsque, débiteurs insolvables, le créancier obtenait contre eux un jugement de contrainte par corps (3). Mais cet esclavage n'était pas perpétuel. Ici éclate la supériorité de Moïse sur l'antiquité païenne. Un des grands philosophes de la Grèce justifia la servitude en la fondant sur une différence de nature entre l'homme libre et l'esclave. Moïse, partant du dogme de l'unité de la Création, ne pouvait pas tomber dans un pareil égarement. Les Juifs sont enfants de Dieu, ils sont la propriété de Jéhova, comment pourraient-ils être dégradés jusqu'à devenir une chose (4)? L'esclavage, ne durait que six ans; c'était une espèce de domesticité (5).

(1) Voyez Tome II, p. 387.

(2) II *Chroniq.* XXVIII, 8-13. — *Michaelis,* Das Mos. Recht, T. I, p. 381. — *Pastoret,* Histoire de la Législation, T. III, p. 490. — *Selden* (De jure natur. et gent. VI, 19) pense que les vaincus étaient réduits en esclavage dans les guerres des Juifs entre eux. L'esprit de la loi mosaïque était contraire à l'esclavage, né du droit du plus fort : mais les passions brutales qui dominaient chez les Juifs, comme chez tous les peuples, l'auront emporté sur la volonté du législateur.

(3) *Michaelis,* Das Mos. Recht, § 123, T. II, p. 365 et suiv.; — *Selden,* De jure naturali et gent. VI, 7; — *Ewald,* Gesch. des Volkes Israël, T. II, Anhang, p. 165. — *Saalschütz* (Mos. Recht, T. II, p. 860) donne une interprétation plus humaine du droit mosaïque, en ce qui concerne la contrainte par corps; mais elle ne nous paraît pas en harmonie avec le texte.

(4) *Lévitique,* XXV, 42.

(5) *Exode,* XXI, 2. La septième année, dont parle l'Exode, n'est pas l'année sabbatique, mais la septième année à partir du commencement de l'esclavage. C'est ainsi que la loi est interprétée par *Michaelis* (Mos. Recht, T. II, p. 383 et suiv.), *Saalschütz* (Mos. Recht, T. II, p. 160) et *Reland,* Antiquit. Hebraïc., p. 265.

La conciliation de la disposition de l'Exode avec celle du Lévitique présente plus de difficulté (XXV, 39-43) : « Et quand ton frère sera » devenu pauvre auprès de toi et qu'il se sera vendu à toi, tu ne te » serviras point de lui, comme on se sert des esclaves; mais il sera » chez toi comme serait le mercenaire et l'étranger, et il te servira jus- » qu'à l'année du jubilé, alors il sortira de chez toi, avec ses enfants,

Moïse céda à l'influence d'un fait universel, en admettan servitude héréditaire pour l'étranger. C'était une incon contre laquelle proteste l'antique poëme de Job : « Celui qui » fait dans le ventre n'a-t-il pas aussi fait celui qui me sert? » nous a-t-il pas formés de même dans la matrice » (1)? L'escl vage est tellement contraire au génie du Mosaïsme, que le législa teur défend de livrer à son maître l'esclave étranger qui cherch un asile en Palestine (2). La Terre Promise est une terre d liberté et d'égalité. L'esprit d'égalité qui anime Moïse éclate da ses lois sur les esclaves. La langue hébraïque n'a pas même d mot pour désigner l'esclave : il est compris parmi les serviteurs en général (3). L'esclave n'est donc pas une chose, comme che les Grecs et les Romains; les Talmudistes disent qu'on l'initiait à la loi religieuse des Juifs : il était circoncis (4), il n'était plus un être impur, il participait à l'égalité religieuse, son maître n'avait pas le droit de vie et de mort, l'esclave mutilé devenait

» et il s'en retournera dans sa famille, et il rentrera dans la possession de » ses pères ». L'Exode fait cesser la servitude à la septième année et le Lévitique seulement à la cinquantième. On a proposé diverses interprétations pour concilier cette contradiction; celle de *Saalschütz* est la meilleure à notre avis. Dans le Lévitique, il est question d'un homme libre, qui ne pouvant acquitter sa dette rend au créancier des *services* personnels, jusqu'à sa libération; c'est la *servitude pour dettes* qui cesse naturellement quand la dette est acquittée; si le débiteur ne se libère pas, il recouvre de plein droit sa liberté au Jubilé, parce qu'au Jubilé l'égalité primitive renaît, les dettes sont éteintes, toute servitude cesse. L'*Exode* au contraire parle de la *véritable servitude;* des esclaves hébreux sont achetés par un Hébreu; ces esclaves recouvrent leur liberté la septième année. Sur les causes qui produisent cet esclavage des Hébreux, voyez *Saalschütz* (Mos. Recht, T. II, p. 702-708).

(1) *Job*, XXXI, 15.

(2) *Deutéron*. XXIII, 15, 16.

(3) *Ebed,* d'après *Saalschütz* (Mos. Recht, T. II, p. 697), signifie à proprement parler *travailleur,* le travailleur *libre* aussi bien que le travailleur *esclave*. Les mots *Schifchah* et *Amah* s'emploient pour les servantes, soit libres, soit esclaves.

(4) *Selden,* De jure nat. et gent. II, 2. — *Saalschütz* (Mos. Recht, T. II, p. 704, note 904) dit que la circoncision n'était pas obligatoire d'après le droit mosaïque.

...re (1). Les dispositions de la législation mosaïque sur les femmes esclaves méritent d'être rapportées (2) : elles annoncent dans le législateur une délicatesse de sentiments, qu'on chercherait vainement chez les plus grands philosophes de l'antiquité païenne :

« Quand tu seras allé à la guerre contre tes ennemis, et que » l'Éternel ton Dieu les aura livrés entre tes mains, et que tu en » auras emmené des prisonniers :

» Si tu vois entre les prisonniers une femme qui soit belle et » qu'ayant conçu pour elle de l'affection, tu veuilles la prendre » pour ta femme,

» Alors tu la mèneras en ta maison...

» Elle ôtera de dessus elle les vêtements qu'elle avait dans sa » captivité,... et pleurera son père et sa mère un mois durant; » puis tu viendras vers elle, et tu seras son mari, et elle sera ta » femme;

» S'il arrive qu'elle ne te plaise plus, tu la renverras à sa vo- » lonté, et tu ne la pourras pas vendre pour de l'argent, ni en faire » aucun trafic, parce que tu l'auras humiliée » (3).

Admirons la puissance du dogme de l'unité divine qui inspire le prophète hébreu. Moïse a plus de respect pour la femme esclave que Platon (4) n'en a pour les femmes libres.

(1) *Michaelis,* Mos. Recht, T. II, p. 377 et suiv., 392 et suiv. — *Saalschütz,* Mos. Recht, T. II, p. 714 et suiv.

(2) *Deutéronome,* XXII, 10-14.

(3) La législation de Moïse contient encore d'autres dispositions en faveur des femmes esclaves. *Exod.* XXI, 7-11 : « Si quelqu'un vend sa fille pour être esclave, elle ne sortira point comme les esclaves sortent ».

« Si elle déplaît à son maître qui ne sera point fiancé, il la fera racheter; » mais il n'aura pas le pouvoir de la vendre à un peuple étranger après » lui avoir été perfide ».

« Mais s'il l'a fiancée à son fils, il lui fera selon le droit des filles ».

« Que s'il en prend une autre pour lui, il ne retranchera rien de sa » nourriture, de ses habits, ni de l'amitié qui lui est due ».

« S'il ne lui fait pas ces trois choses, elle sortira sans payer aucun » argent ».

Sur les difficultés auxquelles ces dispositions ont donné lieu, voyez *Saalschütz,* Mos. Recht, T. II, p. 711 et suiv.

(4) Voyez Tome II, p. 381.

§ 4. *Les Hébreux, lien entre l'Orient et l'Occident. Leur mission n'est que préparatoire.*

Si la législation mosaïque avait pris racine dans la vie, la Judée aurait réalisé l'égalité avant le Christianisme, au moins entre les membres du peuple élu. Mais les lois de Moïse ne furent qu'un idéal. On a même contesté au grand législateur les hautes conceptions que nous lui reconnaissons (1). Cependant elles découlent logiquement de l'égalité des Israélites sous la domination de Jéhova (2). Mais malgré ce dogme, si profondément empreint dans le Mosaïsme, l'inégalité, ce vice dominant du monde ancien, se fit jour dans la société juive. Les prophètes du neuvième et du huitième siècle se plaignent de la concentration des propriétés immobilières dans les mains d'un petit nombre de riches (3).

(1) D'après *Leo* (Vorlesungen über die Geschichte des jüdischen Staates, p. 11, 75), la législation mosaïque n'appartient que pour une très petite partie à Moïse; il croit qu'elle s'est développée dans un espace de mille ans. L'historien allemand représente l'institution de l'année sabbatique et du Jubilé comme une espèce de loi agraire, née de la coalition du sacerdoce et du peuple contre les grands propriétaires (*Ib.* p. 83). Il est certain qu'on ne trouve pas de trace de l'observation du Jubilé (*Michaelis*, Mos. Recht, T. II, p. 68-70).

La plupart des auteurs modernes admettent que la législation hébraïque ne date pas toute de Moïse, mais ils donnent plus d'importance à l'élément mosaïque que *Leo* (Voyez, *Winer*, Biblisches Realwörterbuch, T. I, p. 419-421. — *Loebell*, Weltgeschichte, T. I, p. 213). Cette dernière opinion nous paraît la plus probable. D'après *Ewald* (Alterthümer des Volkes Israël, p. 2 et suiv.), l'institution de l'année jubilaire était en vigueur, lors de la rédaction des livres attribués à Moïse, mais elle tomba en désuétude.

(2) *Winer* (Biblisches Realwörterbuch, T. I, p. 625) dit avec raison qu'une institution ayant pour objet l'égalité absolue des citoyens, prend plutôt naissance dans le berceau d'une société que dans un état social plus compliqué. C'est ainsi qu'à Sparte, l'organisation de l'égalité est attribuée à Lycurgue, le législateur, le régénérateur de la cité. Si les lois de Moïse ne furent pas observées, c'est qu'elles devinrent impraticables, dès qu'on s'écarta de l'esprit primitif de la constitution. — Comparez *Munk*, la Palestine, p. 141.

(3) Les prophètes se plaignent des riches qui accumulent les propriétés comme s'ils étaient seuls dans le pays et qui prolongent à perpétuité l'esclavage de leurs frères appauvris (*Isaïe*, V, 8. — *Micha*, II, 2. — *Jérémie*, XXXIV, 13 et suiv.).

*L'*antiquité ne devait être qu'une préparation à l'égalité; dans cette œuvre préparatoire, le Mosaïsme occupe le premier rang; seul de toutes les religions anciennes, il a conçu l'unité; aussi a-t-il eu la gloire d'inspirer le Christianisme appelé à réaliser ce dogme et à le communiquer à toute l'humanité. Spectacle étonnant, pendant que les descendants de ce peuple voué à une oppression séculaire étaient maudits comme déicides, l'édifice du catholicisme s'élevait sur des fondements empruntés à leurs livres sacrés et dans l'Orient surgissait une religion puissante qui se rattache également à Moïse (1). Le peuple de Dieu peut revendiquer Jésus-Christ et Mahomet; cette double descendance révèle sa mission, il sert de lien entre l'Orient et l'Occident. Il tient à l'Orient par son origine, le caractère religieux de sa constitution; mais il se dégage entièrement de la caste, il admet l'égalité devant Dieu, il essaie même de l'appliquer à l'ordre civil; c'est par cette tendance qu'il donne la main à l'Occident.

Pourquoi ne fut-il pas donné au Mosaïsme de répandre dans le monde la vérité qu'il possédait? L'antiquité a préparé l'humanité au Christianisme, mais il a fallu qu'elle s'écroulât pour que sur ses ruines s'élevât une société nouvelle. La philosophie avait aperçu les dogmes principaux qui sont le fondement du Christianisme, mais elle était impuissante à les enseigner, et à ranimer un monde mourant; l'esprit de division qui lui était inhérent, l'empêcha d'organiser l'unité; les philosophes ne comprirent pas même la grande ambition du Christianisme s'annonçant comme la religion universelle (2). Le Mosaïsme présente un spectacle semblable. L'unité de Dieu et de la Création conduisait à la fraternité, à l'égalité des hommes; mais quand le Christ et ses apôtres voulurent développer ces dogmes et les communiquer au genre humain, le peuple élu ne les comprit pas. Lui aussi, bien que croyant à l'unité divine, était entaché de l'individualisme qui caractérise le monde ancien. Il ne concevait l'unité que dans et

(1) *Geiger,* Was hat Mohammed aus dem Judenthum aufgenommen? Bonn, 1833 (analysé par *Sylvestre de Sacy,* dans le *Journal des Savants,* 1835, p. 162 et suiv.).

(2) Voyez Tome III, p. 509 et suiv.

par le Mosaïsme; il ne voulait pas se faire chrétien, il demandait que toutes les nations se fissent juives. Cette conversion était impossible. Le grand législateur des Hébreux avait organisé sa religion pour un petit peuple resserré dans un petit espace; son culte ne pouvait pas devenir celui de l'Humanité. Les Pères de l'Église ont déjà signalé cette impuissance du Judaïsme. « La loi de » Moïse », dit Eusèbe, « n'était faite que pour les Juifs; encore » supposait-elle qu'ils habitaient la Palestine, car elle les obligeait » à aller trois fois chaque année à Jérusalem. Ceux qui demeu- » raient aux extrémités du pays, ou dans des contrées plus éloi- » gnées, ne pouvaient accomplir les préceptes de leur religion; » tant il s'en fallait que le Mosaïsme pût convenir à toutes les » nations » (¹). Ce caractère étroit, national, se retrouve dans toute la législation de Moïse; elle s'adapte au climat; elle isole la race élue; tout en partant du dogme de l'unité, et en prêchant l'amour du prochain, elle fait des Juifs des hommes tellement orgueilleux et insociables, que l'antiquité les accusa de haïr le genre humain. Évidemment un pareil peuple n'avait qu'une mission préparatoire; elle fut accomplie le jour où il donna naissance à Jésus-Christ.

CHAPITRE II.

DROIT DES GENS.

§ 1. *La guerre sacrée.*

Les Hébreux n'étaient pas un peuple guerrier, mais dans la première phase de leur existence historique, la nécessité les rendit conquérants. La guerre sacrée présente un grand enseignement. Les annales de toutes les nations sont remplies de sang et de

(¹) *Euseb.*, Demonstrat. Evang. I, 3.

carnage; mais les cruautés qui souillent la conquête de la Palestine ont eu le malheureux privilége de justifier les actions atroces dont des peuples chrétiens se sont rendus coupables. Moïse étant considéré comme l'organe de la divinité, on vit dans la conquête de la Palestine l'œuvre de Dieu; les horreurs d'une guerre à mort prirent l'importance d'une autorité sacrée. A l'époque où les guerres de religion déchirèrent l'Europe, les passions furieuses qui agitaient les combattants se nourrissaient et s'exaltaient par la lecture de l'Écriture Sainte; on légitima la Saint Barthélemy, en invoquant l'Ancien Testament; on cita le massacre des vaincus, l'extermination des infidèles comme des actions justes, comme des règles à observer et des exemples à suivre (1). Sanglante leçon de progrès donnée à l'humanité! Elle a cru à une révélation complète de la vérité, donnée dans le passé et obligeant les âges à venir; les passions en tirèrent cette terrible conséquence que les commandements donnés par les révélateurs étaient l'expression de la justice éternelle; Dieu fut transformé en bourreau, en un être qui ne respire que la vengeance et le sang. Que ces tristes égarements de l'esprit humain fortifient notre croyance dans un progrès continu, dans une révélation successive de la vérité; ne cherchons pas notre idéal dans le passé, mais dans l'avenir. En jugeant de ce point de vue la conquête de la Palestine, nous pourrons constater sans crainte le cruel droit de guerre des Hébreux; nous n'y verrons plus une loi divine, mais la lente et laborieuse marche des peuples vers l'humanité.

La conquête de la Palestine doit sa célébrité à la lutte des défenseurs de la tradition chrétienne et de leurs adversaires, les libres penseurs. Les philosophes ne s'étaient pas enquis si les conquêtes des Perses, des Macédoniens, des Romains étaient justes; le droit du plus fort y éclatait avec évidence, mais la conquête de la Terre Sainte ne pouvait être injuste puisqu'elle était commandée par Dieu même à son peuple élu (2). Cependant, en

(1) *B. Constant,* De la Religion, IV, 11 (T. II, p. 179 et suiv., édit. de Bruxelles).

(2) « On demande quel droit des étrangers tels que les Juifs avaient sur »le pays de Canaan : on répond qu'ils avaient celui que Dieu leur

envisageant la guerre du point de vue humain, l'injustice paraissait éclatante, les incrédules triomphaient. La cause du peuple de Dieu ne manqua pas de défenseurs, mais leurs plaidoyers n'étaient pas toujours habiles. Nous résumerons la discussion en nous appuyant sur le savant historien du droit mosaïque (1).

Michaelis est convaincu que Moïse n'a pas commencé la guerre sans avoir une juste cause, mais son bon sens se refuse à admettre les raisons que les théologiens alléguaient. Le prétendu congrès des enfants de Noë (2) se partageant le monde, le testament du patriarche qui aurait confirmé ce partage et assuré la Palestine aux descendants de Sem, lui paraissent tellement absurdes, que le grave auteur se laisse aller à combattre ces niaiseries par les armes du ridicule (3). On invoquait en faveur des Israélites des motifs en apparence plus légitimes : sortis de l'Égypte, ils avaient droit à occuper une partie de la terre que Dieu a assignée comme héritage au genre humain (4); le droit est certain, répond *Michaelis*, mais s'il

» donnait ». *Voltaire*, Dictionnaire Philosophique, au mot *Juifs*, Sect. I. — *Tindal* (Christianisme aussi ancien que le monde, c. 13, p. 248 et suiv.) attaque avec violence la légitimité de cette conquête; il cherche à prouver que Dieu ne doit et ne peut pas agir ainsi.

(1) *Michaelis*, Mosaïsches Recht, T. I, §§ 28-31.

(2) Sem, Cham et Japhet tinrent un congrès à Rhinocorure, dans lequel ils se partagèrent la terre. Dans ce partage, la Palestine échut aux descendants de Sem; les Cananéens étaient la postérité de Cham, ils n'avaient par conséquent aucun droit à la Palestine. *Epiphane* est le premier écrivain qui fasse mention de ce prétendu traité (*Haeres.* LXVI, § 83).

(3) *Michaelis* dit que les enfants de Noë devaient avoir une connaissance bien plus parfaite que nous de la terre, pour pouvoir faire un partage régulier, et à l'abri d'une action en nullité pour cause de lésion. Cependant il lui vient quelques scrupules sur la science des patriarches. On peut sans impiété douter qu'ils connussent l'Amérique (nous pourrions ajouter aujourd'hui, l'Océanie). Cham qui eut l'Afrique en partage savait-il qu'une grande partie de ce continent est un désert? S'il l'ignorait, il était en droit de se plaindre, et il pouvait bien réclamer la Palestine, comme supplément de lot (*Michael.*, T. I, p. 134-151).

(4) *Bergier* (Traité de la vraie religion, T. VII, p. 4 et suiv.) adopte cette justification : « Les Juifs avaient été forcés de quitter l'Égypte, par » les vexations des Égyptiens; partout où ils se présentaient, on leur refu» sait le feu et l'eau. Si la nécessité est la plus impérieuse des lois, les » Hébreux étaient sous son joug ».

est exercé au préjudice d'anciens possesseurs, ce n'est plus qu'un brigandage. La conquête avec toutes ses horribles conséquences eût été justifiée, si les vaincus avaient été les agresseurs : les théologiens ne reculèrent pas devant les suppositions les plus gratuites pour prouver que les Hébreux avaient fait une guerre défensive (1); mais la Bible à la main, rien n'était plus facile que de réfuter cette hypothèse. Les livres sacrés fournissaient un prétexte plus spécieux : Moïse reproche aux Cananéens leurs péchés énormes, l'idolâtrie, l'inceste, la sodomie; dans l'esprit de l'ancienne loi, ces crimes devaient attirer la vengeance de Dieu, il se servit des Israélites pour exercer sa justice (2). Plus d'un conquérant s'est prévalu de motifs pareils, qui justifient la Providence mais non les hommes : les actions des peuples comme celles des individus doivent être jugées du point de vue humain, les desseins de Dieu ne peuvent ni les condamner ni les absoudre.

Michaelis a cru trouver dans les faits historiques la preuve des droits que les Israélites réclamaient sur la Palestine. Le pays de Canaan avait appartenu aux ancêtres des Hébreux, les Phéniciens n'étaient pas les habitants primitifs, mais les usurpateurs de la Terre promise; les descendants de Jacob ne leur avaient jamais cédé le sol où se trouvaient les tombeaux de leurs pères; le séjour

(1) La Bible ne parlant pas d'une agression des Cananéens, les théologiens se virent obligés d'argumenter de l'intérêt que les habitants de la Palestine avaient à prévenir l'invasion des Hébreux en les attaquant, ou en leur suscitant du moins des ennemis. Mais lors même que cette supposition serait prouvée, les Cananéens n'auraient fait que se défendre contre l'agression imminente des Israélites (*Michael.*, p. 151-160).

(2) *Genèse*, XV, 16. — *Lévitique*, XVIII, 20. — *Livre de la Sagesse*, c. 12.

(3) Cette justification de la guerre sacrée a trouvé faveur auprès des catholiques et des protestants. « C'étaient, » dit *Bossuet*, « des nations abo» minables et dès le commencement adonnées à toute sorte d'idolâtries, » d'injustices et d'impiétés; race maudite depuis Cham et Chanaan, à qui » la malice avait passé en nature, par ses habitudes corrompues, comme il » est écrit dans le livre de la Sagesse. C'est pourquoi Dieu les en chassa » par un juste jugement, pour la donner aux Israélites » (*Politique tirée de l'Écriture Sainte*, Livre IX, art. 1, 4e proposition). — Comparez *Saurin*, Discours historiques sur les événements les plus mémorables de l'Ancien Testament, T. III, p. 70, 71.

des Israélites en Égypte n'a pu les dépouiller de leurs droits. Herder a prêté à ce système l'appui de son autorité (1); nous croyons inutile de le discuter; qui ne voit que si l'occupation primitive d'un territoire donnait à la postérité des premiers habitants un droit au sol, la terre entière serait couverte d'usurpateurs? il n'y aurait plus de titres à l'abri d'une revendication qui remonterait à des siècles (2). Le sens historique qui s'est développé avec tant de puissance au dix-neuvième siècle a fini par élever les théologiens audessus des étroites conceptions de leurs devanciers; ils se sont dit que le droit des Israélites était celui de tous les conquérants, que la conquête se légitime aux yeux de l'humanité, quand elle favorise les progrès de la civilisation (3). Le peuple qui a donné au monde Moïse et Jésus-Christ ne peut pas être mis en parallèle avec les obscurs habitants de la terre de Canaan : les bienfaits du Mosaïsme et du Christianisme doivent faire oublier les horreurs de la conquête.

Il n'y a pas eu de guerre plus sanglante dans toute l'antiquité. Nous comprenons que la conscience humaine se soit révoltée, lorsque des théologiens à l'esprit borné et au cœur dur ont voulu rendre la Divinité complice des atrocités de la guerre sainte (4). Le paganisme était étranger à l'humanité, cependant il connaissait

(1) *Herder* a prêté à ce système l'appui de son autorité (*Vom Geist der ebräischen Poesie*, T. III, n° VI). — *Saalschütz* (Das Mosaische Recht, T. II, p. 649-652) adopte cette justification; il cherche a prouver que les Hébreux, même après leur établissement en Égypte, ne cessèrent de parcourir les terres de Canaan avec leurs troupeaux; mais qu'ils en furent chassés par les Cananéens; la guerre sacrée, dans cette hypothèse, serait une guerre défensive.

(2) *Raumer*, Vorlesungen über die alte Geschichte (Ve leçon, T. I, p. 118).

(3) *Baur*, Ueber die weltgeschichtliche Bedeutung des israelitischen Volkes. Giessen, 1847 (p. 27 et suiv.).

(4) *Calmet*, Dissertations sur l'Écriture Sainte, T. I, p. 208 : « Dans » les guerres contre les Cananéens, Israël n'était que l'exécuteur de l'ana- » thème prononcé contre eux de la part de Dieu. Ce n'était point propre- » ment une affaire de peuple à peuple, où les lois de l'humanité dussent » avoir lieu; c'était la guerre de la vengeance du Seigneur contre une » nation dont les crimes étaient montés à leur comble. Les Israélites n'y » avaient point d'autre part que l'obéissance ».

miséricorde de l'esclavage, le peuple de Dieu n'a pas cette pitié; met dans la bouche de son grand législateur un *interdit* sur te la Terre Promise; c'est plus qu'une guerre à mort, il ne doit en rester de la race maudite, tout jusqu'aux animaux est voué à destruction (1). Les rabbins, épouvantés de cette menace d'ex-rmination, ont essayé d'en atténuer l'horreur, en supposant que s Hébreux firent des propositions de paix aux Cananéens; c'est ulement sur leur refus, disent-ils, que les hostilités prirent ce ractère sauvage qui éclate à toutes les pages des livres sacrés (2). Vains efforts pour transporter l'humanité dans une époque de barbarie! Le sanglant anathème lancé par Moïse contre les habi-tants de la terre de Canaan ne laisse aucune ouverture à une in-terprétation humaine (3). Dieu commande la destruction de ces populations idolâtres aux Israélites, « afin qu'elles ne leur appren-» nent pas à faire toutes les abominations qu'elles pratiquent » envers leurs dieux, et qu'ils ne pèchent pas contre l'Éternel » (4). Pour échapper à l'interdit, les Gabaonites furent obligés de recou-rir à la ruse; ils se dirent étrangers à la Palestine, venus d'un pays éloigné sur la réputation des choses miraculeuses accomplies par Dieu en faveur des Juifs; ils surprirent ainsi l'alliance; liés par les serments, les Israélites leur laissèrent la vie, mais ils les réduisirent en servitude (5).

Dans le principe de la conquête, l'interdit fut exécuté à la lettre (6). Les Israélites s'étaient contentés de tuer les mâles dans la guerre contre les Madianites; ils avaient emmené prisonniers les femmes et les petits enfants; Moïse « se mit fort en colère » contre les chefs et leur dit : n'avez-vous pas laissé vivre toutes

(1) *Exod.* XXIII, 32 seq.; XXXIV, 12-16. — *Deutéronome,* VII, 1-5. XX, 15-18.

(2) Voyez le témoignage de *Maimonide* dans *Cunaeus,* de Republ. Hebraeor. II, 20.

(3) Voyez la réfutation du système des rabbins, dans *Saurin,* Discours historiques, T. III, p. 106 et suiv.

(4) *Deutéron.*, XX, 18.

(5) *Josué,* ch. IX.

(6) *Nombres,* XXI, 1-3.

» les femmes?... ce sont elles qui ont donné occasion aux enfants » d'Israël de pécher contre l'Éternel... Tuez donc les mâles d'en» tre les petits enfants, et tuez toute femme qui aura eu compagnie » d'homme » (1). L'extermination se poursuit; dans toutes les villes, les hommes, les femmes, les petits enfants sont mis à mort (2); quelquefois la rage des exterminateurs frappe jusqu'aux animaux (3). On est saisi d'épouvante en lisant dans la Bible : « Et Josué ne baissa point la main qu'il avait élevée en haut avec » l'étendard, jusqu'à ce qu'on eût entièrement défait, d'après l'in» terdit, tous les habitants » (4). Les rois partageaient la destinée commune. Cinq chefs s'étaient cachés dans une caverne; Josué les fit sortir, « il appela tous les hommes d'Israël et dit aux capi» taines des gens de guerre : approchez-vous, mettez vos pieds » sur le cou de ces rois... C'est ainsi que l'Éternel fera à tous vos » ennemis; après cela, Josué les frappa, et les fit pendre à cinq » potences » (5). Tout le livre de *Josué* est rempli de ces sanglants récits (6). La barbarie augmente avec l'habitude de verser le sang. Le livre des Juges s'ouvre par une action digne d'un peuple sauvage; la mort ne satisfaisait plus les vainqueurs, il leur fallait la torture des vaincus : « Ayant saisi le roi de Bézek, ils lui cou» pèrent les pouces des mains et des pieds » (7). Un écrivain moderne, tout imbu qu'il est de l'esprit dur de la vieille loi, dit qu'il faudrait accuser Caleb de cruauté, s'il n'avait été l'instrument de la colère divine : « Dieu voulut par ce supplice effrayer les rois

(1) *Nombres*, XXXI, 7-12; 14-18.

(2) *Deutéronome*, III, 6.

(3) *Josué*, VI, 21.

(4) *Josué*, VIII, 26. Ce que nous considérons aujourd'hui comme une action horrible était célébré autrefois comme une action glorieuse. « Com» bien », dit *Calmet* (Histoire de l'ancien et du nouveau Testament, liv. III, ch. 12), « Josué s'est-il acquis de gloire, lorsqu'il élevait en haut » son bouclier au bout de sa lance, pour donner à ses gens le signal pour » entrer dans la ville de Haï »?

(5) *Josué*, X, 23-26.

(6) *Josué*, VIII, 24-30; X, 28-42; XI, 10-20.

(7) *Juges*, I, 6.

» d'alors qui étaient autant de tyrans de la liberté publique » (1). Les héros de la conquête ne s'élevaient pas audessus de la barbarie générale. Gédéon dit : « Lorsque l'Éternel aura livré Zébah et » Tsalmunah entre mes mains, je froisserai votre chair avec des » épines du désert et avec des chardons ». « Il prit donc les an» ciens de la ville et des épines du désert et des chardons et il en » châtia les hommes de Succoth » (2).

Les hommes cherchent en vain à élever leurs intérêts, leurs passions, à la hauteur des desseins de Dieu; les limites de leur nature ne leur permettent pas même la destruction complète qu'ils rêvent dans leurs projets de vengeance ou d'ambition. Malgré les ordres réitérés de l'interdit, la guerre d'extermination cessa. Était-ce humanité? lassitude? ou les victoires des Israélites furent-elles arrêtées par le sol accidenté de la Palestine et les nombreuses forteresses qui la couvraient? Le commandement de Dieu était violé; l'Éternel retira la promesse qu'il avait faite de déposséder les nations qui occupaient la Terre Promise; il livra son peuple à la séduction de l'idolâtrie (3).

Cependant l'interdit n'était pas révoqué : les populations du Canaan étaient toujours sous le coup de la sentence de mort prononcée contre eux par Jéhova. La Royauté reprit la guerre sacrée. « Écoute les paroles de l'Éternel, » dit Samuël à Saül : « J'ai » rappelé en ma mémoire ce qu'a fait Hamalek (4) à Israël, com» ment il s'opposa à lui sur le chemin, quand il montait d'Égypte; » va maintenant et frappe Hamalek, et détruisez d'après l'interdit » tout ce qu'il a et ne l'épargnez point; mais faites mourir tant les » hommes que les femmes, tant les grands que ceux qui tettent, » tant les bœufs que les brebis, et tant les chameaux que les

(1) *Saint-Philippe,* Monarchie des Hébreux, T. I, p. 11 et suiv.

(2) *Juges,* VIII, 7, 16.

(3) *Jug.* II, 2, 3, 21-23.

(4) La guerre contre les Amalécites était éternelle. Moïse, dit-on, s'était écrié : « Oui, la main élevée vers le trône de l'Éternel, (c'est-à-dire je » jure, la main levée vers le ciel) Jéhova a guerre contre Hamalec, de » génération en génération ». *Exode,* XVII, 16. — Comparez *Ewald,* Geschichte des Volkes Israël, T. I, p. 297.

» ânes » (1). Ce terrible commandement a embarrassé les comme tateurs des livres saints plus encore que l'interdit primitif. Il avait quatre siècles que les Hébreux étaient sortis de l'Égyp quelle est cette justice qui frappe les descendants et jusqu'a enfants à la mamelle pour des crimes commis par leurs an tres (2)? Les théologiens, impitoyables comme le Dieu des Juif répondirent que les Amalécites, en continuant à se montrer ho tiles aux Hébreux, avaient perpétué le crime et s'y étaient associé qu'il est permis à Dieu d'aggraver la punition des pères par malheur de leurs enfants (3). Saül témoigna plus de compassi que les organes de la volonté divine; il épargna le roi des vainc les Israélites, aussi cupides que féroces, se prêtèrent à l'œuvre d la destruction pour les hommes, mais ils refusèrent de tuer « l » meilleures brebis, les meilleurs bœufs, les bêtes grasses, l » agneaux et tout ce qu'il y avait de bon. » La pitié de Saül éta un crime, car c'était une désobéissance aux ordres de Dieu. Sa muël lui annonça que l'Éternel se repentait de l'avoir établi pou roi; il avait rejeté la parole de Jéhova, Jéhova aussi le rejetait. Mais la punition de Saül ne satisfaisait pas le sanguinaire inter- prète d'un Dieu de vengeance. « Samuël dit : Amenez-moi Agag, » roi d'Hamalek. Et Agag vint à lui gaiement. Et Agag disait : » certainement l'amertume de la mort est passée. Mais Samuël lui » dit : Comme ton épée a privé les femmes de leurs enfants, ainsi » ta mère entre les femmes sera privée d'un fils. Et Samuël fit » mettre Agag en pièces devant l'Éternel » (4).

(1) I *Samuel*, XV, 1-3.

(2) Les incrédules triomphaient. « Quoi », s'écrie Voltaire « faire des- » cendre le Créateur dans un coin ignoré de ce misérable globe, pour dire » à des Juifs : A propos je me souviens qu'il y a environ quatre cents » ans qu'un petit peuple vous refusa le passage...; allez-vous-en contre » ce petit peuple, qui ne voulut pas autrefois que vous vinssiez tout ra- » vager chez lui en passant; tuez hommes, enfants, vieillards, femmes, » filles, bœufs, vaches, chèvres, brebis, ânes... Ces paroles nous font fré- » mir; et assurément si c'était un homme qui parlât, nous ne l'approuve- » rions pas; mais c'est Dieu qui parle; et ce n'est pas à nous de savoir » quelle raison il avait pour ordonner qu'on tuât tous les Amalécites, leurs » moutons et leurs ânes » (*La Bible expliquée,* Rois I, Samuël et Saül).

(3) *Saurin,* Discours, XXX (T. IV, p. 294 et suiv).

(4) I *Samuël,* ch. XV.

La guerre contre les populations maudites continua sous David. Le roi prophète est, après Moïse, la plus grande figure du peuple de Dieu; on peut même dire avec Bayle qu'il est un des grands hommes de l'antiquité (1). Sa conduite envers les vaincus est un témoignage d'autant plus éclatant de la barbarie des Hébreux (2). Il battit les Moabites, et « il les mesura au cordeau, les faisant » coucher par terre; il en mesura deux cordeaux pour les faire » mourir, et un plein cordeau pour leur sauver la vie » (3). Les rabbins cherchèrent en vain à concilier cette sanguinaire exécution des deux tiers d'un peuple avec la douceur de David : ils furent obligés d'inventer des crimes à charge des Moabites pour excuser la cruauté des Juifs à titre de représailles (4). Le savant historien de *la législation de Moïse* a trouvé une justification plus péremptoire : l'interdit ordonnait la destruction complète, David se montra humain, en laissant la vie à une partie des vaincus (5). Le traitement des Ammonites nous montrera quelle était cette humanité. « Il emmena le peuple qui y était et le mit sous des » scies, et sous des herses de fer et sous des haches et il les fit » passer par un fourneau où l'on cuit les briques : il en fit ainsi à » toutes les villes des Ammonites » (6).

(1) *Bayle,* Dictionnaire historique, au mot David.

(2) *Bayle* dit que son droit de guerre était pire que celui des Turcs. (*Dictionnaire historique,* au mot *David*).

(3) II *Samuël,* VIII, 2.

(4) *Saurin,* Discours, T. V, p. 57 et suiv. — *Calmet* dit : « Si quel- » quefois Dieu a ordonné ou permis des actions cruelles, il l'a fait pour » des vues de justice qui lui sont connues ». (*Dissertations sur l'Écriture Sainte,* T. I, p. 211).

(5) *Michaelis,* Mosaïsches Recht, T. I, p. 370. On trouverait peut-être une meilleure justification, une excuse du moins, dans la barbarie générale qui régnait encore du temps de David. Bien loin d'être une exception, les rois juifs étaient renommés pour leur douceur (I *Rois,* XX, 31). — Comparez *Calmet,* Commentaire sur la Bible, II *Rois,* XII, 31.

(6) II *Samuel,* XII, 31. — « David », dit *Bossuet,* « prit avec raison » une vengeance terrible des Ammonites et de leur Roi, qui avait mal- » traité ses ambassadeurs » (*Politique tirée de l'Écriture Sainte,* Liv. I, art. 5, proposition unique). Cependant, plus loin, le sentiment chrétien l'emporte : « On peut rabattre de cette rigueur ce que l'esprit de douceur » et de clémence inspire dans la Loi nouvelle. De peur qu'il ne nous soit

Cette recherche dans les supplices est un caractère distinctif du monde oriental et surtout des peuples théocratiques. Les annales des Perses nous offriront plus d'un trait d'atrocité dans l'intérieur du sérail et sur les champs de bataille; mais on ne rencontre pas chez eux cette froide et systématique cruauté qui s'acharne sur des vaincus. L'humanité dans le régime théocratique devient un crime quand elle s'exerce envers les ennemis de Dieu; la prétendue volonté de l'Éternel fait taire les plus doux sentiments de la nature (1). Jéhova est un Dieu inexorable; son impitoyable justice ressemble à de la vengeance. La conception de la Divinité révèle le degré de civilisation d'un peuple. Les Hébreux étaient encore dans cet état de barbarie où se venger est un droit et un devoir. Moïse essaya, mais souvent en vain, de les humaniser; ne pouvant détruire le sentiment de la vengeance enraciné dans les mœurs, il le régla de manière à prévenir les maux qu'il entraîne (2). Il défendit les sacrifices humains, mais ses efforts échouèrent contre la puissance des superstitions (3).

Moïse s'élève audessus de son peuple, audessus de l'antiquité, dans les règles qu'il donne sur le droit de guerre. La conquête de la Palestine était une question d'existence pour les Hébreux; Moïse ne recule pas devant l'extermination pour leur en assurer la possession exclusive; mais dès que le salut public n'est plus engagé, le grand législateur se montre humain. « Or, Moise était un homme » fort doux, plus qu'aucun homme qu'il y eût sur la terre » (4).

» dit comme à ces disciples qui voulaient tout foudroyer : Vous ne songez » pas de quel esprit vous êtes. — Un vainqueur chrétien doit épargner le » sang et l'esprit de l'Évangile est là-dessus bien différent de celui de la » Loi » (*Ib.* Livre IX, art. 6, 10e proposition).

(1) *Leo,* Vorlesungen über die Geschichte des jüdischen Staates, p. 56.

(2) *Michaelis,* Mosaïsches Recht, T. II, § 186.

(3) *Michaelis,* T. V, p. 118 et suiv. D'après *Ewald,* les lois du Deutéronome sur le droit de guerre ne seraient pas de Moïse. Le grand législateur n'avait qu'une guerre en vue, la conquête de la Palestine, guerre d'extermination (*Geschichte des Volkes Israël,* T. III, P. 1, p. 385 et suiv.). Mais si les lois plus douces du *Deutéronome* n'émanent pas de Moïse, elles découlent du moins de l'esprit d'humanité inhérent au Mosaïsme.

(4) *Nombr.* XII, 3.

§ 2. *Droit de guerre.*

L'idée du droit, de la justice, ne s'était pas encore introduite dans la guerre. Moïse semble partager le sentiment de l'Orient, que toute conquête est légitime (1). Il ne dit pas à quelles conditions la guerre sera juste; il veut seulement que les Hébreux, en approchant d'une ville pour la combattre, lui offrent la paix (2). Si les ennemis font une réponse pacifique, ils deviennent tributaires du vainqueur et ses esclaves (3). Les Talmudistes ajoutent à ces conditions, prescrites par le Deutéronome, celle d'observer les préceptes des Noachides (4), obligation commune à tout étranger habitant la Terre Sainte (5). Si l'ennemi refuse de se soumettre, les droits du vainqueur sont absolus : « Quand l'Éternel ton Dieu » l'aura livré la ville entre tes mains, tu feras passer tous les » mâles au fil de l'épée, en réservant seulement les femmes, les » petits enfants, les bêtes et tout ce qui sera dans la ville » (6). Le malheur aux vaincus était la loi du monde ancien; si nous en croyons les Talmudistes, le législateur hébreu en aurait modéré la rigueur; il ordonna, dit-on, de laisser aux assiégés la faculté de sauver leur vie par la fuite (7).

Le sentiment de l'humanité que le vainqueur oubliait dans le combat, se réveillait après la victoire; on épargnait les prisonniers pour les réduire en servitude (8), on enterrait les morts (9). Mais le pouvoir sur les biens des vaincus était absolu; l'historien Josèphe présente le droit des gens de ses compatriotes sous un jour trop favorable en disant qu'ils ne dévastaient pas le territoire

(1) *Selden*, VI, 12.
(2) *Deutéron*. XX, 10.
(3) *Deutéron*. XX, 11.
(4) *Selden*, VI, 14.
(5) Voyez plus bas, ch. III, § 3.
(6) *Deutéron*. XX, 12-14.
(7) *Maimonid*. Halach Melakim, c. 6. — *Pastoret* (Histoire des législations, T. III, p. 368 et suiv.) doute de l'existence de cette loi.
(8) *Deutéron*. XXI, 10.
(9) *Joseph*., C. Apion. II, 29.

ennemi, qu'ils ne dépouillaient pas les morts (1). Cependant le Deutéronome contient une disposition remarquable sur les limites de l'œuvre de destruction qui est permise pendant la guerre : « Quand tu tiendras une ville assiégée, tu ne gâteras point ses » arbres, et tu ne les renverseras point à coups de coignée, parce » que tu en pourras manger; c'est pourquoi tu ne les couperas » point; car l'arbre des champs est-il un homme pour venir contre » toi dans le siége » (2)? Cette loi est unique dans l'antiquité (3); le peuple qui était réputé le plus humain, les Grecs dévastaient les campagnes avec une véritable rage, ils coupaient les vignes, les arbres fruitiers. La législation de Moïse est comme le pressentiment d'un âge plus humain où les hostilités seront concentrées entre les combattants.

Le Mosaïsme est au fond une doctrine de paix, puisqu'il est basé sur l'unité et la solidarité de l'espèce humaine. Mais à l'époque où le législateur hébreu donnait ses lois, il préparait une guerre d'extermination, il voulait relever les Israélites de la dégradation, suite d'un long esclavage, pour en faire un peuple de guerriers. L'idée de la paix resta ensevelie dans les profondeurs de la théologie mosaïque, mais elle en sortira à la voix des prophètes (4), et elle inspirera le fondateur d'une religion de charité, de fraternité. Cependant dès les temps les plus reculés, nous trouvons la paix associée à la religion. Moïse ordonne aux Hébreux de comparaître trois fois l'an devant le Dieu d'Israël; comment pouvaient-ils accomplir ces pèlerinages, à une époque où les hostilités étaient incessantes? « Nul », dit Jéhova, « ne formera des » desseins contre ton pays, lorsque tu monteras pour te présenter » trois fois l'an devant l'Éternel » (5). Cette promesse suppose une espèce de trêve de Dieu, observée pendant les fêtes religieuses,

(1) *Ibid.* Cf. *Selden,* VI, 15. — *Philon* a encore idéalisé davantage le droit des gens de Moïse (De Creat. princ., p. 733, seq., ed. Gelen.).

(2) *Deutéron.* XX, 19.

(3) D'après les écrivains grecs, les Indiens avaient une loi analogue. Voyez plus haut, p. 78.

(4) Voyez plus bas, ch. IV, § 5.

(5) *Exode,* XXXIV, 24.

non seulement par les Juifs, mais aussi par les populations voisines. L'usage de suspendre les hostilités pendant les grandes fêtes nationales existe chez les Arabes depuis un temps immémorial (1); nous le retrouverons chez les peuples civilisés de l'antiquité, chez les Grecs (2) et les Romains (3); il rappelle aux hommes leur destination naturelle, et leur donne l'espoir que la trêve pourra se changer un jour en paix permanente (4). Les solennités qui rassemblent toute une nation dans un lieu sacré ne pourraient être célébrées au milieu des dangers de la guerre; une paix provisoire est donc une nécessité. Mais cette antique et universelle coutume a encore une raison plus profonde. La religion abhorre le sang; le sang souille d'après la législation de Moïse, fût-il versé dans la guerre la plus légitime, dans la guerre sacrée (5); la parenté des hommes fait considérer comme un crime, même le meurtre commis en cas de légitime défense (6).

C'est peut-être cette croyance qui a fait naître l'usage de ne pas se défendre contre l'ennemi le jour du sabbat (7). Les peuples qui n'étaient pas liés avec les Hébreux par une foi commune ne

(1) Avant l'islamisme, les Arabes avaient un mois sacré, celui de *Rédjeb*, pendant lequel toutes les guerres étaient suspendues. La passion de la vengeance elle-même, si ardente chez les Arabes, devait se contenir dans ces jours consacrés à la paix et à la concorde. Tout le monde voyageait librement et sans armes : quand on aurait rencontré le meurtrier de son père, on ne lui faisait pas de mal. Ce mois avait reçu le surnom d'*el asanun, le sourd,* parce que les oreilles n'étaient pas frappées du bruit des armes. C'était le temps où les Arabes se rendaient en pèlerinage au temple de la Mekke, pour demander au ciel le pardon de leurs fautes (*Journal Asiatique,* IIe Série, T. XIV, p. 337 et suiv.)

(2) Voyez Tome II, p. 130-132.

(3) Voyez Tome III, p. 21.

(4) *Michaelis,* T. I, § 65.

(5) A l'occasion de la sanglante expédition contre les Madianites, et après avoir ordonné de tuer jusqu'aux enfants, Moïse ajoute : « Au reste, » demeurez sept jours hors du camp. Quiconque d'entre vous aura tué » quelqu'un, et quiconque touchera quelqu'un qui aura été tué, se puri» fiera le troisième et le septième jour » (*Nombr.* XXXI, 19).

(6) *Philon.,* De vita Mosis, lib. I, p. 650, E : διὰ τὴν ἀνωτάτω καὶ κοινὴν συγγένειαν.

(7) *Cunaeus,* De Rep. Hebr. II, 22. — *Agatarchid. ap. Joseph.* I, 22.

respectèrent pas le sentiment qui faisait tomber les armes de leurs mains. Ptolémée s'empara de Jérusalem, pendant que les habitants, inoffensifs, adoraient le Seigneur (1). Lorsque la tyrannie des Séleucides provoqua l'insurrection des Maccabées, les Juifs, dans leur exaltation religieuse, se laissèrent massacrer le jour du sabbat, sans opposer la moindre résistance (2). Le héros qui s'était mis à leur tête, comprit mieux ce que la religion exigeait de ses défenseurs : « Si nous faisons tous comme nos frères ont fait », dit Mathathias, « si nous ne combattons pas contre les nations pour » nos âmes et pour nos lois, ils nous auront bientôt exterminés de dessus la terre » (3). Cependant la répugnance à verser le sang pendant les fêtes consacrées à Dieu resta enracinée dans les mœurs; elle reparut dans les premières guerres des Romains contre les Juifs, les soldats de Pompée en profitèrent pour s'emparer du Temple.

Plutarque reproche cette superstition aux Juifs, il dit qu'elle est peu agréable à la Divinité (5). Respectons le sentiment qui inspirait les Juifs, tout en les égarant. Il y a dans leur conduite en apparence insensée, un sublime dévouement aux plus grands intérêts de l'humanité (6) : ce peuple était né martyr et prophète. Un temps viendra où tous les jours seront les jours du Seigneur, où toutes les nations seront les peuples de Dieu, et célébreront en paix les fêtes de l'Éternel.

(1) *Joseph.*, Antiq. XII, 1.

(2) I *Maccab.* II, 34-38.

(3) I *Maccab.* II, 39-41.

(4) *Joseph.*, Antiq. XIV, 4, 3. — *Dion. Cass.* XXXVII, 16.

(5) *Plutarch.*, De Superst., c. 8 : ἀρετῆς γὰρ ἐλπὶς ὁ θεός ἐστιν, οὐ δειλίας πρόφασις.

(6) *Josèphe* répondant à Agatarchide qui avait tourné la conduite des Juifs en ridicule, dit (*C. Apion.* I, 22) : τοῦτο μὲν Ἀγαθαρχίδῃ καταγέλωτος ἄξιον δοκεῖ, τοῖς δὲ μὴ μετὰ δυσμενείας ἐξετάζουσι φαίνεται μέγα καὶ πολλῶν ἄξιον ἐγκωμίων, εἰ καὶ σωτηρίας καὶ πατρίδος ἄνθρωποί τινες νόμων φυλακὴν καὶ τὴν πρὸς θεὸν εὐσέβειαν ἀεὶ προτιμῶσιν.

CHAPITRE III.

RELATIONS INTERNATIONALES.

§ 1. *Isolement des Hébreux.*

« Je suis l'Éternel votre Dieu qui vous ai séparés d'avec les » autres peuples afin que vous soyez à moi » (1). Le culte du vrai Dieu est le fondement de la nationalité juive; c'est le progrès réalisé par le Mosaïsme. Le peuple élu doit garder le dogme de l'unité divine jusqu'à ce que le temps soit venu où il pourra être communiqué à l'humanité. Mais comment prévenir la perte ou l'altération de la vérité au milieu d'un monde livré à l'idolâtrie? Les Hébreux eux-mêmes étaient portés vers le culte des idoles : il fallait faire violence à leurs habitudes, leur créer une existence à part, à l'abri des séductions d'une religion matérielle, toutes puissantes sur des esprits grossiers. Pour atteindre ce but, le grand législateur fut obligé d'isoler les Hébreux. Cet isolement est à la fois la cause de leur grandeur et de leur faiblesse. En donnant aux Israélites des mœurs et des usages inalliables avec ceux des autres peuples (2), en les surchargeant de rites et de cérémonies particulières, pour les rendre toujours étrangers parmi les autres hommes, et les empêcher de se mêler à eux, Moïse leur imprima cette force étonnante qui les conserva malgré leur dispersion et une oppression séculaire (3). Mais le législateur violait les conditions de la nature humaine, et on ne les viole pas impunément. Les Juifs furent enchaînés à une seule idée, qu'ils considéraient comme la vérité absolue; la solitude développa chez eux cet esprit étroit et obstiné qui les rendit aveugles à la lumière sortie de leur sein; elle nourrit cet orgueil démesuré qui ressemblait presque à de la haine pour le reste des hommes. Ainsi l'isolement fit naître

(1) *Lévitique*, XX, 24, 26.

(2) *Tacit.* Hist. V, 4 : « Profana illic omnia quae apud nos sacra; rur- » sum concessa apud illos, quae nobis incesta ».

(3) *Rousseau*, Gouvernement de Pologne, ch. 2.

ce même esprit de division hostile qui régnait partout dans le monde ancien. N'en faisons pas l'objet d'une accusation contre Moïse. Sa doctrine est l'unité et la solidarité du genre humain; s'il fit des Hébreux un peuple à part, ce n'est pas parce qu'il voulait briser tout lien avec l'humanité, mais parce que telle était la loi de leur existence. Dieu veillera à ce que la vérité déposée dans le Mosaïsme dépasse ces limites étroites et éclaire le monde entier.»

Tous les peuples de l'antiquité se croyaient des races élues; tous méprisaient les étrangers, soit comme impurs, soit comme barbares. Chez les Hébreux, cette orgueilleuse prétention avait en quelque sorte une sanction divine : « Les cieux des cieux » appartiennent à l'Éternel ton Dieu, la terre aussi lui appartient, » et tout ce qui y est. Et toutefois l'Éternel n'a pris en affection » que tes pères, et il n'a aimé qu'eux et il n'a choisi après eux, » d'entre tous les peuples que vous qui êtes leur postérité » (1). Jéhova fait une alliance spéciale avec Abraham, il confirme ce traité avec Isaac, Jacob et Israël; afin de distinguer leurs descendants du reste du genre humain, il ordonne à Abraham de circoncire tous les enfants mâles. Les Juifs étaient convaincus qu'à eux seuls Dieu avait révélé sa nature, la vraie religion; « il » n'a pas fait ainsi à toutes les nations, et elles ne connaissent » point ses ordonnances » (2). La race que Dieu avait jugée digne de cette élection devait être par cela même supérieure au genre humain : « L'Éternel te mettra à la tête des peuples, et tu seras » toujours audessus d'eux tant que tu obéiras à ses commande» ments » (3). Les Juifs étaient à l'égard des autres nations ce que la caste de prêtres est dans l'Inde pour les castes inférieures. C'est « un peuple de saints » (4); seuls initiés à la vérité, marqués par

(1) *Deutéronome*, X, 14. 15.

(2) *Psaum.* CXLVII, 19, 20.

(3) *Deutéron.* XXVIII, 13. Comparez XXVI, 19. — « Moïse dit à l'Éternel : Moi et ton peuple nous serons en admiration plus que tous les autres peuples qui sont sur la terre ». *Exode*, XXXIII, 16. Comparez XXXIV, 10.

(4) *Daniel*, VIII, 24. — *Peuple Saint* (*Daniel*, XII, 7) ou *les saints* (*Psaum.* XVI, 3; XXXIV, 10. — *Deutéron.* XXXIII, 3).

Dieu même d'un signe d'élection (1), comment n'auraient-ils pas dédaigné les étrangers? Le grand apôtre des gentils leur reprocha d'être les ennemis de tous les hommes (2). L'accusation de Saint Paul est restée le stigmate de ceux qui favorisés par Dièu d'une haute mission, y virent un titre de puissance, ignorant que la supériorité des peuples, comme celle des individus, impose des devoirs plutôt qu'elle ne donne des priviléges.

L'orgueil des Juifs leur attira déjà dans l'antiquité la haine et le mépris des étrangers. Un roi de Syrie assiégeait Jérusalem; la ville fut forcée de capituler. Les amis d'Antiochus lui conseillèrent de la prendre d'assaut et d'exterminer les habitants, « parce que de » tous les peuples, ils étaient les seuls qui ne voulussent avoir » aucun rapport d'alliance avec les autres nations qu'ils regar- » daient toutes comme leurs ennemies (3). Atteints de la lèpre, » impurs, haïs des dieux, ils avaient été chassés de l'Égypte; ils » étaient venus occuper les environs de Jérusalem, adoptant des » institutions particulières, et se distinguant surtout par leur » haine pour le genre humain » (4). En évitant tout commerce

(1) *Deutéron.* VII, 6 : « Car tu es un peuple consacré à l'Éternel ton » Dieu; l'Éternel ton Dieu t'a choisi afin que tu lui sois un peuple précieux » d'entre tous les peuples qui sont sur l'étendue de la terre. Comparez *Deutér.* XIV, 2, 21.

(2) *Saint-Paul,* I Thessaloniq. II, 15. — *Bossuet,* Discours sur l'histoire universelle, II° Part., § 5 : « Les Juifs accoutumés aux bienfaits de » Dieu, oublièrent que sa bonté seule les avait séparés des autres peuples, » et regardèrent sa grâce comme une dette. Race élue, ils se jugèrent les » seuls dignes de connaître Dieu, et se crurent d'une autre espèce que les » autres hommes qu'ils voyaient privés de sa connaissance. Sur ce fonde- » ment ils regardèrent les gentils avec un insupportable dédain ».

L'accusation fut retorquée contre les premiers Chrétiens. Les païens les confondant avec les Juifs, leur reprochaient de suivre une secte qui était l'ennemie du genre humain (πᾶσιν ἔθνεσι πολεμίων. *Euseb.* Praepar. Evang. I, 2).

(3) Μόνους γὰρ ἁπάντων ἐθνῶν ἀκοινωνήτους εἶναι τῆς πρὸς ἄλλο ἔθνος ἐπιμιξίας καὶ πολεμίους ὑπολαμβάνειν πάντας.

(4) *Diodor.* fragm. XXXIV, 1. — Comparez le récit de *Lysimaque,* sur l'expulsion des Juifs de l'Égypte (*ap. Joseph,* c. Apion. I, 34, seq.). Les Juifs y sont représentés comme une race d'hommes impurs, sacriléges; Jérusalem (*Hierosyla*) a été bâtie du produit de leurs rapines. — *Tacite* répète ces misérables inventions de la haine (*Histor.* V, 2, seq.). — *Alex.*

avec les étrangers, les Juifs autorisaient en quelque sorte les préjugés que ceux-ci nourrissaient contre eux. Les imputations des anciens ne le cèdent pas en absurdité aux crimes imaginaires dont la crédulité chrétienne les accusa au moyen âge (1). « Les Juifs », disait-on, « avaient une loi de sang, en vertu de laquelle ils prenaient tous les ans un Grec, et après l'avoir engraissé ils le menaient dans une forêt; là ils le tuaient et offraient son corps en sacrifice; ils mangeaient de sa chair et jetaient le reste dans une fosse, en protestant avec serment de conserver une haine éternelle contre la race hellénique » (2). On disait encore que « les Juifs juraient par le Dieu, Créateur du ciel, de la mer, de la terre, de ne jamais faire de bien à aucun étranger » (3). Les poëtes se firent les organes des préjugés populaires. « Ils n'ont garde », dit Juvénal, « de montrer la route aux voyageurs qui ne sont pas de leur secte; ils n'indiquent une fontaine qu'aux seuls circoncis » (4). Les esprits les plus distingués subirent l'influence de ces préjugés. Tacite (5) et Suétone (6) parlent des Juifs comme du

Polyhistor (*ap. Stephan. Byzant.* v° Ἰουδαία) rapporte l'origine des Juifs à Typhon, le satan de l'Égypte. — *Voltaire* s'est emparé de ces récits pour jeter du ridicule sur l'origine des Juifs. « Il est vraisemblable, dit-il, humainement parlant, que les Juifs étaient des Arabes vagabonds, sujets à la lèpre, qui venaient piller quelquefois les confins de l'Égypte, et qui se retirèrent dans le désert d'Horeb et de Sinaï, quand on leur eut coupé le nez et les oreilles » (*Dieu et les hommes*, ch. XV).

(1) *Burigny*, Mémoire sur les Erreurs historiques des auteurs profanes au sujet des Juifs, dans l'*Histoire de l'Académie des Inscriptions*, T. XXIX, p. 199-208.

(2) *Joseph*. c. Apion. II, 7. — L'historien *Damocrite*, cité par *Suidas*, au mot Ἰούδας, dit que les Juifs sacrifiaient tous les trois ans un étranger, après l'avoir découpé en petits morceaux.

(3) *Joseph*. c. Apion. II, 10. Josèphe écrivit son ouvrage contre Apion pour réfuter ces calomnies.

(4) *Juvenal*. XIV, 97, seqq. — Comparez *Rutil*. Itiner. I, 383, seq. : « C'était un Juif hargneux, une espèce de bête féroce, incapable de commercer avec les hommes. — Nous lui répondons par toutes les injures que mérite sa nation : cette race ignoble qui pratique la circoncision, est devenue la mère de toutes les erreurs, etc.

(5) *Tacit*. Ann. XV, 48.

(6) *Sueton*. Ner. 16.

rebut du genre humain. Le mépris qui pesait sur la nation rejaillit sur son culte. Quintilien fait de Moïse un législateur d'une bande de brigands (1). Pline le représente comme le fondateur d'une secte magique (2). On croyait que les Juifs adoraient le ciel et les nuages (3); Plutarque et Tacite les transformèrent en adorateurs de Bacchus (4). Quelques écrivains allaient jusqu'à dire que le Dieu des Juifs était une tête d'âne (5) ou un cochon (6).

§ 2. *Les Hébreux mis en relation avec l'humanité par le commerce et la guerre.*

Cependant ces ennemis du genre humain en étaient les plus grands bienfaiteurs. Dans leur solitude ils conservèrent intact le dépôt de la vérité que Moïse avait révélée. Le dogme de l'Unité Divine ne devait pas rester le privilége du peuple élu, il était destiné à éclairer l'humanité entière. Il fallait donc que les Hébreux sortissent de leur isolement pour se mêler aux nations.

Les débris du peuple de Dieu sont aujourd'hui dispersés dans l'univers; partout considérés comme étrangers, ils ont pris les habitudes de citoyens du monde. Les Juifs n'ont pas toujours été un peuple voyageur et commerçant. Moïse ne défend pas les voyages; il ne réprouve pas le commerce, mais toutes ses institutions sont combinées de manière à concentrer l'existence des Hébreux dans la Palestine. Ils ne pouvaient pratiquer leur religion avec toutes ses observances qu'à Jérusalem : la terre étrangère est « *une terre souillée* » (7). Les voyages étaient presque considérés

(1) *Quinctil.* Instit. III, 7. « Et est conditoribus urbium infame, con- » traxisse aliquam perniciosam caeteris gentem, qualis est primus judaicae » superstitionis auctor ».

(2) *Plin.* H. N. XXX, 2, 6 : *Magices factio.*

(3) *Juvenal.* XIV, 97.

(4) *Plutarch.* Quaest. Conviv. IV, 5, seq. — *Tacit.* Hist. V, 5.

(5) *Apion. ap. Joseph.* c. Apion. II, 7. — *Tacit.* Hist. V, 4. — *Plutarch.* ll.

(6) *Plutarch.* ll. — *Petron.* Fragm. : « Judaeus, licet et porcinum » numen adoret ».

(7) *Amos*, VII, 17. — Compar. *Osée*, IX, 3. — L'étranger, l'incirconcis est impur (*Isaïe*, LII, 1). La Palestine est la *Terre des justes*, la *Terre des vivants* (*Psaum.* CXV, 9; XXVI, 14).

comme une apostasie : celui qui habite hors de la terre sain disent les Talmudistes, est un adorateur des étoiles (1). Tout J était propriétaire, mais sa propriété était inaliénable; la nati était ainsi liée au sol, sa seule richesse.

Cependant les Hébreux étaient voisins du peuple commerça par excellence; ils appartenaient à la même race que les Phénicien ils avaient des rapports bienveillants avec eux, des circonstanc accidentelles rendirent leurs relations plus étroites, et firent par ciper les Israélites au commerce de Tyr (2). David s'empara deux ports situés à l'extrémité septentrionale du golfe arabique (il les ouvrit aux Tyriens. Les deux nations exécutèrent alors concert les célèbres voyages d'Ophir (4). C'est au génie aventureux des Phéniciens que ces expéditions lointaines sont dues (5); les Juifs ne tardèrent pas à rentrer dans leur isolement (6). Encore à la veille de la destruction de Jérusalem, l'historien Josèphe disait : « Comme le pays que nous habitons est éloigné de la mer, nous ne » nous appliquons pas au commerce, et n'avons pas de communi- » cation avec les autres nations. Nous nous contentons de bien cul-

(1) *Cunaeus*, De Rep. Hebraeor. II, 23. Voilà pourquoi David, forcé de s'exiler, se répand en plaintes devant Saül : « Si ceux qui excitent ta » colère contre moi sont des hommes, ils sont maudits, puisqu'ils me » retranchent de la société et de l'héritage de Dieu, et qu'ils me disent : » Va, et sacrifie aux dieux étrangers » (I *Samuel*, XXVI, 19). C'est pour ce motif, dit *Spinoza* (Tract. theol. polit. c. XVII), qu'aucun citoyen ne pouvait être condamné à l'exil. Le coupable en effet mérite le supplice, et non la honte et l'opprobre.

(2) *Tychsen,* De commerciis et navigationibus Hebraeorum, dans les *Comment. Societ. Goetting.* T. XVI.

(3) I *Rois,* IX, 26; X, 22,

(4) II *Chroniq.* XXIX, 4; VIII, 18. — *Prideaux,* Histoire des Juifs, Part. I, Livre I (T. I, p. 8-20), donne des détails sur ces voyages.

(5) Voyez la Note 1 à la fin du volume.

(6) Il est probable que ce fameux commerce, qui a tant occupé les commentateurs de la Bible, a eu peu de retentissement chez les Hébreux. En effet, comme le remarque un des savants qui ont traité cette question (*Tychsen,* De Commerciis et Navig. dans les *Comment. Soc. Goett.* T. XVI, p. 175), ce n'était pas la nation, mais le roi qui par suite d'une association avec le roi de Tyr, se livrait à ce commerce. Aussi ne voit-on pas que ces lointaines expéditions aient influé beaucoup sur la civilisation et les idées internationales des Hébreux.

tiver nos terres, et travaillons principalement à bien élever nos enfants et à pratiquer notre religion » (1). Ce n'est qu'après leur dispersion que l'esprit commercial se développa dans les proscrits : privés de leurs terres, ils devinrent commerçants par nécessité et poursuivirent comme facteurs de l'univers la mission que la Providence leur a donnée, celle d'établir l'unité dans le monde.

Pour arracher les Hébreux à leur solitude, il a fallu la guerre, cet instrument providentiel de l'union des hommes. Les nations théocratiques ne sont pas conquérantes; mais Dieu les met en rapport avec l'humanité, en inspirant à d'autres peuples l'ambition des conquêtes : la rude voie de la guerre forme des liaisons dont le genre humain profite. L'Inde et l'Égypte, isolées par leur religion, furent visitées par les conquérants. Les Juifs n'eurent que des guerres obscures avec les populations du Canaan : ces hostilités n'auraient laissé aucun souvenir, si elles n'avaient été immortalisées par la poésie. Les Hébreux commencent à jouer un rôle plus important, lorsque la royauté concentre toutes leurs forces. L'isolement politique cesse dès lors. Les livres sacrés ont donné de la célébrité aux relations internationales de David. « Hiram, roi de » Tyr, envoya des ambassadeurs à David, et du bois de cèdre, et » des charpentiers, et des tailleurs de pierres, et ils bâtirent la » maison de David » (2). — « Après cela, le roi des Hammonites » mourut, et Hanun son fils régna à sa place. Et David dit : J'au- » rai de la bonté pour Hanun, fils de Nabas, comme son père a » eu de la bonté pour moi; c'est pourquoi David envoya ses servi- » teurs pour le consoler sur la mort de son père » (3).

Salomon étendit ces relations, la puissance des Hébreux prit un développement considérable; les rois d'Égypte ne dédaignèrent pas de contracter alliance avec les descendants de la race maudite qui jadis avait vécu méprisée et opprimée dans la vallée du Nil. Salomon épousa la fille d'un Pharaon (4). Les rapports avec

(1) *Joseph.* c. Apion. I, 12.
(2) II *Samuel,* V, 11.
(3) II *Samuel,* X, 1, 2.
(4) I *Rois,* III, 1,

les Phéniciens devinrent plus fréquents et plus intimes par suite de la construction du Temple (1). Salomon envoya vers Hiram pour lui dire : « Tu sais que David mon père n'a pu bâtir une » maison au nom de l'Éternel à cause des guerres que lui ont » faites ses ennemis.... Maintenant l'Éternel mon Dieu m'a donné » du repos de toutes parts : voici donc, j'ai résolu de bâtir une » maison au nom de l'Éternel. C'est pourquoi commande mainte- » nant qu'on coupe des cèdres du Liban; que mes serviteurs soient » avec tes serviteurs, et je te donnerai pour tes serviteurs la ré- » compense que tu me diras, car tu sais qu'il n'y a personne entre » nous qui sache couper les bois comme les Sidoniens » (2).

Les liaisons de Salomon ne furent pas exclusivement politiques. Sa sagesse répandit la gloire de son nom jusque dans les pays lointains. « Et tous les habitants de ces pays désiraient de voir » le visage de Salomon pour écouter la sagesse que Dieu lui avait » mise dans le cœur; et chacun lui apportait chaque année son » présent, des vases d'argent, des vases d'or, des habits, des armes, » des choses aromatiques, des chevaux et des mulets » (3). Il faut faire dans ce récit la part de l'exagération orientale, cependant la tradition a un fonds historique. C'est à sa réputation de sagesse que Salomon dut la célèbre visite de la reine de Scéba (ou Saba) : « La reine ayant entendu la réputation de Salomon, le vint » éprouver par des questions obscures (4). Et elle entra dans Jéru-

(1) Le prophète *Amos* (I, 2), parle d'une alliance fraternelle.

(2) I *Rois*, V.

(3) I *Rois*, X, 24, 25.

(4) Cet usage était dans les mœurs de l'Orient. Samson proposa une énigme aux jeunes gens de Timna (*Juges*, XIV, 12). Hiram et Salomon envoyaient l'un à l'autre des énigmes à expliquer. Le roi de Tyr fut vaincu par le sage d'Israël, et paya de fortes amendes. L'historien phénicien qui rapporte ce fait ajoute, pour sauver l'honneur de sa nation, qu'il se trouva à Tyr un homme plus sage encore que Salomon : le roi des Israélites, vaincu, dut payer à son tour des sommes considérables (*Joseph.*, C. Apion. I, 17, 18; Antiq. jud. VIII, 5, 3. — *Syncell.*, p. 344. — *Euseb.*, Chron., T. I, p. 177.

Plutarque (dans le *Banquet des Sept Sages*, c. 6) raconte une lutte semblable entre le roi d'Éthiopie et le roi d'Égypte. Amasis l'avait toujours emporté, lorsque le roi éthiopien lui proposa de boire la mer, il s'enga-

» salem avec un fort grand train, et étant venue vers Salomon, elle » lui parla de tout ce qu'elle avait dans le cœur; et Salomon lui » expliqua tout ce qu'elle lui proposa. » Alors la reine de Scéba dit au roi : « Ce que j'ai appris dans mon pays de ta sagesse est » véritable. Et je n'ai point cru ce qu'on en disait, jusqu'à ce que » je sois venue, et que mes yeux l'aient vu; et voici, on ne m'en » avait point rapporté la moitié; ta sagesse surpasse ce que j'avais » appris de ta renommée. Oh! qu'heureux sont tes gens! Oh, » qu'heureux sont tes serviteurs qui assistent continuellement de» vant toi, et qui écoutent ta sagesse! Et elle donna au roi cent » vingt talents d'or, et une grande quantité de choses aromatiques » avec des pierres précieuses... Et le roi Salomon donna à la reine » de Scéba tout ce qu'elle souhaita, et qu'elle lui demanda, outre » ce qu'il lui donna selon qu'un roi tel que Salomon en avait le » pouvoir » (1).

Ces relations, ces alliances avec des peuples étrangers n'étaient-elles pas une violation de la loi de Moïse? *Michaëlis* dit que la législation mosaïque ne prohibe pas les traités avec les nations idolâtres; elle défend seulement aux Hébreux de s'allier aux habitants de la Terre Promise, pour q'ils ne soient pas détournés du culte du vrai Dieu (2). Quant aux remontrances des prophètes, le savant historien croit qu'elles étaient politiques plutôt que religieuses : ils réprouvaient l'alliance avec l'Assyrie et l'Égypte parce qu'ils y voyaient un germe de ruine pour leur patrie (3). Cependant

geait à lui abandonner nombre de villes, s'il y réussissait; dans le cas contraire Amasis devait lui céder le territoire d'Éléphantine. Le roi d'Égypte embarrassé, s'adressa à Bias. Le sage répondit que rien n'empêchait Amasis de boire la mer, pourvu que le roi d'Éthiopie arrêtât le cours des fleuves, pendant qu'il boirait, l'obligation ne portant que sur la mer actuelle et non sur la mer future.

(1) I *Rois*, II, 1-10. Les interprètes ne sont pas d'accord sur le pays d'où venait la reine de Scéba; les uns le placent dans l'île de Méroë, les autres dans l'Abyssinie, d'autres dans l'Arabie Heureuse : toutes les probabilités sont en faveur de cette dernière opinion. *Saurin*, l'Histoire de la visite de la reine de Scéba (Dissertations, T. V, p. 261 et suiv.); — *Ewald*, Gesch. des Volkes Israël, T. III, P. I, p. 91; — *Calmet*, Commentaire sur le IIIe Livre des Rois, X, 1.

(2) *Exode*, XXXIV, 12-14.

(3) *Michaelis*, Mos. Recht, T. I, § 61.

les traités avec l'étranger étaient peu en harmonie avec l'esprit du Mosaïsme. Le législateur voulait que les Hébreux, après la conquête de la Palestine, vécussent isolés, cultivant leurs terres et adorant l'Éternel. Que si la force des choses les mettait en collision avec des peuples étrangers, c'était en leur Dieu qu'ils devaient avoir confiance et non dans les hommes dont la force n'est au fond que faiblesse. Le prophète Hanani dit au roi de Juda : « Parce que tu » t'es appuyé sur le roi de Syrie, et que tu ne t'es point appuyé sur » l'Éternel ton Dieu, l'armée du roi de Syrie est échappée de ta » main » (1). « Malheur à ceux qui descendent en Égypte pour avoir » du secours, » s'écrie Isaïe, « ils s'appuient sur les chevaux, et » mettent leur confiance dans leurs chariots. C'est l'Éternel qui est » sage, c'est lui qui fait venir les maux; les Égyptiens ne sont que » des hommes, et ne sont pas le Dieu fort » (2).

Les prédictions des prophètes s'accomplirent. Dès que de grandes monarchies s'élevèrent dans l'Asie occidentale, il fut impossible aux Hébreux de maintenir leur indépendance. Vaincus, ils furent emmenés à Babylone (3) La transplantation d'Israël commença la dispersion des Juifs dans tout l'univers. Les prophètes prédirent les malheurs de la race élue : « Je les livrerai pour être » agités, pour souffrir du mal par tous les royaumes de la terre, » et pour être en opprobre, en proverbe, en risée et en malédiction » par tous les lieux où je les aurai chassés » (4). Demandez aux poëtes hébreux la cause de la destruction d'Israël, ils vous diront : « Les enfants d'Israël avaient péché contre l'Éternel leur » Dieu qui les avait fait monter hors du pays d'Égypte, de dessous » la main de Pharaon, et ils avaient révéré d'autres dieux... Et » l'Éternel s'irrita contre Israël et il les rejeta, et il ne demeura » rien de reste que la seule tribu de Juda » (5). Ce peuple était tellement imbu du dogme d'un Dieu jaloux et vengeur qu'il n'hé-

(1) II *Chroniq.* XVI, 7.
(2) *Isaïe*, XXXII, 1-3.
(3) Voyez plus bas, Livre des *Assyriens*, ch. II.
(4) *Jérémie*, XXIV, 9.
(5) II *Rois*, XVII, 7, 18. Comparez *Ib.*, 8-17 et II *Rois*, XVIII, 12.

n'était pas à chercher dans ses égarements la cause de ses infortunes. Ce point de vue théologique ne manque pas de vérité, mais aujourd'hui que nous adorons en Dieu la Providence et la Bonté autant que la Justice, pourquoi ne verrions-nous pas dans la merveilleuse dispersion du peuple élu un dessein plus élevé que la punition? Les Hébreux, lors de la conquête, étaient en pleine dissolution morale et religieuse (1); il fallait un choc violent pour réveiller le sentiment de l'unité divine. La captivité de Babylone sauva le Mosaïsme, et l'avenir de l'humanité (2). La foi des Juifs se ranima (3) et s'épura au contact d'une religion qui reconnaissait également un Dieu unique. Lorsque Cyrus les rendit à la liberté, ils étaient comme transformés; on ne remarqua plus en eux ces tendances à l'idolâtrie, ces défaillances si fréquentes avant l'exil; leur foi resta inébranlable, mais elle était profondément modifiée par les dogmes du mazdéisme (4).

Quand les Juifs eurent reçu en eux les croyances de l'Orient, ils concentrèrent toute leur activité dans la vie religieuse, comme s'ils pressentaient que le long travail de l'antiquité approchait de sa fin. Mais avant l'enfantement d'une religion nouvelle, il fallait que les Hébreux entrassent en communion avec une race qui pouvait également se dire l'élue de Dieu, parce que ses sages aussi bien que les prophètes étaient les avant-coureurs du Christ. Les conquêtes d'Alexandre répandirent l'hellénisme en Asie; les Juifs placés sous la domination des Séleucides et transplantés en partie en Égypte par le héros macédonien et ses successeurs vécurent pour ainsi dire au milieu de la civilisation grecque. Le Mosaïsme qui dans l'Orient s'était pénétré des dogmes de Zoroastre, subit alors l'influence de la philosophie.

Ce ne fut pas sans lutte que le peuple de Dieu ouvrit son sein à la sagesse étrangère. Les Juifs hellénistes furent regardés

(1) Leur religion n'était plus qu'un grossier polythéisme (*Herzfeld*, Geschichte des Volkes Israël, p. 48 et suiv.)

(2) *Luden*, Allgemeine Geschichte der Völker und Staaten, T. I, p. 87.

(3) *Herzfeld*, Gesch. des Volk. Israël, p. 122 et suiv.

(4) *Lessing*, Die Erziehung des Menschengeschlechts, n° 34-42. — Comparez plus haut, p. 219.

comme des apostats par les Juifs de la Palestine. En vain l
riches marchands d'Alexandrie envoyaient des dons considérab
au temple de Jérusalem, les habitants de la Terre sainte
croyaient presque souillés par leur contact (1). La traduction d
Septante fut flétrie comme une profanation : les rabbins assure
que la terre se couvrit de ténèbres pendant trois jours; ils dis
qu'on jeûne encore pour demander pardon à Jéhova du sacrilég
commis en traduisant les livres sacrés dans une langue étran
gère (2). La haine des vieux Hébreux contre leurs frères grecs
nourrie peut-être par la jalousie, alla au point qu'une malédictio
solennelle frappa ceux des Juifs qui instruiraient leurs enfant
dans les lettres de la Grèce (3). Mais l'opposition du Mosaïsme con
tre l'envahissement de la civilisation hellénique fut vaine. Jéru
salem, la ville sainte, vit s'élever dans son sein « un collége à l
» façon des Gentils » (4). « Les prêtres mêmes ne faisaient aucu
» état de ce qui était en honneur dans leur pays, et ne croyaien
» rien de plus grand que d'exceller en tout ce qui était en estim
» parmi les Grecs » (5). Les partisans des doctrines étrangère
finirent par occuper le trône; un roi des Juifs fut qualifié de
Philhellène; les Grecs nommèrent Hérode le Grand surintendan
des jeux olympiques (6). Cependant le Mosaïsme était trop vivace
pour être absorbé par l'hellénisme. Dans les hautes sphères de la
théologie, il y eut au contraire une tentative pour rattacher les
spéculations de la Grèce à la doctrine de Moïse; la philosophie de
Philon eut un long retentissement dans les derniers travaux de la

(1) *Cunaeus*, de Rep. Hebraeor. II, 23.

(2) *Pastoret*, Moïse considéré comme législateur, p. 551 et suiv.

(3) *Cunaeus*, de Rep. Heb. III, 4. — Comparez Pastoret, *Moïse*, p. 553-555 : « Execrabilis esto quisquis filium suum sapientiam graeca- » nicam edocet ».

(4) I *Maccab.* XV.

(5) II *Maccab.* IV, 14, 15.

(6) *Joseph*, Antiq. XVI, 9. — Cependant la nation ne partageait pas ces sentiments cosmopolites. Encore du temps de l'historien Josèphe, on avait peu d'estime pour ceux qui étudiaient les langues étrangères. On ne réputait sages que ceux qui possédaient les livres sacrés et savaient les interpréter (*Joseph*. Antiq. XX, 11).

science ancienne. Les sectes juives s'assimilèrent les enseignements des écoles de la Grèce, mais sans abdiquer leur origine mosaïque (1).

Ainsi la Judée recueillit dans son sein les croyances de l'Orient et la philosophie de l'Occident. Le terrain était admirablement préparé pour faire germer une doctrine nouvelle. Les Juifs furent les agents de la Providence pour préparer la voie au Christ. C'est là le secret de leur dispersion dans le monde entier (2). La transplantation des Israélites à Babylone et en Égypte fut le point de départ de cet immense exil (3). Une partie seulement des Juifs revinrent dans la Palestine; le plus grand nombre, devenus colons, propriétaires, restèrent attachés à leur nouvelle patrie : les longues révolutions qui suivirent la mort d'Alexandre les entraînèrent dans toute l'Asie, jusque dans la Chine. Les Juifs égyptiens se répandirent en Afrique et en Europe. Bientôt il n'y eut plus un coin de la terre où l'on ne rencontrât des descendants d'Israël. C'étaient autant de missionnaires du Dieu de Moïse, annonçant le règne du Messie. Les Grecs et les Romains étendirent leur domination et leur influence par les colonies et les armes. Les Juifs, peuple théologique, essayèrent de conquérir le monde par la voie pacifique du prosélytisme.

§ 3. *Le Prosélytisme.*

Les anciens n'avaient aucune idée du prosélytisme, le mot et la chose nous viennent des Juifs (4). Seuls dans l'antiquité, les Hébreux eurent l'ambition de propager leur religion (5). Les mêmes causes qui portèrent les Apôtres à la propagande animaient aussi les disciples de Moïse; leur charité était moindre, mais leur con-

(1) *Jost*, Geschichte der Israeliten, T. I, p. 152.

(2) *Neander*, Geschichte der christlichen Religion und Kirche, T. I, p. 112 et suiv.

(3) *Jost*, Gesch. der Israel. T. II, p, 239-244.

(4) Nous parlons du monde occidental; les *Bouddhistes* étaient également animés de l'esprit de prosélytisme. Voyez plus haut, p. 169, 176.

(5) *Lessing*, Zur Geschichte und Litteratur, IVter Beitrag (T. X, p. 18, éd. Lachmann).

viction que le culte de Jéhova, le seul vrai, devait embrasser toute la terre, était aussi profonde que la foi des Chrétiens. Les païens ne comprenaient pas cette ardeur de prosélytisme, ils en firent un objet de railleries (1). Jésus-Christ lui-même semble la reprocher aux docteurs et aux pharisiens : « Malheur à vous, » s'écrie-t-il, « qui parcourez terre et eau pour faire un prosélyte » (2). Mais ces paroles doivent plutôt être prises comme une marque de l'inanité des efforts des Juifs et de l'orgueil qui les inspirait, que comme une réprobation du prosélytisme; les disciples du Christ l'héritèrent, et grâce à cette noble passion, le monde fut civilisé.

Le prosélytisme est aussi ancien que la nationalité juive. On irait audelà de la vérité, en disant que, dès leur entrée dans la Terre Promise, les Israélites eurent le dessein de répandre leur croyance. Ils devaient vivre dans l'isolement, sans contact avec les nations idolâtres; mais cet isolement était un idéal qui ne s'est jamais réalisé; l'impossibilité de vivre seuls força pour ainsi dire les Hébreux à communiquer leur religion aux tribus qui habitaient au milieu d'eux. L'étranger était pour eux un être impur, non comme étranger, mais comme idolâtre; tout contact avec un adorateur des faux dieux souillait les fidèles (3). Bien plus, l'idolâtrie était un crime capital; ceux qui s'y livraient devaient être punis du dernier supplice. Les docteurs juifs étendirent cet anathème jusqu'aux nations étrangères; d'après eux, Moïse voua à la mort tous les idolâtres (4). Une conséquence rigoureuse de cette proscription était qu'un étranger ne pouvait habiter la Palestine, pas même passer par la Terre Sacrée, sous peine de mort (5). Cette sauvage intolérance cachait au fond, comme celle des Chrétiens, le désir du prosélytisme. En acceptant tout ou partie des croyances des Hébreux, l'étranger prenait le titre de *pro-*

(1) *Horat.* Sat. I, 4, 142.

(2) *Évangile de Saint Mathieu,* XXIII, 15.

(3) La terre étrangère est une terre *souillée*. Voyez plus haut, p. 355. Les rabbins disent que l'humanité même était défendue aux Juifs envers l'idolâtre (*Selden*, de jure nat. et gent. IV, 3).

(4) *Selden*, De jure naturae et gentium, II, 3.

(5) *Selden*, ib.

sélyte, il était admis dans la communion du peuple élu. Ainsi la nécessité d'entrer en relation avec les idolâtres donna naissance au prosélytisme; plus tard il fut ennobli par le désir de communiquer la vérité au genre humain et de le rallier au culte du vrai Dieu.

L'initiation à la loi religieuse avait deux degrés : l'étranger qui se convertissait au Mosaïsme, était appelé *prosélyte de justice;* mais le législateur hébreu sentit qu'il était impossible d'imposer cette conversion comme condition du commerce entre Juifs et étrangers. Il suffisait de se soumettre à l'observation des préceptes fondamentaux de la religion que la tradition rapporte à Noë (1), pour acquérir le titre de *prosélyte d'habitation* : il était permis à ces prosélytes de se mêler au peuple de Dieu, mais ils restaient étrangers, ils ne participaient pas au culte de Jéhova, il leur était défendu de célébrer le sabbat (2); ils n'étaient pas admis dans l'intérieur du Temple; à la rigueur, ils ne pouvaient pas même habiter Jérusalem (3).

(1) Jéhova, d'après la tradition hébraïque, donna ces préceptes à Noë après le déluge. Il y en avait sept : 1° ne pas adorer d'idoles; 2° bénir Dieu; 3° éviter l'inceste et tous les péchés contre la pudeur, 4° l'homicide et 5° le vol; 6° ne pas arracher un membre à un animal vivant; 7° respecter les magistratures, les chefs de la nation et se soumettre à l'autorité publique (*Cunaeus*, De Rep. Hebr. II, 19. — *Selden*, De jure nat. et gent. I, 19. — *Pastoret*, Moïse considéré comme législateur, p. 213 et suiv.).

Il n'est pas question de ces préceptes dans le *Pentateuque;* mais le germe des obligations imposées aux étrangers se trouve dans les dispositions des lois mosaïques (*Exode*, XII, 19; XX, 10. — *Lévitique*, XVII, 12; XXIV, 16. — *Ezéchiel*, XIV, 7).

(2) Sous peine de mort, d'après les Talmudistes (*Selden*, De jure nat. et gent. III, 6). La législation de Moïse dit à la vérité qu'il y aura une même loi pour les Israélites et pour l'*étranger qui fait son séjour parmi eux* (*Nombres*, XV, 14-16). Mais cette assimilation complète suppose que l'étranger a été initié à la loi religieuse, qu'il est devenu *prosélyte de justice*.

(3) *Selden*, ib., et II, 5. Nous suivons sur ce point l'opinion des Talmudistes, parce qu'elle nous paraît conforme à l'esprit du Mosaïsme : Grotius et beaucoup d'auteurs modernes représentent la législation de Moïse sous un jour plus favorable; ainsi ils admettent que tout étranger même non prosélyte était admis dans le Temple (Voyez sur cette opinion les observations de *Müller*, Geschichte des Völkerrechts, § 23, note 9).

L'admission des *prosélytes de justice* se faisait avec toutes les formes d'un acte religieux. La circoncision était la marque distinctive du peuple élu; l'étranger qui voulait entrer dans son sein devait être circoncis. Le baptême purifiait le néophyte et le régénérait pour ainsi dire (1), le sacrifice terminait la solennité (2). Le prosélyte se soumettait à la loi de Moïse, c'était une véritable conversion. Les Talmudistes l'expriment en vives images : ils comparent la condition de prosélyte à une renaissance; plongé dans les erreurs de l'idolâtrie, l'étranger n'avait pas d'existence véritable : il commence seulement à vivre, lorsqu'il participe à la vérité; une nouvelle âme prend possession du corps régénéré (3). Tout lien de parenté était rompu entre le prosélyte et sa famille : bien plus, si le père, la mère, les frères, les sœurs, les enfants devenaient prosélytes, ils cessaient par la loi d'être parents entre eux (4).

L'initiation religieuse était la naturalisation des Hébreux. L'État se confondait avec l'Église, l'étranger admis dans le Mosaïsme devenait par cela même citoyen. Mais ici reparaît l'esprit d'exclusion qui domine toute l'antiquité et dont les Juifs, malgré l'universalité inhérente à leur religion, n'ont pas pu se dégager. D'abord il y avait des peuples maudits par Moïse au nom de Jéhova, qui étaient à jamais repoussés du sein d'Israël. « L'Ammonite et le Moabite

(1) A quelle époque remonte l'usage de soumettre les prosélytes au baptême? Ce point est vivement controversé. *Selden* et beaucoup de théologiens allemands disent qu'il existait déjà avant Jésus-Christ (*De jure nat. et gent.* II, 2); d'autres (*Schneckenburger*, über das Alter der Proselytentaufe, Berlin, 1828) pensent qu'il est postérieur à la destruction du Temple. Cette dernière opinion paraît la plus probable; le premier témoignage qui constate le baptême des prosélytes se trouve dans la *Gémare*. L'usage d'une *lustration* est plus ancien, mais comme *rite*, le baptême est une institution récente. Il est certain du reste que les Juifs ne l'ont pas emprunté aux Chrétiens (*Winer*, Biblisches Realwörterbuch, au mot *Proselyten*, T. II, p. 285 et suiv.).

(2) *Selden*, De jure nat. et gent. II, 2.

(3) *Selden*, ib., II, 4.

(4) De là plusieurs rabbins tiraient cette conséquence d'une logique révoltante, que le régénéré pouvait épouser sa fille, sa sœur ou sa mère (*Pastoret*, Moïse considéré comme législateur, p. 217; *Idem*, Histoire de la Législation, T. III, p. 512 et suiv.).

» n'entreront pas dans l'Assemblée de l'Éternel; même leur dixième » génération n'entrera pas dans l'assemblée de l'Éternel, parce » qu'ils ne sont pas venus au-devant de vous avec du pain et de » l'eau quand vous sortiez d'Égypte, et parce qu'ils firent venir » contre vous Balaam pour vous maudire » (1). L'exclusion était moins rigoureuse contre les Égyptiens et les Iduméens; leurs enfants étaient admis dans la communion des « saints » à la troisième génération (2). Ces restrictions n'existaient pas pour les autres peuples. Mais l'initiation, bien que régénérant l'étranger, n'avait pas la puissance de l'assimiler entièrement à l'Hébreu. L'égalité n'était pas même complète sous le rapport du droit civil (3). Dans l'ordre politique l'inégalité subsistait, les prosélytes n'étaient pas admis aux honneurs ni aux magistratures (4). Leur titre de prosélyte rappelait toujours leur origine étrangère. *Selden* les compare aux Juifs et aux Arabes convertis au catholicisme en Espagne; la comparaison est significative, la tache de l'idolâtrie était indélébile.

Cet esprit étroit est d'autant plus remarquable qu'il est en contradiction avec le dogme religieux de la renaissance, suite de la conversion. Cest la raison pour laquelle le prosélytisme juif échoua malgré le zèle déployé par les docteurs dans les derniers siècles de l'antiquité. Le Judaïsme était une religion nationale, elle était appropriée à un peuple destiné à vivre isolé du reste du genre humain : de là les usages, les cérémonies de la loi. Dans l'esprit de Moïse ces observances servaient d'instrument pour l'éducation des Hébreux; mais elles restèrent immuables, comme étant dictées par la Divinité. Ce formalisme était inconciliable avec l'extension du culte mosaïque. En vain les docteurs cherchèrent à propager leur croyance, ils se débattaient contre des obstacles invincibles. Entrer dans le judaïsme, ce n'était pas seulement renoncer aux

(1) *Deutéron.* XXIII, 3, 4.

(2) *Deutéron.* XXIII, 7, 8.

(3) Certains prosélytes ne pouvaient jamais se marier avec les Juifs; pour d'autres l'exclusion ne frappait que les hommes; enfin il y en avait pour lesquels la prohibition ne s'étendait qu'à quelques générations. Tel est du moins le sentiment de *Selden*, V, 14.

(4) *Selden*, II, 4.

erreurs du paganisme, mais abdiquer sa patrie; la propagande juive cachait donc au fond la prétention d'absorber toutes les nationalités, utopie irréalisable, parce qu'elle est contraire aux desseins de Dieu (1). Si nous pénétrons au-delà de ces causes apparentes, nous trouverons dans le dogme même la raison qui s'opposait à l'extension du Mosaïsme : il contenait en germe les grandes vérités qui font encore aujourd'hui le fond de nos croyances; mais elles demandaient à être développées, complétées. Telle fut l'œuvre du Christianisme, c'est alors seulement que le prosélytisme put être efficace.

CHAPITRE IV.

RELIGION. POÉSIE. PHILOSOPHIE.

§ 1. *Considérations générales.*

Il y a une admirable unité dans l'existence des Hébreux; elle repose tout entière sur l'idée d'un Dieu unique; l'ordre civil et l'ordre religieux se confondent. La littérature est l'expression de cet état social. Les poëtes chantent la grandeur de Dieu, la gloire du peuple élu, race sainte appelée à étendre un jour son empire sur toute la terre, sous la conduite d'un chef mystérieux, objet perpétuel de son attente. L'inspiration religieuse qui domine dans la poésie hébraïque l'élève à des hauteurs que n'ont pu atteindre les plus grands génies du paganisme; éminemment spiritualiste, elle a mérité d'être consacrée au culte des Églises chrétiennes. Les Hébreux ont eu leurs hommes politiques, leurs orateurs; mais ce n'est pas du haut d'une tribune qu'ils s'adressent à la nation; ce sont des prophètes, poëtes divins, tribuns sacrés du peuple, le

(1) Voyez sur le prosélytisme juif, *Reynaud*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Saint Paul*, T. VII, p. 329 et suiv. — Comparez plus haut p. 335 et suiv.

rappelant au culte du vrai Dieu, le menaçant de la colère de l'Éternel, quand il se livre à l'adoration des idoles; leurs discours sont des hymnes, leurs invectives des lamentations. La philosophie ne s'est pas séparée de la religion; le peuple de Dieu a eu ses sages, pratiquant l'égalité au milieu d'un monde livré au régime de l'inégalité, précurseurs de Jésus-Christ qui s'est inspiré de leurs travaux. L'esprit spéculatif ne s'éveilla qu'au contact de la Grèce; les doctrines qu'il produisit sont un idéal du Mosaïsme. Dans les *livres sacrés* des Hébreux nous découvrirons les germes que le Christianisme a fécondés; dans les dogmes des *Esséniens* nous verrons la transition de l'ancienne loi à la nouvelle; la philosophie de *Philon* nous montrera l'alliance du Mosaïsme et de la civilisation hellénique.

§ 2. *Religion. Unité.*

L'unité de Dieu, fondement du Mosaïsme, est voilée et presque altérée par l'idée d'un Dieu national qui y est associée. Moïse fut obligé de mettre ses hautes conceptions à la portée d'un peuple inculte et incapable de les comprendre dans leur pureté (1) : mais il prit soin de déposer dans les croyances des Israélites les germes de l'unité future. Pendant que le monde païen était livré à un individualisme absolu, à une division irrémédiable, les plus vieilles traditions des Hébreux leur rappelaient que « toutes les familles » de la terre avaient été bénies dans Abraham, Isaac et Jacob » (2). Celui qui est venu briser l'étroite nationalité juive, a pu légitimément se rattacher au grand patriarche : « Abraham votre père », dit Jésus-Christ aux Juifs, « s'est réjoui de voir mon jour, il l'a » vu, et il en a eu de la joie » (3).

L'idée d'une alliance exclusive entre les Hébreux et l'Éternel avait pris naissance dans l'isolement; elle s'affaiblit, lorsqu'ils vinrent en contact avec d'autres peuples; si elle ne disparut pas complétement, elle fit place du moins à une notion plus élevée de

(1) Voyez plus haut, p. 325 et suiv.

(2) *Genèse*, XII, 3; XXVI, 4; XXVIII, 14.

(3) *Évangile de St. Jean*, VIII, 56. — Comparez *Planck*, Geschichte des Christenthums in der Periode seiner Einführung, T. I, p. 93.

la Divinité; on se représenta Jéhova comme le législateur de toutes les nations (1). Ce progrès se révèle dans les psaumes de David. Dieu n'est plus un Dieu national; le poëte s'adresse au genre humain, il l'appelle tout entier à la vérité : « Nations de l'univers, » louez toutes le Seigneur; écoutez-moi, vous tous qui habitez le » temps (2). Son royaume embrasse tous les siècles et toutes les » générations (3). Peuples de la terre, poussez vers Dieu des cris » d'allégresse; chantez des hymnes à la gloire de son nom; célébrez » sa grandeur par vos cantiques; dites à Dieu : la terre entière » vous adorera; elle célébrera par ses cantiques la sainteté de votre » nom. Peuples, bénissez votre Dieu et faites retentir partout ses » louanges (4); que vos oracles, Seigneur, soient connus de toute la » terre, et que le salut que nous tenons de vous parvienne à toutes » les nations (5). Que tous les peuples ne fassent plus qu'une » famille pour adorer le Seigneur (6). Nations de la terre, applaudissez, chantez, chantez votre roi, chantez, car le Seigneur est » le roi de l'univers » (7).

(1) Déjà dans le Pentateuque l'action de Dieu ne se borne pas au peuple élu. C'est lui qui envoie le déluge et disperse les nations, après la construction de la tour de Babel. C'est lui qui détruit Sodome et Gomorrhe. Il sauve les Égyptiens dans la disette. L'influence de Jéhova s'étend, à mesure que les relations des Hébreux s'étendent. Il détruit Ninive, il envoie la victoire à Cyrus. Les organes de Jéhova, les prophètes, embrassent l'humanité entière dans leurs visions. Ezéchiel prophétise à tous les peuples alors connus. Ce n'est pas seulement des Juifs, mais aussi des autres nations, qu'Isaïe déplore et prédit les calamités et célèbre le rétablissement. Il va jusqu'à appeler les Égyptiens un *peuple béni de Dieu*. Jérémie est également le prophète de toutes les nations (Comparez *Spinoza*, Tract. Theol. polit. c. 2).

(2) *Psaum.* XLIX, 2.

(3) *Psaum.* CXLV, 9.

(4) *Psaum.* LXVI, 1, 4, 8.

(5) *Psaum.* LXVII, 3.

(6) *Psaum.* CII, 22.

(7) *Psaum.* XLVII, 7, 8. Nous empruntons ces citations à *De Maistre* (Soirées de St. Pétersbourg, 7e entretien. — Comparez *Euseb.* Demonstrat. Evangel. I, 4). Nous avons conservé la traduction ou plutôt la paraphrase que le grand écrivain fait des Psaumes, parce qu'elle nous a paru rendre la pensée de l'original avec plus de force que les versions littérales.

La croyance au Messie se lie à ce progrès dans la conception de la Divinité (1). Les Hébreux seuls adoraient un Dieu unique; mais cette vérité doit devenir le partage du genre humain; comment la communication se fera-t-elle? Par un Roi sorti de la famille de David, qui étendra la domination du peuple de Dieu sur toute la terre (2). Écartons ce qu'il y a de faux dans le Messianisme, le moyen de rallier l'humanité au culte de Jéhova, et il restera cette idée vraie, que le Christianisme a eu l'ambition de réaliser, *une* religion embrassant tous les peuples, parce qu'il n'y a qu'*une* vérité. « Je rassemblerai, dit l'Éternel, toutes les nations et toutes » les langues; elles viendront et verront ma gloire. J'élèverai un » signe au milieu d'elles et j'enverrai ceux qui ont été sauvés aux » nations de la mer, en Afrique, en Lydie, aux peuples armés de » flèches, dans l'Italie, dans la Grèce, et dans les îles lointaines; » vers ceux qui n'ont point entendu parler de moi et qui n'ont » pas vu ma gloire. Et ils annonceront ma gloire aux gentils, et » ils amèneront vos frères d'entre toutes les nations à ma montagne sainte, comme les fils d'Israël portent leur offrande en un » vase dans la maison du Seigneur. Et je choisirai parmi eux des » prêtres et des lévites » (3); « et ma maison sera appelée une » maison de prière pour tous les peuples » (4). « Depuis le soleil » levant jusqu'au soleil couchant, mon nom sera grand parmi les » nations, et on offrira en tout lieu du parfum à mon nom, et une » oblation pure » (5).

§ 3. *Fraternité.*

L'idée de la fraternité semble découler logiquement du dogme de l'Unité; cependant elle resta presque étrangère au monde ancien,

(1) *Planck*, Geschichte des Christenthums, T. I, p. 94 et suiv.

(2) « Il range les peuples sous nous, et les nations sous nos pieds ». *Psaum*. XLVII. 4. — Voyez la note VI à la fin du volume.

(3) *Isaïe*, LXVI, 19-21. Nous traduisons sur la Vulgate; les traductions faites sur le texte hébreu sont moins explicites. — Comparez *Isaïe*, LII, 7, 10.

(4) *Isaïe*, LVI, 7. — Comparez *Zachar*. II, 8-11.

(5) *Malachie*, I, 11.

bien que les prophètes et les philosophes eussent conscience de l'unité divine. Les esprits, nourris dans l'isolement, dans la division, ne pouvaient concevoir le genre humain comme une famille. Les Hébreux, plus que tout autre peuple, étaient séparés du reste de l'humanité par la croyance d'une alliance exclusive avec l'Éternel. Mais à côté de ces sentiments d'une nationalité étroite, les livres sacrés renfermaient le principe de l'unité du genre humain, empreint dans la Création même. Dans le polythéisme la division des nations est originelle et perpétuelle, car elle dérive de la pluralité des dieux, dont chacun est l'emblème et le principe d'une nationalité distincte : aussi malgré les progrès de la philosophie, les penseurs de la Grèce et de Rome eurent plutôt le soupçon que la conviction de la fraternité. Cet obstacle à la conception de la fraternité n'existait pas dans le Mosaïsme. Un seul Dieu crée le genre humain, et pour témoigner que tous sont *un* en essence (1), le Créateur les fait naître d'un seul homme; quelle que puisse être la diversité future des peuples, leur origine leur rappellera toujours qu'ils forment une même famille. Ainsi l'élection spéciale dont se glorifiaient les Hébreux était dominée par un dogme supérieur et fondamental, l'unité de Dieu et de la Création.

Cependant la constitution isolée, exclusive de l'état juif empêcha la fraternité de s'étendre aux étrangers. De là ces traditions d'une dureté révoltante recueillies par les rabbins : on faisait presque un crime de l'humanité envers les idolâtres. Mais la puissance du dogme l'emporta sur ces exagérations qui créaient un abime entre les croyants et les païens. La fraternité se fit jour à travers les passions religieuses; nous pouvons donc considérer comme l'expression de l'unité, de la solidarité, qui lie tous les hommes, les préceptes donnés par Moïse en faveur des étrangers, bien que dans

(1) *Bossuet*, Politique tirée de l'Écriture Sainte, Livre I, art. 1, 2e Proposition : « Dieu parle de l'homme au nombre singulier, et marque distinctement qu'il n'en veut faire qu'un seul, d'où naissent tous les autres. » Il a même voulu que la femme qu'il donnait au premier homme fût » tirée de lui, afin que tout fût un dans le genre humain... Ainsi le caractère d'unité est parfait dans le genre humain, et les hommes qui n'ont » tous qu'un même père, doivent s'aimer comme frères ».

application de la loi, ils ne profitassent qu'aux prosélytes (1). « L'étranger qui demeure avec vous, vous sera comme celui qui est né parmi vous, et vous l'aimerez comme vous-mêmes, car vous avez été étrangers au pays d'Égypte » (2). Ces sentiments se développèrent, à mesure que l'idée d'un Dieu national perdit de sa puissance; lorsque le Dieu des Juifs fut aussi considéré comme le Dieu des étrangers, ceux-ci, idolâtres ou non, furent regardés comme les enfants du même père, comme des frères qui un jour seront réunis aux Hébreux et adoreront avec eux l'Éternel. Ce progrès se révèle dans la belle prière que Salomon adresse à Dieu lors de la dédicace du Temple. Le roi poëte ne songe pas seulement aux rapports de Jéhova avec le peuple élu; il embrasse dans ses vœux l'humanité entière : « Écoute aussi l'étranger qui ne sera » pas de ton peuple d'Israël, mais qui sera venu d'un pays éloigné » pour l'amour de ton nom;... quand donc il sera venu, et qu'il » te priera dans cette maison, exauce-le des cieux et fais tout ce » que cet étranger t'aura prié de faire; afin que tous les peuples de » la terre connaissent ton nom, pour te craindre, comme ton peuple » d'Israël » (3). L'unité finit par l'emporter, au moins dans le domaine religieux, sur la division. « Nous commençons, » dit Josèphe, dans nos sacrifices par prier pour « le bien général du monde et » ensuite pour nous-mêmes comme faisant une partie de ce tout, et » sachant que rien ne plait davantage à Dieu que ce lien d'une af- » fection mutuelle qui nous unit tous ensemble » (4). On ne trouve chez aucun peuple de l'antiquité une vue aussi haute de l'unité; les prières des païens étaient inspirées par l'égoïsme; les Perses et les Égyptiens priaient pour toute la nation; les Juifs seuls, ce peuple qu'on accusait de haïr le genre humain, formaient des vœux pour tous les hommes.

(1) Voyez plus bas, p. 377, note 2.
(2) *Lévitique,* XIX, 34. — Comparez *Deutéron.* X, 19.
(3) I *Rois,* VIII, 41-43.
(4) *Joseph.* C. Apion. II, 23.

§ 4. *Charité.*

Il y a dans la conception mosaïque de Dieu une idée qui ma
que au paganisme, le sentiment de la charité. Les Grecs, les Ro
mains ne voient dans leurs dieux que la manifestation d'une *puis
sance* supérieure à celle des mortels; mais ces dieux sont anim
des mêmes passions que les hommes; ils n'ont pas pour eux l'affec
tion du Créateur pour la créature (1); s'ils leur font du bien, c'es
par des raisons individuelles (2). Les Hébreux seuls ont conç
Dieu comme *amour*, ou plutôt c'est leur législateur qui leur a
enseigné cette haute vérité; les Juifs, comme tous les peuples an
ciens, étaient dominés par la crainte. Mais ne confondons pas le
faits avec l'idéal renfermé dans le dogme. Moïse, dans une sublim
conversation avec Jéhova, lui dit : « Je te prie, fais-moi voir *sa*
» *gloire;* et Dieu répondit : je ferai passer *toute ma bonté* devan
» ta face; je crierai le nom de l'Éternel devant toi, et je ferai grâc
» à qui je ferai grâce, et j'aurai compassion de celui dont j'aura
» compassion » (3) Ainsi Dieu lui-même dit aux Juifs que so
essence est la Charité (4). Le roi prophète s'est inspiré de cett

(1) Les Pères de l'Église reprochent aux dieux du Paganisme de ha
les hommes. *Clément d'Alexandrie* les appelle ἀπάνθρωποι καὶ μισάνθρωποι (*Cohortatio ad Gentes*, c. 3, p. 26).

(2) *Meiners,* Geschichte der Wissenschaften, T. II, p. 77.

(3) *Exode,* XXXIII, 18, 19. Comparez XXXIV, 6, 7 : « L'Éternel est » un Dieu miséricordieux, clément, indulgent (littéralement, *long à s* » *mettre en colère*), abondant en grâce et en fidélité, gardant sa grâce jus» qu'à mille (générations), pardonnant l'iniquité, le crime et le péché; » cependant il n'innocente pas (complètement); il punit l'iniquité des » pères sur les enfants, et sur les enfants des enfants, jusqu'à la troisième » et la quatrième génération ». Évidemment, dit *Munk* (La Palestine, p. 146), Moïse veut nous faire sentir par ces paroles, que la grâce et la bonté de Dieu l'emportent sur sa justice; que par cette grâce, le bien que l'homme fait laisse des traces impérissables jusqu'à la millième génération, tandis que les conséquences du mal cessent promptement, à la troisième ou à la quatrième génération. Ces derniers mots sont une locution qui signifie un court espace de temps; car Moïse dit ailleurs (*Deutér.* XXIV, 16) que les pères ne sauraient être punis pour les enfants, ni les enfants pour les pères.

(4) *Moses Mendelssohn,* Jerusalem, p. 278 et suiv. (OEuvres complètes, édit. de Vienne).

ande idée; le Psaume CIII est en quelque sorte le commentaire es paroles de Moïse (1) : « Mon âme, bénis l'Éternel, et n'oublie pas un de ses bienfaits; c'est lui qui pardonne toutes les iniquités. L'Éternel est pitoyable, miséricordieux, lent à la colère, et abondant en grâce. Il ne nous a pas fait selon nos péchés; car autant que les cieux sont élevés pardessus la terre, autant sa bonté est grande sur ceux qui le craignent. Comme un père est ému de compassion envers ses enfants, l'Éternel est touché de compassion envers ceux qui le craignent; car il sait bien de quoi nous sommes faits, il se souvient que nous ne sommes que poudre; les jours de l'homme mortel sont comme l'herbe; il fleurit comme la fleur d'un champ; car le vent ayant passé dessus, elle n'est plus et son lieu ne la reconnait plus. Mais la miséricorde de l'Éternel est de tout temps et à toujours sur ceux qui le craignent ».

Cette conception de la Divinité empreint la poésie hébraïque d'une douceur, d'une tendresse, qu'on chercherait vainement chez les grands poëtes de la Grèce et de Rome. Dieu est un père, une mère : « La femme peut-elle oublier son enfant qu'elle allaite, et » n'avoir pas de pitié du fils de ses entrailles? Mais quand les » femmes les auraient oubliés, encore ne t'oublierai-je pas moi (2). » L'Éternel ton Dieu t'a porté sur ses bras comme un petit en» fant » (3). « Comme un aigle qui porte ses petits, qui étend ses » ailes sur eux et les provoque à voler », ainsi Dieu ne détourne pas ses regards de dessus son nid, « il le garde comme la prunelle » de son œil » (4). « Il nous porte à ses mamelles pour nous allai» ter, il nous met sur ses genoux », et non content de nous nourrir, il joint à la nourriture les caresses : « comme une mère caresse son » enfant qui suce son lait, ainsi je vous consolerai, dit l'Éternel » (5).

Les conséquences qui découlent des dogmes différents du poly-

(1) Nous empruntons cette remarque à *Mendelssohn* (ib., p. 281).
(2) *Isaïe,* XLIX, 15.
(3) *Deutéron.* I, 31.
(4) *Deutér.* XXXII, 10, 11.
(5) *Isaïe,* LXVI, 12, 13.

théisme et du mosaïsme sont incalculables. La *puissance* fait n
tre la *crainte; l'amour* provoque *l'amour*. Les païens craignai
leurs dieux; ils les apaisaient par des sacrifices, mais ils n'
jamais eu la pensée de les aimer. On ne trouve ce culte d'am
que chez le peuple juif. Écoutons sur ce point fondamental
des génies les plus aimants qui aient paru sur la terre. « La
» essentielle du peuple juif », dit Fénélon, « à laquelle tout s
» culte se rapporte, l'oblige à aimer Dieu de tout son cœur,
» toute son âme, de toute sa pensée et de toutes ses forces.
» peuple circoncis a dans sa loi une circoncision du cœur do
» celle du corps n'est que la figure, et cette circoncision du cœ
» est le retranchement de toute affection qui ne vient pas du pri
» cipe de l'amour de Dieu » (1).

La religion des Juifs consistant essentiellement en l'amour d
Dieu (2), et tous les hommes étant unis en Dieu, la charité
l'amour du prochain devait être une règle fondamentale du Mo-
saïsme (3). Nous empruntons à la tradition rabbinique un tra
qui peint admirablement la doctrine de Moïse interprétée par u
cœur aimant. « Un païen demandait à un docteur de lui enseign
» la loi pendant qu'il se tiendrait sur un pied; *Samaï* le renvoya
» avec mépris; mais le célèbre *Hillel*, aussi illustre par sa douceur
» inaltérable que par sa science, lui répondit : mon fils, aime ton
» prochain comme toi-même : voilà le texte de la loi, tout le reste

(1) *Fénélon*, Lettres sur la Religion, V.

(2) *Pascal*, Pensées II, 14, 1 : « La religion des Juifs semblait consister » essentiellement en la paternité d'Abraham, en la circoncision, aux sacri- » fices, aux cérémonies, en l'arche, au temple de Jérusalem et enfin en » la loi et en l'alliance de Moïse. Je dis qu'elle ne consistait en aucune de » ces choses, mais seulement en l'amour de Dieu ». Comparez *Deutéronome*, XXX, 19, 20.

(3) *Bossuet*, Politique tirée de l'Écriture Sainte, Livre I, art. 1, 2e et 5e Proposit. : « Dieu répète souvent qu'il a fait l'homme à son image (*Genèse*, » I, 26, 27), afin que nous aimions les uns dans les autres l'image de » Dieu. Si nous sommes tous frères, tous faits à l'image de Dieu, et éga- » lement ses enfants, tous une même race et un même sang, nous devons » prendre soin les uns des autres, et ce n'est pas sans raison qu'il est » écrit : Dieu a chargé chaque homme d'avoir soin de son prochain » (*Ecclesiast.* XVII, 22). — Comp. *Deutér.*, VI, 4; *Exode*, XX, 5.

est commentaire : va maintenant et apprends » (1). Dans la rigueur du judaïsme, cette charité n'embrassait pas l'étranger (2); mais le sentiment l'emporta sur la dureté de la loi, les sages recommandèrent les devoirs de la bienfaisance envers les idolâtres aussi bien qu'envers les Israélites, « car il est écrit que Dieu est bon pour tous, que sa miséricorde s'étend sur toutes ses œuvres : L'Éternel votre Dieu fait droit à l'orphelin et à la veuve, *il aime l'étranger* » (3). Il est dit aussi : « Ses voies sont des voies de douceur, et tous ses sentiments sont des sentiments de paix » (4).

Cette idée de la charité est la plus haute à laquelle le sentiment religieux se soit élevé dans l'antiquité. Si le Mosaïsme avait pu prendre racine dans les âmes, il aurait été digne de la mission que le Christ est venu accomplir. Mais il avait à combattre l'esprit étroit, formaliste du peuple hébreu; attachés à la lettre de la loi, les Juifs en négligeaient l'esprit. En vain le Sage leur dit que « la charité couvre tous les péchés » (5), ils croyaient satisfaire aux exigences de la loi par le jeûne, par les sacrifices; les prophètes furent obligés de leur rappeler le véritable sens des commandements de Dieu. « Ce n'est pas celui qui courbe sa tête, » étendant le sac et la cendre, qui se rend agréable à l'Éternel;

(1) *Moses Mendelssohn,* Jerusalem, p. 264 et suiv.

(2) *Saalschütz* (Das Mosaische Recht, T. II, p. 629) admet que les dispositions de la législation mosaïque sont applicables à tout étranger, même païen. Il est difficile de concilier cette interprétation avec l'esprit du judaïsme. L'idolâtrie est le plus grand des crimes : le païen est un coupable; comment le législateur se préoccuperait-il de lui? Dans la rigueur de la loi, l'étranger non prosélyte ne jouissait d'aucun droit (*Ewald,* Geschichte des Volkes Israël, T. II, Anhang, p. 245). Une disposition citée par *Saalschütz* confirme notre opinion. Le législateur défend d'exiger des intérêts du prêteur hébreu, l'étranger *pauvre* est assimilé aux Hébreux (*Lévitique,* XXV, 35-37). Mais de quel étranger s'agit-il? Ce n'est pas de celui qui habite hors de la Terre Sainte, pas même de celui qui se trouve temporairement en Palestine: à leur égard la prohibition n'existe pas. C'est l'étranger établi en Palestine qui est mis sur la même ligne que les Hébreux. Pourquoi? Parce qu'il cesse pour ainsi dire d'être étranger; il entre dans la communion juive, comme prosélyte.

(3) *Deutéron.* X, 18.

(4) *Maimonid.* de jure peregrin. c. 5, § 12.

(5) *Proverb.* X, 12.

» mais celui qui donne son pain à ceux qui ont faim, qui fa
» venir dans sa maison les affligés qui vont errant, qui couv
» ceux qui sont nus » (1). Mais qu'importe que le peuple élu n'a pas été à la hauteur de la doctrine conçue par Moïse? il suffit q malgré ses défaillances, il en garde le dépôt, l'humanité saura faire fructifier. Poursuivons dans toutes les relations de la vie manifestation de ce sentiment de la charité, appelé à régénérer l monde.

Le mal pour le mal, telle est la loi du paganisme (2); la ve geance est le plaisir des dieux. Écoutons le législateur des Hé breux : « Tu ne te vengeras point et tu ne garderas point d
» ressentiment contre les enfants de ton peuple; mais tu aimer
» ton prochain comme toi-même » (3). « Si tu rencontres le bœu
» de ton ennemi ou son âne égaré, tu ne manqueras point de l
» lui ramener » (4). « Si celui qui te hait a faim, donne-lui à man
» ger du pain; et s'il a soif, donne-lui à boire de l'eau » (5). C sentiment s'élève chez les poëtes presque à la hauteur de la dou ceur évangélique. « L'homme, » dit Jérémie, « tendra la joue à
» celui qui le frappe » (6). C'est la prophétie d'un nouveau monde, dans lequel la fraternité et la charité seront la base de toutes les relations sociales.

Le législateur hébreu embrasse la création entière dans son amour. Les animaux ont droit à sa sollicitude aussi bien que les êtres raisonnables. « Six jours durant tu travailleras; mais au sep-

(1) *Isaïe*, LVIII, 5-7. — Comparez I, 11-18 : « Qu'ai-je à faire, » dit l'Éternel, « de la multitude de vos sacrifices? « Je suis rassasié d'holo-
» caustes de moutons et d'holocaustes de bêtes grasses... Apprenez à bien
» faire; recherchez la droiture; protégez celui qui est opprimé; faites droit
» à l'orphelin; défendez la cause de la veuve. Venez maintenant, » dit l'Éternel, « quand vos péchés seraient comme le cramoisi, ils seront blan-
» chis comme la neige; et quand ils seraient rouges comme le vermillon,
» ils deviendront blancs comme la laine » — *Osée*, VI, 6, 1. « Je veux
» miséricorde et non sacrifice ».

(2) Voyez Tome II, p. 438 et suiv.

(3) *Lévitique*, XIX, 18.

(4) *Exode*, XXIII, 4, cf. 5.

(5) *Proverb.* XXV, 21.

(6) *Lamentat.* III, 30.

ième jour tu te reposeras, afin que ton bœuf et ton âne se reposent (1). On a dit que la loi se préoccupait du bien-être des imaux par des motifs économiques. Nous préférons croire avec ilon et Josèphe que Moïse voulait inspirer l'humanité et la douur aux Hébreux (2). Sa prévoyance s'étend jusqu'aux plantes; défend même de couper les arbres fruitiers en pays ennemi (3).

La loi protège tous les êtres faibles. C'est un spectacle unique ans l'antiquité, que cette sollicitude. Partout régnait le droit du lus fort, même dans la famille; le père avait le droit de vie et de ort sur ses enfants, l'usage de les exposer était universel, légiimé pour ainsi dire par l'approbation des plus grands philosophes. hilon, nourri de la doctrine de Moïse, qui respecte toute vie omme sainte, a de la peine à comprendre tant de barbarie; son ndignation éclate en paroles amères, il accuse ces parents impioyables d'être les ennemis du genre humain (4); leur cruauté éroce arme la mort contre la vie; violant l'humanité dans leur ang, comment la respecteraient-ils dans les étrangers (5)?

L'esprit aristocratique dominait dans l'antiquité : le citoyen seul vait de la valeur, et le citoyen, c'était le noble ou le riche; le pauvre, l'étranger, l'esclave étaient livrés à l'exploitation des maîtres de la cité. Moïse, pénétré du dogme de la fraternité, détruit pour ainsi dire l'esclavage entre Hébreux, il garantit l'esclave

(1) *Exode,* XXIII, 12. — Comparez *Deutéron.* V, 14. Moïse porte encore d'autres lois en faveur des animaux. Voyez *Michaelis,* T. III, § 164; — *Goguet,* De l'origine des lois, T. I, p. 74 et suiv.

(2) *Philon.*, De Charit. 710, E (ed. Gelen). — *Joseph.*, C. Apion. II, 7. — C'est en ce sens que Salomon dit (*Proverb.* XII, 10) : « Le Juste a » égard à la vie de sa bête ».

Comparez *Bossuet,* Politique tirée de l'Écriture Sainte, Liv. I, art. V, Propos. Unique : « *Est-ce que Dieu a soin des bœufs?* comme dit Saint » Paul (I Corinth. IX, 9). A-t-il fait la Loi pour eux et pour les chevreaux » et pour les bêtes, et ne paraît-il pas qu'il a voulu inspirer aux hommes » la douceur et l'humanité en toutes choses, afin qu'étant doux aux ani» maux, ils sentent mieux ce qu'ils doivent à leurs semblables? »

(3) *Philon.*, De Charit. 712, C, D.

(4) *Philon.*, De Charit., p. 709, C : οἱ τοῦ σύμπαντος ἀνθρώπων γένους ἄσπονδοι πολέμιοι.

(5) *Philon.*, ib., p. 709, D; *Id.*, De specialib. legib., p. 794, E, seqq.

étranger contre la dureté et la cruauté du maître (1). Le même sentiment lui dicte les nombreuses dispositions qu'il porte en faveur des pauvres et des étrangers; il les compare aux veuves et aux orphelins, et malheur à ceux qui « affligeraient la veuve et » l'orphelin, la colère de l'Éternel s'allumera contre eux, il les » tuera par l'épée, leurs femmes seront veuves, et leurs enfants or» phelins » (2). Pour adoucir le cœur des Hébreux envers l'étranger, le législateur leur rappelle la servitude égyptienne : « Vous savez » ce que c'est que d'être étrangers, car vous avez été étrangers au » pays d'Égypte » (3). Le souvenir de l'oppression n'éveille pas le désir de la vengeance dans la grande âme de Moïse, mais la compassion; il n'a pas de haine pour les oppresseurs de son peuple; « tu n'auras pas en abomination l'Égyptien, car tu as été étranger » dans son pays » (4). Admirable puissance de l'idée religieuse! Dans le monde païen, la tyrannie soulève la révolte, la guerre est permanente jusque dans l'intérieur de la cité, la victoire entraîne de cruelles réactions. Et voilà tout un peuple qui a gémi sous la servitude; celui qui l'affranchit, oublie les oppresseurs pour ne songer qu'aux opprimés et inspirer à son peuple l'humanité par le souvenir de l'inhumanité (5).

Les pauvres n'ont pas éveillé la sollicitude des législateurs anciens : ce manque de charité remplit les cités de discordes sanglantes. Le législateur hébreu est le premier (6) qui se soit préoccupé du sort des indigents (7). Il fait de la charité un devoir légal; inspiré par la fraternité, il voit dans la bienfaisance, non une aumône qu'on est libre de donner ou de refuser, mais une justice;

(1) Voyez plus haut, p. 380 et suiv.

(2) *Exode*, XXII, 22-24.

(3) *Exode*, XXIII, 9; XXII, 21.

(4) *Deutéronome*, XXIII, 7.

(5) *Philon* a relevé ce trait remarquable de la législation de Moïse (*De Charit.*, p. 705, D, E, ed. Gelen.).

(6) On trouve quelques rares dispositions en faveur des pauvres dans les lois de la Grèce (V. Tome II, p. 184 et suiv., 309).

(7) Sur le droit des pauvres chez les Hébreux, voyez *Selden*, VI, 6; — *Michaelis*, T. II, § 143; — *Pastoret*, Histoire des Législ., ch. 22, T. IV, p. 87-95; — *Maimonides*, De jure pauperum.

tous les hommes ont un droit égal aux choses matérielles nécessaires pour vivre et remplir leur destination (1). Les lois de Moïse assurent protection et secours à tous les habitants de la Palestine, les étrangers ne sont jamais séparés des pauvres israélites. « Quand » vous moissonnerez votre terre, vous n'achèverez point de mois- » sonner le bout de vos champs, et vous ne glanerez point les épis » qui resteront de votre moisson, vous les laisserez pour le pauvre » et pour l'étranger » (2). « Quand tu auras oublié quelque poignée » d'épis, tu ne retourneras point pour la prendre, mais cela sera » pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve; quand tu se- » coueras tes oliviers, tu n'y retourneras point pour visiter branche » par branche; mais ce qui restera sera pour l'étranger, pour l'or- » phelin et pour la veuve; quand tu vendangeras ta vigne, tu ne » grapilleras pas les raisins qui seront restés après toi, mais cela » sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve. Et tu te » souviendras que tu as été esclave au pays d'Égypte; c'est pour- » quoi je te commande de faire ces choses » (3). Les fruits que les champs produisent pendant l'année sabbatique appartiennent aux indigents et aux étrangers (4); Moïse établit une dîme en leur fa-

(1) *Deutéronome,* XV, 7, 8, 10, 11. La langue hébraïque n'a aucun mot qui rende l'idée d'*aumône;* Moïse l'exprime par le mot *justice* (*Pastoret,* Moïse, p. 473).

De là vient que la loi mosaïque ne connaît pas les *mendiants* proprement dits : ce mot ne se trouve même nulle part dans l'Ancien Testament (*Munk,* la Palestine, p. 212).

Les docteurs restèrent fidèles à cet esprit de charité. Il disent qu'*il ne doit pas y avoir de mendiant en Israël.* « Il ne suffit pas de soulager la » nécessité présente du pauvre, il faut l'habiller, conformément à sa nais- » sance, lui acheter un cheval et un esclave, s'il en avait un avant de » tomber dans la misère ». — « Ceux qui refusent les aumônes, sont » punis par les juges, comme ils l'étaient autrefois par le Sanhédrin, qui » les faisait fouetter jusqu'à ce qu'ils eussent payé. Quelquefois même on » envahissait la maison du riche, on ouvrait ses coffres; on pillait ses » biens en sa présence, ou on saisissait quelques meubles pour servir de » gage à l'aumône » (*Basnage,* Hist. des Juifs, VI, 19, 13).

(2) *Lévitique,* XXIII, 22. — Comparez XIX, 9, 10.

(3) *Deutéron.* XXIV, 19-21.

(4) *Exode,* XXIII, 11.

veur (1). Il ne se contente pas d'assurer aux pauvres et aux étrangers une assistance matérielle; leur faiblesse éclatait surtout quand ils avaient à lutter devant les tribunaux avec des adversaires riches et puissants. Les lois antiques de la Grèce et de Rome destituaient l'étranger de tout droit, elles lui refusaient même l'action en justice. Moïse dit à ses juges : « Écoutez les démêlés qui sont entre » vos frères, et jugez avec droiture entre l'homme et son frère et » l'étranger qui est avec lui (2). » Il maudit celui qui pervertit le droit de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve, à l'égal de celui qui fait des idoles (3).

Que deviennent, en présence de ces lois, les reproches d'inhumanité qu'on a adressés au législateur des Hébreux (4)? Voltaire demande « comment le Bénédictin Calmet s'est pu divertir à faire » graver dans un Dictionnaire des estampes de tous les tourments » qui étaient en usage chez la petite nation judaïque » (5). La passion de l'illustre écrivain l'a égaré; Moïse ne connait d'autres peines que le glaive et la lapidation (6). Il n'y a pas de trace dans ses lois de ces supplices recherchés qui souillent non seulement les législations des peuples anciens (7), mais même celles

(1) *Michaelis*, Mos. Recht, T. II, p. 476 et suiv. — La législation de Moïse contient encore d'autres dispositions en faveur des pauvres. Voyez *Saalschütz*, Mos. Recht, ch. XXXIII.

(2) *Deutéron*. I, 16.

(3) *Deutéron*. XXVII, 19, 15. — Comparez XXIV, 17.

(4) *Philon* répond victorieusement à ce reproche (De Charit., p. 711, A, ed. Gelen).

(5) *Voltaire*, Prix de la Justice et de l'Humanité, art. 26.

(6) *Michaelis*, Mos. Recht, § 234, T. V, p. 20 et suiv. — *Salvador*, Histoire des Institutions de Moïse, II, 20. La mort par le feu est prescrite dans deux cas; quelques savants n'ont voulu y voir qu'une formalité aggravante, consistant à brûler le cadavre du lapidé (*Michaelis*, Mos. Recht, T. V, § 235. — *Winer*, Biblisches Realwörterbuch, T. II, p. 11). Nous croyons avec *Munk* (La Palestine, p. 214) que cette interprétation fait violence à la lettre du texte.

La peine de la strangulation n'est pas mentionnée dans les lois de Moïse; elle ne fut introduite qu'après l'exil (*Munk*, ib. — Comparez *Saalschütz*, Mos. Recht, T. II, p. 475).

(7) La législation de Moïse est la seule qui ne connaisse pas la torture. L'humanité de Moïse paraît encore plus admirable, quand on la compare

des nations civilisées de l'Europe (1). Si nous comparons la justice criminelle de Moïse, telle qu'elle a été interprétée par les rabbins avec les écrits des criminalistes modernes, ce n'est pas nous qui aurons « *le prix de l'humanité* ». Dans toute l'antiquité et jusqu'à nos jours, les enfants ont été punis pour les crimes de leurs pères; mettez en regard de cette injustice légale, la loi de Moïse : « On » ne fera point mourir les pères pour les enfants; on ne fera pas » non plus mourir les enfants pour les pères; mais on fera mourir » chacun pour son péché » (2). La peine de mort est encore considérée aujourd'hui comme une triste nécessité; écoutez la tradition mosaïque : « Un tribunal qui condamne à mort une fois en sept » ans peut être appelé sanguinaire ». « Il mérite cette flétrissure », dit un autre docteur, « quand il prononce une pareille sentence » une seule fois en soixante-dix ans ». « Si nous avions été mem» bres de la haute cour », ajoutent deux sages, » nous n'aurions » jamais condamné un homme à mort » (3).

§ 5. *Paix.*

La doctrine de Moïse est une doctrine de fraternité, de charité, d'humanité : elle est par cela même une doctrine de paix. Mais l'idée de la paix pouvait difficilement se faire jour dans l'antiquité, époque de force brutale et d'hostilités permanentes. Les Juifs eux-mêmes, bien que peuple théologique, avaient eu leurs guerres, et la plus terrible de toutes, une conquête d'extermination, comman-

avec la cruauté des peuples voisins. On déchirait les coupables (*Daniel*, II, 5), on les brûlait vifs, on les crucifiait, on les jetait aux lions, on les mutilait, etc. *Saalschütz*, T. II, p. 487.

(1) *Voltaire*, dans le même article, rapporte le supplice atroce que les lois anglaises infligent au malheureux condamné pour haute trahison : c'est un délire de cruauté.

(2) *Deutéron.* XXIV, 16.

(3) *Mischna*, T. IV, Tractatus de poenis, c. 1, § 10, cité par *Salvador*, IV, 1 (T. II, p. 6 et suiv.). Les juges jeûnaient le jour où ils avaient prononcé une condamnation à mort. Les docteurs rattachaient cette belle coutume à une disposition de la loi de Moïse : « Vous ne mangerez rien » auprès du sang » (*Lévitique*, XIX, 26). — *Saalschütz*, T. II, p. 456, note.

dée par Dieu même. Il faut se rappeler l'état social des anciens, les passions cruelles qui les dominaient pour comprendre que le législateur hébreu, tout en faisant du Créateur un Dieu d'amour, ait pu placer dans sa bouche des menaces sanglantes contre ses ennemis : « Si j'aiguise mon glaive, comme la foudre et que ma » main saisisse le jugement, je rendrai la vengeance à mes adver-» saires, et je la rendrai à ceux qui me haïssent. J'enivrerai mes » flèches de sang, et mon épée dévorera la chair, j'enivrerai mes » flèches du sang de ceux qui seront tués et des captifs » (1). Nous avons entendu le roi prophète exalter la charité infinie de Dieu; mais dans la lutte avec ses ennemis, il oublie ses préceptes pour se livrer tout entier au bonheur de la vengeance. « Je poursuivrai » mes ennemis et je les exterminerai, et je ne m'en retournerai » pas jusqu'à ce que je les aie consumés. Et je les broierai comme » la poussière de la terre; je les écraserai et je les foulerai comme » la boue des rues » (2). David ne craint pas de souiller ses prières par le désir de la vengeance. « Répands ta colère sur les nations » qui ne te connaissent point, et sur les royaumes qui n'invoquent » point ton nom. Rends à nos voisins dans leur sein sept fois au » double l'outrage qu'ils t'ont fait, ô Éternel » (3) ! La joie du roi prophète, en se représentant la victoire future sur ses ennemis, tient presque du sauvage : « Heureux celui qui saisira tes petits » enfants, et les écrasera contre les pierres » (4)! Les prédictions

(1) *Deutéron.* XXXII, 41, 42.

(2) II *Samuel,* XXII, 38, 43.

(3) *Psaum.* LXXIX, 6, 12.

(4) *Psaum.* CXXXVII, 9. — Ces prières, cette joie barbare de David ont beaucoup embarrassé les commentateurs. La plupart des Pères de l'Église y voient des prophéties ou des menaces plutôt que des imprécations. Le prophète, disent-ils, sensible à l'outrage que les méchants font à Dieu, leur annonce les malheurs futurs qui les attendent, et cela en des termes proportionnés au zèle qui l'anime, à la douleur qu'il ressent. *Saint Chrysostome* (in *Psalm.* CXXXVI, 11) ne pouvant pas croire qu'un prophète exprime des sentiments indignes du Dieu qui l'inspire, dit que David rapporte les sentiments moins parfaits des autres. *Saint Augustin* donne un sens moral au psaume. « C'est contre la *pierre* que nos inclina-» tions perverses doivent se briser, et cette *pierre* est Jésus-Christ » (*Berthier,* les Psaumes, T. V, p. 427). *Bossuet* et *Calmet* attribuent le

l'Isaïe sur la ruine de Babylone rivalisent de cruauté avec ces chants sanguinaires : « La journée de l'Éternel qui vient est » cruelle, elle n'est que fureur et ardeur de colère, pour réduire ce » pays en désolation, et il en exterminera les méchants (1). Pré- » parez la tuerie pour ses enfants, à cause de l'iniquité de leurs » pères. Je m'élèverai contre eux, dit l'Éternel des armées, et » j'abolirai le nom de Babylone, et ce qui y reste, le fils et le petit- » fils. Je la rendrai la demeure du butor, je la balaierai d'un balai » de destruction. Je détruirai le roi d'Assyrie, je le foulerai aux » pieds (2). Leurs blessés à mort seront jetés à la voirie, et l'infec- » tion de leurs cadavres montera, et leur sang découlera des mon- » tagnes » (3).

Ces passions sanglantes tiennent aux mœurs générales de l'antiquité. Considéré comme doctrine, le Mosaïsme conduit à des sentiments, à des idées pacifiques. La réprobation de la guerre se manifeste jusque dans l'emportement de la conquête. Moïse ordonne aux Israélites que le sang a souillés de se purifier (4). Dieu ne permet pas à David de bâtir le Temple, parce qu'il est guerrier (5); cette gloire est réservée à son fils Salomon « sage, juste, » pacifique, dont les mains pures de sang furent jugées dignes de » bâtir la maison de Dieu » (6). Des causes accidentelles concouru-

psaume aux captifs israélites de Babylone; la cruauté de leurs vœux est en harmonie avec le droit des gens de l'époque (*Calmet,* Commentaire sur le Psaume 136).

(1) *Isaïe,* XII, 9.

(2) *Isaïe,* XIV, 21, 23, 25.

(3) *Isaïe,* XXXIV, 3.

(4) Voyez plus haut, p. 348.

(5) I *Chroniq.* XXVIII, 3 : « Dieu m'a dit : Tu ne bâtiras point de mai- » son à mon nom, parce que tu es un homme de guerre, et que tu as » répandu beaucoup de sang » Comparez I *Chron.* XXII, 8.

(6) *Bossuet,* Discours sur l'Histoire Universelle, 1re Partie, V. — Dans sa *Politique tirée de l'Écriture Sainte,* Bossuet fait un magnifique commentaire des paroles divines : « Dieu ne veut pas recevoir de Temple » d'une main sanglante. David était un saint roi, et le modèle des princes, » si agréable à Dieu qu'il avait daigné le nommer l'homme selon son cœur; » jamais il n'avait répandu que du sang infidèle dans les guerres qu'on » appelait guerres du Seigneur, et s'il avait répandu celui des Israélites,

rent à inspirer aux Hébreux le désir de la paix; aucun peuple n'a souffert autant des malheurs de la guerre; ils ne pouvaient voir dans la conquête qu'un fléau, dans les conquérants que « les destructeurs » des nations » (1), « qui dévorent les hommes » (2); un prophète les représente sous la figure de bêtes qui « dévorent, brisent et » foulent tout » (3). Le peuple de Dieu n'espère de salut que dans un âge de paix : « l'Éternel dissipera les nations qui ne deman» dent que la guerre » (4). « Dieu est notre retraite », s'écrie le roi prophète; « l'Éternel des armées est avec nous; venez, contemplez » les exploits de l'Éternel, et comment il a réduit la terre en soli» tude; il a fait cesser les guerres jusqu'au bout de la terre; il » rompt les arcs, il brise les lances, il brûle les chariots au feu. » Cessez, a-t-il dit, et reconnaissez que je suis Dieu. Je serai » exalté parmi les nations, je serai exalté par toute la terre » (5).

La conviction du Psalmiste que le Dieu des Juifs étendra son empire sur la terre entière est le fondement théologique du Messianisme; un roi sortant de la famille de David ralliera tous les peuples au culte de Jéhova; l'humanité ne faisant qu'une famille, la guerre sera impossible. Isaïe décrit cet âge de paix en poétiques figures : « Le loup habitera avec l'agneau, et le léopard gîtera

» c'était celui des rebelles, qu'il avait encore épargné autant qu'il avait » pu. Mais il suffit que ce fût du sang humain, pour le faire juger in» digne de présenter un Temple au Seigneur, Auteur et Protecteur de la » vie humaine. — Telle fut l'exclusion que Dieu lui donna dans la pre» mière partie du discours prophétique. Mais la seconde n'est pas moins » remarquable, c'est le choix de Salomon pour bâtir le Temple. Le titre » que Dieu lui donne est celui de *Pacifique*. « *Des mains si pures de sang,* » *sont les seules dignes d'élever le sanctuaire* ». Dieu n'en demeure pas » là, il donne la gloire « *d'affermir le trône, à ce Pacifique,* qu'il préfère » aux guerriers par cet honneur ». — « Dieu refuse à David son agrément, » en haine du sang dont il voit ses mains toutes trempées; tant de sain» teté dans ce prince n'en avait pu effacer la trace. Dieu aime le Pacifique, » et la gloire de la paix a la préférence sur celle des armes, quoique » saintes et religieuses ».

(1) *Jérémie*, IV, 7.
(2) *Ézéchiel*, XIX, 3, 6.
(3) *Daniel*, c. 7.
(4) *Psaum.* LXVIII, 31.
(5) *Psaum.* XLVI.

» avec le chevreau; le veau, le lionceau et le bétail qu'on engraisse, » seront ensemble et un enfant les conduira. La jeune vache paîtra » avec l'ourse, leurs petits gîteront ensemble, et le lion mangera » du fourrage comme le bœuf. L'enfant qui tette s'ébattra sur le » trou de l'aspic, et l'enfant qu'on sèvre mettra la main au trou du » basilic. On ne nuira point, et on ne fera aucun dommage à » personne dans toute la montagne de ma sainteté; car la terre » sera remplie de la connaissance de l'Éternel, comme le fond de » la mer des eaux qui le couvrent » (1). « Les peuples forgeront » leurs épées en hoyaux et leurs hallebardes en serpes, une nation » ne lèvera plus l'épée contre l'autre, et ils ne s'adonneront plus » à faire la guerre » (2). Les Hébreux transportaient dans cette époque heureuse tous les rêves de félicité dont les poëtes du paganisme embellissent l'âge d'or. « Je ferai venir de l'or au lieu » d'airain, et je ferai venir de l'argent au lieu de fer, et de l'ai- » rain au lieu de bois, et du fer au lieu de pierres; et je ferai que » la paix règnera sur toi et la justice te gouvernera. On n'enten- » dra plus parler de violence dans ton pays, ni de dégât, ni d'op- » pression dans tes contrées; ton soleil ne se couchera plus, et la » lune ne se retirera plus, car l'Éternel sera pour toi une lumière » perpétuelle. Et ceux de ton peuple seront tous justes; ils possè- » deront éternellement la terre; la petite famille croîtra jusqu'à mille » personnes, et la moindre deviendra une nation puissante » (3).

Les écrivains catholiques ont reproché aux Juifs l'idée maté-

(1) *Isaïe*, XI, 6-9.

(2) *Isaïe*, II, 4. — Comparez *Zacharie*, IX, 10 : « Je retrancherai les » chariots de guerre d'Éphraïm, et les chevaux de Jérusalem, et l'arc du » combat sera aussi retranché, et le roi parlera de paix aux nations; et sa » domination s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre mer, et depuis le » fleuve jusques aux bouts de la terre ».

Michée, IV, 3, 4 : « Il exercera le jugement parmi plusieurs peuples, » et il châtiera les nations puissantes, jusqu'aux pays les plus éloignés,... » et elles ne s'adonneront plus à la guerre. Mais chacune se reposera sous » sa vigne et sous son figuier; et il n'y aura personne qui les épouvante; » car la bouche de l'Éternel des armées a parlé ».

(3) *Isaïe*, LX, 17-22. Comparez le tableau que les rabbins font de l'époque messianique. *Salvador*, V, 2 (T. II, p. 130 et suiv.); *Basnage*, Histoire des Juifs, Liv. V, ch. 12, § 13.

rielle qu'ils se faisaient du Messie. « Étant possédés en leur âme » d'une aveugle admiration de la royauté et des prospérités tem- » porelles, les Juifs donnaient à leur Messie de belles et triom- » phantes armées, de grands et superbes palais, une cour plus leste » et plus polie, une maison plus riche et mieux ordonnée que celle » de Salomon, et enfin tout ce pompeux appareil dont la majesté » royale est environnée » (1). Le reproche est juste; le royaume du Messie, tel que les Juifs le concevaient, est un empire réel (2); le Sauveur est un roi qui doit donner au peuple élu la domination de la Terre. Ces espérances étaient tellement enracinées dans les esprits, que les disciples de Jésus-Christ eux-mêmes les partageaient; ils eurent de la peine à comprendre le véritable royaume de Dieu. Mais l'accusation peut se changer en louange, si au lieu de comparer les Juifs aux Chrétiens, on les met en rapport avec l'antiquité. Le paganisme place son âge d'or dans le passé; il n'a aucun espoir que la condition de l'humanité s'améliorera; ses plus grands penseurs se figurent les destinées du genre humain comme un triste cercle vicieux, qui présentera toujours les mêmes erreurs et les mêmes crimes. Les Juifs seuls ont le regard tourné vers l'avenir; leur religion, leur poésie sont une prophétie permanente.

L'orgueil du peuple élu l'a égaré sur la gloire qu'il se croyait réservée, il a méconnu le Messie qui vint fonder une union intellectuelle, en attendant que la paix fît des hommes un peuple de frères. Mais il y a aussi dans l'opposition des Juifs contre Jésus-Christ, dans leur croyance obstinée à un autre Messie, un vif sentiment des besoins réels de l'humanité qui doivent trouver satisfaction dans ce monde. L'époque messianique des Chrétiens est purement mystique; le Christianisme n'a jamais songé à réaliser sur cette terre la fraternité, l'égalité, la paix qu'il promet aux croyants; toutes ses espérances sont pour le ciel. La protestation des Juifs contre ce mysticisme était comme un appel à l'avenir. Cet appel a été entendu; déjà les grands dogmes du Chrstianisme ont pénétré dans la société et ils sont destinés à la transformer.

(1) *Bossuet*, Sermons.
(2) *Salvador*, V, 2 (T. II, p. 129).

Ainsi même dans leur lutte contre Jésus-Christ, les Juifs sont restés fidèles à leur mission prophétique. Mais ils se sont trompés en croyant que le Judaïsme pouvait réaliser l'idéal qu'ils rêvaient pour l'humanité; Moïse n'était pas venu pour accomplir, mais pour préparer; aucune religion, aucune doctrine n'a eu une tâche plus glorieuse. Les païens ne se rattachent que de loin au Christianisme; les Juifs sont réellement la race élue, parce qu'ils forment la transition directe, dans le domaine des idées, entre l'antiquité et la société nouvelle. Cette vocation du peuple de Dieu paraît avec éclat dans l'Esséniauisme.

§ 6. *L'Essénianisme.*

Le Mosaïsme primitif se modifia au contact de l'Orient, où la conquête dispersa les débris du peuple de Dieu. Au retour de l'exil une vie nouvelle anime les esprits; elle se manifeste dans les sectes qui surgissent et entre lesquelles la nation entière se partage. Les *Esséniens* et les *Thérapeutes* (1) sont une de ces sectes. Les Esséniens semblent jouer un rôle peu considérable dans le développement de la religion : ils aimaient à s'effacer, à se retirer au désert (2), mais leur gloire surpasse celle de toutes les écoles juives, car c'est leur doctrine qui a inspiré le fondateur du Christianisme (3). Les rapports entre la vie, les croyances des Esséniens, et celles des premiers disciples de Jésus-Christ sont si éclatants qu'on a voulu transformer, au moins les Thérapeutes en moines chrétiens (4). Cette opinion a perdu tout crédit : l'Essénianisme est

(1) Les Thérapeutes étaient une branche de la secte des Esséniens, ils se séparaient complètement de la vie active pour se livrer à la contemplation (*Philon.*, De vita contempl. init. — *Leroux*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*. au mot *Égalité*, T. IV, p. 658, note. — *Basnage*, Histoire des Juifs, Livre II, ch. 23, § 1).

(2) « Gens sola, socia palmarum ». *Plin.* H. N., V, 15 (17).

(3) Sur les rapports entre l'Essénianisme et le Christianisme, voyez *Reynaud*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Saint Paul*, T. VII, p. 333 et suiv.; — *Leroux*, de l'Égalité (*Encyclopédie Nouvelle*, T. IV, p. 648); *id.*, de l'Humanité, p. 765 et suiv. — *Staeudlin*, Geschichte der Sittenlehre Jesu, T. I, p. 570 et suiv.

(4) Cette erreur remonte à *Eusèbe* (Hist. Eccles. II, 17). Elle a été

un développement direct du Mosaïsme (1), bien qu'on y aper-çoive des traces de doctrines orientales (2) et de dogmes pythago-riciens (3).

Les tendances générales des Esséniens et des Chrétiens sont les mêmes. Le Judaïsme était devenu une religion formaliste, cher-chant dans les cérémonies extérieures la faveur de Dieu. Jésus-Christ entra en lutte contre cet esprit étroit, il enseigna que la sainteté consiste dans les bons sentiments et les bonnes œuvres. Il en était de même des Esséniens (4): « ils servent Dieu, » dit Philon, » avec une excellente piété, non point en lui sacrifiant des victimes, » mais en s'appliquant à tenir leur cœur dans la pureté » (5). Les Esséniens étaient dans la vraie tradition mosaïque, ils poursui-vaient l'œuvre des prophètes (6). Le principe essentiel de leur mo-rale était encore un retour vers le Mosaïsme. « Ils déterminaient » la justice, les choses publiques et privées, la connaissance du » bien, du mal et de l'indifférent, de ce qu'il faut désirer et de ce » qu'il faut fuir, par une triple règle qui est l'amour de Dieu, de la

réfutée par *Basnage* (Histoire des Juifs, II, 21, 6-21 et ch. 22 et 23) et *Prideaux*, Histoire des Juifs, 2e Partie, liv. V (T. IV, p. 112 et suiv. de la traduct.). — Comparez *Leroux*, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Égalité*.

(1) *Neander*, Geschichte der christlichen Religion und Kirche, T. I, p. 77 et suiv.

(2) *Planck*, Geschichte des Christenthums, T. II, p. 359 et suiv.

(3) *Josèphe* (Antiq. XV, 10) a déjà remarqué cette analogie; elle a beau-coup occupé *Brucker;* le savant historien de la philosophie croit que les Esséniens ont puisé leurs croyances chez les Pythagoriciens de l'Égypte (*Hist. Crit. Philos.*, T. II, p. 777, seq.).

(4) Les Chrétiens et les Esséniens s'accordaient à dédaigner une vaine science, leur sagesse consistait dans la pratique de la vertu : « Des sciences » et de la philosophie ils prennent seulement une partie; ils abandonnent » aux sophistes et aux vains discoureurs la dialectique avec toutes ses sub-» tilités, comme peu nécessaire à l'acquisition et à la pratique de la vertu... » C'est la morale surtout qu'ils élaborent, guidés par nos saintes lois... Ils » les étudient en tout temps, mais surtout le septième jour, d'une façon » toute particulière » (*Philon.*, Quod omnis probus liber, p. 877).

(5) *Philon*. Quod omnis probus liber, p. 876, D, ed. Gelen.

(6) Voyez plus haut, p. 377 et suiv.

vertu et des hommes » (1). Jésus-Christ aussi disait que tous les devoirs se résument en un seul, aimer Dieu et le prochain.

Les sentiments des Esséniens sur les relations des hommes étaient les mêmes que ceux des Chrétiens primitifs (2). Moïse, inspiré par le dogme de la fraternité, avait voulu que tout Hébreu fût propriétaire; il avait cherché la sanction de l'égalité dans l'institution de l'année sabbatique et du jubilé. Le fait ne répondit

(1) *Philon*. Quod omnis prob. lib. p. 877, D. E. « De leur amour pour » Dieu », continue Philon, « ils donnent mille signes éclatants; la pureté » constante de toute leur vie, et le respect qu'ils portent à la chasteté des » autres, leur habitude de ne jamais faire de serment, de ne jamais mentir, » de faire toujours Dieu auteur de tout bien, et de ne jamais penser que » rien de mauvais vienne de lui. Quant à leur amour pour la vertu, ils le » témoignent suffisamment en n'aimant ni les richesses, ni la vaine gloire, » ni la volupté, par leur continence, leur patience, leur modération, leur » simplicité, leur modestie;... enfin, ils font voir leur amour du prochain » par leur bienveillance et leur charité, par une équité supérieure à tout » ce que l'on peut dire et par leur communauté »...

(2) Voici quelques détails sur leurs sentiments, d'après *Josèphe* et *Philon* : « Ils considèrent la volupté comme le mal, la continence et la victoire sur ses passions comme le bien » (*Joseph*. de Bell. Jud. II, 8, 3). Avant d'être reçus à la *table commune* (Voyez p. 392, note 2), ils font des vœux solennels « s'engageant d'abord à honorer Dieu et à le servir religieusement; ensuite à observer la justice envers les hommes, et à ne » faire de mal à personne; à détester toujours les méchants et à se ranger » du côté des justes; à garder inviolablement leur foi à tous, et surtout » aux puissances, car toute puissance vient de Dieu. — Toujours calmes » et maîtres d'eux-mêmes, pleins d'équité, d'une bonne foi inviolable, amis » de la paix, une simple parole d'eux est plus sûre que tous les serments » des autres. Ils évitent même les serments, comme la marque du parjure; » car ils tiennent pour déjà convaincu de mensonge celui qui a besoin de » prendre Dieu à témoin pour être cru » (*Joseph*. De Bell. Jud. II, 8, 7. 6).

Les Esséniens se distinguaient par une foi inébranlable dans l'immortalité de l'âme; ils croyaient que les bons seraient récompensés après cette vie, les méchants punis. Aucun tourment ne pouvait les engager à renier leur croyance. Dans la dernière guerre des Juifs contre les Romains, on n'en put amener aucun, ni en brisant leurs membres, ni en les brûlant à petit feu, à proférer un blasphème;... « jamais ni prière à leurs bourreaux, » ni pleurs au milieu des supplices ne leur sont échappés, mais souriant » au milieu des tortures et raillant ceux qui les leur appliquaient, on les » a toujours vus rendre l'âme avec joie, en gens qui savaient qu'ils la retrouveraient bien » (*Joseph*. De Bell. Jud. II, 8, 10. 11).

pas à l'intention du législateur. Les Esséniens essayèrent d'orga-niser une égalité plus parfaite, en abdiquant toute propriété indi-viduelle : peut-être imitèrent-ils les associations religieuses des Bouddhistes et des Pythagoriciens. Les premiers Chrétiens aussi mirent leurs biens en commun. La communauté était donc l'idéal de la vie, telle que la concevaient la secte la plus avancée du Mo-saïsme et le Christianisme primitif. Deux écrivains juifs nous ont donné quelques détails sur la société essénienne. « Une admirable » communauté », dit Josèphe (1), « règne parmi eux, tous ceux » qui entrent dans la secte, lui font abandon de leurs biens, afin » qu'on ne voie en aucun d'eux l'humilité que donne la misère, » ni l'orgueil que donne la richesse, mais que les biens de tous, » réunis comme ceux de frères, soient la propriété de tous ». Philon n'est pas aussi explicite; la communauté qu'il décrit sem-ble plutôt le résultat de l'amour du prochain que de l'abandon de toute propriété privée; elle mériterait d'autant plus d'admiration. « Aucune maison n'appartient en propre à aucun d'eux, qui n'appar-» tienne par le fait même à tous. Car, outre qu'ils y vivent plusieurs » en famille, elle est ouverte à tout survenant qui fait partie de leur » doctrine... Il serait impossible de trouver ailleurs que chez eux, » au même degré cette confraternité de la vie (2)... De ce qu'ils ont » gagné comme récompense de leur labeur, en travaillant pendant la

(1) *Joseph.* De Bell. Jud. II, 8, 3.

(2) La fraternité et la communauté se manifestaient dans les *repas com-muns*. La description que Josèphe et Philon donnent de ces réunions rappelle les repas eucharistiques des premiers Chrétiens : « Après avoir » travaillé jusqu'à la cinquième heure (onze heures), ils s'assemblent dans » un même lieu; et s'étant ceints de voiles de lin, ils purifient leurs corps » en se baignant dans des eaux froides. Cette purification faite, ils se ren-» dent en troupe dans une salle particulière : l'entrée en est défendue à » quiconque n'est pas de leur secte. Ils marchent vers le réfectoire comme » vers un temple saint. Ils se placent en silence : le boulanger met des » pains devant eux, et le cuisinier sert à chacun une assiette du même » mets. Le prêtre alors prie sur la nourriture : il n'est permis à aucun » d'y goûter avant cette prière. Quand il ont fini de manger, il prie de » nouveau » (*Joseph.* De bell. jud. II, 8, 5. — *Philon* entre dans de plus grands détails sur les repas communs des Thérapeutes, dans son traité de la *Vie contemplative*).

» journée, ils ne gardent rien pour leur propriété particulière; mais, » portant tout à la communauté, ils en font la propriété de tous, le » reconfort des besoins de tous. Les faibles et les malades ne sont » pas négligés ni abandonnés à la souffrance; ils trouvent leur né- » cessaire assuré dans le superflu des forts et des valides; et ils » peuvent en jouir sans honte, car c'est aussi leur propriété. Quant » aux vieillards, rien n'égale l'honneur qu'on a pour eux, le respect » qu'ils inspirent, la tendresse qu'on leur porte : on dirait des en- » fants pleins d'amour qui nourrissent leurs pères dans la vieillesse; » mais ces pères là ont mille bras à leur service, mille intelligences » pour leur venir en aide » (1).

La communauté avait pour principe, chez les Esséniens comme chez les Pythagoriciens, la liaison intime que les mêmes convictions religieuses établissent parmi les hommes. « Ils sont unis » entre eux d'un amour mutuel bien plus étroitement que ne le » sont les autres hommes; dans leurs voyages, ils sont reçus par » leurs coréligionnaires et traités comme vieux amis, quoiqu'ils » se voient pour la première fois » (2). Le sentiment de la fraternité n'était pas limité aux membres de la secte; plus puissant chez les Esséniens que chez les Pythagoriciens, il s'éleva jusqu'à l'idée de l'égalité humaine. Le Mosaïsme ruinait l'esclavage dans sa base, en enseignant le dogme de l'unité de la Création; cependant, dominé par le fait universel, il permit une servitude temporaire entre Hébreux; quant aux esclaves étrangers, il se contenta d'améliorer leur sort. Les Esséniens, plus hardis que Moïse, plus hardis même que les Chrétiens, osèrent admettre toutes les conséquences du principe de la fraternité. « Il n'y a » pas un seul esclave parmi eux », dit Philon, « ils sont tous » libres, tous égaux. Ils condamnent la domination des maîtres, » non seulement comme injuste, comme destructrice de la sainteté » parmi les hommes, aussi bien chez ceux qui l'exercent que chez

(1) *Philon*. Quod omnis probus liber, p. 878, A, B (ed. Gelen). Nous citons la paraphrase que *Leroux* a donnée du traité de Philon, dans l'*Encyclopédie Nouvelle*, au mot *Égalité*.

(2) *Joseph*. Antiquit. II, 8.

» ceux qui la souffrent, mais même comme impie, puisqu'elle bri
» la loi de nature qui, engendrant et nourrissant en mère tous l
» hommes absolument de la même façon, comme des frères lé
» times, n'a certes pas voulu qu'il en fût ainsi; l'avarice et l'i
» quité seule ayant souillé cette parenté des hommes, et mis
» lieu de la confraternité la désunion, au lieu de l'amour
» guerre » (1).

Il est presque inutile d'ajouter que la paix était le couronne ment de cette doctrine. Les sentiments des Esséniens étaient pro fondément pacifiques; ils ne s'occupaient que d'agriculture ou de arts favorables à la paix; « on ne trouvait pas un artisan parm » eux qui travaillât à faire une flèche, un dard, une épée, un » cuirasse ou un bouclier, en un mot aucune espèce d'armes, d » machines ou d'instruments servant à la guerre » (2).

Les livres sacrés des Esséniens ne nous sont pas parvenus nous ne savons pas s'ils avaient la haute ambition que le Chris tianisme annonça dès le principe, d'étendre l'empire de leu religion sur toute la terre; la réalisation universelle de cette vi de fraternité et d'amour aurait été le véritable âge messianiqu rêvé par les prophètes. Philon met quelque orgueil à opposer le

(1) *Philon*. Quod omnis probus liber, p. 877. — *Leroux*, p. 655. — *Philon* dit la même chose des Thérapeutes (De vita contemplativa, p. 900, A, B; — *Leroux*, p. 666). Nous reproduisons le passage; il donne de détails intéressants sur la manière dont, à défaut d'esclaves, le servic se faisait chez les Esséniens : « Ils ne se font pas servir par des esclaves, » profondément convaincus qu'ils sont que la possession des esclaves » est contre la nature... Ce sont tous des hommes libres qui servent, » volontairement et empressés à prévenir les désirs des convives. On ne » prend pas même pour cette œuvre les premiers venus : on choisit avec » soin dans la société les jeunes gens qui ont le plus de mérite, les plus » vertueux; ceux-ci, comme des enfants vrais et légitimes, servent avec » joie leurs pères et leurs mères, estimant ces parents communs plus » chers et plus proches que ceux du sang... Ils remplissent ce ministère » sans ceinture et tunique flottante, afin que nulle marque de servitude, » aucun emblème qui rappelle l'esclavage ne se montre dans leur festin » sacré. Je sais qu'en lisant ceci, il y a des gens qui vont rire : qu'ils rient » ceux dont les actions sont dignes de compassion et de larmes »!

(2) *Philon*. Quod omnis probus liber, p. 876, E; 877, A.

Esséniens aux sages de l'Orient et de la Grèce (1), et à bon droit; car la charité éleva la secte juive à une hauteur que n'avaient pu atteindre les plus grands philosophes; l'égalité des hommes que le monde païen se contentait de rêver dans un passé imaginaire, était réalisée chez les obscurs sectaires de la Judée. Il ne s'agissait plus que de répandre dans le monde les sentiments qui animaient les Esséniens, en leur donnant la puissance d'une doctrine : telle fut l'œuvre du Christianisme.

§ 7. *Philon* (2).

Le point de départ du Mosaïsme est une nationalité exclusive, mais il contient en germe l'idée de l'unité; de son sein sortira une religion qui aura le droit de se qualifier d'universelle. Philon représente cette tendance à l'universalité, par laquelle la doctrine de Moïse touche à celle de Jésus-Christ; mais sa philosophie n'est plus le Mosaïsme pur. Le Christianisme, destiné à devenir la croyance de toutes les nations, ne pouvait procéder d'un seul dogme; il devait prendre ses racines dans l'humanité entière. De là la nécessité du travail de fusion qui précéda et accompagna la naissance de la religion nouvelle. C'est à Alexandrie que s'accomplit cette œuvre préparatoire. Philon naquit à Alexandrie, dans la classe de Juifs qu'on appelle hellénistes, pour marquer que le contact avec la race hellénique les avait profondément modifiés. Les spéculations de la Grèce frappèrent vivement les Juifs transplantés en Égypte et en Grèce. Ne pouvant comprendre que la vérité eût été aperçue endehors du peuple de Dieu, ils essayèrent de revendiquer pour eux les sublimes conceptions des Platon, des Pythagore, des Zénon; les Grecs furent transformés en disciples de Moïse (3). Une pareille prétention suppose que le Mosaïsme renferme toute la philosophie; l'interprétation allégorique des livres sacrés aida les docteurs juifs à y trouver les enseignements des philosophes. Cette méthode arbitraire avait pour conséquence

(1) *Philon*. Quod omnis probus liber, p. 878, C.
(2) *Philon*. Opera, ed. *Gelen*.
(3) Voyez Tome III, p. 489 et suiv.

inévitable d'introduire dans le Mosaïsme des éléments étrange
les penseurs de la Judée subirent l'influence de l'esprit qui a
mait le monde gréco-romain : les doctrines se rapprochaient,
combinaient, se modifiaient (1). Ce mélange de dogmes orienta
et d'idées helléniques est un trait caractéristique de Philon (2).
est tellement imbu de Platonisme qu'on a dit que *Platon phil
nisait* (3); l'action de Zénon sur le philosophe juif n'est pas moi
certaine (4). Cependant le disciple des Grecs ne renie pas la f
de ses pères; issu de race sacerdotale, Philon reste Hébreu,
cherche son idéal dans le Mosaïsme; la tournure de son génie e
plus religieuse que philosophique; il place les Esséniens qui déd
gnent la spéculation audessus des philosophes; ce qui le préoccu
au fond, c'est le besoin d'une foi, d'une croyance (5).

Philon a la conviction que le Mosaïsme est destiné à deve
la religion du genre humain. « Il trouve la supériorité de la lég
» lation de Moïse dans son esprit universel. Chez les Grecs et l
» Barbares, chaque cité a ses lois particulières qui n'ont rien d
» commun avec celles des autres cités; les Athéniens mépris
» les usages lacédémoniens, les Spartiates les institutions athé-
» niennes; les Égyptiens n'observent pas les lois des Scythes; le
» Scythes ignorent celles de l'Égypte; toutes les nations sont ex-
» clusivement attachées à leurs coutumes, et elles croient relev
» leur gloire en repoussant avec mépris celles des peuples étra
» gers. Il n'en est pas ainsi du Mosaïsme; il s'adresse aux Barbare
» comme aux Grecs, aux habitants des îles comme à ceux du con-
» tinent, à l'Orient et à l'Occident, à toute la terre habitable jus-
» qu'à ses dernières limites (6). La loi de Moïse brille parmi toutes
» les législations, comme le soleil parmi les astres; elle fera le tour
» du monde (7). C'est que le législateur hébreu n'a pas cherché ses

(1) *Neander*, Geschichte der christlichen Religion, T. I, p. 86, 87, 90.
(2) *Vacherot*, Histoire de l'école d'Alexandrie, T. II, p. 142.
(3) Φίλων πλατονίζει ἢ Πλάτων φιλωνίζει (*Suidas*).
(4) *Ritter*, Geschichte der Philosophie, T. IV, p. 445 et suiv., 457.
(5) *Ritter*, Geschichte der Philosophie, T. IV, p. 497, 447-449.
(6) *De Vita Mos.* II, p. 656, E; 657, A.
(7) *Ibid.*, p. 660, C : λιπόντας ἂν οἶμαι τὰ ἴδια, καὶ πολλὰ χαίρειν φράσαντας

règles dans les circonstances particulières et changeantes d'un seul état; il les a puisées dans la nature de l'homme, pour qu'elles puissent servir à la cité de l'univers (1). Car la terre est une grande cité qui ne doit avoir qu'une forme de gouvernement, une loi (2); nous sommes tous citoyens du monde, bien que nés dans un état particulier » (3).

Le lien qui unit tous les hommes est plus fort que celui de la patrie, c'est leur union en Dieu (4). En ce sens Philon appelle Adam le premier citoyen de l'univers (5), il renferme en lui toute l'humanité; le Créateur, en donnant à Adam et à sa descendance la terre pour séjour, a voulu que tous les peuples formassent une grande famille. Les Juifs seuls ont conscience de cette vérité. Les autres nations ne prient leurs dieux que pour leur salut individuel; de pareilles prières sont presque un acte d'hostilité contre le reste du genre humain. Les Juifs comprennent l'humanité entière dans leurs vœux; le grand prêtre porte dans ses ornements mêmes l'image du monde; organe de la Création, ses actions de grâces, ses prières embrassent les hommes, la terre et le ciel (6).

Comment cette grande cité sera-t-elle organisée? Sur la base de la liberté et de l'égalité. Les Grecs et les Romains connaissaient la liberté plutôt que l'égalité; la liberté existait pour quelques-uns,

τοῖς πατρίοις ἑκάστους, μεταβαλεῖν ἐπὶ τὴν τούτων μόνων τιμήν. εὐτυχίᾳ γὰρ τοῦ ἔθνους οἱ νόμοι συναναλάμψαντες, ἀμαυρώσουσι τοὺς ἄλλους, καθάπερ ἀνατείλας ἥλιος τοὺς ἀστέρας.

(1) *De Vita Mos.*, 661, C.

(2) *De Joseph.*, p. 530, E : ἡ μὲν γὰρ μεγαλοπόλις ὅδε ὁ κόσμος ἐστὶ, καὶ μιᾷ χρῆται πολιτείᾳ καὶ νόμῳ ἑνί. Cf. *Ib.*, 536, D.

(3) *De Vita Mos.*, I, p. 626, E.

(4) *De Monarch.*, I, p. 818, C.

(5) *De mundi creat.*, p. 32, E : τὸν δὲ ἀρχηγέτην ἐκεῖνον, οὐ μόνον πρῶτον ἄνθρωπον, ἀλλὰ καὶ μόνον κοσμοπολίτην λέγοντες, κ. τ. λ.

(6) *De Vita Mos.*, III, 673, B, D; — *De Monarch.*, II, p. 825, B : τῶν μὲν γὰρ ἄλλων οἱ ἱερεῖς ὑπὲρ οἰκείων καὶ φίλων καὶ πολιτῶν αὐτὸ μόνον εἰώθασι τάς τ' εὐχὰς καὶ θυσίας ἐπιτελεῖν· ὁ δὲ τῶν Ἰουδαίων ἀρχιερεὺς, οὐ μόνον ὑπὲρ ἅπαντος ἀνθρώπων γένους, ἀλλὰ καὶ ὑπὲρ τῶν τῆς φύσεως μερῶν, γῆς, ὕδατος, ἀέρος καὶ πυρὸς, τάς τ' εὐχὰς καὶ τὰς εὐχαριστίας ποιεῖ, τὸν κόσμον ὅπερ ἐστὶ ταῖς ἀληθείαις πατρίδα εἶναι ἑαυτοῦ νομίζων. — Cf. *De Vita Mos.* I, p. 625, D; *De Victimis*, p. 836, C.

mais l'immense majorité des hommes étaient réduits à la condition de choses; les citoyens mêmes n'étaient pas égaux, il y avait lutte permanente entre l'aristocratie et le peuple; cet esprit aristocratique dominait jusque dans les écoles philosophiques et les religions. C'est parce que le sentiment de l'égalité manquait à l'antiquité, qu'elle a dû périr pour faire place à un monde dans lequel il n'y aura plus d'esclaves, où le droit égal de tous les hommes sera reconnu. L'égalité chrétienne est en germe dans le Mosaïsme; le besoin de l'égalité était peut-être plus profond chez les Juifs que chez les Chrétiens : mais aussi la liberté, l'individualité disparaissaient presque devant la toute puissance du Dieu unique. Aucun philosophe n'a exalté l'égalité comme Philon : il la compare à la lumière vivifiante du soleil, elle est le principe de tout bien, de toute vertu; l'inégalité est la source des ténèbres, de tout vice, de tout mal (1). L'égalité doit être le fondement de l'état, la démocratie est donc la forme de gouvernement la plus légitime et la plus parfaite (2). Les cités grecques étaient démocratiques, mais elles ne répondaient pas suffisamment à l'idéal du disciple de Moïse : il y avait chez les Juifs une secte qui pour réaliser l'égalité rejeta la propriété individuelle; la communauté de la vie entière lui paraissait seule en harmonie avec le dogme de la fraternité. Les éloges que Philon prodigue aux Esséniens (3) nous font croire que c'est dans leur doctrine qu'il aperçoit le modèle d'une société fondée sur le principe de l'égalité.

Philon partage aussi les sentiments des Esséniens sur l'esclavage. La théorie stoïcienne de la vraie liberté (4) le séduit, il l'adopte (5), mais il ne s'y arrête pas. Les disciples de Zénon pla-

(1) *De Creat. Princ.*, p. 734, E : ἔστι γὰρ ἰσότης μήτηρ δικαιοσύνης. ἰσότης δὲ, φῶς ἄσκιον, ἥλιος, εἰ δεῖ τἀληθὲς εἰπεῖν, ποιητὸς, ἐπειδὴ καὶ τοὐναντίον ἀνισότης, ἐν ᾧ τό τε ὑπερέχον, καὶ τὸ ὑπερεχόμενον σκότους ἀρχή τε καὶ πηγή. πάντα ἰσότης τά τε κατ' οὐρανὸν καὶ τὰ ἐπὶ γῆς εὖ διετάξατο νόμοις καὶ θεσμοῖς ἀκινήτοις. Cf. *Ibid.*, p. 735, D, E.

(2) *Ibid.*, p. 735, D.

(3) Voyez plus haut, p. 395.

(4) Voyez Tome III, p. 476 et suiv.

(5) Voyez son traité intitulé : *Quod omnis probus liber.*

aient si haut la liberté intérieure, l'affranchissement de toute passion, que la liberté extérieure leur était chose indifférente; de leur sein est sorti un esclave philosophe, et il ne condamne pas l'esclavage. Philon s'était nourri d'une doctrine d'unité et de solidarité. De ce point de vue l'esclavage est une violation des lois de la nature qui a créé tous les hommes égaux (1). Peu importe que la violence ait privé une personne de sa liberté et que le droit des gens sanctionne cet abus de la force, il y a une loi qui l'emporte sur les institutions civiles, c'est celle dont Dieu lui-même est l'auteur (2); et d'après cette loi tous les hommes sont également nobles, tous ayant la même origine (3).

L'égalité se confond aux yeux de Philon avec la justice (4); elle doit régir les rapports des peuples comme ceux des individus. Le philosophe hébreu trouve dans l'inégalité le principe des guerres civiles et étrangères; l'égalité, si elle était reconnue et pratiquée, aurait pour conséquence nécessaire la paix (5), parce qu'elle engendre l'harmonie et la concorde (6). Les deux doctrines auxquelles Philon se rattache, le Mosaïsme et le Portique, avaient un mépris égal pour les conquérants; le philosophe juif compare la valeur guerrière à une espèce de rage; il ne comprend pas comment la gloire puisse couronner des hommes qui ressemblent à des bêtes féroces, insatiables de sang humain (7). Il ne voit dans les conquérants que des brigands heureux, auxquels par une singulière inconséquence, l'impunité et la renommée sont assurées

(1) *De special. legib.*, p. 798, D.

(2) *Quod omnis probus liber*, p. 870, E; p. 872, A, B.

(3) *De Cherubim*, p. 128, B.

(4) *De Creat. Princ.*, p. 784, D.

(5) *Quis rer. divinar. haer.*, p. 508, B.

(6) *De Charit.*, p. 707, D.

(7) *De Fortit.*, p. 786, A : μέτειμι-ἐπ' ἀνδρίαν, οὐχ ἣν οἱ πολλοὶ νομίζουσι τὴν ἀρειμάνειον λύτταν, ὀργῇ συμβούλῳ χρωμένην, ἀλλὰ τὴν ἐπιστήμην. θράσει γὰρ ἐπαιρόμενοί τινες, συμπραττούσης σωματικῆς ἰσχύος, ταχθέντες κατὰ πόλεμον ἐν ταῖς παντευχίαις ἡβηδὸν μυρίους ὅσους ἀνελόντες τῶν ἀντιπάλων ἀνοίκειον μὲν, εὔφημον δ' ἀριστείας ὄνομα καρπωσάμενοι διαφερόντως ὑπὸ τῶν τὰ τοιαῦτα κρινόντων, εὐκλεεῖς νίκην νομισθέντες, ἄγριοι καὶ θηριώδεις ἐκ φύσεως καὶ μελέτης γεγονότες, αἵματος ἀνθρωπείου δεδιψηκότες.

à force de crimes (1). Nous rencontrerons dans Sénèque (2) les mêmes déclamations contre la guerre et les héros; mais les sages du paganisme, tout en maudissant la guerre, n'avaient pas l'espoir que la paix régnerait un jour dans le monde. Philon partage la croyance générale de sa nation à un Messie. L'idée qu'il se forme de l'époque messianique, rappelle les prédictions des prophètes : « Les hommes auront honte de se faire la guerre, eux » que la nature a créés pour l'harmonie et la paix; les animaux » perdront leur férocité et deviendront les compagnons des hom- » mes, le sol produira de lui-même les fruits nécessaires à notre » subsistance, le bonheur des habitants de la terre sera inaltéra- » ble » (3). Faisons abstraction de l'exagération de la forme, et l'idée de cet âge d'or ne sera autre chose que le dogme de la perfectibilité infinie proclamé par la philosophie moderne. Il ne faut pas confondre la conception de Philon avec les rêves d'une domination universelle que faisaient ses compatriotes; la transformation de l'humanité ne doit pas s'opérer par un miracle, mais par la vertu persévérante des hommes; le mal s'est introduit par le péché, la volonté de l'homme peut donc le faire disparaître.

(1) *De decalog.*, p. 768, C, D.
(2) Voyez Tome III, p. 451-453.
(3) *De praem. et poen.* p. 924, A. C. D.; *De execrat.* fine.

ORIENT.

DEUXIÈME PARTIE.

LES ÉTATS DESPOTIQUES.

INTRODUCTION.

§ 1. *Les Ruines.*

Les théocraties paraissent immuables et éternelles. Jérusalem est en ruines, les Juifs sont errants par toute la terre; mais la législation de Moïse fait encore de tous les adorateurs de Jéhova une seule nation. La société brâhmanique a résisté à tous les conquérants civilisés et barbares. Audelà de l'Indus tout change : d'immenses monarchies s'élèvent et tombent avec une effrayante mobilité : « Babylone, Ninive, Ecbatane, Persépolis et Tyr ne sont » plus; des peuples succèdent à des peuples, des Empires à des » Empires. Il n'y a plus de nations qui s'appellent Babyloniens, » Assyriens, Chaldéens, Mèdes, Phéniciens. Leurs dominations et » leurs villes sont détruites; les hommes, dispersés çà et là, sont » oubliés sous des noms différents » (1).

Cette triste instabilité des choses humaines a inspiré une belle page à l'auteur des *Ruines* (2) : « Ici, me dis-je, ici fleurit jadis » une ville opulente : ici fut le siége d'un empire puissant. Oui ! » ces lieux maintenant si déserts, jadis une multitude vivante ani- » mait leur enceinte; une foule active circulait dans ces routes » aujourd'hui solitaires. En ces murs où règne un morne silence,

(1) *Herder*, Ideen zur Philosophie der Geschichte, XII.
(2) *Volney*, les Ruines, ch. 2.

» retentissaient le bruit des arts, et les cris d'allégresse et de fête:
» ces marbres amoncelés formaient des palais, ces colonnes abat-
» tues ornaient la majesté des temples... Et maintenant voilà ce
» qui subsiste de cette ville puissante, un lugubre squelette!... Les
» palais des rois sont devenus les repaires des fauves, les trou-
» peaux parquent au seuil des temples, et les reptiles immondes
» habitent le sanctuaire des dieux!... Et l'histoire des temps pas-
» sés se retraça vivement à ma pensée... Cette Syrie, me disais-je,
» aujourd'hui presque dépeuplée, comptait alors cent villes puis-
» santes... Que sont devenues tant de brillantes créations de la
» main de l'homme? Où sont-ils ces remparts de *Ninive*, ces murs
» de *Babylone*, ces palais de *Persépolis*, ces temples de *Balbeck* et
» de *Jérusalem*? Où sont ces flottes de *Tyr*, ces chantiers d'*Arad*,
» ces ateliers de *Sidon*, et cette multitude de matelots, de pilotes,
» de marchands, de soldats et toute cette création d'êtres vivants
» dont s'enorgueillissait la face de la terre? Hélas! je l'ai parcourue
» cette terre ravagée! J'ai visité les lieux qui furent le théâtre de
» tant de splendeur, et je n'ai vu qu'abandon et solitude!... J'ai
» cherché les anciens peuples et leurs ouvrages et je n'en ai vu que
» la trace, semblable à celle que le pied du passant laisse sur la
» poussière... Grand Dieu! d'où viennent de si funestes révolu-
» tions? Pourquoi tant de villes sont-elles détruites? Pourquoi cette
» ancienne population ne s'est-elle point reproduite et perpétuée»?

A ces questions l'Arabe répond que le *déluge* a emporté les cités et les peuples (1); et l'Européen qui visite ces ruines est tenté de crier à la *fatalité*. Il n'y a ni déluge, ni fatalité. Une loi providentielle régit ces révolutions qui nous effraient et nous attristent. Les tombeaux des hommes éveillent l'idée de l'immortalité et d'une vie progressive; les sépulcres des nations et des cités nous expliquent l'énigme de la destinée future de l'humanité.

§ 2. *Les Conquérants.*

Les ruines qui couvrent l'Asie occidentale donnent une idée des conquérants qui ont fondé ces dominations passagères. On a sou-

(1) *Raumer*, Vorlesungen über die alte Geschichte, T. I, p. 109 (IVe Vorlesung).

vent exalté la vie paisible et les vertus des peuples pasteurs. Dans l'Iliade, Jupiter détourne les yeux des plaines sanglantes de Troie pour les reposer sur les Thraces « qui se nourrissent de lait », et les Scythes « les plus justes des hommes » (1). Horace célèbre la pureté de leurs mœurs (2). Les historiens et les géographes rivalisent avec les poëtes dans leurs descriptions imaginaires (3). Hérodote seul dépeint les Nomades d'après nature; « ils vivent dans des » hostilités permanentes (4); ils sacrifient leurs prisonniers à » Mars » (5); leur droit de guerre est semblable à celui des sauvages de l'Amérique (6); « quelques-uns immolent tous les étrangers qui

(1) *Iliad.* XIII, 4-6.

(2) *Odyss.* III, 24.

(3) *Strabon* (VII, 206-210, ed. Casaub.), admirateur passionné d'Homère, dit que le poëte n'a pas exagéré en représentant les Scythes comme les plus justes des hommes. — « Les premiers Scythes qu'on rencontre sur » les rivages de l'Asie, dit *Pomp. Mela* (III, 5), sont les Hyperboréens. » Religieux observateurs de la justice, ils coulent des jours plus longs et » plus heureux qu'aucun autre peuple du monde. Toujours au sein de la » paix et des plaisirs, ils ne connurent jamais ni les guerres ni les que- » relles ». — *Justin* trace un tableau semblable des mœurs des Scythes; il les met pour la moralité audessus des peuples les plus civilisés (*Justin.* II, 2. Nous avons rapporté le passage Tome III, p. 417). Le trait qui domine dans toutes ces peintures idéales, c'est que les Scythes sont un peuple essentiellement pacifique, ils ne font la guerre que pour se défendre (*Q. Curt.* VII, 6); ils sont d'un naturel si doux qu'ils craindraient de blesser un animal (*Ephori* Fragm. 78). Le désir de la paix croît avec l'humanité : dans un âge de guerre universelle et permanente, les hommes ne pouvant espérer qu'elle se réalise parmi eux, la placent au milieu de peuples imaginaires.

(4) *Herod.* IV, 18. — « Le fer », dit *Eschyle*, « cet hôte destructeur, » est né dans la Scythie, au pays des Chalybes » (*Prom.* 727, seq).

(5) *Herod.* IV, 62, 103.

(6) *Herod.* IV, 63-66. — « Un Scythe », dit *Hérodote*, « boit du sang » du premier homme qu'il renverse, coupe les têtes à tous ceux qu'il tue » dans les combats et les présente au roi; ce n'est qu'à cette condition qu'il » a part au butin ». Hérodote explique ensuite comment les Scythes écorchent les têtes. Ils suspendent la peau à la bride de leurs chevaux; ils sont estimés en proportion de ces affreux trophées. Plusieurs écorchent la main droite des ennemis qu'ils ont tués, et en font des couvercles à leurs carquois. D'autres les écorchent en entier, et portent les peaux sur leurs coursiers. Quant aux crânes des ennemis les plus célèbres, ils en font des coupes à boire.

» abordent sur leurs côtes inhospitalières » (1). L'état ph des pays que ces peuples habitent, l'influence de la vie rale (2), expliquent leurs mœurs guerrières, leurs invasio décadence de leurs empires.

La vie des pasteurs est une existence oisive; ils consacr loisirs, non aux douces jouissances de l'amour et de l'h comme l'ont chanté les poëtes, mais à l'exercice violent naire de la chasse. La chasse a toujours été pour les Scyth Tartares une école de guerre; elle n'est pas seulement individuel, elle devient une occupation nationale. Les ch bus dirigent les chasses générales, dont les combinaiso gues et les dangers sont une image des combats. Fo pourvoir à leur subsistance de passer d'un lieu à un n'attache les nomades au sol qui les a vus naître; ils leur patrie avec leurs tentes et leurs troupeaux. Les l'Asie nourrissent une nombreuse race de chevaux, fa ser pour la chasse et pour la guerre (3); le Scythe

(1) *Herod.* IV, 103. — Comparez *Eschyl.* Prom. 709-7 sur les Scythes, *Ukert,* Geographie der Griechen und R 2e Sect. p. 301-303.

Nous mettrons en regard des récits d'Hérodote un table chinois *Matouanlin,* qui dépeint admirablement les mœu conquérants de l'Asie : « Leur genre de vie consiste à me » troupeaux, et à chasser; c'est à quoi ils passent toute le » ils s'accoutument à être courageux, voleurs et guerrie » du climat et du ciel sous lequel ils vivent. Ils vont en a » a quelque chose à gagner... Ils ne savent ce que c'est » Les plus forts choisissent dans les repas ce qu'il y a d » meilleur; les vieillards mangent et boivent ce que les p » Il n'y a de nobles parmi eux et de gens honorés que » de force et de courage que les autres, et il n'y a de » vieillards et les hommes faibles » (*Rémusat,* Recherch » p. 5 et suiv.).

(2) Les vastes steppes de l'Asie Centrale sont en gran de pâturages qui croissent souvent à la hauteur des nourrissent. Les fleuves qui les traversent ne suffisent sol propre à l'agriculture. La nature a donc pour ai habitants de ces plaines immenses à la vie pastorale (Commerce, T. I, p. 60-62).

(3) « Leurs chevaux surpassent en vîtesse les panth » arrive comme un essaim d'aigles, qui se hâtent pour *bacuc,* I, 9.

heval, finit par s'identifier avec ce compagnon de sa vie, il mange, l boit, il dort à cheval (1). Ne dirait-on pas que la Providence a réé ces peuples pour les guerres d'invasion (2)? Si les nomades sont nés conquérants, les habitants du midi semblent nés pour être onquis. Montesquieu remarque « qu'en Asie les nations sont op» posées aux nations du fort au faible. De même que les lieux » situés dans un climat très froid y touchent immédiatement ceux » qui sont dans un climat très chaud, de même les peuples guer» riers, braves et actifs, touchent immédiatement des peuples effé» minés, paresseux, timides : il faut donc que l'un soit conquis, et » l'autre conquérant » (3).

Les conquêtes des peuples nomades ressemblent à un bouleversement de la nature physique plus qu'à nos guerres. Ils sortent de leurs steppes, ou descendent de leurs montagnes et inondent avec la rapidité d'un torrent les plaines fertiles de l'Asie; on dirait qu'ils vont conquérir l'univers; eux-mêmes dans leur ignorance du monde, ne voient pas de bornes à leur domination; ils se croient les maîtres de la terre. Et en vérité, leurs vastes conquêtes tiennent du prodige (4) : leurs empires n'ont d'autres limites que l'ardeur de l'invasion; pourquoi s'arrêteraient-ils tant qu'ils trouvent du butin, et que leurs chevaux savent courir (5)?

Ces premières conquêtes nous montrent la guerre dans toute sa brutalité. Les Ninus, les Cyrus, ces conquérants jadis tant vantés, tiennent plus de l'oiseau de proie que du guerrier (6). Les Scythes

(1) Telle est encore aujourd'hui l'existence des Mongols. *Ritter*, Asien, II, 385.

(2) *Gibbon* a très bien développé les causes qui font des nomades des peuples guerriers et conquérants (Histoire de la décadence de l'empire romain, ch. 26).

(3) *De l'esprit des lois*, XVII, 3. *Hérodote* (I, 71) a déjà remarqué que dans la lutte entre les peuples nomades et les peuples amollis par le luxe, le résultat ne pouvait être douteux.

(4) On a vu combattre les armées mongoles, en même temps en Silésie et auprès des murailles de la Chine.

(5) *Heeren*, Idées, T. I, p. 68-70 (trad. fr.).

(6) « Nomadische Voelker, unter diesem Himmel, auf diesem Erdstriche, » bei solcher Lebensweise mussten zu solchen leichten *Raubgeyern* wer» den ». *Herder*, Ideen, VI, 2. — Les poëtes hébreux les comparent à des aigles (*Deutér*. XXVIII, 49), à des lions (*Isaïe*, V, 29).

et les Tartares ont toujours été des vainqueurs cruels : ils pass au fil de l'épée les habitants des villes conquises (1), ils croi leur faire grâce lorsqu'ils les vendent ou les distribuent à le soldats (2). Il y a jusque dans leurs traités de paix quelque ch de sanguinaire; ils mêlent de leur sang dans une coupe de vin y trempent leurs armes, les princes et les nobles boivent cet h rible mélange (3). Montesquieu trouve la raison de la cruauté d Nomades dans l'impétuosité et la promptitude de leurs invasion « les villes étaient pour eux des obstacles à la conquête; ils n' » vaient aucun art pour les assiéger et ils s'exposaient beauco » en les assiégeant; ils vengeaient par le sang tout celui qu'ils v » naient de répandre » (4). Il nous semble que le droit de guer des conquérants de l'Asie s'explique plus naturellement par le habitudes de férocité qu'ils contractent dans leurs chasses et leurs brigandages.

L'organisation et la décadence des monarchies asiatiques sont aussi uniformes que leur établissement. Les conquêtes des peuples nomades ne ressemblent pas à celles des Grecs et des Romains : ils envahissent les pays conquis, comme ils occupaient les steppes de leurs déserts; il n'y a chez eux aucune idée de gouvernement. Hérodote remarque que les Perses laissaient habituellement les rois vaincus ou leurs descendants en possession de leurs états; il semble voir dans cette conduite une preuve de l'humanité des vainqueurs (5). C'est à leur barbarie qu'il faut l'attribuer et non à leur clémence. Les Mongols avaient la même coutume, elle s'est perpétuée dans l'Orient (6) : les rois vaincus peuvent aussi bien que les vainqueurs lever les impôts, et c'est là l'unique objet de l'administration. Le régime militaire, en se développant, devient un

(1) « Ils n'ont point d'égard au vieillard, point de pitié pour l'enfant ». *Deutér.* XXVIII, 50.

(2) *Herod.* I, 106. — *Montesquieu*, Esprit des Lois, XVIII, 20.

(3) *Herod.* IV, 70. Les Lydiens et les Mèdes conservèrent cet usage, même après la conquête. *Herod.* I, 74.

(4) *Montesquieu*, Esprit des Lois, XVIII, 20.

(5) *Herod.* III, 15.

(6) *Chardin*, Voyage en Perse (T. X, p. 20, édit. Lecointe).

vernement despotique; le pouvoir absolu des chefs de tribus offre le modèle; la polygamie favorise le despotisme illimité qui ne encore aujourd'hui sur les plus beaux pays de la terre. is une décadence fatale met fin à ces empires nés de la violence destinés à périr par la violence. Les conquérants adoptent les eurs des vaincus, parce qu'ils sont dominés par leur culture périeure; mais ce qui a pour eux le plus d'attrait dans cette ilisation, ce sont les jouissances matérielles. La brusque transion de leur existence nomade à cette vie de délices les use; dès seconde génération les vainqueurs sont aussi efféminés que les incus, et prêts à plier sous le joug d'une nouvelle horde de barares qui à leur tour partagent le même sort (1).

§ 3. *Mission des Conquérants.*

C'est ainsi que dans l'antiquité s'élevèrent et tombèrent les empires des Assyriens, des Chaldéens, des Perses et des Parthes; au moyen âge celui des Arabes, et plus tard ceux des Tartares et des Mongols qui existent encore aujourd'hui, quoique en ruines. Monesquieu dit que l'Asie a été subjuguée treize fois (2). A la vue des uines accumulées par les conquérants, on se demande s'ils n'ont eçu d'autre mission que celle de détruire et de verser le sang. Les ouragans et les tremblements de terre ont leurs lois; les révoutions humaines seraient-elles plus fatales? La conquête dans l'antiquité est un instrument providentiel de progrès. Rien ne prouve mieux la nécessité de la guerre, que l'existence des états théocratiques. L'Inde vit repliée sur elle-même; l'Égypte parait occupée du monde des âmes plus que de la vie réelle; Moïse isole son peuple pour en faire le dépositaire de l'idée de Dieu. Ainsi les sociétés primitives se concentraient dans les limites de leurs territoires; si des révolutions venues du dehors n'avaient remué ces états, leur civilisation serait restée stérile pour le genre humain et elle aurait fini par se pétrifier. Il fallait donc un nouvel

(1) *Heeren*, Idées, T. I, p. 69-80 (de la trad.). — *Montesquieu*, Esprit des Lois, VII, 7.

(2) *Esprit des Lois*, XVII, 4.

élément dans la vie des peuples. Soldats du Dieu des armées, l Nomades ont à leur insu jeté les premiers fondements de l'ass ciation future des hommes. Les yeux tournés vers cet avenir, no ne craindrons pas de les suivre dans leur voie de destruction : l vie est cachée sous les apparences de la mort.

L'Inde n'a pas d'histoire. Avec les états despotiques nous entro dans le domaine des faits, mais le génie oriental ne s'est pas enco soumis à la règle, il ne conçoit pas le fini. Si nous nous en rap portions aux récits du prêtre chaldéen Bérose, nous compterio les années des monarchies asiatiques par centaines de mille (1) Les traditions recueillies par les écrivains grecs sont elles-mêm empreintes de ce vague qui semble inhérent à l'Orient. Quelle es la durée du vaste Empire des Assyriens (2)? Ninus, Sémiram sont-ils des personnages réels? La patiente érudition des sava modernes s'exerce depuis des siècles sur ces points élémentair de l'histoire, et l'incertitude règne toujours. Que sera-ce quan nous demanderons aux auteurs anciens des détails sur le dro des gens de ces conquérants à moitié fabuleux? Quelques fait surnagent cependant dans cette mer de doutes; constatons-les pou y rattacher les récits historiques ou mythiques sur les conquéra qui ont fondé et bouleversé les empires de l'Asie.

Le premier Empire dont les historiens fassent mention est celu des Assyriens. Mais il est encore enveloppé de ténèbres; ce n'es qu'à partir de sa chute que les faits généraux acquièrent plus de précision : les ruines des monarchies asiatiques nous sont mieux connues que leur splendeur. On croit apercevoir dans le mouvement qui mit fin à la domination assyrienne comme un réveil des nationalités, spectacle rare dans l'Orient qui se soumet avec une résignation fataliste au droit du plus fort. Les Babyloniens unis

(1) D'après lui, l'empire de Babylone remontait au commencement du monde; dix rois l'avaient gouverné pendant une durée de 432000 ans. *Eusebii* Chronicon, Pars I, p. 10, seq. (édit. de Venise).

(2) *Hérodote* ne donne à la monarchie assyrienne qu'une durée de 520 années; *Ctésias* l'étend audelà de treize siècles. Voyez sur ces problèmes chronologiques les ingénieuses recherches de *Volney* (Nouvelles Recherches sur l'histoire ancienne, *Chronologie d'Hérodote*).

ux Mèdes détruisent Ninive. Babylone hérite de la puissance et même du nom des vaincus; elle devient le siége d'un empire qui embrasse toute l'Asie occidentale. Mais une nouvelle invasion se prépare. Les Mèdes sont les précurseurs des Perses, qui d'un bond s'étendent sur l'Asie, et menacent l'Afrique et l'Europe du despotisme oriental.

Les auteurs anciens nous fournissent peu de notions sur l'histoire du droit des gens et des relations internationales pendant cette longue période. Peut-être ne devons-nous pas regretter de plus grands détails. Ceux que nous possédons sont d'une uniformité qui n'a rien d'étonnant quand on considère la formation des empires asiatiques. Les peuples qui les fondent sont tous au même degré de civilisation; nomades avides de pillage et de destruction, leurs guerres présentent toutes le même spectacle. La marche générale de leurs conquêtes indique la loi providentielle à laquelle ils obéissent. Le premier noyau des monarchies orientales est l'Empire zend; mais renfermé dans les limites de populations unies entre elles par les liens d'une origine et d'une religion communes, il tient encore de l'isolement des états théocratiques. Les invasions successives des peuples nomades brisent cette unité et préparent une unité supérieure. La lumière qui doit éclairer le monde viendra de l'Orient, mais elle doit répandre ses rayons sur l'humanité entière, il faut donc que l'Occident entre en rapport avec l'Asie. La main de Dieu guide les barbares conquérants; leurs armes se tournent rarement vers l'Orient; les expéditions qu'ils dirigent contre l'Inde sont fabuleuses ou elles échouent; à chaque invasion, ils s'approchent davantage de la Méditerranée, jusqu'à ce que l'ambition pousse les Perses vers l'Afrique et la Grèce. Mais là s'arrêtent leurs victoires. Ce n'est pas sous la loi du despotisme asiatique que doit s'accomplir l'association matérielle du monde; il était incapable de la créer, il eût été plus impuissant encore à la maintenir. La mission de l'Orient est accomplie, dès qu'il s'est mis en contact avec l'Europe; le peuple à qui les Grands Rois cèdent l'empire de l'Asie continuera l'œuvre de l'unité, pour la léguer à son tour à la Ville Éternelle.

LIVRE I.

LES ASSYRIENS.

CHAPITRE I.

L'EMPIRE ASSYRIEN.

Les anciens aimaient à rattacher à un nom l'origine des institutions et de tout ce qui se faisait de bien ou de mal dans la société. C'est ainsi que Ninus est représenté en quelque sorte comme l'inventeur des conquêtes. Avant lui « on s'attachait plus à défendre » ses frontières qu'à les reculer; Ninus, par une ambition jus- » qu'alors inconnue, fit la guerre à ses voisins, soumit des peuples » encore inhabiles à se défendre et poussa ses conquêtes jusqu'aux » extrémités de la Libye » (1). Justin avoue que Sésostris avait déjà porté ses armes en Asie, mais « satisfait de vaincre, il ne » voulait pas commander; Ninus au contraire affermit son immense » domination par une possession continue ». Recueillons dans les traditions sur les exploits du premier conquérant les traits qui caractérisent le droit des gens de ces temps reculés.

Ninus commença par faire alliance avec le roi des Arabes. Ainsi les Nomades des déserts se mêlent aux pasteurs des steppes pour fondre sur l'Asie. Ils envahissent d'abord la Babylonie. Babylone était dès lors la capitale d'un état florissant, mais amolli par le luxe, : « Les naturels furent facilement vaincus et assujettis au » tribut : quant à leur roi, Ninus l'emmena ainsi que ses enfants; » par la suite il le fit périr ». Quel fut le sort des nombreuses cités qui couvraient le pays? L'histoire n'en dit rien : les rois seuls sont en scène, et ils sont mis à mort. La terreur se répand dans l'Asie; le roi des Arméniens vient audevant de Ninus avec de riches pré-

(1) *Justin*. I, 1.

nts. Le vainqueur lui fait grâce, il le laisse en possession de son yaume, à condition qu'il lui fournisse des vivres et des soldats our ses autres expéditions (1). L'historien exalte ici la *magnanimité* de Ninus, oubliant le sort du roi de Babylone qu'il vient de aconter, et celui du roi de Médie dont il va retracer la fin. Les lèdes opposèrent une vive résistance; le roi, fait prisonnier avec a femme et ses sept enfants, fut mis en croix (2). Si les princes érissaient sur la croix, quel devait être le sort des malheureux abitants qui osaient se défendre contre les terribles Nomades?

Les monuments de Ninive, dont la découverte (3) ouvre une re nouvelle pour l'histoire de l'Orient (4), offrent un témoignage uthentique de la barbarie des Assyriens. Leur droit de guerre essemble aux coutumes des sauvages. Les vaincus étaient traités on comme des hommes, mais comme des bêtes féroces. Heureux eux qui trouvaient la mort dans les combats! le vainqueur se contentait de leur couper la tête : ces horribles trophées étaient soigneusement enregistrés et entassés à mesure qu'on les comptait (5). Les prisonniers étaient empalés (6) et soumis à d'hor-

(1) Μεγαλοψύχως.

(2) *Ctesias ap. Diodor.* II, 1.

(3) La première découverte est due à *Rich*, agent de la compagnie des Indes (*Layard*, Nineveh and its Remains, 1849, Introd., p. XXII et suiv.) Le consul français *Botta* (Voyez sur ses travaux, *Revue des deux Mondes*, 1845, T. I, p. 642 et suiv.) et après lui *Layard* continuèrent les recherches. Grâce à l'énergie et à l'intelligente persévérance de *Layard*, Ninive est sortie de son tombeau. Layard dit qu'il reste beaucoup de ruines à explorer, et que sans doute il y a encore d'importantes découvertes à faire (*Nineveh*, T. II, p. 154). On n'a pu jusqu'ici déchiffrer les inscriptions.

(4) Le grand philologue *Niebuhr* a prédit en quelque sorte la découverte des ruines de Ninive (*Vorträge über alte Geschichte*, T. I, p. 30). L'histoire ancienne, dit-il, va changer de face (*Ibid.*, p. 76) : « Wir » stehen an der Quelle einer neuen Aera für alte Geschichte. In Ninive, » Babylonien und Persien werden die vergangenen Jahrhunderte an's » Licht treten, und die uralten Zeiten werden mit voller Klarheit und » Bestimmtheit aus dem Dunkel hervorgehen ».

(5) Voyez une représentation de cette scène dans *Layard*, Nineveh, T. II, p. 184. Comparez p. 23, 128, 181, 377.

(6) Voyez une représentation de cette barbarie dans *Layard*, T. II, p. 369.

ribles tortures (1) : on voit un roi crevant de sa propre main les yeux aux captifs, ailleurs il préside au supplice d'un infortuné qu'écorche le scalpel d'un bourreau (2). Le sort des ennemis auxquels on faisait grâce de la vie n'était guère meilleur : on les enchainait comme des criminels (3). Le traitement des chefs rend croyables toutes les traditions qui courent en Orient sur la cruauté des conquérants. Les monuments représentent les princes vaincus se prosternant devant le vainqueur qui place son pied sur eux (4); marque expressive de la dégradation des uns et de l'insultante supériorité des autres.

Tels furent les premiers conquérants de l'Asie. Les succès faciles que Ninus avait obtenus, dit Ctésias, lui inspirèrent un violent désir de soumettre toute l'Asie, située entre le Tanaïs et le Nil : « Tant il est vrai que la prospérité ne sert qu'à ouvrir le » cœur de l'homme à plus de cupidité ». L'historien transporte dans des temps barbares des calculs qui sont le caractère d'un âge plus avancé. On comprend qu'Alexandre ait conçu l'idée d'une monarchie universelle, mais les peuples nomades n'avaient d'autre plan qu'un instinct destructeur; ils renversaient les cités et les empires avec la violence d'un ouragan; Dieu posait la limite où l'orage devait s'arrêter. Ninus subjugua, dit-on, une partie de l'Afrique et l'Asie entière, à l'exception de la Bactriane et de l'Inde (5). Une première expédition contre les Bactriens fut malheureuse; alors rassemblant toutes les forces de son immense empire, trainant des populations entières à sa suite, il parvint à former une armée semblable à celle qui était destinée à faire la

(1) *Layard*, T. II, p. 374.

(2) *Flandin*, dans la *Revue des deux Mondes*, 1845, T. II, p. 778, éd. de Bruxelles.

(3) Sur un bas-relief de *Khorsabad*, les prisonniers sont liés par une corde attachée à des anneaux qui passent à travers les lèvres et le nez. *Layard*, T. II, p. 376.

(4) *Layard*, T. II, p. 375 et suiv. On trouve une scène pareille sur les sculptures persanes de *Behistoun* (*Rawlinson*, Memoir on the inscription of Behistoun). Comparez les usages de l'*Égypte*, plus haut, p. 263.

(5) *Diodor.* II, 2.

conquête de la Grèce sous Xerxès (1). Les succès de Ninus furent mêlés de revers; il ne songea plus à porter ses armes plus loin dans l'Orient (2). Ainsi déjà sous le premier conquérant se manifeste la loi providentielle qui régit les invasions des Nomades; l'Orient exerce sur eux un puissant attrait, mais ils échouent dans ces lointaines expéditions; l'Asie occidentale est le véritable siége de leur puissance.

La célébrité de Sémiramis a obscurci la gloire du fondateur de l'Empire assyrien. Des historiens modernes ont contesté l'existence de cette femme extraordinaire (3). Nous l'admettons avec Volney. Les monuments de Ninive, comme ceux de l'Égypte, doivent nous mettre en garde contre l'esprit de doute. On a longtemps rejeté parmi les fables les guerres de Ninus et de Sémiramis; on a surtout considéré comme fabuleuse l'expédition de l'Inde, en se fondant sur le témoignage des brâhmanes qui affirmèrent à Mégasthène, que jamais le sol de leur patrie n'avait été foulé par un conquérant étranger (4). Aujourd'hui les sculptures de Ninive attestent que les rois assyriens entreprirent des guerres lointaines, que leurs conquêtes s'étendirent jusque dans l'Asie orientale. Parmi les dons ou tributs offerts par les vaincus, se trouvent des dents d'éléphant, des shalls, des bois précieux et des animaux provenant de l'Inde (5). L'étude des langues a confirmé le résultat de ces découvertes; le nom du roi indien avec lequel Sémiramis combattit, d'après Ctésias, est sanscrit (6) : on ne peut pas ad-

(1) L'armée comptait 1,700,000 fantassins, plus de 210,000 cavaliers, et près de 10,600 chariots armés de faux. Diodore s'attache à prouver que ces chiffres incroyables ne sont pas exagérés (*Diodor.* II, 5).

(2) *Diodor.* II, 5, seq.

(3) D'après les savants allemands, Sémiramis est une figure mythique (*Real Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft*, au mot *Semiramis*. — *Movers*, die Phoenizier, T. I, p. 468 et suiv.).

(4) *Strab.* XV, p. 472, ed. Casaub. — *Arrian.* Indic. 5.

(5) *Layard*, Nineveh, T. I, p. 347; T. II, p. 392, 394. — Parmi les tributs figurent les éléphants; la forme prouve que c'est l'éléphant indien et non l'éléphant africain qui est représenté. Les singes paraissent également appartenir à une race indienne (*Layard*, T. II, p. 433, 437).

(6) *Stabrobates*, *Sthavira-patis*, le maître du continent. *Lassen*, Indische Alterthumskunde, T. I, p. 858 et suiv.

mettre qu'une pareille analogie soit due au hasard ou à une espèce de fraude historique.

L'expédition de Sémiramis dans l'Inde n'a pas seulement un intérêt historique. Dans la tradition recueillie par Ctésias, nous voyons une espèce de réprobation des conquérants. Ctésias raconte que Sémiramis était impatiente après une longue paix de se signaler par un grand exploit; informée que les Indiens habitaient un pays aussi fertile qu'étendu, elle leur fit la guerre, « sans avoir reçu d'eux aucune injure ». Le roi des Indiens lui « envoya des députés pour lui déclarer qu'elle commençait une » guerre injuste, puisqu'elle n'avait pas été provoquée ». L'issue de la lutte était une punition divine; Sémiramis perdit les deux tiers de son armée; elle-même fut blessée par le roi ennemi (1). C'est la voix de l'humanité qui proteste contre la dure loi de la conquête; faible d'abord et impuissante, elle est dominée par la force brutale; mais son influence s'accroît à mesure que les éléments pacifiques se développent, elle finira par devenir irrésistible.

Sémiramis est moins célèbre par ses guerres que par ses prodigieux ouvrages (2). Les témoignages des historiens et la tradition attestent qu'elle exécuta de grands travaux de communication.

(1) *Diodor*. II, 16-19.

(2) *Polyen* rapporte une épitaphe de Sémiramis, dans laquelle elle énumère ses travaux : « La nature m'a donné le corps d'une femme, mais » par mes actions je ne suis point inférieure au plus vaillant des hommes. » J'ai régi l'empire de Ninus qui, vers l'orient touche au fleuve Hinamam » (Indus), vers le sud au pays de l'encens et de la myrrhe (l'Arabie), vers » le nord aux Saques et aux Sogdiens. Avant moi, aucun Assyrien n'avait » vu de mer; j'en ai vu quatre que personne n'abordait, tant elles étaient » éloignées. J'ai contraint les fleuves de couler où je voulais, et je l'ai » voulu aux lieux où ils devaient être utiles. J'ai fécondé les terres sté- » riles en les arrosant de mes fleuves. J'ai élevé des forteresses inexpu- » gnables. J'ai percé avec le fer des routes à travers des rochers impra- » ticables. J'ai frayé à mes chariots des chemins que les bêtes féroces » elles-mêmes n'avaient pas parcourus. Et au milieu de ces travaux, j'ai » trouvé du loisir pour moi et mes amis » (*Polyaen*. Stratag. VIII, 26). Cette épitaphe est-elle l'ouvrage de Sémiramis? On aimerait à le croire, la grandeur des paroles est en harmonie avec la grandeur des actions. En tout cas elle peint admirablement le rôle civilisateur de la reine d'Assyrie.

Ses palais et ses jardins ont fait l'admiration de l'antiquité; nous admirons surtout les belles routes qu'elle perça à travers les montagnes, en comblant les précipices, en brisant les rochers : ces routes, dit Ctésias, portent encore aujourd'hui le nom de Sémiramis. Dans les plaines elle posait les fondements de nouvelles villes, elle élevait partout des monuments, la postérité reconnaissante les désigna par le nom de la grande reine (1).

Ninus et Sémiramis représentent les bienfaits de la conquête. Les peuples vivaient isolés; le conquérant les réunit par la violence; traînés à sa suite dans de lointaines expéditions, ils apprennent à se connaître. Sémiramis poursuit l'œuvre du guerrier, elle s'attaque à la nature et détruit les barrières que les montagnes et les fleuves élèvent entre les hommes; elle met les habitants de l'intérieur de l'Asie en communication avec la mer, et ouvre ainsi un monde nouveau à l'activité humaine. Le génie commercial des Phéniciens exploitera les belles routes de Sémiramis; les marchands parcourront en tous sens les mers jusque là inconnues; la guerre et le commerce s'uniront dans un même but providentiel, l'association des hommes.

La tradition a-t-elle rapporté à Ninus et à Sémiramis tout ce qui s'est fait de grand dans l'Empire des Assyriens, ou la décadence a-t-elle été aussi rapide que le dit l'histoire (2)? Trente générations de rois fainéants aboutissent à Sardanapale (3), dont le

(1) *Diodor.* II, 13, 14. Cf. *Lucian.*, de Syr. Dea, c. 14.

(2) Le fils de Ninus et de Sémiramis est déjà représenté comme un de ces princes orientaux amollis par l'oisiveté et les plaisirs. « Ninyas n'imita » pas les mœurs guerrières de Ninus et de Sémiramis; il passait sa vie au » fond de son palais, ne se laissant voir qu'à ses femmes et à ses eunu» ques. Uniquement livré à un ignoble repos et à toute espèce de sensua» lité, il éloignait avec soin les soucis et les embarras, pensant qu'un » règne heureux ne pouvait avoir d'autre but que de jouir sans trouble de » tous les plaisirs.... En ne se montrant à personne, il voilait à tous les » regards sa vie voluptueuse, et comme s'il eût été un Dieu, personne » n'en osait mal parler » (*Diodor.* II, 21).

(3) Si l'on en croit les historiens, Sardanapale passait son temps au milieu de ses concubines, travaillant la pourpre et la laine, portant une robe de femme, se fardant le visage et se parfumant comme les courtisanes. Il s'abandonnait sans réserve aux plus honteuses débauches (*Diodor.* II, 23. — *Justin.* I, 3).

nom a passé en proverbe pour exprimer la luxure et la fainéantise (1). C'est à lui que les auteurs anciens attribuent cette fameuse épitaphe qui caractérise admirablement la corruption des empires asiatiques (2) : « Passant, souviens-toi que tu es né mortel, ouvre » ton âme au plaisir et à la joie; il n'y a plus de jouissance pour » celui qui est mort. Je ne suis que de la cendre, moi, jadis roi de » la grande Ninive; mais je possède tout ce que j'ai mangé, tout ce » qui m'a diverti, ainsi que les plaisirs que l'amour m'a pro» curés » (3).

Il y a une profonde vérité dans les prophéties des poëtes hébreux sur la ruine de l'empire des Assyriens : « L'Éternel est lent à la » colère, et grand en force; il diffère à punir, mais il punit à la » fin; il marche parmi les tourbillons, et les tempêtes et les nuées » sont la poudre de ses pieds... Malheur à toi, ville de sang... A » cause de la multitude des prostitutions de cette agréable débau» chée, de cette maîtresse enchanteresse qui vendait les nations » par ses prostitutions... Voici, c'est à toi que j'en veux, dit le » Dieu des armées; je retrousserai tes habits sur ton visage, et je » montrerai ta nudité aux nations, et ta honte aux royaumes. Je » jetterai sur toi tes abominations, je te déshonorerai, et tu seras » comme de l'ordure » (4). Quand la corruption est arrivée à ce point, la société est en dissolution; les débris de corps morts doivent être balayés, pour faire place à de nouveaux germes de vie.

Isaïe fait une magnifique peinture de la puissance assyrienne :

(1) Les mythologues allemands ont transformé Sardanapale en un dieu asiatique (*O. Müller*, Rhein. Mus. für Philologie, 1829, p. 22 et suiv. — *Movers*, Phoenizier, T. I, p. 458 et suiv.).

(2) *Diodor.* II, 23. — *Brisson* (De regno Persarum, lib. I, c, 253) a rassemblé les passages des auteurs anciens sur l'épitaphe de Sardanapale.

(3) Sardanapale a trouvé un apologiste dans le savant *Saint Martin* (Biographie Universelle, au mot *Sardanapale*). *Fréret* et *De Brosses* supposent qu'il y a eu plusieurs Sardanapale; de là la confusion, et les rapports contradictoires des auteurs anciens (*Daunou*, Cours d'Études historiques, T. V, p. 362 et suiv.). Quoiqu'il en soit, la célèbre épitaphe reste un stigmate de la corruption asiatique. Aristote avait raison de dire qu'elle est plus digne d'être mise sur la fosse d'un bœuf que sur le monument d'un roi (*Cicer.* Tuscul. V, 35).

(4) *Nahum*, I, 3; III, 1, 4-6.

» Les peuples les plus redoutables ont été pour moi comme un nid » de petits oiseaux, j'ai réuni sous ma puissance toutes les nations » de la terre, comme on ramasse des œufs qui sont abandonnés » (1). Cette domination était trop étendue pour le génie d'un peuple barbare. La force seule l'avait créée, mais la violence ne fonde rien de durable; elle peut préparer les éléments d'un vaste empire, mais pour donner de la durée à l'œuvre de la conquête, il faut que des liens intellectuels et moraux unissent ceux que la guerre a soumis. Les peuples nomades, dans le premier élan de leur énergie guerrière, élevaient des monarchies considérables; mais ils étaient incapables de les organiser et de les maintenir. Ils ne pouvaient s'assimiler les vaincus par la supériorité de l'intelligence, puisqu'ils recevaient d'eux leur culture intellectuelle et morale. Quand les conquérants s'endormirent dans les délices de la vie asiatique, il arriva quelque chose d'analogue à la chute de l'empire de Charlemagne. La force, seul lien de la monarchie venant à se relâcher, les peuples enchaînés momentanément plutôt qu'unis, se séparèrent; cette dissolution était d'autant plus inévitable que les nations conquises conservaient leur individualité, quelquefois même leurs rois. Telles sont aussi d'après les historiens grecs les causes qui amenèrent la chute de la domination assyrienne. Les Mèdes se révoltèrent, les autres peuples les imitèrent (2) et reprirent leur ancienne indépendance (3).

(1) *Isaïe*, X, 14.
(2) *Herod.* I, 95. Cf. *Diodor.* II, 24.
(3) *Herod.* I, 96.

CHAPITRE II.

NINIVE ET BABYLONE.

La ruine de l'Assyrie donna naissance à de nouveaux empires qui, après avoir brillé pendant quelque temps, furent absorbés dans la monarchie persane. Deux de ces états doivent en grande partie leur célébrité aux rapports qu'ils eurent avec les Hébreux. Tel est le merveilleux prestige de la poésie. Troie, dont l'existence même est douteuse, a acquis une gloire immortelle comme celle du poëte qui l'a chantée. Sans les prophètes de la Judée qui déplorèrent la captivité du peuple de Dieu, les dominations éphémères de Ninive et de Babylone n'auraient que peu d'intérêt pour nous.

§ 1. *Ninive.*

Ninive vient de sortir de son tombeau séculaire. Des monuments magnifiques promettent de jeter un jour nouveau sur son histoire. Mais jusqu'ici les inscriptions qui couvrent les sculptures de *Khorsabad* ne sont pas déchiffrées. L'Empire de Ninive ne nous est pour ainsi dire connu que par la destruction du royaume d'Israël.

La Judée s'était divisée en deux royaumes : leurs rivalités, leurs dissensions intestines en faisaient une proie facile pour les conquérants. Les rois de Ninive se jetèrent sur ces faibles adversaires. Teglath-Phalazar commença par démembrer le royaume d'Israël. Juda tomba également sous la dépendance de Ninive : ses rois, attaqués à la fois par Israël et les Syriens, se livrèrent imprudemment à leurs plus dangereux ennemis : « Or Achas en» voya des députés à Teglath-Phalazar, pour lui dire : « Je suis » ton serviteur et ton fils; monte et délivre-moi des Syriens, et de » la main du roi d'Israël qui s'élèvent contre moi ». Et Achas » prit l'argent et l'or qui se trouvait dans le Temple de l'Éternel, » et dans les trésors de la maison royale, et l'envoya en don au » roi d'Assyrie » (1).

(1) II *Rois*, XVI, 7, 8.

Les rois d'Israël succombèrent les premiers. Impatients de secouer le joug de Ninive, ils cherchèrent un appui en Égypte. Mais le royaume des Pharaons était en décadence; l'Égypte elle-même venait d'être conquise par les Éthiopiens : les poëtes hébreux pouvaient à juste titre placer dans la bouche des Assyriens ces paroles hautaines : « Voici maintenant, tu te reposes sur » l'Égypte, sur ce bâton qui n'est qu'un roseau cassé; si quelqu'un » s'y appuie, il lui entrera dans la main et la percera; tel est » Pharaon, roi d'Égypte pour tous ceux qui se confient en » lui » (1). Salmanasar s'empara de Samarie; il traita le roi d'Israël comme un sujet révolté; « il l'enferma et le lia dans une pri» son » (2). A l'égard du peuple le vainqueur pratiqua le système de transplantation, qui est d'un usage universel en Orient (3), comme si la Providence voulait forcément mêler des populations que l'ignorance ou les préjugés religieux séparent. Une partie des Israélites furent transportés dans la Mésopotamie, les autres dans la Médie (4). Nul peuple n'avait voulu s'isoler davantage du genre humain, et voilà que ses membres sont jetés aux quatre vents. Les Juifs, dispersés dans tout l'Orient, allèrent puiser de nouvelles inspirations aux sources d'où dérive leur foi. Les dogmes se mêlaient en même temps que les races pour préparer la voie à la religion qui devait associer les hommes sous la loi de la Charité et de la Fraternité.

Nous ne suivrons pas les rois de Ninive dans leurs autres conquêtes. Un moment ils purent espérer que l'ancienne monarchie assyrienne renaîtrait dans toute sa splendeur; Babylone était tributaire, les Mèdes vaincus, les Phéniciens soumis : mais l'heure de la chute de Ninive était venue : la race zende va reparaître sur la scène. Précurseurs des Perses, les Mèdes renversèrent la puissance de l'Assyrie. A des rois guerriers avaient succédé des prin-

(1) II *Rois*, XVIII, 21.

(2) II *Rois*, XVII, 4.

(3) Les Lydiens et les Perses transplantaient aussi les vaincus. *Herod.* I, 76. — Comparez plus bas, Livre des *Perses*, ch. II, § 2.

(4) II *Rois*, XVII, 6; XVIII, 9-11. — II *Chroniques*, ch. II.

ces efféminés; une invasion des Scythes acheva leur ruine; les peuples subjugués s'unirent pour renverser la cité superbe qui avait dominé l'Asie. Les Mèdes vainqueurs transplantèrent les habitants et rasèrent Ninive (1). Partout où il y a des ruines, on entend les chants des poëtes hébreux célébrant la puissance de Dieu, la vanité des choses humaines, la punition des hommes : « Voilà cette orgueilleuse ville, qui se tenait si fière et si assurée, » qui disait en son cœur : Je suis l'unique, et après moi il n'y en » a pas d'autre. Comment a-t-elle été changée en un désert, et en » une retraite de bêtes sauvages? Tous ceux qui passeront au » travers d'elle l'insulteront avec des sifflements et des gestes pleins » de mépris (2). Les troupeaux se reposeront au milieu d'elle, et » toutes les bêtes des nations. Le butor et le cormoran habiteront » dans ses portiques; leur cri retentira aux fenêtres; la désolation » sera sur le seuil » (3).

§ 2. *Babylone.*

La gloire de Babylone efface celle de toutes les cités gigantesques que les conquérants ont élevées en Asie (4). Mais ce n'est pas à ses palais ni à ses jardins qu'elle doit sa longue célébrité. Déjà les constructions de Sémiramis n'étaient plus que des ruines séculaires; une religion nouvelle, de nouvelles invasions de Barbares avaient changé le monde, et cependant le nom de Babylone retentissait encore dans la mémoire des peuples chrétiens, comme le symbole de la corruption la plus effrénée. Qui a imprimé cette flétrissure immortelle à la reine de l'Orient? Les poëtes de la Judée. Les Hébreux furent emmenés captifs à Babylone; la magnificence de la cité, la mollesse des habitants parurent fabuleuses même à un peuple oriental; témoins de la chute de cet empire, et

(1) *Diodor.* II, 28.

(2) « Movebit manum suam » (*Vulgate*). « Branlera sa main » (*Ostervald*). « Klappet mit der Hand über sie » (*Luther*).

(3) *Sophonie,* II, 15, 14.

(4) *Hérodote,* qui avait vu les merveilles de l'Égypte, n'hésite pas à déclarer qu'il ne connaît pas une ville qui puisse être comparée à Babylone (*Her.* I, 178).

abus du dogme de l'expiation, ils virent dans la ruine des Babyloniens la peine de leur corruption. Le luxe était nourri par un immense commerce qui embrassait tout l'Orient. Grâce aux poëtes hébreux, nous connaissons les rapports qui existaient entre les peuples de l'Asie; nous exposerons le rôle que Babylone y a joué en traitant des Phéniciens qui étaient les intermédiaires de ces relations. Nous ne considérons ici l'empire babylonien que comme état conquérant.

Babylone était une province du premier empire assyrien; après la dissolution de cette monarchie, elle recouvra une indépendance momentanée, puis elle devint de nouveau tributaire de Ninive, comme nous l'apprend la traduction arménienne de la Chronique d'Eusèbe (1) : des colons babyloniens furent emmenés par Salmanasar pour repeupler le royaume d'Israël. Mais bientôt Babylone vit à son tour dans son sein des captifs de la Judée : c'est ainsi que la conquête mêlait les peuples. Un conquérant dont la poésie hébraïque a immortalisé le nom, Nabuchodonosor, continua l'œuvre de Ninus et de Salmanasar. Nous avons constaté la tendance des conquérants à se rapprocher de l'Occident; la domination babylonienne prit plus que les précédentes cette direction. Elle avait à l'est et au nord des rivaux redoutables dans les Mèdes qui déjà menaçaient l'Asie; à l'ouest au contraire, la division, l'affaiblissement des petits états syriens, phéniciens et juifs semblait appeler un maître; ils devinrent la proie de Nabuchodonosor. Un des grands prophètes hébreux a tracé un tableau admirable de ses invasions; nous emprunterons quelques traits à Jérémie (2) pour caractériser les conquêtes asiatiques.

« Voici ce que dit l'Éternel : des eaux s'élèvent de l'Aquilon,
» elles seront comme un torrent qui inondera les campagnes, qui
» couvrira la terre et tout ce qu'elle contient, les villes et tous ceux

(1) *Euseb.* Chron. Pars I, p. 42, seq. (éd. de Venise).

(2) Comparez *Isaïe,* V, 28, 29 : « Leurs flèches seront aiguës, tous leurs » arcs tendus; la corne des pieds de leurs chevaux sera regardée comme » des cailloux, et les roues de leurs chariots comme un tourbillon. Leur » rugissement sera comme celui du vieux lion; ils rugiront comme des » lionceaux, ils frémiront et prendront la proie; ils l'emporteront, et il n'y » aura personne qui la leur ôte ».

» qui les habitent. Les hommes crieront, et tous ceux qui sont sur » la terre pousseront des hurlements, à cause du bruit éclatant de » la corne des pieds de ses puissants chevaux, à cause du fracas » de ses chariots et à cause du bruit de ses roues. Les pères n'ont » pas seulement regardé leurs enfants, tant leur courage était » tombé » (1). « Le destructeur s'abattra sur toutes les villes : pas » une n'échappera; la vallée périra et la campagne sera dé» truite » (2). A la voix du Dieu vengeur, les cités s'écroulent : « Il vient le jour, dit l'Éternel, que je ferai entendre dans Rab» bath, la ville des Hammonites, le frémissement et le bruit des » armées; elle deviendra par sa ruine un monceau de pierres, ses » filles seront consumées par le feu » (3). « J'ai juré par moi-même, » dit le Seigneur, que Botsra sera désolée, qu'elle sera déserte, » qu'elle deviendra l'objet de l'insulte et de la malédiction des » hommes, et que toutes ses villes seront réduites en des solitudes » éternelles » (4). « Et Hatsor deviendra un repaire de dragons, » aucun fils d'homme n'y habitera » (5). Qui oserait résister aux terribles Barbares (6) ? Ils sont les instruments du Dieu des armées : « Ce jour est le jour du Seigneur, du Dieu des armées, c'est » le jour de la vengeance, où il se vengera de ses ennemis. L'épée » dévorera leur chair et s'en soûlera et elle s'enivrera de leur » sang » (7).

Jusqu'où s'étendirent les conquêtes de Nabuchodonosor ? On sait que Tyr, la plus puissante des cités phéniciennes, opposa une résistance héroïque aux Barbares; mais on a élevé des doutes sur la prise de la ville (8). L'incertitude augmente à mesure que

(1) *Jérémie*, XLVII, 2, 3.

(2) *Jérémie*, XLVIII, 8.

(3) *Jérémie*, XLIX, 2.

(4) *Jérémie*, XLIX, 13.

(5) *Jérémie*, XLIX, 33.

(6) « L'ennemi montera comme un aigle,... le cœur des plus vaillants » d'Édom sera comme le cœur d'une femme qui est en travail » (*Jérémie*, XLIX, 22).

(7) *Jérémie*, XLVI, 20.

(8) *Leo*, Lehrbuch der Universalgeschichte, T. I, p, 105. — *Heeren*, Babylon. I, 2, p. 11 (trad. fr.).

conquérant s'approche du monde encore inconnu de l'Occident. rémie fait tomber la colère de l'Éternel sur les Égyptiens (1); sèphe, l'historien juif, dit positivement que le vainqueur mit à ort le roi d'Égypte (2); mais à ces témoignages on oppose le lence d'Hérodote (3). Que dire des conquêtes que Strabon et égasthène attribuent à Nabuchodonosor en Europe, depuis l'Ibé- e jusqu'à la Thrace? Reposent-elles sur une confusion de noms, mme le croit Volney (4)? ou sont-elles une tradition populaire laquelle des expéditions dans des contrées lointaines ont donné issance?

La seule conquête de Nabuchodonosor sur laquelle nous ayons s détails précis est celle de Jérusalem. Il commença par affai- ir ses ennemis avant de les détruire; si nous en croyons Josèphe, agit en traître plutôt qu'en guerrier. Le roi de Juda le reçut mme ami et protecteur; le barbare conquérant le fit tuer avec fleur de la jeunesse et ordonna de jeter son corps hors de Jéru- lem, sans lui donner de sépulture (5). Enfin le jour de la des- uction vint pour cette ville qui devait être si souvent détruite et relever toujours de ses ruines (6). Le Roi fut pris et conduit evant Nabuchodonosor; le vainqueur lui prononça son arrêt : On égorgea les fils de Sédécias en sa présence; après quoi on lui creva les yeux, puis on le lia de doubles chaînes d'airain, on le mena à Babylone (7), et on l'enferma dans une prison jusqu'au jour de sa mort » (8). Le supplice des enfants du roi ne satisfit as la fureur du conquérant; les sacrificateurs, les gardiens du mple, les principaux officiers « furent menés au roi de Baby-

(1) *Jérém.* XLV, 25.

(2) *Joseph.* Antiq. X, 9, 7.

(3) Les monuments de Ninive paraissent cependant confirmer le fait de conquête de l'Égypte par un peuple asiatique (*Layard,* Nineveh, T. II, . 398, 400).

(4) *Volney,* Chronologie de Babylone, ch. 13.

(5) *Joseph.*, Antiq. X, 8.

(6) II *Chroniq.* XXXVI, 19. — II *Rois,* XXV, 9, 10.

(7) II *Rois,* XXV, 6, 7.

(8) *Jérém.* LII, 11.

» lone, et le roi de Babylone les fit tous mourir » (1). Si après victoire, le vainqueur se montra cruel, que devait-on attendre sa rage dans l'enivrement du combat? Les poëtes hébreux représentent les Chaldéens « égorgeant les Juifs jusque dans le sanctuaire de l'Éternel, sans avoir pitié ni des jeunes gens, ni des jeunes filles, ni des vieillards décrépits » (2). Ceux qui échappèrent au massacre furent transportés à Babylone pour être esclaves du roi (3). On laissa seulement « les plus pauvres du pays » pour labourer les vignes et pour cultiver les champs » (4).

Le dernier roi de Babylone méritait peut-être plus que Sardanapale d'être flétri par l'histoire. Toute la race s'était amollie dans les plaisirs. Le jour même où Cyrus s'empara de la ville, ses habitants n'étaient occupés que de festins et de danses (5). La prophétie d'Isaïe s'accomplit : « Le Seigneur des armées a commandé toutes » ses troupes; il les a fait venir des terres les plus reculées et de » l'extrémité du monde (6).... Je vais susciter contre eux les Mèdes... Ils briseront les arcs des jeunes gens, et ils n'auront point » de pitié du fruit des mères :... Quiconque sera trouvé, sera » transpercé,... et leurs petits enfants seront écrasés devant leurs » yeux, leurs maisons seront pillées et leurs femmes violées... » Cette grande Babylone, cette reine entre les royaumes du monde, » qui avait porté dans un si grand éclat l'orgueil des Chaldéens, » sera détruite, comme le Seigneur renversa Sodome et Gomorrhe. » Elle ne sera plus jamais habitée : les Arabes n'y dresseront pas » même leurs tentes, et les pasteurs n'y viendront pas pour s'y » reposer. Mais les bêtes sauvages des déserts y auront leurs repaires;... elles se répondront les unes aux autres dans ses palais » désolés et dans ses maisons de plaisance » (7).

(1) *Jérém.* LII, 24-27. — II *Rois,* XXV, 18-21.

(2) II *Chroniq.* XXXVI, 17.

(3) II *Chroniq.* XXXVI, 20.

(4) II *Rois,* XXV, 12. Cf. *Jérém.* LII, 14-16, 28-30.

(5) *Herod.* I, 191. D'après Xénophon, les gardes du palais elles-mêmes étaient plongées dans l'ivresse (*Cyrop.* VII, 5, 15. 27).

(6) *Isaïe,* XIII, 5.

(7) *Isaïe,* XIII, 15-22. — Comparez *Jérém.*, ch. L, LI.

LIVRE II.

LES MÈDES ET LES PERSES.

CHAPITRE I.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Quels sont les peuples que l'Éternel fait venir « des terres les » plus reculées et de l'extrémité du monde » pour accomplir la ruine de Babylone? Ne sont-ils qu'une arme dans les mains d'un Dieu de vengeance? Les Mèdes et les Perses, branches d'une même nation, appartiennent à la race arienne qui a peuplé l'Europe et dont le génie actif et progressif contraste fondamentalement avec l'esprit rêveur et immobile de l'Inde brâhmanique. Les Mèdes figurent avec les Perses, comme conquérants de l'Asie; ils avaient déjà atteint un certain degré de civilisation, pendant que les Perses vivaient encore dans leurs montagnes; mais la parenté des deux peuples se montre dans la promptitude avec laquelle les Perses adoptèrent la religion, le gouvernement, les mœurs de leurs frères aînés. L'empire des Mèdes et celui des Perses se confondent : la domination de l'Asie passant des premiers aux seconds ne fut qu'un changement de dynastie, qui donna la prééminence à une tribu sur une autre (1).

Les témoignages des auteurs anciens sur le caractère et les mœurs des Perses dénotent dans les rudes montagnards une analogie remarquable avec l'esprit du monde occidental. On les a

(1) *Anquetil Du Perron* a soutenu cette opinion dans un Mémoire sur l'empire des Mèdes et des Perses (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, T. XL, p. 477 et suiv.); elle est généralement suivie par les historiens modernes. Voyez *Schlosser*, Histoire Universelle, T. I, p. 300 (trad. de Golbéry).

comparés aux Germains : il y a réellement des traits de res blance (1). Les Perses sont le premier peuple de l'Orient c lequel nous apercevions un germe de cet esprit de liberté et d'é lité qui distingue l'Europe de l'Asie. Les Perses semblent av mené une existence plus indépendante dans leurs montagnes q les pasteurs des steppes. Le roi n'exerçait pas le despotisme p triarchal, il était pour ainsi dire le premier parmi des égaux Cette primitive égalité ne se perdit pas entièrement après la co quête. Le Grand Roi visitait parfois le pays où avaient vécu s ancêtres, et lui qui recevait des présents de tous ses sujets (2), en donnait à ses anciens compatriotes (3). Les Perses avaient u espèce de chevalerie (4); une partie des cavaliers formaient l garde royale; leurs repas communs offrent le spectacle de l'égali au milieu du despotisme; ils rappellent les célèbres *syssities*, ima de la fraternité qui régnait entre les citoyens de Sparte.

A côté des tribus nobles, Hérodote distingue des laboureurs et des nomades (5), et comme les Mages ressaisirent l'autorité qu'ils avaient perdue dans le principe de la conquête, on pourrait croire que les castes régnaient chez les Perses comme dans les états théocratiques. Mais cette classification de la société n'a rien de commun avec l'institution indienne. La religion de Zoroastre qui fait le fond de la nationalité persane ne reconnaît pas même les mages comme une classe privilégiée (6); la distribution du reste de la nation en nobles ou citadins, laboureurs et pasteurs, était le résultat de circonstances physiques; les inégalités du sol ne permettaient pas une vie uniforme : aujourd'hui encore la population de la Perse est distribuée, comme elle l'était du temps

(1) Ils ont été signalés dans les *Historische Lehrstücke d'Adolphe Menzel* (T. I, p. 208 et suiv.). Ces savantes Recherches ont été publiées en même temps que notre travail; nous regrettons de n'avoir pu en profiter.

(2) *Aelian.* V. H. I, 31.

(3) *Xenoph.* Cyrop. VIII, 5, 21.

(4) *Heraclid. ap. Athen.* IV, 26, 27. *Hegel* relève ces faits et apprécie bien le génie et la mission des Perses (*Philosophie der Geschichte*, p. 280 et suiv., 2e édit.).

(5) *Herod.* I, 125.

(6) Voyez plus haut, p. 213.

Hérodote. La religion des Perses n'avait plus la pureté de l'an-
que doctrine de Zoroastre, cependant ses dogmes fondamentaux
bsistaient et son esprit animait les conquérants de l'Asie (1).
Tel est le peuple qui le premier eut l'ambition de fonder une
onarchie universelle. L'empire des Assyriens s'était renfermé
ns l'Asie; les rois de Babylone furent poussés providentiellement
rs l'Occident, mais leurs conquêtes en Europe sont à moitié
buleuses. Les Mèdes commencèrent à dépasser les contrées oc-
pées par la race zende; cependant ils n'allèrent pas au-delà du
igre et du Halys. Les Perses, dès leur apparition, ne connais-
ent pas de frein à la fougue qui les entraîne; ils veulent conquérir
monde; du premier élan ils se répandent sur l'Asie entière;
yrus menace déjà l'Occident. Ceux qui naguère étaient chefs
'une tribu nomade prirent le titre de *Roi des Rois* (2). Leurs
nnemis mêmes leur donnaient le nom de *Grand Roi*, qui les dis-
inguait de tous les princes (3). Les autres monarques tirent leur
itre des peuples qu'ils gouvernent; ceux de la Perse manifestaient

(1) Faut-il attribuer à la pureté des dogmes mazdéens l'esprit de loyauté et de franchise qui distingue les Perses? Hérodote dit « qu'il ne leur était » pas permis de parler de ce qu'il n'est pas permis de faire. Ils ne trou- » vaient rien de si honteux que de mentir, et après le mensonge, que de » contracter des dettes, et cela pour plusieurs raisons, mais surtout parce » que, disent-ils, celui qui emprunte, ment nécessairement » (*Herod.* I, 138). Le prêt à usure était considéré comme une action honteuse (ὡς ἀπατηλόν τε καὶ φιλοψευδές. *Appian.* B. C. I, 54). Ils plaçaient l'amour de la vérité si haut, qu'ils refusaient de confirmer leurs paroles par des serments. Un poëte grec qui chanta les guerres médiques, met dans la bouche d'un Persan ces belles paroles : « Que l'on ait pour soi la justice ou non, » jurer est toujours un crime » (*Stob.* Floril. XXVII, 1).

Xénophon trace un tableau admirable de l'éducation que recevaient les jeunes Perses (*Cyrop.* I, 2). Le témoignage de Platon prouve que cette peinture n'est pas une œuvre d'imagination. Le grand philosophe fait l'éloge de l'éducation qu'on donnait à l'héritier présomptif du trône. Il a pour précepteurs les quatre hommes de Perse reconnus pour avoir le plus de mérite : le *savant* lui enseigne la loi de Zoroastre, *le juste* lui apprend à dire toujours la vérité, *le sage* à ne se laisser vaincre par aucune volupté, *le plus vaillant* à être intrépide et sans peur (*Alcib.* I, 121, E; 122, A).

(2) *Brisson.*, De regno Persarum, lib. I, c. 8.

(3) *Dion. Chrysost.* Orat. III, De Regno, p. 42, C (ed. Morell.) : ὅθεν δὴ καὶ μέγας βασιλεὺς κέκληται μόνος ἐκεῖνος.

leurs prétentions à l'empire du monde en se qualifiant de *Rois* par excellence (1). Ces titres pompeux ne sont qu'une marque de la vanité orientale dans ceux qui s'en décoraient; du point de vue providentiel ils sont pour ainsi dire la justification de la monarchie persane. Quand nous considérons le nombre considérable de nations dont les noms mêmes leur restèrent inconnus, nous sommes tentés de prendre en pitié les *Rois des Rois*. Mais leur prétention à la monarchie universelle est le germe de l'Empire romain : les conquêtes des Perses ouvrent la voie aux légions de Rome et préparent la future unité humaine.

Maintenant que nous connaissons la mission des Perses, nous pourrons aborder leurs conquêtes. Si parfois le spectacle affreux de la force brutale nous révoltait, nous nous rappellerons que les hommes de violence sont les instruments d'une idée. Demanderons-nous pourquoi l'humanité doit passer par cette mer de sang qui s'ouvre sous les pas des premiers hommes et qui va toujours en s'élargissant? Dieu seul sait la réponse à cette question; nous pouvons seulement constater comme une loi du genre humain que la lutte est le principe de son développement. Mais cette lutte changera un jour de caractère; de sanglante qu'elle était, elle deviendra pacifique : telle est la croyance instinctive des peuples, révélée par les protestations qui s'élèvent de leur sein contre les conquérants. Sémiramis, Cyrus, Alexandre sont à la fois l'objet de l'admiration et de la réprobation des hommes. Nous les admirons comme agents de la Providence; nous les réprouvons comme expression du droit du plus fort qui a dominé dans le passé, mais qui doit cesser de régner à l'avenir.

(1) *Suidas* : μέγας βασιλεὺς ὁ τῶν Περσῶν διὰ τὸ πλείονι δυνάμει χρῆσθαι τῇ Περσικῇ, τοῖς δὲ ἄλλοις προσετίθεσαν καὶ τῶν ἀρχομένων τὰ ὀνόματα, οἷον Λακεδαιμονίων, Μακεδόνων. Cf. *Brisson*. I, 2.

CHAPITRE II.

DROIT DES GENS.

§ 1. *La conquête.*

Xénophon représente le fondateur de l'empire persan comme le plus humain des conquérants; à en croire l'historien grec, Cyrus se serait concilié l'affection des vaincus au point qu'ils aimaient de vivre sous sa domination et qu'ils l'honoraient du titre de père (1). La *Cyropédie* a longtemps fait illusion aux auteurs modernes (2). Rollin, renchérissant encore sur ce tableau idéal, fait de Cyrus le modèle des princes, il le défend sérieusement d'avoir entrepris une guerre injuste (3). Mais nous n'aurions pas les témoignages contraires des auteurs anciens, que la nature des choses ne nous permettrait pas de croire à la réalité d'un pareil personnage. Quel était le peuple à la tête duquel Cyrus conquit l'Asie? Les Perses, dit Platon, étaient originairement des pasteurs, vivant dans une contrée agreste qui produisait des hommes d'une constitution forte, en état de supporter le froid et les veilles, et, quand il le fallait, de faire la guerre (4). Les nouveaux conquérants appartenaient donc à cette race de Barbares qui envahissaient presque périodiquement l'Asie méridionale. Comme tous les nomades, ils adoptèrent les mœurs, la religion, le genre de vie des vaincus; mais les traces de leur ancienne existence ne s'effacèrent jamais entièrement. Les Grands Rois allaient avec leur cour d'une capitale à l'autre, de même que leurs ancêtres pliaient leurs

(1) *Xenoph.* Cyrop. I, 1, 5; VIII, 2, 9. Cf. *Herod.* III, 89.

(2) Cependant *Cicéron* avait déjà apprécié la Cyropédie avec une admirable justesse : « Cyrus ille a Xenophonte non ad historiae fidem scriptus, » sed ad effigiem justi imperii, cujus summa gravitas ab illo philosopho » cum singulari comitate jungitur... Nullum est enim praetermissum in » iis officium diligentis et moderati imperii » (*Cicer.* ad Quint. I, 1, 8).

(3) *Rollin*, Histoire Ancienne, T. I, p. 484, édit. de 1740, in-4°.

(4) *Plat.* De Legg. III, 695, A. — Hérodote et Ctésias dépeignent également les Perses comme un peuple pauvre, habitant des contrées incultes et hérissées de montagnes (*Herod.* IX, 122. — *Arrian.* V, 4).

tentes, quand les pâturages étaient consommés : ils passaient le printemps à Ecbatane, l'été à Suse, l'automne et l'hiver à Babylone, profitant de la différence des climats qu'offrait leur immense empire pour varier leurs jouissances (1). Les chasses royales présentaient également une image de la vie nomade; les Perses en faisaient un exercice public où les rois marchaient à la tête de leurs troupes, comme dans une expédition militaire (2). Ainsi l'existence aventureuse du pasteur et du chasseur se retrouvait au milieu de la mollesse et du luxe d'une cour orientale.

L'invasion de ces Barbares ressemble à une migration plus qu'à une guerre. L'armée, composée en grande partie de cavalerie, se grossissait dans sa course rapide, comme une avalanche, entraînant à sa suite toutes les nations vaincues (3). Il y avait alors en Asie trois puissants empires, les Mèdes, les Babyloniens et les Lydiens; il suffit de quelques combats pour les renverser. Nous n'avons aucun détail sur ces premières guerres; mais l'uniformité des conquêtes asiatiques nous autorise à croire que celles des Perses furent signalées par la dévastation et le carnage, aussi bien que celles des autres conquérants. Les historiens grecs ont conservé quelques traditions qui dépeignent mieux que des récits de batailles le caractère des vainqueurs et l'impression qu'ils laissèrent dans le souvenir des vaincus. Le roi des Lydiens, tombé au pouvoir des Perses, fut mené à Cyrus; celui-ci, dit-on, le fit monter, chargé de fers, et entouré de quatorze jeunes Lydiens, sur un bûcher. On sait que le nom de Solon invoqué par le malheureux Crésus le sauva des flammes (4). Le récit de la mort de Cyrus fait encore mieux connaître le dominateur de l'Asie. Après la con-

(1) *Xenoph.* Cyrop. VIII, 6, 22.

(2) *Xenoph.* Cyrop. I, 2, 10; VIII, 1, 38. — Les palais et les maisons de plaisance des rois de Perse étaient tous entourés de grands parcs ou *paradis*, renfermant des troupeaux de bêtes sauvages (*Brisson*, De regno Pers. I, 165-167).

(3) *Heeren*, Perses, Sect. 2, ch. 1 (T. I, p. 425 de la trad.).

(4) *Herod.* I, 86, seq. *Ctésias* rapporte une autre tradition sur le sort de Crésus; elle est au fond identique avec celle d'Hérodote, car elle suppose un traitement rigoureux infligé au vaincu par le vainqueur, et adouci ensuite, grâce à des circonstances miraculeuses (*Ctes.* Pers. c. 4).

quête de la Babylonie, il voulut réduire les Scythes sous sa puissance : enflé de ses succès faciles, il voyait quelque chose de plus qu'humain dans sa naissance, dans le bonheur constant qui l'avait accompagné; il ne croyait plus la résistance possible (1). La fortune fut d'abord favorable à Cyrus, le fils de la reine des Scythes tomba en son pouvoir. Cependant Tomyris lui envoya un message menaçant : « Écoute et suis un bon conseil; rends-moi mon fils, » quitte ces terres, je veux bien supporter la perte du tiers de mon » armée; si tu ne le fais pas, j'en jure par le soleil, le souverain » maître des Massagètes; oui, je t'assouvirai de sang quelqu'altéré » que tu en sois ». Un combat s'engagea, le plus furieux, dit Hérodote, qui se soit jamais donné entre des peuples barbares. Cyrus y perdit la vie; Tomyris maltraita son cadavre et plongea sa tête dans une outre pleine de sang humain, pour le rassasier de sang comme elle l'en avait menacé (2). Ce récit est à la fois un témoignage de la cruauté des conquérants de l'Asie, et une réprobation du droit du plus fort. Aucune partie de la terre n'a été ravagée par les Barbares comme l'Orient, c'est aussi de son sein que part une protestation non interrompue contre les guerriers, depuis les rois d'Assyrie jusqu'à Alexandre (3).

Hegel dit que la mort des héros qui font époque dans l'histoire de l'humanité est en harmonie avec leur mission (4). Cyrus mourut en barbare, mais il servit les desseins de Dieu en réunissant l'Asie occidentale sous une seule domination (5). Il y a un de ses actes dans lequel éclate visiblement l'action de la Providence. Les Juifs avaient été transplantés à Babylone, Cyrus les rendit à leur patrie (6). Rien de plus contraire aux usages des conquérants

(1) *Herod.* I, 204.

(2) *Herod.* I, 211-214. Cf. *Justin,* I, 8.

(3) Voyez plus haut, p. 414 et Tome II, p. 258.

(4) *Hegel,* Philosophie der Geschichte, p. 228.

(5) En ce sens on peut, avec le prophète hébreu, appeler Cyrus, l'oint du Seigneur : « Ainsi a dit l'Éternel à son oint, à Cyrus, que j'ai pris par » la main droite, afin que je renverse les nations devant lui, et que j'ôte la » force aux rois, etc. » (*Isaïe,* XLV, 1-3).

(6) *Esdras,* I, 2-4. « Ainsi a dit Cyrus, roi de Perse : L'Éternel, le Dieu

asiatiques; agents destructeurs, ils mêlent les nations avec violence, ils ne songent pas à relever les vaincus. Mais les Juifs étaient dépositaires de la destinée religieuse du genre humain; ils devaient, après s'être retrempés dans l'exil, rentrer dans la Palestine, pour enfanter le Sauveur du monde. La lumière sortie de l'Orient, était destinée à éclairer la terre entière : fidèles instruments de la pensée divine, les Perses entrèrent en communication avec l'Occident. Cyrus ouvrit la voie; il soumit les Grecs de l'Asie Mineure; il conquit l'île de Chypre et l'Égypte (1). Xénophon dit que « les » peuples vaincus ne comprenaient pas la langue du vainqueur et » ne s'entendaient pas entre eux » (2), expression naïve de l'état du monde oriental à l'avénement de la monarchie persane. Mais cet isolement va cesser. Le mouvement de l'invasion continue sous le fils de Cyrus.

La cruauté des Barbares que la tradition de Cyrus voile pour ainsi dire, paraît dans toute sa brutalité sous Cambyse. La conquête de l'Égypte ouvre la série sanglante des atrocités qui souillent l'histoire des Perses. Une seule bataille décida du sort des Pharaons. Les Égyptiens, retirés à Memphis, mirent à mort des hérauts envoyés par le vainqueur pour traiter de leur soumission (3). Il y eut un jugement terrible sur cette violation du droit des gens : les juges royaux ordonnèrent que pour chaque homme massacré on ferait mourir dix Égyptiens des premières familles. Le fils d'Amasis et deux mille Égyptiens du même âge que lui furent menés à la mort, la corde au cou, un frein à la bouche, sous les yeux du roi (4). Rien de plus affreux que

» des cieux, m'a donné tous les royaumes de la terre, et lui-même m'a » ordonné de lui bâtir une maison à Jérusalem, qui est en Judée. Qui » est-ce d'entre vous de tout son peuple qui s'y veuille employer? Que son » Dieu soit avec lui et qu'il monte à Jérusalem »...

(1) *Xenoph.* Cyrop. I, 1, 5. D'après *Ctésias* et *Hérodote*, l'Égypte ne fut conquise que par Cambyse. Fréret a essayé de concilier les récits de ces historiens avec celui de Xénophon (*Mémoires de l'Académie des Inscript.* T. VII, p. 442-447).

(2) *Xenoph.* Cyrop. I, 1, 5.

(3) *Herod.* I, 13.

(4) *Herod.* III, 14.

la vengeance exercée par Cambyse sur le cadavre d'Amasis (1).

La conquête facile de l'Égypte enivra le vainqueur : il entreprit trois guerres à la fois pour soumettre l'Afrique. Les ordres du despote rencontrèrent un obstacle inattendu; les Phéniciens refusèrent de marcher contre les Carthaginois, parce qu'ils leur étaient attachés par les liens du sang et de la religion (2). Les mers de sable firent échouer les expéditions contre les Ammoniens et les Éthiopiens. Les Éthiopiens comme les Scythes avaient dans l'antiquité la réputation d'être les plus justes des hommes. Est-ce à cette tradition qu'il faut rapporter les reproches qu'Hérodote place dans la bouche de leur roi? « Votre maître », dit-il aux espions de Cambyse, « n'est pas un homme juste. S'il l'était, il n'envierait » pas un pays qui ne lui appartient pas, et il ne chercherait pas à » réduire en esclavage un peuple dont il n'a reçu aucune injure » (3). La réprobation qui accompagne les conquérants n'a jamais été plus méritée; si nous en croyons Hérodote, Cambyse était cruel jusqu'au délire (4). On a dit que l'historien grec est l'écho de la haine profonde que la caste sacerdotale voua au vainqueur. Mais les témoignages matériels, les ruines attestent que tout n'est pas de l'invention des prêtres (5). On a diversément expliqué la conduite de Cambyse. Il faut avant tout faire une part au caractère de la race persane que nous trouverons de plus en plus cruelle, même au sein

(1) Il était coupable, d'après le récit d'Hérodote, d'avoir détrôné et mis à mort Apriès, le père de la femme du vainqueur. Cambyse ordonna de battre le cadavre de verges, de lui arracher le poil et les cheveux, de le piquer à coups d'aiguillons, et de lui faire mille outrages; à la fin, il le fit brûler, violant à la fois les lois religieuses des Perses et celles des Égyptiens (*Herod.* III, 16).

(2) *Herod.* III, 19.

(3) *Herod.* III, 21.

(4) *Herod.* III, 27, seqq. Cambyse, prenant pour une insulte la joie que les Egyptiens montrèrent lors de la manifestation du dieu Apis, fit battre les prêtres de verges et ordonna de mettre à mort tous les Égyptiens qu'on trouverait célébrant la fête. Il accumula ensuite meurtre sur meurtre, cruauté sur cruauté. Il détruisit les temples par le fer et par le feu; quand la solidité des monuments résistait à sa fureur, il les mutilait (*Strab.* XVII, p. 554, ed. Casaub).

(5) *Strab.* XVII, p. 554, ed. Casaub.

de la paix et de la mollesse : l'intolérance qui caractérise les sectateurs de Zoroastre augmenta la barbarie du farouche conquérant (1).

Les conquêtes des Perses se distinguent de celles des autres peuples nomades par plus de continuité; il y a chez eux un germe de l'ambition persévérante qui anima le peuple roi. L'ardeur guerrière des Assyriens, des Babyloniens se ralentit après la première génération; les Perses ne cessent d'aspirer à l'empire du monde, jusqu'à ce qu'ils succombent sous le génie de l'Occident. Darius prend dans une inscription le titre de *Roi des Perses et de toute la terre ferme* (2), et il s'apprête à réaliser ces prétentions, en portant ses armes à la fois dans l'Inde et dans l'Europe. Les riches produits de l'Inde répandus dans l'Asie dès la plus haute antiquité donnèrent à ces contrées lointaines une réputation merveilleuse dont nous pouvons nous faire une idée en lisant les récits de Ctésias : ce paradis terrestre tenta les conquérants. Il paraît certain qu'il y eut déjà des hostilités entre le fondateur de la monarchie persane et les Indiens (3). Darius poursuivit ses projets. Il réussit à donner l'Indus pour limite à son empire (4), mais il n'étendit pas ses conquêtes plus loin : ce n'est pas avec l'Orient qu'il devait entrer en communication, sa mission l'appelait vers les peuples de l'Europe. Son expédition contre les Scythes doit être attribuée à la politique autant qu'à l'ambition. Les Scythes

(1) *Hérodote* dit que les Perses traitaient d'insensés ceux qui élevaient des temples aux dieux (*Her.* I, 131). C'est sur le conseil des mages que Xerxès brûla les temples de la Grèce (*Cicer.*, De Legg. II, 10). — *Heeren* voit dans la guerre acharnée que Cambyse fit à la religion du peuple vaincu une lutte politique contre la caste sacerdotale qui dominait l'Egypte, et dont il fallait détruire l'influence pour assurer la conquête (*Heeren*, Idées, Égypt., Sect. V). *Letronne* (De la Civilisation de l'Égypte depuis Psammétichus, dans la *Revue des deux Mondes*, 1845, T. II, p. 38-43) dit qu'on a beaucoup exagéré les ravages de Cambyse, qu'en tous cas ces violences, ces cruautés, ces sacriléges sans motif, portent l'empreinte de la folie ou de l'imbécillité.

(2) *Herod.* IV, 91 : ἀνὴρ ἄριστος τε καὶ κάλλιστος πάντων ἀνθρώπων, Δαρεῖος ὁ Ὑστάσπεος, Περσέων τε καὶ πάσης τῆς ἠπείρου βασιλεύς.

(3) *Plin.* H. N. VI, 25 (23). — Cf. *Arrian.*, Exp. Alex. VI, 24, 3. 4.

(4) *Herod.* IV, 44.

avaient dominé naguère en Asie pendant vingt-huit ans (1); Cyrus avait trouvé la mort en essayant de les subjuguer; Darius voulut mettre son empire à l'abri de nouvelles invasions. Mais il attaquait des peuples insaisissables, toujours à cheval, n'ayant ni villes, ni maisons (2). Furieux de ne pouvoir atteindre un ennemi qui fuyait sans cesse, Darius somma les Scythes de lui apporter la terre et l'eau; les Barbares répondirent qu'il essayât de renverser les tombeaux de leurs pères, qu'il verrait alors s'ils savaient combattre pour les défendre; ils lui envoyèrent des présents symboliques, un rat, une grenouille, et cinq flèches. Le roi des Perses y vit la marque de leur soumission; un grand de l'empire en donna une interprétation plus subtile (3) que l'issue de la guerre confirma (4).

L'expédition contre les Scythes, bien que malheureuse, eut des résultats considérables. Darius prit pied en Europe; ses généraux soumirent une grande partie de la Thrace, plusieurs villes grecques tombèrent en leur pouvoir. L'heure fatale était arrivée où allaient s'ouvrir les hostilités entre l'Orient et l'Occident. L'histoire de cette lutte appartient à la Grèce; arrêtons-nous ici pour considérer le droit des gens, les relations internationales de cette ébauche de monarchie universelle qu'on appelle l'empire persan.

§ 2. *Le droit de guerre.*

« Les Perses s'imaginent », dit Hérodote, « que toute l'Asie » leur appartient » (5). Ils se considéraient comme les héritiers des monarchies qui avaient embrassé une partie de l'Orient. Ainsi s'expliquent ces paroles étranges que le père de l'histoire met dans la bouche de Xerxès à l'occasion de la guerre contre les Grecs :

(1) *Herod.* I, 103-106.

(2) *Herod.* IV, 46.

(3) « Ces présents signifient, » dit Gobryas, « que si vous ne vous en- » volez pas dans les airs comme des oiseaux, ou si vous ne vous cachez » pas sous terre comme des rats, ou si vous ne sautez pas dans les ma- » rais comme des grenouilles, vous ne reverrez jamais votre patrie, mais » que vous périrez par ces flèches (*Herod.* IV, 132).

(4) *Herod.* IV, 126, 127, 131, 132.

(5) *Herod.* IX, 116 : τὴν Ἀσίην πᾶσαν νομίζουσι ἑωυτῶν εἶναι Πέρσαι καὶ τοῦ αἰεὶ βασιλεύοντος.

« Pourquoi redouterais-je une nation que Pélops le Phrygien, » *esclave de mes ancêtres*, a subjuguée, au point que le pays et les » habitants s'appellent encore aujourd'hui de son nom » (1)? Qui sait jusqu'où s'étendaient ces singuliers titres? Les Rois des Rois ne pouvaient-ils pas croire que le monde entier était leur domaine? Peut-être cette croyance est-elle l'origine des messages dans lesquels ils demandaient aux nations étrangères la terre et l'eau. C'était un propriétaire qui réclamait sa chose. « Hâte-toi », dit Darius au roi des Scythes, « de reconnaître ton seigneur, et de » lui apporter la terre et l'eau comme gage de ta soumission (2). Malheur à ceux qui n'obéissaient pas à ces insultantes injonctions! On les châtiait comme des esclaves révoltés contre leur maître; le vainqueur ne trouvait rien de plus juste que d'exterminer les peuples qui usurpaient un sol appartenant au Roi. C'était dans la conception d'un conquérant barbare, le moyen le plus efficace d'assurer la conquête. Tel fut le sort d'un grand nombre de Grecs de l'Asie Mineure (3).

L'esclavage était un véritable bienfait dans un pareil droit de guerre. Mais le matérialisme oriental souillait le don de la vie que le vainqueur faisait au vaincu. Les Grecs et les Romains, s'ils méconnaissaient la personnalité humaine dans l'esclave, respectaient au moins sa nature physique; les Perses choisissaient les plus beaux enfants pour en faire des eunuques (4). Quand le conquérant usait d'humanité, il se contentait de transplanter les populations. Nous avons vu cet usage pratiqué par les rois de Ninive et de Babylone; les Perses se l'approprièrent et en firent une règle constante de leur droit des gens. On rencontre jusqu'au fond de l'Asie des débris de peuples que la violence arracha à l'Europe et à l'Afrique (5). Après la conquête de l'Égypte par Cambyse, six

(1) *Herod.* VII, 11.
(2) *Herod.* IV, 126. — Cf. *Brisson.*, De regno Pers., III, 66, 67.
(3) *Herod.* VI, 32; III, 147.
(4) *Herod.* VI, 9, 32.
(5) Heeren croit que la colonie égyptienne de Colchos devait son origine à cette coutume (*Heeren,* Perses, Sect. 2, ch. I, T. I, p. 489, note 1 de la trad.). — Comparez *Herod.* II, 104, 105.

aille habitants furent conduits à Suse (1). Quand il s'agissait d'expulser les habitants d'une île, les Barbares, se tenant par la main, enveloppaient les malheureux insulaires comme dans un filet. Hérodote qualifie ce stratagème *de chasse aux hommes* (2); le terme est bien choisi pour flétrir cet odieux abus de la force. Il y avait cependant dans cette barbarie un élément providentiel. La violence seule pouvait mêler les hommes dans l'antiquité; les conquérants étaient les instruments de Dieu, en transplantant les populations. Félicitons-nous de ce que les peuples modernes n'ont plus besoin, pour s'unir, d'être transportés comme des troupeaux d'un lieu dans un autre; le commerce, l'industrie, les arts et les lettres ont remplacé les chaînes et les fers.

Les rois de Perse employaient encore un moyen plus infâme pour assurer la soumission des vaincus : chose inouïe, ils leur imposaient la corruption pour les énerver et leur ôter toute pensée de révolte. Cette politique était en harmonie avec le génie asiatique, à en juger par le récit d'Hérodote. C'est Crésus lui-même qui conseille à Cyrus de traiter ainsi son peuple. « Pardonne aux » Lydiens », dit-il, « défends-leur d'avoir des armes chez eux, et » ordonne-leur de porter des tuniques sous leurs manteaux; que » leurs enfants apprennent à jouer de la cithare, à chanter, à tra- » fiquer. Par ce moyen, ô roi, tu verras bientôt les hommes changés » en femmes, et il n'y aura plus à redouter d'insurrection de leur » part » (3). Crésus craignait que les Lydiens en se soulevant contre les Perses n'attirassent sur eux une ruine totale; il croyait qu'il leur serait plus avantageux d'être soumis que d'être vendus comme de vils esclaves. Les despotes orientaux ignorent que la corruption est la pire des servitudes. Elle fut érigée en système et devint une règle du droit des gens. Plutarque rapporte l'ordre que Xerxès intima aux Babyloniens de se livrer à la débauche (4).

(1) *Ctesias*, Pers., c. 9.
(2) *Herod.* VI, 31 : ἐχθηρεύοντες τοὺς ἀνθρώπους.
(3) *Herod.* I, 155, seq.
(4) *Plutarch.* Apophtegm. regia. *Xerxes*, n° 2 (p. 173, C) : προσέταξεν ὅπλα μὴ φέρειν, ἀλλὰ ψάλλειν καὶ αὐλεῖν καὶ πορνοβοσκεῖν καὶ καπηλεύειν, καὶ φορεῖν κολπωτοὺς χιτῶνας.

Cette odieuse politique ne réussit que trop. Les Lydiens, le peuple le plus brave de l'Orient, devinrent les plus lâches des hommes (1); ceux qui avaient osé lutter pour l'empire de l'Asie eurent pour descendants des pantomimes (2). Le spectacle de nations systématiquement avilies est certainement affligeant, mais il y a quelque chose de plus triste encore, c'est de voir les plus hautes intelligences approuver cette exploitation de l'humanité. Xénophon en parlant de la politique de Cyrus à l'égard des vaincus dit, que pour les maintenir dans l'esclavage il avait soin d'eux comme de troupeaux (3); et le disciple de Socrate représente ce conquérant comme le modèle d'un prince asiatique! Tant il est vrai que les anciens n'avaient aucune idée de la dignité humaine. L'esclavage avait frappé d'aveuglement jusqu'aux philosophes, ils ne trouvaient pas injuste que des peuples entiers fussent traités comme des animaux. Grâce au christianisme et aux progrès de la civilisation, il n'y a plus un homme aujourd'hui dont les sentiments ne soient plus élevés que ceux des sages de l'antiquité.

Les historiens disent que les Perses furent les plus barbares des conquérants; pour les caractériser on a dû prendre des comparaisons parmi les animaux sauvages (4). Quelle est la cause d'une cruauté qui paraît révoltante même au milieu d'une époque à laquelle la pitié était étrangère? D'après Montesquieu cette absence d'humanité est un caractère de tous les états despotiques: « Le prince, accoutumé dans son palais à ne trouver aucune résis» tance, s'indigne de celle qu'on lui fait les armes à la main; il est » donc ordinairement conduit par la colère et par la vengeance. » D'ailleurs il ne peut avoir l'idée de la vraie gloire. Les guerres » doivent donc se faire dans toute leur fureur naturelle et le droit » des gens avoir moins d'étendue qu'ailleurs » (5). L'observation

(1) *Polyaen.* Strateg. VII, 6, 4.

(2) On disait λυδίζειν pour danser; les Romains appelèrent les danseurs, les pantomimes, *ludiones*, *ludii* (*Hesych.*, v° λυδίζειν).

(3) *Xenoph.*, Cyrop. VIII, 1, 43, seq. : ὥσπερ τὰ ὑποζύγια.

(4) *Flathe* (Encyclopédie d'Ersch et Gruber, au mot *Persien*, Sect. III, T. 17, p. 397) dit que les Perses étaient cruels comme des tigres.

(5) *Montesquieu*, Esprit des Lois, V, 14.

n'est pas indigne de l'auteur de l'*Esprit des Lois;* mais elle explique mieux l'absence du droit dans les états despotiques que la cruauté qui règne dans les guerres et dans le sein des familles royales. Peut-être faut-il en chercher la source dans le régime de sérail qui de tout temps a dominé en Orient avec la polygamie (1). La cruauté accompagne toujours la débauche; l'homme en se faisant matière ne conserve plus que les instincts féroces de l'animal. A cette funeste influence se joignait celle des passions qui s'agitent dans l'intérieur des palais royaux; la jalousie et la haine poussaient aux vengeances les plus horribles. Que pouvait devenir dans un pareil milieu un peuple qui lors de la conquête était encore dans cet état de barbarie, où la violence des appétits matériels domine le sentiment moral? Qu'on se rappelle les crimes qui souillèrent les conquérants des Gaules; si les Francs, au lieu de rencontrer un frein dans le christianisme, avaient trouvé un encouragement à leur brutalité dans la polygamie, ils auraient offert dans leurs guerres et dans leurs familles, le même spectacle que présente l'histoire de l'Orient. La moralité des Perses au lieu de se développer, fut étouffée jusque dans sa source.

Rien ne caractérise mieux la nation persane que ses lois criminelles (2). Elles se distinguent par la cruauté des peines (3) : les coupables étaient écorchés (4) ou enterrés vivants (5). Il y a plus de cruauté encore dans les mutilations que les Perses se plaisaient à infliger. Le jeune Cyrus était, au témoignage de Xénophon,

(1) *Heeren,* Idées. Sect. II, ch. 1 (T. I, p. 455 et suiv. de la traduct.).

(2) Voyez sur les lois pénales des Perses *Brisson,* De regno Persarum, II, 212-231.

(3) « Persarum nationem suppliciorum varietates semper exercuisse » crudam. — Leges apud eos impendio formidatae » (*Ammian. Marcell.* XXIII, 6.

(4) « Cutes vivis hominibus detrahunt particulatim vel solidas » (*Ammian. Marcell.* XXIII, 6). C'est de ce supplice que périt le célèbre hérésiarque Manès (*Brisson.* II, 217).

(5) *Herod.* VII, 114 : περσικὸν δὲ τὸ ζώοντας κατορύσσειν. Hérodote cite un exemple de cette horrible coutume : « J'ai ouï dire qu'Amestris, femme de » Xerxès, étant parvenue à un âge avancé, fit enterrer quatorze enfants » des plus illustres maisons de Perse, pour rendre grâces aux dieux qu'on » dit être sous terre ».

le Perse qui depuis l'ancien Cyrus, se montra le plus digne de l'empire : il possédait toutes les vertus d'un grand roi. Pour marquer le zèle avec lequel il exerçait la justice, l'historien grec dit que les grandes routes étaient couvertes d'hommes mutilés des pieds, des mains, des yeux (1).

Pénétrons un instant dans l'intérieur des maisons royales, les vengeances du sérail nous donneront une idée de ce qu'il y a de cruel et de dégradant dans le régime asiatique. Le repas que le roi mède Astyage fit servir à Harpagus, est horrible; la réponse du malheureux père qui a mangé son fils unique est plus horrible encore : « *Tout ce que fait un roi est toujours agréable* » (2). Les rois assyriens se faisaient un jeu de la vie des plus puissants de leurs sujets : l'un est tué par jalousie de chasse, un autre est fait eunuque parce que la maîtresse royale a loué sa beauté (3). Mais pour comprendre jusqu'où peut aller le génie de la cruauté, il faut voir des femmes en scène. La fameuse Parysatis est un idéal en ce genre. Cyrus, son fils de prédilection, fut tué dans la bataille qu'il livra à son frère Artaxerxès. Un Carien et un Persan eurent l'imprudence de se vanter de lui avoir donné la mort. Le Grand Roi, qui enviait cet honneur, commença par abandonner le Carien à sa mère; elle le fit torturer pendant dix jours : ensuite on lui arracha les yeux et on lui versa de l'airain fondu dans les oreilles, jusqu'à ce qu'il expirât (4). Le Roi lui-même, jaloux de passer pour le meurtrier de son frère, condamna le Persan à la peine des auges pour s'être glorifié de son action : rien d'aussi atroce que

(1) *Xenoph.* Anab. I, 9, 13. L'inscription cunéiforme du monument de *Béhistoun* déchiffrée par *Rawlinson* est un témoignage authentique de la cruauté persane. Le roi Darius y raconte la révolte de Phraortès, roi de Médie; le rebelle fut vaincu : « Phraortès fut pris et amené devant moi. Je » lui coupai le nez, les oreilles et les lèvres et je l'emmenai. Je le retins » enchaîné dans mon palais... Ensuite je le fis crucifier à Ecbatane et ses » principaux partisans ». D'autres rebelles subirent le même sort (Voyez la traduction de l'inscription par *Poley*, dans la *Revue Indépendante*, 25 oct. 1847, et la traduction allemande par *Benfey*, dans les *Goetting. Gelehrte Anzeig.* 1846, n° 204).

(2) *Herod.* II, 119.

(3) *Cyrop.* IV, 6; V, 2, 28.

(4) *Plutarch.*, Artax. 14.

ce supplice n'a jamais été imaginé (1); le malheureux mourut à grand'peine au bout de dix-sept jours de tourments. Il restait à Parysatis pour consommer sa vengeance à faire périr l'eunuque du roi, Mésabatès, qui avait coupé la tête et la main de Cyrus. Elle joue avec le roi aux dés pour mille dariques, se laisse perdre et pour sa revanche propose de *jouer un eunuque*. La reine gagne; elle choisit Mésabatès, et le livre immédiatement aux exécuteurs, en leur ordonnant de l'écorcher vif, et ensuite d'étendre son corps en travers sur trois croix et sa peau sur des pieux. Artaxerxès ayant manifesté son indignation de cette exécution barbare, Parysatis se mit à rire et lui dit : « Tu as bonne grâce, en vérité, de » te fâcher de la sorte pour un méchant eunuque décrépit, tan- » dis que moi qui ai perdu mille dariques je prends patience et me » tais » (2). Il y eut à la fin de l'antiquité une époque de dissolution

(1) Voici la description que Plutarque donne de ce supplice : « On prend » deux auges d'égale grandeur : dans l'une de ces auges, on couche le » condamné sur le dos, et ensuite on applique la seconde sur celle-ci, de » façon que la tête, les mains et les pieds débordent, et que le reste du » corps soit bien enfermé. En cet état on donne à manger au patient : » s'il refuse la nourriture, on le contraint de la prendre en lui enfonçant » des alênes dans les yeux; on lui fait boire du miel détrempé dans du » lait, qu'on verse non seulement dans sa bouche, mais encore sur son » visage; et on lui tient les yeux continuellement tournés vers le soleil, » en sorte que son visage est toujours couvert de mouches. Obligé de » satisfaire dans cette auge à toutes les nécessités qui sont les suites de » la nourriture et de la boisson, la corruption et la pourriture dans les- » quelles il est plongé engendrent une prodigieuse quantité de vers, qui » rongent son corps et pénètrent jusque dans les viscères. Quand le patient » a succombé, on lève l'auge supérieure, et on trouve ses chairs mangées » par cette vermine, qui est attachée par essaims à ses entrailles, et qui » les ronge encore » (*Plutarch.*, Artaxerx., c. 16. Trad. de *Pierron*).

La cruauté des supplices s'est perpétuée en Perse jusque dans les temps modernes. *Chardin*, Voyage en Perse, T. XIX, p. 55 (éd. Lecointe).

(2) *Plutarch.*, Artax. 17. Plutarque raconte encore d'autres crimes de Parysatis (ib. 19). On peut voir le pendant de cette histoire dans la vengeance qu'Amestris, la femme de Xerxès, exerça sur la femme du frère du roi (*Herod.* IX, 108-113).

Valère Maxime (IX, 2, ext. 7) rapporte des traits de cruauté presque incroyables d'Artaxerxès Ochus. « Il enterra vivante Ocha, sa sœur, et sa » belle-mère : il enferma dans une cour son oncle, et plus de cent de ses » fils et petits-fils, et les tua tous à coups de flèches; non qu'il en eût reçu » aucune offense, mais il les voyait jouir parmi les Perses de la plus haute » réputation de courage et de vertu ».

sociale où les hommes s'abandonnèrent aux plus vils instincts que recèle la nature humaine : des femmes se rendirent fameuses dans cette décadence universelle, mais ce fut surtout par leurs débauches, et nous ne savons si la plus criminelle de toutes mérite d'être comparée à Parysatis.

Une profonde démoralisation devait être le fruit de cette vie de sérail; elle se manifesta dans les guerres, dans les relations internationales. Les auteurs anciens racontent des traits de cruauté qui touchent à la démence, et qui nous paraîtraient incroyables, s'ils n'étaient en harmonie avec le caractère asiatique tel qu'il s'est formé sous l'action abrutissante de la polygamie. Sénèque rapporte qu'un roi de Perse fit couper le nez à tout un peuple, la contrée elle-même prit le nom de *rhinocolure* (1). L'antiquité tout entière a manqué d'humanité; mais un mépris de la personnalité humaine (2) tel qu'il éclate dans la conduite des Perses, ne se retrouve plus dans l'histoire. Le progrès se manifeste même dans les champs de carnage. Les Grecs mutilés qui se présentèrent devant Alexandre (3) sont la justification de la conquête macédonienne. Les Hellènes se plaisaient à la destruction, ils ne respectaient pas la liberté, pas même la vie des vaincus, mais du moins ils se respectaient trop eux-mêmes pour détruire dans leurs ennemis l'image des dieux.

§ 3. *Organisation de la conquête. Condition des vaincus.*

La mission des conquérants est d'unir les nations. Cette mission se manifesta avec éclat dans les conquêtes de Rome. Les Romains,

(1) *Senec.*, De ira, III, 20. Nous ne donnons pas le fait comme authentique. Il est possible que les Grecs aient cherché une étymologie à un mot barbare qui avait de la ressemblance avec celui de Rhinocolure. Ce qui rend cette supposition probable, c'est qu'on trouve le même nom en Égypte. La tradition en explique l'origine, en attribuant au roi Sabakos l'abolition de la peine de mort; cette peine aurait été remplacée par la mutilation du nez. Les coupables bannis de l'Égypte bâtirent sur les limites de la Syrie une ville qui prit le nom de Rhinocolure (*Diodor.* I, 60. — Comparez *Lepsius*, Die Chronologie der Aegypter, I, 295).

(2) Comparez les traits rapportés, Tome II, p. 175 et suiv.

(3) Voyez Tome II, p. 251.

arrivés les derniers sur la scène du monde, profitèrent des travaux des peuples qui les avaient précédés. C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour juger les Perses. Si on compare l'organisation de leur monarchie avec l'Empire romain, elle parait rude et informe. Mais les Grands Rois, premiers venus dans la carrière, ne firent qu'ébaucher cette domination universelle qui ne cessa plus d'être le but de l'ambition des conquérants. Ils rassemblèrent les nations plutôt qu'ils les unirent; ce travail préparatoire était le seul dont des nomades fussent capables; le héros macédonien poursuivra l'œuvre d'association; lorsqu'il meurt, le peuple qui doit le remplacer, a déjà la main sur le monde.

Il y avait chez les Perses un germe d'unité, la religion. Le mazdéisme enseignait la fraternité de tous les croyants (1). Si le peuple que Zoroastre initia à ce dogme sublime avait été capable de le comprendre et de le réaliser, il aurait pu, en étendant ses conquêtes, embrasser les nations vaincues dans une véritable et magnifique unité. Mais la religion des mages ne devait pas exercer un aussi grand empire; sa puissance aurait empêché le développement du Christianisme qui lui est supérieur par la charité. L'influence de la religion sur les Perses est peu sensible; les farouches conquérants de l'Asie ne témoignèrent leur attachement au culte de leurs ancêtres qu'en détruisant les temples élevés par le paganisme (2). On ne remarque aucune trace chez eux de la faculté d'assimilation que les Grecs et surtout les Romains possédaient à un si haut degré. Les Perses, dit Hérodote, laissaient aux rois vaincus ou à leurs enfants l'administration des pays conquis (3). Les Romains ne procédaient pas ainsi; s'ils se montrèrent généreux en apparence envers les rois alliés, cette générosité calculée ne les empêchait pas de réduire tôt ou tard leurs royaumes en provinces. Les peuples placés sous la domination persane conservaient leur individualité, le nom seul du maitre était changé.

L'organisation de l'armée est comme une image de cette ab-

(1) Voyez plus haut, p. 218 et suiv.
(2) Voyez Tome II, p. 177, et plus haut, p. 433 et suiv.
(3) *Herod.* III, 15.

sence d'unité. Elle était divisée par nations : c'est à cet usage que nous devons l'énumération des peuples qui formaient la monarchie persane. L'immense armée de Xerxès fut passée en revue dans une plaine de Thrace. Jamais peut-être autant de nations différentes de langage, de mœurs, de costumes, ne se sont trouvées réunies sur un même point de la terre. Hérodote en compte cinquante-six, il les dépeint d'après leurs traits caractéristiques, document précieux pour l'histoire de l'humanité. On y voyait des Indiens vêtus d'étoffes de coton, et des Éthiopiens couverts de peaux de lion; les habitants noirs de la Gédrosie et les tribus nomades de l'Asie centrale; des sauvages qui attaquaient leurs ennemis comme des bêtes fauves, et les prenaient dans des lacets de cuir; des Mèdes et des Bactriens ornés de riches vêtements; des Libyens conduisant des quadriges, des Arabes montés sur des chameaux, puis des marins phéniciens et grecs (1). Quel lien y avait-il entre tous ces peuples? En temps de guerre, la nécessité d'une direction unique est si impérieuse que les Barbares eux-mêmes la reconnaissent et s'y soumettent. Dans la grande expédition de Xerxès, des Perses commandaient en chef chaque nation (2). Mais en temps de paix les vaincus reprenaient leur individualité; il y en avait qui jouissaient presque d'une indépendance complète. Les Phéniciens et les Grecs ne furent jamais entièrement soumis; au milieu même de l'Empire, des peuples montagnards conservèrent leur liberté; les tribus nomades de la Haute Perse et de la Médie échappaient par leur nature, à une domination régulière (3).

L'administration des pays conquis se concentrait en un seul objet, l'impôt : c'est l'expression de l'union matérielle que les Perses fondèrent. L'exploitation des vaincus a été le but constant du vainqueur dans le monde ancien. Cependant même dans cette rude voie de la conquête, il y a progrès. L'oppression brutale finit par se transformer en administration. En envisageant isolément le

(1) *Herod.* VII, 59, seqq. — *Heeren,* Perses, Sect. II, ch. 4 (T. I, p. 533 et suiv. de la traduct.).

(2) *Herod.* VII, 96.

(3) *Heeren,* Perses, Sect, I, ch. I (T. I, p. 160 et suiv.).

régime des provinces romaines, on trouve le joug du vainqueur dur, oppressif; mais si on le compare au sort des nations soumises à la domination persane, quel heureux changement (1)!

Les Nomades qui envahirent l'Asie sous la conduite de Cyrus n'avaient aucune idée de gouvernement; l'armée resta dans les pays conquis pour en assurer la soumission et lever les tributs. Cette occupation militaire fut permanente (2); on a dit des Turcs qu'ils sont seulement campés en Europe; le mot peut s'appliquer à toutes les conquêtes des Barbares. Les Perses avaient eu l'ambition de conquérir le monde, mais arrêtés dans leur invasion par les Grecs, ils ne pensèrent plus qu'à jouir; les vaincus devinrent des instruments de plaisir pour leurs maîtres (3). Les Perses regardaient les pays conquis avec les habitants comme leur propriété absolue (4), et ils exerçaient pleinement le droit d'user et d'abuser que les jurisconsultes reconnaissent au propriétaire. Par une singulière contradiction, la plus oppressive des tyrannies avait les apparences les plus humaines (5). Les tributs étaient qualifiés de présents (6); mais ces prétendus présents, dont l'usage s'est maintenu en Orient, sont le plus vexatoire des impôts (7). Cette administration aux dehors doux et paternels était tellement redoutée, que des peuples libres de l'Asie Mineure préférèrent abandonner le sol natal que de s'y soumettre.

(1) *Goethe* dit avec raison que chez les Perses, l'état de guerre se continuait au milieu de la paix : « Um den König her ist 's immer Krieg, und » niemanden bei Hofe das Leben gesichert. Eben so werden die Steuern » forterhoben, die der Krieg nöthig machte » (*West-östlicher Divan, Noten und Abhandlungen*).

(2) *Heeren,* Perses, Sect. II, ch. I, 4. (T. I. p. 436, 518, de la trad.).

(3) *Loebell,* die Weltgeschichte in Umrissen (T. I, p. 401) : « In den » unterworfenen Völkern sah der persische Despotismus vor Allem Werk- » zeuge zur Befriedigung seiner Bedürfnisse, Launen und Gelüste ».

(4) *Herod.* IX, 116.

(5) Des esprits distingués s'y sont trompés; *F. Schlegel* dit que la domination des Perses fut peut-être la plus douce, la plus noble qui ait jamais existé (*Histoire de la Littérature,* T. I, p. 24 de la trad., éd. de Louvain).

(6) *Herod.* III, 89.

(7) *Heeren,* Perses, Sect. II, ch. 1 (T. I, p. 437).

L'arbitraire et la dureté des impôts étaient le moindre des maux qui pesaient sur les vaincus; le matérialisme dégradant du régime asiatique se retrouve jusque dans la nature des tributs. Babylone devait fournir au Grand Roi cinq cents eunuques (1); les peuples du Caucase lui envoyaient de cinq en cinq ans cent jeunes gens et autant de jeunes filles (2). Les Babyloniens se révoltèrent contre les Perses; dans leur défense désespérée, ils allèrent jusqu'à étrangler leurs femmes, pour ménager les vivres; Darius s'étant rendu maître de la ville, grâce au dévouement de Zopyre, ne trouva rien de plus naturel pour la repeupler, que d'ordonner aux peuples voisins une fourniture de femmes : chaque nation fut taxée à un certain nombre, elles se montaient en tout à 50,000 (3). L'esclavage grec est sans doute une violation impie des lois de la nature; mais ces tributs de chair humaine, cette mutilation régulière, permanente imposée aux vaincus pour servir aux plaisirs des vainqueurs, ne sont-ils pas mille fois plus avilissants?

Le Grand Roi n'était pas le seul dont il fallait nourrir la débauche. A la tête de chacun des états qui composaient l'Empire se trouvait un satrape qui imitait le faste, le luxe et les mœurs du maître. Les satrapes étaient moins des gouverneurs que de petits princes ayant leur cour, image de celle du Roi; leurs folles dépenses pesaient également sur les vaincus (4). Des tributs au monarque, des tributs aux gouverneurs, des fournitures pour les dépenses fabuleuses de la table royale, une armée permanente à nourrir et puis des chiens et des chevaux, des eunuques et des

(1) *Herod.* III, 92.
(2) *Herod.* III, 97.
(3) *Herod.* III, 159.
(4) Voici quelques détails donnés par *Hérodote* sur les charges que supportaient les Babyloniens. Indépendamment des tributs ordinaires, les états du grand Roi entretenaient sa table et nourrissaient son armée. La Babylonie faisait cette dépense pendant quatre mois de l'année. Elle entretenait au roi, sans compter les chevaux de guerre, un haras de 800 étalons et de 16000 cavales. On y élevait aussi une grande quantité de chiens indiens : quatre grands bourgs étaient chargés de les nourrir. Le satrape de Babylone tirait en outre de son gouvernement un artabe d'argent par jour (vingt-huit septiers, d'après Larcher). (*Herod.* I, 192).

jeunes filles, quelle horrible exploitation! En vérité les satrapes et les Grands Rois méritaient plus que les proconsuls d'être stigmatisés par la postérité et de passer en proverbe pour marquer les plus odieuses exactions de la conquête. La grandeur de l'Empire romain, son influence immédiate sur l'Europe moderne ont fait oublier les maux du régime asiatique; c'est à l'histoire à distribuer le blâme avec justice. L'administration romaine, bien qu'oppressive, était un immense progrès sur un gouvernement qui n'avait qu'un seul objet, de procurer des jouissances matérielles au roi et aux grands du royaume.

Rien ne caractérise mieux les deux empires que la conduite des vaincus. Les provinces romaines n'essayèrent jamais de se soulever contre la Ville Éternelle; on doit chercher la cause de cette soumission, non seulement dans la puissance immense de Rome, mais aussi dans l'équité de son administration; plus d'une nation jouit après la conquête d'une condition matérielle préférable à celle qu'elle avait eue dans son indépendance. La Perse offre un spectacle bien différent. Sans parler des révoltes continuelles des satrapes qui hâtèrent la décadence de la monarchie, presque tous les peuples conquis, les Babyloniens, les cités phéniciennes, les républiques grecques, l'Égypte tentèrent de secouer le joug. Cyrus était à peine mort qu'il y eut une réaction contre la domination persane de la part des Mèdes; Cambyse et Darius l'étouffèrent dans le sang des mages. Babylone brava la puissance de Darius, trois mille habitants des plus distingués périrent sur la croix, victimes de la vengeance du vainqueur (1). L'Égypte se souleva trois fois contre les conquérants étrangers, et trois fois, elle vit se renouveler les scènes de dévastation et de carnage qui avaient signalé l'invasion de Cambyse (2). On comprend que des Grecs aient supporté impatiemment le despotisme oriental; mais il y avait dans l'empire des cités livrées exclusivement aux soins du commerce; les Phéniciens ne se refusaient pas à payer des tributs; il fallut des exactions inouïes pour lasser leur patience;

(1) *Herod.* III, 159.
(2) *Diodor.* XVI, 51.

poussés à bout par l'insolence des satrapes, ils se révoltèrent. Les premiers actes des insurgés témoignent de la haine que l'oppression avait accumulée chez ce peuple pacifique; ils détruisirent le parc royal; ils se saisirent des Persans, dont ils avaient reçu des outrages et se livrèrent à de terribles vengeances qui provoquèrent de sanglantes représailles. Trahis par leur souverain, les habitants de Sidon se défendirent avec l'énergie du désespoir, préférant la mort à la tyrannie de leurs maîtres; lorsque la ville fut sur le point d'être prise, ils y mirent le feu; le roi vendit pour quelques talents le sol de cet immense bûcher (1).

Telle fut la condition des vaincus dans la première monarchie universelle. Oserons-nous parler après cela des bienfaits de la domination persane? Les conquérants sont les instruments de Dieu; il doit y avoir dans leur œuvre une part de bien, un élément de progrès. Sans doute si nous envisageons le sort des Phéniciens, des Grecs, le régime persan nous paraît funeste; mais tous les peuples vaincus n'étaient pas arrivés au même degré de civilisation. Les poëtes hébreux nous font connaître l'état de l'Asie occidentale avant l'invasion de Cyrus : des hostilités permanentes exposaient à chaque instant les habitants à toutes les horreurs d'une conquête sauvage. Les gémissements et les malédictions qui remplissent les écrits des prophètes ont fait parvenir jusqu'à nos oreilles les cris de douleur échappés aux victimes de ces guerres sanglantes. Incapables de sortir par leurs propres efforts de cette épouvantable confusion, les peuples devaient voir un bienfaiteur dans le conquérant qui leur procurait le bonheur de la paix. Telle est peut-être la source de la réputation d'humanité et de douceur qui entoure comme une auréole le fondateur de la monarchie persane. La paix paraît achetée à la vérité au prix de la dégradation morale des vaincus; mais le vainqueur en ne témoignant aucun respect pour la dignité humaine, ne faisait qu'agir dans l'esprit des populations asiatiques. Les tributs d'eunuques et de jeunes filles qui nous révoltent étaient des dons volontaires, en ce sens au moins qu'ils ne répugnaient pas à la moralité des peuples auxquels ils étaient imposés.

(1) *Diodor.* XVI, 41, 43, 45.

La paix, fruit de la domination persane, profita même aux Grecs. Après la défaite des Ioniens, dit Hérodote, Artapherne, satrape de Sardes, manda les députés des villes et leur fit promettre par un traité de recourir à la justice, quand ils se croiraient lésés, sans user désormais de voies de fait (1). Cependant il nous répugne de voir un bienfait dans la paix imposée par un vainqueur barbare à ces actives et libres populations helléniques, qui développaient les plus belles facultés de l'intelligence au milieu de leurs dissensions, et pour qui le repos du despotisme devait être la mort. Nous admirons plutôt les héroïques Phocéens qui préférèrent d'abandonner pour toujours leur sol natal plutôt que de subir l'esclavage (2). Mais si pour les Grecs, les Perses étaient des Barbares, il n'en est pas de même pour les autres peuples avec lesquels ils entrèrent en relation. L'antique religion de Zoroastre, quoique dégénérée de sa pureté primitive, donnait encore à ses sectateurs une immense supériorité sur des nations livrées au culte de la matière. Les sacrifices humains étaient étrangers à la religion persane (3); ils souillaient les autels de presque tous les peuples de l'Asie occidentale. Les Perses, comme plus tard les Romains, légitimèrent leurs victoires en prohibant ces horribles sacrifices. Si nous en croyons Justin, Darius envoya même des ambassadeurs aux Carthaginois pour leur défendre d'immoler des victimes humaines (4). Les Perses, quoique Barbares, ne furent donc pas infidèles à la loi que la Providence impose aux conquérants, d'être des agents de civilisation. Cette influence civilisatrice se montre également dans les relations internationales nées de la conquête.

(1) *Herod.* VI, 42.

(2) *Herod.* I, 164. Les compatriotes d'Anacréon abandonnèrent également leur patrie; ils quittèrent Téos, dit *Strabon*, ne pouvant plus supporter l'insolence des Perses (*Strab.* XIV, p. 448, ed. Casaub.).

(3) Les sacrifices humains qu'on rencontre chez les Perses sont exceptionnels, comme chez les Grecs et les Romains (*Herod.* VII, 114, 180); ils sont étrangers en tout cas à la doctrine de Zoroastre.

(4) *Justin.* XIX, 1.

CHAPITRE III.

RELATIONS INTERNATIONALES.

§ 1. *Considérations générales.*

Hérodote nous apprend quels étaient les sentiments des Perses pour les peuples étrangers : « Les nations voisines », dit-il, « sont » celles qu'ils estiment le plus. Celles qui les suivent occupent le » second rang dans leur esprit, et proportionnant ainsi leur con- » sidération au degré d'éloignement, ils font le moins de cas des » plus lointaines. Cela vient de ce qu'ils se croient de beaucoup » supérieurs à tous les peuples, ils pensent que le reste des hom- » mes ne s'attache à la vertu qu'en se rapprochant d'eux » (1). Les rois des Perses s'étaient même fait une loi de ne rien boire ni manger qui ne fût d'une provenance indigène (2). Cette coutume tenait peut-être à des idées religieuses sur l'impureté des aliments étrangers. Ainsi, en apparence, la Perse est concentrée en elle-même comme l'Inde. L'esprit de conquête brisa cet isolement. Des relations hospitalières s'établirent entre les Perses et les autres nations.

Le génie de Thémistocle arrêta les envahissements des conquérants de l'Asie. Le Grand Roi, dans sa colère, mit la tête de son redoutable adversaire à prix. Mais par un triste retour des choses humaines, Thémistocle fut banni de sa patrie; il ne craignit pas de demander l'hospitalité à celui-là même qui demandait sa tête. Lorsqu'il annonça à Artaxerxès qu'il était Thémistocle l'Athénien, il vit éclater autour de lui la haine des Barbares; les *grands de la porte* l'accablèrent d'injures, ils comptaient sur la vengeance; mais le roi se montra magnanime; il se félicita de cet heureux événement et pria Ahriman de pousser toujours les ennemis des Perses

(1) *Herod.* I, 134.

(2) *Athen.*, Deipnos. XIV, 67. — *Plutarch.*, Apophtegm. reg., v° *Xerxes*, n° III.

bannir leurs plus grands hommes. Les honneurs que reçut Thémistocle passèrent pour ainsi dire en proverbe; lorsque dans la suite les monarques persans voulaient attirer un Grec auprès d'eux, ils lui promettaient de le faire plus grand que n'avait été Thémistocle. Cette hospitalité n'était pas tout-à-fait désintéressée; Artaxerxès comptait mettre le proscrit à la tête d'une expédition contre la Grèce : Thémistocle prévint son déshonneur en se donnant la mort. Même alors la générosité du roi ne se démentit pas; son admiration pour lui s'accrut, dit-on, quand il apprit la cause de son suicide, il continua à traiter sa famille et ses amis avec une grande bonté (1).

L'hospitalité est l'élément poétique des mœurs anciennes. Nous la verrons dans tout son éclat chez les Grecs; chez les Perses on trouve seulement le germe de ces relations qui ne furent pas sans influence sur l'union des peuples. Tous les étrangers ne reçurent pas les honneurs qu'on prodigua à Thémistocle; cependant il y avait parmi les grands de la cour un ministre chargé du soin des hôtes (2). C'est un beau symbole de la mission qui appartient au département des affaires étrangères. La diplomatie future, cessant d'être inspirée par la haine, n'aura pas de plus importante fonction que celle de cultiver les rapports d'amitié entre les peuples. Les Grands Rois eux-mêmes ne dédaignaient pas de nouer des liens hospitaliers, soit avec leurs sujets, soit avec des étrangers. Dans le cours de son expédition contre la Grèce, Xerxès fut étonné de rencontrer un homme assez riche, assez généreux, pour offrir l'hospitalité au roi et à son armée; il lui donna le titre d'hôte (3). Les monarques persans se guidaient déjà, comme le firent plus tard les Romains, par des motifs politiques, dans les relations qu'ils contractaient avec les étrangers. Ils ne ménagèrent ni les trésors, ni les honneurs pour s'attacher les Grecs; mais ils ne réussirent pas toujours dans leurs tentatives. Le Roi des Rois offrit son amitié et le titre d'hôte à Agésilas (4); le Spartiate

(1) *Plutarch.* Them., c. 28, seq., 31.

(2) *Plutarque* l'appelle τὸν ἐπὶ ξενίων.

(3) *Herod.* VII, 27, 29 : ξεῖνόν τε σὲ ποιεῦμαι ἐμόν.

(4) Περὶ ξενίας καὶ φιλίας.

n'accepta pas même la lettre (1). Cependant des rapports de plus en plus intimes se formèrent entre les Perses et les peuples de la Grèce : l'or persan pesa dans la balance des destinées d'Athènes et de Sparte. Quand Thèbes à son tour devint puissance prépondérante, on vit les ambassadeurs des républiques grecques se disputer les faveurs des Barbares (2); Pélopidas l'emporta sur ses rivaux, les Thébains furent déclarés amis héréditaires du Roi (3).

L'hospitalité publique offerte par les Perses à des rois et à des cités d'Europe est un témoignage remarquable de la révolution que la monarchie persane opéra dans les mœurs orientales. L'Asie cesse de former un monde à part qui repousse l'étranger comme un être impur; le Grand Roi recherche l'amitié de ceux qu'il n'a pu vaincre. L'Orient est vain de sa supériorité, il méprise les civilisations étrangères, parce qu'il ne les connaît pas. Il n'en est plus de même des Perses; Hérodote dit que de tous les peuples ce sont eux qui adoptaient le plus facilement les mœurs des autres nations (4). Cette disposition s'étendait jusqu'à la religion : les sectateurs d'Ormuzd firent des sacrifices aux dieux de l'Olympe grec (5). Rien de plus contraire au génie oriental, que cet esprit cosmopolite. C'est un trait de ressemblance entre les conquérants de l'Asie et les Romains. Les conquêtes, le contact avec les nations étrangères élargissent le cercle des sentiments et des idées. Ce cosmopolitisme ne s'arrêta pas à l'imitation des coutumes étrangères; à Rome il imprima aux conceptions des penseurs un caractère d'universalité inconnu jusque là : la guerre contribuera à fonder le dogme de l'unité du genre humain.

(1) *Xenoph.*, Agesil. VIII, 3, 4,

(2) Voyez Tome II, p. 228 et suiv.

(3) Πατρικοὺς φίλους. *Plutarch.*, Pelop. 30.

(4) Ξεινικὰ δὲ νόμαια Πέρσαι προσίενται ἀνδρῶν μάλιστα. *Herod.* I, 135. — Cf. *Strab.*, lib. XI, p. 362, ed. Casaub.

(5) *Herod.* VII, 43. — Comparez *Benj. Constant*, De la Religion, VI, 7.

§ 2. *Commerce. Navigation. Voyages.*

Les Perses ont eu comme les Romains l'ambition de fonder une monarchie universelle. L'esprit de conquête leur donne des tendances semblables, quelle que soit du reste la différence des mœurs et du caractère national. Les deux peuples restèrent étrangers au commerce. L'orgueil du guerrier avait une grande part dans cette aversion; mais il s'y mêla encore d'autres préjugés. Les Romains croyaient que l'Océan est une barrière élevée par les dieux eux-mêmes pour séparer les hommes. Les Perses étaient éloignés de la navigation par des idées plus profondément religieuses; l'eau était pour eux un élément sacré, ils pensaient qu'il n'est pas permis de le souiller des immondices qu'y occasionne le séjour des hommes (1). Ils portaient ces sentiments si loin qu'il n'y avait pas dans tout leur empire une ville un peu importante bâtie sur les bords de la mer (2). D'après cela on s'explique comment des peuples qui ambitionnaient la conquête du monde, restèrent sans marine. Les Romains eurent entre les mains les flottes de Carthage; au lieu de s'en servir, il les brûlèlèrent. Les Perses n'ont eu de marine qu'après la conquête de la Phénicie et de l'Asie Mineure (3). La conscience de leur faiblesse accrut leur éloignemenent pour la mer; loin de favoriser le commerce que les Phéniciens faisaient avant la fondation de leur empire, ils l'entravèrent. Dans la crainte que de hardis pirates remontant le Tigre, ne vinssent les insulter au milieu de leur capitale, ils rendirent l'entrée de ce fleuve entièrement inaccessible à la navigation (4).

Cependant il est dans la destinée des peuples conquérants de

(1) *Plin.* H. N. XXX, 6 : « Exspuere in maria, aliisque mortalium » necessitudinibus violare naturam eam fas non putant ».

(2) *Ammian. Marcell.* XXIII, 6. — *Hyde,* De relig. veter. Pers. c. 6. — Encore aujourd'hui les Perses n'ont point de commerce maritime et ils traitent d'athées ceux qui vont sur mer (*Montesquieu,* Esprit des Lois, XXI, 8).

(3) *Herod.* I, 143.

(4) *Strab.* lib. XV, p. 509 (ed. Casaub). — *Herod.* I, 193, 185.

rapprocher les hommes; en vain les Perses et les Romains se montrent dédaigneux ou hostiles pour le commerce; instruments de Dieu, ils accomplissent malgré eux leur mission. Des relations existaient déjà entre les diverses parties de l'Asie; le génie commercial des Phéniciens servait de lien entre l'Inde et l'Europe; mais ces rapports étaient troublés tantôt par l'isolement des nations, tantôt par les guerres. Les Perses réunirent sous leur domination toute l'Asie jusqu'à l'Indus; au nord, ils s'étendirent jusqu'à la mer Noire, la mer Caspienne et au mont Caucase; à l'ouest, ils passèrent la Méditerranée, et entamèrent l'Afrique et l'Europe. Leur Empire comprenait tous les anciens états qui avaient brillé dans l'Orient, la Bactriane, la Médie, Ninive, Babylone, la Phénicie, la Syrie, la Lydie, l'Égypte. Quel vaste champ pour les entreprises commerciales! Les relations des marchands qui avant la conquête avaient eu à lutter contre la séparation et l'hostilité des états s'organisèrent maintenant librement dans l'intérieur d'un même empire. Le luxe même et la corruption des conquérants qui hâtèrent leur décadence, favorisèrent le commerce (1). Enfin les exigences de la conquête profitèrent aux communications pacifiques des peuples. Nous admirons encore aujourd'hui les routes romaines qui semblent défier le temps comme la Ville Éternelle; œuvres du rude légionnaire, elles furent mises à profit par le paisible marchand et devinrent un lien entre les hommes. Même spectacle en Orient : les caravanes qui partent de Smyrne pour Ispahan parcourent toujours les routes que les Perses ouvrirent entre la Haute Asie et l'Asie Mineure; les Grands Rois ne songeaient en les construisant qu'aux nécessités de la défense ou de l'attaque, mais le commerce s'en empara et les pratiqua bien des siècles, après que le nom de l'empire persan se fut évanoui (2).

L'étendue de la domination persane multiplia les relations des

(1) « Ce serait une belle partie de l'histoire du commerce », dit *Montesquieu*, « que l'histoire du luxe » (De l'esprit des lois, XXI, 6).

(2) *Herod.* V, 52. — *Heeren*, Perses, Sect. II, ch. 2 (T. II, p. 250-258).

peuples qui y étaient soumis. Si les conquérants restèrent étrangers au commerce, les vaincus profitèrent de la facilité des communications que leur offrait un grand empire : nous dirons ailleurs (1) quels furent ces rapports, quels pays ils embrassèrent. Le commerce, dans le monde ancien, vient à la suite de la guerre : les armées ouvrent la voie, les conquêtes sont des découvertes. Darius, dit Hérodote, découvrit la plus grande partie de l'Asie (2). Cyrus avait porté ses armes jusqu'au haut Indus; Darius, suivant ses traces, voulut subjuguer les peuples du midi et faire de ce fleuve la limite de la monarchie persane. Il commença par faire explorer l'Indus par Scylax: Hérodote a décrit ce voyage qui dura trente mois (3). Le Roi atteignit son but; les riches pays de l'Indus formèrent une des satrapies les plus productives de son empire (4).

Montesquieu (5) juge cette entreprise avec trop de dédain : « La » navigation que Darius fit faire sur l'Indus et la mer des Indes » fut plutôt une fantaisie d'un prince qui veut montrer sa puis- » sance, que le projet réglé d'un monarque qui veut l'employer. » Elle n'eut de suite ni pour le commerce ni pour la marine; et si » l'on sortit de l'ignorance, ce fut pour y retomber » (6). L'expédition de Darius ne fut pas inutile, puisqu'elle révéla pour ainsi dire l'existence de l'Inde aux peuples de l'Occident. Jusque là les Grecs ne connaissaient l'Inde que de nom; ils y comprenaient vaguement tous les pays qui touchent à la mer du sud. Les guerres des Perses donnèrent les premières notions positives sur cette

(1) Voyez le Livre des *Phéniciens,* Ch. III.

(2) *Herod.* IV, 44.

(3) *Herod.* ib.

(4) *Herod.* III, 94.

(5) *Montesquieu,* Esprit des Lois, XXI, 8.

(6) Au jugement de Montesquieu nous opposerons celui de *Lassen.* L'illustre orientaliste dit que de tous les rois de l'Asie ancienne c'est Darius qui ressemble le plus à Alexandre le Grand (*Indische Alterthumskunde,* T. II, p. 112). Il rappelle que Darius fit achever le canal qui mettait le Nil en communication avec le golfe arabique (*Herod.* II, 158; IV, 39).

partie de l'Asie (1). Le père de l'histoire, infatigable investigateur, mit à profit les récits de Scylax et les rapports des Indiens qui venaient acquitter leurs tributs à Suse. La richesse de l'Inde, dont une faible partie, soumise au roi des Perses, payait autant d'impôts que le reste de son empire; la manière extraordinaire dont les Indiens aidés des fourmis recueillaient l'or (2), frappèrent vivement les imaginations. L'Orient ne sait pas se plier aux lois sévères de l'histoire : des traditions, en grande partie fabuleuses, forment le fond de l'ouvrage de Ctésias sur l'Inde (3). Mais ces merveilles étaient plus propres que la réalité à attirer l'attention des étrangers; peut-être ne furent-elles pas sans influence sur l'expédition d'Alexandre qui ouvrit une ère nouvelle pour les rapports de l'Europe et de l'Orient.

L'exploration de l'Indus et les conquêtes de Darius furent un premier anneau dans la chaîne qui doit unir l'Orient et l'Occident. Loin de dédaigner ces faibles tentatives, voyons-y la main de Dieu qui se sert des conquérants pour l'accomplissement de ses desseins. Si nous en croyons un récit romanesque d'Hérodote, les Perses auraient même fait un voyage de découverte sur l'Océan Mais d'après leurs préjugés religieux une pareille entreprise ne pouvait être vue avec faveur; elle est représentée comme une punition par l'écrivain grec. Sataspès, de la race des Achéménides, fut condamné à périr sur la croix; sa mère demanda sa grâce, promettant de le punir plus rigoureusement que le roi ne le voulait. Elle lui ordonna de faire le tour de l'Afrique. Sataspès s'embarqua en Égypte, et fit voile par les colonnes d'Hercule; il mit plusieurs mois à traverser une vaste étendue de mers; mais il revint sur ses pas, prétendant qu il n'avait pas pu avancer plus loin (4). Les détails dans lesquels Hérodote entre ne nous permettent pas de douter de la réalité de ce voyage, le seul peut-être qui

(1) *Heeren*, De India Graecis cognita (*Comment. Soc. Goetting.* T. X, p. 121, seqq.).

(2) *Herod*, III, 94, 102.

(3) Voyez Tome II, p. 340 et suiv.

(4) *Herod.* IV, 43.

ait été imposé comme une peine. Il n'augmenta pas les connaissances géographiques, mais il n'en est pas moins remarquable par celles qu'il suppose aux Perses. Le peuple pasteur, nourri dans les montagnes, où il n'avait pas entendu le nom de l'Océan, resté étranger à la navigation par ses idées religieuses, en est venu à concevoir la possibilité de la circumnavigation de l'Afrique. Cet étonnant progrès est le résultat du contact avec les peuples étrangers, et ce contact est l'œuvre de la guerre. Ainsi la conquête persane, quoiqu'accomplie par des peuples barbares, fut un lien entre les nations; elle étendit la connaissance de la terre, elle favorisa même les relations pacifiques des hommes. L'âge de la violence et de la destruction prépare l'ère de la paix et de l'harmonie.

CHAPITRE IV.

DÉCADENCE DE LA PERSE.

La domination persane est le germe d'où est sorti le magnifique empire qui rassembla à la fin de l'antiquité une grande partie du genre humain sous ses lois. Pourquoi ne fut-il pas donné à ceux qui les premiers conçurent l'ambitieux projet de la conquête du monde de le réaliser? Pénétrons dans la vie intérieure de la Perse; nous y découvrirons les causes qui firent échouer cette tentative de monarchie universelle.

Platon dit que les rois des Perses n'ont été grands que de nom (1). Ce mot du philosophe grec est d'une profonde vérité, qu'on l'applique à la Perse ou aux hommes qui l'ont gouvernée : c'est l'expression de l'incapacité de ceux qui s'intitulaient les Rois des Rois à fonder une monarchie universelle. Ils ne cessèrent

(1) καὶ σχεδὸν βασιλεὺς ἐν Πέρσαις οὐδεὶς πω μέγας ἐγγέγονεν ἀληθῶς, πλήν γε ὀνόματι (*De Legg.* III, 695, E).

de prétendre à l'empire de la Terre (1); encore du temps d'Alexandre ils faisaient venir de l'eau du Nil et de l'Ister et la mettaient en dépôt dans leur trésor avec leurs autres richesses, pour montrer l'étendue de leur domination et prouver qu'ils étaient les maîtres de l'univers (2). La Perse surpassait à la vérité en grandeur les Empires qui s'étaient élevés jusque là en Asie, mais il fallait toute la vanité et l'ignorance orientales pour confondre les états du Grand Roi avec le monde. Les Perses entamèrent à peine l'Asie orientale; ils dépassèrent les limites de l'Asie du côté de l'Occident, mais dès qu'ils mirent le pied en Europe, ils rencontrèrent le peuple qui était destiné à renverser leur puissance. Quelle distance entre cette monarchie asiatique et l'empire romain qui embrassait l'Europe, l'Afrique civilisée et une partie de l'Asie!

La différence entre les deux empires est plus considérable encore quand on compare leur organisation intérieure. Le conquérant qui veut fonder une monarchie universelle doit unir les nations vaincues en les associant aux destinées du vainqueur. Rome tenta cette œuvre difficile; les Perses n'y songèrent pas. Les historiens parlent de quelques institutions qui trahissent le besoin de l'unité, mais qui en attestent en même temps l'absence. Les rois établirent une espèce de poste. C'est un premier essai, pour accélérer les rapports des peuples. « Autant il y a de journées d'un lieu à un » autre, autant il y a d'hommes et de chevaux à chaque station, » que ni la neige, ni la pluie, ni la chaleur, ni la nuit n'empêchent » de fournir leur carrière avec toute la célérité possible. Le pre- » mier courrier remet ses ordres au second, le second au troi- » sième. Les ordres passent ainsi de suite de l'un à l'autre, de » même que chez les Grecs le flambeau passe de main en main » dans les fêtes de Vulcain » (3). L'activité de cette correspondance

(1) *Aeschin.* c. Ctesiph., p. 182 (Bekk) : ὁ τολμῶν ἐν ταῖς ἐπιστολαῖς γράφειν ὅτι δεσπότης ἐστὶν ἁπάντων ἀνθρώπων ἀφ' ἡλίου ἀνιόντος μέχρι δυομένου.

(2) Οἷον ἐκβεβαιουμένους τὸ μέγεθος τῆς ἀρχῆς, καὶ τὸ κυριεύειν ἁπάντων. *Plutarch.*, Alex. 36.

(3) *Herod.* VIII, 98. — Il y avait aussi des communications par signaux. *Aristot.*, De mundo, c. 6.

excita l'étonnement des historiens anciens. « Rien de si prompt » parmi les mortels que ces courriers », dit Hérodote (1). « Les » grues », disait-on, « ne feraient pas autant de chemin dans le » même espace de temps ». « Si ce mot est exagéré », ajoute Xénophon, « il est du moins certain, qu'on ne peut voyager sur terre » avec plus de vitesse » (2). Quand on considère le défaut absolu de communications dans la haute antiquité, on conçoit que les anciens aient admiré les courriers persans. C'est aux besoins de la conquête qu'on doit cette première ébauche des postes. Le danger toujours menaçant de la révolte des peuples conquis ou des satrapes nécessitait une correspondance active entre les provinces et le Grand Roi; on trouve des établissements semblables dans tous les états fondés par les Tartares (3). Dans leur organisation primitive, les postes n'étaient donc qu'un instrument de gouvernement, et non un lien entre les peuples : les hommes vivaient encore trop isolés pour qu'on sentit l'avantage de favoriser leurs relations.

La difficulté de maintenir dans la dépendance les vaincus et même les gouverneurs, donna encore naissance à une autre institution. Les rois avaient l'habitude de visiter les pays soumis à leur pouvoir (4); ces voyages, qui ressemblaient presque à des expéditions militaires, étaient le moyen le plus efficace de contenir les populations et les satrapes. Mais la vie du sérail amollit les maîtres de l'Asie; ils confièrent l'inspection de l'empire aux grands de la cour. « Tous les ans », dit Xénophon (5), « un envoyé » du prince parcourt avec une armée les différentes provinces de » l'Empire : si les gouverneurs ont besoin de secours, il leur prête » main forte; s'ils sont injustes ou violents, il les ramène à la » modération; s'ils négligent de faire payer les tributs et de veil- » ler à la sûreté des habitants ou à la culture des terres, en un

(1) *Herod.* VIII, 98 : τούτων δὲ τῶν ἀγγέλων ἔστι οὐδὲν ὅ τι θᾶσσον παραγίνεται θνητὸν ἐόν.

(2) *Xenoph.*, Cyrop. VIII, 6, 17. 18.

(3) *Marco Paolo* (II, 23).

(4) *Xenoph.*, Oecon. IV, 8.

(5) *Cyrop.* VIII, 6, 16.

» mot s'ils manquent à quelques-uns de leurs devoirs; il y
» remédie au mal ; lorsqu'il ne peut y réussir, il en rend compte
» au roi qui décide du traitement de celui qui est en faute ». Ces envoyés rappellent les *missi dominici* que Charlemagne chargeait d'inspecter les états de son immense empire. Chez les Perses comme chez les Francs, cet usage devait son origine à l'agglomération de populations hostiles sous une même domination, sans qu'il y eût d'autre lien entre elles que la main du maître. Charlemagne releva en vain le nom de l'Empire romain, il ne put pas ressusciter la puissante unité romaine. Les Rois des Rois cherchèrent vainement à retenir dans l'obéissance les pays conquis, ils ne parviennent pas même à maintenir leur autorité sur leurs propres agents. L'impuissance de fonder l'unité était égale des deux côtés. La mort de Charlemagne fut le signal de la dissolution de son Empire; la monarchie persane était en pleine décadence longtemps avant qu'Alexandre vînt renverser ce colosse informe avec sa poignée de Macédoniens.

Les vingt satrapies qui formaient le royaume de Perse étaient autant d'états presque indépendants. Les satrapes entretenaient des relations particulières avec l'étranger; ils déclaraient la guerre, contractaient des alliances; leurs maîtres ne demandaient qu'une chose, le payement exact du tribut (1). Les gouverneurs se faisaient souvent la guerre entre eux; les rois voyaient ces querelles sanglantes avec plaisir (2); c'était un moyen d'affaiblir des vassaux dont la puissance pouvait devenir dangereuse. Rien ne caractérise mieux la monarchie persane que les satrapies. C'est la féodalité, moins le principe d'organisation hiérarchique que renfermait le régime féodal. L'unité sortit de l'apparente anarchie du moyen âge; mais un empire dans lequel les guerres intestines sont un moyen de gouvernement devait finir par se dissoudre. Les révoltes des satrapes commencèrent déjà sous le petit-fils de Darius (3); elles trouvèrent un appui chez les ennemis naturels

(1) *Schlosser*, Histoire Universelle, trad. par Golbéry, T. I, p. 253.
(2) *Xenoph.*, Anab. I, 1, 8.
(3) *Ctesias*, Pers., c. 23.

des Perses, les Grecs, et peut-être aussi dans le désir instinctif des populations conquises de recouvrer leur indépendance. On ne peut s'expliquer autrement l'insurrection souvent simultanée de tous les états de l'Asie occidentale. Sous Artaxerxès III, on vit se soulever à la fois la Syrie, la Phénicie, la Phrygie, la Carie, la Cappadoce, la Cilicie, la Pamphylie, la Lycie. Les nationalités prévalurent là où elles étaient fortement enracinées; les satrapes devinrent chefs de royaumes séparés et plus ou moins indépendants (1).

Les Rois de Perse ne parvinrent pas à réaliser l'unité au sein de leurs états; comment auraient-ils été capables de la donner au monde? L'Orient n'était pas appelé à remplir cette tâche; le système théocratique et le despotisme qui y dominent sont également incompatibles avec le génie de l'Occident. Les Perses avaient en eux un élément de civilisation, mais ils se montrèrent incapables de développer les germes d'avenir que renfermait la doctrine de Zoroastre. Ils souillèrent les dogmes purs du mazdéisme par l'alliage du matérialisme asiatique; ils adoptèrent entièrement les principes sur lesquels avaient été fondées les monarchies de Ninive et de Babylone. Les Rois de Perse étaient des autocrates, tels que l'Orient les conçoit encore aujourd'hui. Leur volonté faisait loi. Cambyse s'était épris d'amour pour une de ses sœurs, il demanda aux juges royaux s'il existait une loi qui autorisât le mariage entre frères et sœurs; les Mages répondirent qu'ils n'en connaissaient pas, mais qu'il y en avait une *qui permettait aux rois de Perse de faire tout ce qu'ils voulaient* (2). Loi vivante, le Grand Roi était propriétaire des personnes et des biens dans tout son Empire; les hommes libres étaient les esclaves du roi, comme les esclaves sont la chose du maître (3). Les monarchies orientales sont l'idéal du droit divin; les rois se faisaient adorer comme représentants

(1) *Heeren*, Perses, Sect. 2, ch. 1 et 3 (T. I, p. 453 et suiv., 534 et suiv. de la traduct.).

(2) *Herod.* III, 31. Comparez la réponse semblable de Parysatis à Artaxerxès que nous avons citée, Tome II, p. 175.

(3) *Brisson*, De Regno Pers. I, 33.

de Dieu sur la terre (1). Ici éclate la profonde différence q
sépare l'Asie de l'Europe. Les Perses venus en contact avec l
peuples de l'Occident, voulurent leur imposer cet usage; mais i
rencontrèrent une résistance inattendue qui révèle la supériori
du génie européen. Des Spartiates allèrent à Suse pour se livr
au roi en expiation du meurtre sacrilége des hérauts persans co
mis à Lacédémone; les gardes leur ordonnèrent de se prosterner
de l'adorer; ils leur firent même violence; mais les Grecs prote
tèrent « qu'ils n'en feraient rien, quand même on les pousser
» par force contre terre » (2). En vain le plus grand des conqu
rants tenta-t-il d'introduire parmi les Grecs une coutume q
répugnait à leur orgueil d'hommes libres : les vues d'Alexandr
quoique dictées par le désir d'opérer la fusion des vainqueurs
des vaincus, étaient en opposition avec l'esprit de l'Occident; u
sentiment vrai de la dignité humaine inspira la résistance op
niâtre qu'il rencontra dans l'accomplissement de ses projets (3)

La Perse, par le caractère de sa civilisation n'était pas dign
de réunir le monde ancien sous ses lois. L'expédition des Grec
leurs victoires faciles, prouvent que sa puissance n'était pa
davantage à la hauteur de cette mission. L'empire persan éta
en ruines, lors de la conquête d'Alexandre. Les Perses subi
rent la loi fatale qui semble peser sur tous les dominateurs d
l'Asie. A peine la génération des conquérants est-elle éteint
que la monarchie tombe en décadence. Cyrus n'aurait pas re
connu ses rudes montagnards dans les maîtres de l'Asie. L
mollesse qu'il imposa aux vaincus pour les énerver, devint con
tagieuse pour les vainqueurs. Il fallait aux rois même en temp
de guerre, de l'eau du Choaspe, du vin de Chalybon, du fro
ment de l'Éolie (4). Leur immense monarchie n'était pas asse
vaste pour contenter des passions qui s'irritent par la satisfactio
qu'on leur donne. « On court toute la terre », dit Xénophon

(1) *Brisson*, ib. I, 15-23. Comparez plus haut, p. 42 et suiv.

(2) *Herod*. VII, 136.

(3) Voyez Tome II, p. 255.

(4) *Plin*. H. N. XXXI, 21, 4. — *Aelian*. XII, 40. — *Athen*., Deipnos. I, 51; II, 23.

pour chercher aux rois des Perses les choses les plus exquises; des milliers d'hommes s'efforcent d'inventer des mets qui réveillent son goût » (1). On promettait publiquement une récompense magnifique à ceux qui trouveraient une nouvelle jouissance pour les sens blasés du Grand Roi (2). La corruption dépassa les murs du sérail et gagna la nation entière. Les Perses de Cyrus ne devaient manger qu'une fois le jour, afin de donner le reste du temps aux exercices du corps, leurs descendants ne faisaient aussi qu'un repas, mais il durait toute la journée (3). Une ancienne loi leur défendait de paraître à pied dans les chemins, « dans le but d'en faire de bons cavaliers », mais dès le temps de Xénophon, « ils avaient plus de tapis sur leurs chevaux que sur leurs lits, et étaient beaucoup moins curieux d'être bien à cheval que d'être assis mollement » (4). L'historien grec nous apprend comment se composaient ces innombrables armées qui se fondaient au jour du combat : « Les grands de l'Empire levaient autrefois des soldats « dans leurs domaines; aujourd'hui, dans la vue de profiter de la « solde, ils transforment leurs valets en cavaliers. Ainsi quoique « leurs armées soient nombreuses, elles ne sont d'aucune utilité, « comme il est aisé d'en juger, en voyant leurs ennemis parcourir « la Perse plus librement qu'eux-mêmes » (5).

Quand on voit ces signes de décadence, on ne s'étonne plus que cet immense empire soit tombé sous les coups d'un grand conquérant; on se demande plutôt comment il a pu végéter aussi longtemps. La division de la Grèce était la seule force qui arrêtait la chute de la domination persane. Les maîtres de l'Asie reconnaissaient eux-mêmes leur infériorité; ils n'osaient plus se mettre en campagne sans avoir des Grecs dans leur armée; « ils avaient pour « maxime de ne jamais combattre les Hellènes sans être soutenus

(1) *Xenoph.*, Agesil. IX, 3.
(2) *Theophrast. ap. Athen.* IV, 25. — Cf. *Brisson,* De regno Pers. I, 87, 97.
(3) *Xenoph.*, Cyrop. VIII, 8, 9.
(4) *Xenoph.*, Cyrop. VIII, 8, 19.
(5) *Xenoph.*, Cyrop. VIII, 8, 20, seq.

» par des troupes de la même nation »(1). La rivalité jalouse des républiques grecques donnait au roi des partisans au sein même de la Grèce. Ainsi les deux peuples qui allaient lutter pour la domination du monde offraient ce singulier spectacle que les Grecs étaient l'appui de leurs ennemis. Que fallait-il donc pour mettre fin à la monarchie persane? L'union de la Grèce. Lorsque cette unité que les Hellènes étaient incapables de se donner leur fut imposée par le génie d'Alexandre, la dernière heure des Grands Rois avait sonné.

(1) *Xenoph.*, Cyrop. VIII, 8, 26.

ORIENT.

TROISIÈME PARTIE.

LES ÉTATS COMMERÇANTS.

INTRODUCTION.

—

Mission du Commerce et des États commerçants.

L'Asie occidentale nous a offert le spectacle de grandes monarchies s'établissant par la conquête et périssant par des invasions incessantes de nouvelles hordes barbares. Dans ce mouvement en apparence désordonné nous avons cru remarquer une marche régulière et progressive de l'humanité. Les conquérants sont des instruments dans les mains de Dieu pour rapprocher les peuples. Mais la guerre par elle-même est impropre à unir les hommes; elle détruit, elle ne crée pas. Il faut un autre lien que celui de la violence; la Providence plaça à côté des nomades aux instincts guerriers des nations commerçantes. Le commerce est de l'essence des sociétés humaines. Les états théocratiques eux-mêmes sont soumis à cette loi : aussi haut que nous remontons le cours des âges, nous trouvons une liaison entre le commerce et la religion. Cependant le sacerdoce est peu favorable à la navigation. Dieu doua une race à part du génie commercial. Les Phéniciens et leurs descendants les Carthaginois firent du commerce leur occupation exclusive, et pratiquant hardiment la mer, rapprochèrent des contrées que la nature semblait avoir séparées.

Les Phéniciens sont le premier peuple commerçant que nous rencontrons dans l'histoire. Quelle est la valeur du nouvel élément de civilisation que Tyr et Sidon apportent à l'humanité? Les an-

ciens ont méconnu l'influence civilisatrice du commerce et de l'industrie. Dans l'Orient les idées religieuses frappèrent la navigation d'une réprobation toute puissante (1); dans le monde occidental les instincts guerriers dominaient et faisaient considérer les occupations pacifiques du marchand comme indignes de l'homme libre. Les plus grands philosophes de l'antiquité restèrent sous l'empire de ce préjugé. Platon ne veut pas placer sa République aux bords de la mer, il tient le commerce extérieur en suspicion; son disciple ne cache pas le mépris que lui inspire l'industrie (2). Cicéron, reproduisant les idées des philosophes grecs, déclare que la fourberie et le mensonge sont inséparables des occupations du marchand (3).

Des philosophes modernes ont vengé le commerce de ce mépris; ils ont placé les guerriers, vainqueurs du monde audessous des obscurs marchands. « Le conquérant », dit Herder (4), « ne conquiert que pour lui. La nation commerçante est utile à elle et aux » autres peuples; elle communique les biens de l'intelligence en » même temps que ceux de l'industrie et de la nature; elle doit » donc, même contre son gré, favoriser les progrès de l'humanité ». Ces idées ont été reproduites avec une espèce d'enthousiasme par Destutt de Tracy (5) : il voit dans le commerce « la société elle » même, l'unique lien entre les hommes, la source de tous leurs » sentiments moraux, la première et la plus puissante cause du » développement de leur bienveillance réciproque. Le commerce » commence par réunir tous les membres d'une même peuplade, » il lie ensuite ces sociétés entre elles, et il finit par unir toutes les » parties de l'univers. Il n'étend, ne provoque et ne propage pas » moins les lumières que les relations; il est l'auteur de tous les » biens. Sans doute il cause des guerres comme il occasionne des » procès; mais il n'en est pas moins vrai que plus l'esprit de com-

(1) Voyez plus haut, l'*Inde*, p. 105 et suiv.; l'*Égypte*, p. 273 et suiv.; les *Hébreux*, p. 355 et suiv.; les *Perses*. p. 453.

(2) Voyez Tome II, p. 389 et suiv.; 402 et suiv.

(3) *Cicer*. De leg. agrar. II, 35. — Comparez Tome III, p. 387 et suiv.

(4) *Herder*, Ideen, XII, 4.

(5) *Commentaire sur l'esprit des Lois*, XX, 21, p. 348.

» merce s'accroît, plus celui de ravage diminue, et que les hommes » les moins querelleurs sont toujours ceux qui ont des moyens » paisibles de faire des gains légitimes ».

Cependant les sentiments des philosophes anciens ont aussi trouvé de l'écho dans les temps modernes. Un des écrivains généreux du dix-huitième siècle jeta le gant au commerce en le définissant « l'école de la tromperie » (1). Un moraliste allemand entra en plein dans ces idées : « Le commerce, tendant au profit, nourrit » l'égoïsme; il est incompatible avec la bienfaisance et la philantro- » pie; il conduit à la plus détestable des guerres, entre les in- » dividus et entre les peuples, celle qui a sa source dans l'esprit » de rivalité et de monopole » (2). Kant s'associa à ce violent acte d'accusation (3). Enfin l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence en matière de religion* s'écrie : « Le commerce, dit-on, rapproche les » peuples; oui, comme l'impôt rapproche le percepteur du con- » tribuable. Outre ces sourdes inimitiés dont l'effet, à la longue, » est si terrible, le commerce enfante à lui seul plus de guerres » que toutes les autres causes de division » (4).

Nous n'avons pas encore nommé le publiciste qui a émis les idées les plus justes sur l'influence internationale du commerce. Montesquieu avoue que l'esprit de commerce divise les particuliers, mais il ajoute qu'il unit les peuples, en les portant à la paix (5), et il écrit ces paroles profondes : « L'histoire du commerce » est celle de la communication des peuples (6) ». La distinction établie par Montesquieu entre les effets du commerce n'est pas

(1) *Vauvenargues,* Pensées et Maximes n° 310.

(2) *Garve,* Philosophische Anmerkungen zu Cicero's Büchern von den Pflichten, T. III, p. 56-77.

(3) En traitant du caractère du peuple anglais, dans son Anthropologie, *Kant* flétrit l'esprit commercial, en le représentant comme tout aussi insociable que l'esprit nobiliaire (*Kant's* sämmtliche Werke, T. X, p. 354, note, édit. de 1839, Modes et Baumann).

(4) *Lamennais,* De la Réunion des différentes communions chrétiennes, dans les Mélanges religieux et philosophiques (OEuvres complètes, T. II, p. 111, édit. de Brux.).

(5) *Esprit des Lois,* XX, 2.

(6) *Esprit des Lois,* XXI, 5.

suffisante pour concilier les opinions contraires sur son influence morale et politique. Admirateur passionné du régime anglais, le célèbre écrivain n'a pas vu que la concurrence illimitée cache une véritable guerre entre les individus et entre les peuples : on peut encore dire aujourd'hui avec le satirique Sterne que tout acte de commerce est un acte d'hostilité. La conscience moderne se tromperait-elle donc en considérant le commerce comme un élément d'union? faut-il en revenir aux antipathies de l'antiquité? Non, même dans l'état actuel de désordre et d'anarchie, le commerce rapproche les peuples, mais c'est l'œuvre de Dieu et non celle des hommes. « Le marchand », dit Schiller, « est l'instrument de la » Providence; tout en cherchant des biens pour lui, il fait le » bien » (1). Ne viendra-t-il pas un temps où les peuples, cessant de se croire ennemis, uniront leurs efforts pour atteindre le but de l'humanité? L'objet de notre travail est de montrer que le genre humain marche vers cet idéal. Alors s'accompliront ces paroles prophétiques de Ballanche que « le commerce nous rend » citoyens de tous les pays; le dogme de la confraternité de tous » les hommes nous est enseigné par le besoin que nous avons les » uns des autres » (2).

(1) *Schiller* :

« Euch, ihr Götter, gehört der Kaufmann. Güter zu suchen
» Geht er, doch an sein Schiff knüpft das Gute sich an ».

(2) *Essai sur les institutions sociales*, Ch. XI, 3e partie (T. II, p. 357, des OEuvres, édit. in-8°).

LIVRE I.

LES PHÉNICIENS (1)

CHAPITRE I.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Les cités phéniciennes sont un point à peine perceptible au milieu des immenses empires de l'Orient (2). Cependant ces quelques villes ont exercé une plus vaste influence que les Rois des Rois. Les prétentions des monarques persans à la domination de la terre échouèrent devant la résistance d'une petite peuplade européenne. Les marchands phéniciens ont eu pour empire l'immensité des mers; ils ont pénétré dans des régions dont les superbes dominateurs de l'Asie ignoraient même l'existence. Quelle est la raison de ce fait qui tient du prodige? C'est un nouvel élément qui vient prendre place dans la vie de l'humanité, celui de l'activité intelligente. Les peuples nomades qui fondèrent les états éphémères de l'Asie occidentale, représentent la force, leur action est limitée à la portée de leurs flèches. La race phénicienne a pour armes l'intelligence, pour but le travail; son domaine est illimité comme celui de la pensée. L'avenir appartient à ce principe, mais

(1) *Heeren*, Idées sur la politique et le commerce, T. II (trad. fr.).
Movers, Die Phoenizier.

Movers, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, Sect. III, T. 24, au mot *Phoenizier*.

(2) La Phénicie, même au temps de sa splendeur, était un des plus petits états de l'antiquité; son territoire n'avait guère que 30 lieues de long, et tout au plus 8 à 10 lieues de large; la largeur ne dépassait pas une demi lieue à certaines places (*Heeren*, ch. I, p. 7. — *Movers*, Die Phoenizier, T. II, P. 1, p. 10 et suiv.).

ses premières manifestations ont peu d'attrait, c'est l'égoïsme dans toute sa brutalité.

« Tous les monuments de l'antiquité », dit Cicéron, « toutes les » histoires attestent l'extrême perfidie de la race phénicienne » (1). *Les conventions phéniciennes* étaient passées en proverbe pour marquer la fraude (2). Si nous demandons à l'antiquité la raison de cette espèce de dégradation morale, elle répondra par la bouche de son plus grand philosophe, que « c'est l'esprit d'intérêt qui » caractérise les Phéniciens » (3). Ce n'est pas une tache particulière aux habitants de la Phénicie : Platon met les Égyptiens sur la même ligne et la *foi punique* a eu plus de retentissement dans l'histoire que les *conventions phéniciennes*. Nous constatons, sans en faire l'objet d'une accusation, les reproches que l'antiquité adressait aux Phéniciens; nous nous expliquons cette guerre de ruses et de fraudes dans laquelle les simples succombent, comme les faibles sur le champ de bataille. Il fallait à l'homme un mobile aussi personnel, aussi puissant que l'intérêt pour oser entreprendre la lutte avec la nature. L'élément sur lequel il s'élance lui est inconnu, des dangers sans nombre l'attendent sur la vaste étendue des mers; les peuples sauvages ou barbares avec lesquels il va trafiquer sont des ennemis aussi redoutables que l'Océan : l'amour du gain ne doit-il pas être exalté jusqu'à la passion pour braver ces périls? De là ce manque de moralité qui est un défaut caractéristique de l'enfance du commerce; mais les Phéniciens l'ont racheté par les immenses bienfaits qu'ils répandirent sur le genre humain.

Le mythe de l'*Hercule tyrien* est le symbole de la mission

(1) *Cicer.* fragm. orat. pro Scaur. c. 14 : « Fallacissimum genus esse » Phoenicum, omnia monumenta vetustatis atque omnes historiae nobis » prodiderunt ».

(2) Φοινίκων συνθῆκαι. *Photius* (lexic. h. v.) explique l'origine de ce proverbe. Les Phéniciens ayant abordé sur les côtes d'Afrique, pour y établir une colonie, prièrent les habitants de les recevoir pendant nuit et jour (νύκτα καὶ ἡμέραν) : on leur accorda leur demande, mais ils refusèrent ensuite de se retirer, disant qu'on s'était engagé à les garder pendant des nuits et des jours. De là les *conventions phéniciennes* désignèrent des *conventions frauduleuses*.

(3) *Platon.* Rep. IV, p. 436, A. τὸ φιλοχρήματον.

civilisatrice du peuple phénicien. Les Grecs donnaient ce nom au dieu national de Tyr, *Melcarth* (1). Cette analogie seule est significative. L'Hercule grec, c'est l'activité humaine élevée par son énergie au rang d'une puissance céleste (2) : il est le bienfaiteur de la Grèce par ses exploits. On représente *Melcarth* comme fondateur de villes : c'est à lui que Tyr, Cadix, Tarsus rapportaient leur origine (3). Son action bienfaisante ne se borne pas à la Phénicie, il parcourt avec les navigateurs phéniciens l'Afrique, les Gaules, l'Espagne et l'Italie (4). En Égypte, il tue le roi Busiris qui massacrait tous les étrangers, il y fonde Hécatompyle, la ville aux cent portes. Dès le treizième siècle avant notre ère des navigateurs venus de l'Orient abordèrent sur les côtes méridionales de la Gaule; les courses aventureuses des marchands de Tyr furent personnifiées dans leur dieu national. Hercule rassemble les peuplades éparses dans les bois, il leur construit des villes, il leur apprend à labourer la terre, il abolit les coutumes sauvages, entre autres celle de tuer les étrangers (5). L'Hercule tyrien passe de la Gaule en Italie; « les dieux le contemplèrent, fendant les nuages et » brisant les cimes glacées des Alpes » (6). On doit aux Phéniciens les premières communications qui rapprochèrent les peuples de l'Europe occidentale; la route qu'ils construisirent liait la Gaule avec l'Espagne et l'Italie, ouvrage prodigieux qui servit plus tard de fondement aux voies romaines (7). Le dieu de Tyr bâtit Cadix,

(1) D'après *Movers* (Phoenizier, T. I, p. 480 et suiv.), le mythe grec a son origine dans l'Orient, et notamment dans la religion phénicienne. Telle est aussi l'opinion de *Buttmann*, Ueber den Mythus des Herakles (*Mythologus*, T. I, p. 254 et suiv.).

(2) *Buttmann*, ib., p. 249.

(3) *Movers*, Die Phoenizier, T. I, p. 153.

(4) *Diodor.* IV, 17-19.

(5) *Diodor.* IV, 19. — *Dionys. Hal.* I, 41. — On a cru trouver des traces de l'influence phénicienne dans la religion et la langue des Gaulois (*Ampère*, Histoire littéraire de la France avant le XII° siècle, T. I, p. 88-97).

(6) *Sil. Italic.* Bell. Pun. III. — *Justin.* XXIV, 4. « Galli, gens, quae » prima post Herculem, cui ea res virtutis admirationem et immortalitatis » fidem dedit, Alpium invicta juga transcendit, etc.

(7) *Thierry*, Histoire des Gaulois, 1re Partie, ch. I.

et jeta les premières semences de la civilisation dans la Péninsule espagnole (1).

Les Grecs attribuaient à une colonie phénicienne leur initiation aux éléments de la culture intellectuelle. Hérodote raconte que Cadmus leur enseigna plusieurs connaissances utiles, entre autres les lettres (2). On peut avec Otfried Müller (3) douter de l'existence historique de Cadmus, mais le seul nom de *lettres phéniciennes* que les Grecs donnèrent à leur alphabet, atteste l'influence de la Phénicie sur la Grèce (4). Les communications que les Phéniciens firent aux Grecs ne se bornèrent pas à ce bienfait. Au dire d'Hérodote, le Tyrien Cadmus introduisit le culte de Bacchus en Grèce (5); il est certain que les Grecs reçurent de l'Orient au moins une partie de leurs idées religieuses. Les Phéniciens étaient en rapport à la fois avec l'Asie, l'Égypte et la Grèce; qui pouvait mieux qu'eux servir d'intermédiaires à la transmission de la civilisation orientale aux Hellènes (6)?

(1) *Strab.* III, p. 104 (ed. *Casaub.*).

(2) *Herod.* V, 58. — *Plin.* VII, 56.

(3) *O. Müller* voit dans Cadmus une divinité pélasgique (*Orchomenos*, p. 107-115). — *Niebuhr* (Vorträge über alte Geschichte, T. I, p. 96) dit qu'il ne comprend pas, comment la colonisation phénicienne, appuyée sur les témoignages unanimes des anciens, a pu être révoquée en doute.

(4) La langue grecque conserve des traces de l'influence phénicienne; plusieurs noms de mesures et de poids, de matériaux d'écriture, d'instruments de musique, de marchandises, de plantes, etc., sont d'origine phénicienne (*Movers*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, III, 24, p. 358).

(5) *Herod*: II, 49. — Comparez *Brouwer*, Histoire de la civilisation des Grecs dans les siècles héroïques, T. II, p. 14 et suiv. — *Buttmann*, Mythologus, T. I, p. 5, 172 et suiv.

(6) *Movers*, Die Phoenizier, T. I, p. 9 et suiv. Le savant historien de la race phénicienne a développé avec sagacité les ressemblances qui existent entre le culte grec et le culte phénicien; il a suivi à travers les obscurités des migrations et des colonisations primitives la voie par laquelle les religions se sont mêlées. Comparez *Boettiger*, Ideen zur Kunstmythologie (Préface, p. 42 et suiv., T. I, p. 205 et suiv., 217 et suiv., 308 et suiv., 355 et suiv.; — *Plass*, Geschichte Griechenlands, T. I, p. 110-121, 147-155).

Sur les rapports des Phéniciens avec l'Égypte et la Grèce, voyez plus haut, p. 298-302.

CHAPITRE II.

DROIT DE GUERRE.

La guerre est dans l'antiquité l'instrument de la communication des peuples. Les Phéniciens seuls furent une nation presque exclusivement commerçante : nous joindrons-nous à Herder pour exalter leur génie pacifique? L'historien philosophe place les Phéniciens audessus des Carthaginois, audessus même des Européens modernes; comparant les marchands de Tyr aux Espagnols et aux Portugais, il reproche à ceux-ci d'avoir abusé de leur supériorité pour réduire les malheureux Indiens en esclavage, et d'avoir semé des ruines tout en prêchant une religion de paix; il leur oppose les Phéniciens qui propagèrent les inventions les plus utiles dans le monde entier, sans avoir recours à d'autres armes que celles de l'intelligence (1). Est-il besoin d'insister sur l'injustice de ce parallèle entre des peuples placés dans des conditions essentiellement différentes? Pour détester les crimes des Européens dans le Nouveau Monde, il n'est pas nécessaire d'idéaliser les nations de l'antiquité. L'impuissance a eu une plus grande part dans la politique des Phéniciens que l'amour de la paix. Entourée d'états conquérants dont la domination embrassait toute l'Asie occidentale, comment une petite peuplade aurait-elle songé à des conquêtes? La Phénicie formait à peine un état, les cités étaient colonies l'une de l'autre; la communauté de religion, d'intérêts, formait le lien naturel d'une espèce de confédération; la plus puissante avait la direction des intérêts généraux (2). La forme du gouvernement ajoutant ainsi à la faiblesse naturelle de ces petites républiques, il était impossible que la guerre devînt l'élément de leur puissance.

Cependant les cités phéniciennes eurent des guerres entre elles

(1) *Herder*, Ideen, XII, 4.

(2) Sidon était la plus ancienne des villes de la Phénicie, « la fille aînée » de Canaan » (*Genèse*, X, 15). A l'époque la plus brillante de la Phénicie, la ville de Tyr se trouvait à la tête de la fédération (*Movers*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, III, 24, p. 343-345).

et avec des peuples étrangers. Les Tyriens avaient déjà adopté le système des armées mercenaires qui devait être pour leurs descendants, les Carthaginois, une source de grandeur et de faiblesse. « Ceux de Perse, de Lud et de Put ont été tes gens de guerre dans » ton armée; ils ont pendu chez toi le bouclier et le casque; ils » t'ont rendue magnifique. Ceux d'Arvad, avec ton armée, ont été » sur tes murailles, et ceux de Gammad ont été dans tes tours; » ils ont pendu leurs boucliers autour de tes murailles; ils ont » achevé de te rendre parfaite en beauté » (1). Quel fut le droit de guerre des Phéniciens? Ce peuple à qui on attribue l'invention de l'écriture avait pris soin de léguer à la postérité l'histoire de ses relations avec les nations étrangères; mais les écrivains auxquels il a donné le jour, les auteurs grecs qui ont écrit son histoire, sont tous perdus. C'est à peine si quelques traits nous permettent de conjecturer que la politique des Phéniciens n'était pas plus humaine que celle de Carthage. Dans sa lutte avec les conquérants de l'Asie, Tyr se vit abandonnée par ses propres colonies (2), de même que les villes d'Afrique tournèrent souvent leurs armes contre Carthage leur sœur. Tyr fit la conquête de l'île de Chypre; les villes cypriennes aussi bien que les sujets de Carthage saisissaient la première occasion pour secouer le joug de leurs maîtres (3).

La race phénicienne était d'un caractère dur et cruel (4); l'égoïsme mercantile favorisait ces dispositions, en nourrissant dans les marchands le désir d'exploiter leurs sujets; la religion, au lieu d'adoucir les mœurs, développait la cruauté. On conçoit que, dans un âge de barbarie, les peuples aient immolé les étrangers, les ennemis, qui étaient à peine considérés comme des hommes; mais les Phéniciens poussaient plus loin leur barbare

(1) *Ézéchiel*, XXVII, 10, 11.

(2) *Joseph.*, Antiq. IX, 14, 2 : ... Τύρος καὶ πολλαὶ ἄλλαι πόλεις, αἳ τῷ τῶν Ἀσσυρίων ἑαυτὰς βασιλεῖ παρ[illegible]

(3) *Leo*, Universalgeschichte, T. I, p. 146.

(4) Les Chananéens mutilaient les prisonniers en leur coupant les pouces et les orteils (*Juges*, I, 7) ou en leur crevant les yeux (I *Samuel*, XI, 2). Ils fendaient le ventre aux femmes enceintes et ils écrasaient les nourrissons (II *Rois*, VIII, 12).

superstition; les mères sacrifiaient leurs enfants, « croyant apaiser » les dieux par le sang de ceux pour lesquels on les implore le plus » souvent » (1). Les sacrifices humains, usités d'abord dans les grandes calamités, devinrent une pratique journalière; l'histoire de Phénicie par Sanchouniaton, dit Porphyre, était remplie de ces récits sanglants (2).

Ainsi les mêmes causes qui produisirent chez les Carthaginois tant d'horreurs pendant la guerre, tant de tyrannie pendant la paix, existaient chez les Tyriens leurs ancêtres; si elles n'ont pas porté les mêmes fruits, c'est grâce à l'heureuse impuissance dans laquelle les Phéniciens se trouvèrent de devenir conquérants. L'histoire des relations internationales et du droit des gens de Tyr ne doit donc pas être cherchée dans ses guerres, elle est tout entière dans son commerce.

CHAPITRE III.

RELATIONS INTERNATIONALES.

§ 1. *Commerce. Navigation. Voyages* (3).

L'idée de négoce s'identifiait tellement avec les Phéniciens, que leur nom était devenu synonyme de trafiquant. « Je suis Phéni» cien », dit un personnage d'Aristophane, « je donne d'une main, » je reçois de l'autre » (4). Le voisinage de la mer fit des habitants

(1) *Justin.* XVIII, 6 : « Pacem deorum sanguine eorum exposcentes, » pro quorum vita dii rogari maxime solent ».

(2) *Porphyr.*, De Abstin. II, 56 : καὶ πλήρης γε ἡ Φοινικὴ ἱστορία τῶν θυσάντων, ἣν Σαγχουνιάθων μὲν τῇ Φοινίκων γλώττῃ συνέγραψε, κ. τ. λ. Sur les sacrifices humains chez les Phéniciens, voyez *Movers*, Die Phoenizier, T. I, p. 299-305.

(3) *Movers*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, p. 352-367.

(4) *Aristoph.* fragm. 223, ed. Didot. Le Scholiaste de Pindare cite un passage semblable de Sophocle (II, 25). Compar. *Job.* XL, 30; *Proverb.* XXXI, 24.

de la Phénicie un peuple de marchands. Les grands empires de l'Asie aboutissaient à la vérité à l'Océan; mais pour eux la mer était comme la fin du monde, un élément plein de mystères et de terreur, qu'ils n'osaient franchir (1). La nature qui avait doné les Phéniciens du génie du commerce les força pour ainsi dire à se livrer à la navigation, en leur donnant une étroite bande de terre pour patrie; mais quelles magnifiques compensations elle leur offrait du côté de la mer! Des ports nombreux, des montagnes couvertes de forêts, invitaient les habitants de ces côtes à se créer sur l'Océan un empire et une puissance auxquels leur faiblesse ne leur permettait pas de prétendre sur le Continent (2). La mer ne pouvait être pour eux un objet de terreur, puisqu'elle leur fournissait des moyens de subsistance (3). Dès que l'homme s'est familiarisé avec ce puissant élément, il s'y attache avec passion, on dirait que l'immensité de l'Océan répond à l'infini de sa nature: les Phéniciens s'y abandonnèrent tout entiers.

Aussi haut que remontent les traditions historiques et mythiques, nous rencontrons les hardis navigateurs de Sidon et de Tyr. Ils figurent dans les plus anciens poëmes de l'Orient et de la Grèce. Dans l'Iliade et l'Odyssée, les Phéniciens paraissent à la fois comme marchands et comme pirates. « Les voiles brillants » comme des étoiles étincelantes » sont l'ouvrage de femmes sidoniennes (4). Achille donne pour prix de la course un vase « d'une » beauté si parfaite qu'il n'y en avait pas sur la terre qui pût » l'égaler; car », dit le poëte, « les Sidoniens, ouvriers ingénieux, » l'avaient travaillé avec le plus grand soin » (5). Ménélas, voulant honorer le fils d'Ulysse, lui fait présent d'une coupe qui lui fut donnée par Phédime, roi de Sidon, « de toutes les choses que

(1) *Hegel*, Philosophie der Geschichte, Einleitung, p. 112 (2e édit.): « Für sie ist das Meer nur das Aufhören des Landes, sie haben kein » positives Verhältniss zu demselben ».

(2) *Movers*, die Phoenizier, T. II, P. 1, p. 249 et suiv.

(3) Le mot *Sidoniens* veut dire *pêcheurs* (*Movers*, Die Phoenizier, T. I, p. 2, T. II, P. 1, p. 86, note 8).

(4) *Iliad.* VI, 289.

(5) *Iliad.* XXIII, 743.

» renfermait son palais, la plus rare et la plus précieuse » (1).

La piraterie était une autre espèce de commerce; elle n'avait rien de honteux dans les temps primitifs, âge de violence où tout étranger était ennemi, et tout ce qu'on prenait sur l'ennemi de bonne prise. Dans le récit des aventures fictives qu'Ulysse fait à Eumée, figure un Phénicien « habile en tromperies, fourbe odieux » qui déjà par ses ruses avait aux hommes attiré bien des maux ». Il engage Ulysse à se rendre en Phénicie, « où se trouvent ses » palais et ses richesses ». Ulysse demeura auprès de lui durant une année entière; alors le Phénicien « méditant de nouveaux » mensonges, l'embarqua sur un vaisseau pour la Libye, afin » qu'avec lui il veillât sur la cargaison; mais c'était pour le vendre en ces contrées et pour en retirer un grand prix » (2). Eumée raconte à son tour l'histoire de sa captivité. Son père régnait sur une île; des navigateurs phéniciens, « fourbes adroits, apportant » sur leurs vaisseaux mille parures » y abordent. Il y avait dans le palais une femme phénicienne; ils la séduisent par l'espoir de revoir ses parents; « car ils existaient encore et vivaient dans » l'opulence ». La Phénicienne se concerte avec les marchands; elle leur promet d'emporter tout l'or qui sera sous sa main et de leur livrer le fils de son maître : « Il vous procurera des sommes » considérables, si vous le vendez chez des peuples étrangers ». Un messager des pirates s'introduit dans le palais, « portant un » collier où l'or était enchâssé dans des grains d'ambre ». Pendant que « la vénérable mère d'Eumée et les servantes touchaient ce » joyau, l'examinaient attentivement, en s'informant du prix », le pirate fait un signe à la jeune Phénicienne, le complot s'exécute, et Eumée, fils d'un prince, devient le pasteur de Laërte (3).

Les pirateries des Phéniciens acquirent une importance historique; la tradition y rattacha l'origine de la haine qui divisait la Grèce et l'Asie et la cause première de la lutte des Grecs et des Perses. Des navigateurs phéniciens, dit Hérodote, apportaient à

(1) *Iliad.* IV, 613, seqq.
(2) *Odyss.* XIV, 288, seqq.
(3) *Odyss.* XV, 414, seqq.

Argos des marchandises d'Égypte et d'Assyrie; Io, la fille du roi Inachus, s'étant rendue sur le rivage, fut enlevée par les hardis corsaires. Les Grecs usèrent de représailles; les inimitiés s'envenimèrent; elles éclatèrent dans l'expédition de Troie et les guerres médiques (1). Ces traditions peignent mieux que l'histoire les relations primitives des peuples. Le commerce et le brigandage étaient unis intimement : le navigateur phénicien est trafiquant et pirate suivant les occasions. Tel fut à sa naissance le commerce, cet élément puissant de civilisation. Faut-il s'étonner, s'il ne s'est pas dépouillé dans le monde ancien des habitudes de ruse et de violence qu'il avait contractées dans son premier développement?

Ces marchands pirates devinrent bientôt une nation commerçante, célèbre dans le monde entier. Écoutons les prophètes hébreux : « Tous les navires de la mer, dit Ézéchiel, et leurs mariniers ont été avec toi pour trafiquer et pour faire ton commerce (2). » Tyr était comme « la *foire des nations* » (3); Isaïe l'appelle la *reine des villes*, et ses marchands des *princes* (4). Le renom des Phéniciens comme navigateurs était si bien établi, qu'on leur attribuait la découverte de tous les arts relatifs à la marine. Les Phéniciens, disait-on, parcoururent les premiers les mers (5); ils construisirent les premiers des radeaux, des vaisseaux de charge (6); ils appliquèrent l'astronomie aux besoins de la navigation; enfin, quoique nation essentiellement pacifique, ils livrèrent les premières batailles navales (7). Ces traditions sont un témoignage du rang important que les Phéniciens conquirent dans la navigation (8); s'ils ne l'inventèrent pas, ils furent du moins les plus hardis marins de l'antiquité.

(1) *Herod.* I, 1, seqq.

(2) *Ézéchiel*, XXVII, 10.

(3) *Isaïe*, XXIII, 3.

(4) *Isaïe*, XXIII, 8.

(5) *Cicer.* De Rep. III, 36. — *Dion. Perieget.* 907, seqq. — *Plin.* VII, 56.

(6) *Sanchon.* p. 18. — *Movers*, Die Phoenizier, T. III, P. 1, p. 28.

(7) *Pompon. Mela*, I, 12. — *Strab.* XVI, p. 521 (ed. Casaub.).

(8) *Movers*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, III, 24, p. 368.

La navigation des anciens se réduisit presque au cabotage; dépourvus de la boussole, il leur eût été difficile de pratiquer la pleine mer, rien ne les invitait d'ailleurs à se risquer sur l'immensité de l'Océan. Le théâtre de la civilisation était le bassin de la Méditerranée, sillonné d'îles en tous sens; l'art le plus simple suffisait pour cette navigation. Un dieu lui-même avait posé des bornes à l'audace des hommes; comment des mortels auraient-ils osé franchir les colonnes d'Hercule? Les Phéniciens surpassèrent leur dieu; ils pénétrèrent les premiers dans ces mers de l'Europe occidentale qui effrayèrent encore les Romains de César (1).

Quelle fut la limite de ces explorations? L'antiquité elle-même l'ignorait. Les Phéniciens trafiquèrent pendant des siècles dans le nord de l'Europe, ils fondèrent des établissements dans les îles britanniques, et cependant avant l'expédition de César des historiens mettaient en doute l'existence de l'Angleterre (2). On savait seulement que les marchands de Tyr partaient de Cadix pour se diriger vers les îles d'étain et vers les côtes d'ambre (3). Le prix de l'ambre égalait celui de l'or, on conçoit l'intérêt qu'ils avaient à couvrir d'un voile leurs lointaines excursions, déjà par elles-mêmes mystérieuses. Qui sait jusqu'où la passion du gain, l'esprit d'aventure et les hasards de la navigation portèrent les Phéniciens? Diodore nous apprend que dans une de leurs courses au-delà des colonnes d'Hercule, ils furent jetés par des vents violents fort loin dans l'Océan; battus par la tempête pendant plusieurs jours, ils abordèrent enfin à une île merveilleuse qui semblait être le séjour de quelque dieu plutôt que celui des hommes (4). Heeren conjecture que c'était l'île de Madère, dont les Carthaginois se réservèrent la possession exclusive avec une si cruelle jalousie (5). Des accidents semblables devaient souvent favoriser les navigateurs phéniciens. On croit qu'ils pénétrèrent jusque dans la mer Baltique et

(1) Voyez Tome III, p. 339.
(2) *Plutarch*. Caes. 23. Voyez Tome III, p. 177 et suiv.
(3) *Herod.* III, 115.
(4) *Diodor.* V, 19, 20.
(5) Voyez le Livre des *Carthaginois*, Ch. II, § 2.

qu'ils avaient des établissements sur les côtes septentrionales de l'Europe (1). Il est certain qu'ils fréquentaient les îles britanniques. Ils paraissent avoir eu des relations suivies avec l'Irlande, *l'île sacrée*; dès la plus haute antiquité les Phéniciens y avaient établi leur religion en même temps que des relations commerciales; le sol de la *verte Erin* est encore couvert aujourd'hui de monuments, témoins irrécusables de l'influence des cultes de l'Orient (2).

« Les banderoles phéniciennes flottaient à la fois sur les côtes » de la Grande-Bretagne et sur les rivages de Ceylan » (3). La navigation méridionale des Phéniciens a ses mystères comme leurs courses dans le Nord. Les livres sacrés des Juifs ont donné une immense célébrité aux voyages problématiques d'Ophir (4). L'expédition durait trois ans; on en rapportait de l'or, des pierres précieuses, du bois de sandal, du bois d'ébène, des singes et des paons (5). La ressemblance entre les mots hébreux qui désignent les objets de ce commerce et les termes correspondants de la langue sanscrite a fourni des lumières inattendues sur la position d'Ophir (6); il est probable que l'Inde était cette contrée mystérieuse d'où les flottes phéniciennes et juives revenaient chargées de richesses. La navigation des Phéniciens s'étendait-elle plus loin? Un de ces accidents heureux qui leur fit découvrir Madère les jeta-t-il sur les côtes de l'Amérique? On a cru trouver des vestiges d'antiques liaisons entre l'Orient et l'Amérique, et par une supposition naturelle on a attribué ces communications aux plus hardis navigateurs de l'antiquité; tout repose ici sur de vagues conjectures, nous ne nous arrêterons pas à ces hypothèses; quand même des rapports entre les deux mondes auraient existé, ils n'exercèrent aucune influence sur les relations internationales de l'antiquité (7).

(1) *Heeren*, chap. 3.

(2) *Moore*, History of Ireland, ch. 1, 2.

(3) *Heeren*, chap. 3, p. 94. — Comparez *Lucien*. Toxaris, § 4.

(4) *Heeren*, ch. 3, 4, p. 82 et suiv. 135. Comparez plus haut, p. 356.

(5) I *Rois*, IX, 28; X, 11, 22. — II *Chroniq.* VIII, 18; IX, 10.

(6) Voyez la note I à la fin du volume.

(7) *Real Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft*, T. III, p. 738.

Les Phéniciens ne durent pas toutes leurs découvertes géographiques au seul hasard; la pratique de la mer éveille l'esprit d'aventure; quel est le hardi marin qui ne désire pénétrer les secrets de l'élément sans bornes qui est devenu sa seconde patrie? Ajoutez l'aiguillon de l'intérêt; c'était dans des contrées inconnues des autres nations que les Phéniciens faisaient le commerce le plus lucratif. Le peuple commerçant par excellence a peut-être eu ses Cook et ses Vasco de Gama, mais le silence ou l'ignorance des auteurs anciens ne nous permettent pas de suivre leurs expéditions (1). Cependant, grâce aux curieuses investigations d'Hérodote, nous possédons quelques faibles notions sur les voyages maritimes des Phéniciens.

Hérodote rapporte que « cinq générations avant la naissance d'Hercule, fils d'Amphytrion », les Phéniciens, naviguant vers l'Hellespont pour explorer l'Europe, découvrirent l'île de Thasos, vis-à-vis des côtes de Thrace. Thasos renfermait des mines d'or; les marchands de Tyr les exploitèrent avec un art admirable, jusqu'à ce qu'ils fussent chassés de l'île par les Grecs (2). C'est encore au père de l'histoire que nous devons le récit de la célèbre circumnavigation de l'Afrique par les Phéniciens. Ils entreprirent ce voyage d'après les ordres de Nékos, roi d'Égypte; ils s'embarquèrent sur la mer Rouge et traversèrent la mer des Indes; au bout de deux ans ils arrivèrent aux colonnes d'Hercule, et revinrent en Égypte la troisième année de leur expédition. Ils racontèrent à leur retour, qu'en faisant voile autour de la Libye, ils avaient eu le soleil à leur droite. « Ce fait ne me paraît nullement croyable », dit Hérodote, « mais peut-être le paraîtra-t-il à quelque autre » (3). De savants géographes, Gosselin (4), Malte-Brun (5), Mannert (6) ont nié ce voyage, ou n'ont voulu y voir qu'une antique tradition défigurée. Mais leurs doutes ne peuvent pas prévaloir

(1) *Heeren*, p. 87.
(2) *Herod.* II, 44; VI, 46, seq.
(3) *Herod.* IV, 42.
(4) *Recherches sur la Grèce des Anciens*, T. I, p. 204.
(5) *Histoire de la Géographie*, livre III.
(6) *Geographie der Griechen und Roemer*, T. I, p. 20.

autre un témoignage positif, et d'autant plus digne de foi qu'il est confirmé par la circonstance même qu'Hérodote regardait comme incroyable. Les Phéniciens devaient avoir le soleil à leur droite, après avoir passé la ligne; ce fait donne à tout le récit un caractère authentique (1).

Si l'on considère l'état imparfait de la navigation des anciens, on doit admirer les audacieux marchands qui doublèrent deux mille ans avant Vasco de Gama ce terrible cap des tempêtes, objet d'une si longue terreur pour les navigateurs modernes. La circumnavigation de l'Afrique est la plus mémorable entreprise de l'antiquité; mais comment se fait-il qu'un voyage, qui au quinzième siècle produisit une révolution dans les relations commerciales, passa inaperçu chez les anciens? Cette périlleuse expédition ne servit pas même à faire connaître la forme de l'Afrique; Pline, Strabon, Ptolémée en ont une fausse notion. Que les Phéniciens aient caché avec soin leur découverte, leur jalouse politique empêchait bien les autres peuples d'en profiter; mais elle n'explique pas pourquoi eux-mêmes n'en tirèrent aucun avantage. Peut-être les difficultés sans nombre que les navigateurs rencontrèrent dans le voyage autour de l'Afrique, firent-elles abandonner une navigation dont les profits n'étaient pas en proportion avec les périls qui s'y attachaient (2). Telle est la loi du progrès humain. Quand une découverte dépasse les forces de l'époque où

(1) Telle est aujourd'hui l'opinion généralement admise. Voyez dans les Notes de *Larcher* sur Hérodote, la réfutation de Gosselin (T. III, p. 380 et suiv.). — Comparez *Rennel*, The geographical system of Herodotus. p. 718; — *Heeren*, Idées, Phéniciens, Sect. I, ch. 3 (T. II, p. 90 et suiv.); — *Hudt*, note 106 sur Pomponius Mela (Collection des Classiques latins de Nisard); — *Junker*, die Umschiffung Libyens durch die Phoeniker (*Neue Jahrbücher von Seebode*, 1841, p. 357-384; 1844, p. 141-166); — *Quatremère* dans les *Mémoires de l'Institut*, T. XV, p. 380-390; — *Grote*, History of Greece, T. III, p. 379-387.

(2) C'est l'explication donnée par *Quatremère* (Mémoires de l'Institut, T. XV, p. 380, 388) et adoptée par *Grote* (History of Greece, T. III, p. 381-387). La circumnavigation de l'Afrique avait duré trois ans, elle n'était possible que pour les plus hardis navigateurs. Les profits ne compensaient pas la longueur et les périls du voyage. Le passage à travers l'isthme de Suez était plus facile et plus avantageux.

elle est faite, elle reste stérile; il faut qu'elle se reproduise dans des temps plus favorables pour porter des fruits. L'Amérique a été visitée par de hardis navigateurs avant Christophe Colomb; mais ce n'est qu'au quinzième siècle que le Nouveau Monde a été mis en communication avec l'ancien (1). Cependant l'audace des marins de Tyr ne fut pas inutile à l'humanité. L'idée que la mer [illegible] l'Asie et l'Europe, bien que rejetée avec dédain par les plus illustres géographes de l'antiquité, devint une conviction générale; elle inspira les hardis navigateurs de l'Europe moderne.

Le commerce des Phéniciens n'était pas exclusivement maritime; ils servirent d'intermédiaires aux relations commerciales des grands empires d'Asie. Le commerce asiatique est soumis à une marche invariable. Les marchands, obligés de traverser les déserts, se réunissent en caravanes, pour se mettre à l'abri des brigandages des tribus nomades; les routes qu'ils suivent sont tracées par la nature, qui prépare les lieux de repos, en semant quelques palmiers dans les steppes, et en faisant jaillir de rares sources au milieu des sables. Ces fertiles oasis, entrepôt nécessaire du commerce, deviennent le siége de riches et puissantes cités. En vain elles tombent sous les coups des Barbares, d'autres villes s'élèvent à leur place; il n'y a rien de changé que le nom du peuple dominant (2). Telle est la contrée arrosée par l'Euphrate et le Tigre. Babylone figure dans la Genèse comme le berceau de la civilisation (3). Alexandre voulait en faire la capitale de l'Asie, lorsque la mort arrêta l'exécution de ses gigantesques projets. Séleucie sous les Macédoniens, Ctésiphonte sous les Parthes, Bagdad et Ormus sous

(1) *Loebell*, Die Weltgeschichte in Umrissen, T. I, p. 170. — Il y a encore des raisons particulières pour lesquelles les Phéniciens n'ont pas pu profiter de leurs découvertes. *Heeren* remarque que les invasions des conquérants babyloniens, le siége de Tyr, la conquête, la perte de l'indépendance qui suivirent de près l'expédition des Phéniciens, leur ôtèrent le goût des voyages lointains, peut-être même les moyens de les entreprendre.

(2) *Heeren*, Introduction, T. I, p. 25-27 (de la traduct.). Voyez dans *Heeren* (T. III, p. 174-189) un aperçu des routes commerciales de l'ancienne Asie.

(3) *Genèse*, X, 8-10.

les Arabes, succédèrent à Babylone. La nature avait fait de la Babylonie le centre du commerce de l'Orient. Située entre l'Inde et la Méditerranée, elle devint l'entrepôt des marchandises précieuses qu'on transportait dans l'Occident; sa proximité du golfe Persique et de la mer des Indes lui assurait le commerce de l'Asie centrale; le Tigre et l'Euphrate la mettaient en communication avec les peuples qui habitent les bords de la mer Noire et de la mer Caspienne. Elle resta le siége du commerce asiatique, malgré les révolutions nombreuses qui bouleversèrent l'Orient, jusqu'à ce que la découverte de l'Amérique donnât une autre direction aux relations internationales (1).

Le commerce produit le luxe et il se nourrit des besoins nouveaux qu'il crée. Les auteurs anciens dépeignent les Babyloniens comme des hommes amoureux du faste, soumis à une foule de besoins factices qu'ils ne pouvaient satisfaire que par des relations étendues et nombreuses avec les peuples les plus éloignés. Le goût du luxe dégénéra en corruption, mais il fut dans les desseins de Dieu un moyen d'unir les hommes (2). Est-ce à des mœurs corrompues, ou à des idées religieuses, ou à l'esprit mercantile que l'on doit attribuer la prostitution des femmes chez les Babyloniens? Cette honteuse institution existait chez les Phéniciens et les Carthaginois (3); peut-être était-elle en vigueur chez la plupart des peuples asiatiques; le célèbre voyageur Marco Paolo (4) l'a trouvée établie au Tibet; la description qu'il en fait a une étonnante ressemblance avec celle que nous a transmise le Père de l'histoire. Hérodote raconte que toutes les Babyloniennes étaient obligées, une fois en leur vie, de se rendre dans le temple de Mylitta pour s'y livrer à un étranger (5). Goguet et De Maistre

(1) *Heeren*, Babylon., Sect. II, ch. 1 (T. II, p. 148, 164 et suiv. de la traduct.). — *Real Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft*, au mot *Seleucia* (T. VI, p. 952).

(2) *Montesquieu*, Esprit des Lois, XXI, 6.

(3) *Movers*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, III, 24, p. 421.

(4) *Marco Paolo*, II, 37.

(5) *Herod.* I, 199. Cette coutume a donné lieu dans le dernier siècle à une controverse célèbre par le nom de l'écrivain qui la provoqua. *Voltaire*

expliquent cette prostitution légale par des croyances religieuses (1). L'idée du sacrifice conduit en effet aux superstitions les plus funestes; ici à l'immolation de ce que l'homme a de plus cher, là à des rites licencieux (2). Cependant le fait que les étrangers seuls étaient admis dans le temple de Mylitta, circonstance qui se retrouve dans l'île de Chypre (3) et au Tibet, semble indiquer que des sentiments moins élevés dans leur principe se sont mêlés à la religion : le sacrifice de la pudeur fut ravalé jusqu'à devenir un moyen d'attirer les marchands par l'attrait de la volupté (4).

La nature avait fait de la Babylonie le rendez-vous des peuples commerçants de l'Orient. Mais ce ne furent pas les Babyloniens proprement dits qui se livrèrent au commerce, au moins pendant l'époque brillante des monarchies asiatiques; les Chaldéens et surtout les Phéniciens furent les agents des relations qui existaient

soutint contre *Larcher* que cette *auguste cérémonie* était un conte des Mille et une Nuits; il épuisa les ressources de son esprit pour prouver l'impossibilité, que les Orientaux, si jaloux de leurs femmes, les aient livrées à la prostitution. Larcher répondit en savant; son redoutable adversaire répliqua en le traitant de cuistre de collége, qui prenait un fait pour vrai, dès qu'il l'avait lu en grec. Voltaire écrivit l'*Apologie des Dames de Babylone* [*Essai sur les Mœurs* (chap. des Babyloniens devenus Persans); — *Dictionnaire philosophique*, au mot *Babel*; — *Mélanges historiques* (Défense de mon oncle, ch. 2)]; mais tout son esprit ne pouvait renverser les témoignages positifs, nombreux que lui opposait le traducteur d'Hérodote (*Supplément à la philosophie de l'histoire*, p. 87).

(1) « Persuadés », dit *De Maistre* (Éclaircissements sur les sacrifices, ch. I), « qu'une divinité malfaisante en voulait à la chasteté de leurs » femmes, les Orientaux lui livraient des victimes volontaires pour em- » pêcher Vénus de troubler les unions légitimes ». Comparez *Goguet*, De l'origine des Lois, T. V, p. 378 et suiv. Le savant *Heyne* donne également un sens religieux à cette coutume (*De Babyloniorum instituto religioso, ut mulieres ad Veneris templum prostarent*, dans les *Comment. Soc. Goetting.* Vol. XVI, p. 30-42. — Comparez les observations de *Jakobs* sur cette dissertation, *Vermischte Schriften*, T. VI, p. 28-58).

(2) *Benj. Constant*, De la Religion, liv. XI, ch. I.

(3) *Justin.* XVIII, 5.

(4) *Boettiger*, Kunstmythologie, T. I, p. 306 : « Gewiss auch jene Sitte, » den Dienst der Naturgötter durch Lustdirnen zu betreiben, mag ein » wichtiger Hebel in der klugausgesonnenen Handelspolitik der Phoenizier gewesen sein ».

entre les nations de l'Asie. Nous retrouvons ce petit peuple sur tous les points du globe, ici trafiquant en son propre nom, là s'unissant aux populations indigènes, véritable facteur de l'univers. Le commerce de terre ne pouvait se faire en Orient que par des associations de marchands. Ces caravanes étaient formées par des tribus nomades; la Providence les plaça à côté des peuples commerçants pour faciliter les communications des hommes; elles vendaient ou louaient leurs nombreux chameaux avec leurs gardiens et conducteurs aux marchands étrangers. La Genèse les représente déjà transportant à travers les déserts des aromates et d'autres marchandises précieuses (1). Tyr et Carthage en tirèrent un parti admirable : « Les Arabes et tous les principaux de Kédar » ont été les marchands que tu avais dans ta main » (2). Suivons un instant ces caravanes, elles sont un anneau dans la longue chaîne qui unira un jour tous les peuples du monde (3).

L'Arabie était le principal siége des relations continentales des Phéniciens. La puissance du commerce se montre ici supérieure à celle du génie guerrier. Les Arabes n'ont jamais été conquis, mais leurs déserts se sont ouverts aux caravanes; la passion du gain fit ce que l'amour de la gloire n'avait pu faire; elle relia l'Arabie au reste du monde. Des caravanes aussi nombreuses que des peuplades (4) la traversaient et y trafiquaient pour le compte des Phéniciens (5). Ce commerce s'étendait jusque sur la côte occidentale du golfe Persique (6). Les Phéniciens trouvaient dans

(1) *Genèse*, XXXVII, 25, 28.

(2) *Ézéchiel*, XXVII, 21.

(3) Nous venons de transcrire un passage d'Ézéchiel. C'est au prophète hébreu que nous devons les seules notions que nous possédions sur l'étendue du commerce de terre des Phéniciens. *Heeren*, Phénic. ch. 4 (T. II, p. 93 et suiv.).

(4) *Isaïe*, LX, 6-9.

(5) « Dan et Javan et Mosel in nundinis tuis proposuerunt ferrum fabre- » factum... Dedan institores tui in tapetibus ad sedendum... Arabia et » universi principes Cedar, ipsi negotiatores manus tuæ... Venditores » Saba et Reema, ipsi negotiatores tui... Haran, et Chene et Eden, nego- » tiatores tui; Saba, Assur et Chelmad, venditores tui » (*Ézéchiel*, XXVII, 19-24).

(6) *Ézéchiel*, XXVII, 15. — *Heeren*, Phénic. Ch. 4 (T. II, p. 103-129).

l'Arabie les denrées de l'Orient et les répandaient dans tout l'Occident. Ce n'étaient pas seulement les riches produits de l'Inde et de la Chine, la soie, le coton, les épices, qui faisaient l'objet de ce trafic. Les Perses avaient gardé de leur vie nomade la passion de la chasse; ils employaient les chiens indiens, race grande et forte, à la chasse des bêtes féroces (1). Un satrape de Babylone consacrait exclusivement à l'entretien de ses chiens quatre grands bourgs, exemptés de tout autre tribut (2). L'Inde se repliait en vain sur elle-même, fuyant le contact de l'étranger; le goût du luxe et du plaisir força les barrières religieuses, et mit les Indiens en communication avec l'humanité. Le commerce achèvera l'œuvre qu'il a commencée. La conquête et les missions ont vainement tenté de briser l'antique organisation de l'Inde; l'esprit commercial sera plus puissant. Le peuple qui est devenu le facteur de l'univers à la place de Tyr et de Carthage, paraît appelé à la haute mission de porter la culture européenne dans l'Orient et d'unir les deux mondes.

Il y avait encore dans l'antiquité une autre nation qui formait comme un monde à part. Pour mieux s'isoler, les Égyptiens défendaient l'accès de leurs ports aux étrangers. Mais les besoins, les intérêts rapprochent ceux que des institutions contraires à la nature voudraient séparer. Les Phéniciens tiraient de l'Égypte une partie des subsistances que leur sol leur refusait (3); l'industrie égyptienne leur fournissait des produits précieux (4). Ces relations remontent aux temps les plus reculés; Homère en parle (5). Hérodote dit que le premier trafic des Tyriens consista à transporter chez les différentes nations les denrées de l'Égypte et de

(1) *Aelian*. De nat. anim. IV, 19. Ces chiens figurent dans le *Râmâyana*. Açvapati fait présent au frère de Râma de chiens « élevés dans » le palais, doués de la force du tigre, combattant des dents, de haute » stature » (II, 70, 21, seq.).

(2) *Hérod.* I, 192.

(3) *Isaïe*, XXIII, 3.

(4) *Ezéchiel*, XXVII, 7 : « Le fin lin de broderie, apporté » d'Égypte, a été ce que tu étendais pour te servir de voiles; tu te cou- » vrais de pourpre et d'écarlate, apportées des îles d'Élisça ».

(5) *Odyss.* XIV, 288.

l'Assyrie (1). Les Phéniciens finirent par avoir des établissements fixes sur les bords du Nil; les Pharaons leur abandonnèrent tout un quartier de la ville de Memphis (2), ainsi que cela se pratiquait au moyen âge pour les Génois et les Vénitiens. La race active des marchands de Tyr exploita l'aversion que les Égyptiens montraient pour le commerce; ils devinrent les agents du trafic intérieur: l'Égypte, si admirablement située pour de vastes relations commerciales, leur servit de point de départ pour communiquer avec l'Afrique, la Grèce, les îles de la Méditerranée, l'Italie, l'Arabie, l'Éthiopie et l'Inde. Ces liaisons ne furent pas sans influence sur les Égyptiens: ils reconnaissent que leur religion fit des emprunts au culte de la Phénicie (3). L'Égypte de son côté réagit sur les Phéniciens. Le contact des deux races produisit une des découvertes les plus importantes pour l'humanité, celle de l'écriture alphabétique. D'après une opinion accréditée, les marins de Tyr et de Sidon communiquèrent la sagesse égyptienne aux peuples avec lesquels leur immense commerce les mettait en relation (4).

Les nombreuses colonies phéniciennes qui occupaient les côtes de l'Afrique faisaient un commerce considérable avec les produits de ce riche continent; grâce aux tribus nomades, elles pénétrèrent audelà du désert jusque dans l'intérieur de l'Afrique (5).

Nous avons peu de notions sur le commerce des Phéniciens avec l'Asie orientale. Leurs rapports avec les grands empires qui s'élevèrent dans l'Orient prouvent cependant l'existence d'un commerce suivi. La Phénicie fut conquise par les Babyloniens et les Perses; les vainqueurs abandonnèrent aux marchands de Tyr l'ex-

(1) *Herod.* I, 1. Les traditions phéniciennes et égyptiennes confirment les témoignages des auteurs grecs. *Movers*, Die Phoenizier, liv. III, ch. 2.

(2) *Herod.* II, 112. Cet usage est général en Orient; il date de la plus haute antiquité. Voyez *Movers*, Die Phoenizier, T. I, p. 49.

(3) *Plutarch.* Isis. c. 52. — *Movers* (Die Phoenizier, T. I, p. 32-48), rattache l'influence que la religion phénicienne exerça sur les idées religieuses des Égyptiens à la domination des Hycsos qu'il prend pour des tribus phéniciennes. Comparez plus haut, p. 300 et suiv.

(4) Voyez plus haut, p. 298 et suiv.

(5) Voyez le Livre des *Carthaginois*, Ch. III, § 2.

ploitation des relations commerciales qui existaient entre les diverses parties de l'Asie; les derniers conquérants étaient si peu jaloux de prendre part au commerce, qu'ils entravèrent même la navigation des Babyloniens (1).

Les prophètes hébreux nous donnent quelques indications sur le trafic des Phéniciens dans le Nord de l'Asie. « Thubal et Mesmec ont négocié avec toi, faisant valoir ton commerce en vendant des hommes et des vaisseaux d'airain » (2). Le siége de ce commerce était dans les contrées situées entre la mer Noire et la mer Caspienne. Ainsi dès la plus haute antiquité les pays du Caucase avaient le triste privilége de fournir des esclaves aux harems de l'Orient. Les prophètes reprochent ce honteux trafic aux marchands de Tyr, ils prédisent à ces avides spéculateurs qu'en expiation de leur crime, leurs propres enfants seront vendus à l'étranger (3). La prophétie s'est accomplie; mais le crime n'était pas seulement celui des Tyriens, l'antiquité tout entière était coupable; c'est pour avoir pratiqué l'esclavage que le monde ancien a été condamné à périr.

§ 2. *Colonies* (4).

Le commerce des Phéniciens embrassait toutes les parties de la terre. Comment de faibles cités parvinrent-elles à étendre leurs relations depuis le nord de l'Europe jusque dans l'Inde? La puissance des peuples de l'antiquité se propageait par deux voies: la guerre et les colonies. Les colonies sont aussi anciennes que les premières sociétés; des colons sortirent de l'Inde, de l'Éthiopie, de l'Égypte. La colonisation, qui était un accident dans la vie des théocraties, devint une condition d'existence pour les nations commerçantes. Une petite peuplade, dépourvue de puissance militaire, n'aurait pu se répandre sur le monde entier, si elle n'avait

(1) *Heeren*, Phénic. Sect. I, ch. 4 (T. II, p. 188 et suiv.). Comparez plus haut, p. 453.

(2) *Ézéchiel*, XXVII, 13.

(3) *Joël*, III, 6, 11. — *Amos*, I, 9.

(4) *Heeren*, Phéniciens, ch. 2. Babyloniens, ch. 2. — *Movers*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, III, 24, p. 345-352.

trouvé des points d'appui partout où l'appelaient les besoins de son trafic.

La tradition sur les voyages de l'Hercule tyrien nous a fait connaître la direction des établissements phéniciens et leur bienfaisante influence. Dans leur commerce asiatique, les Phéniciens ne paraissent qu'en seconde ligne, ils s'allient aux Hébreux, aux Arabes, ils sont les facteurs des Babyloniens et des Perses. Mais le monde occidental était ouvert aux hardis explorateurs des mers. Ils pouvaient se déployer à leur aise sur les côtes de l'Afrique et de l'Espagne, dans les îles de la Méditerranée; ils n'y rencontraient pas de ces monarchies conquérantes qui les entravaient en Asie. C'est aussi au milieu des Barbares que les Phéniciens étaient appelés, comme agents de civilisation. Suivons-les dans leurs conquêtes pacifiques.

La fondation des premières colonies se perd dans les temps mythiques. Les colons phéniciens passèrent la mer plus de quinze siècles avant l'ère chrétienne (1). L'île de Chypre, voisine de la Phénicie, fut sans doute le premier siége de leurs établissements (2); ils paraissent même en avoir fait la conquête; ils y bâtirent un grand nombre de villes; un savant orientaliste y a trouvé de nos jours une épitaphe en caractères phéniciens. Les autres îles de l'Archipel conservèrent également dans leur culte, dans leurs traditions, des traces du séjour des Phéniciens (3). Ils occupèrent ces îles à une époque où les Grecs n'avaient pas encore pris cet essor admirable qui porta la civilisation hellénique sur toutes les côtes de la mer Méditerranée. Lorsque les migrations ionienne et dorienne se dirigèrent vers l'Asie Mineure, les races guerrières de la Grèce prirent le dessus sur les paisibles marchands de la Phénicie. Cependant leur colonisation ne resta pas stérile : l'esprit industrieux des colons se communiqua aux indigènes. Hérodote vit encore à Thasos, les puits et les galeries des mines que les

(1) *Heeren*, p. 41.

(2) *Isaïe*, XXIII, 12. Commentaire de *Gesenius* sur *Isaïe*, T. I, p. 721 et suiv.

(3) Voyez des détails sur les établissements des Phéniciens dans les îles de l'Archipel dans *Plass*, Geschichte Griechenlands, T. I, p. 92-101.

Phéniciens y avaient ouverts (1). Ils bâtirent des villes sur la mer Noire et la Propontide; on a trouvé des vestiges de leur langage jusque dans les montagnes de Pisidie et de Carie.

La rivalité des Étrusques ne permit pas aux Phéniciens de fonder des colonies en Italie. La Sicile les attira par la fertilité de son sol, sa position géographique en faisait une station pour les marchands naviguant vers l'ouest. Ils y devancèrent les Grecs; mais quand les Hellènes paraissent, les Phéniciens reculent; les Carthaginois eux-mêmes, quoique disposant d'immenses armées, ne parvinrent pas à arracher la Sicile à leurs rivaux. Les ports commodes de Malte étaient un attrait pour les navigateurs sidoniens : des ruines de temples, de forts, de tombeaux, attestent le passage de ces conquérants pacifiques (2). La Sardaigne avait pour les Phéniciens la même utilité que le Cap de Bonne Espérance pour les navigateurs qui vont aux Indes; ils s'y arrêtaient pendant leurs voyages aux colonnes d'Hercule. La capitale de l'île est une cité phénicienne; mais les Phéniciens propageaient leur culte sanguinaire en même temps que leur civilisation (3); on rapporte aux adorateurs de Baal l'origine des horribles sacrifices qui firent passer en proverbe le *rire sardonien* (4).

Les îles Baléares, que les Phéniciens occupèrent également, nous conduisent vers l'Espagne, le Pérou de l'antiquité. « Quelles » sont ces volées épaisses comme des nuées, qui volent comme

(1) *Herod.* II, 44; VI, 46, 47. Sur les progrès que les Grecs durent aux Phéniciens, voyez *Pluss*, ib., p. 136-144.

(2) *Miége*, Malte, T. I, ch. 9.

(3) *Movers*, Die Phoenizier, T. I, p. 299, 301. Les Phéniciens introduisirent l'usage des sacrifices humains à Rhode (ib., p. 25), dans l'île de Crète (ib., p. 31) et sur presque toutes les côtes de la Méditerranée. *Böttiger*, Kunstmythologie, T. I, p. 355 et suiv.

(4) Un auteur grec, cité par *Suidas* (h. v.), dit que les Sardes immolaient les plus beaux prisonniers à Saturne; les victimes, comme les Indiens de l'Amérique du Nord, pour montrer leur courage et braver les vainqueurs, s'embrassaient et riaient au milieu des tourments (Cf. *Demonis* fragm., n° 11, dans les *Fragm. Hist. graec.* de Didot.). *Timée* (fragm. XXVIII, dans les *Fragm. Hist. graec.*) donne une autre explication de cette expression proverbiale; mais ce sont toujours les sacrifices sanglants qui en forment le fond.

» des pigeons à leurs colombiers? Ce sont les navires de Tarsis; » ils amènent tes fils des pays éloignés, avec leur argent et leur » or » (1). L'Espagne était autrefois le pays le plus riche de la terre en métaux précieux : les premiers Phéniciens qui y débarquèrent, trouvèrent une telle quantité d'argent que, ne pouvant le charger sur leurs bâtiments, ils en fabriquèrent tous leurs ustensiles, jusqu'aux ancres de leurs vaisseaux (2). Les Phéniciens eurent pendant des siècles le monopole de ce commerce lucratif, source de leurs richesses et de leur puissance (3). Ils couvrirent l'Espagne de leurs établissements : d'après Strabon plus de deux cents villes étaient d'origine asiatique. La belle Andalousie fut le siége principal de ces colonies : dans ces heureuses contrées où les poëtes placèrent les Champs Élysées, s'élevèrent les villes célèbres de Tartessus, de Cartéïa; la plus illustre de toutes, Gadès, fondée plus d'un siècle avant la guerre de Troie, a survécu à toutes les révolutions politiques et compte aujourd'hui ses années d'existence par milliers. Gadès était le point de départ de la navigation des Phéniciens dans le nord de l'Europe; le voile dont ils couvraient ces lointaines excursions ne nous permet pas d'indiquer les établissements qu'ils créèrent sur les côtes où ils allaient chercher l'ambre et l'étain.

Revenons sur nos pas et suivons les infatigables navigateurs de Tyr en Afrique. Si nous en croyons Ératosthène (4), ils ne fondèrent pas moins de trois cents villes sur les côtes occidentales de cet immense continent; mais la barbarie africaine emporta les colons. La plupart de ces établissements étaient ruinés, lorsqu'Hannon entreprit son voyage de découverte; il les repeupla, mais la ruine de Carthage entraîna celle de ces colonies lointaines qui n'intéressaient pas les maîtres du monde. La destinée des villes qui couvraient les côtes septentrionales de l'Afrique fut plus brillante : Carthage domina les cités phéniciennes ses sœurs, elle osa disputer l'empire du monde à Rome.

(1) *Isaïe,* LX, 8, 9.
(2) *Aristot.*, De Mirabil., c. 135. Cf. *Diodor.* V, 35.
(3) *Ézéchiel,* XXVII, 25. — *Diodor.*, ib.
(4) *Eratosth. ap. Strab.*, XVII, p. 538, ed. Casaub.

Le commerce de l'Orient était en grande partie dans les mains des Phéniciens. La route commerciale de l'Euphrate était couverte de leurs établissements. Les côtes de la mer qui longe la Phénicie jusque vers l'Égypte furent colonisées par les marchands de Sidon et de Tyr; ils avaient sans doute des stations dans le golfe Arabique; on en rencontre jusque dans le golfe Persique; les îles de Tyr ou Tylos et d'Aradus, rappellent la mère patrie, on y trouve encore aujourd'hui des restes d'institutions et d'édifices phéniciens.

Quels furent les rapports des colonies phéniciennes avec leurs métropoles? Au moment où elles paraissent dans l'histoire, elles sont indépendantes : faut-il attribuer cette liberté à des idées systématiques? Ce serait le premier exemple d'un peuple commerçant qui aurait laissé se développer librement les colonies sorties de son sein; mais peut-on supposer dans l'enfance des sociétés une politique que les peuples modernes se refusent encore à pratiquer? Le défaut de documents historiques ne permet pas de déterminer avec exactitude les rapports primitifs des colons avec leur mère patrie; mais le peu de témoignages qui nous restent, combinés avec les causes de la colonisation, suffisent pour donner la conviction que la politique coloniale des Phéniciens était, comme celle de tous les peuples commerçants, inspirée par l'intérêt et non par la générosité.

Les premières colonies sont des émigrations provoquées par la conquête; les émigrants ne conservèrent aucun lien avec la Phénicie. La colonisation proprement dite s'ouvre vers le quinzième siècle avant notre ère; elle est due à des causes politiques autant qu'à l'esprit commercial. Le peuple, formé des habitants primitifs réduits en servage, était durement exploité par une aristocratie qui à l'avidité du trafiquant joignait l'esprit oppressif de la théocratie (1). Déjà dans les cités phéniciennes commence cette lutte acharnée entre l'aristocratie et la plèbe qui se continuera sanglante dans les républiques grecques. Pour prévenir les insurrections ou pour les calmer (2), les chefs de l'état fondaient des colonies où

(1) *Movers*, Die Phoenizier, T. II, 1 (liv. I, ch. 12).
(2) *Justin*. XVIII, 3, 4.

la population surabondante trouvait la richesse et la puissance qui lui manquaient dans la mère patrie (1). Ces colonies étaient dépendantes par leur nature (2), et soumises probablement au payement d'un tribut.

Outre ces établissements systématiques, il y avait encore des colonies volontaires. Ceux qui succombaient dans les luttes civiles quittaient le sol natal pour se créer ailleurs une patrie organisée suivant leurs intérêts ou leurs passions : c'est à une émigration pareille, sortie du sein de l'aristocratie, que Carthage dut sa seconde fondation (3). La Phénicie n'avait aucun droit à réclamer sur cette classe de colons (4). Cependant ils conservaient des relations de piété, de religion avec leurs métropoles (5). Les Phéniciens refusèrent de suivre Cambyse contre les Carthaginois (6); les liens du sang qu'ils invoquèrent devaient paraître bien sacrés, puisque le farouche conquérant, qui avait foulé aux pieds les croyances de l'Égypte, céda aux scrupules religieux des Phéniciens (7). Carthage, de son côté, devenue la reine des mers, n'oublia jamais qu'elle était fille de Tyr. Dans le principe les Carthaginois envoyaient à l'Hercule tyrien la dixième partie de leurs

(1) *Aristotel.* Polit. VI, 3, 5.

(2) *Sallust.* Jug. 19 : « Postea Phoenices, alii multitudinis domi minuendae gratia, pars imperii cupidine, sollicitata plebe aliisque rerum novarum avidis, Hipponem, Hadrumetum, Leptim aliasque urbes in ora maritima condidere : haeque brevi multum auctae, pars originibus praesidio, aliae decori fuere ».

(3) *Justin.* XVIII, 4, 6. — *Movers,* Die Phoenizier, II, 1, p. 352-356, 546 et suiv.

(4) *Sallust.*, Jug. 19.

(5) Les Phéniciens assimilaient les relations entre la métropole et les colonies à celles de la maternité. Les monnaies de Tyr et de Sidon qualifient ces cités de *mères* des villes fondées par les émigrants (*Movers,* Die Phoenizier, II, 1, p. 119-121).

(6) *Herod.* III, 19 : ἐκέλευε (ὁ Καμβύσης) ἐπὶ τὴν Καρχηδόνα πλέειν τὸν ναυτικὸν στρατόν. Φοίνικες δὲ οὐκ ἔφασαν ποιήσειν ταῦτα· ὁρκίοισί τε γὰρ μεγάλοισι ἐνδεδέσθαι, καὶ οὐκ ἂν ποιέειν ὅσια ἐπὶ τοὺς παῖδας τοὺς ἑωυτῶν στρατευόμενοι.

(7) *Hérodote* (III, 19) dit que Cambyse n'osa pas faire violence aux Phéniciens, parce qu'ils s'étaient soumis volontairement à lui, et parce qu'ils formaient la force principale de sa marine.

revenus et du butin fait sur l'ennemi : la prospérité leur fit quelquefois négliger ce pieux devoir, mais les malheurs de la guerre les ramenaient au repentir, et alors ils dépouillaient leurs propres temples pour honorer le dieu protecteur de la race phénicienne (1). Ces relations filiales subsistèrent jusqu'à la ruine de Carthage; Alexandre trouva à Tyr une députation carthaginoise : elle était venue célébrer les sacrifices annuels auxquels les colons avaient l'habitude d'assister pour témoigner leur piété et leur reconnaissance (2). Les Tyriens comptaient sur le secours des Carthaginois lorsqu'ils se décidèrent à braver la puissance du vainqueur de l'Asie, mais la fortune d'Alexandre l'emporta; Carthage ouvrit ses murs aux femmes, aux enfants, aux vieillards que les malheureux assiégés y envoyèrent comme dans un asile assuré (3).

Ainsi, même chez les peuples commerçants, les colonies devinrent une image des liens que le sang crée entre parents. La colonisation phénicienne n'est pas indigne de figurer la future association de la grande famille humaine. Mais le génie sombre et dur de la métropole passa aux colons : la tache des sacrifices humains obscurcit la lumière que les navigateurs de Tyr communiquaient aux peuples étrangers. Ajoutez à cela l'esprit jaloux, étroit du trafiquant. Pour se réserver le monopole du commerce lucratif qu'ils faisaient avec les pays barbares, ils répandaient des récits fabuleux sur les dangers qui attendaient le navigateur téméraire dans ces contrées lointaines (4). Tout n'était pas imaginaire dans ces périls, mais c'était l'avidité des marchands exaltée jusqu'au crime qui les créait. Ils ne reculaient pas devant le meurtre pour écarter la concurrence (5). Le fait paraît incroyable; cepen-

(1) *Polyb.* XXXI, 20, 12. — *Diodor.* XX, 14; XIII, 108. — *Justin.* XVII, 7. — *Münter,* Religion der Karthager, p. 52-55.

(2) *Q. Curt.* IV, 2.

(3) *Q. Curt.*, ib. — *Diodor.* XVII, 40, 41.

(4) *Strab.*, lib. III, fine.

(5) *Aristot.*, De mirabil. ausc. 144. — *Festus,* v° *Tyria maria.* — La réputation de cruauté des Phéniciens était si bien établie, que les anciens rapportaient l'origine de leur nom aux crimes dont ils se rendaient coupables. *Aristote* (Il.) le dérive de φοινίξαι, αἱμάξαι. D'autres (*Etym. M.*, v° Φοίνιξ) le dérivent de φόνος, φόνιοι.

dant un témoignage récemment découvert est venu le confirmer. « Les Phéniciens », dit Eusèbe, « gardaient leurs possessions » avec une jalousie excessive; pour empêcher les communications » avec l'étranger, ils dévastaient les territoires voisins et détrui» saient les villes » (1). Ainsi là où s'élevait une colonie phénicienne, il se faisait un désert!

Le commerce était pour les Phéniciens une cause de division plutôt que d'union. Rien ne le prouve mieux que leurs relations avec les Grecs. Ils avaient initié la Grèce à la civilisation, leurs colonies se touchaient, et cependant il n'y a aucune trace d'alliance entre les cités commerçantes des deux peuples (2). Les Phéniciens se retiraient devant les Grecs; ils leur abandonnèrent leurs établissements sur les côtes de l'Asie Mineure et de la Mer Noire; mais la jalousie engendra chez eux une haine profonde qui éclata lorsque les Barbares de l'Asie voulurent asservir la Grèce. Herder reproche avec amertume aux Carthaginois d'avoir fait alliance avec Xerxès contre les Grecs (3); il oublie les trois cents vaisseaux tyriens qui combattirent à Salamine dans les rangs des Perses (4). On dirait que les Phéniciens pressentaient que la race hellénique causerait la ruine de leur patrie.

Alexandre porta un coup mortel à Tyr par la fondation d'Alexandrie (5). Le commerce prit une nouvelle direction; Tyr eut le sort qui frappa Venise et Gênes après la découverte de la route des Indes. Ces révolutions dans les relations commerciales sont-elles l'ouvrage d'une aveugle fatalité? Pourquoi Tyr fait-elle place à Alexandrie? Le monde ancien doit être préparé au Christianisme,

(1) *Euseb.*, De Theophania, II, 67. — *Movers,* dans l'*Encyclopédie d'Ersch,* III, 24, p. 360.

(2) Les marchands phéniciens faisaient un commerce actif en Grèce, ils formaient même des corporations dans plusieurs villes; mais il n'y avait pas de relations entre les peuples (*Movers,* Die Phoenizier, T. I, p. 50).

(3) Voyez plus bas, le Livre des *Carthaginois,* ch. I.

(4) *Herod.* VII, 89.

(5) Tyr avait déjà perdu de sa puissance par le développement considérable que prit la colonie de Carthage, et par les révolutions politiques qui agitèrent la Phénicie sous l'empire des Assyriens (*Movers,* Die Phoenizier, II, 1, p. 365 et suiv., p. 473-478).

c'est de l'Orient que viendra la lumière qui éclairera l'humanité. Le génie d'Alexandre devine les desseins de Dieu; la ville qui porte son nom est comme un anneau entre les deux mondes; elle n'est plus, comme les cités phéniciennes, préoccupée exclusivement du commerce; les dogmes de l'Orient et les doctrines philosophiques de la Grèce s'y donnent rendez-vous et préparent la voie à Jésus-Christ.

LIVRE II.

LES CARTHAGINOIS.

CHAPITRE I.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Carthage est fille de Tyr, mais la colonie a de beaucoup surpassé la puissance de la mère patrie : en prenant cet accroissement, est-elle restée fidèle à l'esprit de la métropole? Les écrivains modernes sont plus favorables aux Phéniciens qu'aux Carthaginois; on dirait que la haine de Rome poursuit sa malheureuse rivale jusque dans l'histoire. Herder s'est fait l'organe de l'opinion dominante : l'historien philosophe ne reconnaît aucune valeur à Carthage; il y voit « un petit nombre de familles, des marchands barbares, riches, combattant à l'aide de mercenaires pour accroître leur monopole et usurpant l'empire de tous les pays qui pouvaient servir à leurs spéculations ». Les Carthaginois n'ont contribué en rien aux progrès du genre humain; « ils ont répandu peu de culture en Afrique, que leur importait de propager la civilisation? Leur seul but était d'amasser des trésors. Toute la conduite de ce peuple dans les pays étrangers témoigne de la dureté et de l'avarice d'une cité aristocratique qui ne cherchait rien que lucre et servitude africaine. Ils paraissent comme alliés barbares d'un Barbare (1) contre un peuple grec, et ils se montrèrent toujours dignes de ce rôle. Sélinonte, Himère, Agrigente, Sagonte et en Italie plus d'une riche province furent détruites ou dévastées par eux; tout leur commerce égoïste ne vaut pas les flots de sang qu'ils ont fait couler dans la belle Sicile » (2).

(1) Xerxès.
(2) *Herder*, Ideen, XII, 4.

Ce jugement est trop sévère. Nous concevons que le généreux écrivain n'éprouve aucune sympathie pour une aristocratie marchande qui fait des conquêtes par esprit de lucre. Mais l'égoïsme mercantile est le propre de tout état commerçant. Herder a reconnu les bienfaits du commerce phénicien malgré cette tache, pourquoi ne rend-il pas la même justice aux Carthaginois? Les anciens étaient plus logiques dans leurs antipathies; ils ne séparent jamais Tyr de Carthage dans leurs invectives contre la race punique. La religion sanguinaire des Carthaginois était celle de la métropole. *Les conventions phéniciennes* étaient devenues proverbiales avant *la foi punique;* la jalousie et la haine inspiraient la politique commerciale de Tyr aussi bien que celle de Carthage. Le gouvernement carthaginois était aristocratique comme celui de la mère patrie (1). L'aristocratie avait le monopole des magistratures; mais les fonctions finirent par être vénales, et le mal s'aggravant avec la décadence de la république, l'argent devint le dieu de Carthage (2); la ruine même de l'État ne touchait les citoyens qu'autant qu'elle lésait leurs intérêts privés (3).

Carthage est donc l'image de la mère patrie; elle déploya sur un plus vaste théâtre les défauts et les qualités de la race phénicienne. Il y a cependant une différence entre la métropole et la colonie. Les Phéniciens ont été dans l'heureuse impuissance de devenir conquérants. Leurs descendants, établis dans un immense continent, pouvant disposer de populations guerrières, ayant à leur portée les îles les plus fertiles et les plus favorables aux relations commerciales, cédèrent fatalement à l'esprit de conquête qui domine dans l'antiquité. Mais les Carthaginois n'ont pas eu d'âge héroïque comme les Grecs, ils ne furent pas inspirés par la haute ambition qui animait les Romains : leurs conquêtes étaient des instruments de commerce. L'esprit commercial eut une funeste

(1) *Heeren,* Des Carthagin., Sect. I, ch. 3 (T. IV, p. 123 et suiv., p. 124 et suiv. de l'édit. franç.).

(2) *Polyb.* VI, 52, 2 : παρὰ Καρχηδονίοις οὐδὲν αἰσχρὸν τῶν ἀνηκόντων πρὸς κέρδος.

(3) *Liv.* XXX, 44 : « Tantum enim ex publicis malis sentimus, quan- » tum ad privatas res pertinet ».

influence sur la politique de Carthage. Il n'y a rien de plus fameux dans l'histoire du droit international que *la foi punique* (1). D'après Montesquieu, « la victoire décida s'il fallait dire la *foi pu-* » *nique* ou la *foi romaine* » (2). L'illustre écrivain a voulu venger la mémoire des vaincus. Cependant il y a quelque chose de vrai dans le rapport que Cicéron établit entre les occupations des Carthaginois et leur mauvaise réputation (3); les habitudes mercantiles de leur aristocratie n'étaient pas de nature à nourrir la bonne foi.

Une autre accusation pèse sur la mémoire des Carthaginois; au milieu d'un âge barbare, ils se distinguèrent par leur barbarie (4). Un célèbre historien voit dans cette cruauté une espèce de contradiction avec les mœurs d'un peuple commerçant (5). Les crimes dont une compagnie de marchands s'est rendue coupable dans l'Inde prouvent malheureusement que la soif de l'or est un instinct plus féroce que la barbarie elle-même. Peut-être aussi l'Afrique a-t-elle exalté les mauvaises passions des Phéniciens. Le contact de cette même race nomade avec laquelle Carthage s'est mêlée a parfois rendu barbares les soldats les plus humains de l'Europe mo-

(1) Les témoignages abondent sur la perfidie de la race carthaginoise : *Val. Maxim.* IX, 6, ext. 1 : « Verum ut ipsum fontem perfidiae con- » templemur ».

Plaut. Poenul. Prolog., v. 112, seq. : « Dissimulat sciens se scire : » Poenus plane est. Quid verbis opus't »?

Silius Italicus est rempli de ces accusations. Il appelle les Cartaginois : « *perjuram ab origine gentem* » (lib. XVI), Carthage, « *fraudum domum,* » *gentem astu fallere laetam* » (lib. VI).

Les historiens et les philosophes de Rome répètent ces reproches; ils ne parlent pas des Carthaginois sans ajouter qu'ils sont perfides (*fraudulenti, mendaces, versipelles, bilingues*). Voyez les citations dans *Hendreich,* Carthago, I, 2, 1 (p. 110, seqq).

(2) *Esprit des Lois,* XXI, 11.

(3) *Cicer.* pro Scauro, 14; — De leg. agrar. II, 35 : « Carthaginienses, » fraudulenti et mendaces, non genere, sed natura loci, quod, propter » portus suos, multis et variis mercatorum et advenarum sermonibus, ad » studium fallendi studio quaestus vocabantur ».

(4) Voyez les témoignages des anciens sur la cruauté des Carthaginois dans *Hendreich,* Carthago, I, 2, 1 (p. 117, seqq).

(5) *J. de Müller,* Hist. Univ., II, 9.

derne; si la cruauté a été contagieuse pour les Français, comment ne l'eût-elle pas été pour un peuple que sa religion même portait à l'inhumanité (1)?

Les Carthaginois tenaient l'usage des sacrifices humains de la mère patrie (2). La pitié s'alliait quelquefois à la cruauté; les parents riches achetaient secrètement des enfants et les immolaient comme les leurs. Mais cette supercherie ne satisfit pas le dieu sanguinaire de Carthage. Agathocle avait défait les armées carthaginoises, il était campé sous les murs de la ville. Une terreur superstitieuse s'empara des assiégés; se reprochant leur fraude, ils décrétèrent une grande solemnité; la statue de Baal, toute rouge du feu qu'on y allumait, reçut dans ses bras deux cents enfants, choisis dans les familles les plus illustres; les citoyens, en butte à des accusations, offrirent de leur côté leurs enfants qui n'étaient pas moins de trois cents (3). En vain Gélon, légitimant sa victoire par l'humanité, défendit ces affreux sacrifices (4); les derniers descendants des Carthaginois les pratiquaient encore sous l'Empire romain (5). Un peuple qui n'avait pas d'entrailles pour ses enfants ne pouvait respecter la nature humaine dans les étrangers. Les marchands carthaginois voyaient dans les hommes avec lesquels ils trafiquaient une matière à profit, dans les peuples qui gênaient leur commerce un obstacle qu'il

(1) Les anciens ont déjà flétri le culte sanguinaire de la race phénicienne. Il eût mieux valu, dit Plutarque, que les Carthaginois n'eussent pas de dieux, que d'en avoir auxquels on faisait des sacrifices humains (*Plutarch.*, De Superst., c. 13).

(2) Voyez sur les sacrifices humains chez les Carthaginois, *Münter*, Religion der Karthager, p. 17 et suiv.; — *Gesenius*, dans l'*Encyclopédie d'Ersch*, 1 Sect., T. XXI, p. 99-101.

(3) *Diodor.* XX, 14.

(4) *Plutarch.* Reg. Apophtegm. Gelon, n° 1. — *Id.*, De sera numin. vindict., c. 6. — *Justin* (XIX, 1) rapporte que Darius défendit aussi aux Carthaginois d'immoler des victimes humaines.

(5) *Tertullien* (Apolog., c. 9) dit qu'on immolait publiquement des enfants à Saturne jusqu'au proconsulat de Tibère. Celui-ci fit attacher les prêtres aux arbres mêmes qui couvraient les lieux où ils pratiquaient leurs affreux sacrifices. Malgré cet acte de rigueur les sacrifices continuaient en secret.

fallait renverser à tout prix, dans les vaincus un objet d'exploitation.

Carthage subit à son tour la loi du plus fort : a-t-elle passé sur la terre sans laisser d'autre souvenir qu'un nom? Une cité dont les relations commerciales embrassaient une grande partie de la terre connue des anciens, qui au commerce joignait l'amour de l'agriculture (1) et qui avait en ses mains l'instrument du progrès dans l'antiquité, la guerre, a dû avoir une haute mission. Son rôle a été moins brillant que celui de la Grèce, moins élevé que celui du peuple roi; l'humanité compte des héros parmi les Grecs et les Romains; à Carthage on ne rencontre que des marchands habiles. Mais la société a aussi besoin d'agents matériels : à côté des conquérants civilisateurs, des philosophes et des artistes, les commerçants ont droit à une place comme ouvriers de la civilisation. Le marchand l'emportera même un jour sur le guerrier; sa mission sera plus grande à condition qu'il l'accomplisse dans un esprit d'unité. Ne demandons pas cet idéal aux anciens; n'accusons pas Carthage d'avoir manqué à la tâche glorieuse qui lui semblait assignée par la nature. Sortie de l'Asie, établie sur une côte que la mer détache à peine de l'Europe, Carthage aurait pu devenir le lien de

(1) L'agriculture était l'occupation favorite de l'aristocratie carthaginoise (*Heeren*, Carthag., Sect. I, ch. 3, T. IV, p. 121 de la trad. fr.). Le territoire de Carthage était d'une fertilité extrême; disposé par étages sur le versant de l'Atlas, il se prêtait aux cultures les plus variées. Il faut lire dans Diodore et dans Polybe quel aspect enchanteur l'Afrique présentait lors de l'invasion d'Agathocle et de Régulus (*Diodor.* XIX, 8. — *Polyb.* I, 29, 7). Des plantations de vignes, d'oliviers et d'autres arbres fruitiers étaient entrecoupées de prairies dans lesquelles paissaient d'innombrables troupeaux.

L'économie rurale est peut-être la seule science que les Carthaginois aient cultivée. Un de leurs rois ou suffètes écrivit vingt-huit livres sur cette matière. Les Romains qui avaient élevé l'agriculture à l'état de science, qui possédaient l'ouvrage de Caton, firent grand cas de celui de Magon; il fut traduit en latin par ordre du sénat (*Plin.* H. N. XVIII, 3).

La culture du sol est un pas décisif dans l'éducation progressive du genre humain. Carthage fit tous ses efforts pour habituer à la vie agricole les populations nomades du nord de l'Afrique (*Heeren*, Sect. I, ch. 1, p. 34 et suiv.); si elle n'atteignit pas entièrement son but, il ne faut pas oublier, combien il est difficile de rendre sédentaires des tribus errantes.

l'Orient et de l'Occident. Mais l'antiquité, âge de lutte violente, ne songeait pas à associer les hommes. Les peuples conquérants réalisaient à leur insu les plans de la Providence, la violence devenait dans les mains de Dieu un moyen d'union. Les peuples commerçants rapprochaient les pays les plus éloignés; l'égoïsme, le plus mauvais des instincts, préparait la future unité humaine.

CHAPITRE II.

DROIT DES GENS.

§ 1. *Conquêtes.*

N° 1. *Étendue des conquêtes de Carthage.*

L'esprit commerçant est envahisseur aussi bien que le génie guerrier. Ne voyons-nous pas de nos jours la nation qu'on a appelée la Nouvelle Carthage s'établir sur tous les points du globe, soit par les armes, soit par les colonies? Les Tyriens émigrés étaient dans une situation admirable pour satisfaire cette ambition; ils avaient devant eux un monde qui attendait un maître, ils s'en emparèrent par droit d'occupation. Le commerce accrut rapidement les forces de la république, elle domina bientôt les indigènes et s'en fit un instrument de puissance. Heeren dit que l'aristocratie carthaginoise suivit une politique modérée dans ses conquêtes (1). Il est vrai qu'en Afrique ses possessions furent d'une médiocre étendue; les déserts et les populations nomades, aussi mobiles que le sable du Sahara, étaient un obstacle que la nature elle-même posait à ses envahissements. Mais dans l'Occident l'ambition de Carthage ne connut point de bornes. Lorsqu'elle vint en collision avec Rome, la cité marchande avait une domination plus vaste que le peuple conquérant.

Carthage s'empara de préférence des îles; ces possessions lui servaient de stations pour son immense commerce, elle pouvait

(1) *Heeren*, Carth., Sect. I, ch. 2 (T. I, p. 68-70).

facilement les maintenir sous son autorité au moyen de sa puissante marine. Les Carthaginois possédaient la Sardaigne et la Corse. Ils combattirent pendant deux siècles pour la Sicile; la race hellénique leur opposa une résistance invincible; cependant ils y avaient des établissements considérables. Malte, les îles Baléares, toutes les petites îles du rivage libyen et de la Méditerranée occidentale leur appartenaient. Leurs relations avec l'Espagne furent d'abord pacifiques; ils y entrèrent sur les traces des colonies phéniciennes, ils finirent par faire la conquête de toute la Péninsule. Ils occupaient par leurs colonies les côtes de l'Afrique occidentale. Ils s'étaient également établis dans le Nord de l'Europe (1).

N° 2. *Les Mercenaires.*

Comment un peuple de marchands fit-il ces immenses conquêtes? Carthage a donné le jour à un guerrier de premier rang; mais elle-même n'eut jamais le génie de la guerre (2). Les Carthaginois paraissaient en petit nombre dans les armées, protégés par de pesantes et riches armures, moins pour combattre que pour surveiller leurs soldats de louage et s'assurer qu'ils gagnaient leur argent. C'est pour la première fois que nous rencontrons dans l'histoire des armées mercenaires; ce système a pris naissance dans l'antiquité, il a traversé le Moyen Age, et a été pratiqué jusque dans les temps modernes; quelle a été son influence sur le droit de guerre et les relations internationales?

Toute cité commerçante qui veut faire la guerre est obligée d'acheter des soldats. Tyr déjà avait des étrangers à sa solde; les Carthaginois devenus conquérants tout en continuant à se livrer à des occupations pacifiques ne pouvaient suffire autrement à l'immense consommation d'hommes qu'entraînaient des guerres permanentes. C'est donc aux peuples marchands qu'il faut rapporter l'origine de ce mode de recruter les armées. Les historiens sont

(1) *Heeren*, T. I, p. 67-115.

(2) « Le génie militaire des Barca appartient aux nomades belliqueux » de la Libye. Les vrais Carthaginois sont les Hannon, administrateurs » avides et généraux incapables ». *Michelet*, Histoire Romaine, liv. II, ch. 3.

unanimes sur les inconvénients des troupes mercenaires. Comme instrument de guerre, elles coûtent cher, et sont surtout redoutables à la nation qui les emploie; elles marchandent leur sang à l'instant de la bataille; vaincues, il leur faut de l'argent pour leur solde, et de l'argent pour se consoler de leur défaite; plus la campagne a été malheureuse, plus elles sont exigeantes et moins le gouvernement qui les soudoie est en état de payer ni de résister (1). Mais pour se faire une idée de tout ce que cette organisation des armées a de funeste, il faut les suivre sur le champ de bataille.

Les philosophes du dernier siècle ont défini les soldats des tueurs à gages; cette définition, appliquée aux mercenaires, devient une horrible vérité. Les soldats qui combattent comme citoyens ou comme sujets conservent un caractère moral, le mercenaire n'est qu'une arme de destruction : tuer est son métier, et il s'en acquitte mieux qu'une machine, parce qu'il y met sa passion. Nous allons assister à l'affreux spectacle des guerres de Sicile; n'est-ce pas aux armées mercenaires qu'il faut imputer les horribles cruautés qui les souillent? Tite-Live représente les soldats d'Annibal élevant des ponts avec des digues de cadavres amoncelés, et se nourrissant de chair humaine (2). Nous tenons compte de l'exagération de la haine nationale, mais il faut qu'il se soit passé des scènes atroces pour que ces traditions populaires aient pu prendre cours. Cependant dans les campagnes de Sicile et d'Italie, les mercenaires étaient contenus par la discipline. Il y a eu une guerre où ils ont pu se livrer sans frein à leurs instincts brutaux; dans un âge où la barbarie était presque un droit, la *guerre des mercenaires* fit horreur à tous les peuples, on l'appela *la guerre inexpiable* (3).

Carthage était épuisée par sa première lutte avec Rome, son trésor était vide, elle voulut marchander les mercenaires (4); les

(1) *Machiavel,* Le Prince, ch. 12; *Id.*, L'art de la guerre, Liv. I. *Id.*, Histoire de Florence, liv. V (T. I, p. 130 et suiv. de ses OEuvres, édit. du Panthéon Littéraire).

(2) *Liv.* XXIII, 6.

(3) *Polyb.* I, 65, 6 : ἄσπονδος πόλεμος.

(4) *Polyb.* I, 66, 5.

généraux essayèrent en vain de toucher leurs cœurs par la prière; Polybe dit que ces hommes étaient plus féroces que les bêtes sauvages (1). Sept cents Carthaginois tombèrent en leur pouvoir, parmi eux se trouvait Gescon qui avait bien mérité des troupes étrangères; on leur coupa les mains et les oreilles, on leur cassa les jambes et on les jeta vivants dans une fosse. Hamilcar demanda qu'on lui rendît au moins les cadavres; les barbares déclarèrent que tout député serait traité de même; ils proclamèrent comme loi que tout prisonnier carthaginois serait mis en croix, que tout allié de Carthage serait renvoyé les mains coupées (2). Alors commencèrent d'horribles représailles; Hamilcar fit jeter tous les captifs aux bêtes; il parvint à enfermer un corps de révoltés dans un défilé; de 40,000 il n'en échappa pas un seul (3).

La servitude abrutit le maître aussi bien que l'esclave; la cruauté, la barbarie deviennent contagieuses. Quel prix pouvait avoir pour les Carthaginois la vie des mercenaires? C'était un sang vil, ils l'achetaient et ils le répandaient sans autre regret que celui de l'or qu'il coûtait. La guerre, ce terrible appel à la justice de Dieu, était pour Carthage une spéculation. « Elle entrepenait des conquêtes, soit dans l'espoir de trouver de nouvelles mines à exploiter, soit pour ouvrir des débouchés à ses marchandises. Elle pouvait dépenser 30,000 mercenaires dans telle entreprise, davantage dans telle autre. Si les rentrées étaient bonnes, on ne regrettait pas la mise de fonds, on rachetait des hommes et tout allait bien » (4). Les révoltes des mercenaires effrayaient rarement les Carthaginois, ils avaient un moyen sûr et expéditif de régler leurs comptes. Au-delà de Lipare il y a une petite île appelée *Ostéode,* l'île aux ossements. Six mille mercenaires menaçaient de tourner leurs armes contre Carthage, si on ne leur payait pas leur solde; sur un ordre du sénat, les généraux abandonnèrent les coupables dans une île déserte, où ils périrent

(1) *Polyb.* I, 67, 6.
(2) *Polyb.* I, 80, 81.
(3) *Polyb.* I, 82, 84, 85.
(4) *Michelet,* Histoire Romaine, liv. II, ch. 3.

tous de faim; comme l'île est petite, elle fut couverte d'ossements, c'est de là qu'elle reçut son nom (1).

Oserons-nous dire, après de pareilles atrocités, que le système des armées mercenaires a favorisé les relations internationales? Heeren remarque que la politique commerciale des Carthaginois n'était pas étrangère à l'emploi des troupes de louage. Des liens se formaient entre les peuples qui fournissaient les soldats et la république qui achetait leurs services. Ces rapports facilitaient le trafic des marchands, ils rencontraient dans tous les pays des hommes que leur intérêt sinon leur affection attachait à Carthage (2). Les Carthaginois ne cherchaient que leur profit, mais ce qu'ils faisaient par un sentiment égoïste n'avait-il pas à leur insu un but plus élevé? Ils prenaient leurs mercenaires, dit Polybe, chez des nations diverses d'origine et de langue, pour empêcher le concert entre des soldats toujours prêts à se révolter (3). Mais cette communication que la politique voulait prévenir était inévitable, les armes créent une confraternité aussi bien que le commerce et les idées. En vain Carthage voulait isoler les peuples, elle les rapprochait malgré elle.

Les Carthaginois avaient à leur solde la moitié de l'Europe et de l'Afrique; on voyait dans leurs armées des hordes de Gaulois à demi nus et des Ibériens habillés de blanc; des Liguriens sauvages à côté des Nasamons et des Lotophages africains; des Carthaginois et des Libyphéniciens se rencontraient avec des Grecs et des Italiens. Les Numides du désert, montés sur des chevaux sans selle, formaient une cavalerie redoutable. Des frondeurs des îles Baléares étaient à l'avant-garde, une foule d'éléphants guidés par des cornacs éthiopiens couvraient le front comme une chaîne de forteresses mobiles (4). Les armées de Carthage rappellent celles des Perses : les unes étaient un assemblage informe des nations de l'Orient, les autres se recrutaient parmi les peuples de l'Occi-

(1) *Diodor.* V, 11.
(2) *Heeren,* Sect. I, ch. 7 (T. IV, p. 296).
(3) *Polyb.* I, 67, 4.
(4) *Heeren,* Sect. I, ch. 7 (T. IV, p. 285 et suiv.).

dent. L'empire persan commença la fusion des peuples que les conquêtes des Grecs et des Romains devaient achever. La domination de Carthage a concouru au même but. Les institutions en apparence les plus funestes ont leur côté utile; quand elles ont joué un rôle aussi considérable dans l'histoire, que les armées mercenaires, on doit leur reconnaître une mission providentielle, à moins de croire à l'empire absolu du mal. La guerre, que nous maudissons aujourd'hui, était dans l'antiquité l'instrument le plus puissant de la civilisation : le recrutement des armées par des soldats de louage a eu sa part dans le laborieux enfantement de l'unité humaine.

§ 2. *Droit de guerre.*

Les rapports de Carthage avec ses mercenaires nous donnent une idée de son droit des gens. Les peuples anciens n'ont pas connu l'humanité; cependant on trouverait difficilement dans leurs annales une action aussi froidement atroce que celle de *l'île aux ossements*. Les Perses, les Grecs mêmes étaient barbares; mais c'est l'instinct de la destruction ou la passion qui les poussait au carnage. Les Romains aussi furent étrangers aux sentiments humains, mais la politique leur en tenait lieu; inspirés par la haute ambition de conquérir le monde, ils usaient de la victoire avec modération. Chez les Carthaginois la cruauté était calcul, comme si c'était un élément de cette espèce de commerce qu'ils appelaient la guerre. Cette différence dénote une opposition profonde entre les marchands de Carthage et les populations guerrières de la Grèce et de l'Italie. Devons-nous, avec Michelet (1), en chercher la cause dans la diversité des deux races? Les caractères des nations, les dispositions qui les rapprochent ou les séparent, sont le secret de Dieu; contentons-nous de les constater; c'est en vain que nous essaierions de les expliquer (2).

(1) *Michelet,* Histoire Romaine, Liv. II, ch. 3.

(2) *Ballanche,* Palingénésie, Préface : « Le génie d'un peuple résulte » d'un fait primitif, d'un fait mystérieux, analogue à un fait cosmogoni- » que; s'il y a quelque possibilité de le signaler, il y a impossibilité abso- » lue de l'expliquer ».

Les Carthaginois paraissent avoir hérité de l'antipathie que les Phéniciens éprouvaient pour les Grecs. La première partie de leur histoire est une lutte constante avec la race hellénique, elle ne cesse que par l'intervention d'un adversaire plus redoutable. Une des plus anciennes batailles navales dont l'histoire ait conservé le souvenir a été livrée par les Carthaginois ligués avec les Étrusques contre les Phocéens, dont les courses aventureuses inquiétaient les marchands d'Afrique et d'Italie (1). L'issue du combat fut de mauvais augure pour les Carthaginois; les Grecs vainqueurs, mais affaiblis par la victoire, allèrent fonder la célèbre colonie gauloise qui devait un jour profiter de la destruction de Carthage. Les hostilités entre les deux peuples furent dès lors permanentes. Quelques traditions sur les rapports des Carthaginois et des Grecs offrent une vive image de la haine qui les divisait. D'après Justin un décret du sénat défendit aux Carthaginois d'apprendre à écrire et à parler la langue grecque, pour les empêcher d'avoir aucun commerce avec les ennemis, sans le ministère d'un interprète (2). Un ordre pareil se concevrait à la rigueur dans un état isolé comme Sparte, il n'est guère probable dans une cité commerçante dont les communications avec l'étranger sont journalières. Mais quelle profonde animosité suppose l'idée seule de cette prohibition! La haine de Carthage éclata, dit-on, lors de l'expédition de Xerxès. Le Grand Roi voulait exterminer les Hellènes; dans ce but il fit alliance avec les Carthaginois. Il fut convenu qu'ils feraient la guerre aux Grecs de Sicile et d'Italie, pendant que les Perses attaqueraient la Grèce. Carthage mit trois ans à ses préparatifs, son armée n'était pas indigne de figurer comme auxiliaire de la masse énorme que Xerxès poussait sur la Grèce; elle comptait 300,000 hommes et 200 navires (3). Hérodote ne parle pas de cette alliance; un écri-

(1) *Herod.* I, 166. Hérodote ajoute que les Étrusques et les Carthaginois assommèrent leurs prisonniers à coups de pierre (I, 167).

(2) *Justin.* XX, 5 : « Ne quis postea Carthaginiensis, aut literis graecis, » aut sermoni studeret; ne aut loqui cum hoste, aut scribere sine inter- » prete posset ».

(3) *Diodor.* XI, 1.

vain moderne la rejette parmi les fables (1). Si le fait n'est pas historique, il n'a pu prendre place dans les récits populaires sur la lutte héroïque des Hellènes, que par la conscience de la haine qui faisait des Carthaginois les alliés naturels des Barbares. Carthage avait un intérêt évident à la destruction des Grecs : n'était-ce pas la race hellénique qui lui disputait avec une indomptable persévérance la possession de la Sicile?

La malheureuse Sicile a été comme le rendez-vous des peuples anciens (2); barbares et commerçants étaient également attirés par la merveilleuse fertilité du sol. Mais les hommes ne se rencontraient dans l'antiquité que pour se combattre : la Sicile devint le champ de bataille des Carthaginois, des Grecs, des Romains. La possession de cette île était d'une haute importance pour les Carthaginois; ils n'épargnèrent pas le sang des mercenaires pour en faire la conquête; mais ils y rencontrèrent la race hellénique qui eût été invincible si elle avait été unie. Une lutte longue et sanglante s'ouvrit entre les deux peuples. Dans aucune guerre peut-être il ne se commit autant d'atrocités; la cruauté africaine provoquait des vengeances; de représailles en représailles, les hostilités prirent un caractère inouï de barbarie. Ce n'est pas sans raison que Herder a imputé à crime aux Carthaginois le sort de Sélinonte, d'Himère, d'Agrigente, de Messine. Écoutons le récit de Diodore :

« Après la prise de Sélinonte les Barbares se répandent dans » toute la ville; ils pillent les richesses des maisons, ils brûlent » avec les édifices les personnes qui y étaient restées, et pour» suivent dans les rues les habitants qui s'étaient échappés, égor» geant pêle mêle et sans pitié les enfants, les nourrissons, les » femmes, les vieillards. Selon la coutume de leur patrie, ils » mutilent même les cadavres; les uns se font une ceinture de » mains découpées; les autres montrent des têtes attachées à leurs » piques et javelots. Ils ne font grâce qu'aux femmes réfugiées » avec leurs enfants dans les temples, non qu'ils eussent la moin-

(1) *Dahlmann*, Forschungen, II, 1 (p. 185 et suiv.).

(2) *Sil. Italic.*, De bell. pun. XIV, 11, seqq.

» dre pitié de ces malheureux, mais ils craignaient que ces femmes, n'ayant plus aucun espoir de salut, ne missent le feu aux temples, ce qui les eût empêchés de piller les choses précieuses qui y étaient consacrées. Telle est l'impie cruauté de ces Barbares qui les distingue du reste des hommes; pendant que les autres épargnent ceux qui se réfugient dans les temples pour ne pas commettre un sacrilége, les Carthaginois épargnent leurs ennemis afin de pouvoir piller les sanctuaires des dieux... La ville était remplie de sang et de cadavres » (1).

Les ruines de Sélinonte fumaient encore lorsque la ville d'Himère tomba au pouvoir des Carthaginois; elle fut complètement rasée, le général carthaginois avait ordonné de faire des prisonniers, mais quel était le but de cette humanité? « Il distribua les femmes et les enfants à son armée; quant aux hommes dont le nombre était de trois mille, il les fit conduire dans l'endroit où son aïeul Amilcar avait été tué par Gélon, et là il les fit tous mourir dans d'affreux supplices » (2).

Les Carthaginois entassaient ruines sur ruines. Trois ans après la destruction de Sélinonte et d'Himère, ils s'emparèrent d'Agrigente, une des plus riches villes de Sicile : les hommes furent passés au fil de l'épée, on les arrachait des temples pour leur donner la mort (3). Cette conduite des Carthaginois n'avait rien d'extraordinaire; leur droit de guerre habituel était de mettre les prisonniers en croix, en les soumettant à des tortures dont il faut détourner les yeux, suivant l'expression de l'historien grec (4). Contre de pareils ennemis, les représailles paraissaient plus qu'un droit, on les considérait presque comme un devoir; il fallait leur apprendre, dit Diodore, à écouter à l'avenir les supplications des vaincus. Lorsque Denys déclara la guerre aux Carthaginois, les Grecs firent éclater leur haine contre la race punique; ils pillèrent les possessions des Carthaginois, ils se saisirent de leurs person-

(1) *Diodor.* XIII, 57.
(2) *Diodor.* XIII, 62.
(3) *Diodor.* XIII, 90.
(4) *Diodor.* XIII, 111.

nes et leur infligèrent toutes sortes d'outrages (1); ils mirent en croix ceux des Hellènes qui n'avaient pas honte de se faire les auxiliaires des Barbares (2). Ces représailles ne firent qu'accroître la rage des Carthaginois; « après avoir rasé les murs de Messine, » Imilcar ordonna à ses soldats de renverser les maisons de fond » en comble, de n'y laisser subsister ni briques ni bois, mais de » brûler ou de briser tous les objets de construction. On s'y mit » de suite, et bientôt cette grande masse d'hommes eut achevé » l'œuvre de destruction; elle fut si complète, qu'il était impos- » sible de reconnaître les lieux que les habitants avaient occu- » pés » (3). Ils ne furent pas plus humains envers les ennemis. Denys éprouva une déroute complète; « les Carthaginois, pour- » suivant les fuyards sans relâche, défendirent de faire quartier : » les champs de bataille furent couverts au loin de cadavres » (4).

Ces horribles hostilités durèrent presque deux siècles. Les Carthaginois ne parvinrent pas à s'emparer de l'île entière, les Grecs n'eurent pas la puissance de les expulser. Ce fut un bonheur pour les populations siciliennes, quand un nouveau compétiteur se présenta et mit fin à cette guerre sanglante. Nous touchons ici aux guerres puniques. Le sort de Carthage est lié dès lors aux destins de Rome : la lutte des deux républiques appartient à l'histoire du droit international des Romains (5).

§ 3. *Condition des vaincus.*

Carthage a-t-elle légitimé ses conquêtes en civilisant les vaincus? On serait porté à croire que les peuples commerçants sont plus propres que tout autre à répandre les bienfaits de la civilisation; mais l'histoire atteste que leur domination est plus oppressive que celle des nations guerrières (6). L'ambition est un mobile plus

(1) *Diodor.* XIV, 46.
(2) *Diodor.* XIV, 53.
(3) *Diodor.* XIV, 58.
(4) *Diodor.* XV, 17.
(5) Voyez Tome III, p. 110-132.
(6) « Le despotisme de l'ambition est préférable aux fers de l'avarice, » et le joug d'un peuple conquérant à la tyrannie d'une nation commer- » çante ». *Sainte-Croix*, De l'état et du sort des colonies, p. 56.

noble que l'amour de l'or; le désir de la gloire inspira à Alexandre l'idée de l'égalité des Grecs et des Barbares, de l'association de tous les peuples; les Romains, sans s'élever à cette haute conception, travaillèrent à la réaliser, en s'assimilant les populations conquises. Les Carthaginois n'exercèrent aucune puissance d'assimilation sur les vaincus; ils ne songèrent jamais à se fondre avec eux; ils ne cherchaient qu'à les exploiter dans l'intérêt de leur commerce. Telle est la politique de tous les états commerçants, on dirait presque leur incapacité. Il n'y a pas eu de domination plus dure que celle des marchands de Gênes dans la Corse; cette malheureuse île, administrée comme une ferme, mais par un propriétaire incapable, « devint le plus misérable pays de l'Europe, » la contrée peut-être la plus désolée de l'univers » (1). Les Anglais régissent leurs colonies avec plus d'intelligence, mais loin de s'unir avec les habitants, ils mettent leur orgueil à s'isoler. Ce n'est pas à dire que le commerce soit fatalement condamné à désunir les nations; que deviendrait alors le monde moderne où l'esprit commercial tend à dominer? Les peuples marchands sont appelés à accomplir l'œuvre commencée par les conquérants, le grand travail de l'unité humaine. Si jusqu'ici ils se sont montrés maîtres avides et tyranniques, c'est que les nations sont divisées par l'intérêt encore plus que par l'ambition. Mais quand les relations commerciales seront organisées dans un esprit de solidarité, alors la puissance d'union inhérente au commerce se développera et embrassera, ce que les plus puissants conquérants ont essayé en vain, le monde entier.

« Les Carthaginois », dit Polybe, « n'avaient aucune estime » pour les gouverneurs des provinces qui administraient les peu- » ples assujettis avec douceur et humanité; ils admiraient au » contraire ceux qui en traitant avec le plus de dureté les pauvres » cultivateurs, procuraient le plus de revenus à la république : le » type de ces hommes étaient les Hannon » (2). Le gouvernement

(1) *Jacobi*, Histoire générale de la Corse.

(2) *Polyb*. I, 72, 8 : θαυμάζοντες δὲ καὶ τιμῶντες τῶν στρατηγῶν, οὐ τοὺς πράως καὶ φιλανθρώπως τῷ πλήθει χρωμένους, ἀλλὰ τοὺς αὑτοῖς μὲν ἑτοιμάζοντας πλείστας χορηγίας καὶ ἐπισκευάς, τοῖς δὲ κατὰ τὴν χώραν πικρότατα χρωμένους· ὧν εἷ ἦν Ἄννων.

accablait ses sujets d'impôts, même en temps de paix; lorsque les malheurs de la guerre occasionnaient des dépenses extraordinaires, il allait jusqu'à exiger la moitié des revenus, la misère elle-même ne trouvait pas grâce devant ces maîtres impitoyables (1). Faut-il s'étonner si la domination de Carthage était mal assurée, si l'ennemi était toujours reçu comme un libérateur? Les Espagnols crurent voir un dieu en Scipion (2). Les Lybiens, avec lesquels les Carthaginois auraient dû se fondre par un contact séculaire, frémissaient sous le joug : dès qu'un ennemi de Carthage paraissait sur la côte africaine, les naturels du pays accouraient en foule sous ses drapeaux (3); les colonies phéniciennes elles-mêmes désertaient le parti de la cité qui les traitait en marâtre plutôt qu'en sœur.

CHAPITRE III.

RELATIONS INTERNATIONALES.

§ 1. *Politique carthaginoise.*

« Carthage » dit Montesquieu, « avait un singulier droit des » gens; elle faisait noyer tous les étrangers qui trafiquaient en » Sardaigne et vers les colonnes d'Hercule » (4). Heeren suppose

(1) *Polyb.* I, 72, 1. 2.

(2) *Polyb.* X, 35, 8. — *Montesquieu,* Grandeur et Décadence des Romains, ch. 4.

(3) Les Lybiens, dit *Diodore* (XX, 55), étaient animés d'une haine implacable contre les Carthaginois; ils la manifestèrent avec éclat dans la guerre des mercenaires. L'armée des révoltés comptait 100,000 Lybiens; les femmes elles-mêmes, se rappelant leurs maris, leurs parents traînés en prison par les exacteurs des tributs, se dépouillaient de leurs bijoux pour fournir aux frais de cette guerre de vengeance (*Polyb.* I, 72, 5; I, 70, 9). Les Africains se joignirent également à Agathocle (*Diodor.* XX, 17).

(4) *Esprit des Lois,* XXI, 11. — Comparez *Strab.*, lib. XVII, p. 552, ed. Casaub.

Montesquieu ajoute : « Son droit politique n'était pas moins extraordi-

que les Carthaginois tiraient des pierres fines de la Sardaigne, et que pour ce motif ils en écartaient les étrangers. Quelle que soit l'explication du fait, il n'en reste pas moins atroce, et malheureusement pour la mémoire de Carthage, il n'est pas isolé; c'est comme l'expression de sa politique commerciale. Lorsqu'arriva le jour de l'expiation, le général romain chargé d'annoncer aux Carthaginois les dures lois du vainqueur, leur rappela qu'on les avait vus piller tous les vaisseaux étrangers qui approchaient de Cadix et jeter les équipages à la mer (1).

Les annales de l'Europe moderne nous offriront des traits qui rappellent la cruelle jalousie de Carthage, cependant l'humanité s'est fait jour jusque dans le domaine de l'égoïsme mercantile. Peut-être n'est-ce que l'intérêt bien entendu qui a rapproché les peuples commerçants; mais toujours est-il qu'ils ne vivent plus dans le sauvage isolement qui caractérise l'antiquité. L'hostilité naturelle des anciens éclate jusque dans leurs traités de commerce; ces conventions semblent avoir pour but, non d'unir les nations, mais de les séparer, de consacrer pour chacune d'elles une partie du globe comme une propriété exclusive. Tels furent les rapports de Rome et de Carthage (2). Les deux peuples étaient liés par un traité qui fut plusieurs fois renouvelé, mais on ne voit pas qu'ils aient fait un pas pour se rapprocher; les dernières conventions ne font que reproduire en termes plus explicites les stipulations de la première; elles n'ont d'autre objet que d'assurer à Carthage le monopole du commerce dans ses possessions.

L'isolement est pour ainsi dire la loi des relations internationa-

» naire, elle défendit aux Sardes de cultiver la terre sous peine de la vie ». Ce fait est rapporté dans un livre attribué à *Aristote* (De Mirabilib., c. 105). Le témoignage de Polybe ne nous permet pas d'y ajouter foi : la Sardaigne était dans l'état le plus florissant, lorsque les Romains l'enlevèrent à Carthage (*Polyb.* I, 79, 6). Pour décharger les Carthaginois de l'accusation reproduite par Montesquieu, il n'est pas nécessaire de leur supposer des instincts généreux; on n'a qu'à consulter leur intérêt. Ils introduisirent ou perfectionnèrent l'agriculture dans les pays conquis, parce qu'ils étaient intéressés à rendre leurs conquêtes productives.

(1) *Appian.* VIII, 86 : ἐν ταῖς συνθήκαις ἐλῃΐζεσθε τοὺς ἐμπόρους καὶ τοὺς ἡμετέρους μάλιστα, ἵνα λανθάνοιτε, καταποντοῦτε.

(2) Voyez Tome III, p. 110 et suiv.

les dans l'antiquité. Les Grecs méprisaient les étrangers comme barbares; Rome voyait en eux des ennemis. Les sentiments hostiles que la vanité et l'ambition produisirent chez les Grecs et les Romains, furent à Carthage le fruit de la crainte et de la jalousie. Tout étranger est un ennemi pour les Carthaginois, car tout marchand est un concurrent, or la rivalité et l'hostilité sont inséparables, qu'il s'agisse de conquête ou de profit. Les Carthaginois étaient renommés pour leurs mœurs inhospitalières (1); leur réputation était si bien établie que Virgile en rapporta l'origine aux fondateurs mêmes de la cité africaine. Les compagnons d'Énée sont jetés par les vents sur les côtes de Carthage; au lieu d'accueillir les malheureux naufragés, on les repousse, on prend les armes, on veut brûler leurs vaisseaux; ils invoquent les dieux vengeurs de l'hospitalité violée (2); Didon les rassure, mais Vénus n'en redoute pas moins pour Énée la bienveillance douteuse de la reine et ses Tyriens sans foi (3). On trouve cependant chez les Carthaginois des traces de rapports hospitaliers, tels que nous les verrons organisés chez les Grecs et les Romains (4). Les étrangers étaient placés sous la protection des lois (5); mais cet appui intéressé ne les garantissait pas toujours contre l'injustice; quand l'intérêt de Carthage le demandait, elle ne reculait pas devant la

(1) *Strab.*, lib. XVII, p. 552, ed. Casaub. (1587).

(2) *Aeneid.* I, 525, 539-543.

(3) *Aeneid.* I, 661.

(4) Un marchand de Carthage fait le sujet d'une comédie de *Plaute;* les liens de l'hospitalité l'unissent à un citoyen romain; il trouve un protecteur dans le fils de son hôte (*Poenul.* V, 2, 85). Une inscription grecque, rapportée par *Münter* (Die Religion der Karthager, p. 135 et suiv.), constate des relations hospitalières contractées par des Carthaginois; c'est probablement une de ces marques qu'on appelait *tessera hospitalis.* Hérodote dit que l'amitié qui existait entre Amilcar et Térille, tyran d'Himère, engagea le général carthaginois à prendre le parti de son hôte, lorsque celui-ci fut expulsé par les Agrigentins (*Herod.* VII, 165).

(5) Annibal, réfugié chez Antiochus, envoya à Carthage un Tyrien pour s'assurer des dispositions de ses concitoyens. Quelques sénateurs voulurent qu'on l'arrêtât comme espion; mais le plus grand nombre soutint que « ce serait donner un fâcheux exemple que d'arrêter des étrangers sans » preuves; que les Carthaginois seraient exposés aux mêmes affronts dans » les marchés où ils se rendaient en si grand nombre » (*Liv.* XXXIV, 61).

spoliation. L'histoire en a conservé un exemple remarquable. Les mercenaires exigeaient leur solde et le trésor était vide; alors le sénat ordonna aux citoyens qui auraient des réclamations contre des villes ou des personnes étrangères, de les faire connaître; les plaintes arrivèrent en foule; on arrêta sous ce prétexte les vaisseaux des accusés et on vendit leur cargaison; dans la suite l'état remboursa ceux qui avaient été dépouillés injustement. Ces procédés tiennent de la piraterie plus que de la justice (1).

Tels sont les traits qui caractérisent le droit international des Carthaginois. Leur politique est celle de marchands avides; pour les excuser on peut dire avec Heeren que la position de Carthage commandait le monopole le plus rigoureux. Elle avait besoin des produits de la Sardaigne et de l'Afrique pour nourrir ses nombreuses armées; elle trafiquait avec des Barbares auxquels elle donnait des bagatelles en échange d'objets d'une grande valeur; elle avait donc le plus grand intérêt à écarter toute concurrence (2). Si nous comparons la politique de Carthage avec celle de l'Europe moderne, nous serons peut-être portés à la juger avec indulgence. Il n'y a pas de peuple marchand qui n'ait mis en usage tous les moyens licites et illicites pour s'assurer un monopole avantageux (3). Les Hollandais ne sont-ils pas allés jusqu'à renier le christianisme pour avoir accès au Japon? Cependant malgré l'esprit antihumain qui anime les états commerçants, ils deviennent un lien entre les nations; la force d'union que Dieu a mise dans le commerce est plus puissante que les mauvaises passions des hommes. Les relations commerciales uniront un jour toutes les parties de la terre. Dans ce grand travail quel peuple mérite une place plus distinguée que les Carthaginois?

(1) *Heeren,* Sect. I, ch. 4 (T. IV, p. 172). Les Carthaginois exerçaient la piraterie, comme tous les peuples de l'antiquité (*Polyb.* I, 20, 7; I, 56, 2).

(2) *Heeren,* Sect. I, ch. 5 (T. IV, p. 178 et suiv.).

(3) « Il y a peu de différence, » dit *Sainte-Croix* (De l'état et du sort des Colonies, p. 44), « entre noyer les négociants étrangers et les ensevelir dans les mines, comme les Espagnols l'ont souvent pratiqué. Les » Hollandais n'ont guère mieux traité les habitants des Moluques que les » Carthaginois ceux de Sardaigne ».

§ 2. *Commerce. Colonies. Voyages.*

Le commerce de Carthage était immense. Les produits de son sol et de son industrie en faisaient le fond. L'Afrique, la Sardaigne, les îles de la Méditerranée donnaient des blés, des esclaves, des vins, des fruits, de riches métaux ou des pierres fines; la ville et les colonies fournissaient des produits manufacturés, surtout de belles étoffes qui rivalisaient avec celles de Phénicie; les Carthaginois allaient chercher dans des contrées lointaines des objets rares et en approvisionnaient le monde entier (1). Leurs vaisseaux étaient en grand nombre dans les ports d'Égypte : c'est là que des marchands de Carthage communiquèrent à Hérodote des renseignements sur le commerce de l'intérieur de l'Afrique. Les liens avec leur métropole les appelaient sur les côtes de la Palestine et de la Phénicie. Quelle que fût leur antipathie pour la race grecque, ils ne cessèrent jamais d'entretenir des liaisons avec la Grèce. Ils régnaient en maîtres dans les îles de la Méditerranée; leurs vaisseaux fréquentaient tous les ports de l'Italie; dès la plus haute antiquité ils étaient en relation avec les Étrusques et les Romains. Les mercenaires gaulois qui paraissent dans leurs armées supposent des communications suivies avec les peuplades des Gaules (2). L'Espagne était dans l'Occident le siége principal de leur commerce et plus tard de leur puissance. Leurs hardis navigateurs pénétrèrent audelà des colonnes d'Hercule; ils visitèrent le Nord de l'Europe à la suite des Phéniciens. Les Carthaginois profitèrent de leurs établissements, d'autant plus avantageux qu'ils étaient ignorés du reste du monde.

Jusqu'où s'étendaient ces relations? Nous ne pouvons pas répondre avec certitude à cette question. Les Carthaginois comme les Phéniciens veillaient avec grand soin à ce que les contrées lointaines où ils allaient chercher les objets les plus rares de leur

(1) *Heeren*, Sect. I, ch. 5.

(2) L'inscription phénicienne trouvée à Marseille en 1846 constate qu'il existait dans la colonie phocéenne vers le cinquième siècle avant l'ère chrétienne un comptoir phénicien ou carthaginois (*De Saulcy*, dans la *Revue des deux Mondes*, 1846, T. IV, p. 588-590, édit. de Bruxelles).

trafic, restassent ensevelies dans une profonde obscurité. Un capitaine de navire, en route pour la Bretagne, se voyant suivi par un vaisseau romain, prit toutes les mesures pour sauver son équipage, puis se dirigea vers un banc de sable où les deux vaisseaux vinrent échouer (1); le Carthaginois, de retour dans sa patrie, fut comblé d'honneurs et de récompenses. Il est certain que les Phéniciens et les Carthaginois s'établirent dans les îles britanniques. Il est probable qu'ils allaient chercher l'étain dans les îles Sorlingues et l'ambre sur les côtes de la Chersonèse cimbrique (2).

Il n'a pas dépendu des Carthaginois que nous n'eussions aucune connaissance de leur commerce avec l'Afrique; mais Hérodote dévoila le secret. Carthage entretenait des relations suivies avec l'intérieur de l'Afrique par l'intermédiaire des tribus auxquelles la nature du sol commande une vie nomade. La malheureuse Afrique était dès lors exploitée, comme elle l'est encore, à la honte de l'Europe chrétienne, au dix-neuvième siècle. Le commerce d'esclaves était un des objets principaux du trafic des Carthaginois;

(1) *Strab.*, lib. III, fine.

(2) *Heeren*, Sect. I, ch. 5 (T. IV, p. 188-195). — *Moore*, History of Ireland, ch. I. — Les témoignages des anciens sont formels sur les voyages des Phéniciens aux îles Cassitérides; mais ils ne disent pas comment les Phéniciens se procuraient l'ambre. L'opinion de Heeren, que les Phéniciens tiraient l'ambre des côtes de Samland, repose sur une conjecture. *Voss* (Alte Weltkunde, p. XXXIII) ne croit pas que la navigation des Phéniciens se soit étendue aussi loin (Comparez *Loebell*, Die Weltgeschichte in Umrissen, T. I, p. 561 et suiv.). Il dit (cette opinion avait déjà été soutenue par *Sprengel*, Geschichte der geographischen Entdeckungen, p. 51) que l'ambre provenait des côtes occidentales de la Chersonèse cimbrique. Le savant géographe *Ukert* s'est prononcé en faveur de cette opinion (dans une dissertation insérée dans la *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, 1838, nos 52-55). *Humboldt* en l'adoptant (*Cosmos*, T. II, p. 154, 487 et suiv.) lui a donné une nouvelle autorité. Le commerce de l'ambre a une grande importance pour les relations internationales. L'ambre passait de peuple en peuple à travers la Germanie et le pays des Celtes, jusqu'au double versant des Alpes, sur les bords du Pô, ou jusqu'au Borysthène, à travers la Pannonie. Ce fut ce commerce qui, pour la première fois, mit les côtes de la mer du Nord en rapport avec le Pont-Euxin et avec la mer Adriatique. Ce fait, dit Humboldt, est digne de remarque; il montre ce que peut le goût d'une seule production lointaine pour établir entre les peuples des communications fréquentes et amener la connaissance de vastes contrées.

ils se servaient d'esclaves pour l'agriculture, les travaux publics, le service des flottes; ils en vendaient à l'étranger; les Africains étaient déjà devenus dans la plus haute antiquité un meuble de luxe : les Garamantes faisaient cette même chasse aux hommes que les voyageurs modernes ont vu pratiquer par le sultan du Fezzan. On peut suivre dans les savantes recherches de Heeren les routes que parcouraient les caravanes; elles sont restées les mêmes jusqu'à nos jours; la nature, en créant des oasis dans le désert, en a tracé la direction invariable (1). Heeren croit que les marchands de Carthage pénétrèrent jusqu'au Niger. Nous devons à Hérodote la connaissance du trafic de l'or que les Carthaginois faisaient sur les côtes du Sénégal; on conçoit les précautions jalouses qu'ils prirent pour cacher cette source de richesses; ils répandirent l'opinion que la mer couverte d'herbes et pleine d'écueils était impraticable dans ces parages. Il faut lire dans Hérodote le récit intéressant du commerce des Carthaginois avec les peuplades africaines (2); longtemps on a accusé le naïf historien de crédulité; mais les voyageurs modernes nous apprennent qu'un trafic semblable se fait encore aujourd'hui dans les pays arrosés par le Niger (1).

Ainsi les relations commerciales de Carthage embrassaient les

(1) *Herod.* III, 181-185. — *Heeren,* Sect. I, ch. 6 (T. IV, p. 227 et suiv.).

(2) *Herod.* IV, 196. « Voici ce que les Carthaginois racontent d'un » pays situé audelà des colonnes d'Hercule. Lorsqu'ils y arrivent pour » faire le commerce avec les habitants, ils sortent les marchandises de » leurs vaisseaux et les rangent le long du rivage; ils remontent ensuite » sur leurs bâtiments où ils allument un feu. Les naturels, apercevant la » fumée, viennent sur le bord de la mer; après qu'ils ont déposé de l'or » pour les marchandises, ils s'éloignent. Les Carthaginois quittent alors » leurs vaisseaux, et examinent la quantité d'or; si elle leur paraît répon» dre au prix des marchandises, ils l'emportent et s'en vont; sinon, ils » retournent sur leurs vaisseaux et y restent tranquilles. Les autres re» viennent ensuite et ajoutent de l'or, jusqu'à ce que les Carthaginois » soient satisfaits. Ils ne se font jamais tort les uns aux autres. Les Cartha» ginois ne touchent pas à l'or jusqu'à ce qu'il y en ait pour la valeur de » leurs marchandises; les Africains n'emportent pas les marchandises, » avant que les Carthaginois aient enlevé l'or ».

(3) *Heeren,* T. IV, p. 199 et suiv.

trois parties du monde. La nature et l'extension de ce commerce nécessitaient un vaste système de colonisation (1). Aucun état de l'antiquité n'a possédé d'aussi nombreuses colonies. Mais le même voile qui couvre la navigation des Carthaginois enveloppe aussi leurs établissements de commerce. Les côtes de l'Afrique jusqu'aux colonnes d'Hercule en étaient couvertes. La rivalité des Grecs, des Étrusques et des Romains éloigna les Carthaginois des Gaules et de l'Italie; en Espagne ils entrèrent dans les traces des Phéniciens : Carthagène rivalisa avec la mère patrie. Sur les côtes de l'Océan, tant en Afrique qu'en Europe, les Carthaginois s'étendirent à leur aise; ils n'avaient plus de concurrence à craindre. Jusqu'où les colons carthaginois pénétrèrent-ils? On l'ignore; un passage de Diodore (2) a fait conjecturer à Heeren qu'ils occupèrent Madère; les Carthaginois, dit-on (3), attachaient un tel prix à la possession de cette île, qu'ils en interdirent l'accès aux étrangers et exterminèrent les anciens habitants : si leur patrie devait jamais succomber, c'est à Madère qu'ils espéraient élever une nouvelle Carthage.

Les colonies carthaginoises, de même que les établissements des Phéniciens, étaient fondées dans un but commercial; elles restèrent toujours dans une étroite dépendance de la métropole, aucune d'elles n'essaya de s'affranchir de sa domination. Elles servaient d'entrepôt au commerce, le monopole le plus absolu était la loi de leurs relations avec la mère patrie (4). Arrêtées ainsi dans leur libre développement, les colonies de Carthage n'at-

(1) Comparez plus haut, p. 489 et suiv.

(2) *Diodor.* V, 19, 20.

(3) *Aristot.*, De Mirabil., c. 85. *Heeren*, Sect. I, ch. 2 (T. IV, p. 112-115). — *Humboldt* a traité en détail la question de savoir si les Carthaginois ont connu le groupe des Canaries (Examen critique de l'histoire de la Géographie, T. I, p. 130-139; T. II, p. 158, 169; T. III, p. 137-140); il se prononce pour l'affirmative. L'occupation de ces îles par la race phénicienne, dit le grand naturaliste (*Cosmos*, T. II, p. 155 et suiv.), est comme un anneau dans les découvertes successives qui amenèrent les voyages de Colomb et eurent pour résultat la reconnaissance de l'unité du monde.

(4) *Heeren*, Sect. I, ch. 5 (T. IV, p. 103 et suiv., 177).

teignirent jamais un haut degré de prospérité. Les cités grecques présentent un spectacle bien différent. Les deux peuples se trouvèrent en présence dans la Sicile; Agrigente et Syracuse ont acquis une célébrité historique; on connait à peine le nom des villes phéniciennes que les Carthaginois soumirent à leur domination dure et jalouse. Le système colonial de Carthage pourrait être comparé à la politique de Rome. Les Romains aussi tenaient leurs colonies dans une dépendance étroite; mais la haute ambition du peuple roi ennoblit jusqu'aux moyens qu'il emploie pour la satisfaire. A Carthage nous ne rencontrons jamais qu'un seul mobile, l'amour de l'or. Les colonies carthaginoises n'ont rempli dans l'histoire des relations internationales d'autre mission que Carthage elle-même; elles ont établi des liens matériels entre les peuples, liens bien faibles encore, puisque la mère patrie mettait tout son art à en cacher l'existence au reste du monde.

Carthage a-t-elle mis sa puissance maritime à profit pour des voyages de découverte? Dans l'antiquité, les nations commerçantes ne jouent qu'un rôle secondaire dans l'histoire des découvertes géographiques; ce sont les grands conquérants qui ouvrent le monde aux regards de ses habitants. La navigation des Phéniciens et des Carthaginois dans le Nord de l'Europe éclaircit à peine les nuages qui couvraient ces terres lointaines; il fallut l'épée de César pour déchirer le voile. Si jamais peuple fut en position d'accroître la connaissance de l'univers, ce sont les Carthaginois. Placés au bord d'un immense continent encore inconnu, étendant leur navigation jusqu'aux extrémités de l'Europe et de l'Afrique, ils auraient pu explorer ces deux parties du globe. Ils disposaient de forces immenses : dans la bataille par laquelle Régulus se fraya le chemin de l'Afrique, 350 galères armées de 150,000 hommes combattirent pour la reine des mers (1); l'histoire n'offre plus d'exemple de flottes aussi considérables, dignes de lutter sur un

(1) *Polyb.* I, 25, seq. Dans ces 350 galères ne sont pas compris les bâtiments de transport, qui étaient trois ou quatre fois plus nombreux. Le port de Carthage pouvait contenir 220 vaisseaux de guerre; les magasins contenaient tous les matériaux nécessaires pour les armer (*Appian.* VIII, 96).

élément sans bornes. Qu'on se représente une marine marchande en proportion avec cette marine militaire, et l'on aura une idée de la puissance des Carthaginois. Cependant on ne voit pas qu'ils aient eu cet esprit d'aventure qui poussa les navigateurs portugais et espagnols vers de nouveaux mondes. Est-ce dans l'imperfection de la navigation que nous devons en chercher la cause? ou n'est-ce pas plutôt dans l'esprit égoïste des marchands de Carthage, qui frappait de stérilité même les découvertes dues à l'amour du gain ou au hasard? Nous avons parlé de la circumnavigation de l'Afrique exécutée par les Phéniciens; peut-être ces hardis navigateurs étaient-ils des Carthaginois, car les auteurs anciens confondent sous le même nom les colons et leurs ancêtres. En tout cas les Carthaginois eurent connaissance de cette mémorable entreprise; l'intérêt qu'elle excita fit peut-être entreprendre les expéditions d'Hannon et d'Himilcon.

Hannon fut chargé de naviguer audelà des colonnes d'Hercule et de fonder des colonies sur les côtes de l'Afrique. Himilcon se dirigea vers le Nord et explora les côtes occidentales de l'Europe. Le voyage d'Hannon a soulevé les mêmes doutes que la circumnavigation de l'Afrique; cependant un monument presque authentique en constate l'existence. Hannon consacra le souvenir de son expédition par une inscription déposée dans un temple : nous en possédons une traduction grecque sous le titre de *Périple d'Hannon* (1). Strabon, égaré par l'idée que la terre n'est pas habitable sous la zône torride, rejeta cette relation comme fabuleuse; mais le célèbre voyageur Bougainville (2) a prouvé que les détails du Périple sont en parfait accord avec les découvertes modernes. Cependant la date et les limites de l'expédition sont toujours douteuses. Il est probable qu'Hannon entreprit son voyage au cinquième siècle avant Jésus Christ (3). D'après Gosselin, le

(1) *Heeren* rapporte le Périple dans l'appendice V de l'histoire des Carthaginois (T. IV, p. 348-352).

(2) Mémoires de l'Académie (T. XXVI, p. 10-45; T. XXVIII, p. 260-317. *Montesquieu* avait déjà défendu le voyage d'Hannon contre les objections de Dodwell (*Esprit des Lois,* XXI, 11).

(3) *Baehr,* dans la *Real Encyclopaedie der classischen Alterthumswissenschaft,* T. III, p. 1066. — *Kanngiesser,* dans l'*Encyclopédie d'Ersch,* au mot *Hanno's Periplus,* p. 180.

navigateur carthaginois se serait arrêté au Cap Noun (1); mais on sait que le savant géographe cherche à restreindre dans les bornes les plus étroites les connaissances géographiques des anciens; il est à peu près certain qu'Hannon dépassa le Cap Vert (2). Quel a été le résultat de ces expéditions? Le commerce, la science en ont-ils tiré avantage? L'esprit de monopole, d'égoïsme qui inspirait les Carthaginois dans leurs voyages d'exploration aussi bien que dans leur commerce empêcha leurs découvertes de profiter à l'humanité. Sans la curiosité active d'Hérodote, nous ne connaîtrions pas même l'existence de leur trafic avec les peuplades africaines. Le périple d'Hannon exerça si peu d'influence sur les relations internationales et la connaissance de la terre, que le plus grand géographe de l'antiquité a pu le traiter de fable.

Nous n'avons pas dissimulé les taches de la race phénicienne. Dure et jalouse (3), elle paraît sous un jour favorable, tant qu'elle est restreinte dans un petit espace de l'Asie, mais sur le sol africain ses mauvaises passions se développent en même temps que son activité. Elle est sanguinaire dans sa religion, cruelle dans la guerre, oppressive dans la paix. Tout ce que l'esprit mercantile renferme d'instincts bas et tyranniques se manifeste à Carthage. Elle embrasse en vain l'univers dans ses relations, elle est impuissante à en préparer l'unité. Sa domination ne repose pas sur des forces réelles; quand la puissance de l'or viendra en collision avec la vertu guerrière, le sort de Carthage sera décidé. Le commerce était trop égoïste, à sa naissance, pour devenir le lien du monde. En ce sens nous dirons avec Cicéron : « Je n'aime point » qu'un même peuple soit en même temps le dominateur et le facteur de l'univers » (4). Mais n'oublions pas que le commerce re-

(1) *Gosselin,* Recherches sur la Géographie des Anciens, T. I, p. 99.

(2) *Huot,* note 106 sur Pomponius Mela (édit. des Classiques latins de Nisard). — *Heeren,* T. IV, p. 352 et suiv. — *Kanngiesser,* dans l'*Encyclopédie d'Ersch,* au mot *Hanno's Periplus.*

(3) *Plutarch.*, Praecept. gerend. reip. III, 6 : ἕτερον ἦθος τοῦ Καρχηδονίων δήμου, πικρὸν, σκυθρωπὸν, .. βαρὺ τοῖς ὑπηκόοις, ἀγέννεστατον ἐν φόβοις, ἀγριώτατον ἐν ὀργαῖς, κ. τ. λ.

(4) « Nolo eumdem populum imperatorem et portitorem esse terrarum » *Festus,* v° *Portitor*). Le mot est de Scipion Émilien.

présente l'intelligence; si, dans le passé, la force brutale a dominé, l'avenir appartient au paisible marchand. Ne demandons pas le désintéressement à l'enfance; il faut un travail séculaire pour développer les facultés de l'homme : ce n'est qu'aux limites extrêmes de cette éducation divine que nous pouvons entrevoir l'association des peuples sous la loi du travail et de la paix.

NOTES.

Note I (de la page 113).

Voyage d'Ophir.

Le voyage d'Ophir n'intéresse pas seulement le peuple hébreu et les Phéniciens, c'est un des faits les plus importants des relations internationales de l'antiquité. A ce titre il mérite une place dans nos Recherches. Les discussions auxquelles cette célèbre navigation a donné lieu ont été résumées avec une science admirable par *Ritter* (1). Nous ne pouvons mieux faire que de suivre ce savant guide.

Les opinions les plus contradictoires ont été émises sur le but du voyage. Les uns (le Bénédictin *Calmet*) plaçaient Ophir dans l'Arménie, d'autres (*Hardt, Olderman*), dans la Phrygie ou l'Ibérie. *Lipenius,* s'appuyant sur Flav. Josèphe, cherchait Ophir dans la Chersonnèse d'Or. *Reland* et *Ouseley* croyaient l'avoir trouvé dans l'île de Ceylan, *Macdonald* à Sumatra; *Dapper, Lopez* et *Bruce* à Sofala et Mosambique. *Montesquieu* et *d'Anville* se prononcèrent pour la côte orientale de l'Afrique. La découverte du Nouveau Monde exaltant les esprits, les hypothèses les plus étranges se firent jour. *Arias Montanus* et *Pfeffelius* s'imaginèrent que le riche pays de l'or ne pouvait être que le Pérou. *Christophe Colomb* écrivit au Roi d'Espagne, après avoir occupé l'île d'Haïti : « Le » mont Sopora, où les vaisseaux du roi Salomon n'arrivaient » qu'après un voyage de trois ans, est avec tous ses trésors en pos- » session de Votre Majesté ». Un savant allemand poussa ces exagérations jusqu'aux dernières limites : il soutint que les flottes de Salomon visitaient non seulement les côtes les plus éloignées de l'Asie et de l'Amérique; mais faisaient encore le commerce avec

(1) *Ritter,* Asien, T. VIII, Sect. II, p. 348-431.

toutes les iles de l'Europe et de l'Afrique dans le cours d'un même voyage.

L'étude des langues et des civilisations de l'Orient a jeté une nouvelle lumière sur cette mystérieuse navigation, sans cependant dissiper tous les doutes, comme pour confirmer la parole de l'apôtre, que « toute notre science n'est qu'imperfection » (1).

Citons d'abord les textes :

I *Rois,* IX, 26-28 : « Le Roi Salomon équipa aussi une flotte à » Hetsjon-Guéber, qui était près d'Éloth, sur le rivage de la mer » Rouge, au pays d'Édom. — Et Hiram envoya de ses serviteurs, » gens de mer et qui entendaient la marine, pour être avec les » serviteurs de Salomon dans cette flotte. — Et ils vinrent à Ophir; » et ils prirent de là quatre cent vingt talents d'or; et ils les apportèrent au roi Salomon ».

I *Rois,* X, 11, 22 : « La flotte de Hiram, qui avait apporté de » l'or d'Ophir, apporta aussi en fort grande quantité du bois d'Al» mugghim et des pierres précieuses ». — « Car le roi avait sur la » mer la flotte de Tarsis, avec la flotte de Hiram, et tous les trois » ans une fois la flotte de Tarsis venait, qui apportait de l'or, de » l'argent, des éléphants, des singes et des paons ».

II *Chroniq.* VIII, 17, 18. « Alors Salomon alla à Hetsjon» Guéber, et à Éloth, sur le bord de la mer, qui est au pays de » l'Idumée. — Et Hiram lui envoya, sous la conduite de ses » serviteurs des navires, et de ses serviteurs expérimentés dans » la marine, qui s'en allèrent avec les serviteurs de Salomon à » Ophir, et qui apportèrent de là quatre cent cinquante talents » d'or, et les apportèrent au roi Salomon ».

II *Chroniq.* IX, 10. « Et les serviteurs de Hiram et les servi» teurs de Salomon, qui avaient apporté de l'or d'Ophir, appor» tèrent du bois d'Algummim, et des pierres précieuses ».

II *Chroniq.* IX, 21. « Les navires du roi allaient à Tarsis avec » les serviteurs de Hiram; et les navires de Tarsis revenaient en » trois ans une fois, apportant de l'or, de l'argent, des éléphants, » des singes et des paons ».

(1) I *Corinth.* XIII, 9.

Une première question se présente. Le second livre des *Chroniques* (IX, 21), combiné avec le premier livre des *Rois* (X, 22), semble admettre une double expédition maritime. Plusieurs interprètes se fondant sur ces textes, ont prétendu qu'effectivement il partait d'Éziongeber deux flottes, l'une se dirigeant vers Ophir, l'autre vers Tarsis, le Tartessus de l'Espagne. Ce serait déjà diminuer les difficultés de ces recherches de moitié, si l'on parvenait à démontrer que le prétendu voyage de Tarsis n'a jamais existé ou qu'il se confond avec celui d'Ophir. Les arguments de *Ritter* sont décisifs sur ce point. Les Juifs venaient à peine de faire connaissance avec la mer sous Salomon; est-il probable qu'ils aient entrepris de suite deux expéditions tellement extraordinaires pour cette époque qu'on a de la peine à concevoir la possibilité d'une seule! Puis, comment transporter une flotte partant d'Éziongeber dans la Méditerranée? Pour résoudre cette difficulté, *Huet*, le savant évêque d'Avranches, a recours au canal qui faisait communiquer le Nil avec la Mer Rouge; *Michaëlis* dit que la flotte juive pouvait avec l'aide des Phéniciens, faire le tour de l'Afrique; d'autres interprètes transportent les vaisseaux démontés sur des chariots, ou sur des chameaux, de la Mer Rouge à la Méditerranée, espace de vingt-cinq à trente lieues.

Ces hypothèses, l'une plus insoutenable que l'autre, prouvent qu'il faut chercher une autre interprétation des textes, sur lesquels elles s'appuient. Les *flottes de Tarsis,* ou les *vaisseaux de Tarsis,* n'indiquent pas une flotte destinée à faire le voyage à Tarsis. Tartessus était depuis des temps très reculés le but de la navigation occidentale des Phéniciens. *Tarsis* devint, comme les *Indes* dans les temps modernes, une expression pour désigner le terme d'une lointaine expédition. Les *flottes* ou les *vaisseaux de Tarsis* indiquaient des flottes ou des vaisseaux destinés à des voyages de long cours. Cette acception passa du langage phénicien dans celui des Hébreux, les Tyriens ayant été les maîtres de leurs voisins, dans l'art de la navigation. Il est probable que le Chroniste aura employé le mot *Tarsis* comme synonyme d'Ophir.

Toutes les probabilités concourent donc à n'admettre qu'une

seule expédition maritime vers Ophir. La question ainsi simplifiée présente encore d'immenses difficultés. Trois systèmes partagent les orientalistes modernes; les uns placent Ophir dans l'Arabie, c'est l'opinion d'un savant allemand (*Keil*); les autres dans l'Inde, cette opinion est soutenue par *Benfey* et *Lassen*; un orientaliste français, *Quatremère*, s'est prononcé pour l'Afrique.

La première opinion se fonde sur la généalogie de la Genèse (1). Il est vrai qu'*Ophir* y désigne l'un des douze fils de Joktan et non un pays, mais les dénominations de personnes dans l'histoire des patriarches se confondent presque toujours avec des noms de lieux. On a donc été conduit à chercher et on a trouvé en Arabie des localités qui rappellent le nom d'Ophir. On ajoute que le commerce de l'Arabie méridionale avec les Phéniciens, les Éthiopiens, les Indiens, procurait aux Hébreux les objets précieux qu'ils rapportaient de leurs expéditions.

Il y a contre ce premier système deux objections qui nous paraissent décisives. Les livres sacrés parlent d'un voyage de trois ans; cette longue durée emporte l'idée d'une expédition lointaine et se concilie difficilement avec une navigation de cabotage autour des côtes de l'Arabie. Une autre difficulté est encore plus insoluble. Les choses précieuses que les Hébreux rapportaient de leurs courses ne sont pas des produits de l'Arabie; et on ne peut pas prouver par quelle voie elles y seraient venues. L'Arabie n'a jamais nourri d'éléphants; l'ivoire n'était donc pas une production indigène. L'or, s'il y existe, est en quantité trop petite pour être exploitée. On n'y trouve pas davantage les pierres précieuses, le bois de sandal, les paons. D'un autre côté, si les Phéniciens et les Juifs avaient eu pour objet dans leur navigation le commerce de l'Arabie Heureuse, nous verrions figurer en première ligne, parmi les produits de ce négoce, les aromates, dont on faisait une si grande consommation dans les cérémonies religieuses.

La première hypothèse rejetée, il faut choisir entre l'Inde et l'Afrique. Les probabilités sont pour l'Inde. La traduction des

(1) *Genèse*, X, 29 : « *Ophir*, Havila et Johab. Tous ceux-là sont les » enfants de Joktan ».

Septante, confirmée par le témoignage de *Josèphe*, est la plus ancienne autorité en faveur de cette opinion. Les interprètes grecs traduisent *Ophir* par un mot qui désigne l'*Inde*. *Josèphe* dit positivement que l'Inde était le but de l'expédition de Salomon. *Bochart* se fondant sur ces témoignages soutint que l'île de Taprobane (*Ceylan*) était l'Ophir des livres sacrés. *Reland* le chercha sûr les côtes de Malabar et crut l'avoir trouvé dans le *Supara* de Ptolémée. *Benfey* a adopté le dernier système en le confirmant par des arguments philologiques. Les recherches de *Lassen* ont donné un nouveau poids à cette opinion.

Il y a un premier fait incontestable; c'est que les relations avec Ophir ne datent pas de Salomon. On lit dans la Bible que David avait trois mille talents d'or d'Ophir; l'or d'Ophir est déjà mentionné dans le livre de Job. L'ancienneté des relations avec l'Inde est confirmée par le commerce de produits indiens que les Phéniciens faisaient sur les marchés de l'Asie et de l'Europe. Tel est le cinnamome d'Hérodote; les Phéniciens le fournissaient aux Hébreux, il était employé dès les temps les plus reculés à la composition de l'huile sacrée (1). Les Phéniciens pratiquaient la mer des Indes, en profitant des moussons; les Hébreux furent associés à ce commerce lucratif sous Salomon. Telle est l'origine du voyage mystérieux d'Ophir. Reste à déterminer le terme précis de l'expédition. C'est ce que *Lassen* a fait avec la science profonde qui le distingue (2).

Aux bouches de l'Indus se trouve le pays d'*Abhîra*, point de contact des populations brâhmaniques et des races primitives de l'Hindoustan. Le nom sanscrit d'*Abhîra* prend dans la prononciation étrangère une forme analogue à celle d'Ophir. Les circonstances physiques, ethnographiques faisaient de cette contrée le siége naturel d'un commerce considérable : elle touche à la fois au Sud et au Nord de l'Inde. C'est la côte la plus rapprochée des Phéniciens; la distance du golfe Persique jusque dans le golfe de Cambay n'est pas plus grande que la navigation de Tyr à Carthage.

(1) *Exode*, XXX, 23.
(2) *Lassen*, Indische Alterthumskunde, T. I, p. 538 et suiv.

A ces considérations viennent se joindre des faits révélés par l'étude des langues et qui donnent le plus haut degré de probabilité à l'hypothèse que nous exposons. L'Arabie offre seulement une partie des choses précieuses que les vaisseaux de Salomon rapportaient de leur lointain voyage. L'Inde les produit toutes et quelques-unes lui sont exclusivement propres, le bois de sandal et les paons; aussi presque tous ces objets ont-ils dans la langue hébraïque des noms empruntés aux langues de l'Inde (1).

Après toutes ces preuves, on croirait que le doute n'est plus possible. Cependant tout n'est pas éclairci. On se demande quelles marchandises les Hébreux donnaient en échange des productions de l'Inde. Ce n'était pas de l'or, puisque l'or formait une partie des cargaisons qui venaient d'Ophir; d'un autre côté les Indiens n'ont jamais eu besoin ni des produits ni de l'industrie de l'étranger. Pour expliquer cette difficulté, on a dû supposer que les populations de l'Inde étaient encore dans cet état de barbarie où des choses de peu de valeur servent d'échange pour les matières les plus précieuses. Autre difficulté. Le voyage d'Ophir avait pour objet principal l'or; l'or d'Ophir est presque proverbial dans les livres sacrés des Hébreux. L'Inde est-elle un pays abondant en or? Des savants éminents, *Heeren* et *G. Schlegel,* ont cru que ce métal y manque absolument. Cette opinion doit être abandonnée. *Lassen* a prouvé l'existence de l'or dans l'Inde, il paraît même probable qu'il était abondant dans les temps anciens (1), Mais des probabilités suffisent-elles pour écarter tous les doutes? Cette objection a paru tellement grave au savant *Ritter* qu'il n'a pas osé décider la question dans le sens de l'orientaliste de Bonn.

C'est le commerce de l'or qui sert d'appui au système de *Quatremère.* Il place Ophir sur la côte orientale de l'Afrique, aux lieux où existe encore aujourd'hui le royaume de Sofalah. Si l'Inde avait été le terme de la navigation des Juifs, dit Quatre-

(1) Les noms hébreux du singe, de l'éléphant, du paon et du bois de sandal sont sanscrits.

(2) *Humboldt* (Cosmos, T. II, p. 161) observe que les navigateurs qui faisaient le voyage d'Ophir pouvaient trouver dans le bassin de la mer Rouge et de la mer des Indes d'autres sources d'or que l'Inde même.

mère (1), on verrait figurer parmi les marchandises apportées de ce pays, la soie, les châles, les riches tissus de coton, les parfums, le poivre, la cannelle. Aucun de ces produits n'est mentionné par l'historien hébreu. L'or est désigné au contraire comme formant le principal objet du commerce d'Ophir. Mais quel est le pays où l'or se trouve en abondance? Ce n'est pas l'Inde; les marchands étrangers apportaient au contraire l'or aux Indiens. Avant la découverte de l'Amérique, le pays qui produisait la plus grande quantité d'or était l'Afrique. Cependant *Quatremère* ne prétend pas que les Phéniciens n'ont pas trafiqué avec l'Inde. Le dénombrement que fait Ézéchiel des marchandises exposées en vente sur le marché de Tyr prouve que les Phéniciens entretenaient des relations assidues avec l'Inde. Mais le savant académicien ne croit pas que ce commerce se faisait par la voie de la Mer Rouge. D'après lui, les négociants, réunis en caravanes, partaient de Palmyre, de Pétra et gagnaient les rives du golfe persique, d'où la traversée jusqu'à la côte de Malabar était aussi courte que facile.

Une chose est certaine au milieu de ces incertitudes, c'est que les Phéniciens fréquentaient les côtes de l'Inde dès la plus haute antiquité.

(1) *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, T. XV, p. 349 et suiv.

Note II (de la page 128).

Tableau de la Vie humaine d'après les Pourânas.

Les *Pourânas* font un tableau épouvantable des misères de la vie humaine. *Bhâgavata Pourâna,* III, 31 : « Lorsqu'en vertu des » œuvres fatalement accomplies, l'homme vient reprendre un corps, » il entre dans le sein de la femme, enfermé dans une goutte de » semence humaine... Alors cet être dort dans le réceptacle ignoble » des excréments et de l'urine, où naissent les hommes. Là ce » corps si délicat est attaqué à chaque instant par les vers affamés, » et les vives douleurs qu'il éprouve sans cesse le font tomber en » défaillance. Sensible à la saveur piquante, âpre, chaude, salée, » caustique, acide ou autre des aliments que prend sa mère et qu'il » ne peut supporter, éprouvant des douleurs dans tous ses mem- » bres, enfermé dans la matrice, et entouré par les intestins, il est » assis, la tête placée sur le ventre, le col et le dos courbés, inca- » pable de remuer les membres, et comme un oiseau dans sa cage. » Recouvrant alors, en vertu de sa destinée, le souvenir des actions » qu'il a faites dans de nombreuses naissances, livré à un déses- » poir qui n'a pas de terme, comment pourrait-il trouver le bon- » heur? A partir du septième mois, agité, malgré l'intelligence » qu'il vient d'acquérir, par les souffles qui serviront à l'accou- » chement, il ne reste pas plus en repos que les vers dont il est » le frère ».

Suit la peinture de l'accouchement et de l'enfance : « Poussé » rapidement, la tête en bas, souffrant, il sort avec peine, privé » de consolation et dépouillé de sa mémoire. Tombant à terre, au » milieu du sang, il s'agite comme un ver, il pleure (1)... Nourri » par une créature qui ne connaît pas ce que désire un autre » qu'elle, quand on lui présente ce qu'il ne veut pas, il est inca-

(1) Le *Vishnu Purâna* (VI, 5, p. 638 et suiv.) renchérit encore sur ce tableau : « La figure de l'enfant est souillée d'excréments, de sang, le » travail de l'accouchement lui inflige des tortures dans chaque membre, » comme s'il était percé d'épines, ou déchiré avec une scie ».

» pable de le refuser. Étendu sur un lit malpropre et sali par la » vermine, il ne peut ni se gratter le corps, ni se dresser, ni mar- » cher, ni s'asseoir. Les taons, les moustiques, les punaises et les » vers piquent, comme si c'était leur pâture, cet être dont la peau » est si tendre, qui pleure »...

La jeunesse est l'âge des passions aveugles. « Animé par un » orgueil et par un emportement qui croissent avec son corps, il » lutte, emporté par la passion, contre ceux qui en sont également » esclaves, jusqu'à se détruire lui-même ». L'âme, ignorante et insensée, s'attache au corps; elle y est enchaînée, et est rappelée de nouveau dans le monde, où elle partage les douleurs du corps.

Le *Vichnou Pourâna* (1) dépeint les infirmités de la vieillesse avec des couleurs que le dégoût de l'existence a seul pu fournir : « Les membres sont détendus, les articulations plient, le dos est » courbé; marcher, se lever, dormir, s'asseoir, rien ne se fait » qu'avec effort et souffrance; la figure est décharnée, la peau couvre » à peine les veines et les nerfs; l'oreille est sourde; l'œil ne dis- » cernant plus rien, fixe le vide; les narines sont bourrées de poil; » la bouche dégoutte de salive; le vieillard est un objet de mépris » pour ses domestiques, ses enfants, sa femme ».

(1) *Vishnu Purâna,* VI, 5, p. 638 et suiv. (translated by *Wilson*).

Note III (de la page 239).

Égypte. Science sacerdotale.

La science des prêtres égyptiens a été attaquée par deux écrivains français. L'estime que nous inspirent les connaissances profondes de *Letronne* et l'esprit ingénieux d'*Ampère* nous fait un devoir d'exposer succinctement des opinions que nous ne pouvons partager.

N° 1. *Opinion de Letronne* (1).

Letronne admet comme un fait incontestable la continuité de la civilisation de l'Égypte, dans toutes ses branches, depuis la formation de son système graphique qui se perd dans la nuit des temps jusqu'à l'époque d'Alexandre. De ce fait il tire la conclusion que la prétendue sagesse sacerdotale n'a jamais dépassé la limite des sciences que les Égyptiens possédaient lors de la conquête macédonienne. « L'imperfection des connaissances chez des » disciples aussi intelligents que zélés est une preuve manifeste » que les maîtres n'ont jamais été fort habiles ». Le fondement de cette opinion est que les Égyptiens continuèrent après Psammétique, sous la domination des Perses, des Grecs et des Romains, à élever des monuments religieux et que rien dans ces monuments n'atteste une décadence de l'art et des sciences qui s'y rattachent (2). La conquête persane, qui, dans l'opinion générale, aurait « porté un coup mortel à la culture de l'Égypte » (3), n'a été oppressive que sous Cambyse et Artaxerxès; mais rien ne prouve que l'Égypte persane « ait souffert d'une manière sensible

(1) De la civilisation de l'Égypte depuis l'établissement des Grecs sous Psammétichus jusqu'à la conquête d'Alexandre (*Revue des deux Mondes*, 1845. Tomes I et II, éd. de Brux.).

(2) D'après *Wilkinson* (Manners and Customs of the ancient Egyptians, T. III, p. 82 et suiv.), l'art égyptien était déjà en décadence lors de l'invasion persane.

(3) Ce sont les expressions de *Wilkinson*, T. I, p. 181, 194, 212.

» dans sa religion, ses arts et ses institutions civiles ». Hérodote trouva la religion intacte, les castes en pleine vigueur. Platon dit positivement que l'art était resté le même depuis l'origine de la civilisation égyptienne.

Il est hors de doute que des monuments ont été élevés en Égypte sous la domination étrangère. Mais peut-on en induire la continuité de la civilisation égyptienne et notamment de la science religieuse? Dans cette supposition il faudrait aller plus loin que Letronne et soutenir que sous l'empire des Ptolémées et des Romains, l'Égypte est restée la même. La culture égyptienne se serait donc évanouie subitement, à un instant donné, où l'on ne rencontre plus de monument contemporain. Telle n'est pas la marche naturelle des choses. La chute comme le progrès des civilisations a lieu par gradation et d'une manière insensible. La dissolution de l'Égypte sacerdotale était déjà accomplie lors de la conquête des Perses : un peuple, dans la force de son développement, est prêt à conquérir, non à être conquis. Il est facile de découvrir des marques de décadence antérieures à l'invasion de Cambyse. Les succès faciles obtenus par Psammétique (1) avec quelques mercenaires grecs, démontrent que l'Égypte n'avait plus de forces vitales.

Le témoignage d'Hérodote invoqué par *Letronne,* prouve plutôt contre son système. L'Égypte théocratique n'existait plus dès lors. L'institution des castes, bien loin d'être intacte, était brisée dans l'un de ses éléments essentiels; les guerriers avaient émigré en masse; l'influence du sacerdoce était détruite, la puissance des Pharaons ne reposait plus sur la religion, mais sur des soldats étrangers. Qu'importe que les rois d'Égypte aient permis aux prêtres d'élever des temples? Ce n'était qu'un moyen de capter leur bienveillance; mais l'esprit qui fait la force d'une institution abandonna le corps sacerdotal du jour où il cessa de dominer. Tout en bâtissant des temples, les prêtres continuèrent à déchoir au point que du temps de Strabon, ils n'étaient plus que de ridicules cicerone (2).

(1) *Niebuhr,* Vorträge über alte Geschichte, T. I, p. 84.
(2) *Strab.*, lib. XVII, p. 554, ed. Casaub.

N° 2. *Opinion d'Ampère* [1].

Ampère est le seul voyageur égyptologue qui ait contesté la science des anciens Égyptiens. Le spirituel écrivain dit qu'il n'est pas suspect de prévention contre l'Égypte, qu'on ne pourra du moins lui reprocher de céder à cette manie si commune qui fait enfler à un auteur l'importance d'un sujet favori. *Ampère* n'aurait-il pas cédé à son insu à cette disposition d'esprit tellement naturelle qu'on la dirait invincible? Ce qui le préoccupe, c'est de dévoiler la civilisation de l'ancienne Égypte par les monuments et surtout par les hiéroglyphes : les hiéroglyphes ne lui ont pas révélé la prétendue science des prêtres; donc cette science est une chimère. Il est possible qu'on ait exagéré les connaissances positives des Égyptiens dans les sciences mathématiques et physiques. Cependant ce n'est pas dans le silence des hiéroglyphes que nous voudrions en chercher la preuve. L'auteur dit lui-même qu'il n'a pas trouvé de médecin sur les monuments de l'Égypte, qu'on ne sait pas encore comment médecin se disait en égyptien, et quelles hiéroglyphes servaient à désigner cette profession. Faut-il conclure de là qu'il n'y avait pas de médecins en Égypte? Non, dit *Ampère*, mais que la médecine n'y était pas aussi en honneur et aussi cultivée qu'on le croit. Cependant Hérodote dit qu'il y avait chez les Égyptiens des médecins voués à l'étude de maladies spéciales; Manéthon nous apprend qu'un Pharaon écrivit un livre de médecine. Le silence des hiéroglyphes ne prouve pas davantage contre la science sacerdotale. Les monuments sont muets sur les mystères; mais si réellement il y avait des mystères, ce n'était pas le cas de publier sur des monuments une chose qu'on voulait tenir cachée.

[1] Voyage et Recherches en Égypte et en Nubie (*Revue des deux Mondes,* 1846, T. III).

NOTE IV (de la page 242).

De la Théologie égyptienne.

L'incertitude règne encore sur la religion égyptienne. Les systèmes des philosophes et des savants ne sont que des hypothèses. Nous en mentionnerons deux, que recommandent le nom et la science de ceux qui les ont émises.

N° 1. *Système de Leroux* (1).

Leroux explique toutes les religions par la *Trinité*. C'est le dogme de la Trinité qui d'après lui est l'essence de la religion égyptienne. La révélation de Moïse a consisté à vulgariser cette vérité. Le philosophe français fonde son opinion plutôt sur une conception métaphysique que sur des témoignages historiques. Les prêtres d'Égypte étaient les savants de l'Humanité à cette époque. Il y avait donc une science religieuse cultivée en Égypte. Cette science devait avoir pour objet la vie, puisque c'est là l'objet de toute philosophie. Il y a tout lieu de supposer que les prêtres ne possédaient pas seulement une fausse science, mais qu'ils possédaient dans une certaine mesure la science véritable. C'est une impiété et une injure à l'Humanité que de voir en eux des imposteurs. C'est encore se faire une idée erronnée des religions anciennes que de supposer qu'elles furent uniquement empruntées à la nature, aux phénomènes externes, aux sens. « C'est l'être en » nous, la pensée en nous, la vie subjective en un mot qui a créé » les religions, voilà pourquoi nous croyons que la vie subjective » étant arrivée, dès une très haute antiquité, à l'intuition du » dogme de la Trinité, c'est ce dogme qui ensuite a créé toutes les » Religions. Ce n'est pas Moïse qui a inventé la religion, elle » existait avant lui. Il nous a transmis la Genèse; ce n'est pas lui » qui l'a inventée. Il n'a donc pas inventé le mythe d'Adam, pas » plus qu'il n'a inventé le nom de Jéhova. La religion était inven-

(1) *Trilogie sur l'Institution du Dimanche*, dans la *Revue Sociale*, T. III, p. 35 et suiv.

» tée avant lui; le dogme de cette charité qui relie tous les hommes » en Dieu préexistait à sa révélation; le dogme de la Trinité divine » préexistait également. Moïse n'a été révélateur à cet égard qu'à » titre de vulgarisateur. Il est venu, animé de l'esprit divin, por- » ter aux castes inférieures ce que l'esprit divin avait déjà révélé à » d'autres hommes avant lui. Mais ces prédécesseurs de Moïse, où » les trouver dans le passé antérieur à Moïse, si nous ne les cher- » chons pas dans les temples de l'Inde, de l'Égypte et de la » Babylonie »?

Le système de *Leroux* est fondé, nous ne dirons pas sur des probabilités, mais sur des possibilités; c'est une hypothèse bâtie sur des hypothèses. Cependant, chose remarquable, l'intuition métaphysique du philosophe est d'accord avec les recherches d'un savant allemand, basées sur les témoignages de l'antiquité et les monuments de l'Égypte.

N° 2. *Système de Röth.*

Un philosophe allemand, animé par l'amour de la science, s'est livré avec passion à l'étude des antiquités égyptiennes. *Röth* a déposé le fruit de ses consciencieuses recherches dans son *Histoire de la Philosophie Occidentale*. Nous croyons avec lui que la science égyptienne n'est pas une chimère, mais nous n'avons pas qualité pour porter un jugement sur son système. C'est aux égyptologues à décider si les inductions tirées des monuments, des inscriptions par le savant allemand sont fondées sur une saine interprétation. Nous devons nous borner à donner une idée des résultats auxquels il est parvenu.

Les Égyptiens reconnaissaient une divinité suprême; mais ils concevaient cette divinité comme un composé de quatre êtres incréés, infinis, l'Esprit, la Matière, le Temps, l'Espace. C'est la célèbre trinité égyptienne que Pythagore emprunta à l'Égypte, que Platon développa, et qui devint, sous une nouvelle acception, une des bases du Christianisme. Mais l'unité divine, dans ce système, n'est qu'apparente. Les quatre êtres qui forment le Dieu suprême ne sont pas, comme dans la Trinité chrétienne, des personnes unies dans un même Dieu, mais quatre Dieux. Cette erreur est le prin-

cipe de la variété infinie qui règne dans le polythéisme égyptien. D'un autre côté, Dieu n'est pas créateur de l'univers, puisque la matière est coéternelle avec l'esprit. La matière coexistant dans la Trinité, la religion de l'Égypte est au fond un véritable panthéisme.

Quelle est la destinée de l'humanité dans la doctrine sacerdotale? Les hommes sont des âmes déchues qui, pour expier leurs fautes, sont enfermées dans les corps comme dans une prison et sont condamnées à des existences successives, même dans des corps d'animaux, jusqu'à ce que l'expiation soit accomplie. Mais les esprits, purs dans le principe, reviendront à leur pureté primitive : les peines auxquelles les coupables sont soumis ne sont pas éternelles, le salut final est assuré à toutes les créatures. Lorsque la création intellectuelle sera rentrée dans l'harmonie, la terre, les corps n'auront plus de raison d'être, ils se confondront en Dieu.

Note V (de la page 294, note 2).

Origine assyrienne de l'art grec.

L'origine égyptienne de l'art grec paraissait un fait acquis à la science. Mais la découverte des ruines de Ninive a tout remis en question. La comparaison des sculptures assyriennes et des monuments de la Grèce a fait supposer à un savant archéologue que l'Assyrie est le berceau de l'art grec (*Raoul-Rochette*, dans le Journal des Savants, 1850, janvier). L'étude de Ninive est trop peu avancée pour qu'on puisse hasarder un jugement définitif. Nous nous bornerons à constater les rapports remarquables qui existent entre l'Assyrie et la Grèce.

Dans le symbolisme des religions asiatiques, on voit toujours figurer des animaux. Mais il y a, à cet égard, une différence remarquable entre l'Égypte et l'Assyrie. L'Égypte dans la combinaison de l'*homme* et de l'*animal*, met toujours *la tête de l'animal sur un corps humain*, tandis que l'Assyrie compose la même image symbolique, en plaçant le plus souvent *la tête humaine sur un corps d'animal*. Le *Sphinx* est la seule exception au système égyptien; le *Sphinx*, composé d'une *tête d'homme* placée sur un *corps de lion*, pourrait bien être un emprunt fait par l'Égypte à l'Asie. Ce principe de l'archéologie assyrienne est devenu la règle de l'art grec, où la *nature humaine prévaut toujours sur la nature animale*. L'analogie existe jusque dans les détails. La manière dont sont traitées les ailes des *animaux symboliques* de Ninive, se retrouve identiquement dans l'art grec. Le sphinx de la Grèce est la reproduction du sphinx assyrien. Rien n'est plus fréquent sur les vases grecs, de *manière* dite *phénicienne*, que la figure du *sphinx femelle ailé*, la *tête nue*, ou coiffée de la *tiare*, conformément au modèle asiatique (*Raoul-Rochette*, Journal des Savants, février 1850). *Raoul-Rochette* explique la fable du *Sphinx* d'après des idées assyriennes; c'est donc en Asie qu'elle a pris naissance (p. 90-92). L'auteur remarque encore que les usages de la sépulture chez les Assyriens ressemblent à ceux des Perses et des Étrusques. (*Journ. des Sav.*, Novemb. 1849, p. 681).

Note VI (de la page 371).

Le Messianisme.

Comment est née et s'est développée l'idée du Messie? Cette question, la plus intéressante de la vie du peuple juif, a donné lieu à de savantes recherches (1). Nous résumerons rapidement les résultats auxquelles la science est parvenue.

Le Messianisme a sa racine dans l'alliance de Jéhova avec les Israélites. Le peuple de Dieu est le dépositaire de l'unité divine. Dans le principe cette alliance fut conçue d'une manière étroite, elle semblait n'intéresser que la race élue (2). Mais il y avait des germes d'un développement plus large dans la théologie mosaïque et dans les promesses mêmes que Dieu fit à son peuple. Le mosaïsme est une révélation divine, il renferme donc la vérité, cette vérité ne peut pas rester le partage exclusif d'une petite partie du genre humain; elle doit par la force des choses s'étendre à toutes les nations. Aussi l'alliance contractée avec les patriarches comprenait implicitement l'humanité entière :

« Et l'Éternel dit à Abram : « Je te ferai devenir une grande » nation; je te bénirai, et je rendrai ton nom grand; et tu seras » bénédiction... *Et toutes les familles de la terre seront bénies en* » *toi* ». (3) « Si quelqu'un peut compter la poussière de la terre, il » comptera aussi ta postérité » (4).

(1) *Hengstenberg,* Christologie des Alten Testaments und Commentar über die messianischen Weissagungen der Propheten, 3 vol. — *Hofmann,* Weissagung und Erfüllung im Alten und Neuen Testament, 2 vol. — *Stähelin,* Die Messianischen Weissagungen des Alten Testaments in ihrer Entstehung, Entwickelung und Ausbildung, 1847. — *Düsterdiek,* dans les *Goettingische gelehrte Anzeigen,* 1848, n°s 181-183.

(2) *Genèse,* XVII, 7 : « J'établirai donc mon alliance entre moi et toi, » et entre ta postérité après toi, dans leurs âges, pour être une alliance » éternelle ».

(3) *Genèse,* XII, 2, 3. — Comparez XVIII, 18 : « Toutes les nations » de la terre seront bénies en lui ».

(4) *Genèse,* XIII, 16. — Comparez XV, 5 : « Compte les étoiles, si tu » les peux compter. C'est ainsi, dit l'Éternel, que sera ta postérité ».

Et l'Éternel dit à Isaac : « Je multiplierai ta postérité comme » l'étoile des cieux, et *toutes les nations de la terre seront bénies » en ta postérité* » (1).

Ces idées se développèrent successivement dans la conscience nationale. Le peuple élu a une foi profonde dans son avenir; son existence repose sur l'alliance avec Dieu; la condition de cette alliance, c'est le culte de Jéhova. Le peuple de Dieu ne peut pas périr tant qu'il sera fidèle à cette alliance; il est l'instrument des desseins divins. Mais comment s'accomplira la promesse de l'Éternel, que toutes les nations seront bénies dans Abraham? Il sortira du sein de la race élue un prophète, un roi, un Messie, qui assurera la domination du vrai Dieu. Quel sera ce Messie? Lorsque la royauté fut appelée à diriger les destinées des Juifs, la croyance que cet être mystérieux puissant, serait un descendant de David, se fit jour et prit racine dans la nation :

« Il sortira un rejeton du tronc d'Isaïe, et un surgeon croîtra » de ses racines » (2).

« Car l'enfant nous est né, le Fils nous a été donné, et l'Empire a été posé sur son épaule, et on l'appellera l'Admirable, le » Conseiller, le Fort, le Puissant, le Père de l'Éternité, le Prince » de la Paix ». « Il n'y aura pas de fin à l'accroissement de l'em» pire et à la prospérité du trône de David et de son règne, pour » l'affermir et pour l'établir dans l'équité et dans la justice, dès » maintenant et à toujours » (3).

Mais en même temps l'idée du Mosaïsme s'agrandit. Nous avons dit que le Dieu des Juifs, considéré d'abord comme national, finit par prendre le caractère d'un Dieu universel (4). Le Messie, le roi, le Sauveur promis à Israël, devait comme le Dieu dont il était l'organe, dominer sur tous les peuples.

« J'ai sacré mon roi sur Sion, dit l'Éternel... C'est toi qui es

(1) *Genèse*, XXVI, 4.

(2) *Isaïe*, XI, 1.

(3) *Isaïe*, IX, 5, 6.

(4) Voyez plus haut, p. 325 et suiv.

» mon fils, demande-moi et je te donnerai pour héritage les nations, » et pour ta possession les bouts de la terre » (1).

« Tous les bouts de la terre se convertiront à l'Éternel, et » toutes les familles des nations se prosterneront devant toi. Car » le règne appartient à l'Éternel, et il domine sur les nations » (2).

« Il arrivera aux derniers jours que la montagne de la maison » de l'Éternel sera affermie au sommet des montagnes, et toutes » les nations y aborderont. Et plusieurs peuples y iront et diront : » Venez, et montons à la montagne de l'Éternel, à la maison du » Dieu de Jacob; il nous instruira de ses voies, et nous marche- » rons dans ses sentiers; car la loi sortira de Sion, et la parole de » l'Éternel de Jérusalem » (3). « Voici, tu appelleras la nation que » tu ne connaissais point, et les nations qui ne te connaissaient » point, accourront à toi, à cause de l'Éternel ton Dieu » (4).

Le Messie n'est plus seulement l'*alliance du peuple*, il est aussi la *lumière des nations* (5). C'est réellement la *vocation des gentils* : le salut ne dépendra plus de la race, mais de la croyance. Arrivée à ce point, l'idée du Messie touchait au Christianisme. Cette conception spirituelle du Messianisme était un développement régulier du Mosaïsme : mais elle ne fut le partage que de quelques intelligences d'élite. La masse de la nation se faisait du Messie une idée beaucoup plus matérielle. Le Messie, sortant de la race de David, devait être un roi tout puissant, un conquérant, qui délivrerait les Juifs de la servitude, et ferait régner la paix et

(1) *Psaum.* II, 6-8.

(2) *Psaum.* XXII, 28, 29.

(3) *Isaïe*, II, 2, 3. — Comparez *Zacharie*, XVIII, 20-22 : « Il arrivera » que les peuples et les habitants de plusieurs villes viendront; et les » habitants de l'une iront à l'autre et diront : Allons, allons supplier » l'Éternel, et rechercher l'Éternel des armées : J'y irai aussi... Il arrivera » en ces jours-là que dix hommes de toutes les langues des nations saisi- » ront le pan de la robe d'un Juif, et diront : Nous irons avec vous; car » nous avons entendu que Dieu est avec vous ».

(4) *Isaïe*, LV, 5. — Comparez LIV, 1-3 : « Réjouis-toi avec des chants » de triomphe.... Élargis le lien de ta tente... Car tu te répandras à droite » et à gauche, et ta postérité possédera les nations ».

(5) *Isaïe*, XLII, 6.

l'abondance. Le langage figuré des prophètes prêtait à cette conception.

« L'Éternel a dit à mon Seigneur : Sieds-toi à ma droite, » jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour le marche-pied de » tes pieds. L'Éternel fera sortir de Sion le sceptre de ta force, » disant : domine au milieu de tes ennemis » (1). « Tu les briseras » avec un sceptre de fer, et tu les mettras en pièces comme un vase » de justice » (2).

Le bonheur matériel qui devait accompagner la venue du Messie est également décrit en vives images par les prophètes. « Ton cœur » s'épanouira de joie, lorsque l'abondance de la mer se tournera » vers toi... Une foule de chameaux te couvrira; les dromadaires » de Madian et de Hépha et tous ceux de Sçéba viendront; ils ap- » porteront de l'or et de l'encens... Toutes les brebis de Kédar » seront employées à ton service... Les fils des étrangers rebâtiront » tes murailles, et leurs rois seront employés à ton service... Tu » suceras le lait des nations... Je ferai venir de l'or au lieu d'ai- » rain, et je ferai venir de l'argent au lieu de fer, et de l'airain au » lieu de bois, et du fer au lieu de pierres. ... » (3).

Les interprètes voient dans toutes ces images matérielles un sens mystique. N'ont-ils pas mis souvent le spiritualisme chrétien à la place du mosaïsme? Dans le bonheur terrestre que les prophètes promettent aux peuples dans l'époque messianique, n'y a-t-il pas un côté vrai (4)?

FIN DU TOME PREMIER.

(1) *Psaum.* CX, 1, 2.

(2) *Psaum.* II, 9. — Comparez *Isaïe,* XI, 14, 15 : « Éphraïm ne sera » plus jaloux de Juda, mais ils voleront sur les épaules des Philistins vers » la mer; ils pilleront ensemble les peuples d'Orient. L'Éternel extermi- » nera aussi à la façon de l'Interdit la langue de la mer d'Égypte »...

(3) *Isaïe,* LX, 5-7, 10, 11, 16, 17.

(4) Voyez plus haut, p. 388 et suiv.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE. P. V-X.

L'ORIENT.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. P. 37-56.

PREMIÈRE PARTIE. — Les Théocraties.

Introduction. P. 57-64.

Livre I. *L'Inde.* P. 65-202.

LIVRE II. *L'Empire zend et le Mazdéisme*. P. 203-219.

LIVRE III. *L'Égypte*. P. 220-318.

LIVRE IV. *Les Hébreux*. P. 319-400.

DEUXIÈME PARTIE. — LES ÉTATS DESPOTIQUES.

INTRODUCTION. P. 401-409.

LIVRE I. *Les Assyriens*. P. 410-424.

LIVRE II. *Les Mèdes et les Perses*. P. 425-464.

TROISIÈME PARTIE. — LES ÉTATS COMMERÇANTS.

INTRODUCTION. P. 465-468.

LIVRE I. *Les Phéniciens*. P. 469-498.

LIVRE II. *Carthage*. P. 498-525.

NOTES.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.



